

# **Le changement entre stratégies médiatiques et pratiques communicatives citoyennes**

**Coordonné par :**

**Farid Toumi - Fathallah Daghami - Abderrahmane Amsidder**

*Actes de la deuxième édition du colloque international pluridisciplinaire d'Agadir organisé par LARLANCO de l'Université Ibn Zohr et MIGRINTER (CNRS- UMR 7301) de l'Université de Poitiers, en partenariat avec la SFSIC et l'Association Marocaine des Sciences de l'Information et de la Communication (AMSIC). Agadir, du 23 au 25 avril 2014.*



**Les Actes du colloque d'Agadir 2014  
sont publiés dans le cadre de  
l'action intégrée TOUBKAL de  
Campus France - Projet n° 26866ZD  
A.I : MA/285/12**



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>04</b>
<b>COMITE SCIENTIFIQUE</b> .....	<b>07</b>
<b>COMITE D'ORGANISATION</b> .....	<b>09</b>
<b>CONFERENCES PLENIERES</b> .....	<b>11</b>
De l'étatisation à l'amorce d'un processus de désétatisation de l'information : processus irréversible ou une « éclaircie » de plus ? <b>Larbi Chouikha</b> .....	<b>12</b>
La nouvelle information/communication, une des clés de la conquête de la démocratie 2.0 ? <b>Jean-Paul Lafrance</b> .....	<b>22</b>
Pratiques participatives paradoxales à l'ère du capitalisme informationnel <b>Serge Proulx</b> .....	<b>37</b>
<b>PREMIERE PARTIE : USAGES DES MEDIAS, CHANGEMENT ET MOBILISATIONS SOCIOPOLITIQUES : MODALITES ET ENJEUX</b>	
E-démocratie et trajectoire du « conflit ivoirien » dans les usages des réseaux sociaux numériques de 2002 à 2011. <b>N'Guessan Julien Atchoua</b> .....	<b>45</b>
Les titres de la presse tunisienne : rhétorique d'hier, rhétorique d'aujourd'hui. <b>Sabeh Ayadi Zoghلامي</b> .....	<b>56</b>
Le statut de l'information à l'épreuve des TIC : mutation des pratiques communicatives dans les pays arabes, le cas du Maroc. <b>Imad BELGHIT</b> .....	<b>67</b>
Les présidentielles mexicaines de 2012 secouées par le mouvement #YoSoy132 sur les nouvelles plateformes médiatiques. <b>Farrah Bérubé</b> .....	<b>76</b>
Incommunication en Méditerranée. <b>Philippe Dumas</b> .....	<b>87</b>
Dans quelle mesure les réseaux sociaux numériques en Algérie contribuent-ils à un changement social chez les jeunes ? <b>Abdelouahab Makhloufi</b> .....	<b>97</b>
L'anaphore mixte arabe-français comme stratégie de désignation dans la presse écrite algérienne. <b>Nawal Mokhtar Saïda, Faouzi Imessaoudene</b> .....	<b>109</b>
Les représentations et les images du printemps arabe dans la presse écrite. Cas du Figaro et du Soir. <b>Abderrahmane Amsidder, Fathallah Daghmi, Issam Toumi, Farid Toumi</b> .....	<b>119</b>

**DEUXIEME PARTIE : CHANGEMENT ET FORMES D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES, LANGAGIERES, DE MOBILISATIONS, D'ACTIVISME ET DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME**

La langue dialna : quand la darija fait irruption dans la presse francophone.

**Najet Boutmgharine**.....134

Les rôles des médias numériques dans les transformations de l'agir militant au sein d'Amnesty International France.

**Aude Seurrat, Sarah Labelle, Christine Chevret, Stéphanie Kunert**.....145

Youtube comme espace d'expression et de contestation pour les jeunes de Béjaia : De la dérision à l'engagement citoyen.

**Warda Daim-Allah**.....154

Résistances et activismes anti-vote électronique : Quels outils sont mobilisés par les militants pour lutter contre l'application des TIC sur le terrain électoral ?

**Bouchra Daoudi**.....162

Discours journalistique et représentations discursives : à propos d'un type d'emploi du conditionnel.

**Patrick Haillet**.....172

La page web entre communauté et individualisme : essai d'une lecture sémantique.

**Ismail Alaoui Madani, Khadija Youssoufi**.....181

Discours de changement dans les discussions en ligne. Analyse socio-discursive.

**Aissa Merah**.....193

Evolution des formes d'expression et des stratégies de contournement des interdits sur Internet.

**Zeineb Touati**.....202

**TROISIEME PARTIE : EVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL, ECONOMIQUE, CULTUREL**

Quel rôle des Technologies de l'Information et de la Communication dans la prospection de l'information économique régionale ? Analyse de la stratégie de communication du Centre Régional d'Investissement d'Agadir.

**Khalid Benamara**.....217

Trois Camerounaises sur le Web : Etude de cas.

**Carmen Diop**.....227

Usages des TIC et mutations des pratiques de l'agriculture inclusive au Sénégal : analyse de la plateforme MLOUMA

**Sahite Gaye**.....239

## **QUATRIEME PARTIE : CHANGEMENT ET NOUVEAUX ESPACES PUBLICS**

La participation citoyenne en ligne, une enquête expérimentale : Du dispositif d'épétition de la Ville de Paris à des modélisations de mobilisations électroniques.

*Lucie Alexis, Nancy Ottaviano*..... 250

Interactivité et problématique discursive dans les réactions des internautes face aux articles de la presse électronique consacrés à l'éducation nationale en Algérie.

*Souhila Idris-Bahloul, Farouk Bahloul*..... 262

Résistance : entre espace réel et virtuel

*Abderrahman Beggar*..... 272

Les murs de Facebook et les changements culturels : quelles frontières entre le public et le privé ?

*Mohamed Bendahan*..... 279

Réseaux sociaux, buzz médiatique et leur impact institutionnel : Le cas du baiser de Nador.

*Brigitte Lepez, Hassan Ennassiri*..... 288

La « Fraude 2.0 » dans le milieu scolaire et universitaire : Enjeux et impacts.

*Younes Fathi, Brahim Aït Omar*..... 300

Pétitions en ligne et création d'un nouvel espace public.

*Marc Lits*..... 308

La reconfiguration de l'espace public scientifique à l'ère des TIC.

*Imane Sefiane*..... 318

Espace public Habermassien en Tunisie Post révolution : Médias, TIC et pratiques communicationnelles et citoyennes.

*Khaled Zouari*..... 326

## **CINQUIEME PARTIE : DIASPORAS, MINORITES ETHNIQUES, LINGUISTIQUES OU REGIONALES ET FORMES D'ACTION « A DISTANCE »**

Choix linguistiques et frontières de la diaspora marocaine en ligne.

*Hassan Atifi*..... 339

La construction identitaire complexe et les formes de mobilisation sociale à travers les médias numériques. Le cas de la diaspora roumaine de France

*Cristina Badulescu*..... 350

Les musulmans français à l'assaut des réseaux socionumériques : entre militantisme politique et revendication identitaire

*Mohamed Sakho Jimbira*..... 358





## Introduction

La présente publication est le fruit de contributions issues de travaux de recherche dans diverses disciplines dont l'objectif est d'aborder les différents aspects de la thématique de la deuxième édition du colloque international pluridisciplinaire d'Agadir 2014 portant sur « Changement médiatique et nouvelles pratiques langagières citoyennes. Elle fait suite à une première publication consacrée aux « Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : des médias classiques aux TIC » qui constitue les Actes de la première édition du colloque d'Agadir 2012.

Les différentes disciplines et approches proposées dans cette publication sont de nature à ouvrir des pistes de réflexions capables d'offrir des perspectives de lecture du changement dans ses différentes dimensions notamment en rapport avec les technologies de l'information et de la communication, l'engagement citoyen, les pratiques langagières, les représentations sociales, etc. Les effets des médias sur les publics ne sont évidemment pas automatiques. Cependant, l'usage des médias peut faire évoluer les modes d'expression ou de contestation. Le lien éphémère mis en œuvre par exemple dans les réseaux sociaux numériques peut-il remplacer la puissance des relations sociales « classiques », peut-il augmenter la force de l'engagement politique ou simplement la fréquence des interventions citoyennes ? Ces nouveaux médias rendent-ils forts les réseaux et la relation entre les membres engagés dans l'action ? Autant d'interrogations qui nous permettent de penser, déconstruire et analyser les diverses dimensions du changement en rapport avec les médias.

Afin d'y apporter une réponse, cette publication s'articule autour de cinq parties en vue d'aborder les usages des médias, changement et mobilisations sociales et politiques en termes de modalités et d'enjeux ; le changement et formes d'expressions artistiques, langagières, de mobilisations, d'activisme et de défense des droits de l'homme ; l'évolution des pratiques professionnelles des initiatives développement social, économique, culturel ; le changement et « nouveaux » espaces publics et les diasporas, minorités ethniques, linguistiques ou régionales et formes d'action « à distance ».

Les théories et concepts présentent diverses stratégies de changement selon les contextes, les époques et les territoires. La tradition orale, la presse écrite, la radio, la télévision, internet et les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des outils mobilisés par les responsables médiatiques, les professionnels, les politiques, les artistes, les acteurs de la société civile, et globalement les citoyens dans une perspective de changement dans divers cadres et contextes culturel, social, économique, politique, artistique, religieux, etc.

Certes les changements mettent l'accent sur des réalités, des pratiques professionnelles, des contextes sociopolitiques, culturels, linguistiques fort différents, mais ils peuvent renvoyer à des constantes permettant de saisir la nature de divers phénomènes liés aux mondes professionnels, aux pratiques citoyennes ou à l'évolution des modes de vie du point de vue culturel et social ou aux stratégies d'engagement politiques.

Les grands bouleversements des dernières décennies dans les pays du Nord et dans les pays du Sud révèlent des évolutions multiples sur le plan politique, social, économique, culturel, linguistique. En effet, depuis la chute du mur de Berlin et du « bloc de l'Est », la guerre du Golfe ou plus récemment dans les soulèvements arabes changements à partir de décembre 2010 en Tunisie mais aussi de la mobilisation récente en Turquie, au Brésil, en Europe avec les Indignés ou ailleurs avec *Anonymous*, au Québec, dans les départements français d'Amérique et dans d'autres régions du monde, le rôle des médias comme un des outils du changement n'est plus à démontrer. Les travaux de recherche notamment en Sciences de l'information et de la communication démontrent depuis des décennies le rôle mobilisateur des médias de masse au niveau de la transmission et la rapidité des échanges de l'information entre citoyens, de la transmission d'une proposition culturelle et sociale, souvent stéréotypées, de la structuration d'un espace public d'échange ou de débat, etc.

Actuellement, les technologies de communication de masse sont omniprésentes, et comme souvent dans l'euphorie des changements, elles servent d'explication aux discours déterministes qui les présentent comme instigatrices des changements sociopolitiques. Ainsi, l'objectif majeur de cet ouvrage de s'interroger sur le rôle supposé déterminant des médias, nouveaux ou classiques, dans la transformation de l'ordre social et politique, des pratiques

professionnelles et des modes de transmission de la culture et des identités.

Par ailleurs, les différents événements récents montrent clairement les interactions et influences mutuelles entre les médias « classiques » et « nouveaux », entre la télévision par exemple et les réseaux sociaux numériques ou encore les téléphones intelligents. L'avènement de ces « nouveaux » médias a-t-il pour autant favorisé l'émergence de nouvelles formes d'expressions et de pratiques organisationnelles, langagières, de mobilisations citoyennes, d'identifications ou de revendications identitaires, culturelles, ou régionales ?

Pour aborder ces thématiques et tenter de répondre à ces interrogations, les diverses contributions de cette publication favorisent les concepts et approches permettant de confirmer quelques certitudes quant à la place sociale des médias ou de livrer des éléments de réponse qui ouvrent de nouvelles perspectives dans ce domaine. A partir de multiples terrains, approches et objets de recherche proposés, il est envisageable d'entreprendre une sorte de conceptualisation du changement à partir de ses réalités et enjeux qu'il s'agisse des mouvements de mobilisations sociopolitiques, de e-démocratie, de « citoyenneté virtuelle », de l'agir militant, du développement socioéconomique, de la transformation du lien social, de l'action à distance de la diaspora, des modes d'écriture journalistiques, etc. Loin de vouloir comparer les mouvements de changement, cette publication consacre la force de la relation entre la technique, le social et le symbolique favorisant de la sorte de saisir les diverses transformations du monde actuel.



# **COMITE SCIENTIFIQUE**

## Comité scientifique

Driss Ablali, Université de Lorraine  
Christian Agbobli, Université du Québec à Montréal  
Abdellatif Ait Heda, Université Ibn Zohr  
Abderrahmane Amsidder, Université Ibn Zohr, Agadir  
Françoise Bernard, Université d'Aix-Marseille  
Marc Bonhomme, Université de Berne  
Stefan Bratosin, Université de Montpellier 3  
Larbi Chouikha, IPSI, Université La Manouba, Tunis  
Fathallah Daghmi, Université de Poitiers  
Mohamed Kamel Doraï, Migrinter, CNRS  
Philippe Dumas, Université du Sud, Toulon-Var  
Jamaa Faouzi, Université Ibn Zohr  
Béatrice Fleury, Université de Lorraine  
Gino Gramaccia, Université Bordeaux  
Pierre Patrick Haillet, Université Cergy-Pontoise  
Francis Jauréguiberry, Université de Pau  
Oumar Kane, Université du Québec à Montréal  
Alain Kiyindou, Université de Bordeaux  
Brahim Labari, Université Ibn Zohr  
Patrice de Labroise, Université de Lille 3  
Abdenbi Lachkar, Université Ibn Zohr  
Jean-Paul Lafrance, Université du Québec à Montréal  
Anne-Marie Lulan, Institut des Sciences de la Communication du CNRS  
Christian Le Moëne, Université de Rennes  
Brigitte Lepez, Université Charles de Gaulle Lille 3  
Aissa Merah, Université de Béjaïa  
Bernard Miège, Université de Grenoble  
Hassan Moustir, Université Mohammed V – Agdal, Rabat  
Loum Ndiaga, Université du Québec en Outaouais  
*Nicolas Pélissier*, Université Nice Sophia Antipolis  
Serge Proulx, Université du Québec à Montréal, Paris Télécom ParisTech  
Olivier Pulvar, Université des Antilles et de la Guyane  
Farid Toumi, Université Ibn Zohr, Agadir  
Jacques Walter, Université de Lorraine

# **COMITE D'ORGANISATION**

## **Comité d'organisation**

Abderrahmane Amsidder, Université Ibn Zohr, Agadir

Fathallah Daghami, Université de Poitiers

Farid Toumi, Université Ibn Zohr, Agadir

Khadija Youssoufi, Université Ibn Zohr, Agadir

Etudiants du Master « Communication des organisations », Faculté des Lettres, Agadir.

Doctorants, Ecole doctorale « Langues et communication », Faculté des Lettres, Agadir

Etudiants : Charène Verrier, Jérémy Picard, Baptiste Létang de DUT SRC2 de l'IUT Angoulême, Université de Poitiers



# **CONFERENCES PLENIERES**



# De l'étatisation à l'amorce d'un processus de désétatisation de l'information : processus irréversible ou une « éclaircie » de plus ?

Larbi Chouikha

Institut de Presse et des Sciences de l'Information. Université de la Manouba Tunisie

L'élément structurant de l'évolution des médias en Tunisie, aujourd'hui, porte sur la variation - inattendue - d'une configuration étatiste qui a perduré durant plus de 50 ans à une situation d'affaiblissement de l'autorité centrale marquée par des paradoxes et des singularités inédits dans l'histoire du pays. En effet, depuis l'indépendance du pays en mars 1956 jusqu'au 14 janvier 2011, date de la fuite de l'ex président Ben Ali, la généalogie et l'évolution de l'Etat tunisien ont toujours façonné le champ journalistique dans son ensemble. Et dans ce sillage, l'habitus des journalistes, leur production, la structuration des entreprises de presse, dépendaient largement du monde politique incarné par l'institution étatique. Or, depuis le 14 janvier 2011 nous sommes passés promptement à une situation marquée d'un côté, par un déficit de l'Etat et de l'autre, par l'irruption dans l'espace public d'un nouvel acteur, incontournable ; « la société civile »<sup>1</sup>. Cette nouvelle donne engendre un paradoxe ; d'une part, la demande sociale exprimée par les publics et les journalistes devient prégnante et, dans le même temps, le rôle et la place de l'Etat face à l'éclosion d'un paysage médiatique - indépendant et pluriel - se posent avec acuité.

## *De l'étatisation de l'information.....*

### *Les limites de l'analyse institutionnelle*

Dans un tel contexte, il ressort que toute étude portant sur la pratique de la liberté de l'information ou à l'accès au champ médiatique, ne peut se réduire à une approche juridique, institutionnelle. Autrement dit, en Tunisie, ce ne sont pas seulement les textes juridiques qui régissent les rapports gouvernants/gouvernés, mais l'interprétation qui sera donnée par l'autorité politique qui, elle-même, fluctue selon les cas et les contextes (Chouikha, 1995). Et la décision de libéraliser les ondes en 2003 ne déroge pas aux dites logiques. En autorisant les personnes privées à devenir propriétaire de stations de radio ou de télévision, les gouvernants mettent en œuvre les mêmes schèmes équivalents à ceux qui imprègnent leur gestion de la presse écrite (Chouikha, 2005, 2006).

<sup>1</sup> Par « société civile », nous entendons, principalement, les ONG de défense de la liberté d'expression, les organisations professionnelles des médias et des journalistes et les formes de mobilisations qu'elles induisent, selon les cas.

### *Les « éclaircies » politico-médiatiques*

Cependant, à l'aune de toutes les crises sociales et politiques qui affectent la société tunisienne et qui menacent l'édifice étatique, le champ politique connaît une « décompression autoritaire » (Bayart, 1991) caractérisée par des « ouvertures » politiques. Et par voie de conséquence, l'évolution des médias et de l'information en sera, elle aussi, marquée, pour un laps de temps, par ces « éclaircies ». Ce fut précisément le cas pendant l'année 1977 avec l'apparition des premiers journaux indépendants et le rôle joué par l'organe du syndicat : « *Ech Chaab* » (le peuple) dans un processus de libéralisation politique. Cette expérience qui n'avait duré que l'éclipse d'une année, avait été marquée par un regain de dynamisme et de curiosité dans le secteur de l'information, ainsi que par une revalorisation de la fonction et du rôle des journalistes. Le nombre et la diffusion des publications non officielles, avaient augmenté en tirage et leur contenu rédactionnel s'était du coup diversifié et enrichi. Le ton, le style et l'écriture journalistique avaient connu un net progrès, et des espaces de libre expression foisonnaient dans ces publications. Mais l'échec de cette expérience et la dure répression qui s'en était suivie, avaient marqué à jamais l'étouffement de toute velléité d'autonomie ou même, de distanciation par rapport à la centralité de l'Etat (Chouikha, 1995). Cette expérience de « décompression autoritaire » sera rééditée en 1981 avec les débuts du pluralisme politique (Chouikha, 2004), et en novembre 1987 après la déposition de Bourguiba et l'accession de Ben Ali à la présidence du pays. En effet, dans une situation « d'ouverture » politique, le champ journalistique, à l'instar du champ politique, peut connaître des dynamiques contradictoires qui sont généralement impulsées par le « haut ». Par contre, dans des situations de « fermeture », le champ journalistique prendra la configuration d'un appareil au sens de Bourdieu<sup>2</sup>, où toutes les formes de résistances et de luttes collectives se trouveront annihilées au nom de « l'intérêt général du pays » ou encore, de la « contrainte nécessaire »<sup>3</sup>. Et c'est précisément ce mécanisme qui semble être la consécration du style de gouvernement néo patrimonial.

### *Des premiers espaces autonomes à la chute de Ben Ali*

A partir des années 2000, sous les effets croisés des technologies de la communication, de la mondialisation des échanges et de la demande sociale, le monde des médias et des journalistes en Tunisie allait connaître des mutations plurielles et variées. Les espaces d'expression s'élargissent et l'aspiration des journalistes à plus d'autonomie et leur tentation à vouloir briser des tabous, deviennent plus grandes (Chouikha, 2001). En effet, ce qui

---

<sup>2</sup> - p.136, in Questions de sociologie, Les Editions de Minuit, Paris, 1980.

<sup>3</sup> - Définie comme « celle de la légitimation de la domination par association du pouvoir, détenteur des moyens de coercition, à un ensemble de symboles, normes et valeurs transcendants les conflits », p.13 in, Introduction à l'ouvrage collectif (sous la direction de Michel Camau, 1987)

est inédit dans l'histoire de la Tunisie contemporaine, pour la première fois, des individus et des groupes peuvent ainsi aménager des espaces d'autonomie dans lesquels des idées et des informations les plus contradictoires, circulent en déjouant souvent le contrôle étatique. La meilleure illustration provient des opposants en exil qui avaient investi les canaux de télévision via les satellites pour s'adresser directement aux populations du pays, défiant ainsi les pouvoirs politiques en place<sup>4</sup>. Par le truchement des émissions d'informations et des *talk-show* à l'américaine que diffusent des télévisions arabes comme la chaîne *El Jazeera* ou les chaînes animées par des opposants tunisiens, les téléspectateurs découvrent pour la première fois, des personnalités de l'opposition, vivant en exil ou réduites au silence par les autorités de leur pays. Et ce même intérêt pour les émissions des télévisions trouve son prolongement, et parfois même s'aiguise davantage au contact d'Internet. Les *news*, les forums de discussions et les journaux *on line*, et par la suite, les réseaux sociaux numériques, permettent de diffuser des contre informations, de critiquer ouvertement les dirigeants du pays. Et dans tous les cas, le recours aux *hi'yâl* (ruses) permet de déjouer les formes de censure et de surveillance imposées par l'État pour bloquer l'accès aux sites qu'il juge « subversifs ». Ainsi l'usage des « *proxy* », -°sites intermédiaires servant de caches entre l'internaute et le site qu'il veut utiliser-, se généralise, à chaque fois que des sites sont interdits d'accès par les fournisseurs nationaux (Bras, 2003). Dans ce sillage, les *hi'yâl* donnent libre cours à un esprit de créativité et de débrouillardise dans l'usage de ces technologies, développant en même temps entre les utilisateurs, des formes de solidarité entre eux dans la contestation du pouvoir politique (Lecomte, 2010). A titre d'exemple, la lettre de diffusion critique contre le pouvoir politique, *Tunisnews*, était une parfaite illustration d'immersion dans un espace médiatique autoritaire (Chouikha, 2009). Mais il arrive que les autorités sévissent comme ce fut le cas pour Zouhayr Yahyaoui, l'animateur du site au contenu caustique, *Tunezine*, créé en l'an 2000. Il fut le premier internaute tunisien à avoir été condamné et incarcéré en juin 2002, à deux ans de prison ferme, pour : « *Propagation de fausses nouvelles* » et « *utilisation frauduleuse délibérée de lignes de communications* » (*log-in pirates et proxy*)<sup>5</sup>. Il semble aujourd'hui admis que le recours au numérique via Internet, aux TIC, aux télévisions satellitaires, a ouvert de nouvelles perspectives de contestation aux obstacles érigés par l'État : la révélation des documents confidentiels par *WikiLeaks* et les actions des *Anonymous*, les usages des téléphones mobiles pour diffuser des sons et des images sur les télévisions satellitaires, les formes de protestation sur le *Web* qui débordent dans l'espace public, etc., (Chouikha, Gobe, 2011 ; Lecomte, 2011).

A l'amorce d'un processus de désétatisation de l'information

---

<sup>4</sup> Ce fut le cas des deux chaînes animées par des opposants à Ben Ali *El Moustaquilla*, *Al Hiwar* Attounsi, qui, dans les années 1999 jusqu'aux années 2003 diffusaient chaque semaine, à partir de l'étranger, des émissions à l'adresse des Tunisiens.

<sup>5</sup> Il décédera subitement d'une crise cardiaque quelques mois après son élargissement.

Au lendemain du 14 janvier 2011, le champ médiatique subit les soubresauts de ce paradoxe : D'un côté, la suppression du ministère de la Communication<sup>6</sup>, l'abrogation du Code de la presse de 1975<sup>7</sup> et la levée des obstacles érigés contre la libre expression ont permis l'avènement des nouveaux acteurs et la libre diffusion de toutes les expressions. Mais dans le même temps, cette situation « d'ouverture » se singularise cette fois-ci, par l'absence d'une autorité centrale et d'un cadre juridique et institutionnel à même de réguler le monde des médias et des journalistes<sup>8</sup>. La conséquence qui découle de ce paradoxe, c'est que les journalistes qui ont vécu plus d'un demi-siècle<sup>9</sup> sous une chape de plomb, se sont trouvés livrés à eux-mêmes, dans l'obligation d'agir dans un espace de liberté totale dans lequel ils n'étaient préparés ni professionnellement, ni culturellement. De plus, du fait même des conséquences de sa dépendance au pouvoir politique depuis les années de l'indépendance, le monde des médias et des journalistes est loin de constituer un corps homogène, soudé et cimenté par les principes qui régissent la profession. Et de surcroît, dans cette phase de transition, l'absence de transparence au sein des entreprises de presse, la précarité de la profession de journaliste, risquent de dévoyer la mission des médias pour en faire des instruments entre les mains des acteurs politiques et économiques puissants. A la lumière des événements politiques qui ponctuent le processus transitionnel, nous pouvons circonscrire trois moments fondamentaux qui vont peser sur l'évolution du champ médiatique. Le premier, se constitue autour des réformes à entreprendre. Il est marqué par la formation des instances promotrices des réformes pour asseoir un paysage médiatique, démocratique et pluriel. Cette phase fondatrice s'étalera de mars 2011 jusqu'aux élections de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC)<sup>10</sup> en octobre 2011. Le second moment coïncide avec l'émergence du gouvernement de la Troïka<sup>11</sup> et celui-ci se distinguera par ses réticences et sa frilosité à poursuivre l'élan des réformes initiées précédemment. Mais le développement de la violence politique et la focalisation du débat public sur les questions de l'identité et de la religion ont alimenté une tension politique qui a contribué à scinder la société tunisienne en deux pôles antagoniques, l'un « islamiste » et l'autre « séculariste ». Ce clivage conduira à une grave crise politique qui débouchera sur la suspension des travaux de l'ANC. Enfin, la dernière période qui a démarré à la fin de janvier 2014, se caractérise par le retour de la confiance entre gouvernants et gouvernés à la faveur de la politique du « consensus » adoptée par tous les

---

<sup>6</sup> Structure de contrôle des médias du temps de l'ex président Ben Ali.

<sup>7</sup> Qualifié par les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme de *liberticide*. Cf, Larbi Chouikha, 1992. pp. 71-119.

<sup>8</sup> Cas unique dans l'histoire de la Tunisie, ces bouleversements émanent du « bas » et ne sont encadrés ni par un leadership ni par un mouvement omnipotent.

<sup>9</sup> Depuis l'avènement d'un État indépendant en mars 1956.

<sup>10</sup> Destinée à rédiger une nouvelle Constitution pour le pays.

<sup>11</sup> Une coalition au pouvoir constituée au lendemain des élections du 23 octobre 2011, formée essentiellement du mouvement islamiste *Ennahdha* et de ses deux alliés « laïcs » de moindre importance numérique, le Congrès pour la République (CPR) et le parti *Ettakatol*,

acteurs politiques. Cette démarche « consensuelle » se matérialisera par le retrait d'*Ennahdha* du gouvernement et son remplacement par une nouvelle équipe formée de ministres « technocrates », sans affiliation partisane connue. Mais ce climat de confiance demeure entaché par les nombreux défis et pesanteurs qui rendent encore ardue la réalisation des réformes.

### *L'élan des réformes*

Pour combler le vide juridique et institutionnel qui perdurait dans le secteur des médias depuis le départ de Ben Ali et en prélude aux élections de l'Assemblée Nationale Constituante, des instances publiques indépendantes pour la réforme des médias ont commencé à voir le jour. La principale d'entre elles, directement concernée par le chantier des réformes, a été l'Instance nationale indépendante pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC). Dotée uniquement d'une compétence consultative, l'INRIC était principalement chargée « d'émettre des propositions sur la réforme du secteur de l'information et de la communication tout en observant les normes internationales en matière de liberté d'expression »<sup>12</sup>. Son ambition fut de développer le cadre juridique de l'information et de la communication en vue de hisser le droit tunisien de la communication au niveau des normes en vigueur dans les pays démocratiques<sup>13</sup>. Elle avait également pour mission d'asseoir une nouvelle culture de service public au sein des médias publics et d'émettre des avis à propos des nominations à la tête desdits médias. L'INRIC a rendu public ses recommandations en vue d'autoriser des nouvelles stations de radio et des chaînes de télévision à émettre ou à diffuser, conformément au cahier de charges qu'elle a élaboré à cette fin. Elle a contribué à élaborer un dispositif juridique portant sur l'accès aux documents administratifs du 11 juin (le décret-loi n°54), destiné à lutter contre la culture du secret d'Etat et à consacrer le droit de chacun, sans restriction de citoyenneté, à y avoir accès (Chouikha, 2014).

Deux autres structures ont été créées pendant la première phase de la transition, et la réforme des médias avait constitué une des charpentes de leurs activités respectives : La sous-commission de la presse et des médias qui dépendait du comité des experts de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique (HIROR, sorte de mini parlement). Cette sous-commission était chargée d'élaborer, en concertation avec l'INRIC, les nouveaux textes devant régir les médias (presse écrite et audiovisuel) : la législation sur la presse, l'impression et l'édition qui est construite autour de quatre chapitres qui portent respectivement sur le régime des entreprises de presse, le statut du

---

<sup>12</sup> Article 2, Décret-loi N°10-2011 du 2 mars 2011

<sup>13</sup> Le bilan de son action est consigné dans le Rapport général de l'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC). *Etat des lieux et voies des réformes*, septembre 2012. [En ligne]. <http://www.inric.tn/rapports/fr/flip/index.html>.

journaliste professionnel, le droit de rectification et de réponse et la responsabilité pénale<sup>14</sup>. Et le texte juridique qui consacre la liberté de la communication audiovisuelle et qui dote le pays d'un instrument de régulation des médias audiovisuels : Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA)<sup>15</sup>. Enfin, la dernière structure est l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) qui a supervisé les élections du 23 octobre 2011. C'est une autorité administrative indépendante qui a eu pour mission de s'occuper de l'organisation matérielle des élections, ainsi que du contrôle de la transparence et de la sincérité du scrutin. La réglementation des médias et leur régulation pendant une campagne électorale ont été dévolues, pour la première fois, à cette dite instance indépendante (Chouikha, 2012).

Ces trois instances qui ont initié le cadre juridique et institutionnel des médias pour la période électorale, ont, aujourd'hui, toutes disparu de la scène publique, soit du fait de l'achèvement de leur mission (ISIE)<sup>16</sup> soit elles se sont auto dissoutes comme l'INRIC (juillet 2012) et le comité des experts rattaché (HIROR) (août 2012), après plusieurs déboires avec les gouvernements issus des élections.

### *Polarisation et crise de confiance*

Au lendemain de l'élection de l'Assemblée Nationale Constituante à l'issue de laquelle, le mouvement *Ennahdha* avait remporté 89 sièges sur les 217 en compétition, on aurait pu penser que ces diverses instances allaient continuer de fonctionner d'une manière ou d'une autre. En effet, les membres de ces instances pouvaient se targuer de disposer de compétences et d'expérience les rendant plus à même que d'autres à conduire le pays sur la voie des réformes démocratiques à introduire dans le paysage médiatique. Cependant, aucune des trois instances n'a survécu. L'Instance Nationale pour la Réforme de l'Information et de la Communication (INRIC) a annoncé le 4 juillet 2012 qu'elle mettait fin à son travail faute de pouvoir accomplir sa mission : « ...l'INRIC exprime son refus de continuer de servir de décor, alors que la situation du secteur est en régression. Elle estime qu'il n'y a plus de raison valable de poursuivre ses activités et annonce donc sa décision de mettre fin à sa mission<sup>17</sup> ». En fait, les raisons de son autodissolution portaient, d'une part, sur les nominations à la tête des radios nationales et régionales décidées par le gouvernement le 2 juillet 2012, sans concertation préalable avec l'INRIC<sup>18</sup> et

---

<sup>14</sup> Décret-loi n°115 Journal officiel n°84 en date du 4 novembre 2011

<sup>15</sup> Décret-loi n°116 du 2 novembre 2011

<sup>16</sup> La dissolution juridique de l'ISIE ne sera effective qu'après l'élection des nouveaux membres de l'ISIE par l'ANC.

<sup>17</sup> Cf, communiqué du 06 juillet 2012 (traduction française) [http://www.inric.tn/fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=46&Itemid=154](http://www.inric.tn/fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=46&Itemid=154), dernière visite : le 16/08/2013

<sup>18</sup> Pourtant, le décret-loi n° 2011-10 du 2 mars 2011 qui constitue l'acte de naissance de l'INRIC, l'énonce explicitement parmi ses mandats.



d'autre part, l'INRIC s'élève contre le refus du gouvernement d'appliquer le décret-loi n°2011-116 du 2 novembre 2011 portant création d'une instance de régulation la HAICA. En refusant de miser sur l'expérience acquise par ces instances, les gouvernants (deux gouvernements à dominante *Ennahdha* vont se succéder depuis les élections) allaient créer les conditions d'une crise de confiance entre acteurs du processus transitionnel. Cette crise est alimentée par la détérioration de la situation économique, sociale et sécuritaire, et la tentation d'*Ennahdha* d'exercer son hégémonie sur l'appareil d'État et le secteur des médias. De fait, *Ennahdha* a entretenu le doute sur ses réelles intentions politiques chez une partie des Tunisiens que la victoire du parti islamiste avait déjà mise en émoi. En fait, son attitude montre que ses schèmes à l'égard des médias demeurent inchangés depuis les années d'indépendance. A la différence toutefois, que leur velléité à vouloir contrôler les médias bute sur une nouvelle donne incarnée par l'irruption de la « société civile » et l'influence de celle-ci sur les décisions gouvernementales. Et c'est sous la pression de l'opinion publique, que les gouvernements se trouveront acculés à faire marche arrière. Le 17 octobre 2012, une première en Tunisie, les journalistes de tous les médias confondus observent une grève générale pour dénoncer les atteintes à la profession et pour revendiquer une protection juridique et une amélioration des conditions morales et matérielles<sup>19</sup>. Le jour même, le gouvernement annonce, dans un communiqué ; d'une part, que les deux décrets -lois (115 et 116) qui réglementent les médias ont été activés, soit une année après leur publication au Journal Officiel, et d'autre part, qu'il allait revenir sur les nominations à la tête des entreprises publiques des médias. Quant à la mise sur pied de la HAICA, sa composition sera rendue publique le 3 mai 2013 après moult tractations entre les composantes de la Troïka, portant sur le choix des membres<sup>20</sup>. Mais l'intensité de la violence politique monte d'un cran en 2013 avec les assassinats de deux leaders de l'opposition et la multiplication d'actions terroristes contre des militaires. Ces évènements sanglants débouchent sur une grave crise politique qui pousse le président de l'ANC à suspendre les travaux de cette assemblée pendant deux mois. En septembre 2013, pour tenter de sortir de l'impasse politique, un Quartet constitué des organisations syndicales et professionnelles plutôt proches de l'opposition séculariste, propose « une feuille de route » destinée à parachever la transition par l'organisation des élections présidentielles et législatives. Ce « plan » prévoit notamment, le départ d'*Ennahdha* du gouvernement et son remplacement par un Premier ministre et une nouvelle équipe constitués de « technocrates ». Après moult hésitations et attermoiements, les dirigeants d'*Ennahdha* acceptent cette « feuille de route » et décide de se retirer du gouvernement

---

<sup>19</sup> Cf, le communiqué du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) appelant à la grève générale en date du 14 octobre 2012

<sup>20</sup> [http://www.liberation.fr/medias/2013/05/15/la-tunisie-entame-son-printemps-mediatique\\_903167](http://www.liberation.fr/medias/2013/05/15/la-tunisie-entame-son-printemps-mediatique_903167)

### *La confiance retrouvée mais fragilisées par les nombreux défis*

Dès sa prise de fonction (fin janvier 2014), le nouveau premier ministre (Mehdi Jomâa, 51 ans) affiche sa volonté de respecter le cadre juridique et institutionnel qui règlemente le paysage médiatique et qui interdit toute ingérence du gouvernement dans la gestion de ce secteur. Il annonce que les nominations à la tête des médias publics seront revues, et pour corroborer ses propos, il rend public (début février 2014, une première en Tunisie) un appel à candidature pour pourvoir aux fonctions de PDG des établissements des radios et télévisions publiques. Pour réhabiliter le rôle de la HAICA et conformément aux dispositions du décret-loi 116 sur la communication audiovisuelle (Cf, note 16, p.5), le texte du communiqué précise que : « Le dépouillement des dossiers de candidature sera assuré par la présidence du gouvernement conjointement avec la Haute autorité indépendance de la communication audiovisuelle (Haica) »<sup>21</sup>. Et sur cette lancée, il rétablit le dialogue avec les organisations professionnelles des journalistes et des propriétaires des médias.

Cependant, les conditions dans lesquelles se déploient les médias, aujourd'hui, sont loin d'être propices. La période d'inactivité des textes juridiques a engendré des pratiques illicites qui perdurent encore en toute impunité : absence de ligne éditoriale, opacité financière, transgressions fréquentes des dispositions éthico professionnelles<sup>22</sup>,... De plus, la plupart des entreprises de presse qui existe, sont dépourvues de structures internes destinées à promouvoir et à protéger les principes éthico professionnels tels que les conseils de rédaction<sup>23</sup>, les conférences de rédaction, les chartes rédactionnelles... Et de surcroît, les conditions de travail et matérielles des journalistes demeures précaires. A propos de la HAICA, celle-ci ne dispose pas suffisamment de moyens pour pouvoir agir avec fermeté sur les entreprises contrevenantes<sup>24</sup>. De plus, elle doit faire face à d'énormes défis représentés par la quinzaine de chaînes de télévision qui diffusent, via les satellites, sans autorisation légale, parmi lesquelles, des chaînes subventionnées par des capitaux en provenance des pays du Golfe arabe<sup>25</sup> ; et tout autant aussi pour les stations de radio<sup>26</sup>. Et cette confusion risque de s'exacerber encore à l'approche des élections prévues pour la fin de cette

---

<sup>21</sup> <http://www.tunisiait.com/article.php?article=14139#.UwMSKJseqDV>

<sup>22</sup> Cf, retombée de presse sur le premier rapport de l'Observatoire sur la déontologie pour la presse écrite de l'année 2013. <http://www.leconomistemaghrebin.com/2014/01/20/salut-medias-passion-metier/>

<sup>23</sup> Rapport spécial : Les conseils de rédaction dans la presse publique tunisienne. Expériences et défis, publié par l'Observatoire du Centre de Tunis pour la Liberté de la Presse. Septembre 2013, <http://www.ctlj.org/index.php/fr/rapports>

<sup>24</sup> Dix mois après son démarrage, elle rendra public les cahiers de charge pour l'octroi de licences aux nouvelles stations de radio et des chaînes de télévisions, le 6 mars 2014 [www.haica.tn](http://www.haica.tn)

<sup>25</sup> [http://www.liberation.fr/medias/2013/05/15/la-tunisie-entame-son-printemps-mediatique\\_903167](http://www.liberation.fr/medias/2013/05/15/la-tunisie-entame-son-printemps-mediatique_903167)(dernière visite, le 16/08/2013)

<sup>26</sup> Radios privées. Comment éviter l'anarchie ?, in *Leaders* N°29, Octobre 2013,

année. Pour le secteur de la presse écrite qui n'est pas soumis au régime de la régulation institutionnelle à l'instar des médias audiovisuels, l'idée de créer un Conseil de presse ne semble pas recueillir l'assentiment de tous les professionnels.

Aujourd'hui, la configuration de l'espace public, la situation des médias et des journalistes, l'évolution du pays dans son ensemble, se distinguent par leur caractère exceptionnel dans l'histoire de la Tunisie indépendante. À cet égard, il serait hasardeux de faire des prédictions tant la situation est imprévisible et pleine de surprises. D'autant plus, que *la transition démocratique* telle qu'elle est ressassée dans le discours des acteurs politiques ou ceux des représentants de la « société civile », apparaît comme un artefact au contenu, aux objectifs, aux méthodes, imprécis, ambigus, voire contradictoires, parfois. Et pour cause, *la culture démocratique* en Tunisie n'a ni de profondeur historique ni d'assise sociale (Chouikha, Gobe, 2009). Et de plus, l'environnement géopolitique dans lequel se trouve le pays n'est pas propice à l'avènement d'institutions démocratiques et à la propagation d'une culture démocratique ; la situation en Libye et les événements en Égypte en sont une parfaite illustration. En plus de ces raisons, il convient de souligner qu'un processus transitionnel n'est pas- forcément- une rupture totale et irréversible avec les pratiques et les schèmes d'antan. Par conséquent, cette transition- insolite et singulière- peut avoir deux effets, foncièrement contradictoires. Elle peut déboucher sur des situations totalement nouvelles et inédites, caractérisées par un regain de créativité, d'intelligence et d'imagination en vue d'esquisser un nouveau paysage médiatique réellement indépendant, transparent et démocratique ; comme elle peut, tout simplement, renouer avec les mêmes pratiques et les mêmes schèmes que ceux qui avaient cours avant le 14 janvier 2011 pour aboutir, une nouvelle fois, à une « éclaircie » politico médiatique<sup>27</sup>.

## ***Bibliographie***

- 
- BAYART J-F., 1991, « La problématique de la démocratie en Afrique noire. La Baule, et puis après ? », *Politique africaine*, n°43, 5-20
- BRAS J-P., 2003, « Ordre public, politiques publiques et Internet en Tunisie », in F Mermier (Ed), *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Maisonneuve-Larose
- CAMAU M., 1987, « Tunisie au Présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ? » (Dir, Michel Camau). Ed du CNRS Paris, 1987.
- CHOUIKHA L., 2014 « La difficile entreprise de réformer les médias en Tunisie », *Communication*, Vol. 32/1 | 2013 Département Communication et Information de l'Université Laval, Québec, Canada, mis en ligne le 06 mars 2014, URL : <http://communication.revues.org/4692>

---

<sup>27</sup> CF, Chap. 1 para 2, p2 « Les éclaircies politico médiatiques ». Mais aussi, Larbi Chouikha. Et si ce n'était qu'une éclaircie de plus.... ? In, La Presse de Tunisie, *Hors-série*, « Médias en Tunisie : Libres mais jusqu'à quand ? ». Tunis, mai 2012

- CHOUIKHA L., 2012, « L'Instance supérieure indépendante pour les élections et le processus électoral tunisien : un témoignage de l'intérieur », *Confluences Méditerranée*, n°82, L'Harmattan, pp 171-185
- CHOUIKHA L., GOBE E., 2011, « La force de la désobéissance : retour sur la chute du régime de Ben Ali », *Tiers-Monde*, Hors-série, 2011, p. 219-226.
- CHOUIKHA L., 2009, « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de *Tunis news* », in Khadija Mohsen-Finan (dir.), *Les médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles/Aix-en-Provence, Actes Sud/MMSH.
- CHOUIKHA L., GOBE E., 2009, « Les organisations de défense des droits de l'Homme dans la formule politique tunisienne : acteurs de l'opposition ou faire-valoir du régime ? », *L'Année du Maghreb 2009*, Paris, CNRS Editions, 2009, p. 163-182.
- CHOUIKHA L., 2005/2006, « L'audiovisuel en Tunisie : une libéralisation fondue dans le moule étatique », in *L'Année du Maghreb*, CNRS Editions (France)
- CHOUIKHA L., 2004, « Pluralisme politique et presse d'opposition sous Bourguiba », in Camau Michel et Geisser Vincent (dir.), *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, Paris et Aix-en-Provence, Karthala, Coll. Science politique comparative
- CHOUIKHA L., 2001, « Autoritarisme étatique et débrouillardise individuelle : Arts de faire, paraboles, Internet, comme formes de résistance, voire de contestation », in *Les Cahiers de Confluences* sur « Tunisie : la société contre le régime », Ed L'Harmattan, mars 2001
- CHOUIKHA L., 1995, « Propriétés et particularités du champ politico-journalistique en Tunisie », in *Revue NAQD Revue d'études et de critique sociale*, n°8/9, Alger, Algérie, septembre 1995, consacré aux Médias, communication et sociétés.
- CHOUIKHA L., 1992, « Fondements et situation de la liberté de l'information en Tunisie, essai d'Analyse », in *L'Information au Maghreb*. Ouvrage collectif sous la direction de W. S. Freund. Cérès Productions, Tunis, pp. 71-119
- LECONTE R., 2010, « L'anonymat comme « art de résistance » Le cas du cyberspace tunisien ». [www.revue-terminal.org/www/articles/105/T105p55-68.pdf](http://www.revue-terminal.org/www/articles/105/T105p55-68.pdf)
- LECONTE R., 2011, « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux », In *L'Année du Maghreb*, VII | 2011
- SHARABI H., 1996. *Le néo patriarcat*. Mercure de France, Paris 1996.

# La nouvelle information/communication, une des clés de la conquête de la démocratie 2.0 ?

Jean-Paul Lafrance

Université du Québec à Montréal

En analysant le rôle et la fonction de médias socionumériques (RSN) dans le déclenchement des révoltes populaires récentes, l'auteur constate que leurs effets ne sont pas automatiques, mais qu'ils peuvent être des outils puissants d'expression, de contestation et de mobilisation. En effet, les réseaux sociaux sont des organisations égalitaires, non hiérarchiques, sans autorité centrale structurante, mais leur action est souvent volatile et sous l'emprise des émotions qui s'expriment sur le moment, par opposition aux réseaux traditionnels qui établissent des liens forts entre leurs membres. En fait, dans les révoltes qui ont réussi et perdurent, il y a les réseaux sociaux traditionnels structurés, comme des syndicats ou des groupes de gauche (Tunisie), des organisations étudiantes (Québec), des partis d'opposition (Ukraine), etc. L'auteur ne se contente pas de décrire les usages des TIC, mais se permet aussi d'anticiper les changements nouveaux intervenus ou à intervenir dans un avenir rapproché dans les esprits.

Dans un article percutant paru en octobre 2010 dans le *New Yorker*, le journaliste et essayiste Malcolm Gladwell examine le militantisme et l'engagement politique au temps de Facebook et de Twitter. Selon lui, le militantisme qui défie le statu quo et s'attaque en profondeur aux problèmes sociaux ne se fait pas d'un clic de souris exécuté devant son ordinateur dans le confort de son foyer ; le militantisme et l'engagement politique commandent à la fois de la discipline, un sens du risque et du danger, un authentique engagement de l'organisation. Or, qui dit organisation, dit hiérarchie, concept qui n'existe pas dans les réseaux socionumériques qui sont par définition ouverts, fluides, égalitaires, sans règlements et sans autorité centrale structurante. Malcolm Gladwell faisait remarquer que « les réseaux sociaux sont extraordinairement efficaces à augmenter la participation, mais ils y parviennent précisément en diminuant le niveau de motivation que la participation requiert ». En d'autres mots, rien de plus facile que de voter sur le Web, d'y donner son opinion ou son appui, de relayer des informations, mais concrètement, politiquement, socialement, ça ne change pas le monde !

Mais pourtant ! À la suite de l'embrasement de tout le Moyen-Orient depuis janvier 2011 et du rôle joué par *Twitter*, *Facebook* et le téléphone mobile, peut-on encore sous-estimer l'apport des réseaux sociaux numériques (RNS) dans le soulèvement des foules en Tunisie, en Egypte, à Bahrein, en Libye... On sait où la révolte populaire a commencé, on ne sait ni où ni quand elle s'arrêtera. Personne ne l'avait prévue, pas même les milliers d'agents secrets de toutes les superpuissances et tous les miliciens de ces dictatures du Golfe. Combien de fois avons-nous entendu dire que les populations arabo-musulmanes étaient insensibles à l'utilisation de ces technologies hypermodernes ! Personne n'avait crû non plus à l'effondrement de l'URSS, ni à la chute du mur de Berlin ! On ne sait jamais quand la peur tombe devant les forces armées des régimes autoritaires. Après coup, il est facile de dire quelles ont été les

causes des soulèvements (la crise économique, l'absence de futur pour cette masse de jeunes très instruits, la corruption et le népotisme des autorités en place, le vieillissement des structures du pouvoir, la résistance des citoyens, etc.) et le rôle des systèmes de communication dans ces pays qui contrôlaient pourtant à la fois les réseaux traditionnels et nouveaux de diffusion (par exemple, même Al Jazeera était interdit en Tunisie, de même qu'Internet) ; les journalistes et les blogueurs qui osaient critiquer les dirigeants étaient systématiquement emprisonnés. Un jeune homme s'immole par le feu ou un manifestant se fait martyriser à mort à Alexandrie en Égypte et voilà que des milliers, des centaines de milliers de jeunes, se retrouvent dans les rues de Tunis, du Caire, de Sanaa, etc., à l'appel des RSN. Jamais *Twitter*, *Facebook* et la blogosphère n'ont eu une telle visibilité politique dans l'histoire récente du Web social.

Pourtant, avant de surestimer et même de mystifier la puissance des nouveaux médias, il y a lieu de s'interroger quelle fut l'influence exacte de ceux-ci dans les mouvements de protestations actuelles au Moyen-Orient, dans les manifestations du type *Occupy Wall Street* ou *l'appel des indignés*, dans les marches monstres qu'il y a eu à Moscou, en Ukraine, en Espagne, dans les tintamarres que les étudiants québécois ont organisés jour après jour dans les rues de Montréal, etc. ? Autre question importante : quel est le rôle exact des jeunes actuels férus de TIC dans l'organisation de ces protestations publiques à cette époque où l'on a trop tendance à accuser ceux-ci d'être apolitiques et plus intéressés à jouer sur leur *iPhone* et leurs consoles de jeu vidéo ? Il est important de comprendre que ce n'est pas la **révolution 2.0** qui a inventé les thèmes de la contestation qui fait suite au climat délétère qui sévit actuellement dans le monde suite aux scandales financiers qui frappent les banques, les États, les entreprises et les individus, suite à l'état de pauvreté qui assaille les classes moyennes et l'augmentation du taux de chômage, suite à la privatisation galopante des services publics de santé, de sécurité sociale et d'éducation, etc.

En un mot, la révolution 2.0 n'a pas inventé les raisons de la révolte, mais elle a donné aux jeunes et aux moins jeunes des outils d'expression, de contestation et de mobilisation qu'ils n'avaient pas avant et dont ils se servent maintenant avec habileté.

### *Le déclenchement de la révolte*

---

Albert Camus<sup>1</sup> définit la révolte comme un moment où l'opprimé considère que son oppression va trop loin et qu'il doit risquer sa situation ou même sa vie. D'abord, la révolte est ressentie dans son corps, dans ses tripes, comme un écœurement généralisé, avant d'être intellectualisé. Mais la révolte est en général d'abord un sentiment individuel. Comment devient-elle collective ? Comment mène-t-elle à la nécessité d'en parler à d'autres, comment aboutit-elle à une action collective libératrice ?

---

<sup>1</sup> Albert Camus, lui-même algérien de naissance, *l'homme révolté*, livre de poche, 1951.

Un jeune vendeur ambulant de Sidi Bouzid près de Tunis, Mohamed Bouazizi, tente de vendre son stock à la sauvette ; une policière le gifle et tente de lui confisquer sa marchandise et voilà que le jeune revient un peu plus tard, s'asperge de matière inflammable et s'immole en face du gouvernorat. Voilà le fait qui est à l'origine de la révolution tunisienne, le 17 décembre 2010. Ce geste entraîne la cascade d'événements que l'on sait : le martyr du jeune homme, la révolte de la rue tunisienne, la chute de Ben Ali... et le début de la révolution arabe qui a enflammé tout le Moyen-Orient.

Même scénario en Égypte où Khaled Mohamed Saïd est devenu un martyr, symbole de la dictature policière et a contribué au déclenchement de la révolution en ce pays. Sa mort survient après son arrestation par la police et probablement suite aux tortures infligées par celle-ci. Peu après, les photos de son visage défiguré sont diffusées sur les réseaux sociaux indiquant qu'il aurait été battu à mort. Autre phénomène important : l'**effet viral** de la photo du visage de Khaled Saïd, prise à la morgue par son frère et diffusée sur le blogue de Wael Ghonin, créateur d'une page *Facebook* intitulé « *We are all Khaled Saïd* ». Cette icône de la révolte égyptienne appela à manifester et fut arrêtée par la police ; il fut détenu 12 jours par les forces de sécurité et libéré sous la pression de la rue. Son mot d'ordre fut repris par des dizaines de milliers de jeunes.

**L'effet mobilisateur des réseaux sociaux.** - La force des RSN, c'est d'être des systèmes ouverts, très ouverts, parce que n'importe qui, dans *Twitter* par exemple, peut *reTwitter* n'importe quel message, sans demander la permission pour le faire au producteur du message ; c'est ce qui explique sa force de contagion. *Twitter* est un système ouvert sur d'autres réseaux, sur tous les réseaux. Certains appellent le contenu des 140 caractères de *Twitter* un signal, sinon un bruit, avant qu'il ne devienne une information significative, quand celle-ci prend toute son importance en cheminant dans les réseaux. La pratique courante sur *Twitter* du **retweeting**, qui consiste à relancer sans cesse le message à l'attention de ceux qui peuvent le lire, permet d'observer un **phénomène de propagation** que certains comparent à la force de diffusion des rumeurs. Un message émis par un parfait inconnu peut, par l'intermédiaire des *retweets*, vous arriver en quelques minutes, pour peu qu'entre vous et cet inconnu se trouvent un ou plusieurs intermédiaires qui l'ont jugé suffisamment intéressant pour le *retweeter* dans leur réseau.

Les RSN sont donc surtout un moyen d'**accompagner** la révolte, mais ne crée pas *ex nihilo* la révolte. Les moyens qui sont mis de l'avant par notre fascination au sujet des nouvelles technologies, sont multiples et ne sont pas toujours que numériques, comme le téléphone (analogique), les tracts, les manifestations, l'écriture sur les murs, le bouche-à-oreille<sup>2</sup>. Dans la littérature scientifique sur les TIC, on ne parle souvent que des moyens technologiques nouveaux, mais il faut aussi parler de tous les moyens d'information et de communication dont se servent les jeunes avec brio. Par exemple, dans la révolte étudiante québécoise, ceux-ci ont su créer un symbole fort pour identifier leur lutte, le fameux **carré rouge** que le gouvernement et

---

<sup>2</sup> Voir le blogue de Zébouté, en février 2011.

certaines organisations ont tenté d'en interdire le port sur la chemise<sup>3</sup>. Les étudiants ont aussi été extraordinairement présents dans les médias, donnant des conférences de presse, des interviews ; ils ont utilisé le tintamarre à tous les soirs, pour rendre « sonores » leurs manifestations, etc.

Les médias sociaux n'offrent pas la même structure organisationnelle et technique que les médias classiques qui sont d'abord et avant tout des **médias de diffusion**. Ces derniers présentent le schéma du point à masse : à partir d'une source unique, on diffuse un contenu à une multitude d'individus. Les RSN sont des **médias de groupe**, tout en ayant la capacité de se personnaliser ; ils s'adressent d'un individu à un individu dans une relation de confiance, mais ils ont aussi la capacité de se propager à grande vitesse dans un réseau ouvert. Voilà pourquoi ils sont si difficiles à contrôler, sinon en employant des ressources de surveillance énormes.

*Twitter* serait-elle la version technologique de ce que l'on appelle *la rue arabe* ? Ce qu'on pourrait appeler le *Twitter pote à pote*, c'est-à-dire tout simplement raconter verbalement dans la rue ce qu'on a vu (tweet) et raconter ce qu'on m'a raconté (retweet). « *Il est possible de déclencher une révolution en quelques clics, mais ensuite, c'est le peuple qui fait la révolution* », estime cependant la militante Gigi Ibrahim<sup>4</sup>. En fait la révolution égyptienne, ce fut une révolution de la rue, de mobilisation, de cris et de vociférations sur la place Tahrir, du sang versé par la répression des forces armées. Mais comment en est-on arrivé là ?

Rappelons-le encore une fois, les RSN ne créent pas **l'objet de la révolte**, ils n'en sont pas la cause, mais ce sont des médias d'une étonnante efficacité ; ce sont des médias de réaction et des **amplificateurs d'émotions**, au moment où les individus vivent intensément la révolte qu'ils ressentent sous le mode de l'indignation, du trop plein de frustration et de privation de liberté. À preuve, les utilisateurs de *Twitter* ne sont pas estimés à plus de 5% à 10% tout au plus de la population et pourtant leur action peut être décisive.

### *La symbiose entre médias sociaux et médias traditionnels*

Il est clair que l'usage des médias socionumériques est indispensable dans les pays où l'État a verrouillé l'accès à tous les journaux écrits et électroniques, car il est difficile sinon impossible de contrôler des millions de téléphones ou d'ordinateurs, comme ce fut le cas dans la Tunisie de Ben Ali. Maintenant que tous les téléphones intelligents sont dotés d'un objectif photographique, les images captées par n'importe quel quidam peuvent avoir un effet viral redoutable, si ces photos sont envoyées sur *Facebook*, *Twitter* ou *YouTube*. Ainsi, les médias officiels, journaux ou télévision, sont à la merci des images ou des informations qu'on leur envoie de

---

<sup>3</sup> Le gouvernement du Parti libéral identifiait sans cesse le carré rouge à la violence et à l'anarchie et il a servi à accentuer le clivage entre la droite et la gauche.

<sup>4</sup> *Les révoltes arabes sont-elles des "révolutions 2.0" ?*, Le Monde, 21.02.2011.

Voir aussi : *Les médias font-ils les révolutions ?*, sous la direction de Fathallah Daghmi, Farid Toumi, Abderrahmane Amsidder, L'Harmattan, Paris, (Coll. Communication et Civilisation), 206 pages, septembre 2013.



partout ou de nulle part... En Tunisie, même Al Jazira qui était interdit par le régime de Ben Ali a eu une influence certaine sur l'information grand public, ne serait-ce qu'en informant la communauté internationale de ce qui se passait dans le pays ; il informait la diaspora à l'étranger, qui par une sorte de boucle de rétroaction retournait l'information aux Tunisiens privés d'informations crédibles ! En empruntant les réseaux, les RSN prennent une dimension internationale, pratiquement instantanément. Les journalistes étant à l'affût de toutes nouvelles informations écrites ou visuelles n'ont qu'à surfer sur le web pour en savoir plus, et plus rapidement, que les forces de police. Nous ne sommes plus à l'ère du direct, mais dans l'instantané, au risque d'en oublier l'histoire<sup>5</sup>.

Dans un article du *Monde.fr* sur l'influence de la chaîne qatarie Al-Jazeera dans la révolution tunisienne, le journaliste Benjamin Barthe décrit ainsi le cheminement de ces vidéos amateurs publiées sur des sites alternatifs signalées par *Twitter*, reprises sur les RSN et finalement diffusées en masse sur les écrans d'Al Jazeera qui leur donnèrent un véritable écho populaire. « Al-Jazeera s'est fondue dans le nouvel environnement médiatique, en recourant de façon très rapide et très créative aux contenus générés par le public. D'autres télévisions satellitaires l'ont imité. Ces plateformes médiatiques et ces contributeurs individuels œuvrent à saper la capacité des États à surveiller le flux d'informations. C'est la dernière étape à jour dans l'émergence d'un nouvel espace médiatique arabe ». Avec Internet, la parole du peuple devient davantage audible, même si elle n'est que partielle, peut-être même partielle.

Plus aucun pays, même fermé à double tour, n'est maintenant à l'abri de la vérité, de la réalité vécue, de la parole du peuple. Par exemple, les Syriens sont informés des affreux massacres qui se passent chez eux (en janvier 2014, déjà 130 000 morts), ce qui ne leur donne pas plus de moyens à date d'arrêter la tuerie. Même dans des pays où l'information circule librement, l'action de *Wikileaks* ou d'*Anonymous*, des lanceurs d'alerte, révèle aussi les coins obscurs de l'action de nos gouvernements.

### *Qu'est ce qu'il y a de social dans les réseaux socionumériques ?*

Les réseaux sociaux sont-ils des communautés virtuelles qui relient des individus désirant partager leurs intérêts, leurs activités, leurs savoirs, un lieu de rencontre virtuelle qui permet aux personnes de communiquer entre elles à l'aide de différents outils en ligne comme la messagerie instantanée, les blogues, les forums de discussion, etc. ? Mais plusieurs sociologues ont fait remarquer qu'il existe plusieurs sortes de réseaux sociaux et ce ne sont pas les TIC qui ont inventé le concept ! Pour qu'il y ait une communauté, il faut qu'il y ait réseau social, mais l'inverse n'est pas vrai. La communauté qu'elle soit virtuelle<sup>6</sup> ou pas, implique nécessairement un lien

---

<sup>5</sup> Lafrance, J.P. (2009), *la télévision à l'ère d'Internet*, Québec, Septentrion, 2009.

<sup>6</sup> Une communauté virtuelle est une communauté dont les interactions sociales se produisent, au moins partiellement, à travers un média informatique. Certes, la virtualisation des rapports sociaux apporte quelques changements notables dans les comportements des participants (désinhibition, anonymat, identités multiples, etc.), mais au final, la grande mécanique communautaire reste inchangée.

social plus ou moins intense et plus ou moins durable avec un groupe de personnes autour d'un intérêt commun.

Bref, quatre éléments fondamentaux doivent exister pour qu'un réseau social constitue une communauté : 1- un objectif commun partagé par tous les membres, 2- une sorte de programme qui structure la vie de la communauté, 3- une organisation sociale qui implique une hiérarchie entre les membres, 4- en un mot, un sentiment d'appartenance qui se crée **avec le temps**. On

conviendra que peu de RSN répondent à ces critères ; tout au plus, il se créedes *liens faibles* entre les personnes, «une forme de relation epointillé», comme dit Dominique Cardon<sup>7</sup>, qui malheureusement ne dure pas.

Mais, la nouvelle technologie qui peut mettre gratuitement ou presque en relation tous les connectés du monde, favorise-t-elle la solidarité humaine, ou nous renvoie-t-elle plutôt à la solitude des gens dans nos sociétés anonymes, dépolitisées, sans territoires d'appartenance, sans racines, en un mot, nomades. Dans l'ère postindustrielle, ce dont a besoin en priorité le commun des mortels, c'est de la reconnaissance ; l'homme souffre d'un besoin d'identité, il croit pouvoir exister dans et par le Net.

Le grand défi des RSN est de perdurer dans le temps, d'aller au-delà d'une protestation et d'une indignation spontanée, fut-elle violente ; les RSN sont-ils capables d'action durable, voilà le grand point d'interrogation ? L'homme qui est un être social a toujours été imbriqué dans une grande variété de réseaux (réseaux de parenté, d'école, de travail, de loisir, de voisinage, religieux, politique, etc.) et c'est ce type d'organisations qui sont capables d'action collective structurée, de changement. C'est ce qui rend plusieurs syndicalistes, animateurs communautaires ou élus de gauche sceptiques quant à l'action des jeunes avec les réseaux socionumériques. Le fait est que tous les réseaux sociaux ne sont pas de nature révolutionnaire...

En ce qui a trait à l'engagement, comparons les réseaux sociaux traditionnels aux réseaux socionumériques :

---

<sup>7</sup> Voir « Les réseaux sociaux créent des relations en pointillé », dans *LeMonde.fr* du 14 octobre 2009.

Réseaux sociaux traditionnels	Réseaux sociaux numériques (en ligne)
Tous les membres partagent un objectif commun qui est en général sociopolitique ou socioculturel sous-tendu par une forte socialisation.	Dans les RSN, la plupart du temps les participants peuvent poursuivre des objectifs personnels, comme la mise en scène de leur identité, la poursuite de leur trajectoire professionnelle, l'autopromotion de leurs activités.
Le groupe définit une sorte de programme qui structure la vie de la communauté.  Les réseaux sociaux permettent de développer entre les membres des <b>liens forts</b> .	Les RSN établissent des <b>liens faibles</b> <sup>8</sup> entre « les amis » qui sont davantage des connaissances que des partenaires sur lesquels on peut compter dans le cadre d'une action collective.
C'est une organisation sociale qui implique une hiérarchie entre les membres.	C'est une organisation égalitaire, non hiérarchique, sans autorité centrale structurante.

En un mot, les réseaux sociaux traditionnels ont en général une durée et une solidité beaucoup plus grandes que les réseaux socionumériques qui, par contre, peuvent se former spontanément, mais disparaître aussi rapidement. En fait, dans les révoltes qui ont réussi et perdurent, il y a des réseaux sociaux traditionnels structurés, comme des syndicats ou des groupes de gauche (Tunisie), des organisations étudiantes (Québec)<sup>9</sup>, des partis d'opposition (Ukraine), etc.

### *Les révoltes deviennent-elles toujours des révolutions ?*

La grande question au sujet de la force réelle et durable des RSN est de savoir si les révoltes peuvent devenir **révolutions**, si les réseaux socionumériques permettent des engagements réels et durables, si leurs usages peuvent donner des résultats significatifs ? Évidemment, ils créent des organisations égalitaires, non hiérarchiques, sans autorité centrale structurante, mais trop souvent volatiles et sous

---

<sup>88</sup> Pour se rappeler la théorie des liens faibles du sociologue américain Mark Granovetter qu'il appelle *la force des coopérations faibles*. Voir GRANOVETTER, M., 1973, *The strength of weak ties*, *American Journal of Sociology*,

<sup>9</sup> Pour plus d'informations sur la crise étudiante, appelée par certains *la révolution érable*, voir l'article de l'auteur, *Au Québec, comment une crise étudiante est en train de dégénérer en crise sociale !*, paru sur internet dans la revue de la SFSIC, numéro 3, 2012.

l'emprise des émotions qui s'expriment sur le moment<sup>10</sup>. Sur le Net, beaucoup de gens se persuadent qu'ils peuvent devenir ce qu'ils veulent, créer une nouvelle société plus ou moins fantasmé, choisir leurs amis, communiquer quand ils le veulent ; c'est alors qu'ils existent médiatiquement, comme les participants à une télé-réalité, comme les garçons et les filles de *Love Story*. Sur Internet, chacun peut faire ce que les Anglo-saxons appellent du *personal branding*. Certains leaders étudiants du *printemps érable* sont devenus de petites vedettes<sup>11</sup>. Au Québec, le gouvernement a compté sur les vacances de juillet et l'arrêt des manifestations pendant la période estivale pour reprendre la main. Le PLQ (Parti libéral du Québec) qui n'était pas à court de stratégies machiavéliques a déclenché des élections début septembre... espérant désamorcer la mobilisation étudiante ! Les étudiants ne se sont pas laissés piégés, ils ont abandonné leur grève et sont allés voter ; les Libéraux ont été défaits, même le premier ministre a perdu son siège. Le PQ (Parti Québécois) maintenant en fonction a annulé la hausse des frais de scolarité et a organisé une grande conférence sur la gouvernance des universités au printemps 2013.

Au *printemps arabe* et *érable* peut succéder un hiver froid... La révolution dans les pays du Moyen-Orient est loin d'être terminée. Le pouvoir a une force de répression considérable, comme en Syrie ou dans les Émirats Arabes Unis. Il ne manque pas aussi d'organisations pour récupérer la révolte de la jeunesse, comme les hauts gradés de l'armée en Égypte, les partis musulmans en Tunisie (Ennahda) ou la royauté au Maroc, etc. Ne croyons pas que la démocratie s'exporte dans le monde comme le Coca-cola, tel que le pensait Georges W Bush ! Il ne faut pas croire que la révolution 2.0 devient automatiquement une démocratie 2.0 ! Après tout, la démocratie a pris 200 ans à s'installer d'une façon durable dans la plupart des pays occidentaux ! Et Churchill disait que la démocratie était le pire des régimes... à l'exception de tous les autres !

Enfin, il n'est pas tout de faire tomber un régime corrompu, il faut le remplacer par un système politique meilleur, plus démocratique. C'est là le point faible de tous ces réseaux créés spontanément, par suite du ras-le-bol d'une population en détresse.

La grande question qui se pose à ces révoltes populaires menées par la jeunesse, c'est la suite à donner à ces actions. Ces révolutions seront-elles récupérées par des forces déjà en place (en Égypte ou en Tunisie par les Frères musulmans ou par d'autres groupes religieux) ou même par Al Qaïda, comme il semble se produire en Syrie ? Ou n'y aura-t-il seulement qu'un changement de garde, remplaçant un dictateur par un autre, une dictature de droite par une dictature de gauche ? Enfin faut-il rappeler que la lutte pour la liberté est un combat de longue haleine. Il faut

---

<sup>10</sup> Pour une réflexion critique au sujet du rôle politique des réseaux sociotechniques, voir de l'auteur : *La révolution peut-elle être gazouillée ?*, dans la revue Hermès, numéro 69, Paris 2011.

<sup>11</sup> Les trois *porte-parole* étudiants sont devenus en quelque sorte des *people* : Léo Blouin-Dubois est maintenant député du Parti québécois et conseiller de la Première Ministre pour la jeunesse à 23 ans, Martine Desjardins se présente aux élections d'avril 2014 pour le Parti québécois, Gabriel Nadeau-Dubois, pour sa part, est devenu journaliste dans l'émission vedette de Radio-Canada et commentateur politique dans un journal très connu, alors qu'il n'a même pas commencé sa formation universitaire !

changer la constitution pour limiter les pouvoirs des présidents, limiter la durée des mandats que se donnent ces dictateurs à vie, rétablir la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, créer une fonction publique intègre et des institutions publiques fortes, etc. Les leçons de l'histoire nous indiquent que la victoire n'est jamais acquise définitivement. Prenons comme exemple les suites de la Révolution Française de 1789 qui a donné lieu à une décennie où le pays fut à feu et à sang, puis au Premier Empire de Napoléon, par deux fois le rétablissement de la monarchie, la Monarchie de juillet 1830 qui s'achève par la révolution de 1848 et la Seconde République, jusqu'au sacre de Louis-Napoléon Bonaparte en 1852 et la création du Second Empire. N'oublions pas non plus la Commune de 1871... Et l'on voudrait que par la magie des médias sociaux, le changement de régime se fasse en un week-end, en un mois, en une année...

### *L'efficacité des médias sociaux en temps de crise*

---

Il est certain que les RSN ont joué un rôle pour relayer l'information dans les temps de crise, car il est plus difficile de bloquer des milliers de messages courts que de faire main basse sur une tour de diffusion ou sur des studios de télévision ou de radio. Il est plus facile de terroriser une poignée de journalistes que de faire taire une foule en délire. L'Égypte a coupé complètement Internet pendant cinq jours, ce qui fut considéré comme une erreur, puisqu'une des premières revendications de la foule fut de demander de rétablir l'accès à Internet et de lever l'état d'urgence.

Remarquons que ce qui fut efficace grâce à *Twitter* et *Facebook*, ce sont les consignes claires, courtes, simples tel un slogan comme le fameux « Dégage, Ben Ali ! », répété inlassablement. Comme fut efficace en Espagne en 2005 le mot d'ordre « menteur, votez » transmis via SMS par des centaines de milliers de jeunes pour faire battre le gouvernement Aznar. *Twitter* n'est pas un média d'information, c'est un cri de ralliement, un ordre de rassemblement, une consigne d'action. Mais on peut légitimement se demander quel est l'avenir d'une mobilisation, si celle-ci n'est pas accompagnée par un travail de structuration politique qui permet à un rassemblement de masse de se muer en pouvoir révolutionnaire agissante.

Si les conditions objectives de la révolte n'avaient pas été présentes au préalable, comme disaient autrefois les marxistes, les mots d'ordre de *Twitter* n'auraient pas été écoutés. Évidemment, on ne sait jamais quand le terreau est mûr pour un coup d'État ; la révolution ne se programme pas, elle éclate, c'est là le mystère de la nature de l'Homme qui a, par ailleurs, une capacité incommensurable de résilience ! Pourquoi la rue arabe se réveille-t-elle en 2011 et non pas il y a cinq ans, dix ans, alors que les monarchies arabes sont en place depuis des générations, que des tyrannies militaires sont là depuis les indépendances, que les dictatures pétrolières exploitent leurs peuples depuis les années 70 ? Pourquoi les Ukrainiens veulent-ils se libérer de la tutelle soviétique, alors qu'ils sont depuis cent ans dans les griffes de l'ours soviétique ?

### *Comment échapper au déterminisme technologique ?*

---

La description des nouveaux outils de communication est incompréhensible si on n'explique pas les nouveaux comportements, les modes de vie et les pratiques de

ceux que l'on a appelé **la génération C** (pour **communiquer, collaborer et créer**), la cybergénération, les *digital natives*<sup>12</sup>. Mais en décrivant le rôle et l'importance des TIC dans cette civilisation du CLIC<sup>13</sup>, on ne peut échapper à **l'idéologie du déterminisme technologique** que l'on a reprochée à un McLuhan qui avait tenté d'expliquer, dans les années 60, l'influence des médias électroniques sur la transformation de la vie des individus. Le débat scientifique de l'époque pouvait se résumer ainsi : sont-ce les technologies qui expliquent l'évolution des comportements et des manières de vivre des individus ou bien est-ce le social qui détermine la mise au point des outils nécessaires au changement des mentalités ? Le déterminisme technologique est un courant de pensée qui repose sur l'hypothèse de l'indépendance des technologies sur le social et de leur force pour modeler la vie sociale ; il pose l'hypothèse que la technique est le moteur principal de l'évolution sociale et qu'elle découle elle-même du progrès scientifique. Dans une perspective déterministe, on suppose que le changement technique est un facteur indépendant de la société ; en un mot, le changement technique est autonome et d'autre part, un changement technique provoque nécessairement un changement social<sup>14</sup>.

Mais quand Steve Jobs, avec l'aide de son ami informaticien Wozniak, met au point le premier Apple dans le garage de son père, il est loin de se douter qu'il nous introduit dans la révolution numérique. Quand Bill Gates et Paul Allen inventent le système d'exploitation Windows, ils sont loin de croire que ce logiciel va équiper 80% des ordinateurs de la planète. Quand Mark Zuckerberg qui a à peine 20 ans développe avec ses collègues de l'Université Havard son site internet de réseautage social *Facebook* dans les collèges de l'Est des États-Unis, peut-il se douter qu'il vient de déclencher le mouvement des réseaux sociaux ? Pourtant, tous ses petits génies, sortis à peine de l'adolescence, ne répondent pas sciemment à un besoin social de communication conviviale entre les individus.

Toutefois, on peut arguer que le technodéterminisme répond au sociodéterminisme qui formule l'hypothèse inverse de la primauté du fait social sur les comportements individuels et sur les découvertes scientifiques. Il est difficile de favoriser le premier courant par rapport au deuxième. Qui influence l'un ou l'autre ou vice-versa ? La sociologie des usages sociaux des technologies montre bien que les « inventeurs » ne sont pas des extraterrestres qui vivent en dehors de la société qui les a vus naître. Zuckerberg vit au milieu de cette jeunesse américaine qui favorise les relations interpersonnelles entre les copains de classe et l'outil qu'il va développer répond spécifiquement à ce besoin. Or, le succès de son invention s'explique par le fait qu'une grande majorité des étudiants américains raisonnent de la même manière ! C'est sur les bancs de l'école que Paul Allen et Bill Gates se rencontrent et animés par une même passion de la programmation, qu'ils mettent en œuvre ensemble des programmes et des jeux informatiques.

---

<sup>12</sup> L'expression est de Mark Prensky, *Digital Natives, Digital Immigrants*, On the Horizon, MCB University Press, Vol. 9 No. 5, October 2001.

<sup>13</sup> Voir de LAFRANCE, J-P., 2013, *La civilisation du CLIC, la vie moderne sous l'emprise des nouveaux médias*, Paris, L'Harmattan.

<sup>14</sup> Dominique Vinck, 1995, *Sociologie des sciences*, Armand Colin, p. 232

En pédagogie, on donne le nom de constructivisme le courant scientifique qui affirme que la connaissance de toutes les choses est un processus mental de l'individu, qui se développe suivant l'interaction avec l'entourage. Il est donc important non seulement de décrire les usages des TIC, mais aussi d'anticiper quels sont les changements intervenus ou à intervenir dans les esprits dans un avenir rapproché.

### *La révolution personnelle*

---

Elle est en marche, mais cette révolution individuelle est-elle une révolution individualiste, comme on l'a souvent dit ? Suivant cette perspective, il faut, selon Lipovetsky<sup>15</sup>, renoncer à confondre individualisme et égoïsme. C'est une révolution nouvelle, car elle suppose le développement de la créativité personnelle comme un élément central pour créer un monde de paix, d'harmonie et d'équité. L'un des enjeux majeurs de ce siècle, c'est d'engager au plus vite l'inéluctable révolution de nos modes de vie, de production et de consommation. Il souligne la persistance d'un tronc commun de valeurs partagées, l'essor du bénévolat et de la vie associative, les exigences de l'écologie, les actions humanitaires ou les demandes de lutte contre la corruption. Grâce à la mondialisation et à l'ouverture des échanges et des marchés, aux effets de la révolution technologique, au développement de l'économie de la connaissance, la population sent de moins en moins l'inéluctable destin de la pauvreté et de l'oppression des dictatures. Ainsi, cette révolution individuelle et sociale aboutit à la maîtrise par les femmes de leur fécondité et à la volonté de l'émancipation des celles-ci de l'emprise du poids culturel d'une religion traditionnelle quelle qu'elle soit, chrétienne, musulmane ou juive où l'homme impose la loi du plus fort.

Ainsi, on peut constater chez les jeunes de nouveaux rapports à l'environnement, à l'argent, au texte, à l'image et à la production culturelle en général, un nouveau rapport à l'espace public/privé, à l'Autre, une nouvelle approche à la communication :

Le **rapport à l'environnement** ne sera plus le même. Nous ne rêvons plus du village global, image un peu idyllique d'un paradis terrestre idéalisé ; notre représentation de la mondialisation ne sera plus la même. Notre univers mental est un vaste réseau d'êtres communicants, composé d'humains, d'animaux, de plantes, de choses et d'objets qui envoient des messages. Nous sommes des êtres intelligents qui ne reçoivent pas des informations seulement de nos semblables, mais de l'ensemble des choses qui communiquent avec nous. Nous recevons des messages non seulement de nos proches, de nos familles, de notre fratrie, de notre pays, de l'humanité, mais aussi de la gent animale, de notre Mère-Terre, de l'univers.

On peut être régionaliste, nationaliste ou mondialiste, mais aussi écologique, voire animalier ; on comprend mieux l'interaction entre les plantes, les animaux et les humains, mais de là à changer nos comportements les uns envers les autres, il y a

---

<sup>15</sup> Lipovetsky, Gilles, 1983, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard. Et bien d'autres livres du même auteur, quoique plusieurs soient d'un pessimisme appuyé.

encore un fossé. La communication n'est pas la communion, les messages proviennent de multiples sources qui nous interpellent. La question essentielle, c'est de se demander comment intéresser suffisamment de concitoyens pour déclencher une action collective en faveur de telle ou telle cause ? L'homme est un être communicant ; ce n'est pas tout de vivre dans une société d'informations et de multiplier les TIC, celui-ci devra apprendre à agir collectivement. Agir et interagir.

Le **rapport public/privé** va aussi changer, car la parole privée est maintenant sur la place publique. Les réseaux socionumériques s'ouvrent à toutes les conversations autrefois considérées comme confidentielles. Internet est un réseau universel où les milliards de milliards de messages circulent, où il est difficile à la fois de tout espionner ou de cacher très longtemps les événements quotidiens. Internet est la nouvelle frontière de la démocratie. La puissance des dictatures est de surveiller l'accès à l'espace public<sup>16</sup>. On aura beau vouloir protéger la souveraineté des États, la censure ne sera jamais complètement étanche. Les médias de masse étaient relativement faciles à contrôler, parce qu'ils étaient des systèmes de point à masse, tandis qu'Internet est un **plurimédia**, à la fois média de groupe, interindividuel et collectif. Internet donne accès à des millions de réseaux publics et privés.

Le **rapport à l'argent** se transforme, partant du principe que l'argent, ce n'est que de l'information qui s'accumule, mais se détruit à la vitesse d'un clic sur un clavier, qui voyage sur tous les fuseaux horaires à la vitesse de l'éclair, d'où la nécessité d'une réglementation nationale, voire internationale, pour que l'argent garde un rapport avec la réalité. Sinon, vont se multiplier les catastrophes de tous genres : la spéculation, l'enrichissement éhonté de certains, les paradis fiscaux qui mettent à l'abri les grandes fortunes du monde et la faillite des moins nantis. La grande majorité des gens appelle à la moralisation des transactions bancaires et des activités boursières.

Le **rapport au texte, à l'image et à la production culturelle** en général sera différent dans une société hyper médiatisée où tout est disponible, légalement ou illégalement. « Si tout le contenu d'Internet devait être transcrit sur papier dans les pages de livres, la pile formée serait aussi haute que dix fois la distance de la terre à Pluton<sup>17</sup> ». Les gens n'ont jamais tant écrit ni regardé d'images fixes ou animées, mais leur lecture et leur visionnement ne sont plus les mêmes. Les plates-formes de diffusion se multiplient, les circuits de distribution se diversifient, les compétences en marketing culturelle se raffinent chez n'importe quel collégien. Le texte est souvent vu comme une longue suite de messages non hiérarchisés que les moteurs de recherche et les encyclopédies en ligne répertorient servilement. L'origine de ces informations est souvent masquée, les auteurs ne sont pas identifiés, ce sont des

---

<sup>16</sup> Il est intéressant de consulter le texte de E. KHEMINI, E., « Le rôle de l'espace public dans la Révolution du Jasmin à Tunis », publié le 04/01/2012: <http://www.projetsdepaysage.fr>., pour voir comment Ben Ali avait envahi l'espace public au point d'en faire *son* territoire exclusif. Ne retrouve-t-on le même phénomène en Russie à l'heure actuelle où Poutine est omniprésent partout et tout le temps !

<sup>17</sup> « *La lecture change, nos cerveaux aussi* », in revue Science et vie.



*textes libres* (comme on dit du logiciel libre) qui sont copiés, réutilisés, réexploités autrement, interprétés, plagiés...

La répression n'a pas donné de résultats à l'heure actuelle ; *Word, PowerPoint, Google, Wikipédia, le pair à pair (P2P), Facebook, Twitter, Skype*, le téléphone intelligent sont des outils intellectuels, les jeunes apprennent à s'en servir adéquatement. Certes, il y a des excès, comme la pornographie juvénile, le harcèlement des personnes fragiles, l'hypersexualisation des enfants, la diffusion de la propagande haineuse, etc. Les modes font en sorte que certains usages prennent une importance démesurée, la mise à disposition d'une nouvelle technique porte souvent les utilisateurs à en abuser, poussés en cela par des publicitaires habiles et des fabricants voraces, il faut laisser au temps le temps de faire son travail d'épuration. Mais depuis qu'on a mis à la disposition de tous une panoplie d'outils de production, d'édition et de diffusion, les jeunes ont une telle soif de création qui est une des composantes de la **révolution personnelle**. Ce besoin de médiatisation s'exprime jusqu'à l'outrance. La nécessité de se mettre en scène jusqu'à annoncer son suicide ou le plan du massacre que l'on s'apprête à commettre est une des dérives de l'univers médiatique.

Le **rapport à l'autre** est nouveau à l'heure des réseaux socionumériques qui nous ouvrent à l'ensemble du monde connecté. Avant que naissent les RSN, les rapports humains ne se déroulaient pas nécessairement en face à face (après tout, le téléphone est à la disposition des gens depuis un siècle), mais du moins on parlait à des personnes réelles ; maintenant avec le *chat* ou les *SMS*, par *Facebook* ou *Twitter*, la conversation peut se dérouler à distance ; l'homme peut se représenter ou se faire représenter par un pseudonyme ou par un avatar. Cette sociabilité est nouvelle et ouverte sur un nombre important de protagonistes, hors des frontières des pays et des continents. L'information peut circuler par divers canaux, en marge des circuits officiels, en déjouant la surveillance des autorités politiques. Mais ce n'est pas parce que l'information voyage que la communication entre les hommes s'améliore. L'infobésité nous guette ; elle est le résultat d'un *trop-plein*. Plus les réseaux sont performants et disponibles, plus les mêmes contenus circulent en boucle et créent de l'entropie ; on prétend que 85% à 90% de l'information qui circule dans les réseaux est redondant. Par ailleurs, les RSN étant à l'image du téléphone (point à point ou communication groupale), la communication en est une de contacts plus que d'échanges d'informations ; clavardage rime souvent avec bavardage, dit-on : *Salut, où es-tu ? que fais-tu ?*

Le **rapport à l'espace et à la mobilité** : Le monde est de plus en plus étroit, mais l'univers virtuel est ouvert et sa présence est de plus en plus vive. Depuis *Star Wars*, *Harry Potter* ou *Avatar*, les jeunes se meuvent dans l'univers intergalactique, sur les dos de monstres ailés. La planète serait-elle devenue trop petite, sans mystère, balisée dans des circuits touristiques sans danger, avec piscine aux vagues simulées, bar flottant et spectacles folkloriques, avec séjours d'une semaine nourriture et boissons comprises... Quand on est jeune, il est moins dangereux de conduire des bolides sur des pistes virtuelles et il est plus sécuritaire de faire la guerre dans des jeux vidéo comme *Country Strike* qu'en Irak ou en Afghanistan...

D'autre part, les jeunes ont une **nouvelle approche de la communication** qui sera beaucoup plus rapide et familière (parce qu'orale), ce qui aura peut-être comme effet

de modifier la langue et la rendre plus fluide. « Et si l'informatique a réduit l'écriture manuscrite à la portion congrue, elle a au contraire libéré les sources d'écriture : SMS, courriels, chat, blog, réseaux socionumériques »<sup>18</sup>. Mais surtout, leur créativité est favorisée par le fait qu'ils ont les moyens de publiciser leurs œuvres, ils ont de nouvelles ouvertures vers la diffusion, ils ont moins de surveillance éditoriale. Ils ont des outils de production, des téléphones avec objectifs intégrés, des cybercaméras, des traitements de textes, des logiciels d'impression et de diffusion, mais aussi des facilités de distribution ; le web est un espace infini d'affichage des messages et de visionnage d'images en mouvement, avec un public de plusieurs de millions d'auditeurs et de téléspectateurs, ouvert sur le monde, disponible jour et nuit... Par rapport aux mass médias qui avaient d'importants filtres de contrôle éditorial, les nouveaux médias bénéficient d'une liberté de mouvement et d'indépendance que de nombreuses autorités tentent de limiter.

Enfin, la découverte d'**une nouvelle sociabilité**, moins limitée à l'environnement local et national de l'individu mais mondialisée, sera très inspirée des réseaux socionumériques du Web 2.0, des téléphones mobiles et des jeux vidéo en ligne. On considérait autrefois les joueurs de jeux vidéo en ligne (comme *World of Warcraft*) comme des sociaux ou des névrosés, sortes de *nerds* schizophrènes. Se peut-il qu'ils inventent une nouvelle façon de vivre ensemble, de prendre contact, de travailler ensemble, de créer à plusieurs, bref de partager une certaine manière d'exister autrement ?

### *Conclusion*

Plusieurs de la nouvelle génération seront capables de déclencher une révolution 2.0, car ils ont entre les mains de puissants outils capables de rassembler des foules, d'organiser des manifestations, de renverser les autocrates et les dictateurs de tout acabit. Certes parmi eux, il y aura certainement des prédateurs capables de manipuler à leur avantage l'information numérique. Toutefois, comme les jeunes en général risquent qu'être moins riches que leurs parents et qu'ils ne pourront plus prendre leur retraite à 50-55 ans, ils exigeront la fin du néo-capitalisme qui privatise le capital, les services publics, l'éducation, la santé, la culture, bref détruit la civilisation.

Avons-nous un moyen d'échapper à la **Civilisation du Clic** ? Demandons-nous si nous le voulons, si nous pouvons nous passer de l'ordinateur, d'Internet, du téléphone mobile ? Non ! Mais nous pouvons éviter les dommages collatéraux de la révolution numérique : le narcissisme de l'univers médiatique dans lequel nous baignons, la privatisation des ressources créatives mise à notre disposition par l'invention des nouvelles techniques, la virtualisation des rapports humains.

Que voulez-vous ? Vivre dans votre bulle, que votre bulle soit une cyberbulle ou le cocon familial, à l'abri des perturbations du monde et de l'épuisement des ressources de la Planète ! Si vous ne croyez pas que les choses se règlent par elles-mêmes, **indignez-vous**, le pamphlet qu'a lancé Stéphane Hessel, ce monsieur de plus de 90

---

<sup>18</sup> Philippe Testart-Vaillant, *La lecture change, nos cerveaux aussi*, Science et vie, septembre 2009.

ans, à des millions de ses concitoyens français. Vous avez maintenant les moyens de le faire et des millions de citoyens sont prêts à vous suivre.

### ***Bibliographie sommaire***

---

CAMUS, A., 1951, *L'homme révolté*, Paris, livre de poche.

CARDON D., CREPEL M., HATT B., PISSARD N., PRIEUR C., *Dix propriétés de la force des liens faibles*, Laboratoire Sense d'Orange Labs, (Actu-Net 05-05/11).

DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A., 2013, *Les médias font-ils les révolutions ?*, *Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, 206 pages.

GRANOVETTER. M, 1973, *The strength of weak ties*, *American Journal of Sociology*,

GONZALEZ-QUIJANO, Y. et GUAAYBESS, T., 2009, *les Arabes parlent aux Arabes*, Paris, Sindbad, collection Bibliothèque, 2009

HABERMAS, J., 1978, *L'Espace public*, Payot, Paris.

KHEMINI, E., 2012, « Le rôle de l'espace public dans la révolution de Jasmin à Tunis », publié le 04/01/2012 : <http://www.projetsdepaysage.fr>.

LAFRANCE, J-P., 2011, « La révolution peut-elle être gazouillée ? », *Hermès*, no 62.

LAFRANCE, J-P., 2013, *La civilisation du CLIC, la vie moderne sous l'emprise des nouveaux médias*, Paris, L'Harmattan.

LAFRANCE, J-P., 2009, *La télévision à l'ère d'Internet*, Québec, Septentrion.

LECOMTE, R., 2009, *Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora*, *Tic&société* [En ligne], Vol. 3, n° 1-2 | 2009, mis en ligne le 12 janvier 2010. URL : <http://ticetsociete.revues.org/702>

LIPOVETSKY, G., 1983, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.

PRENSKY, M., 2001, *Digital Natives, Digital Immigrants*, *On the Horizon*, MCB University Press, Vol. 9 No. 5, Octobre.

RHEINGOLD H., 2005, *Smarth mobs : The Next Social Revolution* ; en français : *Foules intelligentes : la prochaine révolution sociale*, Paris, M2 Éditions.

TALBI, M., 2011, *Ma religion c'est la liberté*, Tunis, éd. Nirvana.

VINCK, D., 1995, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.



# Pratiques participatives paradoxales à l'ère du capitalisme informationnel

Serge Proulx\*

Université du Québec à Montréal. Télécom ParisTech

Le temps est venu de formuler une critique systématique de la « société en réseaux » devenue « société de contrôle ». Au temps de la multiplication de nouveaux espaces de communication, la dissémination des technologies numériques invisibles nous oblige à reconsidérer la question de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Tout se passe comme si nous étions contraints à « participer à l'ère numérique » alors que les traces de ces gestes « participatifs » sont systématiquement captées par un Appareil commercial et/ou étatique. À quelles conditions pouvons-nous alors prétendre à la consolidation d'une « culture de la participation » qui soit réellement émancipatrice dans cette société de contrôle ? Quelles conséquences la prolifération des dispositifs sociotechniques de surveillance peut-elle avoir pour le fonctionnement de la démocratie ? Le surgissement des médias socionumériques ne serait-il que le produit d'un « effet de mode » ou, au contraire, ces nouveaux médias sont-ils là pour rester<sup>o</sup>? Une « culture du bavardage en ligne » occupe les jeunes et les moins jeunes. Les dispositifs numériques ont fait naître une obsession de la présentation de soi : chaque internaute agit sous la contrainte d'une injonction à un « marketing de soi » – à une « audienciation de soi » – de manière à gagner en réputation et en reconnaissance auprès de ses pairs. Les espaces numériques souffrent d'une surcharge communicationnelle et informationnelle. Les internautes semblent éprouver une perte de repères solides pour établir pour eux-mêmes une grille de pertinence et pour pouvoir « faire sens » de tous ces flux de messages qui circulent. Que veut dire « prendre part » et « contribuer » à un développement citoyen à l'aide des outils numériques? Dans un contexte de transformation de l'univers numérique (dispositifs plus intelligents, pouvoir invisible important des algorithmes, émergence de l'Internet des objets) où la puissance d'agir citoyenne apparaît fragile et paradoxale, le temps est venu de reconsidérer la dialectique de l'aliénation et de l'émancipation dans le cadre d'un renforcement du capitalisme informationnel.

Les plateformes numériques ont pris aujourd'hui une telle ampleur qu'elles affectent la majorité des pratiques de communication. L'Internet a explosé en une multitude de plateformes distinctes mais interconnectées (blogs et forums privés, réseaux socionumériques, sites de réseautage, sites de diffusion publique d'informations envoyés par les usagers, micro-blogging). Ces plateformes sont constituées de modules logiciels assurant la gestion centralisée de bases de données externes (*cloud*) qui prennent l'apparence de « portails » aux yeux des internautes. Ces portails donnent aux utilisateurs l'accès à une série d'applications logicielles leur permettant de produire eux-mêmes des contenus (*user-generated content*), de les traiter, de les échanger ou de les *remixer* alors qu'en même temps, ces contenus sont

---

\* Professeur titulaire, École des médias, Université du Québec à Montréal (Canada) / Professeur associé, Télécom ParisTech (France) / Centre de recherche interuniversitaire sur la science et la technologie (CIRST), proulx.serge@uqam.ca. Ce texte est une adaptation de : « Capitalisme et communication : une monétisation de la relation sociale » in A. Klein et A-S. Collard (dir.), *Communication. Regards croisés sur la relation*, Presses universitaires de Namur, 2013, p.194-203.

captés et agrégés par les entreprises propriétaires des plateformes. Ce sont ces pratiques de captation et d'agrégation des données par les firmes commerciales qui sont à la base de la valorisation économique en régime de capitalisme informationnel, processus sur lequel nous reviendrons plus bas. Le fait de penser l'Internet en tant que série de « plateformes » multiples et interconnectées permet d'avoir une prise analytique non seulement envers le développement massif des médias sociaux mais aussi à l'égard de l'évolution significative des pratiques de communication vers la mobilité (tablettes, assistants numériques et ordinateurs portables, téléphones intelligents et applications) et de la gestion centralisée (de type *cloud computing*) des bases relationnelles de données (voir : Hands, 2013).

Cette progression des plateformes numériques met en évidence la volonté des Géants de l'Internet (Google, Facebook, Apple, Microsoft) de proposer des espaces logiciels de plus en plus contraignants qui obligent les utilisateurs et les partenaires d'affaires à devenir dépendants de l'usage en réseau des applications et produits commerciaux proposés par ces firmes (Kirkpatrick, 2010). En même temps, ces plateformes constituent simultanément des espaces publics (ou semi-publics) où des « informations citoyennes » peuvent circuler et s'échanger. Ce type d'échanges entre citoyens – distinct des échanges proprement commerciaux – offre la capacité de nourrir ou d'engendrer des pratiques de résistance culturelle et politique au régime économique dont ces plateformes sont précisément la manifestation industrielle la plus contemporaine. On touche ici le noyau paradoxal du capitalisme informationnel et communicationnel. Ce capitalisme de type « cognitif » (Moulier Boutang, 2007) a besoin en effet de l'expression en réseau des subjectivités pour se déployer mais en même temps, l'expression libre, non bridée, de ces subjectivités et de cette intelligence collective, constitue une base potentielle pour la formation de micro-pratiques de résistance au système, pratiques qui pourraient à la limite, en raison de leur grand nombre et de leur forte dissémination, représenter la possibilité d'une métamorphose du régime économique (voir : Negri, 2010 ; Proulx et al., 2011). J'emploie ici le terme de « métamorphose » au sens d'Edgar Morin qui donne l'exemple biologique de la chenille se transformant en papillon : l'idée de « métamorphose » s'avère distincte de celle de « révolution » dans la mesure où elle ne suppose ni le postulat de la *tabula rasa* ni l'appel à la violence pour susciter le changement (Morin, 2013). Bien sûr, il faut toujours garder à l'esprit la force des stratégies de surveillance exercées par les Géants de l'Internet de même que leurs tactiques variées de récupération commerciale de ces micro-pratiques de résistants (Verrette et Tissier-Desbordes, 2012) qui utilisent de toute façon les plateformes contrôlées par les firmes propriétaires.

Concernant la problématique des plateformes, une piste analytique prometteuse consiste à questionner précisément le caractère relativement « contraignant » des plateformes, d'où l'importance des travaux sur les algorithmes (Beer, 2009 ; Cardon, 2013 ; Gillespie, 2013), les plateformes (Gillespie, 2010 ; Langlois et Elmer, 2013) et le code informatique (Fuller, 2008 ; Mackenzie, 2006). Dans un texte publié en 2012, j'avais proposé un modèle d'analyse structuré autour de quatre dimensions pour examiner et déconstruire les plateformes numériques. Ces quatre dimensions sont : l'architecture technique de la plateforme°; la structure des interactions sociales qui s'y déroulent°; l'expérience de l'utilisateur du site°; la qualité de la contribution de l'utilisateur dans l'univers numérique. Chacune de ces dimensions doit être

systématiquement prise en compte de manière à caractériser sociologiquement une plateforme spécifique (Proulx, 2012).

### *Capitalisme et marchandisation des liens intersubjectifs*

---

Le contexte économique et financier où ces plateformes numériques se développent est celui d'un capitalisme informationnel et communicationnel dans lequel les liens sociaux sont l'objet de pratiques de marchandisation. La source principale de la valorisation économique des entreprises du Web consiste en la captation et l'agrégation des contenus médiatiques produits et des traces numériques laissées par les utilisateurs des plateformes. Ces contenus sont l'expression d'internautes entrant en relation intersubjective avec d'autres utilisateurs, par exemple à travers leurs activités dans les réseaux socionumériques, les sites de diffusion de photos ou de vidéos, les sites de rencontres ou de réseautage. La nature des contenus co-construits par les internautes au fil de leurs explorations sur le Web est associée à la nature des liens sociaux qui se tissent entre les utilisateurs, en ligne et hors ligne. En ce sens, l'on pourrait soutenir que dans le contexte de l'extension actuelle des médias sociaux, les liens intersubjectifs que tissent les internautes deviennent l'objet privilégié de pratiques de marchandisation de la part des firmes propriétaires des plateformes. Dans la mesure où ce processus de marchandisation entraîne des échanges monétaires, nous sommes justifiés de décrire ce phénomène comme étant celui d'une monétisation de la relation sociale.

Les pratiques de communication médiatique seraient aujourd'hui *subsumées* sous l'emprise du capitalisme (Dean, 2012). Tout se passe en effet comme si les pratiques de communication étaient absorbées, intériorisées dans le fonctionnement même de la soi-disant société en réseaux (Castells, 1998). Sans nier les potentialités de transformation de certaines pratiques citoyennes de communication – pensons au mouvement *Occupy* et au Réveil arabe de 2011 (Proulx, 2013) – nous serions aujourd'hui, avec l'accroissement des plateformes numériques, placés la plupart du temps, devant une forme de récupération économique de la communication médiatique. Ainsi, les liens intersubjectifs, voire intimes, développés entre les personnes à travers leurs usages des plateformes, constitueraient le matériau social et symbolique qui serait monétisé par le capitalisme communicationnel. La « culture participative » constituerait le terreau paradoxal de ce capitalisme informationnel et communicationnel. Ce dernier ne pourrait fonctionner sans une solide injonction faite à l'égard des utilisateurs des plateformes : injonction à se connecter, à participer, à partager, à contribuer (Proulx, 2014 ; John, 2012).

Les utilisateurs sont à la fois des acteurs producteurs de contenus (*content producers*) et des agents fournisseurs de données (*data providers*) du fait qu'à travers leurs comportements sur le Réseau – les contenus qu'ils consultent à l'aide des moteurs de recherche, les choix de pages publicitaires qu'ils sélectionnent, les services et produits qu'ils achètent sur Internet – ils laissent, le plus souvent sans le savoir, des traces numériques de leurs agissements. D'une part, cette multitude de contenus (*user-generated content*) – pluriels, fragmentés, remixés, hétérogènes, échangés dans les réseaux et les communautés dites virtuelles – compose le « flux informationnel », représente le matériau constitutif de la Toile, la substance « immatérielle » sans laquelle le Web n'existerait pas. D'autre part, ce sont les traces

numériques des trajectoires des utilisateurs sur la Toile qui constituent les métadonnées à la source des pratiques de captation et d'agrégation des entreprises du Net. Ces métadonnées – que l'on pourrait définir comme les associations entre une adresse IP spécifique et les activités numériques de l'utilisateur qui y correspondent – sont compilées dans des bases relationnelles, c'est-à-dire des bases qui peuvent établir des relations entre les données contenues en différents lieux. Les métadonnées deviennent la *marchandise numérique* à la base des transactions commerciales entre fournisseurs. La production des métadonnées fonde l'élaboration des stratégies de publicité ciblée et des tactiques de marketing viral qui prolifèrent aujourd'hui dans l'univers commercial de l'Internet.

Dans le cadre du capitalisme informationnel, de par leurs contributions individuellement minuscules – mais renforcées du fait qu'elles se co-construisent dans le cadre d'une intelligence collective augmentée – ce sont les *utilisateurs ordinaires* du Web qui apportent le matériau essentiel au processus de valorisation capitaliste. C'est la multitude des petits utilisateurs qui permet aux Géants de l'Internet d'agrandir, à un rythme exponentiel, leur pouvoir organisationnel dans la soi-disant société de l'information et de la communication (Breton et Proulx, 2012, chapitre 12).

Pour les entreprises de l'Internet, une deuxième source de création de la valeur économique est également très importante. Ce second processus de valorisation s'effectue sur les marchés financiers. Une constante s'avère en effet lorsque l'on observe les entreprises du numérique qui s'inscrivent en bourse : l'évaluation des firmes de l'Internet semble fortement exagérée lors de leur introduction en bourse. Le critère habituel pour fixer la valeur des titres se fonde sur l'évaluation prospective des bénéfices annuels attendus. Or, certaines entreprises du numérique sont évaluées jusqu'à cinquante fois les bénéfices attendus, ce qui apparaît nettement en décalage avec les entreprises des autres secteurs (Arvidsson et Colleoni, 2012 ; Proulx, 2014). Cette situation laisse donc augurer dans un avenir plus ou moins rapproché, l'éclatement d'une nouvelle « bulle Internet » sur les marchés financiers internationaux. À moins que ces pratiques de surenchère et de surévaluation des firmes du numérique au moment de leur entrée en bourse, soient abandonnées. Mais pourquoi le seraient-elles ?

### *La multitude contre l'Empire : la métamorphose ?*

---

Dans deux ouvrages successifs (2000 et 2004), où ils dépeignent le développement contraignant d'une sphère biopolitique globale et tentent d'offrir les clés philosophiques pour la réalisation d'un projet de démocratie à l'échelle planétaire, Michael Hardt et Antonio Negri mettent en scène deux entités qui s'affrontent symboliquement et politiquement. D'une part, l'*Empire*, aristocratie anonyme du capital, réseau de hiérarchies et de divisions, constitué des règles, des États et des regroupements d'intérêts privés qui empêchent la libre expression de la vie. D'autre part, la *multitude* des individus, des groupes, des singularités liées dans la coopération et l'intelligence collective pour la production de la vie. La *multitude* est donc constituée d'une multiplicité de mouvements et de sujets engagés dans un processus d'émancipation et de collaboration, à l'heure de la mondialisation et de la recherche d'alternatives à son développement.



Le récit de cet affrontement Empire/multitude pourrait se lire comme le geste thérapeutique d'un « guérisseur de civilisation » en prolongement de la pensée de Claude Lévi-Strauss (1974) (Giroux, 2007). C'est le récit lui-même qui en constituerait le médicament. Témoignant de son espoir, Antonio Negri, guérisseur primitif et prophète postmoderne, laisse supposer que c'est la multitude qui sortirait victorieuse de ce combat. À la manière des stratégies militaires orientales muant la faiblesse en force potentielle (Sun Tzu, 1972), la puissance d'agir de la multitude trouverait en effet sa force dans sa capacité à inverser la puissance organisatrice du Capital. Les forces oppressives du Capital se muteraient, un jour au l'autre, en forces libératrices du Commun et de la multitude. De manière à faire fonctionner leur récit thérapeutique, Hardt et Negri font intervenir un « personnage conceptuel » (au sens deleuzien) : il s'agit de Kairos (Negri, 2001).

Kairos nous connecte au travail vivant des singularités, à la puissance du mouvement de la multitude. Kairos représente le mouvement, la force qui investit la totalité de la vie. Kairos possède la capacité de faire se transformer (sans violence) la force du Capital pour révéler la puissance du Commun : « Le passage serait une catharsis où l'Empire cède, comme une coquille vide, par la simple révélation à soi, thérapeutique, de la multitude. » (Giroux, 2007, p. 96). Une métamorphose... Negri et Hardt appellent à une conversion : il s'agirait de faire acte de foi à l'égard du Commun et de la multitude. La révolution ne passerait ni par les armes ni par la violence. Du fait de son existence même, la multitude serait potentiellement révolutionnaire mais sur le mode de l'immanence : il s'agirait de laisser se déployer la puissance d'agir de la multitude, de laisser s'exprimer la force des singularités en réseau.

Mais peut-on, sans prêter le flan à une accusation d'extrême naïveté politique, adhérer encore aujourd'hui à une telle vision hyper-optimiste<sup>o</sup>? La transformation nécessaire du système en tant que fait social total n'exige-t-elle pas un supplément d'imagination pour permettre l'invention de stratégies originales d'éducation politique et d'actions éco-systémiques suscitant *activement* la métamorphose<sup>o</sup>?

### ***Bibliographie***

- ARVIDSSON A., COLLEONI E., 2012, « Value in Informational Capitalism and on the Internet », *The Information Society*, 28 (3), pp. 135-150.
- BEER D., 2009, « Power through the algorithm? Participatory web cultures and the technological unconscious », *New Media & Society*, 11 (6), pp. 985-1002.
- BRETON Ph., PROULX S., 2012, *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Quatrième édition mise à jour, Paris, La Découverte.
- CARDON D., 2013, « Présentation », numéro thématique sur les algorithmes, *Réseaux*, no. 177, pp. 9-21.
- CASTELLS M., 1998, *La Société en réseaux*, Paris, Fayard.
- DEAN J., 2012, *The Communist Horizon*, London, Verso.
- DELEUZE G., GUATTARI F., 2005, « Les personnages conceptuels » in *Qu'est-ce que la philosophie ?* Paris, Éditions de Minuit/Reprise, pp. 60-81.

- FULLER M. (dir.), 2008, *Software Studies : A Lexicon*, Cambridge, MIT Press.
- GILLESPIE T., 2010, « The politics of 'platforms' », *New Media & Society*, 12 (3), pp. 347-364.
- GILLESPIE T., 2013, « The Relevance of Algorithms » in Gillespie T., Boczkowski P. et Foot K. (dir.), *Media Technologies*, Cambridge, MIT Press.
- GIROUX D., 2007, « Le Commun et le Capital : réflexions sur le récit thérapeutique d'Antonio Negri », *Symposium. Revue canadienne de philosophie continentale*, pp. 89-107.
- HANDS J., 2013, « Introduction : Politics, Power and 'Platformivity' », *Culture Machine*, vol. 14, en ligne : <http://www.culturemachine.net/index.php/cm/issue> (consulté le 19 août 2013)
- HARDT M., NEGRI, A., 2000, *Empire*, Paris, Exils.
- HARDT M., NEGRI, A., 2004, *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte.
- JOHN N., 2012, « Sharing and Web 2.0 : The emergence of a keyword », *New Media & Society*, 15 (2), pp. 167-182.
- KIRKPATRICK D., 2010, *The Facebook Effect*, London, Virgin.
- LANGLOIS G., ELMER G., 2013, « The Research Politics of Social Media Platforms », *Culture Machine*, vol. 14, en ligne : <http://www.culturemachine.net/index.php/cm/issue> (consulté le 19 août 2013)
- LÉVI-STRAUSS C., 1974, « L'efficacité symbolique » in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon/Pocket, pp. 213-234.
- MACKENZIE A., 2006, *Cutting Code : Software and Sociality*, New York, Peter Lang.
- MORIN E., 2013, « L'idée de métamorphose dit qu'au fond tout doit changer », *L'Humanité.fr*, 19 juillet.
- MOULIER BOUTANG Y., 2007, *Le Capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam.
- NEGRI A., 2001, *Kairos, Alma Venus, multitude*, Paris, Calmann-Lévy.
- NEGRI A., 2010, *Inventer le commun des hommes*, Paris, Fayard.
- PROULX S., 2014, « Enjeux et paradoxes d'une économie de la contribution » in Proulx S., Garcia J.L., Heaton L. (dir.), *La contribution en ligne. Pratiques participatives à l'ère du capitalisme informationnel*, Québec, Presses de l'Université du Québec, à paraître.
- PROULX S., 2013, « Agir dans un monde fortement connecté : l'émergence de nouvelles cultures militantes dans la société de contrôle » in Najjar S., (dir.), *Les réseaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, pp. 135-155.
- PROULX S., 2012, « L'irruption des médias sociaux : enjeux éthiques et politiques » in Proulx S., Millette M. et Heaton L., (dir.), *Médias sociaux. Enjeux pour la communication*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 9-31.
- PROULX S., HEATON L., KWOK CHOON, M., MILLETTE M., 2011, « Paradoxical empowerment of producers in the context of informational capitalism », *New Review of Hypermedia and Multimedia*, 17 (1), pp. 9-29.
- SUN TZU, 1972, *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion.
- VERNETTE E., TISSIER-DESBORDES E., 2012, « La participation du client, la co-production, la co-création, un nouvel eldorado pour le marketing ? », *Décisions Marketing*, 65, pp. 5-8.

**PREMIERE PARTIE : USAGES DES  
MEDIAS, CHANGEMENT ET  
MOBILISATIONS SOCIOPOLITIQUES :  
MODALITES ET ENJEUX**



# E-démocratie et trajectoire du « conflit ivoirien » dans les usages des réseaux sociaux numériques de 2002 à 2011

N'Guessan Julien Atchoua

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire constitue, de par les lois qui régissent l'utilisation des TIC, un territoire favorable à l'usage des réseaux sociaux numériques. Ces usages électroniques, sans se substituer à la consommation des médias traditionnels nationaux et internationaux, connaissent cependant une forte expansion dans le pays. Les cybercafés de plus en plus accessibles au citoyen lambda, la volonté politique de l'Etat et les besoins énormes d'information à temps réel pendant la crise sociopolitique de 2002 à 2011 ont insufflé, selon l'ATCI (2012)<sup>1</sup>, un dynamisme dans les usages des réseaux de communication dans le pays. Les enjeux de tels usages demeurent cependant une préoccupation centrale dans la mesure où, sur le volet démocratique, les TIC constituent des « marchés politiques » pour lesquels l'acteur politique est amené à manipuler ses concitoyens pour les impressionner ou partager avec eux ses projets politiques (Rangeon, 2004 : 53-63). La question est alors de savoir si la démocratie électronique (ou e-démocratie) telle que pratiquée par les acteurs politiques ivoiriens dans la mobilisation sociale de leurs concitoyens participe de la cohésion sociale ou perpétue « le conflit ivoirien » dans ses formes de pourfendeur de la paix sociale ? Quel en est-il réellement ? Quelle traçabilité politique fait apparaître la e-démocratie en Côte d'Ivoire sur la période de 2002 à 2011 ? La tentative de réponse à ces préoccupations a suscité des observations sur le terrain. Celles-ci ont permis de comprendre que les réseaux sociaux numériques sont devenus pour les acteurs politiques ivoiriens de nouveaux lieux de la bataille politique nationale. Les « patriotes » pro-Gbagbo (partisans du président déchu en avril 2011) et les pro-Ouattara (actuel chef de l'Etat) y ont trouvé un terrain propice aux guerres larvées, une accentuation de la fracture sociale. Ces réseaux sociaux constituent également des lieux de manifestation de guerre de tranché entre des partisans politiques en quête de notoriété.

Dans les démocraties libérales, à côté des médias traditionnels, la vulgarisation de l'Internet et de ses applications contribuent à la diversification des moyens de communication politique moderne. A preuve, par exemple, l'usage politique des réseaux sociaux numériques témoigne amplement du « boom communicationnel » dont parle Steftougas (2012). Cette pratique suscite cependant des questions, notamment sur les enjeux de ces utilisations dans un pays comme la Côte d'Ivoire fragilisée par des violences politiques généralement amplifiées par les médias relayeurs ou pourvoyeurs d'informations (Diégou Bally et Békrou, 2009).

Bien que jugée par les institutions de Bretton Woods comme étant un Pays Pauvre Très Endetté (PPTÉ), la Côte d'Ivoire n'échappe pas à l'émergence, sur son territoire, de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de leurs offres et services. La volonté de l'Etat de faire de ces TIC un moteur de développement ainsi que l'implantation subséquent de nombreuses entreprises de

---

<sup>1</sup> Agence des Télécommunication de Côte d'Ivoire (2012)

services d'Internet et de téléphonie mobile occasionnant la floraison de cybercafés en divers endroits ont impulsé la communication moderne en Côte d'Ivoire. Les usages personnels, professionnels et politiques de ces canaux de transmission de l'information attestent également de la vitalité de la communication moderne dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest qui connaît une turbulence politique depuis plus d'une décennie.

Par ailleurs, l'usage des TIC constitue un enjeu majeur de l'instauration de la démocratie d'autant que ces technologies sont de véritables « marchés politiques » pour lesquels l'acteur politique est amené à « parler et à offrir les produits les plus marquants pour impressionner les électeurs » (Rangeon, 2004, p. 53-63). Le Président américain Barack Obama semble avoir bien compris l'enjeu politique relatif à l'usage des TIC, lui qui, à la présidentielle de 2012, a mis son compte Twitter à contribution. Ce qui favorisa sa victoire sa victoire contre le républicain Mitt Romney (Szadkowski, 2012).

La e-démocratie révèle en d'autres termes une communication politique novatrice dans le processus d'échanges d'informations entre acteurs politiques et sympathisants, entre gouvernants et gouvernés par des « canaux de transmission structurés ou informels » (Gerstlé, 2008, p. 13). Les réseaux sociaux numériques constituent de nouveaux enjeux d'informations, de débats et de mobilisation politique ou même de manipulation (Breton, 2000) en Afrique et partout ailleurs. Pour s'en convaincre, il faut souligner qu'au Ghana, par exemple, la bataille de la mobilisation et de la séduction des internautes (potentiels électeurs) à la présidentielle de 2012 était à l'origine d'un duel à distance entre les candidats Nana Akufo-Addo et John Dramani Mahama sur les réseaux sociaux (Toti, 2012).

Sur la base de ce constat, cette étude s'interroge sur le sens de la communication politique en Côte d'Ivoire à l'heure de l'avènement de la e-démocratie. Autrement dit, il s'agit ici de mettre en évidence les objectifs politiques qui soutendent l'usage des TIC. Par ailleurs, il convient de déterminer les types d'informations politiques hébergées sur les *blogs 100% ivoiriens*<sup>2</sup>, les comptes Facebook, Twitter, LinkedIn, Skyblog, Yahoo, etc. appartenant aux professionnels de la vie politique dans un pays où le jeu politique est souvent ponctué de violences physiques, symboliques et morales. Ces usages reflètent-ils, en outre, un changement de cap dans l'idéal démocratique ou perpétuent-ils le « conflit ivoirien » ?

Sur la base des préoccupations ci-dessus formulées, ce travail de recherche tentera de cerner les enjeux que présentent les usages politiques des réseaux sociaux numériques en Côte d'Ivoire. Pour y parvenir, nous présenterons d'abord le cadre théorique et méthodologique de l'étude, ensuite, nous ferons l'état des lieux quant aux usages et appropriations politiques des réseaux sociaux numériques en Côte d'Ivoire, et pour finir, nous aborderons la e-démocratie dans le cadre politique du « conflit ivoirien ».

---

<sup>2</sup> Termes utilisés dans le langage populaire ivoirien pour qualifier les blogs créés ou visités couramment par les internautes pour s'informer.

## *Cadre théorique et méthodologique d'analyse*

---

Dans la présente étude, les informations numériques (textes écrits, vidéos, images audiovisuelles, visuelles ou sonores) à décrypter et à analyser constituent un volet important dans la tentative de compréhension des enjeux liés aux usages des réseaux sociaux dans le jeu politique ivoirien. L'acte d'informer est ici un mécanisme de construction de sens qui n'est certes jamais donné par avance, affirme Charaudeau (2011), mais qui s'inscrit dans un processus relationnel où l'information est produite, décrite, commentée et par la suite reçue et interprétée. Les réseaux sociaux constituent, pour leur part, des canaux complexes, relativement incontrôlables qui servent cependant à « construire de l'espace et de l'opinion publics » (Charaudeau, 2011, p. 93). L'analyse de ces réseaux sociaux fait appel aux modèles théoriques de la démocratie et Internet développés par Vedel (2010, p. 190-214). Pour lui, en effet, les réseaux électroniques, du fait des informations véhiculées, peuvent être révélateurs de l'organisation d'un système politique, des rapports de force qui le structurent, du pouvoir que détiennent les acteurs en question et des relations qu'ils entretiennent entre eux. Le débat politique sur la toile et ses modes de délibérations présentent donc des perspectives d'analyse sous l'angle des propositions théoriques évoquées ci-dessus, avec toutefois l'inconvénient qu'ils constituent un objet d'étude « varié et démesuré » dont l'observation nécessite des méthodes d'analyse « étayées et éprouvées » (Rouquette, 2009, p. 7), l'idéal étant, selon l'auteur, de décrire un corpus et de l'interpréter en vue de le comprendre et de l'objectiver. Cette étude tente donc de mettre en lumière cette démarche pour une plus grande lisibilité des objectifs de recherche à atteindre. Pour ce faire, nous avons privilégié l'étude quantitative portant sur un corpus de trente comptes Facebook, Twitter et blogs de personnalités politiques ivoiriennes (autorités politiques et sympathisants y compris) de deux coalitions politiques, à savoir « La Majorité Présidentielle » en abrégiation LMP du président Laurent Gbagbo et le « Rassemblement des Houphétistes pour la Démocratie et la Paix », abrégé RHDP, la coalition qui a porté au pouvoir l'actuel président Alassane Ouattara. Ces entités politiques ont participé au deuxième tour de la présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire et sont actives sur les réseaux sociaux où elles présentent des activités politiques. En outre, ces formations politiques et leurs soutiens respectifs, dans la conquête du pouvoir d'Etat, ont entretenu un climat de violences physiques et psychologiques au sein des populations en se servant de méthodes et de stratégies diverses dans lesquelles elles ont eu largement recours aux réseaux numériques.

Les données collectées et analysées dans ces comptes sont constituées d'informations politiques ivoiriennes transmises sous la forme de textes écrits, d'images fixes, de vidéos à durée variables mais n'excédant pas 15 mn. Ces informations ont été produites dans la période située entre la présidentielle de novembre 2010 et celle des élections régionales et municipales de février 2013 en Côte d'Ivoire. Cet espace temporel couvre une série d'événements qui ont marqué la vie sociopolitique ivoirienne et suscité la mobilisation de la diaspora africaine sur le Net par rapport à l'actualité en Côte d'Ivoire. Pour des raisons d'illustration, nous avons cependant recouru à d'autres informations importantes produites en dehors de cette période. A cet effet, nous avons visité les portails de onze (11) cyber-acteurs (de tendances politiques différentes) avec qui nous avons eu des échanges par Skype

(sur le sens de certaines de leurs productions). En outre, la méthode d'analyse socio-sémiotique a été également utilisée ici pour comprendre les sens dénotatifs et connotatifs des images fixes, audiovisuelles et sonores qui sont associées ou non aux informations textuelles. A travers les procédés d'analyses préconisés par Rouquette (2010), il s'est agi donc de tenter de cerner les communications apparentes et sous-jacentes que ces messages traduisent. Cette phase de l'enquête a été précédée par l'analyse de documents issus du ministère de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication (PTIC) et de l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (A.T.C.I.) dans le cadre l'investigation « sur le terrain ». Telle est la démarche méthodologique qui a prévalu dans la constitution linguistique et iconographique sur la base duquel nous faisons, dans les lignes qui suivent, l'état des lieux quant aux usages et appropriations politiques des médias sociaux en Côte d'Ivoire.

## *Usages et appropriations politiques des médias sociaux en Côte d'Ivoire*

---

### *De l'usage d'Internet et de ses applications*

Il a fallu à peu près dix ans à la Côte d'Ivoire pour que les habitudes de consommation d'Internet changent radicalement au sein de la population. Les Ivoiriens qui se connectaient à la toile juste pour lire leurs e-mails, faire des recherches dans le domaine des études ou aller sur des sites de rencontre, par exemple, ont préféré d'autres utilisations d'Internet. Désormais, une frange de la population ivoirienne utilise l'Internet comme un outil de travail et d'information avec les connexions de plus en plus importantes dans les services publics et privés, dans les organisations, les écoles et autres institutions qui possèdent de plus en plus des sites Web. Les recrutements pour dénicher des *webmasters*, rédacteur-web, *web-marketers* et *web-designer* sont fréquents. Ces emplois liés aux usages des TIC obligent les écoles et centres de formation à inclure dans leurs curricula d'enseignement la connaissance des métiers d'Internet.

A côté de cette avancée, notons qu'un nombre non négligeable de *start-up* dirigées par des jeunes *web-entrepreneurs* se créent chaque année. Sur le plan de l'information, la situation n'a pas stagné non plus. Depuis l'an 2000, de nombreux jeunes ont adopté l'Internet comme une source d'information et un outil pour se faire entendre. Les crises successives que la Côte d'Ivoire a connues ont favorisé, en quelque sorte, cet engouement pour la quête d'informations via Internet dans la mesure où les informations, disponibles en temps réel sur le Net, pouvaient calmer tant soit peu les angoisses.

A partir de l'an 2000, la croissance exponentielle du nombre d'utilisateurs d'Internet en Côte d'Ivoire, s'explique aussi par la vulgarisation des outils informatiques et des services Internet, laquelle a pour incidence la baisse progressive des coûts relatifs aux modalités d'acquisition de ces outils et services. Internet est désormais presque à la portée de toutes les bourses, de sorte que plusieurs personnes ont des connexions individuelles soit avec leurs téléphones mobiles, soit avec leurs ordinateurs par le biais de clés-Internet. A cela l'on pourrait ajouter le phénomène des « connexions



araignées » par lesquelles un individu fait un abonnement-Internet à domicile grâce à une connexion obtenue auprès d'un opérateur de télécommunication. Cet individu met, ensuite, en place un réseau de distribution parallèle à partir de sa propre connexion ; celle-ci étant démultipliée au moyen de câbles permettant d'accéder à tous les foyers environnant désireux de se doter d'Internet. Les coûts d'exploitation étant repartis entre les acquéreurs, la « connexion araignée » peut garantir des lucres à l'abonné.

Selon l'ATCI (2012)<sup>3</sup>, les internautes de plus en plus nombreux sont constitués pour la plupart de jeunes dont l'âge varie de 15 à 25 ans (47 % des usagers) et de 26 à 30 ans (19%). Les adultes de 31 à 40 ans constituent 21% de ces usagers quand ceux de 41 à 50 ans représentent 9% et ceux de 51 ans à 4%.

Les motifs des usages vont du divertissement à la quête d'informations brûlantes sur l'actualité nationale en en plus des faits que l'usage d'Internet constitue un moyen de communications interpersonnelles. De nombreux sites ivoiriens comme abidjan.net, Educariere.ci, atoo.ci, ivoirebusiness.net, abidjanshow.com, etc. les intéressent<sup>4</sup>. Les sites internationaux comme Facebook, Twitter, Gmail, YouTube, Yahoo, Amazon, Wikipedia, etc. intéressent également les internautes en Côte d'Ivoire selon Le magazine « *Top 500 Sites Internet* (n°15, de février/avril 2013).

Comme le citoyen, l'homme politique ivoirien et africain s'investit dans l'usage des TIC. Selon le magazine *Réseau Télécom network* (n°59, janvier 2013), dans son article intitulé « Afrique : l'heure des présidents 2.0 », les hommes politiques du monde entier et ceux d'Afrique ont compris que pour atteindre facilement les jeunes, il faut se rendre là où ils se trouvent le plus souvent. Ils n'ont donc pas attendu la dernière heure pour se projeter sur la toile pour y perpétuer les projets connus de mobilisation, de manipulation, de propagande et en faire une nouvelle zone de conflits dans le cas spécifique des internautes des coalitions politiques RHDP d'Alassane Ouattara et LMP de Laurent Gbagbo.

### *Les formations politiques ivoiriennes à l'heure des technologies émergentes*

Des partis politiques ivoiriens, le Rassemblement des Républicains (RDR) et son leader Alassane Ouattara ont fait le bond le plus spectaculaire dans la communication électronique. Dans chaque pays où le RDR a installé des militants, des profils Facebook ou Twitter comme : Facebook Adosolutions, Facebook Adovictoire, Facebook RHDP Solutions, etc. ont été créés pour rapprocher les membres et diffuser des messages de mobilisation. Certains profils, qui ont été créés sous l'aspect de rivalités internes aux sections du RDR ont fini par devenir des outils importants de communication pour le parti. Cette organisation politique va jusqu'à entraîner dans son élan les autres partis de la mouvance du RHDP ainsi que les ministres du gouvernement, les membres de l'administration publique, voire l'épouse du Chef de l'Etat qui se signale dans le domaine de l'humanitaire et des

---

<sup>3</sup> Cité par Y Ouattara, S. Sadio Diallo, E. K. Kouadio Koffi, C. N' Da-Kanga (op. cit.)

<sup>4</sup> Cf. « Le top 20 des sites web ivoirien les plus visités » repéré à alexa.com le 11 04 2013

œuvres sociales. Notons néanmoins que plusieurs des réseaux électroniques créés sont aujourd'hui fermés depuis l'accession d'Alassane Ouattara au pouvoir en avril 2011.

On peut toutefois retenir qu'au-delà du parti, le Président Alassane Ouattara a su s'adapter à la communication numérique. Bien qu'il ne soit pas personnellement un as de l'interaction avec les internautes, il marque sa présence sur Twitter et Facebook à travers ses fans et autres groupes de soutiens. Deux importants sites Internet créé à son intention véhiculent des informations sur sa personnalité et sur ses actions politiques : le [www.adosolutions.ci](http://www.adosolutions.ci) pour découvrir ou redécouvrir l'homme politique et le [www.ado.ci](http://www.ado.ci) comme l'indique le portail ci-dessous pour les actions de l'homme d'Etat qu'il représente.



Source : Page d'accueil [www.ado.ci](http://www.ado.ci)

A l'instar des pro-Ouattara, les membres et sympathisants de La Majorité Présidentielle (LMP) du président Laurent Gbagbo ont su envahir la toile de leurs messages depuis leur accession au pouvoir en 2000 sous la bannière du Front Populaire Ivoirien (FPI). Ils ont eu une présence active sur Internet durant le mandat de l'ex-président et même après son transfèrement à la Haye pour répondre de soupçons de crimes de guerres et de crimes contre l'humanité devant la Cour Pénale Internationale (CPI) au lendemain de la crise post-électorale. La chute de Laurent Gbagbo et de ses proches du pouvoir a certes entraîné la fermeture volontaire ou pour des raisons financières de nombreux sites mais pas l'ardeur militante de quelques cyber-activistes à l'intérieur du pays ou réfugiés hors des frontières de la Côte d'Ivoire. De nombreux Ivoiriens partageant depuis 2000 les idées du leader de la *Refondation* ne manquent pas d'arguments pour marquer la toile de leur présence : les informations sur l'ingérence des multinationales, de la France dans la politique intérieure de la Côte d'Ivoire, les bombardements du camp français établi dans les locaux du lycée Descartes de Bouaké et la réplique de l'armée française par la destruction des Aéronefs ivoiriens, les mouvements de jeunes en soutien au Président, analyses prophétiques de la crise ivoirienne, etc. Tout passe au peigne fin sur les pages Facebook Twitter, et blogs des « panafricanistes » pro-Gbagbo.

Dans cette nouvelle vision, plusieurs initiatives de personnes favorables au leader de la LMP depuis la présidentielle de 2010 ont pu donner naissance à un nombre important de blogs d'informations, de page de soutien et de divers profils de l'homme politique sur les pages comme : <http://Twitter.com/#!/LaurentGbagbo10>, Facebook Victoire-pour-Laurent-Gbagbo, Facebook Simone-Ehivet-Gbagbo, etc. (voir ci-joint une page du blog de Claudus Kouadio pour Gbagbo).



Source : le blog de Claudus Kouadio

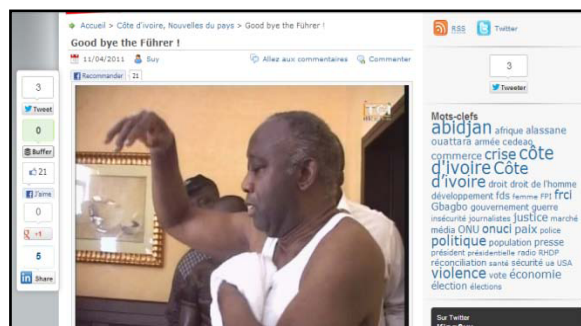
Leur activisme pour la bataille politique de l'Information sur Internet ira jusqu'à découvrir l'opération grandiose d'achat de noms de domaines ayant un lien avec la Côte d'Ivoire sous le régime de Laurent Gbagbo en 2011. L'information selon laquelle le camp d'Alassane Ouattara et ses soutiens sont les auteurs de ce verrouillage numérique a largement circulé sur les réseaux d'information en ligne. Les pro-Gbagbo ont donc fait d'Internet et de ses applications des outils privilégiés dans leurs communications en temps ordinaire comme en période de conflits.

## *La e-démocratie entre conflit et manipulation en Côte d'Ivoire*

### *La guéguerre politique ou le « conflit ivoirien » sur la toile*

Au cœur de la crise post-électorale de 2011, Internet était devenu pour de nombreux Ivoiriens le principal support d'information face aux risques que présentait la situation d'affrontements militaires dans les rues. Les quotidiens ivoiriens d'information générale ont commencé à publier d'avantage sur leurs sites pour ne pas disparaître mais ayant négligé trop longtemps l'usage d'Internet, ils vont être largement devancés par les états-majors politiques et les blogueurs en matières de diffusion d'informations « chaudes » sur le déroulement des événements en Côte d'Ivoire : des vidéos amateurs, des sources sonores et des textes écrits dans la précipitation étaient servis aux consommateurs ivoiriens dans un jeu politique conflictuel.

Les discours orientés comme ceux de la page Facebook de Claudus Kouadio (activiste pro-Gbagbo) illustrée plus haut et de Mongoblog de Suy Kahofi (pro-RHDP) sur le dénouement de la crise ce 11 avril 2011 avec un « Laurent Gbagbo toujours à son poste » et un autre visage d'un « Laurent Gbagbo qui a signé sa réédiction » tel que le présente l'image ci-jointe. Ces contradictions laissaient entrevoir une perpétuation du conflit du terrain militaire sur les blogs.



Source : Le blog de Suy Kahofi

Dans tous les cas, pour la radio internationale française Rfi, par la voix de Champin et Blettery (2011, 01 mars), « à la faveur de la crise que traverse la Côte d'Ivoire, la diffusion de l'information emprunte des chemins de traverse. Les blogs, les réseaux sociaux et la téléphonie mobile jouent un rôle de plus en plus important. » Présente en Côte d'Ivoire, cette radio, fait remarquer que les Ivoiriens sur place ou à l'étranger utilisent les réseaux sociaux pour s'informer. Les pages Internet développées par ceux-ci servent donc de circuits d'information et de « contre-pouvoir » avec des prises de positions tranchées qui reflètent la fracture sociale.

Les acteurs politiques ivoiriens n'ont donc lésiné sur aucun moyen disponible dans leur opération de charme face au peuple de Côte d'Ivoire. Deux d'entre eux se sont particulièrement illustrés sur ce champ politique ivoirien à relent international : ce sont les présidents Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara qui ont occupé avec Paul Kagamé du Rwanda les trois premières places des hommes politiques africains les plus présents sur les réseaux sociaux (Lartigue, 2013). Cet élan est surtout lié à la crise post-électorale et à cette volonté de ravir la place à son adversaire en utilisant tous les supports de communication disponibles.

De part et d'autre des camps politiques en conflits, les états-majors de cyber-activistes ont été par ailleurs installés pour suivre les opérations sur Internet et animer les comptes sur les réseaux sociaux. Cette situation a occasionné la création de nombreux faux profils sur Facebook pour infiltrer l'adversaire. Outre une telle guéguerre sur la toile, l'usage politique d'Internet révèle également des tensions sous fonds d'ambitions politiques à l'intérieur des camps ennemis comme pour rappeler que « le ver peut être dans le fruit ». Le cas de la « bataille de positionnement » des pro-Ouattara *hamback* et *Soro*<sup>5</sup> fait écrire au journal *La Lettre du Continent* (2013, 09 janvier) que : « Soro et Bakayoko sont dans les starting-blocks, dans le cadre de la bataille de succession à Ouattara. Chacun des deux hommes déroule sa stratégie. Sur le terrain des réseaux sociaux, c'est [Soro Guillaume] tient la dragée haute avec un activisme débordant : 31000 fans sur Facebook, près de 16000 abonnés sur Twitter ».

Les réseaux sociaux n'échappent pas donc au moindre conflit sociopolitique en Côte d'Ivoire. Ils servent de canaux de diffusion d'information de ruse et de haine en temps de crise, à la naissance de légende urbaine et de rumeurs les plus folles qui ont fragilisé davantage le tissu social ivoirien (mort du président Jacques Chirac en 2005, du chef rebelle « Wattao » et du Président Alassane Ouattara en 2011). Ces rumeurs « politiques » en mode 2.0 avec quelquefois des images photographiques ou vidéos à l'appui achèvent de convaincre le plus sceptique des personnes manipulées. Elles sont souvent relayées ou pourvues par les « médiasmensonges » (Collon, 2011) et constituent en outre des « produits fabriqués » par le manipulateur d'opinions (Chomsky et Herman, 2009) pour servir des intérêts également politiques dans un monde où une ère nouvelle vient de s'ouvrir sous l'effet conjoint de la

---

<sup>5</sup> Le surnom *Hamback* révélé par la presse caricaturiste ivoirienne est du ministre de l'Intérieur Ahmed Bakayoko de l'actuel gouvernement du président Alassane Ouattara dont certains discours et écrits sur les comptes Twitter et Facebook laissent apparaître des contradictions dissidentes avec Soro Guillaume, ex-Secrétaire général de la rébellion, aujourd'hui président du Parlement ivoirien et également proche du chef de l'Etat. Ces oppositions par discours interposés sont interprétées dans les médias et sur les réseaux sociaux comme une lutte de positionnement pour la succession d'Alassane Ouattara.

révolution numérique et de la mondialisation de l'économie (Balle, 2012). C'est tout autant dire que les médias sociaux, de par leur facilité d'accès, peuvent servir de moyens de contournement des canaux de communication muselés par suspension officielle ou par restriction de la liberté d'expression (alors sous surveillance).

### *Les réseaux sociaux comme « contre-pouvoir » et « contre-médias »*

Les quotidiens d'information de la presse bleue, souvent interdits de parole par voie de suspension par le Conseil National de la Presse (CNP) dirigé par une administration pro-Ouattara depuis la prise du pouvoir du candidat du RDR et de la coalition RHDP, trouvent de la voix sur les médias sociaux pro-Gbagbo comme Ivoire-blog de Théophile Kouamouo, Regardscroisés de Fernand Dindé, AfriK53, Ivoirbusiness.net, etc. Les réseaux sociaux deviennent alors des moyens de contournement de tout acte de musèlement. Accordant une interview au journal télévisé de France24 du 07 août 2013 à la suite de sa libération provisoire parmi 13 autres prisonniers pro-Gbagbo, Michel Gbagbo (fils du président déchu) témoignait de sa condition de détention depuis le 11 avril 2013 en ces termes : « oui ! J'ai subi quelques mauvais traitements. Je crois même que c'est sorti sur les réseaux sociaux qui ont eu quelques commentaires et tout ça ! Mais c'était au tout début de cette rocambolesque histoire (...) »<sup>6</sup>.

Ce témoignage sur les conditions de détention d'un prisonnier politique est également l'un des usages des médias sociaux par moment comme poches d'expression là où les libertés individuelles sont confisquées. On peut donc conclure sans risque de se tromper de l'importance des réseaux sociaux dans le jeu politique ivoirien. La LMP de Laurent Gbagbo et ses sympathisants, y ont trouvé de la voix après avoir perdu l'exercice du pouvoir depuis le 11 avril 2011 et dont les manifestations publiques ne sont pas encore autorisées deux années après ce changement de cap dans la vie politique ivoirienne. Outre leur caractère manipulateur, les réseaux sociaux peuvent donc servir de voie d'expression plus libre situant ainsi ces moyens de communication entre liberté et ambiguïté qui en sont ces enjeux.

---

<sup>6</sup> Interview de Michel Gbagbo, fils du président déchu Laurent Gbagbo, au journal télévisé de France24 du 07 août 2013 après sa libération de la prison de Bouna (au Nord de la Côte d'Ivoire) le lundi 5 août 2013. Vidéo de 13 :11 mn publié par le Blog IvoireBusiness.net le 09 08 2013 à 6 h 51.

## *Conclusion*

La Côte d'Ivoire a traversé de nombreuses crises sociopolitiques pour lesquelles les médias nationaux, occidentaux et panafricanistes de toutes les contrées du monde ont été utilisés comme des « armes » pour imposer des visions divergentes sur cette crise ivoirienne. Les réseaux sociaux s'inscrivent dans ce schéma en se positionnant comme des vecteurs privilégiés de la diffusion d'informations manipulatrices et des canaux « contre-pouvoirs ». L'utilisation, en d'autres termes, d'Internet comme support de propagande politique ne répond pas seulement au souci d'asseoir une signature numérique ou de se faire voir pour rappeler aux uns et aux autres que tel parti politique existe. Internet est aujourd'hui le lieu où les partis politiques viennent se livrer une guerre médiatique sans merci. Le pouvoir utilise la toile pour montrer chacune de ses actions positives et même justifier celles que d'aucun trouverait inopportune.

Internet est devenu le haut lieu des règlements de compte politique. Au sein du même parti politique, il arrive que des cadres s'attaquent par tweets interposés ou par des articles plutôt virulents sur Facebook et les blogs. Des réalités qui seraient dignes de celles des politiques européens ou américains, il y a quelques années, sont aujourd'hui celles des politiciens Ivoiriens. En plus, les pages ouvertes sur les réseaux sociaux servent à ventiler les communiqués de presse des partis politiques et les articles de presses proches des partis politiques. Pendant que les proches du pouvoir font tout pour montrer que le régime des Houphouëtistes pro-Ouattara travaille à faire de la Côte d'Ivoire une démocratie, les cyber-opposants pro-Gbagbo multiplient les sorties pour montrer chaque dérapage du régime. Les forums électroniques deviennent en quelques sortes le lieu de batailles verbales où les règles de courtoisie et de civilité sont souvent inexistantes. Cela se ressent au niveau des commentaires laissés sur les pages et les articles publiés sur l'actualité brûlante du pays. Pour l'opposition menée par les pro-Gbagbo, Internet est surtout le lieu privilégié pour s'attaquer au pouvoir : Slogans et Unes des quotidiens pro-Ouattara tournés en dérision, caricature dégradante du Chef de l'Etat par Photoshop... Tout y passe pour montrer l'incapacité de l'un ou de l'autre des régimes.

Ces réseaux sociaux, outils modernes de communication, ont ainsi contribué au maintien et au renforcement des rapports de force militaire, politique, économique et idéologique entre les belligérants de la crise ivoirienne bien qu'ils aient insufflé à la communication politique et au monde de la communication une nouvelle dynamique d'échanges d'informations.

## *Bibliographie*

---

Attalah P. (1991), *Théories de la communication, Sens, sujets, savoirs*, Presses de l'Université du Québec.

Breton P. (2000), *La parole manipulée*, Paris, La Découverte.

Balle F. (2011), *Les Médias*, 7<sup>e</sup> édition mise à jour, Paris, PUF.

Collon M. (2011), *Libye, OTAN et Médiamentonges*, Manuel de contre-propagande, Bruxelles, Investing' Action et Couleur livres – Charleroi.

Chomsky N. et McChesney R. W. (2012) *Propagande, médias et démocratie*, Trad. Arcal L. et Bellefeuille L. Nouvelle édition augmentée, Québec, Les éditions écosociété.

Diégou Bally et Békrou C. (2009), « Les médias français dans la guerre en Côte d'Ivoire », *Médias et crises en Afrique*, *Revue des Arts et de la Communication*, n°1 spécial, p. 228-235.

Gerstlé J. (2008), *La Communication Politique*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.

Lemieux V. et Ouimet M. (2004), *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, Québec, Les presses de l'Université Laval, De Boeck.

Mercklé P. (2011), *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte.

Vedel T. (2010), « Internet et les pratiques politiques », *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*, (dir) Anne-Marie Gingras, Québec, Presses de l'Université du Québec, Chapitre 6, p. 189-214.

### **Sites Internet de référence**

Champin C. et Blettery P. (2011, 01 mars) « Côte d'Ivoire / Internet : La crise ivoirienne se vit aussi sur Facebook et Twitter ». Repéré à <http://www.rfi.fr/afrique>.

La Lettre du Continent, (2013, 09 janvier) « Côte d'Ivoire : Duel tragique Bakayoko-Soro », n°650. Repéré à <http://www.africaintelligence.fr>.

Lartigue A. (2013, 25 juillet), « Twitter, qui sont les leaders politiques les plus connectés de la planète ? » repéré à <http://www.rfi.fr/afrique>.

Steftougas (2012, 25 septembre), « Communication : Tendances 2.0 au Québec ». Repéré à <http://enreflexion.wordpress.com/2012/09/25/tendances-2-0-au-quebec>.

Szadkowski M. (2012, 07 novembre), « La victoire d'Obama, événement politique le plus 'liké' de l'histoire », *Le Monde.fr* Repéré à <http://www.lemonde.fr>.

Toti F. (2012, 09 décembre), « Présidentielle au Ghana: les dernières nouvelles du terrain ». Repéré à <http://www.afrik53.com>.





# Les titres de la presse tunisienne : rhétorique d'hier, rhétorique d'aujourd'hui

Sabeh Ayadi Zoghلامي

Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis, Université El Manar

La liberté d'expression est le seul acquis dont les Tunisiens peuvent jouir, trois ans après leur « révolution ». Les médias ont en effet connu une mutation pour le moins spectaculaire. Dans le nouveau contexte socio-politique qui se dessine peu à peu, les journalistes ont adopté une nouvelle mise en discours de l'information qui leur a permis de quitter un ethos préconstruit vers un ethos qui se construit. A travers une description linguistique des titres de presse à la Une, le présent travail qui s'inscrit dans la perspective de l'analyse du discours médiatique tentera d'interroger la rhétorique journalistique avant et au lendemain de la révolution pour en comprendre les raisons qui ont conduit au changement.

## Introduction

« *maadich saktin*<sup>1</sup> » (on ne va plus se taire)

Pendant plus de dix jours, la nouvelle de l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid a été passée sous silence par les médias tunisiens<sup>2</sup>. Ce n'est que le 29 décembre<sup>3</sup> qu'ils ont commencé à parler timidement du « jeune Mohamed Bouazizi », avant que ce dernier ne devienne, pour le monde entier, l'icône de la révolution du jasmin. La raison de pareil atermoiement est évidente. Rien ne devait être révélé qui troublerait la quiétude de la Tunisie. Et, de fait, le pouvoir avait mis en place une institution chargée de calibrer toute l'information au filtre de sa propre rhétorique, l'ATCE (Agence tunisienne de communication extérieure)<sup>4</sup>. Mais, au lendemain de la révolution<sup>5</sup>, la scène médiatique connaît un bouleversement spectaculaire. « Ammar 404<sup>6</sup> » n'est plus. Les acteurs médiatiques respirent comme un air de liberté, font leur *mea culpa*<sup>7</sup> et adoptent tous une nouvelle rhétorique communicationnelle.

---

<sup>1</sup> Ceci est un slogan affiché dans les locaux du quotidien *Le Temps*.

<sup>2</sup> Mohamed Bouazizi s'est immolé le 17 décembre. Les Tunisiens ont appris la nouvelle très rapidement à travers la chaîne qatarie *Aljazeera*.

<sup>3</sup> « Le président Ben Ali rend visite au jeune Mohamed Bouazizi qui s'est immolé par le feu à Sidi Bouzid » (*Le Temps*, 29 décembre 2010).

<sup>4</sup> Créée en 1990, suspendue au lendemain de la révolution et dissoute en 2012.

<sup>5</sup> Pour les habitants de Sidi Bouzid, le 17 décembre marque la date de la révolution ; pour la majorité de leurs concitoyens, c'est le 14 janvier, date du départ précipité de Ben Ali. Pour des raisons méthodologiques, c'est cette deuxième date que nous retenons.

<sup>6</sup> Surnom plaisant donné par les Tunisiens à l'organisme filtrant les accès à Internet et qui faisait systématiquement apparaître une page « Error 404 » en cas de tentative de connexion à un des nombreux sites prohibés par les autorités.

<sup>7</sup> *La Presse*, 20 janvier 2011.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent travail. Nous le situons d'emblée dans la perspective de l'analyse linguistique des discours médiatiques. Notre objectif est de voir de quelle manière s'est opéré « le changement » dans la pratique discursive journalistique. Dans un premier temps, nous précisons le cadre méthodologique qui oriente notre réflexion. Ensuite, nous procéderons à une description des caractéristiques linguistiques des titres de presse avant et après la révolution. Nous tenterons, pour finir, d'élargir notre réflexion par une contextualisation des résultats en vue de mieux saisir le « fonctionnement de l'appareil médiatique » (Burger, 2010, p. 22) en Tunisie.

## *Méthodologie*

---

### *Le corpus*

Notre choix s'est porté sur les titres de la Une des deux quotidiens francophones les plus diffusés sur le territoire tunisien, à savoir *La Presse* et *Le temps*. Le premier était ouvertement pro-gouvernemental, le second s'affichait comme « indépendant ». La Une est la vitrine du journal. Dotée, d'un pouvoir d'attraction incontestable, elle accroche par les titres qu'elle affiche et par les sujets qu'elle met au premier plan dans des articles tels que la tribune ou l'éditorial. Quant au titre, celui-ci fait fonction « d'aiguilleur » (Sullet-Nyland, 2002, p. 300), car c'est par lui que « l'œil prend rapidement connaissance des mets qu'on lui propose [...], qu'un mot, un thème ou un événement l'incite à lire plus avant » (Chartier Mesurer, 2003, p. 49). Cela dit, si, dans les normes internationales de l'écriture journalistique, tribune et éditorial sont deux catégories dotées chacune de propriétés particulières (Adam, 1997), il n'en est pas de même pour la presse tunisienne pré-révolutionnaire où l'éditorial comme la tribune portent systématiquement sur les activités présidentielles. Nous avons même noté l'émergence d'un nouveau genre, devenu une rubrique constante dans les unes de la presse : les « messages au président Ben Ali<sup>8</sup> ». Cette particularité tunisienne nous a conduit à considérer éditorial, tribune et « messages » comme relevant d'une seule et même catégorie. Les titres qui constitueront notre corpus sont sélectionnés indifféremment dans ces trois composantes.

### *La période*

La période que nous avons choisi de baliser et qui suffirait, à notre sens, à rendre compte du changement, comprend les deux derniers mois de 2010 et les deux premiers mois de 2011. Cette période se reconnaît par des « moments discursifs<sup>9</sup> » importants (Moirand, 2004, p. 73). En effet, novembre est la période où, comme chaque année depuis 1987, la Tunisie célèbre l'accession de Ben Ali au pouvoir. En

---

<sup>8</sup> Ainsi, c'est à travers cette rubrique nombre d'institutions publiques et privées ont été amenées dès 2010, à appeler Z. Ben Ali à se représenter aux élections prévues en 2014.

<sup>9</sup> Selon Sophie Moirand, le terme désigne le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même fait.

décembre, alors que le président continue de recevoir les félicitations, une certaine effervescence sociale se fait progressivement jour, qui culmine avec l'immolation de Mohamed Bouazizi. Et les rues de s'embraser irrévérablement. En janvier et février, les yeux du monde entier sont rivés sur cette Tunisie qui fait tomber un régime tyrannique et cherche à bâtir une nouvelle identité socio-politique. Or, pendant cette période, l'implication des médias est considérable.

### *Perspective et démarche*

Nous situons notre approche dans le sillage des travaux de Burger (2008) et Charaudeau (2008). Nous souscrivons à l'idée que c'est au moyen d'une investigation d'ordre « pluridisciplinaire » que l'analyse du discours médiatique, par l'observation minutieuse du fonctionnement des marques linguistiques est à même de dévoiler les attitudes langagières, « les conditions de production » (Charaudeau, 2008, p. 50) et partant, « les pratiques sociales » (Burger, 2008, p. 16) des médias. Ainsi, les caractéristiques linguistiques qui habillent le titre participent de la mise en scène de l'information. Pour le cas de notre étude, repérer et décrire les techniques langagières les plus prégnantes dans les titres contribuent à déceler l'ethos journalistique à deux moments différents de l'histoire et à dévoiler « les normes et systèmes de valeurs qui fondent les pratiques » (Burger, 2008, p.12) de l'écriture journalistique en Tunisie avant et après la révolution.

Nous précisons que notre démarche est d'ordre empirico-déductif (Charaudeau, 2008). Elle consiste à repérer les dominantes scripturales en matière de rhétorique des titres, à en faire une description linguistique pour en interroger les raisons et les enjeux. Le corpus que nous comptons interroger se veut représentatif et restreint. Nous avons retenu une somme de 120 titres répartis équitablement (deux mois avant et deux mois après la révolution). Par ailleurs, il ne s'agit nullement de procéder à une comparaison systématique mais d'examiner tour à tour l'écriture journalistique de chaque période en vue de cerner, dans chacune, les particularités scripturales et discursives.

### *Description linguistique des titres de presse*

---

#### *Avant la révolution*

Nous allons tenter d'élaborer une typologie grammaticale opérationnelle qui rendrait compte des caractéristiques morphosyntaxiques prégnantes des titres et partant, de leurs dominantes sémantico-rhétoriques.

#### *Description morphosyntaxique*

Le corpus a révélé dix structures grammaticales récurrentes d'un titre à l'autre et d'un journal à l'autre. Nous les présentons comme suit :

Nom (sans déterminant) + groupe causal

1) « Hommage au président Ben Ali pour sa sollicitude constante dont il entoure la famille tunisienne » (*La Presse*, 15 décembre 2010)

Nom + adjectif antéposé

2) « La justice, une noble ambition » (*La Presse*, 21 décembre 2010)

Nom et nom + adjectif

3) « Débat et réflexion pluralistes » (*La Presse*, 24 novembre 2010)

Déterminant + nom + complément du nom

4) « La voie de l'excellence » (*Le Temps*, 9 novembre 2010)

Déterminant + nom + adjectif

5) « Le “vide axiologique” : Ben Ali propose un référentiel axiologique grâce auquel la jeunesse reprendra ses repères » (*Le Temps*, 3 novembre 2010)

Nom pluriel (sans déterminant)

6) « Performances » (*La Presse*, 29 novembre 2010)

Nom singulier (à valeur adjectivale)

7) « Fierté de la réussite du 3<sup>e</sup> congrès de l'OFA » (*La Presse*, 3 novembre 2010)

Nom + groupe adjectival

8) « Langage du cœur et de la raison ... discours qui marque un tournant historique » (*Le Temps*, 14 janvier 2011)

Nom, nom et nom

9) « Tolérance, modération et humanité » (*La Presse*, 4 novembre 2010)

Nom et nom

10) « Estime et admiration » (*La Presse*, 6 novembre 2010)

Quelques remarques s'imposent :

- Sans conteste, c'est la structure adjectivale qui se distingue. En effet, nous observons, d'un titre à l'autre, le retour de l'adjectivation. Les substantifs sont souvent précédés ou suivis d'adjectifs. S'ils ne le sont pas, c'est parce ces mêmes substantifs renferment une valeur adjectivale.

- Le déterminant défini a pour rôle d'insister sur le caractère unique de ce qu'il détermine.

- Les substantifs non précédés de déterminants sont souvent des substantifs sémantiquement marqués (dotés d'une forte charge connotative) et qualifient implicitement la personne dont on parle (*tolérance, modération et humanité*).

Cette dominante adjectivale ne peut donner lieu qu'à une presse de la caractérisation en lieu et place d'une presse de l'information.

#### *Description sémantico-rhétorique*

Les titres recensés portent le plus souvent sur des attitudes telles que :

##### Le citoyen est fier

11) « Immense fierté des choix présidentiels » (*La Presse*, 10 novembre 2010)

##### Le citoyen remercie le président

12) « Considération et gratitude au président Ben Ali pour les mesures avant-gardistes en faveur du secteur touristique » (*La Presse*, 21 novembre 2010)

##### Le citoyen salue les actions et les décisions du président

13) « Un modèle à poursuivre » (*La Presse*, 28 novembre 2010)

14) « Performances » (*La Presse*, 29 novembre 2010)

15) « La leçon est de la grandeur de ceux qui la donnent<sup>10</sup> » (*La Presse*, 23 décembre 2010)

##### Le citoyen rend hommage

16) « Vibrant hommage au président Ben Ali pour ses décisions avant-gardistes » (*La Presse*, 14 novembre 2010)

17) « Hommage au président Ben Ali pour la sollicitude constante dont il entoure la famille tunisienne » (*La Presse*, 15 décembre 2010)

##### Le président donne des leçons

18) « Pédagogie de l'investissement » (*La Presse*, 23 novembre 2010)

##### Le citoyen mesure le caractère visionnaire du président

---

<sup>10</sup> Contexte : Ben Ali s'est déplacé à l'aéroport pour accueillir le nageur olympique Oussama Mallouli.

19) « Projets cruciaux et large vision politique » (*La Presse*, 30 novembre 2010)

20) « Quintessence d'un discours prospectif » (*Le Temps*, 9 novembre 2010)

#### Le citoyen adhère aux stratégies du président

21) « Adhésion à la vision humaniste et à la politique de développement solidaire du président Ben Ali » (*La Presse*, 6 décembre 2010)

Ces titres se reconnaissent tous par une axiologie appréciative très marquée. Alors que le mode de désignation du président est neutre (*le président Ben Ali*<sup>11</sup>), il n'en est pas de même pour les autres éléments constitutifs du titre, où l'isotopie de l'éloge s'avère une constante. Ainsi, tous les titres pourraient-ils se ramener soit à *la reconnaissance*, à *l'hommage* ou à *la gratitude*, soit à l'appréciation du caractère visionnaire et clairvoyant de l'action présidentielle.

Par ailleurs, plusieurs fils directeurs montrent que tous les titres se démarquent par leur appartenance à une écriture de l'amplification. Celle-ci est visible à la fois dans le texte et le périclipsis. En effet, non seulement les structures grammaticales à dominante adjectivale, la charge appréciative résidant dans le sémantisme d'une pléthore de titres, mais aussi la typographie, le genre même de la presse (avec éditorial, tribune...) et le recours constant au même portrait présidentiel participent de cette rhétorique de l'amplification et relèvent d'emblée d'une écriture de la dramatisation. Ainsi, tout ce que le président fait ou ordonne est représenté comme un événement de première importance et doit faire l'objet d'une reconnaissance et d'une gratitude conséquentes de la part du citoyen. Cette rhétorique concerne également son épouse<sup>12</sup> car les journaux ont petit à petit mis en place une rubrique quotidienne portant sur les activités de la première dame.

#### *Scénographie ritualisée de l'épidictique*

Il ressort des titres illustrés ci-dessus une rhétorique du pareil au même. En effet, jeu de synonymie, reprise lexicale, reduplication du même patron syntaxique, reprise du même portrait présidentiel, etc. finissent par donner lieu à une ritualisation de l'écriture journalistique marquée par le sceau de la caractérisation. Cette scénographie ritualisée de l'épidictique, à laquelle le lecteur s'accoutume, tout en mettant en valeur le caractère héroïque du président ou du couple présidentiel fait perdre à l'éditorial ainsi qu'à la tribune leurs objectifs initiaux en les transformant en « articles de complaisance » (Grosse, 2001).

---

<sup>11</sup> Les médias tunisiens avaient l'habitude d'appeler Bourguiba : « Son Excellence le Président » ou « le Combattant suprême ». Ben Ali a depuis les premiers jours de son accession au pouvoir, imposé un mode de désignation unique : « le président Ben Ali ».

<sup>12</sup> Tel ce titre : « L'OFA<sup>12</sup> un bilan remarquable » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> novembre 2010)

## *Après la révolution*

### *Structure morphosyntaxique des titres*

Si les titres de la pré-révolution affichent un recours presque constant à des phrases averbales, ceux de la post-révolution sont majoritairement verbaux, ce qui explique le changement de perspective d'analyse. La typologie que nous dressons ici porte sur les modalités phrastiques qui s'installent peu à peu. Celle-ci comprend des phrases d'ordre :

#### Déclaratif

22) « Le conseil fédéral suisse gèle les avoirs de Ben Ali et de ses proches » (*Le Temps*, 22 janvier 2011)

#### Interrogatif

23) « Peut-on juger Ben Ali ? » (*Le Temps*, 29 janvier 2011)

#### Exclamatif

24) « Finances : c'est criminel ! » (*Le Temps*, 25 février 2011)

Ou encore :

#### La phrase averbale

25) « Les conditions d'une véritable démocratie » (*La Presse*, 22 janvier 2011)

#### La subordination

26) « Quand le père savoure sa revanche : l'un des 7 péchés capitaux du 7 novembre est d'avoir renié Bourguiba » (*Le Temps*, 22 janvier 2011)

#### Le syntagme nominal étendu

27) « Ces chiffres qu'on ne nous a jamais révélés » (*La Presse*, 6 février 2011)

Ces structures sont variées. Les titres se reconnaissent par une dominante informationnelle dénomminative (*ouverture, traque...*) ou verbale (*gèle, savoure...*)

La caractérisation est plus rare, car jouant plutôt sur l'implicite (23) et (27). Les structures stéréotypées présentant une sorte de « vérité absolue » ont ainsi disparu, cédant la place à l'inventivité et à l'effort personnel du journaliste.

### *Description sémantico-rhétorique*

Trois schèmes ont retenu notre attention quant à la formulation des titres : le mode de désignation du président déchu, l'information qu'on donne à son sujet et la mise en discours de cette information.

### La bande à Ben Ali

28) « Les chefs d'accusation contre “la bande à Ben Ali”, en débat syndrome de la parodie » (*Le Temps*, 28 janvier 2011)

### On

29) « Ces chiffres qu'on ne nous a jamais révélés » (*La Presse*, 6 février 2011)

### Il à antécédent implicite

30) « Il n'a pas tout emporté » (*La Presse*, 20 janvier 2011)

### Carthage, La pègre (par détour)

31) « Carthage : le dossier secret d'un déclassement. Silence, on spéculé ! » (*La Presse*, 20 février 2011)

32) « La pègre « Les barons de la pègre sous les verrous » (*La Presse*, 11 février 2011)

### Leila / son mari hébété

33) « Révélations sur le départ de Ben Ali, le vendredi 14 janvier à 17 heures : Leila rudoie son mari hébété “monte imbécile” » (*Le Temps*, 11 février 2011)

34) « Zine el Abidine Ben Ali « Qui est Zine el Abidine Ben Ali ? Néron ou Lupin » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> février 2011)

### Ben Ali Baba et les 40 voleurs

35) « Corruption et malversation Ben Ali Baba et les 40 voleurs ! » (*La Presse*, 19 février 2011)

### Clan Ben Ali

36) « Clan Ben Ali : le luxe et la corruption » (*La Presse*, 10 février 2011)

37) « Tsunami financier du clan Ben Ali : une responsabilité partagée » (*La Presse*, 21 février 2011)

### La famille

38) « Prédations de “la famille” sur les terres domaniales » (*La Presse*, 19 février 2011)

Ainsi, *Le président Ben Ali* est remplacé par : *on/ il/ Ben Ali/ Zine El Abidine Ben Ali*. La prise de distance peut être marquée tantôt par le recours à l'indéfini ou au pronom personnel sans antécédent : le président déchu est celui qu'on ne veut plus nommer ; tantôt par sa désignation au simple moyen de son patronyme ; tantôt enfin



par le moyen de la séquence prénom-nom couronnée d'une interrogation qui feint de méconnaître celui dont le « règne » a pourtant duré vingt-trois ans.

*Le clan Ben Ali, la bande à Ben Ali* assimilent les membres de la famille du président déchu et de sa femme à une entité mafieuse. Avec *'la famille'*, il en va de même, outre la modalisation autonymique d'emprunt, les Tunisiens ont depuis longtemps eu recours à cette expression. « Ben Ali Baba » parodie le conte bien connu des *Mille et une nuits*. Ces trois modes de désignation ont pour caractéristique commune la dénonciation.

Sur le plan sémantique, une axiologie dépréciative prédomine, provoquant ainsi le passage de l'isotopie à l'allotopie. *Traque, prédation, corruption, malversation*, ...sont tous des termes porteurs d'un ton accusateur.

Une rhétorique de la dénonciation s'installe peu à peu dans les titres ; le texte s'appuie sur une grande diversité iconique se manifestant surtout par le recours à la caricature. Ces titres, par leur brièveté relative, par le recours à des procédés de désignation tels que l'antonomase (« la pègre ») ou encore la parodie (« Ben Ali Baba »), renforcés par la tapinose (« tsunami financier ») et par l'effet humoristique qu'ils produisent, ont pour objectif essentiel d'informer le lecteur et de l'appeler à réagir. Une dimension argumentative commence à apparaître dans les titres qui s'avèrent désormais de véritables actes de langage destinés à convaincre, « particulièrement < dans cette > période de tension » (Dévelotte, 2000, p. 24).

## *Motivations et enjeux*

---

### *D'une rhétorique « restreinte » à « une nouvelle rhétorique »*

Qu'un journal affichant son « indépendance » à la Une consacre quotidiennement une rubrique à la propagande ne peut que s'expliquer par la main mise du pouvoir politique. L'ATCE, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce travail, est devenue une véritable plaque tournante mettant au pas la quasi-totalité des médias tunisiens. Tout observateur ne tarde pas à découvrir que ces derniers affichent, à deux ou trois exceptions près<sup>13</sup> une idéologie identique fondée sur la complaisance et l'asservissement. Sur le plan rédactionnel, un endoctrinement médiatique incontestable va engendrer une écriture stéréotypée dans laquelle l'éloge constitue une dominante rhétorique. La conséquence immédiate de cette rhétorique d'héroïsation est l'altération des principes mêmes qui président à l'écriture journalistique.

En revanche, dès les premiers jours de la révolution, le lecteur peut observer une prise de conscience de la part des acteurs médiatiques. Un tel éveil se traduit, de manière spontanée, par une nouvelle mise en discours de l'actualité. De titres de presse au style hyperbolique, il n'en reste que très peu, sinon centrés désormais sur

---

<sup>13</sup> Il est nécessaire de mentionner ici le rôle militant joué par des journaux comme *El Mawkef* (« L'Opinion »), organe du Parti Démocratique Progressiste ou *Ettarik el-Jadid* (« La Nouvelle Voie »), organe du mouvement Ettajdid (« Le Renouveau »), anciennement Parti Communiste Tunisien.

le peuple et ses « martyrs ». Comme en témoigne le titre ci-après, l'épidictique change ainsi de camp :

40) « La Presse : la voix du peuple souverain, la voix de la dignité » (*La Presse*, 15 janvier 2011)

### *D'un ethos préconstruit à un ethos qui se construit*

En même temps que la rhétorique de l'éloge, la presse prétendue d'information s'éclipse pour céder la place à une presse d'opinion. La visée informative du discours journalistique est occultée au détriment des visées persuasive et factitive. Patrick Charaudeau écrit, à ce propos, que « lorsque l'enjeu de captation est dominant – et il l'est souvent –, la visée informative disparaît au profit d'un jeu de spectacularisation et de dramatisation » (Charaudeau, 2006).

Pourtant, une question s'impose à ce stade de la réflexion : est-il plausible de parler d'ethos journalistique avant la révolution ? Dans cette politique de « sur-actualité », le journaliste est acculé à épouser une posture de sur-énonciation. Dès lors, la ritualisation de l'écriture journalistique a imposé un ethos préconstruit et unique à tous les acteurs médiatiques : un ethos complaisant. Il s'agit de valoriser non pas l'événement social ou économique, mais la personne qui est censée en être l'ordonnateur. En conséquence, le rôle assigné par le pouvoir aux médias a conduit à une sorte de dépersonnalisation de l'instance énonciatrice et à un ethos journalistique sans réelle crédibilité.

Avec le départ de Ben Ali et la dissolution consécutive de l'ATCE, les journalistes ont aussitôt tourné le dos à une rhétorique ritualisée pour s'engager, avec un sentiment de liberté et d'assurance, dans la recherche de la formule inédite qui les réconciliera avec leur lectorat. Par une sorte d'autorégulation, ils tentent de jour en jour de réhabiliter un ethos de crédibilité en vue de rétablir une connivence inexistante depuis plusieurs années : un ethos fondamental, « ethos de savoir » (Charaudeau, 2006) relatif à la mission essentielle du journaliste et qui consiste dans le devoir d'information et un ethos discursif relatif au devoir de captation en puisant dans le réservoir culturel et sociologique que ce dernier partage avec le lecteur.

### *Conclusion*

La description linguistique des titres à laquelle nous avons procédé a mis en lumière deux attitudes langagières pour le moins opposées : l'une acculée à une constante rhétorique de l'éloge, l'autre se construisant peu à peu sur les bases d'une véritable éthique journalistique. Bien que heurtés à de nombreuses tentatives de déstabilisation : par leur taxation des « médias de la honte » ou encore par la publication récemment du *Livre noir*<sup>14</sup>, les médias demeurent conscients de la

---

<sup>14</sup> Publié en décembre 2013 par le président provisoire Mohamed Moncef Marzouki, *Le Système de propagande sous Ben Ali, le livre noir* dénonce la complaisance de nombreuses personnalités du monde médiatique et culturel à l'égard du président déchu. Il a été accueilli par une vague d'indignation de la part des Tunisiens.

difficulté de la tâche, particulièrement dans cette période de transition, mais sont déterminés à reprendre leur place dans le nouveau paysage socio-politique de la Tunisie.

## ***Bibliographie***

---

- ADAM, J-M., 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », in *Pratiques*, n° 94, pp. 3-18.
- BURGER, M., 2008, *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Nota Bene.
- BAKHTINE M., VOLOCHINOV N.V., 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BONHOMME M., 2005, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.
- CHARAUDEAU P., 1995, « Pathos et discours politique », in *Langages*, volume 29, n° 117, pp. 96-111.
- CHARAUDEAU P., 2005. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.
- CHARAUDEAU P.**, 2006, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n°22, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mai 2007, consulté le 12 janvier 2014. URL : <http://semen.revues.org/2793>.
- CHARAUDEAU P.**, « **La justification d'une approche interdisciplinaire de l'étude des médias** », in *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Nota Bene, pp. 41-57.
- CHARTIER MESURER L., 2003, *L'Insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Presse de l'Université du Québec.
- DEVELOTTÉ C., 2000, « Titres de presse et représentations d'autrui en temps de crise », in: *Mots*, décembre, n° 64, p. 23-38.
- GROSSE E. U.**, 2001, « Evolution et typologie des genres journalistiques », *Semen*, n° 13, mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 11 janvier 2014. URL : <http://semen.revues.org/2615>.
- MAINGUENEAU D., 1996, *Les Mots clés pour l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MOIRAND S., 2004, « L'impossible clôture des corpus médiatiques – La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 40, p. 71-92.
- SULLET-NYLAND F., 2002, « Jeux de mots des titres de presse et polyphonie », in *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, p. 295-302.



# Le statut de l'information à l'épreuve des TIC : mutation des pratiques communicatives dans les pays arabes, le cas du Maroc

Imad BELGHIT

Ecole des Sciences de l'Information (ESI), Rabat, Maroc.

À la structure logique des médias classiques, vient se substituer dans les pays arabes une réalité chaotique d'éclatement, d'autant plus accentuée par la vitesse de diffusion de l'information que permettent les nouveaux médias. Certaines chaînes télévisées ainsi que les réseaux sociaux ont contribué non seulement au déclenchement des événements mais aussi à leur propagation. Alors les nouveaux médias ne constituent-ils pas, en plus de leur statut de support de diffusion de l'information un espace de réflexion, de discussion, de partage et de capitalisation sociétale de l'information ? Notre propos s'attachera à repérer le statut de l'information et l'impact des mutations de l'usage des produits médiatiques sur la perception des médias classiques et des nouveaux médias. Il s'agira également de confronter médias traditionnels et médias alternatifs pour approcher le statut de l'information et les préférences des jeunes marocains dans le choix de ces deux options.

L'essor des technologies de l'information et de la communication (TIC) interpelle de plus en plus de chercheurs, l'information ayant joué un rôle décisif dans le processus révolutionnaire qui a secoué le monde arabe. Le constat d'une transformation des modes de production et de diffusion de l'information dans le monde arabe a connu des mutations profondes. Par son caractère protéiforme et polysémique, l'information est devenue un concept dont plusieurs disciplines se sont emparées.

Nous nous interrogerons sur les transformations des processus de diffusion et de consommation des produits médiatiques sur internet. Notre propos s'attachera également à repérer les mutations quant à l'usage des produits médiatiques et leur impact sur la construction de la citoyenneté arabe. Y aurait-il eu de printemps arabe sans les TIC, support opérationnel et efficace pour la mobilisation ? Se limitent-ils au rôle de support pour la diffusion de l'information ? Les nouveaux médias ne constituent-ils pas, en plus de leur statut de support de diffusion de l'information un espace de réflexion, de discussion, de partage et de capitalisation sociétale de l'information ?

Notre étude réfère au champ disciplinaire « Sciences de l'Information et de la Communication ». Dans un premier temps, nous ferons une synthèse des connaissances dont l'objectif est de réaliser un état des lieux relatif à l'information et des médias ; une analyse conceptuelle permettra ensuite de repérer les axes pertinents de l'étude qui s'intéresse au rôle des nouveaux médias dans la création d'un nouveau rapport avec la démocratie et la citoyenneté dans les pays arabes comme contexte d'investigation. L'objectif de ce papier est de présenter, dans un deuxième temps, les résultats de l'enquête réalisée dans ce sens. Il s'agit de comprendre, selon les répondants, le degré d'implication des médias alternatifs dans les événements du printemps arabe au Maroc, puis de confronter médias

traditionnels et médias alternatifs pour approcher le statut de l'information et les préférences des jeunes marocains dans le choix de ces deux options.

## *Information et espace médiatique arabe, état des lieux*

---

### *Information et communication*

Etymologiquement, l'*information* renvoie à l'action de donner ou de recevoir une forme. Or, le sens dominant c'est celui de s'informer. Les sciences de l'information ont pour objet d'étude l'information : sa nature, ses propriétés et les processus de sa communication, en particulier les conditions dans lesquelles elle est produite (acteurs et circuits), transformée (personnels et opérations), distribuée (organismes et spécialités), conservée (spécialistes et méthodes), et utilisée par ceux qui la demandent (client, usager, lecteur).

L'information représente un message pouvant être colligé, analysé, synthétisé et transmis. Les sciences cognitives soulignent la distinction entre *information* et *connaissance* : pour devenir connaissance, un effort mental et actif de connexions signifiantes entre une information et un ensemble d'autres informations doit forcément être fourni par un sujet humain.

L'état des lieux de l'information et de la communication regroupe des médias classiques et les nouveaux médias<sup>1</sup>. Ce dernier bouleverse le paysage des médias, la preuve en est, la radio et la télévision misent déjà sur les réseaux et les terminaux numériques de la Toile. Une nouvelle ère s'ouvre avec le village planétaire, sous l'effet de la mondialisation. Avec la floraison des canaux d'information, la révolution numérique donne ses lettres de noblesse à tout ce qui gravite autour du Web, contenus multimédias, presse électronique, stations de radio, chaînes de télévision en ligne, etc. Pour mettre en perspective le rôle des médias dans les mutations sociétales, Mucchielli rappelle la tendance qu' « *En se centrant sur des problématiques concernant les technologies communicationnelles et leurs impacts sur le social, les sciences de la communication recourent nécessairement des problématiques sociologiques et philosophiques* ».

### *Pratiques médiatiques*

L'historique des pratiques médiatiques dans les pays arabes nous met en présence d'une réalité désastreuse. Le début des années 90 coïncide avec la montée de la contestation politique et des revendications de réformes qui a obligé les Etats à alléger les dispositifs classiques relatifs au monopole de gestion des médias et à libéraliser de manière progressive leurs espaces médiatiques audiovisuels. L'intervention de différents acteurs économiques et politiques dans l'espace médiatique arabe affaiblissent les capacités de l'Etat à maintenir le monopole classique des médias.

---

<sup>1</sup> Médias classiques : presse, télévision, radio, téléphonie et discussions orales. Nouveaux médias : Internet, e-mails et réseaux sociaux.

Par conséquent, de nouvelles formes de médiatisation d'acteurs longtemps exclus de la scène publique surgissent, ce qui élargit les possibilités du débat politique et social. Ces nouvelles possibilités de discussion et de critique qu'offrent les médias sont relayées par l'essor phénoménal des TIC, internet en tête.

### *L'information à l'ère des médias alternatifs*

Les médias arabes ont évolué sous surveillance, donnant lieu à la prolifération de la communication-propagande qui offre une représentation idéalisée de la société. Sur fond de crise économique, de chômage et de pauvreté extrême d'une population jeune fortement urbanisée, les médias nationaux classiques prolongent leur propagande. Dans le même sens, la censure que subissent certaines plumes progressistes et le contrôle des informations diffusées par les médias étrangers expliquent l'intérêt grandissant pour Internet. Ainsi le manque de confiance dans les médias nationaux classiques amène les populations arabes à se tourner vers internet pour s'informer sur la vie politique : des sujets d'actualité longtemps voilés par les médias traditionnels sont traités dans un climat qui cautionne les ingrédients de la liberté d'expression.

### *La révolution 2.0*

Les Technologies de l'Information et de la Communication ne cessent de mettre en branle les pratiques et les comportements individuels et collectifs. En l'espace de quelques décennies, les populations du monde arabe ont connu la numérisation de l'information, alors les cédéroms, les clés, les ordinateurs portables connectés et les téléphones mobiles reliés à internet sont devenus des produits incontournables. Ce bouleversement est le lieu de nouvelles pratiques dans la communication et de nouveaux modes de partage de l'information dont le contenu est généré par les utilisateurs qui rentrent dans une forme d'interaction.

L'espace virtuel arabe s'est progressivement politisé avec les blogs et forums des initiés et des militants engagés qui deviendront incontournables dans la blogosphère. Si internet a permis l'émergence d'une nouvelle génération de médias citoyens (blogs, wikis, plateformes collaboratives) et de nouvelles formes de journalisme, celui-ci implique les usagers dans la production ou l'interprétation des événements, ce qui en fait un journalisme citoyen et participatif qui rentabilise les informations en ligne pour les croiser et les recouper. L'on assiste ainsi à une démarche de coproduction de l'information.

### *La montée de la presse électronique*

Dans les pays arabes, la presse se limitait majoritairement à copier le discours gouvernemental et se contentaient de reproduire les dépêches des agences de presse officielles. Les répercussions de l'essor de la presse électronique dans les pays arabes se font sentir dans le domaine des relations complexes entre l'Etat et la société. D'ailleurs, le processus de contournement d'interdictions se réalise par le biais de la presse électronique, grâce aux modes de communication participatifs.

En termes informatiques, les technologies de l'information réfèrent à l'ensemble des matériels, logiciels et services utilisés pour la collecte, le traitement et la transmission de l'information<sup>2</sup>. Cela étant, la presse de la région est devenue rapidement consultable en ligne. C'est un outil prisé pour accéder à des informations émanant de sources autres que les médias nationaux ou locaux. Ces nouvelles formes de journalisme participatif impliquent les lecteurs dans la production ou l'interprétation des événements en tirent parti des données disponibles en ligne pour les visualiser, les dynamiser et les croiser pour leur donner sens.

### *Les TIC contre la désinformation*

Rappelons que par l'intermédiaire des vidéos filmées par les téléphones portables et postées sur *Facebook* ou envoyées directement à plusieurs rédactions, internet se transforme en agence de presse qui alimente des chaînes comme *Al Jazeera* ou *France 24*, ce qui a permis à ces médias de recueillir des témoignages sur le terrain et remédier ainsi au black-out imposé par les régimes en place. Dominique Gerbaud, président de Reporters Sans Frontières a déclaré dans ce sens : «*S'ils sont à ce point pourchassés, c'est bien parce que les net-citoyens sont devenus indispensables au processus de collecte de l'information*»<sup>3</sup>.

La liberté d'expression trouve un canal de transmission de l'information dans ces réseaux sociaux. Les TIC ont permis à la foule de surmonter leur paralysie de peur, ce que, à priori, les médias classiques n'auraient pas permis. A travers l'accès aux archives circulant sur le web, notamment les réseaux sociaux, l'utilisateur construit ses idées. Ce dernier n'est pas un consommateur, en ce qu'il est actif dans sa relation avec la technique.

Face à l'absence d'impartialité, les jeunes sont devenus des reporters, et ce en mettant à disposition du public des images et des vidéos des affrontements avec les forces de l'ordre. Ceci qui a enclenché un renversement des rôles : internet devient fournisseur en informations chaudes et documentées, vidéos et témoignages à l'appui.

La diffusion et le partage de l'information ont été le catalyseur des soulèvements populaires, essentiellement médiatisés grâce aux vidéos filmées sur téléphone portable et postées, entre autres, sur *YouTube* et *Dailymotion*, l'explosion des *Facebooker* aidant à diffuser l'information et les liens. Les TIC ont favorisé non seulement la diffusion de l'information, mais aussi la création de nouveaux espaces de débat à même de revigorer le dynamisme des internautes.

Le statut de récepteur de l'information est progressivement supplanté par celui de source émettrice d'information : les témoignages sont remplacés par des échanges concernant la réalité de terrain, à savoir les manifestations à organiser et les circuits à suivre. Ce nouvel usage modifie le rapport à l'engagement et aux valeurs

---

<sup>2</sup> LEGENDRE, R., 1993, *Dictionnaire actuel de l'éducation* (2e éd.). Montréal/Paris : Guérin/Eska, p 716.

<sup>3</sup> <http://fr.rsfs.org/syrie-le-prix-du-net-citoyen>



démocratiques, à travers l'expérience numérique complétée par la mobilisation collective de la rue comme forme de participation citoyenne.

De simple canal de communication, les TIC sont devenues un lieu virtuel de débat démocratique menant au processus de prise de décision et d'action réelle. Le processus politique conventionnel de conditionnement de la population ne s'inscrit plus dans la même temporalité de la formation de l'opinion populaire, désormais, fonction de la vitesse et de l'échelle de diffusion d'une information fraîche et libre que permet le web.

## *Contexte et résultats de l'enquête*

---

### *Contexte de l'enquête*

Le rythme de l'évolution de l'effectif des internautes marocains connaît une croissance accélérée, notamment à partir de 2010. Avec une telle ampleur, ce phénomène sera à l'origine de profondes transformations sociales qui doivent être prises en considération dès à présent; d'autant plus que ces transformations menacent la perception de la fiabilité des médias traditionnels. Pour contribuer à cerner ce phénomène, nous avons réalisé en février 2014 une enquête sur la perception de l'information, ses sources, ses modes de fabrication et de diffusion au Maroc.

### *Motivations de l'enquête*

Nous avons décidé de conduire cette enquête pour deux principales raisons. Premièrement, et conformément à la constitution de 2011, le Maroc s'est déjà doté d'une loi garantissant l'accès à l'information. Le débat bat son plein à ce sujet, surtout avec l'avènement d'autres sources d'information et la propagation des usagers des TIC qui conduisent à de profondes mutations relatives à la perception que l'on se fait des médias. Deuxièmement, l'information ayant joué un rôle décisif dans le processus révolutionnaire qui a secoué le monde arabe, les relations qu'entretiennent médias, individus et sociétés nous interpellent car elles permettent d'interroger le fonctionnement des médias et d'explorer les relations complexes entre médias traditionnels et médias numériques ainsi que leur impact sur la citoyenneté. L'enquête vise le rôle des nouveaux médias et l'usage des produits médiatiques dans la création d'un nouveau rapport avec la démocratie et la citoyenneté au Maroc comme contexte d'investigation.

### *Méthode*

Selon Grawitz, l'enquête répond à une démarche hypothético –déductive. La méthode clinique se centre sur des cas groupaux considérés comme représentatifs de phénomènes existants à un niveau plus large. En partant d'observations sur le terrain, on procède par induction pour construire des interprétations pertinentes généralisables.

### *Champ de l'enquête*

Cette enquête a été réalisée au niveau de Rabat, comme centre d'affluence d'étudiants issus de plusieurs régions du Maroc. Elle a touché les jeunes étudiants marocains comme échantillon représentatif de toutes les régions du pays.

### *Documents de l'enquête*

Le document technique préparé dans le cadre de la collecte des données sur le terrain est le questionnaire individuel. Nous avons opté pour un questionnaire administré pour avoir une collecte d'informations méthodique et pour faciliter la tâche aux répondants.

### *Déroulement des travaux sur le terrain*

La collecte des données a démarré le 19 février 2014 et s'est achevée le 25 février 2014. La durée de l'enquête comprend le remplissage du questionnaire. Ce questionnaire a été renseigné par des étudiants et nous avons décidé d'écarter les questionnaires pour plus de crédibilité. A l'issue du dépouillement dudit questionnaire, nous avons fait les constats suivants.

### *Résultats de l'enquête*

Voilà à quoi a débouché l'enquête menée auprès de 200 étudiants marocains inscrits dans des facultés, instituts et écoles d'Al Irfane à Rabat. Certes, statistiquement parlant, l'échantillon n'est pas représentatif, mais il a un caractère indicatif édifiant.

Il s'agit, dans un premier temps, de comprendre, selon les répondants, le degré d'implication des médias alternatifs dans les événements du printemps arabe. Dans un deuxième temps, de confronter médias traditionnels et alternatifs pour approcher le statut de l'information et les préférences des jeunes marocains dans le choix de ces deux options.

### *Le degré d'implication des médias alternatifs dans les événements du printemps arabe*

Pour estimer l'impact du rôle joué par les différents types de médias alternatifs dans les événements du printemps arabe, nous avons présenté aux répondants un ensemble de propositions auxquelles ils doivent attribuer une note de 1 à 10.

1. L'Internet a joué un rôle déterminant lors des événements du printemps arabe,
2. L'information diffusée sur les médias traditionnels a plus de fiabilité
3. L'Internet a initié un espace de liberté d'expression,
4. La presse et la télévision ont répondu aux attentes des jeunes.

Les résultats, selon les moyennes pondérées se présentent comme suit :

1. 93 % pour « L'Internet a joué un rôle capital lors des événements du printemps arabe »
2. 46,5 % pour « L'information diffusée sur les médias traditionnels a plus de fiabilité »
3. 86 % pour « L'Internet a initié un espace de liberté d'expression »
4. 27 % pour « La presse et la télévision ont répondu aux attentes des jeunes »

Comme le montrent les réponses des répondants, les propositions ayant obtenu un niveau d'accord nettement supérieur par rapport à l'ensemble des propositions 1 et 3. En revanche, les suggestions choisies aux derniers rangs sont les propositions 2 et 3, celles qui ont obtenu un niveau d'accord significativement inférieur. Ceci confirme le rôle important joué par les nouveaux médias et, par ricochet, l'insatisfaction des jeunes par rapport à l'information diffusée sur les médias classiques. On note tout de même pour la proposition 2 une divergence en ce sens que la question de la fiabilité divise les réponses des enquêtés ; les médias classiques se basent sur les dépêches de la MAP « Maghreb Arabe Presse », alors que les internautes diffusent l'information sans vérifier en profondeur la fiabilité de la source. Bref, les médias alternatifs sont perçus comme un levier d'expansion de la liberté d'expression et de démocratisation d'accès à l'information.

#### *Confronter entre médias traditionnels et médias alternatifs*

En effet, les médias classiques ne représentent plus l'unique source d'information selon 92,8% des étudiants interviewés. Pour 73 enquêtés, soit 36,5 %, ces médias sont carrément inutiles. 91,5% des étudiants interviewés affirment que ces médias ne diffusent l'information que tardivement et dans 42 % des cas, cette information manque d'objectivité.

L'enquête a révélé que 104 étudiants des 200 enquêtés ne font pas confiance aux chaînes satellitaires étrangères. Presque 59% des interviewés recourent à la presse électronique. Les sites d'information marocains viennent en tête des citations avec un score de 127, soit 63,5%. 39,5% des interviewés considèrent les réseaux sociaux plus fiables que la télé et la radio et la presse. Les moyens TIC sont appropriés pour accéder à l'information de proximité, alors que le contact direct avec le citoyen n'est cité qu'à hauteur de 13,5 % pour les médias traditionnels. Ce score dénote une tendance faible pour chercher ce type d'information sur ces médias traditionnels.

Les interviewés ne sont pas satisfaits de la performance des médias traditionnels. Par conséquent, 73 % déclarent être abonnés à des newsletters des sites d'information ou recevoir des notifications sur leurs comptes des réseaux sociaux. En somme, les médias traditionnels comme source fiable d'information perdent du terrain chez les étudiants formant l'échantillon.

Les conclusions de l'enquête sont sans équivoques. Certes, l'échantillon des répondants n'est pas représentatif des jeunes du Maroc, mais cette enquête a montré que les médias alternatifs « Internet, presse électronique et réseaux sociaux » ont joué un rôle crucial dans la mobilisation, et qu'ils jouissent actuellement d'un statut nettement avancé comme principales sources d'informations des jeunes marocains.

Le passage de la presse vers internet constitue, pour ainsi dire, une accélération et un accompagnement de certaines mutations sociétales. Le renforcement du processus du passage de la presse imprimée au support numérique dans le contexte du printemps arabe dévoile de nouvelles pratiques de consommation des produits informationnels et communicationnels fondées essentiellement sur la qualité de la fraîcheur de l'information.

Il est certain que le cyberspace confère à la liberté d'expression et à la circulation des discours en société de nouvelles règles susceptibles de redistribuer les rôles et les pouvoirs entre les acteurs d'une société en mutation. Bref, les médias classiques comme la presse et la télévision ne sont pas vus d'un bon œil, ce qui confirme le rôle important joué par les nouveaux médias dans l'expansion de ces événements. La donnée *informative* serait ce à travers quoi on passe d'un ordre à un autre dans une perspective *transformative*. Ce changement de comportement populaire n'a pas été sans importance pour les gouvernements en place. Certains, comme au Maroc, ont adopté une stratégie proactive, en avançant un projet de réforme constitutionnelle.

### *Conclusion*

Les modes de production et de diffusion de l'information dans le monde arabe ont connu des mutations profondes quant à l'usage des produits médiatiques et leur impact sur la construction de la citoyenneté. Grâce à la vidéo et aux images, ces réseaux se font l'écho fidèle des doléances du peuple arabe, ses souffrances, ses besoins et ses revendications. Les moyens de communications classiques ont souvent étouffé la réalité de ces pays. L'image combinée à l'information en temps réel a renforcé la crédibilité de l'information partagée et a incité les utilisateurs à commenter et à prendre part aux débats.

Les relations complexes entre médias, pouvoir ainsi que leurs impacts sociétaux s'inscrivent sous le signe de la mutation. L'usage d'internet s'inscrit dans une perspective sociale et ce journalisme participatif impliquant l'utilisateur dans la production ou l'interprétation des événements dévoile de nouvelles pratiques de consommation des produits informationnels et communicationnels. Internet devient donc fournisseur en informations chaudes et documentées, vidéos et témoignages à l'appui, ce qui crédibilise l'information. La collaboration entre TIC et médias classiques étrangers a permis de diffuser des informations fiables qui alimentaient les rédactions des médias.

Ces documents multimédia poussent les utilisateurs à adopter un comportement et c'est ainsi que se dessine le passage de l'information à la capitalisation, à la connaissance et, in fine, à la construction de la mémoire collective.

## ***Bibliographie***

---

- DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A., 2012, « La mobilisation sociale à l'ère des réseaux sociaux. Cas du Maroc », *Journal for Communication Studies*, vol. 5, no. 1(9)
- HALBWACHS, M., 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, (éd. Princeps. 1925).
- JOUET, J., 1993, « Pratiques de communication, figures de la médiation », *Réseaux*, n° 60, 99-120
- KEPEL, G., janvier 2012, « Les islamistes ont intégré le pluralisme », *Alternatives Internationales*, Hors-série n° 10
- LEGENDRE, R., 1993, *Dictionnaire actuel de l'éducation* (2e éd.). Montréal/Paris : Guérin/Eska
- MERCANTI-GUERIN, M., 2010, « Facebook, un nouvel outil de campagne : analyse des réseaux sociaux et marketing politique », *La Revue des Sciences de Gestion*, Vol. 2, N° 242
- MUCCIELLI, A., 2006, *Les sciences de l'information et de la communication*, Hachette Supérieur
- MUSSER, J., O'REILLY, T., 2006, *Web 2.0 principles and best practices*, [http://www.oreilly.com/catalog/web2report/chapter/web20\\_report\\_excerpt.pdf](http://www.oreilly.com/catalog/web2report/chapter/web20_report_excerpt.pdf)
- PROULX, S., 2008, « Modèles d'analyse des usages des TIC », Upfing 2008, Aix-en-Provence
- SEGAL, J., 2003, *Le zéro et le un. Histoire de la notion scientifique d'information au 20<sup>e</sup> siècle*, Editions Syllepse, Paris
- STENGER, T., COUTANT, A., 2011, *Ces réseaux numériques dits sociaux*, Hermès- CNRS Editions



# Les présidentielles mexicaines de 2012 secouées par le mouvement #YoSoy132 sur les nouvelles plateformes médiatiques

Farrah Bérubé

Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

À l'été 2012, les Mexicains ont porté au pouvoir le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et son président Enrique Peña Nieto. La campagne électorale qui devait se dérouler sans surprise fut perturbée en mai par un mouvement de contestation étudiant, #YoSoy132, qui fit boule-de-neige dans les nouvelles plateformes médiatiques, s'exporta hors des frontières du pays et trouva des appuis au sein des travailleurs, des journalistes et des intellectuels. #YoSoy132, qui signifie «je suis le 132<sup>e</sup>», est un manifeste diffusé notamment sur des sites internet, des vidéos YouTube et des conversations Twitter. Les partisans y dénoncent plus particulièrement les liens anti-démocratiques entre les systèmes politique et médiatique. Malgré un engouement rapide, le mouvement n'a pas empêché l'élection de Peña Nieto et il a depuis perdu toute visibilité. Dans cette communication, il sera question de l'état des lieux du mouvement #YoSoy132, soit ses origines, son manifeste et ses usages des médias sociaux, et ce, en plein coeur de la campagne présidentielle mexicaine. La méthodologie employée est celle de l'analyse documentaire et de contenu. L'étude de ce cas permettra de questionner les usages des médias et la mobilisation sociale en période de grand bouleversement. À savoir que, le mouvement #YoSoy132 a perturbé la campagne électorale en permettant à d'autres voix de s'exprimer autrement et il a de cette manière accompagné un changement social au Mexique. Sa popularité peut être caractérisée d'éphémère, malgré des milliers d'adeptes au Mexique et ailleurs. Sur ce dernier point, il est aussi pertinent de se pencher sur l'internationalisation du mouvement. Enfin, la non impartialité des médias traditionnels comptait parmi les ras-le-bol que dénonçaient les 132<sup>e</sup>, ce qui a donné place à l'édification de nouveaux médias d'information pour contourner une information traditionnelle jugée partisane au Mexique.

## *Introduction*

En novembre 2010, le Mexique célébrait le centenaire de sa révolution. Passé d'une guerre civile violente à un régime autoritaire, ce pays a ensuite entamé une transition démocratique lente et difficile, souvent qualifiée d'incomplète (Durazo, 2013, p. 7). Sur la base de ce passé difficile, les élections présidentielles mexicaines de 2012 furent le théâtre d'un conflit qui a opposé d'abord les étudiants de la Universidad Iberoamericana et le candidat à la présidence de la République du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI). Ce conflit, aussitôt relayé sur les diverses plateformes des médias sociaux, vint chambouler une campagne qui s'annonçait tranquille et gagnée d'avance. Le mouvement #YoSoy132 représente un cas intéressant d'étude des nouvelles formes de traitement médiatique en période de conflits. À l'été 2012, j'ai effectué un séjour de 4 mois durant les élections présidentielles mexicaines dans l'État de Quintana Roo au Mexique où j'ai pu suivre de près les élections présidentielles et le mouvement #YoSoy132. Ma communication présentera les origines du mouvement #YoSoy132, soit ce qui a précédé le conflit et ce qui a mené à la naissance du mouvement. Seront ensuite

présentés le manifeste du mouvement et les plateformes médiatiques utilisées. Enfin, une discussion sur cinq thèmes caractérisant le mouvement conclura ma communication, soit: l'accompagnement au changement social, la popularité éphémère du mouvement, son internationalisation, l'alimentation des médias traditionnels et l'édification de nouveaux médias d'information pour contourner l'information traditionnelle jugée partisane. Mais avant, des précisions doivent être apportées sur le type de projet mené à l'été 2012 et sur la méthodologie employée.

### *Précisions sur l'étude présentée et sur la méthodologie employée*

---

La contribution que je souhaite apporter dans ce colloque portant sur les changements entre les stratégies médiatiques et les pratiques communicatives citoyennes se situe au niveau de la présentation d'un cas spécifique où j'ai pu observer que les pratiques d'un groupe de citoyens ont généré des changements notables dans les stratégies médiatiques d'un pays en période électorale. L'étude du cas du mouvement #YoSoy132 a été effectuée de manière plutôt accidentelle alors que j'effectuais un séjour au Mexique pour des raisons personnelles, de même que ce mouvement s'est organisé de jour en jour et qu'il était non prémédité. En d'autres mots, c'est un peu le terrain qui s'est imposé et qui m'amène aujourd'hui à m'intéresser de manière plus large aux nouvelles pratiques médiatiques citoyennes en période de conflit. À partir du cas mexicain, je suis en train de relever des pistes de questionnement, et selon une approche inductive, j'ai commencé à faire les ponts avec la littérature. Cependant, dans cette communication, je ne traiterai que du point de départ de mes travaux et des caractéristiques spécifiques au mouvement #YoSoy132.

Sur le plan méthodologique, alors que la crise se jouait dans les médias sociaux et les médias traditionnels du pays, j'ai entrepris de colliger toutes les informations pertinentes sur le mouvement #YoSoy132. J'ai assidument suivi les divers bulletins d'information sur les télévisions nationales du pays à tous les soirs et j'ai pris connaissance des actualités sur le sujet dans les presses écrites du *Diario de Quintana Roo* et du *El Periodico de Quintana Roo*. Sur les nouvelles plateformes telles que Facebook, YouTube et Twitter, j'ai suivi et consulté l'ensemble des publications du mouvement #YoSoy132. Ma communication présentera l'analyse de contenu des nouvelles plateformes du mouvement. Plus loin j'expliquerai comment a été réalisée cette analyse. Enfin, j'ai souvent échangé de manière informelle avec la population locale sur ce conflit pendant et après les élections mexicaines.

### *Les origines du mouvement #YoSoy132*

---

Au tout début de la campagne des élections présidentielles mexicaines de 2012, on annonçait une campagne tranquille et qui signerait le retour du PRI. Le PRI avait gouverné le Mexique pendant 71 ans. Traînant avec lui un passé d'autoritarisme et de corruption, le PRI avait par contre perdu le pouvoir en 2000 au profit du Parti



d'Action Nationale (PAN). Son candidat à la présidence de la République, Enrique Peña Nieto, avait en tout début de campagne la faveur populaire, et ce, puisqu'il avait été gouverneur de l'État de México de septembre 2005 à septembre 2011<sup>1</sup>.

Le 11 mai 2012, Enrique Peña Nieto participait à une conférence à la Universidad Iberoamericana dans la capitale mexicaine. Dans le cadre de cette conférence publique, des étudiants ont questionné le candidat à la présidence sur les arrestations et les violations des droits humains à Atenco en 2006. La révolte d'Atenco désigne des manifestations contre lesquelles Nieto, alors gouverneur de l'état de México, avait ordonné le déploiement de 3,000 policiers fédéraux. Ce déploiement avait donné lieu à l'arrestation violente de 200 personnes, à plusieurs agressions sexuelles contre des femmes et au décès de deux jeunes personnes. À la réponse donnée par Nieto lors de la conférence du 11 mai 2012 à la Universidad Iberoamericana, les étudiants présents se sont mis à huer le candidat à la présidence de la République et à scander les mots *asesino*<sup>2</sup> et *fuera*<sup>3</sup>. L'entourage de Nieto lui fit quitter le campus universitaire sur-le-champ. Les images de la sortie rapide de Nieto sous une pluie d'insultes furent aussitôt diffusées sur YouTube<sup>4</sup>. Ces images relevant du journalisme citoyen avaient toutes été prises par des personnes présentes sur le campus à l'aide de leur cellulaire. Le jour même, les télévisions nationales du pays ont repris ces images et les ont diffusées dans divers programmes et bulletins de nouvelles.

En réaction à cet événement transporté dans l'espace médiatique du pays, les dirigeants du PRI, ainsi que d'autres dirigeants de partis politiques alliés au PRI, arguèrent publiquement que la salle de conférence de la Universidad Iberoamericana était bondée d'un groupe minoritaire proche du parti de la gauche et non pas d'étudiants universitaires et que ceux-ci cherchaient à créer un scandale. Les principales chaînes de télévision du pays ont surtout véhiculé cette idée qu'il ne s'agissait pas d'une expression authentique d'étudiants. La réplique des étudiants de la Universidad Iberoamericana prit la forme d'une vidéo diffusée sur YouTube le 14 mai 2012<sup>5</sup>. Cette vidéo dénombre 131 étudiants qui étaient présents le 11 mai 2012 sur le campus de la Universidad Iberoamericana et qui montrent à la caméra leur carte étudiante prouvant leur statut. Les 131 étudiants déclarent qu'ils n'ont pas été entraînés par quelconque groupe minoritaire proche du parti de la gauche ou tout autre parti et que leur geste n'était pas planifié.

---

<sup>1</sup> Au début de la campagne, Enrique Peña Nieto récoltait 49,6 % des intentions de vote. Source: <http://www.infoeleccionesmexico.com/noticia-resultados-encuesta-el-universal-mayo-147.html>, consulté le 23 septembre 2013.

<sup>2</sup> Assassin

<sup>3</sup> Dehors

<sup>4</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=2Z11JIURI9Q>, consulté le 16 septembre 2013.

<sup>5</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=P7XbocXsFkl>, consulté le 16 septembre 2013.

La réponse de ces 131 étudiants de la Iberoamericana suscite un vent de sympathie partout au pays et ressembla autour du mouvement #YoSoy132 des milliers de Mexicains dénonçant, en plein coeur de la campagne électorale, une situation nationale désastreuse et de violence où l'information était largement manipulée par les médias. *Yo Soy 132* signifie « Je suis le 132<sup>e</sup> ». Le mouvement venait de naître.

### *Le manifeste du mouvement #YoSoy132*

---

À la fin du mois de mai 2012, le mouvement #YoSoy132 s'organise et diffuse le 23 mai son manifeste également sous la forme d'une vidéo sur YouTube<sup>6</sup>. C'est par la diffusion d'abord du manifeste du mouvement #YoSoy132 que ce mouvement s'est fait connaître et qu'il a pu rassembler, autour des idées véhiculées dans son manifeste, de plus en plus de Mexicains et pas que des étudiants. Les idées maîtresses véhiculées dans le manifeste<sup>7</sup> sont celles de la non partisanerie du

---

<sup>6</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=cfWj5da6Yhk>, consulté le 16 septembre 2013.

<sup>7</sup> Le manifeste #YoSoy132, dans sa version originale, se lit comme suit:

*La situación en la que se encuentra México exige que las y los jóvenes tomemos el presente en nuestras manos, es momento de que luchemos por un cambio en nuestro país, es momento de que pugnemos por un México más libre, más próspero y más justo. Queremos que la situación actual de miseria, desigualdad, pobreza y violencia sea resuelta. Las y los jóvenes de México creemos que el sistema político y económico no responde a las demandas de todos los mexicanos. Los estudiantes unidos de este país creemos que una condición necesaria para corregir esta situación consiste en empoderar al ciudadano a través de la información, ya que ésta nos permite tomar mejores decisiones políticas, económicas y sociales. La información hace posible que los ciudadanos puedan exigir y criticar de manera fundamentada a su gobierno, a los actores políticos, a los empresarios y a la sociedad misma. Por eso, "Yo Soy 132" hace del derecho a la información y del derecho a la libertad de expresión sus principales demandas. Hoy los jóvenes de México hemos encendido una luz en la vida pública del país. Asumamos este momento histórico con valentía e integridad. No esperemos más, no callemos más, los jóvenes decimos ¡Presente! A los medios de comunicación nacionales e internacionales, a las instancias competentes del gobierno, a la sociedad mexicana en general, el movimiento "Yo Soy 132", declara: Primero, somos un movimiento ajeno a cualquier postura partidista y constituido por ciudadanos, por lo tal no expresamos muestras de apoyo o rechazo hacia ningún candidato político. Nuestros deseos y exigencias se centran en la defensa de la libertad de expresión y del derecho de información de los mexicanos. Nuestra preocupación se deriva del estado actual de la prensa nacional y los medios de comunicación, así como de su papel político en el contexto democrático. Segundo, "Yo soy 132", no representa a ninguna institución pública de educación superior, ni privada, su representación depende únicamente de los individuos que se suman a esta causa ya que se articulan por medio de los comités universitarios. Tercero, el movimiento "Yo Soy 132" a través de la deliberación interuniversitaria*

mouvement, de la liberté d'expression des Mexicains et de la démocratisation des médias du pays afin que soit respecté le droit de tous les citoyens mexicains à être informés. Sur ce dernier point, les adhérents au mouvement #YoSoy132 jugeaient que les liens entre la presse nationale et le pouvoir politique étaient anti-démocratiques au Mexique et que l'ensemble des médias du pays étaient concentrés uniquement entre quelques mains. Les revendications majeures du mouvement concernaient donc l'espace médiatique mexicain. Deux grands groupes médiatiques étaient notamment visés, soit Televisa et TV Azteca, pour leur couverture partisane lors de la campagne présidentielle mexicaine. Dans ce contexte, le mouvement #YoSoy132 investi les nouvelles plateformes médiatiques afin de faire circuler ses idées.

---

### *Les usages des nouvelles plateformes médiatiques par le mouvement #YoSoy132*

---

L'image suivante, prise le 23 mai 2012 lors d'une marche du mouvement #YoSoy132, résume bien les revendications et la stratégie médiatique adoptée par le

---

*democrática, cuenta ya con principios generales que guían su causa, así como estatutos que aseguran la participación de los individuos ya de los grupos que los hacen suyos. En esencia, nuestro movimiento busca la democratización de los medios de comunicación, con el fin de garantizar información transparente, plural e imparcial para fomentar una consciencia y pensamiento críticos. Es por eso que, exigimos competencia real en el mercado de medios de comunicación, en particular a lo referente al duopolio televisivo. Exigimos hacer del acceso a Internet un derecho constitucional efectivo en los términos que establece el Art. 1 de nuestra Carta Magna. Exigimos la instalación en todos los medios informativos radio, televisión y medios impresos, civiles que defiendan el interés público, como lo son la publicación de un Código de Ética del manejo informativo y la instauración de un ombudsman. Exigimos someter a concurso producciones para los canales públicos permisionarios a las distintas escuelas de Comunicación. Exigimos abrir el debate entre los jóvenes y los medios de comunicación sobre las demandas aquí expuestas. También exigimos garantizar la seguridad de todos los integrantes de este movimiento, de quienes se expresan libremente en el país y en particular de aquellos periodistas que han sido alcanzados por la violencia. Además expresamos nuestra absoluta solidaridad con las personas que en los próximos días han sido reprimidas por manifestar libremente sus ideas en distintos Estados de la República Mexicana. Como demanda inmediata exigimos la transmisión en cadena nacional del debate de los candidatos a la Presidencia de la República. Y no encontramos en esto una imposición a las audiencias privilegiadas, sino como forma de garantizar el derecho de elegir ver o no a quienes hoy no cuentan con esa posibilidad. Universitarios, jóvenes y ciudadanos de la República Mexicana, este movimiento los convoca a organizarse y sumarse y hacer suyo este Pliego Petitorio.*

<http://www.animalpolitico.com/2012/05/declaratoria-y-pliego-petitorio-de-yo-soy-132/#axzz2f4kHmQw2>, consulté le 16 septembre 2013.

mouvement. Un manifestant brandit une pancarte s'adressant à Televisa et à TV Azteca où on peut y lire: « Maintenant, nous donnons les nouvelles ». Sur cette même pancarte, le manifestant a inséré les logos de trois des nouvelles plateformes médiatiques, soit ceux de Facebook, de Twitter et de YouTube. Ces nouvelles plateformes représentaient pour les adhérents au mouvement #YoSoy132 les nouveaux espaces médiatiques où les Mexicains pouvaient désormais librement exprimer leurs idées.



Source: <http://thinkmexican.tumblr.com/post/24781412948/ahora-nosotros-damos-las-noticias-marcha-yosoy132>, consulté le 16 septembre 2013.

Quels ont donc été les usages des nouvelles plateformes médiatiques dans le cas du mouvement #YoSoy132 lors de la campagne présidentielle mexicaine de 2012 ? Pour répondre à cette question, les différents médias du mouvement ont été recensés à l'aide des moteurs de recherche Internet que sont Google et Yahoo. Les contenus des médias qui n'étaient pas la propriété du mouvement n'ont pas été analysés. À titre d'exemple, une page Internet de Radio-Canada qui pouvait rapporter une nouvelle sur une manifestation organisée par le mouvement #YoSoy132 dans les rues de la capitale mexicaine n'était pas analysée. De plus, il fallait démêler les pages officielles des non officielles du mouvement. La confusion et le manque d'organisation caractérisaient l'usage des nouvelles plateformes médiatiques par le mouvement en plus de la multiplication des sites régionaux (à titre d'exemples, des sites du mouvement pour les régions de Merida et de Morelia ont été trouvés) et internationaux (des sites pour les villes de New York et de Montréal ont entre autres été dénombrés). Ont été retenus comme médias officiels les sites affichant le logo du mouvement et qui étaient toujours actifs au moment de la préparation de cette

communication. Sur ces sites actifs, les nouvelles étaient fraîches, on pouvait y lire notamment les modes de fonctionnement du mouvement, sa charte, ses valeurs, les annonces des prochaines assemblées ainsi que des prochaines marches et manifestations.



Logo du mouvement. Source: <https://www.Facebook.com/yosoy132>, consulté le 17 septembre 2013.

Le mouvement officiel #YoSoy132 a investi l'espace médiatique via les médiums suivants: le site internet, le micro blogue, les réseaux sociaux, les sites de partage, la messagerie et la baladodiffusion. C'est la branche *media* du mouvement qui est en charge des opérations médiatiques ainsi que d'offrir aux adhérents du mouvement de nouvelles plateformes médiatiques pour s'exprimer.

#### *Le site internet*

Le mouvement anime un site internet: <http://www.yosoy132media.org>. On trouve notamment sur ce site des nouvelles fraîches sur le mouvement, son historique, ses principes, sa charte, des vidéos, des archives, des pétitions à signer, des liens vers les autres médias du mouvement et des annonces diverses quant aux prochaines assemblées et manifestations.

#### *Le micro blogue*

Un compte Twitter officiel appartient au mouvement et il comptait 42 000 abonnés<sup>8</sup>. Des dizaines d'autres discussions Twitter ont également été recensées, or celles-ci n'étaient plus actives en janvier 2014 et elles n'étaient pas des discussions officielles du mouvement.

---

<sup>8</sup> En date du 14 janvier 2014.

### *Les réseaux sociaux*

Quelques pages Facebook (5 officielles) dont une destinée aux Mexicains habitants New York ont été dénombrées. La plus officielle des pages Facebook du mouvement, <https://www.Facebook.com/yosoy132>, comptait 131,232 mentions « J'aime »<sup>9</sup>. La seconde page officielle, <https://www.Facebook.com/yosoy132media> comptait 28,990 mentions « J'aime »<sup>10</sup>.

### *Les sites de partage*

Le mouvement possède une chaîne Youtube officielle qui comptait très peu de vidéos mais dont la principale, celle du manifeste, avait été vue 375,434 fois<sup>11</sup>. Le mouvement possède également des sites de partage wiki pour ses cellules à l'international, <http://yosoy132internacional.wikispaces.com>, et un autre dédié à la définition du mouvement, [http://en.wikipedia.org/wiki/Yo\\_Soy\\_132](http://en.wikipedia.org/wiki/Yo_Soy_132).

### *La messagerie*

Parmi les divers moyens pour entrer en contact avec le mouvement, une adresse de courriel et un compte skype ont été mis en place.

### *La baladodiffusion*

Enfin le mouvement s'inscrit aussi dans les médias traditionnels avec la production d'une émission de radio, sur Radiozapote, qui peut être écoutée en baladodiffusion à partir du site internet officiel du mouvement.

## *Discussion sur le cas du mouvement #YoSoy132*

---

L'étude du cas du mouvement #YoSoy132 permet, de manière plus générale, de réfléchir sur les nouvelles formes de traitement médiatique en période de conflits. Cette discussion portera sur cinq thèmes: l'accompagnement au changement social, la popularité éphémère du mouvement, ses cellules internationales, l'alimentation des médias traditionnels et l'édification de nouveaux médias d'information alors que sont jugées partisanes les télévisions nationales du pays.

### *Accompagnement au changement social*

Première constatation, le mouvement #YoSoy132, qui s'est joué sur les nouvelles plateformes médiatiques, a réussi à perturber une campagne qui s'annonçait tranquille. Les voix opposées aux vieux partis ont toujours existé au Mexique,

---

<sup>9</sup> En date du 14 janvier 2014.

<sup>10</sup> En date du 14 janvier 2014.

<sup>11</sup> En date du 17 septembre 2013.

comme partout ailleurs, or elles ont trouvé dans les nouvelles plateformes médiatiques des espaces libres pour s'exprimer. Avant la campagne des élections présidentielles de 2012, ces voix étaient peu relayées dans les médias traditionnels du Mexique alors que des liens anti-démocratiques existaient entre partis politiques et médias. Le mouvement, d'abord étudiant, vint déranger la quiétude de la campagne et ce grâce aux plateformes des nouveaux médias qui permettent le partage rapide et l'adhésion des masses. Les sondages sur les intentions de vote en début de campagne et les résultats du vote laissent entendre que la campagne fut en effet perturbée. Enrique Peña Nieto, le candidat du PRI à la présidence de la République, dominait tous les sondages. En mai 2012, le quotidien *El Universal* publiait un sondage réalisé par la firme Buendía & Laredo où Enrique Peña Nieto se maintenait en tête avec 49,6 % des intentions de vote<sup>12</sup>. Lors du vote le 1<sup>er</sup> juillet 2012, il ne remporta que le tiers des votes, soit 38,21 %. Pourtant troisième dans les intentions de vote, c'est le parti représentant une nouvelle coalition de trois partis de gauche et dirigé par Andres Manuel Lopez Obrador, ancien maire de México, qui est arrivé deuxième le jour des élections avec 31,59 % des votes. Ce parti détenait pourtant seulement 24,8 % des intentions de vote en mai 2012 selon le même sondage commandé par le quotidien *El Universal*. Le PAN, avec Josefina Vazquez Mota, est arrivé troisième le jour des élections avec 25,41 % des votes et a perdu le pouvoir qu'il détenait depuis 2000. Mota détenait 23,1 % des intentions de vote en mai 2012 selon le sondage commandé par le quotidien *El Universal*. Cette dernière n'a donc pas bougé dans les intentions de vote et les résultats du vote. Il appert que les votes perdus du côté de Nieto ont voyagé du côté de Obrador. Le mouvement #YoSoy132, sans favoriser aucun parti, exprimait tout-de-même une opposition plutôt forte envers le gouvernement de Nieto et une adhésion envers l'équipe de Obrador.

### *Popularité éphémère du mouvement*

Malgré des milliers d'adeptes au Mexique et ailleurs, le mouvement #YoSoy132 ne dura pas dans le temps. Les sites officiels étaient encore actifs lors de la préparation de cette communication, mais les dizaines d'autres ne l'étaient plus. Sur le terrain, le mouvement ne fait carrément plus parler de lui. Dans une entrevue accordée à la revue scientifique *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, Granjon qualifie ce phénomène de « *turn-over militant* ». Ce dernier, qui a publié en 2001 un ouvrage intitulé *L'Internet militant: Mouvement social et usage des réseaux télématiques*, observe qu'avec l'avènement des nouveaux médias de l'Internet, l'engagement militant est passé de l'adhésion à l'association. Sur les nouvelles plateformes médiatiques, les individus qui « aiment » une page, s'associent ou se lient à la cause tout en laissant possible une distance. Ces individus ont « la possibilité de se retirer momentanément de l'action tout en restant informés de ce qui se passe, et donc de pouvoir se réengager sans difficultés quand ils le désirent de nouveau » (Blum, Groppo et Veyron, 2005, p. 25). Le mouvement #YoSoy132 ne semble pas avoir

---

<sup>12</sup> <http://www.infoeleccionesmexico.com/noticia-resultados-encuesta-el-universal-mayo-147.html>, consulté le 23 septembre 2013.

échappé à ce phénomène dont parle Granjon. La popularité du mouvement a été historique au Mexique, or cette popularité a été éphémère et était circonscrite à la période de la campagne présidentielle.

### *Internationalisation du mouvement*

Autre particularité du mouvement rendu possible grâce à l'utilisation des nouvelles plateformes médiatiques, c'est celui de son internationalisation. Aussitôt lancé au Mexique, le mouvement #YoSoy132 s'est exporté à l'extérieur du pays et plusieurs cellules du mouvement ont pu être dénombrées dans les zones où vivent des immigrants originaires du Mexique. Ces cellules communiquaient leur support au mouvement via les diverses possibilités offertes par les nouvelles plateformes médiatiques. À titre d'exemple, une vidéo produite à Montréal par des adhérents au mouvement pouvait être visionnée sur le site de Radio-Canada International<sup>13</sup>. En plus de Montréal, des centaines d'autres cellules animaient différents médias sur Internet depuis New York, Paris, Barcelone ou encore Melbourne. La liste complète de ces cellules a été dénombrée sur un wiki qui en janvier 2014 était toujours actif<sup>14</sup>. En période de conflits, les nouvelles plateformes médiatiques permettent aux groupes contestataires de se faire entendre à l'international, voire d'aller chercher plus d'adhérents à la cause. Le mouvement #YoSoy132 fut un exemple probant d'internationalisation du mouvement par le biais des nouvelles plateformes médiatiques.

### *Alimentation des médias traditionnels*

Une spécificité du cas du mouvement #YoSoy132 tient au fait qu'il alimenta moins les médias classiques au Mexique alors que cela a été le cas ailleurs dans d'autres conflits qui se sont joués sur la scène internationale. Cette spécificité du cas mexicain tient au fait que les principaux médias du pays entretenaient déjà des liens avec les vieux partis politiques et présentaient de manière générale plutôt une couverture partisane des différents événements marquant la campagne électorale. Cependant, le mouvement alimenta d'une certaine manière une des grandes chaînes de télévision nationale, Televisa, en la personne d'un nouvel animateur vedette. Le mouvement #YoSoy132 a permis de faire connaître au grand public mexicain un jeune leader étudiant de l'Instituto Tecnológico Autónomo de México, Antonio Attolini. Ce dernier était l'un des porte-paroles du mouvement et il a accordé plusieurs entrevues à la presse et aux télévisions nationales. À la suite du conflit, Attolini accepta une offre de Televisa pour animer une nouvelle émission de télévision intitulée *Sin Filtro*<sup>15</sup>. La décision de Attolini fut grandement critiquée par ses pairs et pris beaucoup de place dans les médias sociaux du mouvement car ce

---

<sup>13</sup> <http://vision.rcinet.ca/video/NR8GK32UMD76/Yo-soy-132-Je-suis-132/>, consulté le 23 septembre 2013.

<sup>14</sup> <http://yosoy132internacional.wikispaces.com/>, consulté le 14 janvier 2014.

<sup>15</sup> Sans filtre.



dernier choisissait d'aller travailler pour l'ennemi, soit pour la télévision Televisa. À ses détracteurs, Attolini promis de critiquer Televisa depuis l'intérieur <sup>16</sup>.

### *Les médias traditionnels au banc des accusés*

Dernier élément intéressant de la crise, c'est celui de la non impartialité des médias traditionnels qui comptait parmi les ras-le-bol que dénonçaient les 132<sup>e</sup>. Televisa et TV Azteca dominant en effet le marché au Mexique <sup>17</sup> et leurs liens avec le parti au pouvoir sont flagrants. Dans ce contexte, les médias émergents ont représenté pour les Mexicains adhérents au mouvement #YoSoy132 des voies alternatives fort intéressantes pour s'informer, s'exprimer et faire adhérer plus d'électeurs. Par son caractère non prémédité, les médias animés par le mouvement sur les nouvelles plateformes manquaient cependant d'organisation et de cohérence.

### *Conclusion*

Rappelons que l'objectif de cette communication était de présenter le point de départ d'un projet de recherche présentement en élaboration sur les nouvelles pratiques médiatiques citoyennes en période de conflit. Le mouvement #YoSoy132 trouve ses origines dans un événement qui peut être qualifié d'anodin en période électorale mais qui a fait boule-de-neige sur les nouvelles plateformes et qui portait au banc des accusés le système médiatique traditionnel et ses liens avec les hommes politiques. Toujours actif, parions que ce mouvement ou ses cellules émergentes planifieront mieux l'utilisation des nouvelles plateformes lors de la prochaine campagne présidentielle mexicaine. Parions que les stratégies médiatiques du parti politique au pouvoir et des autres partis s'inscriront elles aussi dans les nouvelles plateformes pour faire connaître leurs candidats et contrer les mouvements contestataires.

### *Bibliographie*

---

BLUM F., GROppo B., VEYRON F., 2005, « L'Internet militant. Entretien avec Fabien Granjon », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°. 79, pp. 24-29.  
DURAZO H. J., 2013, *Réflexions sur le centenaire de la révolution mexicaine: Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 322 pages.

---

<sup>16</sup> <http://www.adnpolitico.com/ciudadanos/2012/10/25/antonio-attolini-promete-criticar-a-televisa-desde-adentro>, consulté le 23 septembre 2013.

<sup>17</sup> Selon le groupe Invex, Televisa contrôle 63,3 % du marché de la télévision au Mexique et TV Azteca contrôle 31 % de ce même marché. Document consulté en ligne: <http://mediosenmexico.blogspot.ca/2013/08/preven-pierda-mercado-televisa.html>, consulté le 23 septembre 2013.



# Incommunication en Méditerranée

Philippe Dumas

Université de Toulon, France

Une mode de l'incommunication serait-elle en passe de supplanter la mode de la communication qui domine les discours politique et scientifique depuis une cinquantaine d'années ? On pourrait le penser à la lecture de plusieurs publications récentes en France et à l'étranger dans le champ des Sciences de l'information communication. L'objet de cette communication est de définir ce que l'on entend par incommunication et de démontrer l'intérêt du détour par l'incommunication pour tenter de comprendre des situations de blocages sociopolitiques où précisément la communication achoppe. Le terrain de cette réflexion empirique est celui de notre monde méditerranéen.

## *Introduction*

Le terme d'incommunication n'est pas un néologisme comme pourrait le laisser penser une certaine discrétion quant à son emploi dans les Sciences de l'information communication depuis leur fondation il y a quatre décennies. A l'opposé, plusieurs publications récentes laisseraient pressentir une nouvelle mode pour un concept remis à l'ordre du jour face aux difficultés de la communication. Utilisé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme d'incommunication qualifiait principalement l'isolement des personnes et s'appliquait à la psychologie<sup>1</sup>. Il s'est progressivement élargi et a pris le sens *d'absence de communication, de relation entre deux choses*. L'incommunication se distingue de l'a-communication, plutôt connotée absence de canal de communication. Elle se distingue aussi de l'incompréhension, connotée absence de signification commune et l'on peut mettre en parallèle le doublet incommunication/incompréhension avec le doublet communication/compréhension pour évoquer le contexte ou le méta dispositif référentiel de la communication dans le schéma classique résumé par exemple par Alex Mucchielli (Mucchielli, 2006). Dans cet essai relevant de la science politique, de la sociologie autant que des sciences de l'information communication, nous prenons la position empirique de Raymond Boudon (1989) pour explorer les facteurs de conflits en Méditerranée qui relèvent de la communication. Il s'agit d'identifier les dysfonctionnements pour mieux les traiter. L'objet de cette communication est donc de définir ce que l'on entend par incommunication et de démontrer l'intérêt du détour par l'incommunication pour tenter de comprendre des situations de blocages sociopolitiques où précisément la communication achoppe. Le terrain de cette réflexion empirique est celui de notre monde méditerranéen.

---

<sup>1</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/incommunication>, consulté le 03/01/2014

## *Aperçu historique et définition*

---

Dans le monde francophone<sup>2</sup>, l'incommunication semblerait avoir été remise à l'honneur par Denis Huisman (Huisman, 1985) à propos de l'invasion des messages et de la technologie dans le champ de l'éducation. En 1989, Raymond Boudon tente d'élaborer une « petite sociologie de l'incommunication » dans un article de la revue *Hermès*, avec comme cible la crise de la culture qui rend inopérante toute tentative de relation –autrement dit, communication- entre agents qui n'ont pas les mêmes références culturelles. Il nous rappelle que « ce qu'on appelle « banalité » c'est souvent une proposition importante qu'on considère comme « allant de soi » et que par conséquent on a toute chance d'oublier. Cette banalité, c'est que le message le plus simple en apparence requiert, pour être compris, la mobilisation d'à priori implicites qui doivent être semblables dans l'esprit du locuteur et de l'auditeur. De surcroît, même dans le cas du message apparemment le plus simple, ces a priori peuvent être si nombreux qu'il est vain de tenter de les expliciter » (Boudon, 1989, p. 53).

On retrouve le vocable incommunication sous la plume d'Eduardo Galeano dans *Le Monde Diplomatique* de janvier 1996 avec un objectif militant et beaucoup plus vindicatif : il s'agit non plus seulement de défendre l'importance de la culture dans la communication, mais de fustiger « les médias de l'ère électronique, majoritairement au service de l'incommunication humaine, [qui] sont en train d'imposer l'adoration unanime des valeurs de la société néolibérale. Ils nous mentent, par images ou par omission, et nous accordent, au mieux, le droit de choisir entre des choses identiques. [...] Les médias dominants sont contrôlés par un petit nombre de puissants qui ont le pouvoir de s'adresser au plus grand nombre de citoyens à travers la planète. Jamais autant d'hommes n'ont été maintenus dans l'incommunication par un si petit groupe. » (Galeano, 1996, p. 16).

Les années 2000 voient l'incommunication convoquée par les chercheurs en science politique à propos des problématiques écologiques (Mercier, 2001), ou les psychologues dans des interprétations psychanalytiques (Robert, 2005). En 2005, Dominique Wolton a formalisé une théorie de l'incommunication dans ce son appel à « sauver la communication » (Wolton, 2005), argumentaire qu'il a repris dans son manifeste *Pour la création de l'institut des sciences de la communication du Cnrs « Iscc »*, en mai 2006<sup>3</sup>. Cet institut a vocation à rassembler les différentes branches du savoir qui sont impliquées dans les processus de communication en partant du constat suivant fait par Dominique Wolton : « Pendant des siècles l'incommunication était directement un facteur de guerre et de conflits. On se tuait quand on ne se comprenait pas. Aujourd'hui, on essaye de cohabiter. Par ailleurs, le progrès technique en un siècle a été considérable, de l'invention du téléphone, à la radio, puis à la télévision et à l'ordinateur, enfin aux réseaux, augmentant le volume et la vitesse des échanges. Beaucoup ont cru, de bonne foi, que la communication

---

<sup>2</sup> Incommunication n'existe pas dans les principaux dictionnaires anglophones.

<sup>3</sup>

<http://www.bing.com/search?q=Pour+la+cr%C3%A9ation+de+l%E2%80%99institut+des+sciences+de+la+communication+du+Cnrs&pc=MOZI&form=MOZSBR> , consulté le 04/01/2014

technique réussirait là où la communication humaine échoue souvent.» Les recherches récentes menées par les chercheurs de l'Iscc ont conduit à la publication d'un ouvrage sous la direction de Samuel Lepastier (2013) dans lequel plusieurs auteurs illustrent des analyses de situations sous l'angle de l'incompréhension. C'est un exercice similaire que nous proposons ici en observant trois cas récents dans l'aire méditerranéenne. Dans cette démarche, nous nous référons aussi au courant de pensée de *l'Intelligence Territoriale*. L'intelligence territoriale s'intéresse aux processus d'information\_communication qui contribuent à ce qu'un territoire, aux sens physique et humain, ait un comportement intelligent (Dumas, Gardère, & Bertacchini, 2008). Par « intelligent » on entend la réalisation du développement et de la protection de ses membres. L'intelligence territoriale prend appui sur un certain nombre de concepts opératoires dont ceux qui nous intéressent le plus ici ont pour nom l'établissement de la confiance entre les membres de la communauté territoriale, la circulation et le partage de l'information, et la culture démocratique de la participation.

### *Traces de l'incommunication entre Sud et Nord de la Méditerranée*

---

#### *La mise en question de l'expression de « Printemps arabe »*

Le premier exemple de la difficulté de communiquer en Méditerranée est celui de la façon dont ont été *nommés* les renversements des dictatures dans une grande partie du monde arabe depuis décembre 2010 et le printemps de 2011. L'expression « printemps arabe » a fleuri en occident, c'est-à-dire au Nord de la Méditerranée et en Amérique, dans les jours qui ont suivi l'éclosion de la première révolution arabe, celle de Tunisie le 18 décembre 2010 à Sidi Bouzid. C'est une expression qui plait dans les médias et qui traduit la projection que peuvent se faire les peuples dits occidentaux du bonheur démocratique à travers le monde et en premier lieu sur les rivages méditerranéens d'en face. Comme les Étatsuniens l'avaient fait quelques années plus tôt en pensant exporter la démocratie en Irak par leur « nation building », les occidentaux ont cru voir l'amorce d'une exportation pacifique de leurs modèles dans les pays arabes. Pour l'occident, le modèle démocratique est celui qui s'est formé, très progressivement et très *lentement* en Europe et aux États-Unis à partir des révolutions anglaises du XVII<sup>e</sup> siècle, puis de l'éclosion du siècle des Lumières en Europe, puis des révolutions étatsuniennes et françaises, pour se stabiliser à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Printemps des peuples de 1848, de Prague en 1968 et de l'Europe centrale en 1989 sont les références occidentales à cette idée de printemps socio-politiques conduisant au modèle démocratique des pays du Nord. Il est fondé sur la liberté individuelle, la séparation du politique et du religieux et l'élection des gouvernants au suffrage populaire dans ce qu'on peut qualifier avec les auteurs anglo-saxons de « libéralisme politique ». Or dans notre XX<sup>e</sup> siècle, les sociétés islamiques sont loin de ce modèle. Si elles acceptent l'idée d'élection, détournée souvent en plébiscite, elles ne conçoivent pas la liberté individuelle ni la séparation du politique et du religieux comme fondements de leurs communautés nationales. Elles ont pu être qualifiées de « *illibérales* » par Amitai Etzioni (2011, p. 568). Remarquons que ce terme n'est pas un jugement de valeur, à fortiori péjoratif, mais la qualification d'une façon de concevoir le vivre ensemble. L'argument de

Amitai Etzioni (2006), fondé sur des données, est que la plupart des Musulmans sont « modérés illibéraux » au sens qu'ils ne soutiennent pas une forme de démocratie « Westminsterienne », ni la pléthore de droits de l'homme qui lui est associée, mais tout autant rejettent vraiment la violence en général et le terrorisme en particulier<sup>4</sup>.

On comprend alors pourquoi l'usage du vocable « printemps » peut véhiculer (1) les prémisses de désillusions et de poursuite de la métaphore dans les vocables « automne » puis « hiver » pour les peuples du Nord, et (2) la crainte d'une stratégie imposée sur le modèle occidental pour les peuples du Sud qui sortent à peine (dans le temps historique) d'une colonisation considérée comme humiliante et contradictoire avec les idéaux de liberté et d'égalité de ceux qui l'ont imposée. Tout le monde reconnaît que nous sommes dans une phase de transition au sud de la Méditerranée et que celle-ci est quelque peu chaotique. Sur certains plans, nous avons affaire à des régressions, par exemple en ce qui concerne le statut des femmes ou celui de l'usage de la violence sur le discours pour faire triompher des idées. Cela ne doit pas détruire l'optimisme quant à l'évolution à plus long terme de l'humanité. Nous verrons plus loin que des valeurs universelles peuvent être acceptées par toute la communauté méditerranéenne. Mais pour le moment, nous pensons que la facilitation du dialogue non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi entre les acteurs du Sud, entre les libéraux et les Salafistes, entre les jeunes urbains branchés et les prolétaires paysans, etc. passe par l'abandon d'un terme aussi connoté culturellement que *Printemps*. Avec un certain nombre de penseurs et d'hommes politiques du Sud tels que Lakhdar Brahimi et les membres du groupe *The Elders*<sup>5</sup>, nous proposons la généralisation du terme de « *réveil arabe* » -« arab awakening »- pour désigner ces transitions qui opèrent depuis la fin de 2010. Le vocable de *réveil*<sup>6</sup> porte en lui une connotation cruciale qui semble ne pas avoir échappé aux commentateurs arabes ; il fait sentir que ces mouvements sont ceux de populations qui arrivent à la conscience d'elles-mêmes et se prennent en main, et non pas les jouets d'éléments extérieurs comme des saisons. En effet, on parle principalement du Sud. Mais que fait le Nord à part de nommer et d'observer enthousiaste ou résigné ? Or le Nord de la Méditerranée, c'est l'Union Européenne (plus la Turquie). Comme le dit Barbara Spinelli (2012) :

« L'Europe est la grande absente de l'*hiver arabe*. [...] On n'y entend que les économistes et les banquiers centraux. [...] L'hiver arabe est un révélateur de ce que nous sommes : sans idées ni ressources, sans gouvernement commun pour affronter la crise mondiale, et ceci explique notre silence, ou les balbutiements sans suite des représentants européens. Difficile de dire à quoi sert Catherine Ashton [...] Personne ne sait ce que pensent les vingt-sept ministres des Affaires étrangères, figurants

---

<sup>4</sup> « In *Security First*, we made the argument at great length and presented data that most Muslims are "illiberal moderates": they do not support a Westminster form of democracy nor the full plethora of human rights, but do reject violence in general, and terrorism in particular. »

<sup>5</sup> *The Elders* est un groupe indépendant de personnalités mondiales reconnues comme activistes politiques pour la paix et la défense des droits de l'Homme. Il a été fondé par Nelson Mandela en 2007 et inclut des anciens Présidents, des lauréats de Prix Nobel, etc. (<http://www.theelders.org/>)

<sup>6</sup> Bien que la parenté soit moins voyante, le mot réveil se rapproche du vocable « risorgimento » appliqué au mouvement de l'unification italienne. Le terme italien n'est en général pas traduit dans les autres langues, ce qui lui laisse son idiosyncrasie.

hybrides d'une Union faite d'États non plus souverains mais pas encore fédéraux. Quant aux peuples, nous ne contrôlons pratiquement plus rien : ni l'économie, ni la Méditerranée, ni les guerres, jamais remises en cause par l'Union Européenne. »

Pourtant l'Europe qui n'a pas échappé aux révolutions et transitions plus ou moins douloureuses devrait avoir un message à porter vers les jeunes démocraties du Sud. Mais la communication ne semble pas fonctionner. Il est certain que pour significatif qu'il soit, le changement de « printemps » en « réveil » n'apportera pas de solutions aux relations qu'elle entretient avec le Sud. Pour elle, l'enjeu est aussi de passer une autre transition : de statut de connivence supra nationale de gouvernants à celui de vraie fédération démocratique qui existe face aux autres acteurs de la Méditerranée.

### *Le long feu du discours du Caire « A new beginning »*

Ici, nous avons un paradoxe. Le très beau discours du Président Obama de 2009, alors qu'il était récemment entré en fonction avec une volonté d'imprimer sa marque à un changement de l'attitude étasunienne vis à vis du monde et du monde arabe en particulier en changeant de discours et de diplomatie, peut être analysé en terme d'intelligence territoriale comme un programme d'ouverture et de remise en confiance des interlocuteurs. Comme méthode, c'est la recherche de la puissance du verbe pour changer les comportements. Nous sommes au cœur d'une communication conforme à nos souhaits. Typiquement, les adversaires Républicains de Barack Obama lui ont reproché de reconnaître les responsabilités historiques de l'état de défiance entre les États-Unis et le monde arabe quand il déclare (Obama, 2009, p. 1) :

« Nous nous réunissons à un moment de tension entre les États-Unis et les Musulmans du monde entier - tension ancrée dans des forces historiques qui dépassent tout le débat politique en cours. La relation entre Islam et Occident se caractérise par des siècles de coexistence et de coopération, mais aussi conflits et de guerres religieuses. Plus récemment, la tension a été nourrie par le colonialisme qui refusa les droits et les opportunités pour de nombreux Musulmans, et une Guerre Froide où des pays à majorité musulmane ont été trop souvent instrumentalisés sans tenir compte de leurs propres aspirations. En outre, le changement radical apporté par la modernité et la mondialisation ont poussé beaucoup de Musulmans à voir dans l'Occident un élément hostile aux traditions de l'Islam<sup>7</sup>. »

Dans notre approche d'intelligence territoriale, c'est *exactement* le discours qu'il fallait faire pour tenter de renouer la communication, de dépasser l'incommunication.

---

<sup>7</sup> « We meet at a time of tension between the United States and Muslims around the world – tension rooted in historical forces that go beyond any current policy debate. The relationship between Islam and the West includes centuries of co-existence and cooperation, but also conflict and religious wars. More recently, tension has been fed by colonialism that denied rights and opportunities to many Muslims, and a Cold War in which Muslim-majority countries were too often treated as proxies without regard to their own aspirations. Moreover, the sweeping change brought by modernity and globalization led many Muslims to view the West as hostile to the traditions of Islam. »

Ce discours a été largement apprécié à égalité par les populations et les observateurs du Nord comme du Sud. Il fixe un programme d'action. Or trois ans après, on s'aperçoit qu'il est non seulement oublié mais, encore plus, bafoué par l'exacerbation des violences entre Nord et Sud (conflits avec l'Afghanistan, l'Iran) et entre peuples du Sud (Lybie, Syrie, Bahreïn, Liban, Israël et Palestine, Mali).

Les analystes stratégiques en concluent que les États-Unis semblent ne plus contrôler leur empire du XX<sup>e</sup> siècle. Comme le dit l'éditorialiste du *Monde* (2011, p. 1) :

« Les États-Unis paraissent moins capables que jamais de peser sur le cours des événements. Ce n'est pas affaire de volonté : on ne soupçonne pas les bonnes intentions de Barack Obama en ce domaine. Mais on écoute moins les États-Unis. Leur influence paraît décliner. Leur parole semble n'être que cela : des mots... »

Ils se retirent d'Irak et d'Afghanistan, ils se désintéressent du conflit Israélo-Palestinien, ils s'engagent à reculons dans la révolution libyenne, ils sont impuissants à contraindre l'Iran qui heurte leurs intérêts. Barack Obama (Agence Sipa, 2012, p. 1) déclare « *l'Égypte n'est ni un allié ni un ennemi des États-Unis.* » L'anti-américanisme latent est accumulé depuis trop de temps pour laisser la place au dialogue des peuples. Les bouffées de violence ressortent au moindre incident comme ce fut le cas à Bengazi le 11 septembre 2012 après la diffusion d'un film considéré comme blasphématoire. L'incompréhension est à son comble car ce film<sup>8</sup>, quelque horrible qu'il soit, d'un côté ne peut pas être interdit en application des valeurs fondamentales de l'occident et de l'autre côté devrait l'être pour respecter les valeurs fondamentales de la partie la plus radicale du monde islamique. Et qui plus est, cette partie de la population tente sans relâche d'imposer, par Nations Unies interposées, ses règles de contrôle de la liberté d'expression dans le monde. Olivier Roy (2012, p. 22), politologue spécialiste de l'Islam nous redonne espoir et nous adjure : « *N'incriminons pas le « printemps arabe », Gare aux clichés sur le monde musulman* ». Il pense que les sociétés musulmanes sont divisées et que ces soubresauts sont les signes d'une remise en cause géostratégique. D'autres que lui partagent cette vision. Ainsi Joe Klein (2012, p. 15) prévoit une redistribution des cartes et des frontières autour de la Méditerranée dans laquelle l'axe conflictuel Israël – Palestine va faire place à une répartition des sphères d'influence chiite – sunnite, de la Turquie au Maghreb et de l'Iran à l'Arabie Saoudite. Dans ce jeu, l'Émir du Qatar n'est pas inactif. Cela nous amène à un troisième exemple d'incommunication, entre les mondes occidental (nord et ouest de la Méditerranée) et musulman (sud et est), à savoir : l'attitude face à la religion.

### *Islam réel, fantasmé, islamisme, islamité, et religions*

Les factions les plus radicales des deux pôles (nord et sud) s'affrontent actuellement non pour des questions de frontières comme l'histoire en est souvent témoin, mais plus pour des sensibilités religieuses qui vont du mépris à la haine. Reprenant notre idée que le poids des mots est important pour rétablir un contexte de

---

<sup>8</sup> *L'Innocence des musulmans*, fabrication provocatrice qui n'a été connue que plusieurs mois après sa mise sur YouTube au États-Unis.



communication, nous suggérons de bannir absolument toute simplification et amalgame d'un côté comme de l'autre. Il y a plusieurs Islam, plusieurs façons de le vivre comme il y a plusieurs chrétientés et plusieurs formes d'athéisme ou d'agnosticisme. Albert Memmi (2012, p. 15) propose de procéder comme il l'a fait dans le passé pour distinguer culture, démographie et appartenance à une communauté :

« Il fallait, m'a-t-il semblé, considérer séparément les traits culturels, ou judaïsme, et la démographie des juifs ou judaïcité ; judéité, terme que j'ai dû forger serait la manière dont un juif vit, objectivement et subjectivement, son appartenance à la communauté juive. »

On penserait donc le monde musulman selon trois dimensions : l'Islam comme religion, l'islamisme comme croyance et pratiques d'une civilisation (se référant par exemple à la Charia) et islamité comme adhésion à la communauté musulmane. En tout état de cause la confusion d'Arabe avec Musulman est inadéquate. Cette différenciation entre les trois types de rapport à la religion –le culturel, le territorial physique et le territorial symbolique– ne s'applique pas qu'à la problématique de l'Islam. Nous le proposons comme modèle dans le tableau 1 pour les trois grandes religions qui trouvent leur origine et leur nœud relationnel dans l'orient méditerranéen, Juive, Chrétienne et Musulmane, religions aussi qualifiées « d'abrahamiques ». On pourra remarquer que ces trois espaces –le culturel, le territorial physique et le territorial symbolique– ne se superposent pas.

Rapport à la religion	Juive	Chrétienne	Musulmane
Distinguée par			
Traits culturels	Judaïsme	Christianisme	Islamisme
Territoire physique	Judaïcité	Christianité	Islamicité
Territoire symbolique	Judéité	Chrétienté	Islamité

**Tableau 1 : Proposition d'une terminologie permettant de distinguer les caractéristiques des rapports aux religions originaires de l'orient méditerranéen.**

Il serait ainsi possible de ne qualifier d'islamistes que les tenants plus ou moins radicaux de la pratique de la Charia, sans vouloir l'imposer à tous ceux qui se réclament de l'Islam. L'islamicité représenterait la démographie et l'extension spatiale de la religion musulmane. Elle engloberait ainsi le Maghreb, tout autant que l'Iran, la Turquie, le Pakistan, l'Indonésie, les républiques centre asiatiques et les monarchies extrêmes orientales qui ne sont pas arabes. Quand on voit les ondes de choc passées et futures des révolutions Nord Africaines dans le monde musulman, on se rend compte encore une fois de la faiblesse du concept de « printemps arabe ». L'Islamité renvoie quant à elle au sentiment communautaire lié à la religion. Elle pourrait qualifier en terme générique ce que la communauté musulmane

nomme « l'oumma ». Les interprétations et récupérations dont a été victime ce vocable depuis la naissance de l'Islam témoignent indirectement des enjeux de la relation symbolique. Comme le note Georges Corn (2012, p. 1), « La rétraction des identités complexes des peuples de la région dans le religieux ou dans des nationalismes ombrageux et étriqués – et souvent un mélange des deux – constitue un appauvrissement considérable de la richesse culturelle dont nous sommes les héritiers au Moyen-Orient. C'est évidemment l'expression de la décadence et de la dynamique d'échec que nous vivons collectivement en tant qu'Arabes. »

Pour la religion chrétienne, les exemples de l'usage de cette distinction terminologique sont plus familiers au lecteur occidental, qui appartient implicitement à la « chrétienté ». Pour la religion juive, elle est cruciale compte tenu des connotations qui s'attachent à la « judéité » et au statut contesté de l'État d'Israël, comme siège de la « judéité ». Les fêtes religieuses en ce qu'elles sont des occasions de reconnaissance et de rassemblement d'une communauté appartiennent à la sphère de la judaïté, tandis qu'elles relèvent du judaïsme pour leur contenu mystique.

L'attitude contemporaine face à la religion et l'athéisme est le fruit de plusieurs siècles d'évolution occidentale. Elle changera très lentement dans les autres pays méditerranéens, surtout en raison d'une tradition de spiritualisme qui a fait naître les grandes religions monothéistes au bord de la Méditerranée. Il faut cependant mettre en valeur le cas de la Turquie qui pratique une laïcité sui generis depuis presque cent ans. Nous rejoignons ainsi le philosophe Abdenmour Bidar (2012, p. 17) lorsqu'il déclare :

« Comment aider le monde musulman, toujours prisonnier de ce que le juriste tunisien Yadh Ben Achour définit comme une « *orthodoxie de masse* », à entrer dans un rapport critique au religieux ? En admettant d'abord qu'il faut bel et bien l'aider à y entrer, ce dont certains doutent en voyant dans cette volonté une énième expression de l'ethnocentrisme occidental. A ceux-là je dirais que non, l'universel n'est pas une invention occidentale, et que non, cet universel-là n'est pas le destin spécifique de l'Occident : l'esprit critique vis-à-vis du religieux est appelé à devenir le bien commun de l'humanité. [...] Inutile en réalité d'attendre une confirmation de plus : oui, l'islam est allergique à la critique, oui, il est à peu près incapable d'autodérision... Mais tout ça, on le sait déjà. Encore une fois, posons-nous la question de la façon la plus efficace, et la plus charitable, de l'aider à dépasser ce blocage - en l'appelant à entreprendre avec nous le dépassement d'un autre blocage qui nous concerne tous, au seuil d'un avenir humain où la religion n'aura plus jamais la même place, et où il faudra réussir à faire mieux qu'elle en matière d'exaltation, de compréhension et de réalisation du mystère inscrit au cœur de tout être humain. »

### *Conclusion*

Sans remonter au mythe de Babel et à sa représentation de l'incommunicabilité, l'approche par l'incommunication n'est pas une nouvelle recette à mettre à la mode. Elle est un complément aux épistémologies plus courantes des sciences de la communication. Elle est un outil heuristique qui vise à chercher et à ouvrir d'autres regards et d'autres perspectives sur la crise que nous vivons notamment en Méditerranée. Finalement elle est un appel à mieux comprendre l'Autre pour comprendre notre monde. Rien de nouveau sous le soleil... méditerranéen !

### ***Bibliographie***

---

Agence Sipa, 2012, septembre 13, "Obama: l'Égypte n'est ni un allié, ni un ennemi", *challenges.fr*. Consulté 7 novembre 2012, à l'adresse <http://www.challenges.fr/monde/20120913.FAP8213/obama-l-egypte-n-est-ni-un-allie-ni-un-ennemi.html>

BIDAR A., 2012, septembre 22, "L'islam doit entamer son tournant critique". *Le Monde*, p. 17.

BOUDON R., 1989, Petite sociologie de l'incommunication. *Hermès*, 4(53), 53-66.

CORN G., 2012, "C'est une erreur grave... *Oumma*". Consulté 30 novembre 2012, à l'adresse <http://oumma.com/Georges-Corm-C-est-une-erreur>

DUMAS P., GARDERE J-P., BERTACCHINI Y., 2008, "Contribution of socio-technical systems theory concepts to a framework of Territorial Intelligence". Consulté à l'adresse [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00260338](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00260338)

ETZIONI A., 2006. "The Global Importance of Illiberal Moderates". *Cambridge Review of International Affairs*, Vol. 19, No. 3., 369-385.

ETZIONI A., 2011, "Should We Support Illiberal Democracies?" *The Political Quarterly*, 82.2, 567-573.

GALEANO E., 1996, "Vers une société de l'incommunication". *Le Monde diplomatique*, 16-17.

HUISAN D., 1985, *L'incommunication: essai sur quelques effets pléthoriques abusifs ou pervers de la communication actuelle* (Vol. 1-1). Paris, France: J. Vrin, 1985.

KLEIN J., 2012, octobre 8, Old Borders, New Realities. *Time*, 15.

Le Monde (ed.), E. 2011, mai 22, Washington perd de l'influence au Proche-Orient. Consulté 7 novembre 2012, à l'adresse <http://abonnes.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=f13ade7264e7c8b9fcc34929282b1d66e63f968d3f718211&print=1>

- LEPASTIER S., 2013, *L'incommunication*. Paris: CNRS éd.
- MEMMI A., 2012, octobre 17, Il faut distinguer islamisme et islamité. *Le Monde*, p. 22.
- MERCIER A., 2001, Amiante, sida, caulerpa taxifolia l'apport d'une sociologie de l'incommunication à la compréhension des dysfonctionnements des politiques publiques. In *Les effets d'information en politique* (L'Harmattan., p. 175-192). Paris: Gerstlé, J.
- MUCCHIELLI A., 2006, *Les sciences de l'information et de la communication* (4e édition.). Hachette Supérieur.
- OBAMA B., 2009, juin 4), Obama's Speech in Cairo: A New Beginning. *The New York Times*. Consulté à l'adresse <http://www.nytimes.com/2009/06/04/us/politics/04obama.text.html>
- ROBERT P., 2005, « De la communication à l'incommunication°? », *Communication et langages*, 146(1), 3-18. doi:10.3406/colan.2005.3372
- ROY O., 2012, septembre 21, N'incriminons pas le « printemps arabe » ! *Le Monde*, p. 21.
- SPINELLI B., 2012, septembre 20. L'Europe, grande absente de l'« hiver arabe ». *Presseurop*. Consulté 20 septembre 2012, à l'adresse <http://www.presseurop.eu/fr/content/article/2722041-l-europe-grande-absente-de-l-hiver-arabe>
- WOLTON D., 2005, *Il faut sauver la communication*. Paris, Flammarion.

# Dans quelle mesure les réseaux sociaux numériques en Algérie contribuent-ils à un changement social chez les jeunes ?

Abdelouahab Makhloufi  
Université de Bejaia – Algérie

Ali Khardouche  
Université Paris XIII (Bobigny et Villetaneuse). Institut Cedimes

Notre article étudie la manière dont les réseaux sociaux numériques (RSN) en Algérie provoquent un changement social irrémédiable (habitudes de consommation, d'achat, de vente, regard sur l'environnement, action politique) pour les jeunes. A une époque où se mêlent libre échange et accès direct et « global » à l'information s'est récemment ajoutée la possibilité par le biais du web à s'orienter vers la formation d'usages des réseaux sociaux numériques. Les succès rencontrés par les sites MySpace, Twitter et surtout, plus récemment, Facebook en Algérie le montre allègrement. Selon nos observations, nous pouvons dire que le fait d'adhérer à un réseau social en ligne varie sensiblement d'une classe d'âge à une autre puisqu'il décroît fortement au fur et à mesure que nous nous élevons sur la pyramide des âges. Le phénomène semble également nettement plus répandu parmi les cadres et les internautes résidant dans les agglomérations. Lorsqu'ils adhèrent à un réseau social sur Internet, les internautes le font principalement pour se constituer des relations et retrouver d'anciens camarades de classe ou d'anciens amis (cf les copains d'avant, par exemple). D'autres s'y connectent pour partager des passions et des hobbies. Ainsi, comme première constatation, nous pouvons dire que l'usage des RSN dépasse, allègrement, le simple échange, il contribue même à un certain développement commercial et donc économique (via les recommandations des amis, etc.) ainsi qu'à l'organisation des sociétés civiles virtuelles (ex : les portails communautaires interactifs). Ces portails communautaires interactifs sont devenus des références en terme d'échanges et de transferts entre individus engendrant une importante métamorphose d'ordre culturel, social, politique, économique et environnemental. Notre question centrale est la suivante : Comment ces RSN contribuent ils au changement du climat social, politique, économique et environnemental des algériens ? Nous ancrons notre communication dans le cadre de l'étude des « Usages des médias, du changement et des mobilisations sociales et politiques : correspondant à un des axes principaux du colloque. Nous procédons dans notre article à une présentation d'une étude de terrain en analysant un certain nombre de pages Facebook, contenant des publications concernant des événements collectifs remarquables tels que sortir pour un nettoyage dans les quartiers, des cités ou encore sauver une personne perdue, etc. Pour prendre la mesure de ce changement tant au niveau social et environnemental qu'au niveau éducationnel, économique et politique, nous sommes invités à revenir sur un état des lieux des TIC en Algérie de l'année 2000 à l'année 2010 après une présentation d'un paradigme de la mobilisation via les RSN. Ensuite observer l'émergence du web collaboratif et web social et enfin tenter une comparaison entre les deux périodes. Nous partons d'une étude effectuée par l'organisme Webdialn@ en 2010 (l'étude a été initiée par deux entreprises algériennes, IDEATIC et med&com, qui se sont fixées pour objectif de décrypter les usages et les perceptions des internautes algériens).

## *Du réseau social au réseau social numérique en Algérie*

---

Nous partons du postulat suivant : un réseau social est un ensemble d'entités sociales (individu, groupes ou organisations), reliées par leurs interactions sociales. Ces interactions peuvent être de toute nature : familiales, sentimentales ou plus distantes : relation d'affaire, de travail. Elles peuvent se nouer à travers des contacts directs ou médités. Conceptuellement, il s'agit donc d'un ensemble de nœuds et de liens, la distance entre les nœuds symbolisant l'intensité de la relation sociale. « *La théorie des Réseaux sociaux* » développée par Granovetter s'intéresse à ces structures relationnelles, notamment la force des liens faibles entretenus à l'intérieur du réseau social et ce qu'il provoque en termes de sociabilité primaire et secondaire. Cet auteur étudie la fréquence des contacts avec les relations ayant permis aux individus d'accéder à un emploi. Il remarque que, contrairement à ce que l'on pourrait intuitivement penser, dans la majorité des cas, ces contacts sont seulement occasionnels. Nous voulons par le biais de cette recherche présenter un état des lieux de l'utilisation des RSN (Réseaux Sociaux Numériques) en particulier Facebook par les jeunes algériens et les effets induits par ces derniers pour un changement social, environnemental et politique. Nous précisons que parmi les réseaux sociaux numériques les plus utilisés en Algérie, le Facebook arrive en première position avec 3858840 abonnés selon l'étude réalisée par Webdialn@ (l'étude a été initiée par deux entreprises algériennes, IDEATIC et med&com, qui se sont fixées pour objectif de décrypter les usages et les perceptions des internautes algériens). Pour cette étude, IDEATIC et med&com ont réalisé la plus grande enquête jamais menée en Algérie auprès d'un échantillon de 18064 internautes via un questionnaire électronique publié sur plusieurs sites web algériens populaires. Cela nous pousse à préciser notre objet d'étude.

### *Cadrage sémantique du réseau social : du lien à la mobilisation*

---

Nous souhaitons discuter du réseau social de son importance pour la mobilisation. Nos choix de Réseaux sociaux numériques nous amène à une définition de la problématique de recherche. Tout d'abord, il faut noter que la définition même de ce qu'est un réseau social numérique est problématique en soit. Pour quelle raison ? Depuis plus d'un siècle, nous évoquons le terme de réseaux sociaux dans le cadre général de l'étude des organisations. Le numérique apporte une donne nouvelle. C'est, d'ailleurs, ce qui nous intéresse. Les réseaux sociaux numériques sont apparus sur Internet il y a moins de dix ans dans le cadre de ce que l'on peut appeler le web 2.0 (dynamique, co construit avec les usagers) par opposition au web 1.0 (statique). Plusieurs définitions ont été données pour les réseaux sociaux numériques, citons quelques unes : Andreas M. Kaplan et Michael Haenle offrent cette définition des médias sociaux est plus orientée vers le lien entre une philosophie et une technique, entre une idée et une possibilité : « *Les médias sociaux sont définis comme un groupe d'applications en ligne qui se fondent sur la philosophie et la technologie du*

*Web 2.0 et qui permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs.* »<sup>1</sup>

Cette définition se rapproche de celle de fondeur plus axées sur l'individu comme une « *entité constituée d'individus et des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, directement ou indirectement par le biais de chaînes des relations* » (Fondeur, 2006). Yannick Fondeur définit de manière plus stricte un réseau social numérique comme un « *...réseau social formalisé par l'intermédiaire d'un dispositif fondé sur les technologies de l'information et de la communication et spécifiquement dédié à la constitution ou à la reconstitution de connexions sociales, à leur gestion et/ou à leur mobilisation à des fins personnelles ou professionnelles...* ».

Ce qui nous intéresse également est, non seulement, le lien social mais aussi la mobilisation qui peut en découler. Notre corpus empirique concerne des jeunes en situation de reconstruction et de collaboration sociale. En d'autres, ce sont des jeunes qui s'activent physiquement et qui se mobilise par le biais des réseaux sociaux. Nous pouvons définir les réseaux sociaux numériques tels que Facebook et Twitter comme : un espace d'échange d'informations (images, vidéos, textes, etc.) entre les utilisateurs de ce réseaux (communauté). Cela correspond également au cadre de notre recherche

### *Paradigme de la mobilisation par le Réseau Social Numérique*

Nous souhaitons dans les propos suivants proposer un construit scientifique (paradigme) de notre recherche en apportant des précisions sur les termes changement social, habitudes de consommation, changement de l'environnement et la notion de jeune, de réseau social en général et de réseau social en particulier.

Nous partons du changement social : le changement social ne peut se faire que dans le cadre d'un holisme qui se différencie de l'individualisme. C'est le postulat de base.

Nous y intégrons les habitudes de consommation : Ces habitudes de consommation peuvent aboutir aux usages sociaux. Cette pratique récurrente suffisamment stables et stabilisés octroie à ces usagers des droits et des devoirs. Notre définition entre dans le champ de l'ethnologie et dépasse allégrement celle de l'économie et de la gestion (ou du marketing) en sous-entendant le don et le contre don.

De ces deux éléments, aboutit-on à un changement de l'environnement : nous sous-entendons par changement de l'environnement, toutes actions qui pourraient contribuer à une modification positive de l'espace où nous vivons. Ceci en utilisant les moyens nécessaires.

Il concerne une notion de jeune : catégories de personnes qui ont un âge entre 15 et 40 ans. C'est notre cible de notre recherche.

---

<sup>1</sup> Andreas M. KAPLAN et Michael HAENLEI, RAM numéro spécial 2011, sur [www.afm-marketing.org](http://www.afm-marketing.org), article du 15 septembre 2010

Dans une structure de réseau social : Cette structure intègre un ensemble homogène d'individus et relations en chaîne comme l'indique Fondeur : ... une « *entité constituée d'un ensemble d'individus et des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, directement ou indirectement par le biais de chaînes de relations* » (Fondeur, 2006). Et une autre numérisée : le Réseau social numérique (RSN) : cette seconde strate intègre une relation nouvelle et novatrice, un moyen nouveau via le numérique et notamment la présence à distance.

Yannick Fondeur définit de manière plus stricte un réseau social numérique comme un « *réseau social formalisé par l'intermédiaire d'un dispositif fondé sur les technologies de l'information et de la communication et spécifiquement dédié à la constitution ou à la reconstitution de connexions sociales, à leur gestion et/ou à leur mobilisation à des fins personnelles ou professionnelles* ».

De cette approche théorique via cette proposition de paradigme de la mobilisation par le biais des réseaux sociaux numériques, nous souhaitons discuter ces éléments par rapport à notre terrain retraçant des opérations citoyennes utilisant des pages Facebook.

### *Opérations citoyennes des jeunes et pages Facebook*

---

Au cours de notre recherche, nous procédons à l'analyse de certaines pages Facebook des groupes d'amis. Ces groupes sont des jeunes (et moins jeunes) algériens Facebookers dont leurs âges est varient de 12 ans à 45 ans. Le choix de ces pages n'était pas un hasard. Ce dernier est fondé sur des critères qui sont en relation avec la nature de notre travail de recherche. Nous voulons démontrer de quelle manière une page Facebook peut ou permet de contribuer à des actions humanitaires, à améliorer l'environnement où nous vivons, etc.

Les pages suivantes présentent les pages Facebook mettant en scènes des associations de jeunes de différentes régions d'Algérie en pleine action de reboisement. En présentant les différentes pages, nous allons discuter des concepts présentés auparavant et notamment ce qui relève véritablement des sciences de l'information et de la communication.



## Opération de reboisement : Icones, Mythes et mobilisation



**Les images prises dans le jardin « ANNESR » dans la wilaya de Laghouat sud de l'Algérie.**

Ces images montrent les usages du reboisement et le sens donnée aux actions : la fraternité acquise et la légitimité par le biais du contrat. D'autres images expriment l'action d'une autre ONG aussi bien pour le nettoyage que pour le désenclavement lors de précipitations en automne et hiver 2013. Sur un plan iconique pouvons-nous remarquer l'action des usagers par rapport à la terre qui prescrit une opération précise : celle de la mise en terre. Sur un plan purement communicationnel (Barthes, nous pouvons penser aux signifiants de la trace physique et aux signifiés de la trace symbolique de l'amitié et de l'entraide créant un mythe (du moins pour ces jeunes) afin de réaliser des croyances au sens de Barthes (1957)

### *Opération « nequi bledek » : Homologie socialiste*

Nettoyage et aménagement (à travers tout le territoire national. Cette opération a été fondée par des jeunes qui ne se sont rencontrés que sur le réseau. Nous ne pouvons nous empêcher de penser au socialisme du feu président Chavez du Venezuela. Les mobilisations pour l'environnement par les jeunes y ont été fortement développées.



**Image 2. Page Facebook : opération nettoyage et aménagement – groupe « neqi bledek »**

Cette opération de nettoyage est effectuée par des jeunes en blanc. La couleur n'est pas anodine. Elle est en relation directe avec une action publique de communication publique appelée Blanche Algérie instituée depuis 3 ans liant l'écologie et l'emploi des jeunes à l'instar d'une opération analogue a eu lieu au Venezuela en 2008 avant les élections présidentielles.

Opération « neqi bledek » : du réseau physique au réseau sociale, la continuité de la mobilisation

Cette action humanitaire a été mise en place pour aider des familles impactées et isolées par la neige dans la région (ou wilaya) de TIZI OUZOU en Kabylie (Algérie)



**Image 3 : page Facebook : opération aide aux personnes isolées par la neige – groupe « neqi bledek »**

Cette image Facebook symbolise la solidarité en montrant la chaîne humaine transportant les sacs de nourriture. Cette chaîne humaine symbolise le lien social retrouvé entre les individus.



**Image 4 : Groupe « neqi Bledak » : ce groupe a réussi à trouver des sponsors notamment Rouiba « entreprise privée », un groupe à plusieurs caractères. Ils portent ainsi le tee shirt du sponsor en question**

Les jeunes s'organisent d'abord en postant des messages sur la page Facebook (action de secours par exemple) en précisant le jour, l'heure, les outils à prendre avec eux, etc. ces derniers ont pu même acheter des uniformes à porter le jour décidé.

Notre analyse porte d'abord sur les messages qui sont postés sur la page Facebook. Ainsi, faisons-nous une lecture détaillée de tous les messages (écrits, images, vidéos, etc.). Nous essayons de décortiquer le sens de chaque message et ensuite faire le lien avec l'objectif de la page créée sur Facebook. Finalement, nous déduisons si réellement l'action est menée ou non. Tout ceci entre dans un cadre spatio-temporel

### *Une proposition de périodisation de la mobilisation intermédiée*

---

Dans cette modeste recherche, nous allons choisir trois périodes distinctes et discriminées par des ruptures techniques permettant de marquer l'évolution de la mobilisation intermédiée par la technique. Ces dernières sont les suivantes :

- 1ere période : avant 2000 (pas d'internet ni de téléphone mobile)
- 2eme période : après 2000 (l'arrivée d'internet et le téléphone mobile)
- 3eme période : après 2007 (l'arrivée des RSN web 2.0)

Nous ne pouvons pas évoquer de nouvelle ère vers le changement social généré par les effets des RSN notamment Facebook sur le comportement des jeunes algériens sans revenir un peu en arrière disant au passé avant l'arrivée de l'Internet (avant 2000).

Pourquoi avons-nous discriminé ce travail en trois périodes ? Nous souhaitons à travers cette recherche faire une comparaison sur le comportement de nos jeunes algériens entre les 3 étapes citées car pour parler de changement social généré par les RSN nous sommes contraints de faire une sorte de comparaison entre des états précédents. Nous pouvons déduire à partir de là l'évolution en matière de communication, comportemental et de mode de vie de cette catégorie de jeunes de notre société (des jeunes issus de cet échantillon) et ceci grâce à ces RSN.

### *Période avant 2000*

Qu'elle était la communication et le mode de vie des jeunes algériens pour leur mobilisation? Avant 2000, l'usage des nouvelles technologies en Algérie était limité du fait d'une conjoncture économique et politique précaire (crise économique et financière et guerre civile)

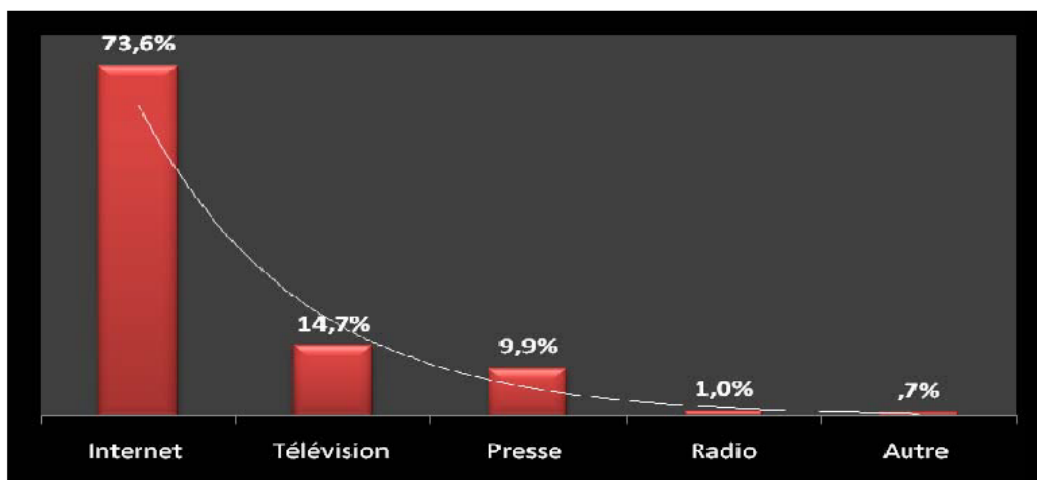
Dans les années 90 jusqu'à 2000, les jeunes algériens, partant de la conjoncture et le climat social qui régnait à cette époque, la société algérienne, vivait dans un obscurantisme communicationnel profond, dans la terreur, les jeunes utilisaient les moyens traditionnels et physiques pour communiquer à savoir les rencontres à l'extérieur de l'école donc la rue, les rencontres à l'école même. Nous pouvons constater que la communication entre les jeunes se limitait belle et bien à l'école et la rue. Cela nous fait penser à la définition de la démocratie de Platon, elle était fonction de la portée de la voix.

### *Période après 2000 (arrivée d'Internet et le téléphone mobile)*

À partir de 2000, le développement de l'Internet et le téléphone mobile ont bouleversé le paysage social et médiatique. Le peuple algérien et surtout la catégorie jeunes (notre cible), se sont vite penchés vers ces technologies, nous pouvons constater cette utilisation massive de nouveaux outils de communication numérique mobile et fixe en nous référant à quelques chiffres concernant la croissance rapide du nombre d'abonnés à internet. Nous retenons surtout un nombre d'utilisateurs de 4700000 pour une population près de 35 millions d'habitants en 2010. La voix va au-delà de la rue par le biais du téléphone portable ; l'agora est amplifiée.

Nous rajoutons à cela les effets également de l'Internet sur les ménages algériens, nous nous sommes référés à l'étude réalisée par Webdialna précédemment citée (société de sondage et mesure d'audience en Algérie, nouvellement créée). Internet devient la première source d'information des internautes, loin devant les médias « traditionnels ». Ainsi, 74% des internautes algériens déclarent privilégier l'internet comme outil d'information.

*Un média principal pour obtenir de l'information sur les événements d'actualité :*



L'étude révèle que les activités des médias traditionnels (lire le journal, regarder un film, écouter de la musique, discuter avec ses amis...) se font aujourd'hui par internet.

#### *Période après 2007 (arrivée des RSN)*

Le Facebook a bouleversé le monde entier, en Algérie, le Facebook est utilisé pour répondre à la préoccupation des jeunes, pourquoi? Nous allons citer quelques chiffres qui illustrent bien l'utilisation de Facebook en Algérie. Facebook devient le réseau social préféré des algériens :

Ce que l'étude Webdialn@ révèle est particulièrement frappant, c'est l'incontestable percée des réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter pour ne citer que les plus connus. Ce ne sont pas moins de 32% des internautes qui déclarent se connecter pour accéder aux réseaux sociaux. Le grand gagnant de ce marché très porteur est sans conteste Facebook qui totalise 70% des connexions à des réseaux sociaux en Algérie.

Le chiffre à retenir : Facebook compte 1.2 millions de membres algériens. Pourquoi l'utilisation de Facebook par les jeunes en Algérie? Pour quelle fin? À travers quelques images et pages Facebook prises sur un réseau d'une communauté X, nous allons vous montrer à quel point l'usage de ce réseau est devenu important pour nos jeunes. Les RSN mettent en scène les protagonistes, créent l'évènement.

## *Résultats, analyses et interprétation*

---

A partir des images ou figures précédentes, nous allons essayer de faire un esquisse des résultats trouvés en rapport avec les habitudes de consommation, d'achat, de vente, action sur l'environnement, la politique.

### *Quels résultats pour le changement social*

Il y a in dubitativement un changement de paradigme. La société ancienne (avant l'arrivée des RSN) s'échangeait, se parlait en utilisant les moyens classiques voire rudimentaire de communication en l'occurrence le face à face, le courrier, le fax, etc. nous remarquons à travers les RSN, l'attitude des jeunes a changé progressivement au fur à mesure qu'il découvre et utilise ces technologies nouvelles. Nous constatons ce changement en regardant dans les exemples des pages Facebook où nous utilisons des images ou des vidéos pour organiser une sortie de secours (le cas d'un village à Tizi Ouzou) pour apporter de l'aide à des villageois qui sont coupés du monde par la neige. C'est une action réalisée sur la page Facebook et que ces jeunes ont pris la chose sérieusement et ils se sont déplacés réellement pour sauver ce village de la neige.

### *Quels résultats pour les habitudes de consommation, d'achat, de vente :*

Nous étudions ici des exemples concernant les pages Facebook où l'on propose de la publicité. Des produits, des services sont à vendre ou à acheter. Nous pouvons constater aussi dans ces pages, il existe différentes manières de « booster » ou de faire une promotion sur un produit ou un service. Nous citons les exemples suivants : les recommandations des amis, les votes, le nombre de clic sur « j'aime » etc. cet espace de collaboration permet d'une manière ou d'une autre faire une sorte de commerce en ligne. Nous réalisons au travers de ces pages un nouveau mode de consommation, un nouveau mode de vie, etc. Mais revenons sur les résultats concernant l'environnement et le changement politique.

### *Quels résultats pour l'environnement?*

Nous ajoutons ici l'action de nettoyage réalisée par un groupe de jeune pour sortir nettoyer leur quartier un jour de semaine le vendredi (le week end). Cette action permet de contribuer au changement de l'environnement ou nous habitons

### *Quels résultats pour un changement politique ?*

A travers les différentes actions menées par ces jeunes servant par exemple à faire une marche pacifique comme c'est le cas en janvier 2011 lors de l'augmentation de sucre, l'huile etc. le gouvernement a réagit d'une manière assez rapide pour calmer les esprits de ces jeunes. Ces habitudes des jeunes, nous les comparons avec celles qui étaient menées les années avant 2000.

## *Conclusion*

Nous concluons notre travail de recherche, en indiquant que le changement social en matière de communication, mode de vie, etc., des jeunes algériens engendré par l'utilisation des RSN en particulier Facebook qui sont apparus sur trois périodes différentes en fonction des apports de la technique et des technologies de l'information de la communication et répondent bien au paradigme de la mobilisation via les RSN.

Nous pensons que l'environnement politico-social est propice. L'Etat a acheté la paix sociale par le biais de redistribution (plus ou moins justifiée). Ainsi, en Algérie, ce changement ne s'est pas manifesté par un printemps arabe (rapide, massif et incertain) mais plutôt par des actions beaucoup plus pacifiques ayant parfois des buts humanitaires, citoyens et responsables. Après 2011, les pages Facebook appelant à un changement pacifique se sont multipliées, les actions sur le terrain ont commencé à faire leur apparition. L'état d'esprit est différent et n'intègre pas de récupération politique flagrante.

## ***Bibliographie :***

---

AKRICH M., 1993, « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, n°60, juillet-août 1993, pp. 87-98.

FONDEUR Y., LHERMITTE F., 2006, « *Réseaux sociaux numériques et marché du travail* », *Revue de l'IRES*, n°52, 2006-3, pp-102-131.

GRANOVETTER, M., 1973, "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, vol.78, n°6, pp1360-1380.

VIEIRA L., ROUISSI S., PIEDE-WOKCICHOWSKI N., 2007, «*Vers une mise en réseau des connaissances dans un contexte de e-learning. Exemple d'un projet Minerva*», Skhôle, hors série 2, 33-40.

MILGRAM, S., 1967, «*The small world problem*», *Psychology Today*, n°1, pp.62-67.

PANCKHUSRT R., MARCH D., 2008, « *REEL : réseaux d'échanges pédagogiques en eLearning. Améliorer la qualité de l'apprentissage en favorisant l'autonomie des apprenants* », Actes du 25e Congrès de l'AIPU, « Le défi de la qualité dans l'enseignement supérieur : vers un changement de paradigme », Montpellier, Mai 2008.

PAPDAKIS M., 2003, *People can create a sense of community in Cyberspace*, SRI International, Arlington, VA (USA), disponible en ligne [www.sri.com/policy/csted/reports/sandt/it/Papadakis\\_IT\\_virtual\\_communities\\_issue\\_brief.pdf](http://www.sri.com/policy/csted/reports/sandt/it/Papadakis_IT_virtual_communities_issue_brief.pdf)

PARKER K., CHAO J., 2007, "Wiki as a Teaching Tool", *Interdisciplinary Journal of Knowledge and Learning Objects*, Volume 3, 2007.

PEYRELONG M-F., FOLLET M., 2006, « *Des souris et des groupes : évaluer le travail collaboratif à l'aune de l'utilisation de l'outil ?* », Colloque Tice Méditerranée 2006 : L'humain dans la formation à distance : la problématique de l'évaluation. Gênes, ISDM.

PROULX S., 2004, «*Les communautés virtuelles construisent-elles du lien social ?* », communication, Colloque international *L'organisation média. Dispositifs*

- médiatiques, sémiotiques et de médiations de l'organisation*, Université Jean-Moulin, Lyon, 19-20 novembre 2004.
- PROULX S., SENEAL M., POISSANT L., 2007, *Communautés virtuelles: penser et agir en réseau*. Presses Université Laval, 2007.
- RYBERG T., CHRISTIANSEN, E., 2008,. « *Community and social network sites as Technology Enhanced Learning Environments* », *Technology, Pedagogy and Education*, Volume 17, Issue 3, October 2008, pp. 207 – 219.
- SIDIR M., 2008, « *E-learning face aux collectifs d'apprenants : de la dévolution didactique à la régulation du dispositif ?* », *Journal of e-learning and Knowledge society*, Vol-4, n°2, june 2008, pp.206-216).
- STUTZMAN F., 2006, « *An evaluation of identity-sharing behavior in social network communities* », *Journal of the International Digital Media and Arts Association*, 3 (1), pp.10-18.
- BARTHES R., 1957, *Mythologies*, Seuil, Paris
- BARTHES R., 1965, *Elements de sémiologie*, Edition Denoel, Paris



# L'anaphore mixte arabe-français comme stratégie de désignation dans la presse écrite algérienne

Nawal Mokhtar Saïda

Faouzi Imessaoudene

Université Hassiba Benbouali de Chlef. Algérie

Dans le discours de la presse écrite algérienne d'expression française, la plupart des journalistes n'écrivent plus en français standard et recourent à des termes d'arabe dialectal ou classique propres à la société algérienne, à la culture algérienne et même à la civilisation arabo-musulmane écrits en lettres latines. Cette étude porte sur une comparaison des différents usages et fonctionnements des anaphores reliant un terme en arabe et un terme en français dans les journaux algériens francophones. Elle consiste essentiellement à comprendre leurs significations par rapport à la vie sociale afin de mieux cerner les contraintes sémantiques et pragmatiques qui déterminent leur choix.

## *Introduction*

Née dans une situation linguistique plurilingue, la presse algérienne francophone reflète aujourd'hui la diversité et la richesse linguistique du pays. En effet, la cohabitation de plusieurs langues de statuts différents en Algérie (l'arabe classique, en tant que langue nationale du pays, les langues étrangères, le français, principalement, et les langues maternelles comme l'arabe dialectal et le berbère), a des conséquences de plus en plus nombreuses et riches sur les usages linguistiques des journalistes algériens.

Notre étude s'assigne comme objectif de mettre en évidence les contraintes sémantiques et pragmatiques qui justifient l'emploi de l'anaphore mixte arabe-français dans la presse francophone algérienne contemporaine. Pour cela, il s'agit de s'interroger sur les facteurs qui font alterner ces langues dans les reprises anaphoriques afin de mieux cerner leurs rôles et leurs impacts sur le lectorat et sur la société. Les questions auxquelles nous avons tenté d'apporter des réponses sont les suivantes :

- Quel (s) rôle (s) peuvent jouer les anaphores dans le discours journalistique algérien?
- Pourquoi le journaliste algérien choisit-il une anaphore avec un terme en arabe dans un discours en langue française ?
- Quels sont les facteurs sémantiques et pragmatiques qui déterminent l'usage de l'anaphore mixte arabe-français dans le discours de la presse écrite algérienne francophone?

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué d'un ensemble d'articles de presse tirés de la rubrique « Tranche de vie » publiée dans le Quotidien d'Oran. Notre choix s'est porté sur ce genre de corpus, car il nous permet de révéler un ancrage dans la réalité linguistique et culturelle de la société algérienne.

## *L'anaphore dans la presse écrite algérienne : fonctions et interprétations*

---

En rhétorique, le terme « anaphore » désigne un procédé stylistique qui consiste à répéter ou à reprendre un même mot ou groupe de mots en tête d'une succession de phrases ou de propositions, que ce soit dans des vers ou des paragraphes.

En linguistique, « L'anaphore se définit traditionnellement comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte. Plus précisément une expression est anaphorique si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte »<sup>1</sup>

### *Présentation de la rubrique « Tranche de vie »*

Tranche de vie est le titre des articles qui paraissent à la page 2 du Quotidien d'Oran sous la plume de Fodil BABA HAMED dont la signature journalistique est El GUELLIL qui signifie « le pauvre », « le misérable ». Ce choix du nom est très significatif dans la mesure où il vise à souligner la proximité du journaliste avec les lecteurs.

Cette rubrique récréative écrite dans un style ludique est un « espace magique » où la réalité se trouve parfois pervertie par l'imagination du journaliste qui se prête à un jeu qui amuse le lecteur en lui offrant des textes dont la signification est le plus souvent plurielle et ambiguë. Derrière ces petites histoires qu'il relate, le chroniqueur veut exposer au lecteur une opinion réelle du vécu du citoyen algérien, de sa vie quotidienne, de ses sentiments de désarroi, d'étouffement, etc.

Sur le plan linguistique, le chroniqueur rédige son article dans une langue non spécialisée et celui-ci porte sur des sujets diversifiés. Sa production langagière se caractérise par l'emploi d'expressions de niveau familier, simples et faciles à comprendre par le grand public. De plus, il a tendance à utiliser l'alternance codique français/arabe sur une base française.

### *Analyse du corpus*

Un retour aux données recueillies montre que le corpus dont nous disposons présente une forte densité en liens de cohésion et en particulier, en anaphores nominales. Nous nous intéressons, notamment, aux différentes sortes d'anaphores nominales qui font intervenir les deux langues, afin de pouvoir cerner leurs fonctionnements différents dans le discours journalistique algérien. Ainsi, nous avons distingué :

#### *1. L'anaphore nominale*

On entend par là tous les groupes nominaux anaphoriques qui comportent des déterminants, articles définis, adjectifs possessifs ou démonstratifs qui peuvent prendre plusieurs formes et entretenir plusieurs types de relations avec leurs

---

<sup>1</sup> RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R., 1995, Grammaire méthodique du français, PUF, p. 610

antécédents. Selon RIEGEL et al.<sup>2</sup>, il existe quatre groupes d'anaphore nominale :

### *1.1. L'anaphore fidèle*

L'anaphore fidèle est une reprise du nom avec simple changement de déterminant, c'est ce qui est montré par les exemples suivants :

- 1) « **L'âne** le suit sans aucune résistance.  
Ne nous moquons pas de **cet âne**. Ne sommes-nous pas, nous aussi, esclaves de nos persuasions et pire encore : esclaves de nos habitudes mentales (peurs, jalousies, orgueil, envie, etc.) ? » (8.1.2013)

Le SN « L'âne » est repris par le SN démonstratif « cet âne ». (Anaphore démonstrative fidèle).

Par la répétition du même lexème, ce type d'anaphore établit un lien de fidélité explicite entre l'antécédent et l'anaphorisant. L'anaphore en ce cas, permet d'explicitier le fait que c'est le même référent, alors que le lecteur pourrait avoir des difficultés de compréhension si le journaliste avait seulement utilisé un pronom.

Par ailleurs, dans les extraits ci-dessous :

- 1) « **Le seul mouton** de la ferme, qui a tout entendu, derrière gronou, va trouver le cheval et lui dit « fais un effort, lève-toi, khoud rayi » Mais le cheval est trop malade. Le deuxième jour, même chose, **le mouton** dit au cheval : «Je ne te pensais pas aussi khchine, le travail t'attend et tu nous mènes la vie dure». [...] Le troisième jour, **le kabachoune** le rebranche avec malice et insistance: Barka mel vice. Sois honnête, fais un effort, lève-toi, sinon ils vont t'abattre aujourd'hui. » (19 .1.2013)
- 2) « **Les inspecteurs du Travail** sont arrivés, pour contrôler une entreprise de tissage. Registres et autres documents, déclarations, congés payés... Tout était en règle. Il fallait donc aller rendre visite aux ouvriers, s'enquérir des conditions de travail et confronter les données comptables avec la réalité sur le terrain. Koulchi yemchi. **Les messieurs cartablés en noir**, mofettichine, exemple icharraf de nos fonctionnaires, à cheval sur les principes, furent d'une correction qui n'avait d'égale que la comptabilité précédemment lue. [...]. **Les mofettichine** n'arrivaient pas à s'expliquer ce

---

<sup>2</sup> *Idem.*

phénomène qui n'avait rien à voir avec l'exercice de leur métier, ni les conditions de travail.» (21.4.2013)

- 3) « On vit par procuration toutes les histoires **des feuilletons** qui passent à la télé. Des fois qu'on aurait pas capté l'histoire, la télé généreuse et prévenante. [...] Femmes au foyer ou actives, elles y passent toutes. Pas question d'en lâcher une seule. La plupart de ces femmes vivent pleinement **ces mousselssels**. » (14/4/2009).
- 4) « Les sentiments qu'on éprouve pour le genre humain ne peuvent être que complexes. C'est normal, vu **la complexité** des hommes. **Cette « khalota »** bien organisée qui nous fait poser tant de questions, **cette complexité** qui peut ravager la planète à tout moment [...]» (3/6/2009).

On pourra définir les SN apparaissant en contexte d'anaphore « le kabachoune », « Les moufettichine », « ces mousselssels », « cette khalota » comme des anaphores fidèles synonymiques par traduction. Ces constructions ont ceci de particulier qu'elles renomment et recatégorisent un antécédent tout en maintenant son identité référentielle et même sémantique. De ce fait, nous pouvons les considérer comme une variété d'anaphore fidèle du fait qu'il s'agit de la reprise d'un terme à l'identique avec changement dans le choix de la langue mais pas dans le signifié.

Pour ce qui concerne l'exemple suivant :

- 5) « [...] Il est bien entendu, disait **le « bogado »**, que le paysage médiatique est un élément fondamental et révélateur de la démocratie. C'est extraordinaire et très beau de voir s'épanouir différents titres. **L'avocat** aimant s'entendre parler, il usait du geste et du cérémonial qui sied dans ce genre de discussion, surtout quand l'auditoire jouait le jeu. » (2/4/2009)

Le journaliste inverse l'ordre des termes dans la chaîne anaphorique, il reprend un terme de daridja « le bogado » qui est un emprunt à l'espagnol, avec un terme français « l'avocat ». Notons cependant, que dans l'ordre le plus courant, il utilise généralement un terme antécédent en français puis il le reprend anaphoriquement en arabe. Par ailleurs, le problème qui se pose ici : pourquoi choisir une expression anaphorique avec un nom commun en arabe classique ou dialectal, dont l'équivalent existe en français, dans la presse francophone algérienne ?

Il nous semble que ces anaphores interviennent, par un souci de variété bien précis. Selon Apothéloz & Reichler-Béguelin<sup>3</sup> « Les rappels à SN lexicaux variés dans un même discours se font dans le but de donner des informations variées sur cet objet de discours ». Dans le cas présent, le journaliste veut donner une forme linguistique

---

<sup>3</sup> Apothéloz D & Reichler-Béguelin M-J., 1995, « Construction de la référence et stratégies de désignation ». in Berrendonner A & Reichler-Béguelin M J Du syntagme nominal aux objets-de-discours. Tranel 23, p. 227-271.

qui correspond précisément à celle qui est la plus employée dans le contexte social algérien et qui est la plus spécifique de ce contexte par rapport à d'autres contextes francophones non algériens.

### 1.2. *L'anaphore infidèle*

On parle d'anaphore infidèle lorsque le GN de l'expression anaphorique ne contient pas exactement le même lexème que le groupe nominal antécédent. Il s'agit alors d'un SN défini ou démonstratif dont le noyau lexical varie par rapport à l'antécédent tout en maintenant une relation d'identité avec son référent. Considérons les exemples suivants :

- 6) « Mais la rahma de moulana à elle seule ne fera pas la chorba. **C'est une grande hrira** qui bout dans une cocote, qui siffle un début de jeûne qui nous mijote des inconnues. » (1/7/2013).
- 7) « Le festival du cinéma arabe, **c'est du gaspillage de fric** ». **C'est une zerda cinématographique**, dit-il. Et pourtant, ce n'est pas ce qu'il disait les fois où il faisait partie du staff organisateur. » (4.1.2013).

Ce qui caractérise les chaînes de co-référence réalisées dans les exemples (6) et (7) : « la chorba... c'est une grande hrira », « le festival du cinéma arabe... c'est du gaspillage de fric...c'est une zerda cinématographique », c'est que l'anaphore est faite par le démonstratif : **C** : est un pronom démonstratif, « **gaspillage du fric** » et « **zerda cinématographique** » est un attribut). Dans ce contexte, nous remarquons que l'attribut est une recatégorisation en arabe, correspondant à une catégorie qui n'existe pas en français.

Il convient de souligner que seuls les paramètres de la situation discursive ainsi que les connaissances partagées par la communauté permettent au lecteur de créer un lien entre l'antécédent et l'information nouvelle. En d'autres termes, pour un lecteur qui possède dans son lexique le nom-tête du SN attribut de l'anaphorique, cette reprise lui permet de recatégoriser clairement l'antécédent grâce aux informations partagées par les partenaires de la communication. Ainsi, la chaîne anaphorique « le festival du cinéma arabe... c'est du gaspillage de fric... c'est une zerda cinématographique » exige une connaissance de l'arabe dialectal du fait de l'existence d'une alternance codique (code switching) et un partage de référents socioculturels entre le journaliste et le lecteur. Le mot alterné est « zerda », qui est un nom commun de l'arabe dialectal signifiant « repas ou festin » en langue française, mais dans notre culture, il renvoie à une pratique algérienne très précise « la pratique de la Zerda<sup>4</sup>k », qui oblige à faire appel au mot arabe parce qu'il n'existe pas en français. Toutefois, ce terme entraîne une ambiguïté pour un lecteur qui ne possède pas ce lexique, donc, c'est l'instruction interprétative véhiculée par le démonstratif qui est censée garantir, à elle seule, l'interprétation coréférentielle.

---

<sup>4</sup> Zerda : n.f. (pluriel : zerdas, zerdate (s): fête rurale en hommage à un saint local suivie souvent d'un repas commun. **Waâda ou Ziara**.

Nous avons l'impression que le journaliste algérien use de l'anaphore qui introduit un terme en arabe dans un discours en langue française non seulement pour éviter la répétition mais pour créer une proximité avec son lecteur afin de capter son attention. Le choix du journaliste d'employer une anaphore en arabe peut être considéré comme une stratégie pour s'enraciner dans le contexte social et linguistique algérien et d'instaurer un code de connivence entre lui et son lecteur, car le vrai message que voudrait transmettre le journaliste est que le festival du cinéma arabe n'est qu'une occasion offerte aux profiteurs de faire la fête loin du peuple.

### *1.3. L'anaphore conceptuelle ou résomptive*

L'anaphore conceptuelle est une procédure de répétition spécifique qui consiste à remplacer une proposition, une phrase, un fragment de texte ou même le texte tout entier par un seul substantif. Cette anaphore (dite aussi résomptive) résume, c'est-à-dire réduit un contenu complexe en le remplaçant par un nom abstrait général, pauvre sémantiquement. Nous avons ainsi observé que ce type d'anaphore est très fréquent dans notre corpus, comme en témoignent les exemples suivants :

- 8) « La calomnie (al-bouhtan), c'est mentionner le musulman par ce qui lui déplaît et qui n'est pas en lui. Le crime de **ce péché** est plus grave que celui de la médisance. A méditer messieurs qui multiplient les omra et les hadj, pensant ainsi vous laver. El hadj n'est pas une douche. » (20/1/2013)

À l'issue de la définition précédente, qui mentionne la religion « le musulman » et qui indique que la calomnie est un mensonge, la recatégorisation par « péché » = faute dans le domaine religieux permet de formuler une évaluation ou un jugement reflétant la prise de position du locuteur.

- 9) « Tous les jours, elles traversent les airs et mers pour atterrir dans un pays du Golfe ou toutes autres contrées du Moyen-Orient. **Une hargha** qui ne dit pas son nom. » (16/4/2009)

- 10) « Rapporter la parole des uns aux autres pour semer la discorde a un nom ! Colporter les propos des gens les uns aux autres dans le but de semer la discorde entre eux, comme par exemple colporter des paroles afin de séparer deux personnes ou pour corrompre leur relation, entraîner la rupture ou l'animosité entre elles. **Cela** s'appelle messieurs **an-namimah**. » (20.1.2013)

Les observations effectuées sur les extraits de texte traités ci-dessus nous ont amenée à constater que l'anaphore résomptive joue un rôle crucial dans la construction et l'organisation textuelle du discours de la presse algérienne. Ce type de reprise permet de condenser et de résumer ou encapsuler une partie du texte antérieur, en hypostasiant un contenu propositionnel en une entité nominale. Ainsi, dans l'exemple (9), le mot « hargha » est employé pour reprendre le contenu

propositionnel « elles traversent les airs et mers pour atterrir dans un pays du Golfe ou toutes autres contrées du Moyen-Orient ». Ce terme qui vient de l'arabe classique « haraka » (« brûler » en français) est un terme populaire qui fait partie du nouveau lexique émergé dans la société algérienne ces dernières décennies : il est généralement utilisé pour qualifier les jeunes Algériens qui traversent les frontières clandestinement pour rejoindre les côtes européennes (émigration clandestine). Cependant, nous remarquons dans ce passage que le journaliste traite un cas qui en général n'est pas considéré comme « harga », à savoir l'émigration vers le Moyen-Orient. Dans ce contexte, le journaliste ne fait pas seulement un choix de familiarité avec le lecteur, il lui propose aussi une analyse sociologique qui consiste à étendre la notion de harga au-delà de son emploi habituel.

Dans l'exemple (10), l'anaphore résomptive est réalisée par le pronom démonstratif « Cela », employé ici comme sujet, alors que l'attribut est une recatégorisation en arabe « an-namimah ». Le choix de cette expression est nécessaire, car le contenu sémantique de son équivalent dans la langue française « le colportage » ne couvre pas la même réalité ou n'a pas la même profondeur qu'en arabe. Dans ce cas, la motivation n'est pas seulement d'employer un terme familier, mais d'introduire une notion qui n'existe pas en français.

#### 1.4. L'anaphore associative

Les anaphores nominales dites associatives ne renvoient pas directement à un antécédent, mais le font à l'aide d'une inférence, qui met en jeu une relation du type incluant-inclus (dont notamment la relation partie-tout), qui repose sur notre connaissance du monde. Selon Denis APOTHELOZ<sup>5</sup> : « On désigne en général par l'expression anaphore associative les syntagmes nominaux définis qui présentent simultanément les deux caractéristiques suivantes :

- D'une part, une certaine dépendance interprétative relativement à un référent préalablement (éventuellement ultérieurement) introduit ou désigné ;
- D'autre part, l'absence de coréférence avec l'expression ayant introduit ou désigné préalablement (éventuellement ultérieurement) ce référent. »

Analysons l'exemple suivant :

- 11) « Une journée sans médecins, on y est habitués. **La mort** sur ordonnance s'est banalisée depuis l'ouverture des cliniques superettes et hypermarchés de chirurgie où se pratiquent surtout des opérations arithmétiques. A l'hôpital, il te faut une intervention. En arabe médecine a trouvé le bon mot, ça s'appelle Tob. Donc tu peux tob-tob, **la morgue** y est gratuite et les médecins maltraités. Tenez, pour résorber le chômage, il serait bien de créer une spécialité de « **ghessal** », une pour homme, l'autre pour femme, bien-sûr. Surtout ne pas faire appel à l'emploi des jeunes... avec toutes les frustrations... Soyons honnêtes, heureusement qu'il existe

---

<sup>5</sup> APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Librairie DROZ : Genève-Paris, p. 40.

encore des îlots de toubibs dignes pour souligner l'exception et la règle. »  
(22/4/2013)

Dans l'extrait ci-dessus, le journaliste critique d'une façon ironique la situation pénible des hôpitaux à travers la chaîne anaphorique qui se compose des items : « la mort... la morgue... gheissal ». Le rôle de ces anaphores associatives est de produire un continuum homogène de signification et de combiner, en même temps, cohésion-répétition et progression, continuité et nouveauté dans le discours de la presse.

## 2. *Autres occurrences : l'anaphore rhétorique ou littéraire*

Dans notre corpus, nous avons relevé bon nombre de ce type d'anaphore, dont nous rappelons qu'elles ne relèvent pas du phénomène linguistique appelé anaphore, mais que nous souhaitons commenter également parce qu'elles illustrent l'importance pour le journaliste d'employer des catégorisations en arabe dans son discours en français. Dans l'extrait suivant :

12) « A la question « comment ça va? », la plupart des gens répondent maintenant: « **mdigouti** ». **Mdigouti** de la monotonie du travail. **Mdigouti** de ne pas travailler. **Mdigouti** de courir après le temps, de voir ces gens, collés à leurs portables, à s'espionner: « Tu es où? », et se mentir: « Je suis en voyage ».

**Mdigouti** de voir des gens s'enrichir parce qu'ils sont près du pouvoir. **Mdigouti** de voir son pouvoir d'achat sans pouvoir. Les chibani, qui passent au journal télévisé de la télé **du spectateur mdigouti**, sont mdigoutyine, moins à cause de leur âge que du fait qu'ils doivent jouer à rester jeunes, au risque de passer pour des dinosaures (qu'ils sont) dont l'utilité n'a de sens que dans les musées. »

Nous pouvons interpréter le choix du journaliste d'utiliser le terme «mdigouti<sup>6</sup>», d'une part, par son désir de suggérer au lecteur qu'il parle la même langue que lui (ce mot est très fréquemment employé par les locuteurs algériens ces temps-ci) ; d'autre part, il voudrait exprimer à travers cette anaphore rhétorique (répétition de « mdigouti », avec cohérence du texte et argumentation), le désespoir où sombrent les gens de basse condition.

Nous remarquons aussi une anaphore au sens linguistique, avec article défini « du spectateur mdigouti ». Elle est complexe, parce que la tête nominale « spectateur » n'a pas encore été indiquée, sinon de manière indirecte par « la plupart des gens » dont on peut considérer qu'il inclut « spectateur ». Le lecteur est prié de comprendre que si le spectateur est « mdigouti », c'est que le spectateur fait partie de « la plupart des gens ».

---

<sup>6</sup> Mdigouti : un terme en dialecte algérien emprunté au français qui signifie « dégoûté », devenu adjectif en daridja, et donc recevant un pluriel arabe en -yine.



## *Résultats et discussion*

---

Les résultats montrent que le rôle fondamental des marqueurs anaphoriques dans la presse algérienne francophone est de construire une unité de discours, de relier ce qui précède avec ce qui va suivre, mais surtout d'assurer un enchaînement cohérent dans le discours.

□ Notre première constatation est que les anaphores nominales avec emploi de formes arabes sont majoritairement liées aux prises de position des journalistes algériens. L'avantage pragmatique de cette stratégie anaphorique est de permettre au locuteur d'insérer dans le discours une nouvelle dénomination et d'apporter des informations à caractère subjectif qui permettent de formuler une évaluation ou un jugement reflétant sa prise de position à propos du référent.

□ La motivation de l'introduction des anaphores arabes dans le discours français est claire :

- l'anaphore est un moyen privilégié de modifier les catégories du français, d'introduire celles de l'arabe, donc de modifier la perspective socio-linguistique de la catégorisation.

- les anaphores en arabe ne compensent pas une méconnaissance de la langue française ; elles signent la volonté du locuteur de marquer son engagement dans le discours.

□ L'emploi des anaphores en arabe propres à la réalité algérienne peut être considéré comme une stratégie pour s'approcher du lecteur algérien (ouvrier, chômeur, retraité, jeune diplômé,...), préoccupé par les problèmes du quotidien, et touché par la crise sociale qui traverse le pays, donc il y a un effet de familiarité et une forte connivence avec l'interlocuteur.

□ Les journalistes ont besoin d'intégrer des mots pour exprimer des notions non répertoriées dans la langue française et toutes les caractéristiques spécifiques de la réalité sociale, religieuse et culturelle algérienne telle qu'elles s'expriment dans les catégorisations de la langue arabe. Nous avons remarqué que ces termes font souvent référence à des champs sémantiques bien caractéristiques, renvoyant à l'identité algérienne. Ainsi, les termes les plus représentatifs font référence à :

- la religion musulmane: an-namimah, al-bouhtan, ghessal,...

- l'art, la culture et les traditions : zerda

- la gastronomie : un méchoui

- la réalité sociale : mdigouti, el meskine,...

De ce point de vue, nous pouvons dire que l'effet caractéristique de l'alternance codique est de renvoyer à des pratiques et institutions complexes, qui n'ont pas d'équivalent en français. Le bilinguisme de l'auteur et des lecteurs est ici un moyen de dépasser les limites de chacune des deux langues.

□ Les anaphores arabes fonctionnent discursivement en tant que marques lexicales de la situation socioculturelle algérienne. En ce sens, nous pouvons dire qu'elles témoignent de la présence importante d'une mémoire collective et d'une volonté d'afficher une identité linguistique. Selon Patrick CHARAUDEAU (1997), le discours de la presse est sans doute le lieu de « construction d'un miroir social ».

### *Conclusion*

L'objectif de cette étude n'était pas de traiter tous les aspects de la presse francophone algérienne. Il s'agit ici d'une expérience qui s'intéresse à un aspect spécifique : relever les anaphores mixtes en arabe et en français et étudier leur alternance dans un corpus de presse algérienne d'expression française.

En nous basant sur ce que nous avons vu dans l'analyse menée sur notre corpus journalistique, nous avons pu constater que les résultats de cette étude montrent bien que :

- l'anaphore est une stratégie spécifiquement sémantico-pragmatique, destinée à assurer un enchaînement cohérent dans le discours de la presse.
- l'emploi d'une anaphore en arabe n'a pas seulement un but de familiarité, mais c'est aussi un cas d'échange de codes motivé par l'absence d'un terme aussi précis et riche socialement que le terme correspondant en daridja.
- en particulier, le processus d'intégration des anaphores en langue arabe dans un discours en langue française apparaît comme un procédé d'identification linguistique, un ancrage dans la société et dans la culture algérienne.

### *Bibliographie*

---

APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz, Langue et culture.

BOYER H., 2004, *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestions*, L'Harmattan.

CHARAUDEAU P., 1997, *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms. Champs linguistiques*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

REICHLER-BEGUELIN M-J., 1988, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, n° 57, « L'organisation des textes », pp. 15-43.

RIEGEL M., PELLAT J-C, RIOUL R., 1995, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

# Les représentations et les images du printemps arabe dans la presse écrite. Cas du *Figaro* et du *Soir*

Abderrahmane Amsidder  
LARLANCO. Université Ibn Zohr

Fathallah Daghami  
MIGRINTER (CNRS - UMR 7301). Université de Poitiers

Issam Toumi  
Farid Toumi  
LARLANCO. Université Ibn Zohr

Durant l'année 2011, Le monde arabe a été secoué par un fort mouvement de grogne populaire. Les soulèvements se sont propagés rapidement dans différents pays arabes et maghrébins. Un tel événement politique a été accompagné d'un discours médiatique mettant en avant le rôle fondamental occupé par les NTIC dans le déclenchement des révolutions arabes. Les réseaux sociaux numériques ont été perçus lors de cette période de troubles telle une plateforme d'interaction, d'échange et de coordination des actions communes. La présente contribution a pour objectif de déceler la nature du discours journalistique adopté durant « le printemps arabe » à travers l'analyse de contenu des articles du *Figaro* et du *Soir*.

« *Le Réveil arabe* », si l'on emprunte l'expression de S. Proulx<sup>1</sup>, a suscité l'intérêt de bon nombre de chercheurs<sup>2</sup>. L'effet domino engendré par ces mouvements de grognes est sans précédent. En effet, la chute du Président tunisien Ben Ali a entraîné dans son sillage la chute de Moubarak, de Kadafi et le développement de mouvements de contestation dans divers pays arabes et même européens. Ainsi, Le mouvement social des Indignés madrilènes (indignados) s'est inspiré du modèle du printemps arabe et s'est répandu d'un pays à l'autre, en particulier ceux les plus touchés par les effets de la crise des dettes publiques : Espagne, Grèce, Portugal, Italie.

Il est à souligner que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en général et les réseaux sociaux numériques en particulier

---

<sup>1</sup> Serge Proulx, *La puissance d'agir des citoyens dans un monde fortement connecté*, Actes du colloque international pluridisciplinaire Agadir 2012 ; page : 12.

<sup>2</sup> Abderrahmane Amsidder, Fathallah Daghami, Farid Toumi, *Usages et pratiques des publics dans les pays du sud des médias classiques aux TIC*, Actes du colloque international pluridisciplinaire Agadir 2012.

ont, selon de nombreux intellectuels et médias<sup>3</sup>, joué un rôle fondamental dans l'émergence des révolutions tunisienne égyptienne et les autres mouvements de contestation. La technologie numérique serait le moteur principal des changements sociopolitiques qu'a connus le monde arabe. Si l'on croit ces assertions, la pratique et usage des NTIC sont en nette augmentation alors que les différents rapports notamment celui de la banque mondiale 2014<sup>4</sup> pointent du doigt une fracture numérique assez conséquente et une cherté de l'accès des populations à la technologie.

C'est à partir de ces assertions contradictoires, des contextes sociopolitiques et numériques que nous nous intéresserons à l'analyse des représentations du printemps arabe dans les médias notamment dans la presse écrite française et belge, dans la mesure où le printemps arabe et les NTIC sont fortement associés voire même le vecteur de ces mouvements contestataires ; en témoigne les différents articles publiés dans les colonnes des quotidiens *Le Figaro* et *Le Soir*<sup>5</sup>. La présente contribution s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle les NTIC sont des vecteurs de mobilisation et de changement secondaire dans le monde arabe. Nous nous appuyons pour avancer cette hypothèse de travail sur les diverses enquêtes menées par nos soins<sup>6</sup>.

Nous souhaitons donc projeter des lueurs sur les caractéristiques du discours concernant « Le printemps arabe » à travers deux quotidiens européens, le *Figaro* et le *Soir*. Notre choix est motivé par le fait que les deux quotidiens sont des journaux d'information générale et politique. En outre, ils représentent des critères similaires tant au niveau du tirage qu'au niveau des ventes<sup>7</sup> ; il est à souligner également que ces journaux ont traité de la question du « printemps arabe » d'une manière détaillée durant l'année 2010/2011 avec plus de 140 articles.

---

<sup>3</sup> ANTHEAUME A., (2011), La révolution du "live" HUYGHE F.B., (2011), Les premières leçons des cyber-révoltes, [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur [http://www.iris-france.org/docs/kfm\\_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf](http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf). GHANNAM J., 2011, "Social Media in the Arab World: Leading up to the Uprisings of 2011", *report of the Center for International Media Assistance*, pp. 1-44.

<sup>4</sup> N.Gelvanovska, M.Rogy, CM.Rossotto, Broadband networks in the middle East and North Africa, Accelerating high speed internet access,. The World Bank, 2014. 191 P

<sup>5</sup> Jean Paul, Marthoz , *La guerre contre l'info*, *Le Soir*, publié le 05/04/2011  
Cécilia.Gabizon, *Quand le net s'enflamme pour une cause*, *Le Figaro*, publié le 05/12/2011.

<sup>6</sup> Abderrahmane Amsidder ; Farid Toumi ; Issam Toumi, *Mobilisation sociale et Web 2.0 : le cas du Maroc*, Actes du colloque international pluridisciplinaire Agadir 2012 ; page : 333.

<sup>7</sup> *Le Soir* 79405 exemplaires diffusés en 2010/2011 chiffres du Centre d'Information sur les Médias (CIM). *Le Figaro* 334406 diffusés, *La répartition des ventes de presse quotidienne nationale française (PQN) au cours de l'année 2010/2011 (source OJD)*

## *Théories et approches*

---

Dans cette recherche centrée sur les représentations et images du printemps arabe dans les deux quotidiens *Le Figaro* et *Le Soir*, nous avons privilégié une analyse de contenu des articles traitant de cette thématique.

Afin de mettre l'accent sur la question relative aux représentations et aux images du printemps arabe dans les deux quotidiens *Le Figaro* et *Le Soir*, nous avons adopté une analyse de contenu des articles traitant de cette thématique.

L'approche par analyse de contenu a une fonction heuristique, c'est-à-dire qu'elle contribue à supporter des intentions de découvertes, des tâtonnements exploratoires. Mais elle peut avoir aussi une fonction d'administration de la preuve, c'est-à-dire qu'elle peut apparaître comme un mode de vérification d'hypothèses, de questionnements ou d'affirmations provisoires. C'est un traitement de l'information qui s'applique à toute forme de communication, de discours et d'image. (Bardin, 1989)

Largement utilisée par l'université de Columbia à New York au début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'analyse de contenu s'est généralisée avec la structuration des sciences sociales, les sciences politiques puis les sciences de l'information et de la communication.

### *Méthodologie*

Notre méthodologie s'inspire de l'approche de L.Bardin qui souligne le fait qu'un texte peut être analysé et découpé selon des thèmes-pivots, des sous thèmes, des genres, des personnages et des positions qui le constituent.

Ainsi nous nous sommes appuyés sur trois étapes principales :

Dans un premier temps, nous avons opéré une sélection des articles les plus pertinents ayant traité de près ou de loin les représentations et les images du printemps « arabe » par les NTIC pendant l'année 2010/2011. Ainsi, les publications se répartissent comme suit :

Le rôle du web 2.0 dans le déclenchement des révolutions arabes : *Le Figaro* propose vingt deux articles tandis que *Le Soir* en propose trente trois.

Les mouvements de grogne populaire arabe 2010/2011 : *Le Figaro* propose quatre vingt cinq articles contre soixante et un articles pour *Le Soir*.

**•TABLEAU1. - REPARTITION DES ARTICLES DU CORPUS DU *SOIR* SELON LE NOMBRE ET LA TAILLE**

Evénements	Taille des articles du <i>Soir</i>			Total
	Long	Moyen	Court	
Révolution tunisienne	07	05	01	13
Manifestations algériennes	00	02	07	09
Révolution libyenne	07	03	00	10
Manifestations marocaines	01	00	01	02
Révolution yéménite	00	01	00	01
Révolution égyptienne	07	07	00	14
Révolution syrienne	01	01	02	04
Printemps arabe en général	04	03	01	08
Total	27	22	12	61

**•TABLEAU 2. -REPARTITION DES ARTICLES DU CORPUS DU FIGARO SELON LE NOMBRE ET LA TAILLE**

Evénements	Taille des articles du <i>Figaro</i>			Total
	Long	Moyen	Court	
Révolution tunisienne	02	05	12	19
Manifestations algériennes	00	02	08	10
Révolution libyenne	00	00	04	04
Manifestations marocaines	00	00	09	09
Révolution yéménite	00	00	03	03
Révolution égyptienne	01	04	03	08
Révolution syrienne	01	07	10	18
Printemps arabe en général	04	08	02	14
Total	08	26	51	85

Dans un deuxième temps, la lecture des articles permet d'abord de souligner les thèmes généraux des sujets traités puis de regrouper sous ces 'thèmes' les mots-clés qui leur correspondent. Par exemple, dans notre analyse de la thématique NTIC, nous avons relevé plusieurs termes se référant au même thème tels que : Internet, Facebook, Twitter, Réseaux sociaux. Le regroupement de ces vocables tient compte de leur fréquence dans les articles analysés.

Notre méthode consiste à dresser une fiche (voir tableau ci-dessous) pour chaque article. Une fois l'analyse du corpus terminée, nous procédons au regroupement des différentes composantes de nos articles. Nous avons appliqué le même principe de regroupement sur les caractéristiques du genre, des personnages et des positions.

**•TABLEAU3. – FICHE D'ANALYSE D'UN ARTICLE**

Nom du journal	Thème	Notions et nombre d'occurrence	Genre (vocabulaire, style, registre, etc.)	Personnage
Titre de l'article Date: Page: Auteur: Taille: Résumé:	-Thème n 1	- Notion n° 1 - Notion n°2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	-Description à l'analytique	-Personnage n 1:Symbole incarné
	-Thème n 2	- Notion n° 1 - Notion n° 2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	-Compte-rendu	-Personnage n 2:symbole incarné
	Position Classification			

Enfin, nous avons procédé à une étude comparative entre le *Figaro* et le *Soir* en mettant en évidence les éléments dominant les champs thématiques, le genre, les personnages ainsi que les positions. La comparaison, pour chacun des événements analysés, est structurée en deux grandes étapes :

- La première étape consiste à comparer la nature de traitement des thèmes, des personnages. La différence de la taille mais aussi les centres d'intérêt des deux corpus nous ont poussés à privilégier une comparaison quantitative à l'aide du nombre d'occurrences
- La deuxième étape donne particulièrement de l'importance à la comparaison/confrontation entre les définitions des notions dominantes dans chaque corpus.

## *Résultats et analyses*

### *Le printemps arabe et les NTIC*

Dans le corpus analysé, « le printemps arabe » et les NTIC représentent une thématique centrale. Notons que l'intérêt accordé par chaque quotidien, d'un point de vue quantitatif, à cette thématique du printemps arabe et des NTIC est tout à fait différent. Ainsi, le quotidien français, *Le Figaro*, dans son traitement de la question

relative au rôle joué par les NTIC dans le déclenchement des révolutions arabes est moins détaillé avec seulement 22 articles, contrairement au quotidien belge, *Le Soir*, dont le traitement a concerné 61 articles.

Néanmoins, les deux quotidiens mettent en relief l'idée selon laquelle les NTIC, précisément les réseaux sociaux numériques, sont des plates-formes à travers lesquelles les jeunes manifestants conversent et interagissent de manière libre sans éveiller les soupçons des régimes politiques en place qui n'ont pas vu venir la contestation puis la révolution dans certains cas.

En effet, *Le Soir* affirme que le rôle attribué à internet dans l'émergence des mouvements de grogne populaire avait donné l'impression que l'information était à portée de main. L'activisme des jeunes révolutionnaires avait laissé croire que la couverture de ces événements serait, comme le disait un baroudeur américain, une « *cake walk* », une partie de plaisir. Selon le quotidien belge, plusieurs sont les jeunes révolutionnaires qui se sont retrouvés et qui ont échangé des informations d'ordre logistique et organisationnel via les réseaux sociaux numériques afin de faire aboutir leur révolte. *Le Figaro*, à sans tour, n'a pas fait l'impasse sur le rôle des réseaux sociaux numériques dans le déclenchement des révolutions arabes. Le quotidien français met l'accent sur le fait qu'internet a certes favorisé l'émergence de ces révolutions mais il ne faut pas exagérer son rôle car il en était un simple vecteur. Ainsi, les NTIC étaient des outils non négligeables durant ces mouvements de contestation arabe car elles ont permis une circulation rapide de l'information et des appels à manifester.

Les deux quotidiens ont véhiculé une image sur les NTIC mettant en avant la fonction communicationnel et interactif de ces outils. Ces derniers ont été largement exploités par les révolutionnaires durant les mouvements de colère contre les régimes politiques en place. Au début des révolutions arabes et maghrébines, le web ne subissait aucune censure et aucune surveillance de la part des autorités raison pour laquelle il était fortement utilisé par les jeunes durant « le printemps arabe ». Cette cyber-euphorie ne va pas durer longtemps, affirme *Le Soir*, dans la mesure où les régimes politiques menacés vont entreprendre une guerre contre l'information. Ils avaient limité l'accès au web et ont activé les services de propagande et lancé une attaque contre les e-activistes. Selon le quotidien *Le Figaro*, le fait qu'internet soit bloqué et surveillé par les autorités n'a d'autres fins que de montrer que cet outil a été perçu comme étant l'un des vecteurs principaux ayant incité les peuples maghrébains et arabes à s'insurger contre les régimes politiques en place.

Les réseaux sociaux numériques, notamment Facebook et Twitter, ont été présentés par les deux quotidiens comme étant « les pionniers » des révolutions maghrébines et arabes. Ils ont été fortement utilisés par les révolutionnaires durant les mouvements de grogne populaire. L'analyse des articles tirés du quotidien articles du quotidien français, *Le Figaro*, montre le rôle prépondérant des réseaux sociaux en général avec trois cent cinquante quatre occurrences. Le quotidien français met l'accent sur le rôle fondamental joué par la toile dans le déclenchement des mouvements révolutionnaires arabes, et ce en soulignant le fait que la rue est l'espace public dans lequel se traduisent les manifestations alors que le web 2.0 est l'espace propice de contestation, dans la mesure où le web a contribué efficacement à la propagation rapide de l'information et donc à la mobilisation rapide et efficace



des peuples. En effet, les jeunes internautes arabes, et à partir de leurs domiciles, ont mené une « guerre numérique » à l'égard des régimes politiques en place. Les réseaux sociaux avaient permis une diffusion rapide de l'information : logistique, points de rencontre, organisation des manifestations. Dans le même ordre d'idées, nous pourrions également donner l'exemple d'une phrase qui a fait le tour des foyers en quelques minutes : « *Monsieur le président, ton peuple est en train de s'immoler*<sup>8</sup> ». Ainsi, nous pouvons dire que la phase préparatoire de la révolution se fait sur le web avant que les manifestations ne voient le jour dans les rues.

Pour ce qui est du quotidien belge, *Le Soir*, il souligne le fait que l'onde de choc arabe est passée par la rue mais également par Facebook. Le monde arabe est devenu un vaste champ d'expérimentation des cyber-révolutions 2.0. Ainsi, Facebook a réussi le passage de la toile à la rue en mobilisant des millions de personnes. Les réseaux sociaux ont connu leur apogée à partir de la révolution tunisienne. Ils ont permis aux manifestants de communiquer et d'interagir en temps réel sans prêter attention à la surveillance et à la censure des autorités, dans la mesure où tout était surveillé sauf internet. Autrement dit, il semble bien que les autorités ne s'attendaient pas que les révolutions soient déclenchées via La toile. . De ce fait, et comme l'écrit Isabelle, Mandraud « Facebook a été un véhicule très important dans les mobilisations<sup>9</sup> .»

Par ailleurs il est à souligner que les réseaux sociaux sont considérés comme des messagers de la révolution, dans la mesure où les manifestants se sont inspirés largement des informations et des appels à manifester diffusés sur internet. En effet, toutes les manifestations et rassemblements ont été rendus publics grâce à Internet face book (45 fois) ou sur Twitter (24 fois). Munis de leur téléphones mobiles ou de leur ordinateurs portables, les groupes de jeunes révoltés se sont retrouvés sur le net et ont partagé des conseils pratiques d'insurrection, mais surtout ils ont réussi ensuite à jouer un rôle actif en sortant dans les rues des pays arabes et maghrébins afin de protester contre les régimes politiques autoritaires. Les NTIC ont permis au monde entier de suivre directement le déroulement des révolutions mais aussi de les commenter en temps réel à travers Twitter et Facebook.

En effet, les jeunes révolutionnaires contestent et protestent à travers le web et traduisent ensuite leur colère de manière effective et active dans la rue. Ils cherchent à inciter d'autres personnes porteuses des mêmes valeurs et croyances à manifester.

### *Les révolutions arabes et l'émergence du « journalisme citoyen »*

« Le printemps arabe » s'est caractérisé par l'émergence d'un certain engagement politique à travers la blogosphère. Ce sous-thème a été largement traité par les deux quotidiens qui ont souligné l'importance des blogs dans le déclenchement des révolutions arabes et maghrébines. Internet est devenu alors un espace propice pour les cybers activistes afin de communiquer, interagir et surtout de coordonner les actions communes. Le web 2.0 a réussi là où les médias classiques ont échoué. En

---

<sup>8</sup> Isabelle, Mandraud , *En Tunisie, la révolution est en ligne* , *Le Monde* , 18/01/2011.

<sup>9</sup> Loos, Baudouin ; Renette, Eric ; Mounier-Kuhn, Angélique, *Le régime de Ben Ali aux abois ?*, *Le Soir*, 13/01/2011.

effet, *Le Figaro* met en surface le rôle important de la blogosphère pendant les révolutions arabes. Avec vingt trois occurrences, les blogs sont présentés tels des espaces de communication et d'échange, donnant naissance à une nouvelle forme de journalisme citoyen. Le quotidien belge, *Le Soir*, à son tour de faire référence à l'importance des blogs pendant les révolutions arabes avec vingt huit occurrences. Ainsi, les moyens de mobilisation sont désormais modernes. Les appels à manifester ont été postés sur la toile. Cette dernière est utilisée en tant qu'outil servant à informer et à convaincre.

Toutefois après avoir découvert la forte influence des blogs sur la population, les autorités ont pris les mesures nécessaires visant à censurer cette nouvelle forme de journalisme en procédant au filtrage des informations diffusées sur le web et ont limité l'accès à internet. Cependant, en dépit des restrictions d'accès à internet, les jeunes internautes réussissaient à chaque fois à trouver des issues en recourant aux proxys et en demandant régulièrement l'expertise d'autres pays arabes afin d'éviter tout filtrage ou censure. En Lybie, à titre d'exemple, les jeunes internautes évitaient d'utiliser Facebook et Twitter qui étaient surveillés et optaient pour une méthode plus discrète à savoir les sites de rencontres amoureuses arabes comme [www.mawadat.net](http://www.mawadat.net), qui n'attiraient pas l'attention des autorités<sup>10</sup>.

### *Les figures emblématique du cyber-activisme*

Dans la même perspective, nous notons une différence flagrante au niveau de l'évocation des figures emblématiques de l'e-révolution par les deux quotidiens. En effet, chaque journal a préféré citer des personnages différents symbolisant la révolution numérique. Si le choix de ces figures de proue est divergent, il n'en est pas de même pour l'idée véhiculée. Certes les cybers activistes ont favorisé la circulation rapide de l'information et se sont intéressés à tous les détails ayant permis de réussir les mouvements de grogne populaire mais la vraie révolution repose sur les épaules des révolutionnaires qui sont descendus dans la rue. Bref, les cybers activistes n'étaient pas la source principale du déclenchement des révolutions ; ils en étaient les vecteurs.

*Le Soir* et *Le Figaro* ont parlé abondamment des emblèmes de la révolution 2.0 durant « le printemps arabe. ». L'analyse de contenu, que nous avons menée, a pu montrer que les deux journaux se sont penchés sur les symboles de la révolution numérique. Ainsi, *Le soir* a fait référence à des figures emblématiques de la révolution numérique tout à fait différentes de celles évoquées par le quotidien français. *Le Soir* a opté pour le cas du blogueur égyptien Waël Ghonim qui avait confirmé être l'administrateur de la page Facebook, « nous sommes tous Khaled Said », un groupe, qui aux côtés du groupe « 6 avril », a participé au lancement de la contestation contre Moubarak le 2 janvier 2011. Le quotidien belge s'est attardé également sur le cas de la blogueuse tunisienne Lina Mhenni. Cette jeune internautes n'avait cessé d'expliquer que Facebook, Skype, les blogs, etc. ont contribué à informer les gens et ainsi à les mobiliser. En outre, le journal belge a évoqué

---

<sup>10</sup> Lemine Ould M. Salem ; Kiesel, Veronique ; Martin, Pascal ; Labaki, Maroun ; Luksic, Vanja, *Le monde donne de la voix mais reste les bras ballants*, *Le Soir*, publié le 24/02/2011.

également l'exemple du jeune cyber-militant tunisien Soufiene Bel Haj, connu sous le pseudonyme : Hamadi Kaloutcha, qui a souvent dénoncé via son blog les tares du régime tunisien et sa dictature. Trop actif aux yeux des autorités, Kaloutcha fut interpellé.

Par ailleurs, *Le Figaro* fait référence directe aux « hacktivistes<sup>11</sup> », en les représentant comme étant de véritables e-symboles qui se sont distingués par leurs luttes acharnées à l'égard des sites gouvernementaux tunisiens avec comme symbole de la « révolution du jasmin » le blogueur Slim Amamou<sup>12</sup> qui a créé des problèmes aux autorités tunisiennes en s'introduisant illégalement sur les sites gouvernementaux. Il a été emprisonné quelques jours avant la chute de Ben Ali pour avoir tenté de déjouer la censure. Dans le premier gouvernement de transition, il est nommé secrétaire d'état, il a depuis renoncé à ses fonctions. Autre « e-figure » est le mouvement des « anonymous » qui est un mouvement hacktiviste opérant sur Internet. Le nom de ce collectif désigne des membres agissant sur internet de manière anonyme dans un but particulier. Ce mouvement s'est engagé aux côtés des manifestants en Egypte dans leur lutte contre Moubarak.

## *Regard critique*

---

### *Analyse comparative du Figaro et du Soir*

Les deux quotidiens, *Le Figaro* et *Le Soir*, ont accordé dans leur couverture du « printemps arabe » une place très importante au rôle joué par les NTIC dans le déclenchement des révolutions arabes. Toutefois, il est à souligner que le discours qu'ils entretiennent est ambivalent, dans la proportion où il s'agit d'un discours épousant l'évolution des faits.

Les deux journaux ont certes mentionné et cité à maintes reprises le rôle incontournable joué par le web dans l'initiation des révolutions arabes et maghrébines et dans la diffusion de l'information en temps réel, mais mettent également en garde contre toute exagération du rôle des NTIC dans le déclenchement des mouvements de grogne populaire et rappellent qu'ils n'en sont que de simples vecteurs. La vraie révolution demeure celle que les révolutionnaires mènent dans les rues.

*Le Figaro* et *Le Soir* ont mis en avant le rôle incontournable joué par les NTIC notamment par les réseaux sociaux numériques dans le déclenchement des révolutions arabes. Toutefois, l'ambivalence du discours des deux quotidiens reste à souligner. En effet, le quotidien belge affirme, d'une part, que les réseaux sociaux ont été un véhicule très important dans les mobilisations des manifestants arabes car l'information est devenue « une partie de plaisir » et à portée de main grâce aux NTIC. D'autre part, *Le Soir* met l'accent sur les procédures draconiennes entreprises par les autorités afin de procéder au filtrage et à l'interpellation des internautes jugés trop actifs. Les autorités n'ont pas seulement limité l'accès à internet mais elles ont

---

<sup>11</sup> Benjamin, Ferran, *Ces « hacktivistes » qui rêvent d'imposer la démocratie*, *Le Figaro*, publié le 26/01/2011 à 21 :31

<sup>12</sup> Arielle, Thedrel, *Slim Amamou l'e révolutionnaire*, *Le Figaro*, publié le 05/06/2011 à 21 :45

procédé à la coupure des réseaux sociaux et de téléphonie mobile privant les manifestants d'un de leurs principaux outils de communication. Ainsi, et à partir de cette ambivalence, voire une contradiction au niveau du discours, nous ne pouvons pas affirmer que les NTIC ont été la cause principale de la révolution mais elles en étaient les vecteurs. Elles ont permis de mettre le feu aux poudres au début des mouvements de grogne populaire, en mobilisant des millions de personnes qui n'étaient pas prêtes à quitter la rue malgré les black-out numériques à répétition.

D'autres éléments mettant en relief, cette ambivalence du discours des deux quotidiens est le recours à des citations de personnages qui remettent en cause et minimisent le rôle des NTIC en général. A titre d'exemple, *Le Figaro*, dans l'un de ses articles<sup>13</sup>, n'a pas hésité à citer le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, interrogé à Paris lors de l'e-G8 quant au rôle de Facebook dans le mouvement révolutionnaire secouant le monde arabe. Le fondateur en minimisa la portée : « *Nous serions bien présomptueux de penser que nous jouons un rôle déterminant dans ce qu'on appelle le printemps arabe. Ce ne sont pas les réseaux sociaux mais ce sont les peuples qui portent la révolte* »

Autre exemple est celui du directeur des nouveaux médias d'Al-Jazeera M.Nanabhay qui confirme qu' [Internet] est un accélérateur indéniable, mais les révolutions reposent essentiellement sur le courage de ceux qui se sont soulevés contre l'oppression<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Felix, Marquardt, *Le printemps arabe et les réseaux sociaux*, *Le Figaro*, Publié le 05/10/2011 à 17 :54

<sup>14</sup> Mohammed Nanabhay, Directeur des nouveaux médias d'Al Jazeera.

## *Conclusion*

*Le Figaro* et *Le Soir* ont adopté dans leur couverture média des révolutions arabes le même discours. Ce dernier met en surface le rôle important qu'ont joué les NTIC dans l'émergence des mouvements de grogne populaire. Par ailleurs, les deux quotidiens attirent notre attention sur le fait que les NTIC étaient des véhicules importants dans la mobilisation des manifestants de par le rôle de relais qu'elles ont joué et le lien et ont assuré le lien communicationnel qu'elle ont assuré entre les cybers-activistes. Les deux journaux corroborent leurs dires par plusieurs citations, des personnages emblématiques, collectées durant les enquêtes entreprises sur le terrain et qui montrent que la contestation se fait via la toile tandis que la vraie révolution se traduit par la colère des manifestants dans la rue. Ainsi, les diverses dénominations « Révolution Facebook », « Révolution numérique », « Révolution 2.0 »... paraissent dénuées de sens. Certes, les jeunes internautes se retrouvent sur le net et échangent des informations relatives à l'organisation des manifestations mais ces cyber-activistes doivent surtout réussir à jouer un rôle actif durant les révolutions arabes. En effet, l'ambivalence que nous avons décelée dans le discours des deux quotidiens est due au fait que les deux journaux n'ont fait que suivre les événements sur le terrain en adoptant leur contenu à chaque contexte.

En somme, l'hypothèse représentant les réseaux sociaux numériques comme étant la source principale des révolutions arabes et selon laquelle les réseaux sociaux sont à l'origine des mouvements de grogne populaire doit être relativisée. Certes, face à la censure imposée sur les médias classiques nationaux, les réseaux sociaux ont réussi là où ces derniers ont échoué, et ce en contribuant indéniablement dans le déclenchement des mouvements de colère arabe et maghrébin. Cependant, les leaders des différentes révolutions arabes et maghrébines ainsi que plusieurs intellectuels n'ont pas hésité à souligner le grand rôle joué par Al Jazeera et par d'autres télévisions étrangères ; c'est à partir de ce brassage entre les médias classiques et les nouveaux médias que les peuples arabes et maghrébins se sont insurgés.

## ***Bibliographie***

- 
- ANTHEAUME A., 2011, *La révolution du « live »*, [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur [http://www.iris-france.org/docs/kfm\\_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf](http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf).
- BARDIN L., 1977, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France.
- BENSALAH M., 2012, *Réseaux sociaux et révolutions arabes ?*, Michalon.
- BERELSON B., 1952, *Content analysis in Communication Research*, Glencoe, The Free Press.
- BENILDE M., 2011, *La révolution arabe, fille de l'Internet*, [en ligne]. (Consulté le 03 janvier 2012). Disponible sur <http://blog.mondediplo.net>.
- BONVILLE DE, J., 2000, *L'analyse de contenu des médias*, Paris, Boeck Université.
- CARDON D., GRANJON F., 2010, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, « Contester ».

- CASILLI A., 2010, *Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité*, Paris, Seuil.
- DAGHMI F., PULVAR O., TOUMI F., 2010, *La réception au Maroc : pratiques des publics marocains. Au cœur et aux lisières des SIC*, Actes du XVIIème Congrès de la SFSIC, Dijon.
- DONNAT O., 2009, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, la découverte.
- ELLISON, N., STEINFELD, C., LAMPE C., 2007, *The benefits of Facebook "friends": exploring the relationship between college students' use of online social networks and social capital*, Journal of Computer-Mediated Communication, 12, 1143-1168.
- EL OIFI M., 2011, « *L'autonomisation des opinions publiques* », [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur [http://www.iris-france.org/docs/kfm\\_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf](http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf)
- GHANNAM, J., 2011, « *°Social Media in the Arab World: Leading up to the Uprisings of 2011°* », report of the Center for International Media Assistance, pp. 1-44.
- GHIGLIONE R., BEAUVOIS J.L., CHABROL C., TROGNON A., 1990, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, 159 pages.
- GHIGLIONE R., BLANCHET, A., 1991, *Analyse de contenu et contenu d'analyses*, Paris, Dunod, 151 pages.
- GROSSE E.U., SEIBOLD E., 1994, *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Paris, Peter Lang, 261 pages.
- HUYGHE F.B., 2011, *Les premières leçons des cyber-révoltes*, [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur [http://www.iris-france.org/docs/kfm\\_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf](http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-Facebook-Twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf).
- KEPEL G., 2011, « *Où vont les révolutions arabes ?* », *Le Nouvel observateur*, n°2417, pp 40-43.
- LAMLOUM O., 2007, « *De la « nocivité » des chaînes satellitaires arabes* », Médias, migrations et cultures transnationales, Sous la direction de Tristan Mattelart, Bruxelles, De Boeck », pp 122-133. (Collection médias recherches).
- MATTELART, T., FERJANI R., 2011, « *Monde arabe : les révolutions 2.0 n'ont pas eu lieu* », *Médias*, n°30, Automne 2011.
- MEZOUAGHI, M., 2003, « *La libéralisation des télécommunications au Maghreb : une réforme controversée* », *Annuaire d'Afrique du Nord*, CNRS Editions, Vol. 39, 2003, pp. 65-84
- RICHARD G., 2011, *Réseaux sociaux et nouveaux espaces démocratiques*, [en ligne]. (Consulté le 20 Décembre 2011). Disponible sur <http://www.ameriquefrancaise.org>.

**DEUXIEME PARTIE : CHANGEMENT ET  
FORMES D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES,  
LANGAGIERES, DE MOBILISATIONS,  
D'ACTIVISME ET DE DEFENSE DES  
DROITS DE L'HOMME**





# La langue *dialna* : quand la *darija* fait irruption dans la presse francophone

Najet Boutmgharine

Université Paris Diderot Paris 7

Aujourd'hui plus que jamais, la question de la place des langues régionales et des dialectes face aux langues dominantes est au cœur de nombreux débats. A l'heure où l'hégémonie de l'anglais est remise en question (Calvet 2004, 2007), les langues minoritaires, elles, profitent de cette accalmie pour réclamer leur officialisation (cf. la reconnaissance du berbère comme langue officielle du Maroc en 2011). Au Maroc, l'arabe dialectal a lui aussi gagné du terrain, par le biais des médias notamment. Télévision, radio, journaux et Internet sont autant de supports médiatiques qui ont joué un rôle hautement important dans cette ascension (Miller, 2011). Longtemps dévalorisée, la *darija* semble acquérir une nouvelle réputation au sein du marché linguistique marocain. Les multiples études dont elle fait l'objet aujourd'hui sont également la preuve de cette nouvelle donne. Précisément, quelles stratégies langagières peuvent être révélatrices de ce revirement linguistique ? Pour répondre à cette question, nous analysons le langage de la presse francophone marocaine. L'évolution de la place accordée à la *darija* marocaine peut être perceptible si l'on étudie l'influence qu'elle exerce sur la langue française en usage chez les journalistes. Le quotidien *Au Fait Maroc*, constitue notre corpus d'étude. Nous décelons deux moyens d'intervention pour l'arabe marocain au sein de la presse francophone : l'emprunt linguistique et l'alternance codique (ou *codeswitching*). Plusieurs interrogations émanent de ces constats. Quelles fonctions remplissent ces deux procédés ? En quoi participent-ils à la dynamique générale de changement linguistique ? Le recours aux emprunts et les manifestations d'alternance codique français/arabe marocain répondent à des besoins langagiers que nous tentons de déceler dans les écrits des journalistes. Les contextes d'emplois des emprunts à l'arabe marocain relevés dans notre corpus permettent de constater que les fonctions langagières qu'ils remplissent sont bien souvent les mêmes : les facteurs culturels sont prépondérants. L'alternance codique, quant à elle, constitue un moyen de laisser s'exprimer la subjectivité de l'énonciateur, entre autres fonctions. En quoi l'alternance constitue-t-elle une stratégie communicative ? Quelles sont les conditions d'insertion de la *darija* dans le discours français journalistique ? Nous fournissons des données authentiques tirées du corpus afin d'appuyer notre hypothèse selon laquelle les phénomènes linguistiques que sont l'emprunt et l'alternance codique avec l'arabe marocain illustrent les mouvements actuels que connaissent les langues en présence au Maroc. Notre communication vise donc à présenter d'une part les mécanismes linguistiques mis en œuvre par les journalistes-scripteurs pour faire intervenir l'arabe marocain dans leur discours et, d'autre part, à présenter leurs rôles ainsi que celui de l'arabe marocain, toujours dans le contexte linguistique général du Maroc.

La situation sociolinguistique du Maroc a été présentée et discutée dans de multiples articles et ouvrages, ainsi que lors de rencontres académiques tenues au cours de la dernière décennie (Benitez Fernandez et. Al 2013, Messaoudi 2013). Parmi les récentes présentations, celle de Messaoudi (2013) ne se contente pas de lister les langues en présence sur le territoire marocain mais elle les classe en fonction de leur statut, lequel peut être *de jure* ou *de facto*. Récemment aussi, les différentes mutations que connaît le paysage linguistique marocain ont fait l'objet de multiples écrits, notamment à travers l'étude de l'ascension de l'amazigh (Abouzaid, 2011)

ainsi que de l'illustration de l'évolution fonctionnelle de l'arabe marocain (Benitez Fernandez et. al., 2013). Il ressort de l'ensemble de ces travaux que l'arabe marocain, ou *darija*, est une langue vernaculaire en plein essor au Maroc. Elle est de plus en plus représentée sur la scène médiatique, bien qu'elle ne bénéficie pas d'officialité dans les textes. Il apparaît que sa nature de langue des échanges oraux n'entrave en rien son évolution fonctionnelle; au contraire, les nouveaux usages que les marocains font de leur *darija* prouvent que celle-ci participe activement à la dynamique de changement linguistique constaté par les sociolinguistes.

Le but de cet article est de déterminer quelles sont les faits langagiers pouvant être révélateurs de cet essor linguistique. Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous analysons le langage de la presse francophone marocaine, à travers un corpus linguistique. L'hypothèse sous tendue par cette recherche, laquelle constitue l'un des aspects abordés dans notre thèse de doctorat, est que l'évolution de la place accordée à la *darija* marocaine au sein du marché linguistique marocain peut être perceptible si l'on étudie l'influence qu'elle exerce sur la langue française en usage chez les journalistes. Justement, la langue des médias constitue, nous croyons, l'un des révélateurs manifestes des particularités d'une langue telle qu'elle est parlée, ou écrite, à un moment de son existence.

Dans un premiers temps, nous nous attacherons à décrire les moyens d'insérer cette "langue dialna", l'arabe marocain, dans le discours francophone. Nous décelons deux façons de recourir à la *darija* : le scripteur l'utilise par le biais d'emprunts et par l'alternance codique (ou *codeswitching*). Dans un second temps, nous expliquerons en quoi le recours à la *darija* constitue une stratégie communicative de la part des journalistes. Ceci permettra d'aborder, plus largement, les diverses fonctions que les journalistes attribuent à ce recours à l'arabe marocain. A la lumière de l'ensemble de ces analyses, nous nous exprimerons quant au nouveau rôle joué par la *darija* au Maroc.

### *Présence de l'arabe marocain dans la presse francophone marocaine*

Le corpus compilé contient exactement 3.451.032 mots correspondant à l'année 2009 du quotidien *Au Fait Maroc*. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'évolution du statut<sup>1</sup> de la *darija* parmi les autres langues en présence au Maroc peut être suivie grâce à l'exploration de son influence sur la langue française<sup>2</sup>. Nous remarquons que l'intervention de l'arabe marocain (désormais AM) se fait par le biais d'emprunts ou par l'alternance codique.

---

1 Nous utilisons le mot « statut » comme synonyme de « situation » ou de « position », en mettant volontairement de côté les notions d'officialité ou de légitimité des langues.

2 Messaoudi (2013) met en avant la pluralité des domaines dans lesquels la langue française est utilisée au Maroc, son importante « visibilité graphique » dans la sphère publique ainsi que le fait que sa maîtrise facilite largement l'insertion professionnelle.

### *Les emprunts*

Dans ce contexte, nous entendons par “emprunt” tout élément étant formellement rattaché à une autre langue que le français. Les emprunts faits par la variété française en présence au Maroc à la *darja* locale sont inéluctablement au cœur des études sur le français au Maroc (Benzakour 2010, Messaoudi 2008). Il ressort des études sur cette question que le français utilisé au Maroc est truffé d'emprunts au dialecte arabe; ceux-ci constitueraient l'identité même du “français du Maroc”, ce qu'explique Benzakour :

« L'emprunt à l'arabe (langue locale de proximité la plus marquée), le calque et les lexèmes hybrides composent l'essentiel du lexique du français tel qu'il se vit et se pratique dans la société marocaine. Cet écart lexical répond au besoin des usagers de dénommer des univers référentiels naturels et socioculturels locaux différents de ceux du français de référence » (Benzakour, 2010)

C'est donc sans surprise que le corpus *Au Fait Maroc* contient de nombreuses lexies empruntées à l'AM. Les emprunts à l'AM sont des lexies issues du système linguistique de l'AM pouvant subir, à différents degrés, des altérations lors de leur emploi en français. Nous nous fondons sur l'écart entre l'emprunt et la lexie modèle<sup>3</sup> pour établir une typologie des emprunts à la *darja* relevés dans notre corpus d'étude.

### *Les types*

La *darja* s'insère dans le discours francophone principalement sous la forme de mots ne présentant pas de divergence particulière avec leurs modèles respectifs. L'emprunt *maâlem*, par exemple, présente 33 occurrences dans le corpus. Deux d'entre elles sont données dans les énoncés (1) et (2) :

- (1) *C'est ainsi qu'elle embarque sa petite équipe dans un nouvel atelier sans oublier bien sûr son inséparable tourneur, **maâlem** Si Mohammed.*
- (2) *Il se produira ce soir à partir de 19h30, sur la place Al Amal d'Agadir pour la première fois, aux côtés du groupe marocain Ahwach Imin'Tanoute, de la diva Raïssa Rakya Talbensirt, du Rays Aârab Atigui, et du célèbre **maâlem** Hamid El Kasri.*

Bien que *maâlem* aie toujours comme référent sémantique un être humain, ses contextes d'emplois en (1) et (2) diffèrent. Dans l'énoncé (1) le *maâlem* en question est un ouvrier tandis que dans le contexte (2), *maâlem* correspond au titre honorifique donné à un artiste. Dans les deux cas, le mot *maâlem* précède un anthroponyme. En AM, *maâlem* est un terme générique pouvant être attribué à des

---

3 Nous nous fondons sur la notion de *modèle* au sens de Haugen : “Since borrowing has been defined as a process involving reproduction, any attempt to analyze its course must involve a comparison of the original pattern with its imitation. We shall call the original pattern the MODEL, and recognize that the loan may be more or less similar to it.” (Haugen, 1950 : 212). Le modèle correspond donc au mot utilisé dans la langue d'emprunt, autrement dit au mot « d'origine ».

sujets divers, si tant est qu'il soient spécialistes dans une discipline<sup>4</sup>. La présence de l'emprunt, sous une forme intégrale, c'est-à-dire que la lexie est importée tel quel de l'AM, permet au journaliste de souligner la qualité d'expert des deux personnes mentionnées dans les contextes (1) et (2). Ces emplois de l'emprunt *maâlem* permettent également de conserver une certaine "façon de dire" en AM, étant donné qu'il est presque instinctif, pour un marocain, de dénommer par la lexie *maâlem*, pas nécessairement suivie de l'anthroponyme, toute personne possédant un savoir-faire qu'on ne détient pas soi-même. Nous remarquons que la forme *maâlem* conserve sa position de générique lors de son utilisation en français, ce qui confirme l'étiquette d'emprunt intégral que nous attribuons à ce mot. Emprunter intégralement correspond, en effet, au transfert de la forme ainsi que de sa charge sémantique. Concernant la forme, il est difficile d'affirmer que l'emprunt *maâlem* est identique à son modèle en langue source, étant donné que l'AM est une langue essentiellement orale<sup>5</sup>.

La transcription des mots issus de la *darija* peut être à l'origine de variantes graphiques dans la langue emprunteuse. Dans le cas de *maâlem*, nous repérons trois autres variantes orthographiques, induites par la transcription graphique du phonème [ʔ] correspondant au graphème arabe ع: *mââlem*, *ma'alle*, *maalem*.

Néanmoins, la variation graphique n'est pas le sort de tous les emprunts à la *darija*. Par exemple, nous constatons une homogénéité certaine pour l'emprunt *douar*, orthographié ainsi pour l'ensemble de ses 100 occurrences. Des exemples similaires peuvent être évoqués, tels que *hlaykiya* ou *baghrir*. Pourtant, l'absence des phonèmes respectifs /ħ/ et ġ/ dans le système phonétique du français aurait pu entraîner une variation dans la graphie de ces emprunts. Ce consensus graphique peut s'accompagner d'une inflexion grammaticale :

(3) *Par ailleurs les fortes chutes qui s'abattent actuellement sur Talsint dans la province de Figuig-Bouarfa, empêchent des habitants de regagner leurs **douars** isolés par la neige rapporte la MAP.*

(4) *Les **douars** touchés par ces chutes de neige sont situés à 1.200 mètres d'altitude.*

(5) *Produit par On Air Production, Hassan El Fad sera sur scène avec cinq véritables **hlaykiyas** de la place Jamaa Lfna.*

Les énoncés (3), (4) et (5) illustrent le procédé d'intégration morphosyntaxique, marqué par une stabilité du genre masculin, dans le cas de *douar*, et l'accord au pluriel pour les deux emprunts à l'AM. Cette inflexion grammaticale permet d'illustrer le fait que le journaliste-scripteur non seulement puise dans les ressources

---

4 Pour les définitions des emprunts à l'arabe marocain utilisés dans le français du Maroc, nous nous référons à la Base de Données Lexicographique Panfrancophone disponible à l'adresse <http://www.bdlp.org/accueil.asp?base=MA>.

5 Concernant la montée de la *darija* parmi les langues écrites, voir Caubet (2012, 2013). Plus particulièrement, Miller retrace les débuts de l'expansion de l'arabe marocain dans la presse marocaine (Miller, 2011).

lexicales de la *darija* mais il parvient à conserver une harmonie morphosyntaxique entre les deux langues en contact dans son discours, le français et l'AM.

Un procédé connexe est celui de la combinaison des deux langues au niveau du mot même : il s'agit des constructions hybrides. L'hybridation des emprunts à l'AM est de nature dérivationnelle essentiellement : les mots sont empruntés à l'AM puis subissent l'adjonction d'un suffixe français. Cette opération a lieu lors de la formation de dérivés nominaux à partir d'adjectifs issus de mots largement employés en AM :

*amazigh* → *amazighité* - suffixation nominale en -ité

Inversement, des adjectifs sont créés sur des bases nominales :

*caïd* → *caïdal* - suffixation adjectivale en -al

*istiqlal* → *istiqlalien* - suffixation adjectivale en -ien

Dans certain cas, le substantif sert à la création d'un autre substantif, grâce à l'ajout du suffixe nominal -eur:

*zellij* → *zelligeur*

Ce type de dérivation constitue nettement un gage d'intégration morphologique des emprunts à l'AM. En outre, ces exemples traduisent un besoin lexical ressenti chez les journalistes : ils ont recours à l'AM, ou à des lexies utilisées en AM mais empruntées à d'autres langues comme au berbère et à l'arabe standard, sous forme d'emprunts qu'ils s'approprient et adaptent à la langue française.

### *Les parties du discours*

Les emprunts à la *darija* sont principalement issus de deux catégories grammaticales : celle des substantifs et celle des adjectifs. Conformément à la "hiérarchie de l'empruntabilité"<sup>6</sup>, les noms communs sont en supériorité numérique. L'AM est donc présent, par emprunt, exclusivement sous la forme de noms communs et d'adjectifs, ce qui, une nouvelle fois, traduit un besoin lexical chez les journalistes. Les adjectifs empruntés sont souvent une façon de désigner une origine géographique. Le mot contient le plus souvent un toponyme correspondant à une ville ou à une région du Maroc. *Bidaoui*, par exemple, contient la référence à Casablanca, ou *ad-Dar al-Baïdaa* en arabe. De même, on reconnaît dans l'emprunt *chaouni* la présence formelle d'éléments présents dans le toponyme Chefchaouen et dans *rbati* la référence à la ville de Rabat. Ce procédé est répandu et conduit à la formation de multiples emprunts adjectivaux :

- (6) *Spécialités fassies, marrakchies ou encore rbaties sont autant d'invitations à partager des moments uniques, dans un cadre chaleureux.*

---

6 Nous reprenons l'expression de Field, lequel parle de la hiérarchie de l'empruntabilité de façon à mettre en évidence la supériorité des noms devant les autres mots lexicaux et, indubitablement, face aux mots grammaticaux. La hiérarchie des emprunts lexicaux est présentée ainsi : noms > adjectives, verbes (Field, 2002 : 36). Les mots grammaticaux, à rôle syntaxique (mots-outils) dépourvus de contenu à proprement dit, présentent une plus faible propension à être emprunté comme l'écrit Deroy : « plus l'élément est lexical, plus il est empruntable ; mais plus il est grammatical, moins il est empruntable » (Deroy, 1956 : 67).

La *darija* apparaît sous la forme d'adjectifs remplissant d'autres rôles. Par exemple, on remarque la forte présence de l'adjectif *beldi* ainsi que son antonyme, l'emprunt *roumi*, qualifiant respectivement ce qui est local, artisanal, et ce qui est rattaché à la culture occidentale, moderne.

La catégorie des verbes n'est pas représentée parmi les emprunts à la *darija*. En revanche, ils apparaissent abondamment dans les manifestations d'alternance codique du corpus.

### *L'alternance codique*

L'alternance codique correspond au changement de langues, ou de dialectes, au sein d'un discours oral ou écrit. Caractéristique des environnements bilingues, elle traduit la capacité du locuteur/scripteur à utiliser les langues dont il a la maîtrise, même à différents degrés, au cours d'une même conversation ou d'un même discours écrit. Les termes « intraphrastique » et « interphrastique » sont communément employés pour référer au mode d'alternance choisi par le locuteur ou le scripteur (Poplack, 1988).

### *Insertion intraphrastique*

Le journaliste utilise le mode d'insertion intraphrastique lorsqu'il insère un segment en *darija* au sein d'une phrase. Le discours direct implique parfois le recours à ce procédé :

(7) *Et là, peut-être que la même n'avait jamais vu quelqu'un de si différent d'elle en terme de couleur de peau (j'ai la peau sombre), en tout cas de si près, mais toujours est-il qu'elle était manifestement surprise de me voir arrêté juste à côté: “Choufi mama, choufi mama: azzi”, s'était-elle mise à crier, en m'indiquant du doigt.*

L'énoncé (7) est extrait d'une chronique dans laquelle le scripteur aborde le thème de la différence. Cet article est également l'occasion pour le journaliste de partager une expérience personnelle. Le syntagme en *darija* correspond à des propos rapportés; le bref basculement vers l'AM permet de restituer les paroles dans la langue dans laquelle elles ont été prononcées. La scène racontée par le journaliste gagne grandement en authenticité grâce à l'emploi de la *darija*. En outre, les propos rapportés s'accommodent facilement à la phrase, aussi bien syntaxiquement que sur le plan sémantique. Elles viennent souligner le sentiment de surprise évoqué par le journaliste.

### *Insertion interphrastique*

Une insertion interphrastique a lieu lorsque l'alternance se produit au niveau de la phrase. Ce mode d'insertion de la *darija* est moins répandu que le mode intraphrastique. Néanmoins, il se produit lorsque le journaliste opte pour un titre en AM, à l'instar de l'énoncé suivant :

(8) *Nayda f'sahd !*

*Il fait trop chaud pour travailler mais pas suffisamment pour laisser passer muette la fête de la musique.*

Ce contexte se compose d'un titre en AM et de la première phrase de l'article. Le segment en *darija* correspond à un syntagme nominal. Il est fréquent d'utiliser le titre comme support d'originalité voire de créativité lexicale. Il apparaît également comme un moyen d'introduire une autre langue, que l'on suppose être connue du lectorat. Le titre est, par essence, un élément qui est formellement détaché du corps de l'article, ce qui facilite l'alternance des langues. En (8), le journaliste débute son article par une exclamation qui appuie les arguments qu'il donne par la suite, dans le but d'inciter à célébrer la fête de la musique.

Nous avons jusqu'ici abordé les conditions linguistiques d'insertion de la *darija* dans le discours journalistique francophone marocain. Le second volet de notre étude concerne l'aspect fonctionnel de cette langue. Nous consacrons donc les sections suivantes à la présentation des divers rôles que revêt l'AM dans la presse francophone.

Dans la lignée d'Onysko et Winter-Froemel (2011)<sup>7</sup>, qui se fondent sur la théorie de Levinson (2000), nous considérons que les emprunts remplissent une fonction catachrétique ou, à l'inverse, non-catachrétique. Les emprunts catachrétiques sont des mots n'ayant pas d'équivalent dans la langue emprunteuse au moment de l'innovation lexicale. Lorsque, au contraire, une expression alternative et sémantiquement équivalente à l'emprunt existe, la fonction catachrétique n'est pas observée. Dans notre étude, nous élargissons le champ d'application de cette catégorisation aux manifestations d'alternance codique présentes dans le corpus *Au Fait Maroc*.

### *Fonction catachrétique de la darija dans Au Fait Maroc*

Les emplois catachrétiques de l'AM concernent majoritairement les mots référant à des réalités locales, donc n'ayant pas de dénomination adéquate en langue française. Ainsi, les “emprunts culturels” (Myers-Scotton, 2002) comptent pour une grande partie des emprunts catachrétiques. La terminologie culinaire fournit de multiples emprunts catachrétiques à la *darija*. L'emploi d'emprunts de ce type implique parfois un marquage métalinguistique.

(9) *On se tournera vers le pain blanc ou complet, les biscottes, les céréales, **baghrir, harcha, krachel** (brioches à l'anis).*

(10) *Pour les soupes marocaines, on a tendance à mettre trop d'huile, trop de **smen** ou à utiliser des viandes très grasses ou non dégraissées, sous prétexte de donner plus de goût à la préparation.*

L'énoncé (9) se caractérise par la présence d'une énumération dont les éléments constitutifs appartiennent aux deux langues, français et AM. Sur les trois emprunts, un seul est glosé, le mot *krachel*. Le commentaire métalinguistique, inséré dans les

---

<sup>7</sup> Critiquant la distinction traditionnelle entre “emprunts nécessaires” et “emprunts de luxe”, ces chercheurs fondent leur classification, innovante, sur la terminologie de la rhétorique. En rhétorique, la catachrèse correspond à une métaphore créée par nécessité, afin de combler un vide lexical.

parenthèses, fournit une explication qui se compose d'un terme générique "brioche" ainsi que du spécificateur "à l'anis". Le commentaire métalinguistique est fondé sur l'assimilation du *krachel* à une "brioche". Cette assimilation conduit le lecteur à concevoir en quoi consiste un *krachel*.

La glose métalinguistique n'est pas systématiquement réalisée lors de l'emploi d'emprunts à l'AM. Dans bien des cas, le lecteur doit faire appel à ses connaissances lexicales et culturelles personnelles pour déduire le sens des mots d'emprunt. Néanmoins, l'absence de commentaires explicatifs accompagnant les emprunts à la *darija* s'explique par un simple fait : le journaliste compte sur la bonne connaissance de l'AM parmi son lectorat. Dans l'énoncé (9), seul le mot *krachel* est expliqué. Il semblerait que le journaliste aie supposé une plus grande "popularité" des mots *baghrir* et *harcha*, et par conséquent qu'il aie opté pour des emplois sans commentaire métalinguistique.

En (10), l'emprunt *smen*, pareillement, n'est pas glosé; l'environnement lexical et sémantique immédiat, notamment la présence du substantif "huile", permet de déduire que le *smen* correspond à une substance grasse utilisée en cuisine.

Dans l'énoncé (11), le journaliste désigne les conteurs de la place Jamaa Lfna par l'emprunt *hlaykiyas* :

(11) *Produit par On Air Production, Hassan El Fad sera sur scène avec cinq véritables hlaykiyas de la place Jamaa Lfna.*

*Hlaykiya* correspond à un emprunt catachrétique dans la mesure où l'équivalent français "conteur" se trouve être sémantiquement insuffisant. Il s'agit de conteurs bien spécifiques, ceux de la place la plus célèbre du Maroc. En utilisant le mot d'emprunt, le journaliste est plus précis que s'il avait opté pour l'équivalent français "conteurs".

#### *Emplois stylistiques de la darija*

Malgré la présence d'emplois catachrétiques de la *darija*, en corrélation avec la culture marocaine, l'utilisation de la *darija* constitue, dans bien des cas, un instrument stylistique pour les journalistes. En d'autres termes, il arrive très souvent que le mot d'emprunt présente un équivalent en langue française :

(12) *Les vendeurs ambulants, appelés aussi ferrachas, sont revenus dans le collimateur des autorités après la période d'hésitation qui avait permis aux marchands ambulants de fleurir dans nos rues.*

Dans cet énoncé, le journaliste insère l'équivalent lexical local de l'expression française "vendeur ambulant". Les *ferrachas* sont des vendeurs ambulants qui exposent leur marchandise à même le sol. En (12), l'emprunt constitue donc seulement une sorte d'accessoire, permettant au journaliste de donner une information supplémentaire, par le biais d'une apposition. D'ailleurs, celle-ci pourrait très bien être supprimée de la phrase, cela ne nuirait pas à l'accès au sens.

Par ailleurs, alterner des langues correspond au moyen idéal pour attirer le lecteur. Dans le contexte (13), l'alternance se produit dans le titre de l'article :

(13) *Le doublage dialna  
Plug In et les voix d'Ana*



“Allo ? 3afak, ina chambre gales fiha Ignacio ?”. Voilà en substance la langue que l'on entend presque tous les soirs sur la 2ème chaîne depuis 2 semaines, depuis le lancement de la série mexicaine “Ana”.

Le journaliste, conscient que le thème du doublage audiovisuel en AM alimente de nombreux débats au Maroc, illustre son article en donnant un échantillon en *darija*. Ce procédé contribue à capter l'attention du lecteur, si l'on ajoute la touche humoristique qu'il apporte.

### *La darija, langue de l'engagement*

---

La darija se trouve être souvent la langue de l'engagement, celle que le journaliste choisit lorsqu'il a comme but, parfois caché, de donner son opinion personnelle.

- (14) *Comment faire pour faire passer la propension d'un citoyen marocain à “dawar maâh” pour avoir le droit d'avoir des droits ? Ce “maâh” est, bien entendu, celui qui détient la moindre parcelle d'autorité.*

Le segment en AM “dawar maâh” est une expression idiomatique qui signifie corrompre une personne en lui donnant une certaine somme d'argent. L'énoncé (14) est extrait d'un article dans lequel le journaliste traite du thème de la prévention contre la corruption. Le recours à “dawar maâh”, préféré à l'équivalent français “corrompre” traduit la volonté de la part du journaliste d'adapter son expression au thème de l'article. En outre, il fait le choix d'employer une expression qui parviendra à susciter chez le lecteur un sentiment que le verbe français “corrompre” ne saurait faire.

Le journaliste se veut parfois être la voix du peuple, à l'image de l'alternance codique dans l'énoncé suivant :

- (15) *C'est notre darija qui peut envoyer tous les messages écrits entre les lignes des paroles!!! Alors continuez “Mazagan, Haoussa, Hoba Hoba Spirit, Casa Crew.....” on vous soutient, nous “wlad cha3b” !*

En (15), le journaliste a recours à la *darija* afin d'exprimer tout son soutien aux jeunes musiciens qui chantent en AM. En basculant vers l'AM, le journaliste tente de montrer qu'il partage les mêmes convictions linguistiques que les groupes de chanteurs qu'il évoque : la *darija* est la langue qui véhicule les idées en tout genre, chanter en *darija* est le moyen d'atteindre le peuple.

Dans *Au Fait Maroc*, il apparaît très fréquemment que les journalistes s'autorisent à émettre des critiques et dénonciations en AM. L'énonciateur a recours à la *darija* pour donner du poids à son discours critique.

- (16) *Et que croyez-vous qu'elles font de cette zebballa diel leflouss? Eh bien, elles achètent d'autres feuilletons égyptien, turque ou mexicain..., et histoire de changer de programme un petit film indien qui dure 225842 heures.*

Dans cet énoncé, le scripteur critique violemment les programmes diffusés sur les plus importantes chaînes de télévision marocaines. L'emploi de la *darija* constitue le moyen idéal d'approcher le lectorat et lui montrer qu'il partage les mêmes indignations.

L'ironie également implique parfois le passage à la *darija* :

(17) “Le Maroc est en danger”. *Nariiiiiiiiiiii, wiiiiiiiiii.... Mais quelle est donc cette catastrophe qui nous guette?*

Le -i prolongé transcrit une prononciation particulière des mots *nari* et *wili* en AM. Lorsque ces mots sont prononcés ainsi, le locuteur peut exprimer différents sentiments, dont celui de la surprise mêlée à la crainte. Néanmoins, la *darija* est ici la langue de l'ironie : le journaliste ne fait que feindre l'inquiétude; son intention réelle est de se moquer d'un titre paru sur la Une d'un magazine.

### *Conclusion*

Le corpus linguistique remplit une fonction cruciale. Il a permis de vérifier nos hypothèses de départ ; l'étude sur corpus révèle que l'usage de la variété de français en usage sur le sol marocain nécessite de recourir aux langues locales. Le langage de la presse se trouve être le reflet de l'usage : on ne peut parler ou écrire en français sans subir l'influence des langues en présence. Le corpus *Au Fait Maroc* révèle un autre fait important : la capacité et la facilité à faire coexister les langues dans un même discours. Ainsi, en employant, même massivement, la *darija*, à travers les emprunts et le *codeswitching*, le journaliste parvient à obtenir un résultat harmonieux.

Les énoncés présentés ne constituent qu'un aperçu des résultats de l'analyse de l'influence de la *darija* sur le français de la presse marocaine. Néanmoins, ils permettent de concevoir que l'AM se voit attribué des fonctions que le français ne saurait pleinement remplir. L'alternance entre le français et la *darija* s'explique parfois lorsque la charge émotionnelle du discours est importante. La *darija* intervient, ainsi, lorsque le journaliste affiche son engagement social et qu'il s'autorise à émettre des critiques. En somme, elle apparaît comme la langue de la subjectivité par excellence. Les résultats présentés ne font que corroborer la thèse de l'expansion fonctionnelle de la *darija* marocaine. Sa conquête de la toile et des réseaux sociaux depuis quelques années (Caubet 2013) est une autre démonstration de sa popularité en tant que langue véhiculaire.

## ***Bibliographie***

---

- ABOUZAÏD M., 2011, *Politique linguistique éducative à l'égard de l'amazighe (berbère) au Maroc : des choix sociolinguistiques et didactiques à leur mise en pratique*, Thèse de doctorat, Université Stendhal - Grenoble III, Grenoble
- BENITEZ FERNANDEZ M., et al., 2013, *Evolution des pratiques et représentations langagières dans le Maroc du XXIème siècle*, 2 volumes, Paris, L'Harmattan
- BENZAKOUR F., 2010, « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc », *Autour de la définition*, Publif@rum , n. 11
- CALVET L.-J., 2004, « La diversité linguistique : quel enjeu pour la francophonie ? » *Hermès*, n°40 Paris, Cnrs
- CALVET L.-J., 2007, « La mondialisation au filtre des traductions », in « Traduction et mondialisation », *Hermès*, n°49, Paris, CNRS
- CAUBET D., 2012, « Apparition massive de la darija à l'écrit à partir de 2008-2009 : sur le papier ou sur la toile : quelle graphie ? Quelles régularités ? » in Meouak, M., Sánchez, P. & Vicente, Á. (éds.) ; *De los manuscritos medievales a internet : la presencia del árabe vernáculo en las fuentes escritas*, *Estudios de dialectología árabe* n° 6, Zaragoza: Universidad de Zaragoza, pp. 377-402
- CAUBET D. 2013, « Maroc 2011 - Messagerie instantanée sur l'internet marocain : Facebook, darija et parlars jeunes » in Benitez M, Miller C., de Ruiten JJ., Tamer, Y. (éds) *Evolution des pratiques et des représentations langagières dans le Maroc du 21ème siècle*, L'Harmattan, Collection Espaces Discursifs, pp. 63-88
- DEROY L., 1956, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres
- FIELD F., 2002, *Linguistic Borrowing in Bilingual Contexts*, Amsterdam, John Benjamins
- HAUGEN E., 1950, "The analysis of linguistic borrowing", *Language*, n°26, pp.211-231
- LEVINSON S. C., 2000, *Presumptive Meanings. The Theory of Generalized Conversational Implicature*, London, The MIT Press, Cambridge/Mass
- MESSAOUDI L., BLANCHET P., 2013, *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l'insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies*, coll. « Proximités », E.M.E. & InterCommunications, Fernelmont, 272 pages
- MILLER C. 2011, « Langues et Média au Maroc dans la première décennie du XXIème siècle : la montée irrésistible de la dârija ? » communication au séminaire du Centre Jacques Berque
- MYERS-SCOTTON C., 2002, *Contact Linguistics. Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes*, Oxford, Oxford University Press
- ONYSKO A., WINTER-FROEMEL E., 2011, "Necessary loans - luxury loans°? Exploring the pragmatic dimension of borrowing", *Journal of Pragmatics*, Volume 43, issue 6, pp.1550-1567
- POPLACK S., 1980, "Sometimes l'll start a sentence in Spanish y termino en español°: Toward o typology of code-switching", *Linguistics*, n° 18, pp. 581-618



# Les rôles des médias numériques dans les transformations de l'agir militant au sein d'Amnesty International France

Aude Seurrat

Sarah Labelle

Christine Chevret

Université Paris 13, LABSIC

Stéphanie Kunert

Université Paris 12, rattachée au GRIPIC/Celsa

Résumé Notre article confronte la question du renouvellement de l'engagement militant en regard du rôle des dispositifs numériques. L'étude repose sur une enquête menée en 2012-2013 au sein de l'ONG Amnesty International France : une douzaine d'entretiens semi-directifs avec les cadres de l'organisation, une analyse de documents internes et une observation de six journées de formation des militants. Cette enquête nous permet de mener une réflexion sur les rôles effectifs et symboliques que l'ONG assigne aux médias informatisés. L'injonction socio-politique à l'usage de l'internet et des réseaux socio-numériques implique des changements profonds tant au niveau des modalités de l'agir qu'au niveau des conceptions mêmes de cet agir.

Notre article interroge le renouvellement de l'engagement et les formes du militantisme aujourd'hui, au regard du rôle grandissant des dispositifs numériques et d'une injonction socio-politique à en faire usage. L'étude<sup>1</sup> repose sur une enquête menée en 2012-2013 au sein de l'organisation non gouvernementale Amnesty International France.

Fondée en 1961, Amnesty International rassemble 3 millions de membres et sympathisants et compte des sections ou structures dans 72 pays. Amnesty International France a été créée en 1971. L'association compte, en 2013, 18 000 membres, dont certains participent aux 400 groupes locaux ou antennes jeunes.

Elle est soutenue par 200 000 donateurs. Les objectifs initiaux de l'organisation et son rôle sont décrits ainsi lors de la formation sur l'histoire et le rôle de l'ONG : « obtenir la libération des personnes emprisonnées pour délit d'opinion, faire en sorte qu'elles soient jugées légalement et publiquement, étendre le droit d'asile et aider les réfugiés à trouver du travail, réclamer la création d'un dispositif

---

<sup>1</sup>Les chercheurs ayant participé à ce travail collectif sont. Christine Chevret (Université Paris 13, LABSIC), Stéphanie Kunert (Université Paris 12, GRIPIC/Celsa), Sarah Labelle, Eleni Mouratidou, Aude Seurrat (Université Paris 13, LABSIC), Hécate Vergopoulos (Université Paris 4, GRIPIC).

international garantissant la liberté d'opinion... Le mandat d'AI n'a cessé de s'élargir depuis »<sup>2</sup>. AI se dote en effet dans les années 1990 d'un objectif qui consiste non plus à réagir aux violations, mais à agir en amont via la reconnaissance des droits humains.

Afin de questionner la relation entre conception des médias informatisés et agir militant chez AIF, nous avons mené une douzaine d'entretiens semi-directifs auprès des cadres de l'organisation, une analyse de documents internes et une observation de six journées de formation des militants. Cette enquête nous permet de conduire une réflexion sur les rôles effectifs et symboliques que l'ONG assigne aux dispositifs numériques. Après avoir présenté la place des médias et des dispositifs numériques au sein de l'association, nous verrons que ceux-ci font l'objet de conceptions antagonistes, conceptions qui amènent à réinvestir la notion même d'engagement. D'un côté, une première vision considère le numérique comme un facteur de progrès favorisant l'implication, le relationnel et plus largement la participation citoyenne. De l'autre, le numérique est envisagé comme la cause d'une déperdition de l'action fondamentale et d'un délitement du lien social. Ces rôles dont sont investis les dispositifs numériques au sein de l'organisation nous amènent à réinterroger les catégories historiques de l'engagement chez AIF.

### *Les médias et le renouvellement de l'agir militant chez Amnesty International France*

---

#### *Amnesty International France : le rôle central des médias dans la société*

Le rôle des médias est central à double titre chez AIF : d'une part, l'association considère que les médias sont centraux dans la société et qu'ils sont le moyen de pression le plus important pour faire évoluer la question des droits humains ; d'autre part, la maîtrise de la prise de parole dans les médias est définie et pensée comme un enjeu fort pour les militants. Les médias sont à la fois considérés comme une composante essentielle de nos sociétés et comme un outil de promotion des valeurs d'AIF. Dès les premières lignes de la page « adhérer » sur le site web d'AIF, on peut voir l'importance accordée aux médias : « Il suffit d'ouvrir les journaux ou d'allumer sa télévision pour constater toute la cruauté dont est capable le monde entier »<sup>3</sup>.

La formation à la prise de parole dans les médias est une composante importante de l'offre de formation pour les militants d'AIF. Elle concerne les personnes susceptibles de se retrouver face à des journalistes. Son objectif est que militants et bénévoles soient en mesure d'être la « face médiatique »<sup>4</sup> d'AIF. Ainsi, lors de cette formation que nous avons observée, la question de la « traduction » du vocabulaire utilisé au sein d'AI a été posée frontalement. Le formateur a insisté alors sur la nécessité pour les salariés et bénévoles présents « d'accepter de s'adapter aux médias », et sur la transformation à opérer pour se faire entendre tout en respectant le langage de l'association. L'objectif est de respecter un discours autorisé tout en trouvant des formules « médiagéniques ». Plus encore, l'enjeu est de maîtriser les

---

2 Formation que nous avons observée en novembre 2012 au siège d'AIF

3 <http://www.amnesty.fr/>

4 Formation observée en novembre 2012 au siège d'AIF.

médias, comme l'a souligné le formateur en début de formation : « les médias nous manipulent, apprenons à manipuler les médias ! »<sup>5</sup>.

La visibilité et la lisibilité médiatique du discours de l'ONG constituent une ligne directrice pour mener à bien sa mission, mais c'est aussi, dans un contexte de crise de l'agir militant, un enjeu fort pour le renouvellement de la base militante.

### *Un contexte de crise du militantisme*

AIF se trouve face à la question du renouvellement de sa base militante. En effet, l'association peine à recruter de nouveaux militants et fait face au vieillissement de sa base. Certains interviewés nous ont parlé de la difficulté des nouveaux entrants à rejoindre des groupes qui ne leur ressemblent pas (à cause des risques de clivage) et parlent du « fossé générationnel » entre militants « de la vieille école », investis dans des causes, et militants « néophytes », investis dans des dispositifs. Dès lors, il s'agit globalement de « réinventer de nouvelles manières de militer ». Il est souligné que les modes d'engagement des « anciens » diffèrent des pratiques militantes des plus jeunes, qualifiées parfois de militantisme « à la carte », et caractérisées par leur dimension ponctuelle et discontinue. C'est un ordre d'engagement que Jacques Ion qualifie « du timbre », collé sur la carte et renouvelable. Il se distingue d'une autre forme d'engagement, distancié ou affranchi, symbolisé par le post-it, détachable, mobile et « résiliable à tout moment »<sup>6</sup>.

Ainsi face au manque de renouvellement des militants, tant d'un point de vue quantitatif que générationnel<sup>7</sup> (plusieurs sessions de formations ne seront pas reconduites en 2013 faute de membres inscrits) et face à la question de la formation et de l'intégration des nouveaux militants, AIF s'inscrit dans un développement du volet numérique de sa communication et de son programme de formation.

### *Les fonctions des médias informatisés chez AIF*

L'association investit les médias informatisés dans des logiques d'information et d'action militante : une newsletter mensuelle « L'actionnaire », un site internet structuré autour des grands axes et programmes d'action et alimenté en partie par des bénévoles, une forte activité sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter). Dans ce cadre, AIF assigne aux médias numériques différents rôles : la valorisation de l'action et de la recherche sur les droits humains et la sensibilisation, le recrutement et la formation des militants.

Concernant la formation, plusieurs interviewés soulignent la nécessité de faire évoluer le modèle pédagogique classique vers un modèle plus participatif, voire plus « interactif », et soulignent l'importance du numérique et des réseaux sociaux dans cette évolution. Pour un cadre de l'association : « L'aspect cours magistral limite l'efficacité, mais c'est en train de changer avec le développement de techniques plus ludiques et adéquates ». Le programme prévisionnel des formations 2013 affiche

---

5 *Idem*

6 ION J., 1997, *La fin des militants*, Paris, Editions de l'Atelier, p. 81.

7 Cf. document Présentation militantisme et PVM, mars 2012, p. 6.

notamment la volonté de suppléer aux problèmes de coût des formations, d'éloignement géographique et de manque de temps des militants par des modules de formation dont l'objectif est d'« acquérir en ligne une meilleure connaissance des thèmes indispensables pour s'impliquer efficacement ». La création de forums en ligne envisage de favoriser des « interactions directes avec les apprenants ».

Pour l'un des responsables de service interrogés : « Il doit y avoir encore les cours magistraux... tout en répondant à des questions, ça a quand-même évolué aujourd'hui et puis je pense qu'on recherche justement plutôt l'interactivité...des jeux, des mises en scène, mises en situation. En tout cas moi pour les jeunes c'est typiquement ce que j'essaye de faire ». C'est alors un certain imaginaire lié à l'internet, aux réseaux sociaux numériques<sup>8</sup> et aux attentes autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui se fait jour dans les discours autour du rôle qu'elles peuvent jouer dans les formations, dans le recrutement de nouveaux membres et dans l'agir militant même.

### *Les conceptions des médias informatisés chez AIF*

---

#### *Deux conceptions antagonistes : une vision euphorique et une vision sceptique*

Parmi les interviewés, on observe une vision très positive des dispositifs numériques tant pour un usage interne (la formation des militants) que pour un usage externe (l'action militante sur l'internet). On a vu que la conception des médias numériques dans le cadre des formations mobilise une certaine conception des « nouveaux médias » comme outil de partage et d'échange démocratique.

Selon un responsable informatique, les TIC permettraient aux membres individuels et non-affiliés à un groupe local de vivre collectivement leur engagement. Par ailleurs, les dispositifs en ligne faciliteraient l'accès à l'information et offriraient alors une plus grande visibilité aux textes et aux actions d'AIF. Enfin, ils permettraient d'impliquer plus de sympathisants dans les actions d'AIF, notamment les *marathons de signatures*. Selon un autre responsable (salarié), le site Internet « a permis aux militants d'agir plus souvent ». Ces différents constats et attentes montrent combien sont intimement liés un imaginaire d'une communication facilitée et les propriétés des dispositifs informatisés, comme l'a souligné Yves Jeanneret<sup>9</sup>.

D'un autre côté, le numérique est envisagé par d'autres personnes interviewées comme la cause d'une déperdition de l'action fondamentale et d'un délitement du lien entre militants. Il présenterait un risque du point de vue de certains membres d'AIF, pour qui ces dispositifs appauvrissent la notion même d'engagement. Ainsi, pour une cadre de l'organisation, les réseaux sociaux et le e-learning sont un moyen utile d'informer et mobiliser, mais ne sont « pas une panacée » car « le contact humain, qui est la force d'Amnesty c'est très précieux ». AIF étant « une communauté d'intérêts », « il faut que cette communauté ait des liens réels, pas seulement faire un clic avant d'aller dîner ». Elle évoque le danger du « click

---

8 FLICHY P., 2001, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

9 JEANNERET Y., 2000, *Y-a-t-il (vraiment) des technologies d'information ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.



activisme », qui supplanterait les engagements de longue durée : « Il ne faut pas tomber dans l'écueil de "un clic = un engagement"... on a besoin de gens qui peuvent s'investir dans la durée, au niveau local, aller voir un élu, un député, on en a besoin ».

La difficulté ressentie par l'équipe encadrante de l'ONG dans la qualification des pratiques en faveur d'AIF sur les RSN souligne la complexité à considérer dans des opérations fonctionnelles (cliquer pour signer, pour « liker ») une pratique signifiante sur le plan de l'engagement militant.

### *Le numérique vu comme une nécessité : un levier de transformation et d'implication*

Au-delà de cette vision contrastée, les entretiens menés en interne révèlent certains aspects communs aux deux types de conception des médias et des réseaux sociaux numériques. Tout d'abord, les médias informatisés sont perçus comme une nécessité. Ils sont aussi perçus comme un facteur de transformation, voire d'implication militante.

Pour un cadre de l'organisation, « En France, ou ailleurs, le virage numérique n'a pas été pris tout à fait assez tôt, aujourd'hui c'est un retard qu'on est en train d'attraper ». Pour une autre responsable, « La présence sur les blogs et les réseaux sociaux est insuffisante, la base militante n'est pas familière avec ces pratiques. Il faut aussi former les militants à ces usages ». Dans la même, pour une autre responsable : « Les besoins sur le virage numérique ne sont pas couverts ». Les RSN et l'internet en général apparaissent ainsi comme une injonction sociale et culturelle avec laquelle AIF doit composer aussi bien dans le but de développer de nouvelles formes d'action que de recruter de nouveaux militants, que dans le but de faire connaître ses actions. Ainsi, pour un membre de l'équipe dirigeante : « on ne peut pas échapper aux nouvelles technologies. »

De plus, pour deux des interviewés, le numérique constitue un enjeu de « rajeunissement », il est un « tournant nécessaire, vraiment nécessaire ». Les formations comme les nouveaux médias sont ainsi mis en lien comme des réponses possibles face à la problématique du renouvellement auquel fait face l'organisation.

Un autre aspect transversal aux deux visions des TIC est l'idée de transformation du lien social, qui apparaît de plus en plus dilué et désincarné à l'heure du « tout numérique », ce qui impacte aussi les formes d'engagement. Pour un cadre dirigeant d'AIF, « Le risque, c'est l'individualisation. Il faut trouver des moyens de garder du collectif dans notre usage des nouvelles technologies ». Ainsi, certains membres de l'équipe encadrante d'AIF pensent que les nouveaux médias transforment l'engagement : pendant longtemps, les militants suivaient une affaire, une situation alors qu'aujourd'hui, ils élargissent leurs champs d'intérêt, mais allègent leurs investissements : par exemple, ils multiplient les signatures de pétitions et/ou ils mettent en circulation des articles sur différents sujets sur les réseaux mais en ayant une connaissance parfois moins approfondie des sujets.

Le numérique constitue un dispositif de communication qui permet de concrétiser de façon visible, voire ostensible, la possibilité de transformation de l'association.

L'usage militant de l'internet engendre, au-delà des discours d'accompagnement (enthousiastes-modernistes ou pessimistes-réfractaires), un double mouvement : d'un côté, il faciliterait l'engagement mais, de l'autre, induirait la possibilité même de se désinvestir tout en restant informé - la facilitation de l'accès à l'information offrant l'opportunité d'un réinvestissement ultérieur. Par ailleurs, comme le montre Fabien Granjon, « les nouveaux militants » sont « multi-positionnés », c'est-à-dire qu'ils n'hésitent pas à se lancer dans plusieurs types de combats même si ces engagements sont provisoires. L'usage du net contribue alors à une meilleure organisation de ces activités<sup>10</sup>.

Ainsi, la manière dont on tente, en interne, de donner un sens à ce qui, au départ, est une injonction sociale forte (il « faut » être sur l'internet et les RSN), et la manière dont, en somme, on s'approprie l'internet et les RSN pour les lester d'une pragmatique militante révèle des tensions déjà existantes liées à la manière de définir ce qu'est l'agir militant. Si pour certains cliquer (tout comme signer, d'ailleurs) n'est pas militer, pour d'autres, au contraire, c'est déjà entrer dans un processus d'engagement. Autrement dit, les tensions liées aux modalités d'appropriation de l'internet et des RSN relèvent, plus profondément, de conceptions différentes de ce que sont ou doivent être l'engagement et l'agir militant.

## *Les redéfinitions de l'engagement*

### *Des catégories historiques de l'engagement à réinterroger*

---

AI est une ONG qui s'est construite autour de deux conceptions bien définies du militantisme. La première renvoie à l'adhésion à des valeurs fondatrices fortes et à la transmission d'une mémoire. Elle est originale en tant qu'elle suppose une spécificité des actions menées, comme par exemple le plaidoyer, et l'intériorisation d'une terminologie commune. Lors de la formation « Protéger les personnes déracinées »<sup>11</sup>, on apprend notamment que le terme de « déraciné » n'est pas juridique ; il s'agit d'un terme propre à Amnesty et les formateurs insistent sur la nécessité de ne pas utiliser de termes connotés, comme « sans-papiers », « clandestins », « irréguliers », etc. La seconde conception correspond à la croyance d'un engagement par paliers, d'une évolution de chaque action vers un investissement accru : le sympathisant est susceptible de devenir militant, le donateur intermittent représente un potentiel adhérent.

Au sein d'AI, les catégories de l'engagement sont d'abord liées aux textes fondateurs de l'ONG. On parle de « sympathisants », de « militants » et d'« adhérents » plutôt que de membres. Ainsi, un cadre dirigeant indique : « Etre « membre » relève avant tout d'un statut juridique. Celui-ci a le droit de participer au processus démocratique de l'organisation et l'obligation de bien conduire les missions de l'association. Le donateur a, quant à lui, le droit de savoir ce qu'il

---

10 GRANJON F., 2005, « L'Internet militant, entretien avec Fabien Granjon », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 79, pp. 24-29.

11 Formation observée en octobre 2012

advient de son argent ». Un autre cadre explique : « Historiquement, il y a au sein d'AIF les distinctions suivantes : donateurs, bienfaiteurs (ceux qui adhèrent aux missions), membres (ceux qui s'engagent autour des valeurs), sympathisants. Les membres d'AIF ont des devoirs importants (cf. Guide des membres). Leurs premiers devoirs sont de défendre les valeurs de l'organisation et de n'agir que quand ils sont invités à le faire. ». Ces catégories de l'engagement sont donc aussi déterminées par la structuration pyramidale de l'ONG. Pour les personnes interrogées, si la base représente un socle sans lequel AI n'existerait pas, la cohésion dans les actions et les discours demeure un impératif auquel les bénévoles doivent se plier.

Dans le cadre des formations, la catégorisation est abandonnée au profit du qualificatif générique de « membre » ; nous pouvons penser qu'il s'agit avant tout de tenir un discours fédérateur. Le qualificatif est repris par les responsables de l'ONG, comme pour insister sur la nécessaire abnégation que cet investissement suppose. Pour un cadre, « C'est une forme d'entêtement et de conviction d'être membre d'Amnesty. Et c'est une forme d'engagement qui est assez noble de pouvoir se dire que c'est dans la durée. C'est moins séduisant, c'est complexe, mais on a besoin d'être là, longtemps, et nombreux. Les victoires d'Amnesty se sont faites à ce prix-là, sur des engagements de longue haleine, qui dure pendant vingt ans... il n'y a pas de résultat immédiat ». La qualité de « membre » renvoie donc à la capacité à défendre des valeurs fondatrices, celles relatives aux droits de l'homme, dans une épaisseur temporelle. Elle s'inscrit dans ce qu'Olivier Fillieule nomme une « carrière » de militant<sup>12</sup>.

Alternativement renvoyées aux textes fondateurs ou intégrées aux discours à destination des militants, ces catégories font aujourd'hui l'objet d'une réflexion en interne parce qu'elles sont de plus en plus considérées comme floues. En effet, elles sont sujettes à des interprétations dont la cohérence est à repenser au regard des pratiques émergentes. Ainsi, un cadre dirigeant explique : « Un donateur, c'est quelqu'un qui donne sans militer. Mais cette définition est en train de changer puisqu'on dit de plus en plus que donner, c'est agir ». La catégorisation est également revisitée eu égard aux stratégies de communication de l'ONG. Pour une cadre dirigeante, « Ces catégories de "sympathisant, militant, bénévole..." sont vastes. La catégorisation "public averti/public concerné/grand public" a davantage de sens ». L'obsolescence de ces distinctions est interprétée par les personnes interviewées comme liées aux évolutions d'une société à laquelle AI n'a pas encore su s'adapter.

### *Une évolution profonde de ce que signifie militer*

Les conceptions de l'agir militant subissent un changement profond et se reflètent dans de nouveaux choix à faire en vue de reconstruire le vocabulaire commun. En effet, les responsables interviewés s'interrogent sur la nécessité de changer de termes : « L'activiste » correspondrait à un nouveau profil, celui dont l'engagement est plus souple. Ainsi, pour une cadre « le mot militantisme est évocateur de choses

---

12 FILLIEULE O., 2009, « Carrière militante », in Olivier Fillieule *et al.*, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po « Références », pp. 85-94.

très liées au passé et aux idéologies, aux partis politiques, et c'est assez peu représentatif de la réalité militante. Moi je préfère le terme d'activiste ». L'expression même de « militant » fait donc parfois l'objet d'une défiance. Au-delà de la connotation passéiste à laquelle elle est susceptible de renvoyer, elle est aussi rejetée pour des raisons théoriques. En effet, les personnes interrogées sont soucieuses de nourrir ce changement de travaux scientifiques contemporains. C'est ainsi que Johanna Siméant, Professeur de sociologie à l'Université Paris 1, a été invitée au congrès d'AIF qui s'est déroulé du 22 au 24 juin 2012.

Les différentes visions des médias informatisés peuvent être mises en relation avec cette évolution des conceptions de l'agir militant. On a vu que certains responsables dénoncent les risques liés au « click activisme »<sup>13</sup> non pas seulement à cause du manque de lien de ce type de posture avec la vie réelle ou d'un faible impact sur la société, mais parce qu'il ne correspondrait ni à l'esprit communautaire d'AI, ni à l'investissement qu'exige l'ONG. Cette dénonciation s'accompagne d'une nostalgie de la posture sacrificielle du militant. Elle est liée, comme le souligne Dominique Cardon, à une vision des nouveaux activistes comme peu enclins à consacrer leur vie à une cause ou à se dévouer à l'intérêt général<sup>14</sup>. En revanche, elle n'exclut pas la reconnaissance de la capacité de nouveaux membres à s'engager simultanément dans plusieurs types de combats, alors même que l'investissement dans la durée des bénévoles supposait de s'impliquer pour un temps exclusivement à un seul dossier.

La notion même d'engagement est redéfinie à l'aune des nouvelles fonctions attribuées aux médias informatisés. Dès lors, la simple consultation d'une page sur le RSN est désormais parfois considérée comme un véritable agir militant au regard du volume<sup>15</sup> susceptible de se former. Pour une cadre dirigeante, « Les RSN sont des plateformes de visibilité et d'engagement. Les fans, sur Facebook, sont très engagés. Être "fan" sur Facebook est déjà une forme d'engagement. Par exemple, la page sur les armes a attiré 13 000 nouveaux fans ». Cette préoccupation du nombre est corroborée par des dispositifs ponctuels tels que le « marathon des signatures », réalisé en une semaine au contact des personnes mais aussi en ligne, dont la fonction est précisément de cumuler le maximum de signatures à des pétitions. Cette recherche du volume amène à questionner les fondements de la constitution du collectif car, comme le soulignent Fabien Granjon et Dominique Cardon, l'une des caractéristiques majeure de l'internet est l'inversion « systématique des étapes du processus de formation des groupes »<sup>16</sup>.

---

13 PLEYERS G., 2013, « Présentation », *Réseaux*, n° 181, p. 11.

14 CARDON D., 2010, *La démocratie internet*, Paris, Seuil, 112 p.

15 CARDON D., « Un discours de libération pulsionnelle », *Libération*, 17 septembre 2013.

16 CARDON D., GRANJON F., *Médiactivistes*, Paris, Les presses de Sciences Po, 2013, p.138.

## Conclusion

De manière générale, l'internet et les RSN apparaissent comme une nouvelle donnée avec laquelle l'organisation doit composer : rester en marge du phénomène numérique reviendrait, pour AIF, à affirmer que l'organisation, ne s'inscrit pas dans l'époque contemporaine, qu'elle ne connaît pas ou plus les médias de l'information et qu'en ce sens elle assure mal l'une de ses toutes premières missions, informer. Cette injonction sociale représente à la fois une opportunité et une menace du point de vue des militants d'AIF. Selon nous, elle implique dans tous les cas des changements profonds tant au niveau des modalités de l'agir qu'au niveau des conceptions mêmes de cet agir.

Ainsi, à l'instar des significations de la participation dont Joëlle Zask explique qu'elles ne peuvent plus désormais être réduites au don, mais élargies à la contribution<sup>17</sup>, les expressions de l'engagement en faveur d'AIF sont multiples. Les responsables de l'ONG travaillent à modifier ce que signifie militer eu égard aux fonctions qu'ils attribuent aux médias informatisés. Ils doivent désormais faire face à des formes plurielles d'expression de l'engagement, depuis la consultation d'une page Facebook jusqu'à l'investissement au sein d'un groupe, et s'adaptent en conséquence.

## ***Bibliographie***

---

- CARDON D., 2010, *La démocratie internet*, Paris, Seuil, 112 pages  
CARDON D., « Un discours de libération pulsionnelle », *Libération*, 17 septembre 2013  
CARDON D., GRANJON F., *Médiactivistes*, Paris, Les presses de Sciences Po, 2013  
FLICHY P., 2001, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte  
FILLIEULE O., 2009, « Carrière militante », in Olivier Fillieule et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po « Références », pp. 85-94  
GRANJON F., 2005, « L'Internet militant, entretien avec Fabien Granjon », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 79, pp. 24-29  
ION J., 1997, *La fin des militants*, Paris, Editions de l'Atelier  
JEANNERET Y., 2000, *Y a-t-il (vraiment) des technologies d'information ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion  
PLEYERS G., 2013, « Présentation », *Réseaux*, n° 181, pp.8-21  
ZASK J., 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 200 pages

---

17 ZASK J., 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau, 200 p.



# Youtube comme espace d'expression et de contestation pour les jeunes de Béjaia : De la dérision à l'engagement citoyen

Warda Daim-Allah

Université de Béjaia A. Mira

Les usages d'Internet n'ont pas fini d'intriguer la communauté des chercheurs, les potentialités de ce média dépassent celles de tous les autres. Les plateformes communautaires exercent sur les jeunes un pouvoir d'attraction sans précédent. Youtube semble répondre aux besoins des jeunes de Béjaia dans un cadre convivial, participatif et créatif et dans lequel, ils peuvent s'exprimer librement et revendiquer leur identité culturelle entre humour et art, et régler le degré de leur implication au grès de leurs attentes sur les registres politiques et sociaux, des plus farfelus aux plus dramatiques. La dérision conduit-elle pour autant à l'engagement citoyen ? Ces aspects constituent l'objet de ce travail qui rassemble enquête de terrain et conceptualisation théorique.

Les réseaux sociaux et communautaires inaugurent aujourd'hui une nouvelle ère, celle de la liberté et de l'hyper communication, c'est une sphère virtuelle où chacun a la possibilité de s'exprimer à travers des images et des commentaires sur une multitude de sujets, et au-delà de leur fonction récréative, ces plateformes peuvent constituer un vecteur de mobilisation et un moyen de contestation culturelle et politique redoutés et redoutables, à l'exemple de Youtube qui est plébiscité par les jeunes car il leur permet, à la fois de visionner et de télécharger des vidéos, de diffuser leurs propres images, de relayer des séquences diffusées à la télévision, et de commenter leur contenu. Autant d'applications qui permettent à l'utilisateur de passer du statut de simple récepteur consommateur à celui d'émetteur, acteur actif dans le processus de communication, échappant ainsi aux intermédiaires traditionnels aussi bien pour la consultation du contenu que pour sa production. On assiste depuis quelques années sur Youtube à un flot d'images qui concernent l'Algérie, où se mêlent réalisme, dérision et cynisme, à propos d'une société longtemps habituée au régime politique autoritaire et où le rapport à l'Etat demeure difficile et notamment dans la région de la Kabylie. Les vidéos diffusées témoignent d'un véritable changement dans les modes d'expression chez les jeunes algériens. D'une part à travers une autonomie langagière, symbole d'une contestation, de l'expression d'une sous-culture ou d'une contre-culture. Et d'autre part, par le biais de l'art sous toutes ses formes. L'art prend tout son sens, il permet aux jeunes d'extérioriser et d'exprimer des émotions, il est révélateur de malaises profonds et il est mis de manière consciente ou inconsciente au service de la contestation. Il s'agit dans cette contribution d'analyser le rapport que les jeunes de Béjaia ont à l'actualité algérienne et avec les autres internautes via Youtube, et les usages qui s'y rapportent. La méthode qualitative est employée pour traiter cette thématique à travers des entretiens effectués du 22 décembre 2013 au 13 janvier 2014 avec quinze étudiants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Béjaia âgés entre 22 et 29ans (six de sexe féminin et neuf de sexe masculin) utilisateurs de

Youtube sélectionnés selon la méthode d'échantillonnage non probabiliste de type boule de neige.

### *Les jeunes au cœur du réseautage social : les usages en question*

---

Internet offre une multitude d'applications aussi variées que les attentes des internautes en matière d'information, de divertissement, d'apprentissage, de communication et d'ubiquité. Il bénéficie de manière continue des innovations qui augmentent ses performances et son attractivité auprès des jeunes qui sont « par nature portés à s'emparer des innovations technologiques et qui ont été encouragés à investir ce nouveau média par des parents soucieux de les arracher à la fascination de la télévision ». (O. Donnat, 2007) Les interviewés déclarent d'ailleurs, qu'Internet dépasse largement la télévision dans leur quotidien, ils se connectent pour la majorité tous les jours, pour une durée de trois heures en moyenne. Certains d'entre eux vouent un véritable culte pour Internet. *« Dès que je rentre à la maison je suis branché non-stop et ce jusqu'au matin, pour ce qui est des repas, je les prends en face de mon écran, m'asseoir autour d'une table en famille ne m'intéresse pas »*. Pour ce qui est des applications privilégiées par les interviewés, tous ont évoqué les réseaux sociaux et à leur tête Facebook, sauf pour une étudiante de 23 ans : *« Facebook ne m'intéresse pas, mon fiancé est très jaloux et je le comprends, les gens sont vulgaires sur les réseaux sociaux »*. Pour les autres, Facebook est cité en premier *« je ne peux plus m'en passer ! »*, d'autres applications sont mentionnées ; Youtube, sites de jeux en ligne, sites de Tchat et de rencontre, téléchargement de musique, recherche documentaire, presse électronique et forums de discussion. L'engouement des interviewés pour les médias sociaux est palpable. Le terme de « médias sociaux » est né du morcellement du web 2.0 : il désigne globalement tous les outils et services qui permettent à des individus de s'exprimer en ligne dans le but de rencontrer et/ou de partager ou créer des contenus avec eux. (L. Endrizzi, 2012) Youtube suscite un grand intérêt chez les jeunes qui mettent en avant la diversité des contenus et la facilité d'accès aux vidéos *« on trouve une multitude de vidéos sur la même thématique », « les images expriment beaucoup de choses, bien plus que les mots », « C'est une bibliothèque audiovisuelle », « Youtube nous offre plusieurs versions d'un seul fait, on a le choix entre le nouveau et l'ancien, ça m'ouvre des pistes de choix que je n'avais pas envisagées »*. Les raisons qui incitent les jeunes à faire usage de Youtube sont variées. L'information prédomine dans les réponses *« être à jour sur l'actualité », « c'est un moyen qui me permet de m'informer sur ce qui se passe en Kabylie et sur la culture berbère »*. Certains vont plus loin : *« Les politiques manipulent le public à travers la télévision, et Youtube est une tribune pour les ignorés des mass médias »*. Vient ensuite le divertissement, *« c'est pour la rigolade », « c'est un usage superficiel »*. La plupart évoquent l'apprentissage comme usage, les interviewés font des études et préparent (pour la plupart) des mémoires de fin de cycle, ce qui les oriente vers des vidéos de conférences qui ont trait à leurs recherches. L'apprentissage peut être à vocation pratique, un étudiant de 27 ans a déclaré : *« j'ai une moto, et ça m'intéresse de voir dans des vidéos comment je peux l'entretenir et la réparer »*. Il peut s'inscrire dans un cadre plus général, celui des centres d'intérêt personnels. *« Je m'inscris dans la pensée des antimondialistes, et je m'intéresse à la théorie du complot donc tous les documentaires qui ont trait à ces deux thématiques m'intéressent »*. Ce qui est à



noter, c'est que dans l'évocation du choix du divertissement, les aspects politiques ou sociaux en Algérie sont explicités par les interviewés, «*Sur Youtube, je suis uniquement les séquences des matchs européens, le sport en Algérie est politisé, c'est du bricolage*» a déclaré un jeune de 26 ans. Tous les interviewés partagent les liens de vidéos trouvées sur Youtube avec des amis sur Facebook, ou des forums, et généralement ce sont des vidéos insolites, ou sur l'actualité politique et sociale en Algérie, «*J'ai partagé sur Facebook le lien d'un reportage de la télévision Elnahar sur la vie des étudiantes dans les cités universitaires, et sur lequel j'ai réagi sur Facebook*», «*des vidéos satiriques sur le gouvernement*», «*des images que j'ai moi-même filmées sur l'état de saleté de nos rues*». Beaucoup visionnent des séquences télévisuelles d'émissions qu'ils ont ratées, ou d'images qu'ils veulent revoir, l'écran de l'ordinateur devient alors un support pour la télévision. «*La démultiplication des écrans s'accompagne d'un cumul d'activités, et l'écran de l'ordinateur devient concomitamment un terminal complémentaire pour regarder les programmes télévisuels*». (L.Endrizzi, 2012) Seulement cinq interviewés sont membres de Youtube, les autres ne voient pas l'utilité de s'inscrire puisqu'ils n'ont rien à publier. Le besoin de commenter les vidéos se fait parfois sentir, mais ils ont trouvé une solution à cela: commenter sur Facebook. Youtube apparaît alors comme une plateforme servant de source ou de relai aux autres réseaux sociaux. Pour ceux qui sont membres, seule une jeune utilise son véritable nom. Pour les autres, il s'agit d'un surnom ou d'un pseudonyme «*c'est mon surnom dans le quartier où j'habite, donc seuls mes amis peuvent me reconnaître sur Youtube, il faut garder un certain mystère*», «*Sur Internet, il vaut mieux se préserver, on ne sait jamais!*». L'utilisation du pseudonyme ou du surnom est le vecteur d'une sociabilité entre inconnus où la règle n'est pas tant de se masquer que de dévoiler son intimité en adoptant une posture particulière, une simple parenthèse pour certains, une volonté de contacts plus approfondis pour d'autres. (R.Rieffel, 2005, p198) Seuls deux membres publient des vidéos sur Youtube, pour les autres, il s'agit essentiellement de commenter des vidéos ou de répondre aux commentaires. Le langage employé dans les commentaires publiés sur l'actualité algérienne est jugé par les enquêtés, sur la forme comme «*Bas de gamme*», «*simple*», «*basé sur les abréviations LOL, MDR et les émoticônes*», «*des mots en arabe ou en Kabyle écrits phonétiquement en Français*», une étudiante de 26 ans a déclaré :«*lire les commentaires est devenu un passe-temps pour moi, mais la langue employée fait mal aux yeux, ça craint!*», et sur le fond, les avis sont variés, certains évoquent le racisme et l'intolérance «*entre Arabes et Kabyles, Arabes et Français*». D'autres évoquent la vulgarité dans les échanges, le pessimisme des jeunes algériens «*qui ne croient plus en leur avenir*». Un étudiant en fin de cycle a expliqué «*je suis membre de Youtube et je ne publie ni lis aucun commentaire sur l'actualité algérienne, ce qui se passe ici ne m'intéresse pas, je fais des démarches pour émigrer*». La plupart des enquêtés accordent de l'importance, dans le choix des images qu'ils visionnent, au nombre de personnes qui ont aimé la vidéo, une manière pour eux d'adhérer à une communauté ou de suivre le mouvement, «*pour moi, c'est un repère, ça me permet de gagner du temps*», «*c'est un critère de choix, plus la vidéo est regardée, plus elle est intéressante*».

## *Youtube et créativité : la (contre)culture des jeunes en extimité*

---

Beaucoup de jeunes ont un hobby ou un attrait pour un art particulier. Pour eux, Internet (Youtube) est le moyen qui permet de s'exprimer dans ce sens, ou tout simplement d'apprendre davantage sur leurs centres d'intérêt, *«durant mon temps libre, je travaille comme bibliothécaire à la maison de jeunes de ma localité, je lis beaucoup, sur Facebook, je suis membre de groupes de lecture comme (Oasis de la lecture) ou (Je suis jeune et j'aime lire)», « Je dessine des portraits de façon autodidacte, et j'ai commencé la sculpture, et Youtube m'oriente et m'apprend des choses sur les beaux arts»*. Un jeune de 23 ans a expliqué la raison de son inscription sur Youtube *«Je fais des compositions musicales Hip Hop sur clavier avec logiciel, et je chante aussi, et tout est mis en scène dans des clips que je publie sur Youtube. Dans mes chansons, je parle d'argent, de drogue, de pauvreté, dans l'une d'entre elles, je dis :(pauvre Algérie, tes enfants crient famine près des pétrole barils). Youtube m'a permis d'avoir une certaine notoriété, j'ai fait des sons pour des personnes, et j'ai même fait des scènes au théâtre et à la maison de la culture de la ville, j'arrive à suivre l'audience de mes vidéos grâce aux encouragements des membres»*. Youtube est en cela un outil d'autogestion de ses propres créations. Patricia Lange considère Youtube comme un «média circuit», ses fonctionnalités particulières permettent aux utilisateurs de jouer différemment sur les circuits de diffusion de leurs productions. Sur Youtube, les utilisateurs produisent les vidéos, mais ils produisent aussi leur audience.(D. Cardon, 2008). Et bien qu'il soit utilisé plutôt à domicile, Internet est lié à des modes de loisirs tournés vers l'extérieur, et en particulier chez les jeunes générations. (L. Endrizzi, 2012) Beaucoup de jeunes manifestent un grand engouement pour les pratiques culturelles numériques. Selon certains, elles incitent à s'impliquer davantage dans les pratiques culturelles dans la réalité *«ça me pousse à visiter des expositions de peinture à chaque fois que je vais à la capitale», « à aller voir des pièces théâtrales et à assister à des concerts mais on n'a pas grand-chose dans notre société. Aimer la culture c'est une culture, et nous on l'a pas»*. Internet permettrait donc de renforcer l'intérêt porté à la culture. Un usage régulier d'Internet peut être la conséquence d'un intérêt préalable pour la culture tout en étant aussi à l'origine de son renforcement. (O. Donnat, 2007) Pour d'autres, Internet (Youtube) répond à leurs attentes en matière de culture, *«Youtube compense les activités culturelles, je n'ai pas les moyens de me déplacer, et généralement, les activités culturelles sont organisées dans des lieux qui ne sont pas respectables», «avec Internet c'est la gratuité, pourquoi se déplacer quand on peut tout avoir et pour rien»*. Avec la génération Y, un modèle social a progressivement émergé avec trois caractéristiques : une culture du «Moi, Je» par un individualisme «expressif», l'exposition de sa vie «extime», un brouillage des frontières entre enfant, adolescent et adulte, et une modification de la consommation des biens culturels à travers la revendication de la gratuité. (T. Chevalier, 2012). Tous les enquêtés pensent que Youtube permet aux jeunes de donner une visibilité à leurs créations, *«beaucoup d'artistes chanteurs et humoristes algériens et Français se sont fait connaître grâce à Youtube», «j'ai un ami qui joue à la guitare et qui publie ses vidéos sur Youtube, je les partage avec mes amis pour l'encourager», «publier mes compositions Hip Hop m'a permis d'avoir une certaine notoriété à Béjaia et à Alger»* Youtube permet en outre de développer leur créativité, *«je fais des sculptures, Youtube me permet d'avoir des idées»*. Mais il ne suffit pas de se

montrer, il faut que la communauté valide ce qui est publié. Selon Aurey, il faut non seulement être vu pour exister mais il faut aussi faire preuve de sa valeur, le soi digital s'apparente à un soi «entrepreneur», et selon Munier, seule l'opinion d'autrui légitime, augmente ou dévalue le prestige personnel. (L. Endrizzi, 2012). Pour un des interviewés, «*il y a une certaine concurrence qui naît sur Youtube, et qui pousse les jeunes à se perfectionner pour mieux rivaliser avec les autres*». Les plateformes privilégiant les contenus thématiques brouillent les frontières traditionnelles de l'expertise. Elles introduisent une nouvelle catégorie d'influenceurs, les «pro-am (professionnel-amateur), expert autodidacte, citoyen-acteur » qui participent à des conversations, partagent ou créent des contenus en ligne. Là aussi, la culture amateur ne remet pas en cause l'ordre social, elle fournit un cadre pour une démocratisation des compétences. (L. Endrizzi, 2012).

### *Art et humour au service de la contestation politique dans l'espace public : la parrêsia sous un nouveau jour*

Les révolutions arabes nous éclairent sur l'importance des réseaux numériques dans le militantisme citoyen. La rue a toujours été le lieu de la mobilisation, de l'affrontement, et des revendications contre-culturelles, les plateformes interactives offrent de nouveaux moyens à cette contestation ou donnent une nouvelle vie à des procédés qui ont déjà fait leur preuve par le passé. Tous les interviewés ont évoqué l'importance de la musique sur Youtube, ils en ont une écoute assez diversifiée, certains font des sélections significatives pour s'inscrire dans une culture donnée. On assiste aujourd'hui Selon Fraser, à un espace public non seulement pluriel, mais aussi composé de contre-publics qui constituent «des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours afin de formuler leur propre interprétation de leurs identités, leurs intérêts et leurs besoins » (M. Quévieux, 2011). Beaucoup ont évoqué la question de l'identité culturelle kabyle en faisant référence au chanteur Maatoub», «*Il fait partie de notre patrimoine, il représente l'identité berbère, il est à nous!*», «*Il est le pilier de la culture kabyle, il est sacré*», «*il était un visionnaire et on l'a assassiné*», «*il a utilisé sa musique dans la contestation politique* », «*la chanson engagée est importante, surtout pour nous les Kabyles, pour revendiquer notre identité culturelle*». La musique engagée fait qu'on se montre dans l'espace public en assumant ses propos jusqu'au bout des notes comme citoyen au service de la vérité, une forme de *parrêsia* des temps modernes. Michel Foucault a analysé la notion de *parrêsia* qui est une forme de vérité antique, un mode du dire-vrai exercé par les athéniens, pour cela il faut parler en son nom propre, parler du présent, parler de manière directe et simple, parler parce que dire la vérité est pour lui un devoir. (M, Quévieux, 2011) Le rap a été cité par les interviewés, essentiellement par les jeunes de sexe masculin, «*c'est la musique des marginalisés, même si ce style tend à être plus commercial, une machine à générer de l'argent alors qu'à la base, il est destiné à la contestation*», selon un étudiant en sociologie de la communication, il a ajouté: «*MBS (Micro brise silence)est un groupe de rap algérien qui ne passe jamais à la télé, car il se permet de critiquer ouvertement le gouvernement* », «*Le rap est le style de la dénonciation et de la contestation contre le pouvoir politique* », «*Le rap permet de dire des vérités artistiquement* ». Dans un article consacré à « la violence verbale » du rap, K. Hammou montre comment

l'indifférenciation entre auteur, interprète et responsable, peut constituer une technique utilisée par les rappeurs dans le cadre d'un travail artistique sur une parole de vérité qui «enchâsse dans un cadre chansonnier des situations sociales dans lesquelles la véridiction tient fréquemment une place centrale». (M, Quévieux, 2011) Le cinéma et la comédie ont été également cités par les enquêtés, «*j'adore revoir des séquences du film algérien (carnaval fi dechra), c'est un film lié à la politique et il est très sarcastique, le personnage principal reprend un discours d'un ancien président algérien*». Les humoristes quand ils s'adressent aux publics subalternes, font un travail sur la véridiction. (M, Quévieux, 2011) La plupart des interviewés préfère voir l'actualité algérienne sur Youtube traitée de façon satirique et/ou artistique «*le traitement satirique est une manière de s'oublier et d'oublier car la réalité fait peur!*», «*l'humour apaise le quotidien*», «*je préfère le traitement artistique avec une note d'humour noir, tout en subtilité*», «*à défaut de m'intéresser à la politique algérienne, j'aime suivre la satire et la caricature politique, je ne comprends pas toujours les idées des politiciens*». Certains ont évoqué les vidéos d'humoristes qui dénoncent la situation algérienne «*Fellag a parlé de la démocrasie (liée au fait d'écraser) en Algérie et non de la démocratie, vous pouvez penser ce que vous voulez mais il ne faut pas le dire*». La plupart des interviewés pense que l'art peut servir la contestation politique «*L'art attire les jeunes, il a plus d'impact sur eux*», «*il s'agit de dissimuler une chose derrière une autre, il y a une ambiguïté intéressante dans l'art*», «*c'est un moyen d'expression beaucoup plus touchant et percutant que les autres moyens*», «*l'art c'est s'exprimer pacifiquement, Ali Dilem est le roi de la caricature, c'est du grand art*», «*l'art est fédérateur, il se base sur les émotions, chacun se reconnaît dans un type d'art*». Il faut dire que le contexte algérien n'a pas toujours été propice à l'expression libre. L'humour et la dérision ont de tout temps permis aux Algériens de banaliser le contexte politique sous le parti unique mais cet humour satirique à l'égard du gouvernement ne pouvait être exprimé ouvertement sur l'espace public, il circulait de bouche à oreille essentiellement à travers des blagues sur le chef de l'Etat.

Après l'indépendance, le pouvoir décide d'officialiser l'humour dans les médias et de l'instrumentaliser au service du régime. La caricature, le dessin de presse et la bande dessinée, se focalisent sur une satire plus sociale que politique. Slim, dessinateur talentueux s'intéresse aux questions sociales, mais il envoie des messages codés et il est souvent rappelé à l'ordre. Après 1988, le dessin de presse devient une arme politique dans la presse privée, c'est l'époque de la naissance du journal satirique (Al Manchar). Dans la presse privée, la caricature tient une place importante mais avec la montée de l'intégrisme, la violence devient l'antidote de l'humour et certains caricaturistes et journalistes immigrèrent en France, ceux qui restent ne signent pas leurs écrits. (F.Capon, 2000) Actuellement, le contexte politique est plus ouvert, et la situation en Kabylie s'est relativement apaisée, mais le scepticisme vis-à-vis des gouvernants demeure palpable. Internet contribue désormais à élargir le champ de vision des Algériens et leur permet de s'exprimer et de débattre sur la situation sociale et politique du pays. Tous les interviewés pensent que Youtube ouvre de nouvelles perspectives en matière de démocratie «*C'est un moyen qui permet de parler, l'anonymat aide beaucoup, et peut être qu'à force de dire les choses dans l'anonymat, on gagnera en confiance et on finira par les dire ouvertement sans se cacher*», «*Youtube est un espace de partage et d'expression,*

ceux qui veulent donner un avis peuvent le faire», «on trouve des choses qu'on ne pourra jamais voir sur la chaîne nationale», «en Algérie, on ne peut pas s'exprimer autrement, on n'a pas vraiment le choix», «on s'exprime plus librement derrière un clavier et un pseudonyme». Néanmoins certains doutent de l'impact que peut avoir Youtube sur les modes de pensée, sur la conscience et sur le comportement des citoyens vis-à-vis de la situation sociale. «Beaucoup d'Algériens vivent pour les autres, ils pensent toujours au qu'on dira-on, ils n'agissent pas» «regarder les vidéos pour les algériens est une fin en soi, c'est un cas particulier!», «on ne distingue plus le vrai du faux et beaucoup sont induits en erreur». Les étudiants s'expriment aussi et surtout sur Facebook ou sur des forums de discussion en utilisant pour la plupart, leur véritable identité «de toutes les façons, le pouvoir nous ignore», a déclaré un étudiant âgé de 25ans sur un ton désenchanté. Beaucoup n'hésitent pas à critiquer ouvertement le gouvernement sur Facebook mais la plupart ne se considèrent pas comme leaders ou influents sur les réseaux sociaux, «je n'ai pas la capacité de critiquer, il faut d'abord bien comprendre ce qui se passe en Algérie et moi je ne suis pas encore arrivée à ce stade», «je suis juste spectateur, ça ne m'intéresse pas d'être acteur», «je ne m'intéresse pas à la politique, je ne veux pas intervenir, je n'ai rien à proposer», «dans ma dechra (village), je suis le meneur mais sur les réseaux sociaux non ! Peut être que quand je n'aurai rien à craindre pour ma vie, je serai le meneur», «je ne suis pas un leader et surtout pas en politique, je n'ai jamais voté, je suis apolitique». L'influence s'opère dans l'environnement direct restreint des interviewés. La plupart se mobilisent pour les causes sociales, souvent en réaction à des vidéos publiées sur Youtube, «je m'implique dans la lutte contre le cancer du sein, je mène ma propre campagne sur le terrain pour informer des tantes, des voisines suite à des vidéos vues sur Youtube. Moi je pense que c'est à nous de donner à l'Algérie et non l'inverse» a déclaré une étudiante de 24ans «j'écris beaucoup sur Facebook sur la situation des étudiants dans les cités universitaires», «il y a quelques mois, j'ai été interviewée par la télévision algérienne sur la situation des étudiants, cette vidéo a été publiée sur Youtube et j'ai été encouragée par certains et blâmée par d'autres, j'ai dû remonter jusqu'à la personne qui a publié la vidéo pour lui demander de la retirer». Une étudiante en sociologie de la santé a déclaré : «la situation des sidéens dans le monde et en Algérie me désole, je m'informe sur le sujet sur Youtube en attendant de pouvoir faire quelque chose pour que ça change». Pour d'autres, il s'agit surtout de relayer les vidéos sans s'impliquer directement, «je ne suis jamais l'initiateur de ces mouvements, je ne fais que partager», et une étudiante de 26 ans a déclaré : «je suis très touchée par la situation des femmes en Kabylie, certaines continuent à accomplir des tâches laborieuses et je partage des vidéos qui font référence à cela».

## Conclusion

Les jeunes algériens voient en Youtube une bouffée démocratique, mais leur méfiance, même latente à l'égard d'Internet, et d'autre part, à celui du régime politique n'est pas sans importance, *Big Brother* de part et d'autre, constitue une source de crainte pour ces jeunes même si pour eux, la contestation politique, les revendications identitaires et l'expression artistique vont de soi, quels qu'en soient les moyens et les effets. Les spécificités artistiques des vidéos; la dérision, la liberté de ton qui en ressortent, y compris dans les commentaires qu'elles suscitent ne pourraient faire oublier que le visionnage pour certains n'engage à rien, et relève plus d'un mécanisme compensatoire que d'une participation citoyenne, et que dans un espace d'hyper fragmentation des usages et des pratiques, et d'hyper choix, chacun opère ses sélections, même si au final, des groupes se créent entre sociabilité réelle et sociabilité virtuelle et créent des mouvements. Youtube ne constitue pas une fin en soi, il sert de relai à d'autres réseaux sociaux, et de ce fait, les interactions numériques sur les plans sociaux, culturels et politiques vont en s'intensifiant, pour aboutir à une sortie de crise pour cette génération désenchantée des *digital natives*? Pas inéluctablement. Mais vers le changement, assurément, dans un espace public en perpétuel renouvellement.

## Bibliographie

- CAPON F, 2000, *De quoi peut-on rire en Algérie aujourd'hui ?*, *Ridiculosa* n°7 (2000), Le rire des nations. Actes du colloque de Munich 2-4 mars 2000, (En ligne) [http://www.eiris.eu/index.php?option=com\\_content&view=article&id=510](http://www.eiris.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=510) : de-quoi-peut-on-rire-en-algrie-aujourd'hui=69&Itemid=126
- CARDON D, 2008, *Les sciences sociales et le web 2.0 : Youtube est-il un réseau social ?* (Consulté, le 04/12/2013), [En ligne] <http://www.interneactu.net/2008/02/11/les-sciences-sociales-et-le-web-20-youtube-est-il-un-reseau-social-47/>
- CHEVALIER, T, 2012, *La génération Y au rayon X*, (Consulté, le 04/12/2013), [En ligne] <http://www.trop-libre.fr/le-marche-aux-livres/la-generation-y-au-rayon-x>
- DONNAT O, 2007 *Pratiques culturelles et usages d'Internet*. Département des études, de la prospective et des statistiques, (Consulté, le 16/12/2013), [En ligne], <http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/pratiquesinternet.PDF>
- ENDRIZZI L, 2012, « Jeunesse2.0 : les pratiques relationnelles au cœur des médias sociaux », Dossier d'actualité Veille et analyses, n°71, février. (Consulté le 28/11/2013), [En ligne] <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=71&lang=fr>
- QUEVREUX M, 2011, *L'espace public à l'épreuve du rire : à la recherche de nos voix*, (Consulté, le 27/11/2013), [En ligne] <http://www.implications-philosophiques.org/semaines-thematiques/passions-dans-lespace-public/espace-public-a-l-epreuve-du-rire-a-la-recherche-de-nos-voix/>
- RIEFFEL R, 2005, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 223 pages.

# Résistances et activismes anti-vote électronique : Quels outils sont mobilisés par les militants pour lutter contre l'application des TIC sur le terrain électoral ?

Bouchra Daoudi

Laboratoire Pacte Sciences Po Grenoble, Université Grenoble Alpes

L'analyse proposée par cet article invite à repenser les discours de rupture marquant l'avènement des TIC sur le champ du militantisme. Il s'agit, à partir du cas du vote électronique, de s'interroger sur la mobilisation de stratégies préexistantes aux TIC pour s'opposer à l'application de ces technologies sur le terrain électoral. S'il y a bien mobilisation des TIC dans la lutte contre les machines à voter, l'utilisation de ce support reste périphérique. Les opposants au vote dématérialisé recourent davantage à des outils militants dits traditionnels. Par leur constante mobilisation, les formes traditionnelles d'opposition viennent donc questionner le renouvellement des pratiques militantes à l'ère des TIC.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont souvent présentées comme un instrument novateur en matière de progrès politique. Pourtant, l'idée n'est pas récente, loin s'en faut. Au XIXe siècle déjà, le télégraphe apparaissait aux yeux des saint-simoniens comme un réseau de communication privilégié, parfaite incarnation de l'objectif d'association universelle entre l'Orient et l'Occident (Vedel, 2003, p 243). Aujourd'hui, face au constat de la désaffection croissante pour la participation politique, c'est encore aux solutions technologiques que l'on fait appel pour réconcilier citoyens et urnes. C'est notamment pour cette raison que les machines à voter ont fait leur entrée dans les bureaux de vote français.

Le code électoral autorise en réalité l'utilisation de machines à voter depuis 1969<sup>1</sup> mais ce n'est qu'en 2004 que l'idée réapparaît sur la scène politique, impulsée par le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. L'élection présidentielle de 2007 constitue alors le premier déploiement à grande échelle du scrutin électronique, mobilisant plus d'un million et demi d'électeurs.

On a tendance à l'occulter, le vote électronique, bien qu'il soit souvent présenté comme « l'avenir » des démocraties électorales, n'est pas qu'un simple système de scrutin modernisé. La scénographie électorale (l'urne transparente, l'enveloppe, l'isoloir, la liste d'émargement, le dépouillement, la centralisation des résultats etc.) n'a rien d'anecdotique, elle marque une gestuelle spécifique saturée de représentations et de symboles (Ihl, 2003, p 283). L'avènement de dispositifs électroniques dans cet espace tant sanctuarisé a donc suscité le développement de mouvements militants anti-machines à voter.

---

<sup>1</sup> Journal Officiel du 28 octobre 1964, Décret n° 64-1086 du 27 octobre 1964 portant révision du code électoral.

Nul ne le l'ignore, remettre en cause l'institution électorale, n'est pas tâche aisée. Quelles sont alors les stratégies de protestation et de résistance de ces groupes militants ? Quelle place est accordée aux outils issus des TIC par des contestataires qui à la fois les maîtrisent et luttent contre leur application sur le champ électoral ? L'analyse proposée par cet article invite à repenser les discours de rupture marquant l'avènement des TIC sur le champ du militantisme.

Cette étude s'appuie sur une recherche empirique menée depuis deux ans dans le cadre d'un doctorat en science politique. Les données recueillies proviennent de 52 entretiens semi-directifs conduits auprès de membres de mouvements opposés au vote électronique, de militants non rattachés à une organisation, d'électeurs, de membres de bureaux de vote et d'élus municipaux. Les données de terrains ont été complétées par l'analyse de l'activité militante en ligne : blogs, pétitions électroniques, vidéos, réseaux sociaux et forums.

### *Qui sont les opposants au vote électronique ? Typologie des militants et motivations*

---

Stigmatisés, les opposants au vote électronique sont souvent qualifiés de « paranoïaques », de « saboteurs », de « rétrogrades », de « technophobes », d'« Amish », voire de « négationnistes du progrès »<sup>2</sup>. Dépasser cette polémique terminologique nécessite de cerner et comprendre ces groupes militants. Nous en distinguerons trois.

#### *Le savoir comme ressource du militantisme*

Le premier groupe que nous évoquerons concentre les militants qui possèdent et utilisent le savoir afin de contester l'utilisation des machines. Ils sont dotés des compétences nécessaires pour détecter et dénoncer les dysfonctionnements. Notre analyse met en lumière deux types de compétences : les compétences technologiques et les compétences juridiques.

Les informaticiens et les ingénieurs sont les figures emblématiques de ce savoir technique. Leur argumentaire repose sur le registre de l'opacité des machines, le manque de sécurité ou encore la pauvreté ergonomique. Capables de déjouer les béquilles rhétoriques, ils ne sont pas déconcertés par le jargon scientifique, si mystérieux aux yeux des profanes :

« Dans ma mairie [...] ça me faisait beaucoup rire parce qu'ils disaient que la machine était bonne parce qu'elle donnait un checksum. Alors je vais vous expliquer ce que c'est : sur un ticket vous pouvez avoir un code de contrôle qui disait que la machine n'avait pas été modifiée, c'est un checksum c'est-à-dire qu'on va prendre toute la mémoire de l'ordinateur et puis on va procéder à une sorte d'empreinte et on va donner la signature et donc si la signature est celle qui correspond, donc ça veut dire que la mémoire n'a pas été modifiée. Donc ils nous disent "Regardez, l'algorithme il est bon !" Sauf que, à qui on demandait ce checksum là, cette signature ? A la machine [...] c'est comme si on demandait à un voleur "Est-ce que vous êtes un voleur ou pas ?" (rires) Donc ça fait

---

<sup>2</sup> Termes recueillis auprès des élus municipaux des communes équipées du vote électronique.



beaucoup rire parce que tous ceux qui n'étaient pas informaticiens sont tombés dans le panneau, les informaticiens comprenaient tout de suite que c'était de la foutaise. »<sup>3</sup>

Parallèlement, on retrouve dans le paysage militant les acteurs dotés du savoir juridique. Ce sont principalement les avocats et les juristes qui maîtrisent le code électoral et peuvent lancer un recours dès le moindre manquement. Dans leur cas, ce sont les dérogations au règlement des élections qui les amènent à se mobiliser :

« On a saisi le Conseil Constitutionnel parce qu'il y avait deux machines<sup>4</sup> dans le bureau de vote. »<sup>5</sup>

L'élément qui mérite sans doute d'être souligné ici est le mouvement de circulation des savoirs entre ces deux sphères. Les informaticiens s'auto-forment au code électoral tandis que les juristes ont appris à mobiliser des discours techniques.

### *La mobilisation anti-vote électronique comme vocation*

Le mouvement d'opposition aux machines à voter est aussi mené par ces acteurs que nous avons nommés les militants par vocation<sup>6</sup>. Leur activité de contestation n'a été initiée qu'après avoir expérimenté personnellement le vote dématérialisé. Ils ne partent donc ni avec des a priori ni avec des connaissances préalables. Chez ces opposants, l'apprentissage des règles du militantisme s'est fait sur le terrain.

Leurs doléances ciblent d'abord – pour reprendre la terminologie imagée de l'un d'entre eux – la « brisure de légitimité ». En d'autres termes, le candidat élu par voie électronique est soumis à un déficit de légitimité dans la mesure où persistera aux yeux des citoyens, une part de doute quant aux conditions de sa victoire. C'est typiquement le cas de figure qui s'est présenté au lendemain des élections par Internet des primaires UMP<sup>7</sup>.

L'autre facteur de revendication de ce groupe tient dans le transfert de la compétence électorale du citoyen vers le technicien. Le vote électronique procède en effet, d'un ébranlement inédit de la division du travail électoral. Les citoyens, habituellement coparticipants passent du statut d'acteurs à celui d'observateurs de la machine qui enregistre, comptabilise et dépouille. Par la privatisation de l'élection, l'électeur se voit donc retirer la surveillance et la gestion du scrutin en faveur des fabricants.

---

<sup>3</sup> Entretien avec T., 34 ans, chercheur en informatique, Paris, le 10 juin 2013.

<sup>4</sup> Le code électoral français stipule que chaque bureau de vote ne peut être doté que d'une seule urne. Or, les machines à voter faisant office d'isoloir et d'urne en même temps, les juristes ont été les premiers à dénoncer l'infraction que constituait la présence de plusieurs ordinateurs au sein du bureau de vote.

<sup>5</sup> Entretien avec Jean-Didier Graton., juriste et directeur de l'Observatoire du Vote, Paris, le 12 juillet 2013.

<sup>6</sup> Ce terme a volontairement été choisi pour son acception sacrée voire religieuse. Certains militants parlent d'ailleurs de « révélation ».

<sup>7</sup> Les soupçons d'irrégularités ont amené les partisans de François Fillon à contester la victoire de Jean-François Copé.

Enfin, et c'est là un argument mobilisateur récurrent chez ce groupe : le poids du lobby industriel dans le choix à la fois de passer au vote électronique et dans celui du modèle<sup>8</sup>. Les militants dénoncent la mainmise du fabricant hollandais ainsi que sa collusion avec la classe politique.

### *Le militantisme politique*

L'activité de contestation peut également servir de support dans la compétition électorale. La suppression du vote électronique est alors érigée au rang de promesse électorale si le militant-candidat est élu. Europe Ecologie-les Verts est à ce titre, le parti le plus actif. Les arguments développés par les militants politiques concernent principalement les tentations de fraudes de la part d'un candidat ou d'un parti adverse. Les biais ergonomiques comptent aussi parmi leurs doléances dans la mesure où l'interface de la machine privilégierait potentiellement certains candidats au détriment d'autres<sup>9</sup>.

Enfin, parce qu'ils nuisent au bon déroulement du scrutin, les dysfonctionnements techniques tels que les pannes sont vivement dénoncés par ces opposants.

On l'aura constaté, la ligne argumentative de ce groupe est étroitement liée à l'impératif de résultat électoral.

### *La résistance aux TIC par les TIC*

---

L'activité protestataire de ces différents groupes vise deux objectifs distincts. D'une part lutter en faveur du retour au vote papier et d'autre part sensibiliser les électeurs à leur cause. A ce titre, les opposants mobilisent un répertoire d'actions directement issu des TIC. Pour les besoins de cet article, nous analyserons deux outils qui nous paraissent particulièrement emblématiques de cette lutte : les blogs militants et la pétition électronique.

### *Le blog et le vidéo-activisme : des arènes privilégiées de récits dystopique<sup>10</sup>*

Une partie des militants, motivée par la conviction que l'informatisation du scrutin mène à une forme pathologique de la démocratie, adopte et véhicule une vision pessimiste des technologies électorales. La disparition programmée du statut de citoyen, le contrôle du désordre social ou encore l'idée d'un complot mondial mené par une élite en sont des exemples patents. Les blogs et les vidéos mises en ligne constituent une plateforme de communication privilégiée pour la diffusion de ces imaginaires dystopiques.

---

<sup>8</sup> Le ministère de l'Intérieur a agréé trois modèles de machines à voter. Le fabricant hollandais Nedap est le plus implanté sur le marché français.

<sup>9</sup> A titre d'exemple, certains modèles de machines nécessitent de « tourner » tactilement la page pour faire défiler la liste des candidats lors des scrutins de liste. Or, nous avons constaté que certains électeurs ignoraient, soit qu'il fallait tourner la page, soit comment le faire.

<sup>10</sup> La dystopie ou contre-utopie est un récit présentant le futur de manière pessimiste dans le but de mettre en garde contre les dangers potentiels des évolutions, notamment technologiques. *1984* de G. Orwell est, par exemple, un classique de la littérature dystopique.

A cet égard, YouTube est un espace de mise en récit incontournable. Prenons l'exemple d'un reportage consacré aux machines à voter et diffusé sur la chaîne d'information iTélé. Plusieurs militants ont mis en ligne sur leur chaîne YouTube le même extrait mais en modifiant et en se réappropriant le titre : « *La machine à voter est une fraude. Fin de la démocratie !* »<sup>11</sup>. « *DANGER ! TROMPERIE AU VOTE ELECTRONIQUE !* »<sup>12</sup>. « *LE VOTE ELECTRONIQUE = ESCROQUERIE ! A regarder et diffuser* »<sup>13</sup> etc. Si le choix des vocables est volontairement interpellateur, c'est bien une stratégie destinée à créer des aires de sensibilisation chez les autres électeurs.

D'autres postures plus radicales recourent à l'idée de complot politico-économique comme pierre angulaire de leur argumentaire dystopique. Les machines à voter sont alors présentées dans les discours comme des instruments destinés à servir un nouvel ordre mondial : « *Sarkozy DOIT être élu car les Maîtres du monde le veulent pour diriger notre pays – très exactement afin d'achever de le soumettre, de le dompter, de l'aligner sur le modèle américain [...]* »<sup>14</sup>.

Les messages distillés dans les blogs se veulent non seulement accusateurs mais constituent des signaux d'alerte à destination des citoyens : « *Les Français ne le savent pas, mais, déjà en 2007, les résultats de l'élection Présidentielle ont été ÉLABORÉS par une société américaine (Level 3 Communications, Inc.) véritable fourmilière et annexe de la CIA, installée à Denver, Colorado, le nouveau temple de la Haute Technologie de la CIA, depuis le 11 septembre 2001. C'est de là que seront « organisés » les résultats des élections des principaux pays du Monde* »<sup>15</sup>.

Il moins question ici de discuter de la pertinence de ces discours que de montrer en quoi ils sont un miroir des représentations dystopiques au service du militantisme. Les TIC jouent, dans ce contexte un rôle majeur puisqu'ils assurent la diffusion de ces idées.

### *La pétition électronique : un objet hybride ?*

Les travaux sur cet outil revendicatif qu'est la pétition n'ont pas manqué de souligner son caractère quelque peu suranné à l'heure des nouvelles technologies. Pourtant, c'est Internet qui a bousculé sinon rénové la l'activité pétitionnaire, lui octroyant une seconde jeunesse (Jeanneau, Lernould, 2008, p 211).

L'association Ordinateurs-de-vote.org a lancé, le 28 février 2007, sa pétition électronique contre l'utilisation des machines à voter et le vote électronique. Elle comptait au premier janvier 2014, 107 189 effectifs. Après analyse, nous avons constaté qu'en réalité ce nombre cumule trois types de signatures. D'abord les signatures électroniques à strictement parler, c'est-à-dire celles des contestataires qui remplissent le formulaire en ligne. A cela s'ajoutent les signatures papier qui ont été

---

<sup>11</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=gDViAxTY2tg>, consulté le 9 décembre 2013

<sup>12</sup> [http://www.youtube.com/watch?v=R5CZjD\\_6oLU](http://www.youtube.com/watch?v=R5CZjD_6oLU), consulté le 9 décembre 2013

<sup>13</sup> <http://www.youtube.com/watch?v=KXdodt5QNvc>, consulté le 9 décembre 2013

<sup>14</sup> <http://r-sistons.over-blog.com/article-6-mai-sarkozy-vainqueur-fraude-organisee-par-la-cia-a-distance-104632369.html>, consulté le 9 décembre 2013

<sup>15</sup> <http://fr.sott.net/article/7915-Presidentielle-Attention-election-truquee>, consulté le 9 décembre 2013

envoyées par La Poste. Enfin, une forme hybride de la pétition, celle que nous appellerons la pétition papier électronisée. Il s'agit de d'un format papier qui a été scanné et envoyé par mail aux initiateurs de la pétition.

L'imbrication de ces trois niveaux de signatures tend à montrer que l'adoption de la pétition électronique ne marque pas pour autant l'abandon de sa forme traditionnelle. La cohabitation de la pétition traditionnelle avec la pétition électronique peut d'ailleurs être interprétée comme une manière de marquer non pas une rupture mais une complémentarité.

Nous l'avons constaté, les stratégies de mobilisation contre le vote électronique ne peuvent être pensées indépendamment des TIC. Néanmoins, les résultats de notre enquête tendent à montrer que ce support reste périphérique au regard de la place accordé à l'usage des instruments préexistants au TIC.

### *Les arts traditionnels de la résistance*

---

La principale préoccupation de l'électeur électronique lambda est de ne pas perdre de temps dans les files d'attente<sup>16</sup>. Or, avec l'expérience, elles tendent à se réduire considérablement, les électeurs sont donc moins enclins à écouter les discours militants. En conséquence, les opposants ont été contraints de renouveler leur palette d'action pour susciter l'intérêt du citoyen.

#### *Les campagnes parallèles*

L'analyse des comportements protestataires nous a conduit au concept de « campagnes parallèles ». Il s'agit de campagnes d'information qui se déroulent en même temps que les campagnes politiques. Elles consistent à se mêler aux militants des partis politiques, notamment sur les marchés, pour sensibiliser les électeurs aux dangers des machines :

« [...] on se mélangeait aux candidats sur les marchés, eux gueulaient pour leur candidat et nous on parlait d'ordinateurs de vote. Ca réveillait un peu les gens »<sup>17</sup>.

Ces séquences de sensibilisation sont essentiellement consacrées à la distribution de tracts provocateurs destinés à activer un potentiel de révolte. C'est dans cette optique que l'on pourrait interpréter l'action d'un militant qui a imprimé et distribué des tracts sur lesquels on peut lire « *Je vote pour Kerviel* ». Le scandale de la Société Générale coïncidant avec les municipales de 2008, il s'est saisi de l'affaire Kerviel, alors au centre de l'attention médiatique pour conquérir une plus large visibilité :

« [...] Il y a eu un scrutin juste après le scandale de Kerviel, je me suis permis de faire des tracts en forme de bulletins de vote "Je vote pour Kerviel" avec toute une argumentation : "Si Kerviel a pu le faire à la Société Générale, n'importe qui peut le faire aux élections". Evidemment qu'un parti peut le faire ! »<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Lors des premières expériences, certaines communes comme Savigny-le-Temple ont été confrontées à des files d'attente de plus de deux heures, ce qui, au fil des scrutins, les a amenées à mettre en place une organisation spatiale spécifique au vote électronique.

<sup>17</sup> Entretien avec H., 50 ans, chef d'entreprise, Paris, le 14 juin 2013.

<sup>18</sup> Entretien avec H., 50 ans, chef d'entreprise, Paris, le 14 juin 2013.

Preuve en est que l'innovation ne se loge pas nécessairement là où on l'attend. Si l'enjeu est selon Laurent Jeanneau et Sébastien Lernould « *de ne pas s'ennuyer, ne pas tomber dans la routine de la distribution de tracts* » (Jeanneau, Lernould, 2008, p 14) c'est à une vision moins tranchée que cet exemple nous invite. Le tract ne peut être pensé que par la focale du conformiste et de la monotonie. Les acteurs disposent d'une capacité de remodelage et de réagencement créatif.

### *Les élections factices*

La mise en forme des mobilisations doit être aussi sondée à l'aune de ce procédé que nous nommerons les élections factices. A l'instar des campagnes parallèles, elles coïncident avec la période électorale et consistent à organiser un scrutin fictif à bulletins papier. L'action la plus récente a été menée à Boulogne-Billancourt avec un référendum factice qui portait sur la question suivante : « *Faut-il abandonner le vote électronique ?* ». Le scrutin a eu lieu sur la place publique au centre de laquelle a été déposée une urne transparente :

« [...] aux dernières présidentielles, on a organisé un referendum sur le retour au vote papier par vote papier, c'était un referendum citoyen à l'arrache, on a mis les affiches une semaine avant, on a fait un communiqué de presse et puis on avait mis une urne sur le marché et les gens ont voté. On a eu à peu près 200 votes en juste une matinée »<sup>19</sup>.

Cette mise en scène est révélatrice d'une volonté d'activer un potentiel mobilisable (Filleule, 2000, p 144) en jouant sur le registre de l'émotion afin de susciter une certaine nostalgie. Ce qui n'a pas manqué d'entraîner les effets escomptés puisque une partie des votants s'est déplacée à la vue de l'urne transparente. Urne qui du reste n'avait pas été utilisée depuis des années<sup>20</sup>.

« Vous voyez, on a réussi à récupérer l'urne transparente et chez certaines personnes, le simple fait de voir l'urne transparente, les gens venaient. Il y a un symbole de l'urne »<sup>21</sup>.

L'objectif de ces stratégies de publicisation est bien d'attirer le citoyen pour entamer un échange et créer des espaces de sensibilisation. Si la pratique militante à destination des électeurs reste cordiale, la confrontation avec les agents municipaux n'est quant à elle, pas exempte de conflits.

### *L'usage militant du procès-verbal*

La présence de la machine à voter n'est pas sans conséquences sur la sociabilité électorale. Elle transforme non seulement les relations entre les usagers<sup>22</sup> mais ce

---

<sup>19</sup> Entretien avec U., 33 ans, candidat aux cantonales pour Europe Ecologie-Les Verts, Paris, le 8 juin 2013.

<sup>20</sup> En l'occurrence depuis 13 ans pour les électeurs de Boulogne-Billancourt.

<sup>21</sup> Entretien avec U., 33 ans, candidat aux cantonales pour Europe Ecologie-Les Verts, Paris, le 8 juin 2013.

sont surtout les rapports entre votants et agents électoraux qui se voient redéfinis. Les membres de l'équipe municipale – porteurs du projet vote électronique – veillent à se protéger des actions en justice en essayant de rester irréprochables dans le déroulement des opérations de vote. Face à eux, les électeurs-militants cherchent à déceler les failles qui pourraient aboutir à un recours<sup>23</sup> :

« [...] à force de poser des questions sur le vote électronique et d'attendre des réponses, je n'avais pas trop la côte et il y a le chargé de la démocratie locale m'a menacé d'arrestation à un moment (*rires*) et je crois que ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux, c'était pas vraiment la meilleure façon de me faire arrêter. Des fois les relations peuvent être tendues quand même... »<sup>24</sup>.

Règne donc un climat de suspicion et de tension, une sorte de guerre des nerfs entre les deux camps. Le procès-verbal constitue – pour filer la métaphore – une prise de guerre dans la mesure où il est le premier espace de contestation pour les électeurs. Et ce, d'autant plus qu'il reste accessible à tous et ne nécessite pas un investissement trop lourd.

Si le procès verbal est au centre du conflit entre pro et anti-vote électronique, c'est parce qu'il a une portée double. Il est d'abord la base matérielle pour contester une élection auprès de l'organe juridique. Ensuite, fait plus inattendu, il sert de support statistique pour une coordination des mouvements militants. Les opposants des différentes communes équipées du vote électronique centralisent les copies des procès-verbaux afin d'établir des données chiffrées sur les effets de la dématérialisation (évolution du taux de participation, écart entre le nombre de votants et les émargements etc.).

L'instrumentalisation militante du procès-verbal montre qu'il est sans conteste une ressource-clé dans la mobilisation des contestataires.

### *Vers une autre forme de résistance ? Le décrochage électoral*

---

On l'aura constaté, l'usage des TIC n'a pas entraîné une mutation de l'activité revendicative contre le vote électronique. Si l'on ne peut parler de rupture technologique, on peut toutefois observer un glissement vers des formes protestataires nouvelles. Nous nous limiterons dans le cadre de cet article à celle du décrochage.

En même temps qu'elles institutionnalisent le vote blanc<sup>25</sup>, les machines à voter « desinstitutionnalisent » le vote nul. En effet, la dématérialisation ne permet plus d'annoter le bulletin. C'est donc un espace d'expression politique qui se voit résilié.

---

<sup>22</sup> Nous avons notamment montré qu'en l'absence d'isoloir traditionnel, le contact visuel prolongé entre le votant et la file d'attente durant le processus de vote accentuait la pression et la tension sociale, d'où l'injonction à effectuer un choix électoral rapidement.

<sup>23</sup> Dans la pratique, les recours aboutissent peu, cependant, les militants continuent à les utiliser car ils reconnaissent que c'est par le harcèlement juridique qu'ils obtiennent le plus de résultats.

<sup>24</sup> Entretien avec V., 37 ans, ingénieur en informatique, Paris, le 12 juillet 2013.

<sup>25</sup> Bien qu'ils ne soit pas comptabilisé dans les suffrages, le vote est blanc est reconnu à travers le vote électronique puisque les machines sont équipées d'une touche « vote blanc ».

Par conséquent, les militants ont été contraints de se saisir d'autres stratégies d'expression. Le décrochage en est un exemple. Nous entendons par décrochage<sup>26</sup> électoral le refus d'exprimer son choix politique sur un ordinateur de vote et d'afficher ostensiblement ce boycott. Ce rituel de résistance a été institué et impulsé par les usagers opposés à l'idéologie du scrutin électronique. Voici par exemple, comment un militant reproduit ce même rituel à chaque scrutin :

« Après le deuxième tour de la présidentielle je n'ai plus voté donc je vais dans le bureau de vote, je m'annonce, je fais vérifier que je suis bien inscrit dans le bureau de vote [...] je me mets devant la machine pour faire ouvrir la session de vote et je dis "J'ai pas confiance". Donc ça fait un petit incident, ça se passe plus ou moins bien mais je reste très poli, je ne vais rien casser, je dis que je n'ai pas confiance donc je vais au PV, je dis que je suis venu, que je ne me désintéresse pas de la politique mais n'ayant pas confiance puisqu'on ne peut rien vérifier, je ne vote pas. [...] Donc en fait ma position c'est ça maintenant, je vais, je ne vote pas et je ne veux pas être considéré comme un vrai absentéiste, je manifeste dans le PV »<sup>27</sup>.

L'analyse révèle néanmoins que la position d'électeur décrocheur est soumise à des tensions et des contradictions internes. Force est de reconnaître que renoncer à voter en raison du support technique, c'est aussi renoncer à son droit d'expression. Par ailleurs, le décrochage ne nourrit finalement pas l'action collective, c'est-à-dire la lutte en faveur du retour au vote papier. D'où ces allers-retours incessants entre refus catégoriques de voter et concessions faites à la machine ou, pour le dire autrement, cette oscillation entre phases de décrochage et phases de raccrochage.

Quels sont donc en termes de synthèse, les principaux résultats mis en lumière par notre étude ? On l'aura constaté, l'action revendicative contre les machines à voter ne peut être pensée indépendamment des TIC. La mobilisation de ces outils technologiques que sont les réseaux sociaux, les blogs, les pétitions et les vidéos en ligne en témoignent.

Toutefois, le recours à ces supports demeure périphérique si l'on en juge par la place prépondérante accordée par les militants aux stratégies dites traditionnelles. La mise en forme des résistances et des revendications privilégie les formes les plus classiques comme en atteste l'usage massif du tract ou encore des élections factices à bulletin papier.

La protestation contre le vote électronique vient donc mettre au défi les théories d'une rupture technologique dans la pratique militante. Si les récentes mobilisations contre les régimes politiques ont été le théâtre d'un engouement technophile, il n'en demeure pas moins vrai que les discours de rupture doivent être considérés avec circonspection. Si l'évolution est certes difficilement réfutable, peut-on raisonner en termes de révolution ? Les mobilisations contre le vote dématérialisé montrent qu'il serait en effet candide de poser une dichotomie entre un militantisme pré-TIC et post-TIC.

---

<sup>26</sup> Le terme de décrochage est emprunté au domaine des politiques scolaires. Il désigne les jeunes qui quittent le système scolaire avant l'obtention du diplôme.

<sup>27</sup> Entretien avec D., 50 ans, cadre bancaire, Paris, le 8 juillet 2013.

Dans ce nouveau contexte technologique, si transformation il y a, elle ne passe pas nécessairement par la disqualification des formes militantes posées comme traditionnelles. Plutôt que de rupture, nous sommes donc portés à parler de réagencement et d'hybridation de l'expression militante. Hybridation qui du reste n'est en rien oubliée des formes classiques. La pétition est une manifestation de cette capacité de métissage entre répertoire d'action traditionnel et usage des TIC.

## ***Bibliographie***

---

- CARDON D., GRANJON F., 2010, *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 147 pages
- DOMPNIER N., 2002, « Les machines à voter à l'essai. Notes sur le mythe de la "modernisation démocratique" », *Genèses*, n°1044, pp. 69-88
- DRILLECH M., 2011, *Le boycott. Histoire, actualité, perspective*, Paris, FYP Editions, 495 pages
- FILLIEULE O., 2000, *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, 287 pages
- GAMSON W., FIREMAN B., RYTINA S., 1982, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, Dorsey Press, 171 pages
- IHL O., 2003, « Un battement d'aile de papillon », in *La Politisation*, LAGROYE J. (dir), Paris, Belin, pp. 279-299
- JANNEAU L., LERNOULD S., 2008, *Les nouveaux militants*, Paris, Editions Les Petits matins, 250 pages
- JARRIGE F., 2009, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, Presses Universitaires de Rennes, 368 pages
- Le Forum des droits sur l'Internet, 2007, Rapport intermédiaire *Le vote électronique par machines à voter aux élections politiques de 2007*, 32 pages
- MATHIEU L., 2011, *La démocratie protestataire*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 173 pages
- VEDEL T., 2003, « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », in *Le désenchantement démocratique*, PERRINEAU P. (dir), Paris, Editions de l'Aube, 2003, pp. 243-266



# Discours journalistique et représentations discursives : à propos d'un type d'emploi du conditionnel

Patrick Haillet

UMR 7187 LDI, Université de Cergy-Pontoise

Le but de cet article est de présenter une approche linguistique d'un procédé qui permet de représenter un point de vue comme attribué à une instance distincte du locuteur-scripteur : il s'agit d'un type particulier d'emploi du conditionnel, illustré p. ex. par le titre *L'accident de train serait lié à des facteurs humains*. On s'attachera à faire apparaître les propriétés formelles qui distinguent cette catégorie d'énoncés au conditionnel – appelée « conditionnel d'altérité énonciative » – des deux autres grands types d'emploi de cette forme verbale (« conditionnel temporel » et « conditionnel d'hypothèse »). On proposera ensuite un traitement hiérarchisé de la diversité des effets de sens susceptibles de se combiner avec la dissociation entre l'origine d'un point de vue donné et celle du discours qui le met en scène, en raisonnant en termes de positionnements possibles du locuteur à l'égard de ce qui se trouve représenté comme émanant d'une source distincte.

## Introduction

Cette étude a pour objet l'emploi dit « journalistique » du conditionnel, normalement « attendu » lorsqu'il s'agit de présenter des informations dont le scripteur-journaliste n'est pas en mesure de se porter garant – comme, par exemple, dans le titre *Exclusif : Karabatic serait lié à un pari de 3 600 € passé le 12 mai à Montpellier (Midi Libre du 1<sup>er</sup> octobre 2012)* ; au moment de la publication de l'article, le lien entre le joueur phare du Montpellier Handball et le pari en question n'est qu'une accusation susceptible de donner lieu à une instruction judiciaire – d'où le recours à *serait lié* et non à *est lié*.

Ce procédé discursif correspond bien à ce que les journalistes eux-mêmes considèrent comme un des principes déontologiques de leur métier. Ainsi, par exemple, un article publié dans *Le Nouvel Observateur* en 1990 revient sur la couverture médiatique des événements liés à la chute de Ceausescu. En effet, de nombreux titres de la presse française avaient, entre le 20 et le 25 décembre 1989, « *fabriqué une information vraisemblable... mais fausse* » et fait état d'événements non confirmés (qui devaient être démentis par la suite). Le journaliste reproche à ses confrères de *Libération*, du *Figaro* et du *Monde* de ne pas citer les sources et déplore explicitement « *l'absence de conditionnel* » dans les articles de l'époque qui représentent comme avéré ce qui n'était qu'une « *rumeur vaseuse ajoutée à des images incertaines* ».

Dans ce qui suit, je me propose de déterminer quelles sont les propriétés linguistiques qui caractérisent ce type d'énoncés au conditionnel. En première approximation, je dirai qu'il s'agit d'énoncés qui représentent ce dont on parle comme l'objet d'une assertion (au présent ou au passé composé, cf. *infra*) attribuée à une source distincte du locuteur-scripteur : d'une manière analogue à ce qu'on vient

de voir à propos du titre de l'article du *Midi Libre* sur Karabatic, j'avancerai que *Le meurtre de Grenoble serait lié à une guerre de gangs* représente « Le meurtre de Grenoble est lié à une guerre de gangs » comme émanant d'une instance discursive qui ne coïncide pas avec l'auteur de l'énoncé au conditionnel. Ce type d'emploi du conditionnel s'oppose à deux autres, illustrés respectivement par *Dans la plupart des pays de l'Union, un référendum portant sur l'Europe se solderait aujourd'hui par un échec* (représentant ce dont on parle comme imaginé) et *Ils nous ont rassuré que tout rentrerait dans l'ordre sous peu* (représentant « Tout rentrera dans l'ordre sous peu » comme ancré à un repère temporel antérieur à l'énonciation).

Je m'attacherai à montrer que chacun de ces trois types de représentation correspond à un ensemble de propriétés formelles, déterminées grâce à l'examen des commutations possibles – et impossibles – du conditionnel avec d'autres formes verbales. Je proposerai ensuite une modélisation – sur un continuum – de toute une variété d'effets que peut produire l'emploi du conditionnel dit « journalistique » (et que j'appelle « conditionnel d'altérité énonciative »), allant d'une simple distanciation à l'égard d'une information considérée comme crédible jusqu'à la contestation d'un point de vue représenté comme attribué à une source distincte du locuteur.

### *Trois types de représentations au conditionnel : critères formels*

---

La plupart des approches traditionnelles du conditionnel distinguent deux types d'emploi de cette forme verbale : l'emploi dit « temporel » et l'emploi dit « modal ». La correspondance entre la morphologie et la sémantique du conditionnel apparaît certes très clairement dans les énoncés qui relèvent de l'emploi « temporel » (illustré *supra* par *Ils nous ont rassuré que tout rentrerait dans l'ordre sous peu*) : sur le plan du signifiant, le morphème du futur simple<sup>1</sup> se combine avec celui de l'imparfait – et sur le plan du signifié, une projection dans l'avenir est représentée comme ancrée à un repère passé. Le problème que pose cependant la répartition des emplois du conditionnel en « temporels » et « modaux » est le rattachement à la seconde catégorie de toutes les occurrences qu'il s'avère impossible de ranger dans la première : grosso modo, un conditionnel qui n'est pas « temporel » est considéré *ipso facto* comme « modal », et on trouve classés parmi les « emplois modaux » non seulement les énoncés qui représentent ce dont on parle comme imaginé (p. ex. *Dans la plupart des pays de l'Union, un référendum portant sur l'Europe se solderait aujourd'hui par un échec*, cité *supra*), mais aussi les exemples qui représentent une information comme attribuée à une instance distincte de l'auteur du discours (comme les titres *Le meurtre de Grenoble serait lié à une guerre de gangs* et *Karabatic serait lié à un pari de 3 600 € passé le 12 mai à Montpellier*). Le « conditionnel d'hypothèse » est alors rangé dans le même « type d'emploi » que le « conditionnel d'information incertaine » ; en outre, il serait pour le moins délicat de chercher à rendre compte du sens de ces énoncés en faisant intervenir la morphologie du conditionnel (combinaison du futur avec un repère passé)...

---

<sup>1</sup> Pour une description plus détaillée des caractéristiques morphologiques du conditionnel, cf. Haillet 2014 (à paraître).

L'approche que je m'attacherai à présenter ici vise à rationaliser et à simplifier la classification des emplois de cette forme verbale. Pour ce faire, elle s'appuie sur l'examen des caractéristiques formelles des énoncés au conditionnel. Elle s'inspire de ce que dit Prieto (1966) à propos de l'attribution d'un sens à un stimulus visuel ou auditif : cette opération repose la plupart du temps sur la prise en compte de faits *extérieurs* à ce stimulus et qui constituent ce que j'appelle « environnement discursif ». Ainsi, par exemple, l'entité *amène* ne se verra pas attribuer exactement le même sens dans les deux énoncés ci-dessous :

(1) *Cela amène une toute autre dimension* à la relation qu'on établit par la suite avec eux. [apporte / \*conduit]

(2) *Cela amène* à reconsidérer les systèmes de production. [\*apporte / conduit]

La différence de sens (si minime soit-elle) a pour corollaire un phénomène qui mérite toute l'attention du linguiste : *amène* commute<sup>2</sup> avec *apporte* dans le premier exemple mais non dans le second (la combinaison *Cela apporte à reconsidérer les systèmes...* n'ayant aucune chance de se trouver produite spontanément par un francophone), et – inversement – le remplacement de *amène* par *conduit* est possible dans le second énoncé mais non dans le premier (car aucun locuteur natif ne produirait spontanément la séquence *Cela conduit une toute autre dimension à la relation...*).

Cette manière de rendre compte de la polysémie d'un *lexème*, fondée sur l'examen des commutations qu'il admet ou exclut dans son environnement discursif, peut s'appliquer à la polysémie d'un *morphème*. J'avancerai tout d'abord que, schématiquement, la séquence au conditionnel *ça fonctionnerait* (forgée *ad hoc*) est susceptible de se combiner avec trois types distincts d'environnements discursifs, chacun de ces trois types étant déterminé par les commutations qu'il admet et/ou qu'il exclut. Les trois exemples qui suivent illustrent ce phénomène : *fonctionnerait* commute avec *allait fonctionner* dans le premier exemple, mais non dans les deux autres – et le remplacement de *fonctionnerait* par *fonctionne* est possible dans le troisième énoncé, mais non dans le premier ni dans le deuxième :

(3) Le vendeur m'a assuré que ça **fonctionnerait**. [allait fonctionner / \*fonctionne]

(4) Si tu suivais les instructions, ça **fonctionnerait**. [\*allait fonctionner / \*fonctionne]

(5) Aux dernières nouvelles, ça **fonctionnerait** depuis l'intervention d'hier soir. [\*allait fonctionner / fonctionne]

L'examen, sous cet angle, des exemples authentiques cités *supra* (et repris ci-dessous par commodité) confirme ce constat :

(6) Ils nous ont rassuré que tout **rentretrait** dans l'ordre sous peu. [allait rentrer / \*rentre]

---

<sup>2</sup> Je précise que la formule « X commute avec Y dans tel environnement discursif » ne signifie nullement que X et Y « ont le même sens » ; tout ce qui compte pour pouvoir envisager des typologies d'énoncés, c'est la possibilité de faire commuter X avec Y dans certains environnements et l'impossibilité de faire commuter X avec Y dans d'autres environnements.

(7) Dans la plupart des pays de l'Union, un référendum portant sur l'Europe **se solderait** aujourd'hui par un échec. [\*allait se solder / \*se solde]

(8) Le meurtre de Grenoble **serait lié** à une guerre de gangs. [\*allait être lié / est lié]

(9) Karabatic **serait lié** à un pari de 3 600 € passé le 12 mai à Montpellier. [\*allait être lié / est lié]

et la répartition tripartite des énoncés au conditionnel s'opère donc ici en fonction de leurs propriétés formelles.

Une approche analogue des énoncés au conditionnel passé – qui s'inspire de celle de Mauger (1968) – est illustrée ci-dessous par trois extraits (authentiques) contenant *aurait remplacé* ; elle consiste à déterminer si l'occurrence analysée commute, dans son environnement, avec *allait remplacer*<sup>3</sup>, avec *eût remplacé* et avec *a remplacé* :

(10) Interrogés le mois dernier sur leur vision de l'avenir, quelque 270 décideurs du monde politique et des milieux d'affaires n'affirmaient pas seulement leur foi dans le redressement du pays qui s'annonce, mais que l'opinion ne perçoit pas encore. Ils estimaient aussi que, dans dix ans, une armée de métier **aurait remplacé** l'armée de milice, et qu'une véritable alternance s'instaurerait à la tête de l'Etat.

[allait remplacer / \*eût remplacé / \*a remplacé]

(11) Espiègle et original, ce duo est tout bonnement rafraichissant ! Et dire qu'il aurait pu ne pas exister. Si le guitariste qui devait accompagner Petra Magoni n'était pas tombé malade la veille du premier concert d'une tournée, jamais le contrebassiste Ferruccio Spinetti ne l'**aurait remplacé** au pied levé. Bonne pioche, car aussitôt le public est séduit.

[\*allait remplacer / eût remplacé / \*a remplacé]

(12) Selena Gomez **aurait remplacé** Justin Bieber

Lassée de jouer au chat et à la souris avec le chouchou des ados, Selena Gomez l'**aurait remplacé** par un autre jeune chanteur à mèche.

[\*allait remplacer / \*eût remplacé / a remplacé]

Si l'établissement de listes exhaustives d'environnements discursifs correspondant à chacune de ces trois catégories d'emploi du conditionnel est strictement impossible à envisager, l'outil de classification présenté ici peut être appliqué à n'importe quelle occurrence de cette forme verbale et permet donc de préciser à quel type de représentation on a affaire – à condition, bien sûr, de disposer d'un contexte suffisamment large<sup>4</sup> pour déterminer quelles sont les commutations admises et exclues. Ainsi, les verbes au conditionnel dans les deux extraits qui suivent peuvent être remplacés par *allait* + *infinif* mais non par le présent :

---

<sup>3</sup> Ce cas de figure (emploi « temporel » du conditionnel passé) n'est attesté que très marginalement (deux exemples – dont celui cité ici – dans un corpus sur plus de 5000 occurrences), la représentation d'une projection dans l'avenir comme ancrée à un repère passé étant exprimée quasi exclusivement par des énoncés au conditionnel présent. Cf. Haillet, 1995, 2002 et 2007.

<sup>4</sup> Comme on vient de le voir, l'examen de la séquence *ça fonctionnerait* à elle seule ne permet pas de déterminer si ce dont on parle est représenté comme objet d'une projection dans l'avenir (« ça fonctionnera ») ancrée à un repère passé, comme imaginé ou encore comme objet d'une assertion au présent (« ça fonctionne ») attribuée à une instance distincte de l'auteur de l'énoncé au conditionnel.

(13) Il regarda sa montre et reprit le chemin de l'hôtel. Le taxi ne **tarderait** pas, son avion décollait dans trois heures. Ce soir, au terme de la longue absence qu'il s'était imposée, il **serait** de retour dans sa ville.

[n'allait pas tarder / \*ne tarde pas] [allait être de retour / \*est de retour]

(14) Fondement de la « *République des instituteurs* » décrite par Mona et Jacques Ozouf, la législation laïque de la III<sup>e</sup> République était bel et bien fondée sur la conviction que l'Education nationale **introduirait** les idées républicaines dans les régions de France les plus isolées.

[allait introduire / \*introduit]

et relèvent donc du premier type de représentation : ce dont on parle fait l'objet d'une projection dans l'avenir à partir d'un repère antérieur à l'énonciation. Quant aux emplois du conditionnel dans les exemples ci-dessous, *changerait* ne commute ni avec *change*, ni avec *allait changer*, et *n'auraient pas fait* peut être remplacé par *n'eussent pas fait* mais non par *n'ont pas fait* ni *n'allaient pas faire* :

(15) Il a tracé une ligne rouge très nette : ne pas envoyer d'unités de combat au Vietnam. Il sait que leur présence **changerait** tout.

[\*allait changer / \*change]

(16) Près d'un demi-siècle plus tard, ce sont les bijoux digérés puis transportés par les masses en mouvement du glacier qui ont fait leur réapparition, grâce au sens civique d'un alpiniste anonyme, venu les rendre le 9 septembre à la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice (Savoie). [...] A Chamonix, beaucoup avouent qu'ils **n'auraient pas fait** preuve d'un tel acte de civisme.

[\*n'allaient pas faire... / n'eussent pas fait... / \*n'ont pas fait]

Il s'agit donc ici du deuxième type de représentation : ce dont on parle est représenté comme imaginé. Enfin, dans les énoncés ci-dessous, *serait lié* exclut *allait être lié* et admet *est lié* ; *aurait été interpellé* exclut lui aussi *allait être interpellé* ainsi que *eût été interpellé* mais admet *a été interpellé* :

(17) L'accident de train **serait lié** à des facteurs humains.

[\*allait être lié / est lié]

(18) Un individu qui transportait 1 kg d'explosifs a été arrêté ce lundi dans la capitale. Le suspect **aurait été interpellé** près de la porte de la Villette (19e).

[\*allait être interpellé / \*eût été interpellé / a été interpellé]

ce qui conduit à considérer qu'on a ici la représentation de ce dont on parle comme objet d'une assertion – respectivement, au présent (« est lié ») et au passé composé (« a été interpellé ») – attribuée à une source autre que l'auteur de l'énoncé au conditionnel.

C'est sur cette catégorie d'énoncés au conditionnel que je focaliserai désormais l'attention, afin de proposer une modélisation des combinaisons de ce type de représentations discursives avec toute une variété de positionnements possibles du locuteur à l'égard de ce que son discours donne à voir comme émanant d'une instance distincte.

## *Conditionnel d'altérité énonciative et positionnement(s) du locuteur*

---

J'avancerais tout d'abord que le recours au conditionnel d'altérité énonciative pour représenter un point de vue comme attribué à une instance distincte du locuteur n'implique, à lui seul, aucun positionnement à l'égard de ce point de vue.

J'en voudrais pour preuve l'existence de représentations qui « mettent en scène » deux points de vue de type opposé explicitement attribués à deux sources distinctes du locuteur du discours au conditionnel – comme dans :

(19) Leur origine est assez controversée ; pour les uns, les Bassaris **viendraient** de l'ancien empire du Mali qu'ils auraient fui pour échapper à la cruauté de la reine après la bataille de Kirima ; selon d'autres sources, ils **seraient** des descendants de Zoulou, donc originaires d'Afrique du Sud.

[\*allaient venir / viennent]                      [\*allaient être / sont]

Cet extrait n'exprime aucun positionnement du locuteur à l'égard des points de vue « Les Bassaris **viennent** de l'ancien empire du Mali » et « Ils **sont** des descendants des Zoulous, donc originaires d'Afrique du Sud » ; il est, en effet, compatible tant avec des enchaînements du type « La première hypothèse me semble plus vraisemblable que la seconde, car... » qu'avec des enchaînements de type opposé, tels que « La seconde hypothèse est plus crédible que la première, car... ». Un phénomène similaire se manifeste dans l'exemple ci-dessous :

(20) Jean-Michel Braquet et ses deux compagnons britannique et australien **auraient été tués** par les terroristes cambodgiens qui les avaient enlevés, a annoncé jeudi matin le chef de la diplomatie de Canberra. Selon d'autres sources, ils **auraient été emmenés** dans un autre lieu par leurs ravisseurs.

[\*allaient être tués / \*eussent été tués / ont été tués]                      [\*allaient être emmenés / \*eussent été emmenés / ont été emmenés]

Là encore, aucun des deux points de vue opposés (« ... **ont été tués** par les terroristes cambodgiens qui les avaient enlevés » / « ... **ont été emmenés** dans un autre lieu par leurs ravisseurs ») n'est représenté comme privilégie par le discours au conditionnel.

Fondamentalement, un énoncé au conditionnel d'altérité énonciative peut donc représenter un point de vue comme attribué à une instance distincte du locuteur sans exprimer de positionnement particulier de ce dernier à l'égard de ce qui n'est que « rapporté » :

(21) 40 % des personnes souffrant de schizophrénie ou de trouble schizo-affectif sont gauchers. Ce phénomène **serait** lié à l'« asymétrie cérébrale », autrement dit à l'implication inégale des deux hémisphères du cerveau dans les différentes fonctions mentales.

[\*allait être / est]

Ici, deux types opposés d'enchaînements sont envisageables (p. ex. « Ce sont là des conclusions de plusieurs années de recherches conduites par des spécialistes internationalement reconnus » / « Reste à expliquer pourquoi 60 % de schizophrènes sont droitiers – et à préciser quel est le pourcentage de gauchers qui ne souffrent pas

de ce type de pathologies... ») ; ce qui conduit à considérer que l'exemple (21) ne met en scène ni la prédisposition du locuteur à admettre le point de vue « Ce phénomène **est** lié à... », ni la prédisposition du locuteur à le contester.

Un énoncé au conditionnel d'altérité énonciative peut aussi se trouver intégré dans un environnement discursif dont la prise en compte conduit à considérer que le locuteur-scripteur est prédisposé à admettre le point de vue mis ainsi en scène par son discours ; c'est notamment ce qu'on observe ci-dessous à propos des points de vue « le technicien argentin [...] **est** disposé à revoir à la baisse ses exigences » et « L'OL **a fait** de Pauleta sa priorité » :

(22) Après avoir exploré plusieurs pistes locales et étrangères, celle du coach Gamondi fait, visiblement, l'unanimité. En dépit des prétentions salariales jugées excessives (320 millions de centimes mensuellement), le technicien argentin, auteur d'une expérience fructueuse lors de la saison 2010/2011, **serait**, selon des sources crédibles, disposé à revoir à la baisse ses exigences.

[\*allait être / est]

(23) Tout indique que l'OL **aurait fait** de Pauleta sa priorité. « Il y a un bon contact, j'ai l'impression qu'il a envie de venir. C'est délicat pour le Paris-SG, mais s'il a très envie de venir, on pourra rapprocher les points de vue », précise Jean-Michel Aulas.

[\*allait faire / \*eût fait / a fait]

Dans d'autres agencements discursifs, un énoncé au conditionnel d'altérité énonciative peut se trouver associé à un enchaînement précisant que le point de vue attribué à une instance distincte du locuteur demande à être confirmé, comme dans :

(24) Une étude chinoise a mesuré l'effet de 57 boissons sur la vitesse des enzymes du foie à éliminer l'alcool. Résultat : le thé et les boissons aux plantes **ralentiraient** plutôt le fonctionnement naturel d'élimination de l'alcool et prolongent donc la gueule de bois. En revanche, l'équivalent chinois du Sprite, ainsi qu'un autre soda nature, le *Hui yi di da shui*, ont boosté les enzymes hépatiques. Les chercheurs n'expliquent pas ce phénomène et soulignent que d'autres études seront nécessaires pour confirmer ces résultats.

[\*allaient ralentir / ralentissent]

L'extrait qui suit illustre la combinaison de la représentation au conditionnel d'altérité énonciative avec un enchaînement qui met en doute le point de vue au passé composé « ... **ont été** amants » :

(25) Certains observateurs suggèrent que Sénenmout et Hatchepsout **auraient été** amants, mais aucune preuve ne vient étayer cette hypothèse.

[\*allaient être / \*eussent été / ont été]

Enfin, le point de vue représenté comme attribué à une source qui ne coïncide pas avec l'origine de l'énoncé peut tout aussi bien se combiner avec un enchaînement qui conduit à attribuer au locuteur un point de vue de type opposé :

(26) Les preuves de la sûreté de la technologie nucléaire civile en termes d'impact humain et matériel sont donc massives et incontestables, Fukushima n'en est qu'une supplémentaire. Dans ces conditions, prétendre que ce **serait** plus dangereux que les bombes atomiques, c'est le degré zéro absolu du raisonnement.

[\*allait être / est]

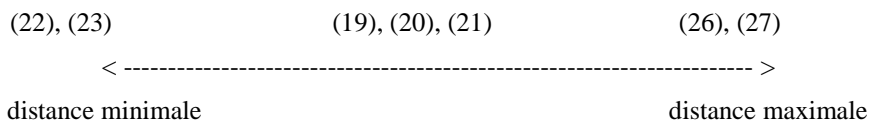
Ici, le point de vue « C'est plus dangereux que les bombes atomiques » est ouvertement contesté. L'extrait qui suit constitue un agencement discursif à cet égard similaire :

(27) Les nouveaux **seraient** – grâce au bizutage – bien mieux « intégrés », mieux reconnus par leurs aînés et leur nouvelle communauté. Nous touchons là au tréfonds de la bêtise humaine...

[\*allaient être / sont]

Le point de vue « Les nouveaux **sont** – grâce au bizutage – bien mieux “intégrés”, mieux reconnus par leurs aînés et leur nouvelle communauté », représenté comme attribué aux défenseurs de cette pratique, est ici explicitement réfuté.

Ce qui permet de rendre compte de cette diversité, c'est une modélisation<sup>5</sup> qui recourt à un continuum décrit schématiquement comme suit : si on désigne par « A » le point de vue représenté par l'énoncé au conditionnel d'altérité énonciative comme attribué à une instance distincte du locuteur, un extrême de ce continuum correspond à la « distance minimale » à l'égard de A, et l'autre extrême correspond à la « distance maximale » à l'égard de A. Le premier cas de figure est illustré par (22) et (23) – et le second par (26) et (27) ; (19), (20) et (21) se situent au milieu, à égale distance de ces deux extrêmes, alors que (24) et (25) sont proches de (26) et (27) :



Il est, enfin, à noter – à propos de la « distance minimale » – qu'un énoncé au conditionnel d'altérité énonciative ne représente jamais le point de vue sous-jacent A (au présent ou au passé composé) comme assumé par le locuteur ; suivant l'heureuse formule de Damourette et Pichon (1911-1940), il est tout au plus représenté comme « *admis sous bénéfice d'inventaire* » – ce en quoi la *nature* même des représentations au conditionnel d'altérité énonciative diffère de celle des combinaisons de la mention explicite d'une source distincte du locuteur avec un énoncé au présent ou au passé composé.

### *Pour conclure*

L'étude exposée ici s'inscrit dans le cadre d'une démarche qui vise à concevoir des outils d'analyse *linguistique* du discours médiatique en s'appuyant sur des critères d'ordre formel. L'approche présentée repose sur l'examen d'un petit nombre de paramètres et permet d'identifier les emplois du conditionnel qui ont pour fonction fondamentale de représenter un point de vue A (au présent ou au passé composé) comme attribué à une instance distincte du locuteur de l'énoncé.

---

<sup>5</sup> Pour une approche similaire des constructions de type « *comme si A* » et « *genre A* », cf. Haillet, 2009 et 2010.



L'observation d'un corpus d'exemples attestés et son analyse en termes d'enchaînements naturels (opposés aux enchaînements incongrus) conduisent à affirmer que la non-coïncidence entre l'origine du discours et la source d'un point de vue A que ce discours met en scène n'implique, à elle seule, aucun positionnement particulier du locuteur à l'égard de A. Les énoncés au conditionnel d'altérité énonciative sont, en effet, compatibles avec toute une variété d'environnements, dont la prise en compte conduit soit à ne pas attribuer au locuteur d'attitude spécifique à l'égard de A, soit à lui attribuer un point de vue de type non-A, soit enfin à considérer qu'il manifeste une prédisposition à admettre A (plutôt que non-A) ou encore non-A (plutôt que A).

La caractéristique qui retient particulièrement l'attention est qu'un énoncé au conditionnel d'altérité énonciative ne représente jamais le point de vue A comme assumé par le locuteur ; c'est ce qui explique pourquoi la forme verbale en question est « attendue » lorsqu'il s'agit de faire état d'informations dont on ne peut pas se porter garant.

## ***Bibliographie***

---

DAMOURETTE J. et Pichon, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.

HAILLET P. P., 1995, *Le conditionnel dans le discours journalistique : essai de linguistique descriptive*, Neuville, Bref.

HAILLET P. P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.

HAILLET P. P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck.

HAILLET P. P., 2009, « Approche polyphonique des attitudes du locuteur : constructions de type *comme si A* », *Langue française*, n° 161, pp. 135-145.

Haillet, P. P., 2010, « Lexique et pragmatique : vers une approche polyphonique des emplois du terme *genre* comme modalisateur », *Cahiers de lexicologie* n° 96, pp. 117-128.

HAILLET P. P., 2013, « La modalisation et la médiativité en tant que stratégies discursives », in E. Oppermann-Marsaux et A. Rodriguez Somolinos (éds), *Polyphonie, modalisation et médiativité*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 51-66.

HAILLET P. P., 2014 (à paraître), « Quelques caractéristiques morphologiques et sémantiques du conditionnel en français », *Revue de Sémantique et Pragmatique*.

MAINGUENEAU D., 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

MAUGER G., 1968, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette.

PRIETO L., 1966, *Messages et signaux*, Paris, PUF.



# La page web entre communauté et individualisme : essai d'une lecture sémantique

Ismail Alaoui Madani, Khadija Youssoufi  
LARLANCO.Université Ibn Zohr, Agadir

L'explosion des sociaux au sein du Web a favorisé le déploiement d'un ensemble de médias électroniques permettant aux utilisateurs de se regrouper et d'interagir librement entre eux. La combinaison de divers moyens de publication et de socialisation permet de rapidement partager, recommander et propager l'information dans son réseau social, ainsi que de solliciter des réactions et de nouvelles contributions. Facebook est un exemple concret de ce développement technologique. Il fait partie de ce nombre croissant des RSN sur internet qui s'emploient à favoriser l'échange, le partage et l'emprunt de l'action langagière. Il permet aussi d'unifier les échanges. Autrement dit, c'est un gage d'une mutation juvénile en plein essor, cherchant à se faire reconnaître par la société via ses agissements numérico-langagiers ; d'une libre expression pratique se basant sur le simulacre de la proximité et de l'intimité, d'où la difficulté de séparer nettement aujourd'hui le virtuel du réel. Le but de cette communication consiste donc à analyser la Page Officielle des Etudiants du Centre Universitaire de Guelmim (POECUG). Il s'agit d'effectuer une lecture sémantique portant sur ses différents éléments constitutifs. L'analyse ne se veut pas exhaustive. Elle essaye d'appréhender ce genre médiatique à partir le traitement d'un échantillon représentatif de quelques exemples recueillis de la POECUG ; nous essayons de les étudier, de les comprendre et de les interpréter pour présenter un discours sémantiquement intelligible.

Les réseaux sociaux numériques constituent pour les linguistes, les pragmaticiens, les sémanticiens et autres...de nouveaux corpus d'analyse. Leurs mutations marquent un tournant dans l'histoire des relations humaines. En effet, grâce à un très grand développement de l'interactivité, chacun a la possibilité de prendre une part active à la communication via le web 2.0 et d'agir non seulement en tant qu'utilisateur, mais également en tant que médiateur, transmetteur, créateur, producteur, diffuseur, contributeur, énonciateur et administrateur des messages visuels, sonores ou textuels. De plus, il peut désormais le faire à tout moment et en tout lieu, grâce au développement des technologies mobiles.

Facebook fait partie de ce nombre croissant des réseaux (RSN)<sup>1</sup> sur Internet qui s'emploient à favoriser l'échange, le partage voire l'enrichissement et l'emprunt de l'action langagière. Il permet à ce niveau d'unifier et de professionnaliser les communications. C'est en ce sens qu'il permet de transformer les principes et les mécanismes de la représentation identitaire dans le sens d'une prise de conscience de l'existence. Autrement dit, c'est un gage d'une *mutation juvénile* en plein essor, cherchant à se faire reconnaître par la société via ses agissements numérico-langagiers ; d'une libre expression pratique se basant sur le simulacre de la proximité et de l'intimité, d'où la difficulté de séparer nettement aujourd'hui le virtuel du réel.

---

<sup>1</sup> Réseaux sociaux numériques.

Le but de cette communication consiste donc à analyser la Page Officielle des Etudiants du Centre Universitaire de Guelmim<sup>2</sup> (POECUG) sur Facebook. Il s'agit de voir comment ce dispositif est exploité par divers étudiants pour leurs besoins propres ? Quelles sont les différentes thématiques qui la composent et l'organisent ? Peut-elle être considérée comme un espace communautaire ou individualiste ?

### *POECUG, histoires et spécificités*

---

A l'origine, la POECUG est un espace interactif. Elle est mise à jour régulièrement et a la forme d'un guide étudiant, daté, dans lequel les notes et informations apparaissent selon un ordre ana-chronologique<sup>3</sup> ; elles sont développées de liens externes.

Sa création est récente. Elle date depuis septembre 2012. Time Berners-Lee, l'un des pères fondateurs du web, a probablement aujourd'hui réalisé son rêve d'un monde fédératif et communautaire.

L'explosion actuelle des sites web s'explique d'abord par leur facilité de création. Pour créer un site, un blog ou une page, il suffit de remplir un simple formulaire et nous avons tout de suite à notre disposition un espace web que nous pouvons remplir à notre guise. Le deuxième atout d'un site et sa souplesse d'emploi qui permet à l'internaute d'exprimer sa créativité. Son troisième avantage est sa capacité d'évolution. C'est peut être la raison pour laquelle les usagers s'y adonnent énormément. De ce point de vue, la POECUG favorise en effet l'émergence de nouvelles relations entre les individus (Obersdorff, 2009) et devient de ce fait, populaire auprès des étudiants, des enseignants comme moyen de diffuser des messages et d'y découvrir les domaines d'intérêt partagés ; elle sert aussi à mettre au courant l'étudiant (Clark, 2010) des nouveautés sur la scène universitaire. Elle est un outil privilégié qui offre un espace commun d'opinion et de réflexion par rapport aux grands événements du Centre Universitaire de Guelmim et de l'Université Ibn Zohr en général.

Après ce bref aperçu sur l'histoire de la POECUG, le travail s'inscrit dans le cadre d'une analyse interdisciplinaire : l'analyse du discours, la sociologie et la communication forment le socle de notre étude.

Les interrogations, sur les rapports qu'entretiennent les étudiants avec les contenus qui se faufilent dans cet espace, reviennent de façon récurrente dans leur échange. Dans ce cadre, le présent travail tente de répondre aux questions suivantes : Quels sont les différents thèmes qui composent cet espace ? Comment s'agencent-ils pour présenter un tout homogène, prêt à être exploité ? Quels sont ses avantages et ses insuffisances ? A-t-il une visée pédagogique qui devrait faciliter le suivi d'un nombre important d'informations au service de l'étudiant ?

Répondre à ces questions, nous invite à parcourir la POECUG et voir ses éléments constitutifs.

---

<sup>2</sup> Désormais, nous la désignons par POECUG.

<sup>3</sup> Les plus récents sont en haut de la page.

Nous commencerons par une analyse thématique et détaillée des différents espaces interactifs en gestation. Nous présenterons ensuite les axes émergents et leur rôle dans ce dispositif de formation à distance universitaire.

## POECUG et enseignement

La POECUG apporte aux étudiants un nouvel outil qui leur offre des possibilités d'applications très novatrices aussi bien pour les programmes étudiés que dans le domaine de la recherche. A cet égard, un tour d'horizon sur le contenu de cet espace permet d'avancer cinq points capitaux qui forment son ossature ; lesquels sont :

1. Un espace pédagogique ;
2. Un espace d'information ;
3. Un espace de recherche scientifique ;
4. Un espace de communication ;
5. Un espace individualiste.

Notre propos, dans le cadre de cette communication, est de tenter d'apporter des éléments de réponse quant à la lecture sémantique du contenu de cette page et à son interprétation sémantique.

### *Un espace pédagogique*

Nous pouvons définir la POECUG comme la fonction la plus élémentaire et la plus répandue sur Internet. Dans ce sens, c'est un espace web qui reflète la visée pédagogique pour laquelle elle a été créée, c'est-à-dire, celle de faire circuler l'information et de la transmettre.

A titre indicatif, l'exemple de cours qui traite de l'informatique est destiné aux étudiants de la 2<sup>ème</sup> (S3), invités à manipuler et à cerner son contenu qui repose sur les notions basiques de l'Excel. Pour mener à bien cette entreprise, ils doivent s'inscrire sur la plate-forme réalisée à cet effet dans le dessein de répondre à tous les exercices demandés. *Condition sine qua non* de l'accomplissement du contrat lié avec l'enseignant de la matière.

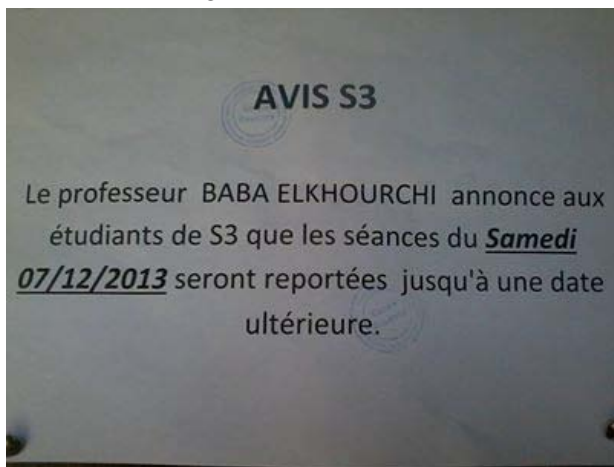


Les 6 étapes pour s'inscrire sur la plate-forme du module de l'informatique

A cet égard, cet espace permet une organisation interne très variable facilitant l'adaptation des étudiants au contenu proposé par l'enseignant, moyennant des images, des photos, des liens externes avec d'autres sites pour des fins pédagogiques.

### Un espace d'information

Cet espace a pour objectif de promouvoir les échanges entre le groupe d'étudiants. Il est considéré comme un médium de proximité, très facilement accessible ; il met à la disposition des usagers une panoplie d'informations qui va du planning des vacances, en passant par les avis ou les affichages des notes.



L'intérêt de cet espace réside dans l'actualité des interrogations posées que dans les réponses données via l'administrateur de la page. Chaque proposition fournit des informations importantes sur le paysage universitaire, ses apports et ses nouveautés.

Nous constatons l'existence d'un flot d'informations véhiculées par les messages transmis émanant de plusieurs sources ; lesquelles sont axées autour de différents thèmes. Cette richesse idéale montre la diversité culturelle des intervenants.

D'une manière laconique, cet espace se caractérise par une double visée :

- a. Visée d'information ;
- b. Visée de captation.

La première consiste à transmettre à l'autre un savoir qu'il ignore. Mais pour qu'il soit justifié, il faut que le dit « *savoir en question puisse être reconnu comme vrai* »<sup>4</sup>. Pour cela, l'administrateur de la page use de procédés qui tendent à garantir le vrai de différents points de vue : *en authentifiant* les faits, à l'aide de documents, de pièces jointes ; *en reconstruisant* les faits à l'aide de témoignage susceptibles de présenter la réalité comme vraisemblable ; *en expliquant* les faits comme vrai et d'actualité.

<sup>4</sup> Voir à ce propos la thèse de doctorat, ALAOUI MADANI, I., *La communication éditoriale et discours médiatique : essai d'une lecture sémantique*, Univ My Abdellah, Fes, 2003.



La deuxième est orientée vers le nombre d'étudiants inscrits sur la page : c'est l'instance réceptrice ; mais, elle peut aussi jouer le rôle de l'émetteur du message, vu que ces deux instances partagent le même espace interactif d'un côté, de l'autre, elles peuvent se trouver dans une situation de communication directe<sup>5</sup>, ce qui leur permet de changer de rôle simultanément<sup>6</sup>.



Nous voyons ici que la finalité de cet espace, avec ces doubles visés, est marquée par une polyphonie langagière<sup>7</sup> et permet aux usagers de parler et de communiquer entre eux.

### *Un espace de recherche scientifique*

La POECUG est un espace construit, selon lequel on rompt avec l'habituel pour pénétrer dans la recherche scientifique. D'où, une mise en spectacle dans laquelle nous sont présentées les différentes adresses électroniques qui ont trait à la recherche des sites interactifs ou aux manifestations scientifiques :

<sup>5</sup> Nous entendons par situation directe une discussion simultanée en un temps réel.

<sup>6</sup> Voir Benveniste, E., *Problèmes de linguistique générales*, Tome I et II, Gallimard, Paris, 1966.

<sup>7</sup> Voir DUCROT, O., *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.

## Appel à contribution

La Faculté des Sciences Juridiques  
 Economiques et Sociales-Agadir  
 Centre Universitaire de Guelmim

organise

un Colloque International sous le thème

## Gouvernance et Développement Territorial

mars 2014 à Guelmim

Dès lors, l'espace de recherche proposé par l'administrateur possède deux caractéristiques : d'une part, il est par définition l'espace du partage, de l'échange scientifique, et ce faisant, il ne peut être qu'interpelatif ; d'autre part, cet espace de partage étend son champ d'action en allant jusqu'à mettre en scène ce qui se passe dans les autres sites web voisins (voir exemple supra).

### *Un espace de communication*

La POECUG est devenue un lieu de représentation variée. S'y négocient entre autres des représentations culturelles sur lesquelles se règlent les modes d'identification modernes, selon des stratégies qui vont de la création du sens de la redécouverte d'une culture (Hall, 2007) à son instrumentalisation dans le but de reconnaissance sociale (Gilroy, 1973).

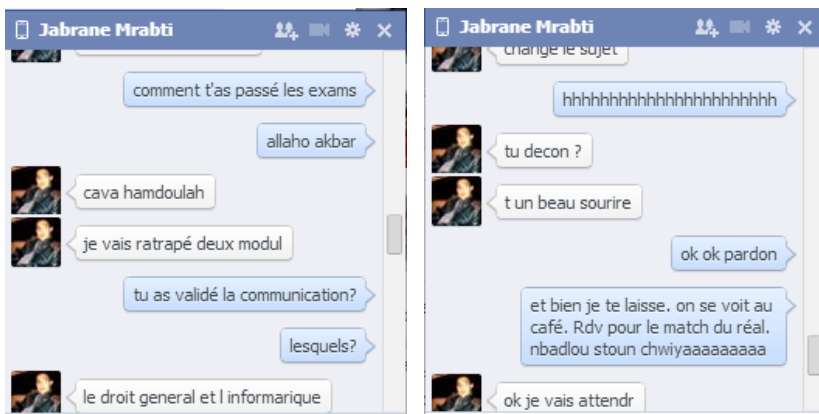
En quoi consistent ces représentations dans le cas des étudiants du Centre universitaire de Guelmim et comment cet espace peut satisfaire l'aspiration de ses usagers ?

Tout d'abord, utilisée pour décrire un espace de communication, la POECUG est une structure d'interconnexions instables, c'est-à-dire composée d'éléments réunis par des échanges, des relations dont la variabilité est une composante scripturale. Cette structure inclut sa dynamique, son « être là » obéissant à la notion de 'circularité de la communication'.

Soient les exemples suivants :







Nous remarquons que les échanges présentés supra sont thématiquement parlant hétérogènes. Leur contenu relève des /Etudes/, de la /Santé/ et des /Filles/. Mais, c'est le thème des études qui domine le plus. Car, occasionnel, la majorité des étudiants consacrent plus de temps à polémiquer du sujet, à le débattre, vu son intérêt capital sur la scène universitaire pour ce premier semestre : il s'agit des examens que les étudiants viennent de passer dernièrement.

De manière générale, les échanges apparaissent, sur la page, comme un moyen de communication que comme une fin en soi. C'est-à-dire, ce sont des outils qui permettent de rester en contact avec autrui.

De ce point de vue, nous notons que les présents échanges enferment à la fois une dimension phatique (elle permet de se parler, de rester en contact, quitte à échanger des banalités), et une dimension expressive. Cette manière d'agir des étudiants apparaît en effet comme un moyen commode de se confier sans être réellement face à l'autre, de se créer l'intimité tout en préservant la distance spatiale.

A ce niveau, nous pouvons qualifier ce phénomène comme une figure la plus exclusive dans cet espace de communication. Il consiste en une discussion spontanée, en temps réel, moyennant le scriptural entre un ou plusieurs personnes connectées simultanément. Ce qui importe dans cet exercice, c'est cette volonté d'affirmer une identité spécifique, une opinion qui prend son sens dans les interventions des étudiants.

Comment alors construit-il l'identité de ses acteurs?

Tout d'abord, c'est une image personnelle qui est reflétée (Cf. exemple ci-dessous). Ses usagers y trouvent un espace où promouvoir leur présence, leur union et surestiment l'image du groupe<sup>8</sup>. Le maintien de ce lien, même si technologique, est un enjeu *juvénile* essentiel où les étudiants trouvent leur aisance à se consoler. Cette intercommunication est un élément mobilisateur dans la construction de l'imaginaire d'un groupe ou d'une communauté (Anderson 2012).

Se crée alors une survivance qui caractérise l'espace communicationnelle des étudiants, pris entre technologie et modernité. Cette forme de présentation de soi se place dans le cadre de l'arbitraire et peut se comprendre, dans le cas des étudiants du Centre Universitaire, comme une aspiration à l'auto-réalisation individuelle qui interpelle une reconnaissance au besoin d'appartenance à un groupe, à une

<sup>8</sup> Il suffit d'ouvrir un compte sur la page et vivre cet instant de bienvenue.

communauté. Ce principe de reconnaissance trouve son écho chez Hegel (1992) et repris par Honneth (2000) pour qui la réalisation de soi comme personne autonome dépend de la reconnaissance mutuelle reconnue par la société. La mise en valeur du groupe d'étudiants sur cette page web peut se traduire par une quête de soi. Autrement-dit, le fait de s'inscrire sur la page électronique du groupe peut s'entendre comme un besoin d'appartenance d'un individu à une communauté qui partage ses intérêts et ses affinités. Cela répond aussi au besoin d'être reconnu par ses membres.

### *Un espace individualiste*

Quoique la POECUG vise tout d'abord à promouvoir l'esprit du groupe, il constitue un nouvel espace où la notion de l'individualisme sociologique prime d'abord. En d'autres termes, le dit espace confirme davantage le glissement d'une conception dialogique de l'individu vers une conception monologique<sup>9</sup>, c'est-à-dire un individu se réalise dans les rapports quotidiens intersubjectifs<sup>10</sup> de communication avec les autres.



Les premières remarques qui découlent de cet exemple sont marquées par l'usage de la force perlocutoire aux dires d'Austin<sup>11</sup>, une manière d'installer une norme, une règle générale qu'il faut respecter « *faites attention* » ; nous pouvons la traduire comme une mise en garde pour quiconque qui veut y toucher. Ce qui retient le plus, c'est cette recherche de soi, cet accomplissement de besoins non satisfaits de la vie réelle que cherche à instaurer l'administrateur de la page. La pyramide de MASLOW constitue un outil capital permettant de mieux comprendre son comportement. Dit autrement, il cherche à assouvir des besoins de niveaux divers, mais c'est surtout le besoin de s'accomplir qui l'emporte le plus. Il suffit de parcourir la dite page pour corroborer nos dires.

L'utilisation de cet espace social permet certes de répondre clairement au besoin d'appartenance et de reconnaissance, mais aussi c'est un assouvissement personnel et individuel qui se trame *en catimini* ; nous le considérons alors comme une attitude *d'influence et de pression*<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> Cette conception occupe le devant de la scène universitaire en reflétant la position première de ses créateurs : celle d'être la source de l'information.

<sup>10</sup> Voir l'article de Benveniste « De la subjectivité dans le langage », Problèmes de linguistiques générales, Tome II, Gallimard, Paris 1992.

<sup>11</sup> Voir Austin, J.-L., Quand dire c'est faire, Seuil, Paris, 1962.

<sup>12</sup> L'administrateur de la page use de procédés communicationnels ne figurant pas parmi les règles de la doxa. Ceci pourrait porter atteinte à son projet de page web.

Nous sommes donc dans le registre du « *passager clandestin* »<sup>13</sup> qui se situe dans le grand cercle du groupe dans le dessein de se façonner une notoriété moyennant des outils simples d'utilisation, mais efficace<sup>14</sup>. De là, nous pouvons nous inscrire du côté de Patrick CHARAUDEAU (1982) qui stipule quatre principes fondant tout acte de discours :

- un principe *d'altérité* qui dit, dans une filiation phénoménologique, que la conscience de l'existence de soi dépend de la perception de l'existence de l'autre et de son regard : pas de Moi sans Toi ;
- un principe *d'influence* qui dit que face à cet autre qui constitue une menace pour l'identité du Moi, le sujet parlant tente de l'attirer dans son univers de discours ;
- un principe de *régulation*, car cet autre ayant son propre projet d'influence, il faut bien réguler cette rencontre à priori agonale ;
- enfin, un principe de *pertinence* qui dit qu'il faut bien tenter de s'entendre à propos du monde et que pour ce faire les deux partenaires de l'acte de langage ont recours à des savoirs que l'on suppose communs.

Ces principes entraînent un certain nombre de conséquences discursives :

- Traitant de la POECUG, l'administrateur de la page a, vis-à-vis de l'autre<sup>15</sup>, une intention d'influence de faire faire, faire savoir, faire savoir-faire, faire dire, faire penser, faire croire, faire apprécier, etc., dont il faut pouvoir rendre compte parce qu'elle surdétermine le sens des propos tenus dans l'échange ; cette intention peut être catégorisée en « visées discursives » de Prescription, d'Information, d'Incitation, etc.
- une telle finalité assigne à l'étudiant internaute une certaine place d'infériorité, de soumission, selon la visée discursive en œuvre ; il se trouve alors en position de devoir faire, devoir savoir, devoir savoir-faire, devoir dire, devoir penser, devoir croire, etc..
- enfin, une telle intention implique que l'administrateur de la page occupe une position qu'il essaye de justifier et rendre viable : position d'autorité, de pouvoir, de savoir, de savoir faire, toute chose destinée à rendre son acte de discours légitime et crédible<sup>16</sup>.

Cet ensemble de conditions de production lui donne des instructions pour la mise en scène de son acte discursif et la mise en place de stratégies discursives de *légitimation*<sup>17</sup> pour entrer en contact avec l'utilisateur de la page, de *crédibilité*<sup>18</sup> pour lui imposer sa personne de sujet parlant, de *captation*<sup>19</sup> pour le toucher.

---

<sup>13</sup> Nous percevons l'administrateur de la POECUG comme une personne manipulatrice dont les actes et les agissements relèvent de l'appareil argumentatif, énonciativement parlant, et qui se croit détenir l'information.

<sup>14</sup> Nous entendons par outil le web.

<sup>15</sup> L'autre, c'est les usagers de la page.

<sup>16</sup> Voir Patrick CHARAUDEAU, « *Le discours propagandiste* », in *Le Français dans le monde* N°182, Hachette-Larousse, Paris, janvier, 1984.

<sup>17</sup> L'administrateur de la page essaye de légitimer ses propos en jouant sur l'horizon d'attente des étudiants internautes.

Se réaliser comme tel est un idéal, né avec la modernité. Il est lié au principe de besoin d'accomplissement de soi dont les prémisses se trouvent Chez MASLOW.

Les RSN, d'abord source polémique, impose aujourd'hui non pas un nouveau genre médiatique, mais réellement une nouvelle forme de communication. Nous y trouvons bien plus d'une opinion, mais des opinions variées. Allant des opinions des usagers de la page web, convoquée sous toutes ses formes possibles<sup>20</sup>, à l'opinion personnelle et individualiste que l'administrateur de la page web tente de transmettre par le biais d'une communauté collective ou de formules autoritaires ; il use des opinions existantes pour construire ses horizons scripturaux et son état de moi<sup>21</sup> : se forger une place de détenteur de la nouvelle et du savoir.

De ce point de vue, nous pouvons considérer la POECUG comme un *discours juvénile*<sup>22</sup> qui cherche à se faire reconnaître dans la société ; il bâtit sa pertinence selon trois axes importants :

- Le premier est producteur du message;
- Le deuxième est récepteur et interpréteur du message;
- Le troisième axe regroupe les deux entités citées supra : elles sont dotées d'une identité sociale par la situation de la communication dont le metteur en scène est l'administrateur de la page web.

### *Conclusion*

Le contenu de la Page Officielle des Etudiants du Centre Universitaire de Guelmim est complexe et se prête à une permanente évolution, transformation et diversification. En tant que discours situationnel spécifique, la POECUG est appelée à satisfaire une série d'exigences préalables pour les étudiants, imposées par les besoins d'expliciter, d'expliquer, d'informer et de commenter qui se réalisent par :

- des moyens linguistiques, par des mots qui s'enchaînent dans des propositions et des phrases qui, à leur tour, constituent le texte, et
- des moyens iconiques, c'est-à-dire par des photos, des faits et des événements relatés, ainsi que par des diagrammes, schémas, dessins, et autres conventions visuelles qui relèvent des images dans le but de transmettre ou de clarifier l'information.

De cette manière, on constate que la POECUG est descriptive et explicative et elle utilise, habituellement, l'expression linguistique et iconique ce qui nous conduit vers l'opinion que ce discours électronique est riche sur le plan langagier. Cette richesse interfère syncrétiquement le français standard, le dialecte Marocain avec le langage

---

<sup>18</sup> Ses propos sont aptes à dire le vrai.

<sup>19</sup> Il essaye de séduire l'étudiant internaute, à provoquer chez lui un certain état émotionnel qui soit favorable à sa visée d'influence.

<sup>20</sup> L'opinion peut être une question, une interrogation, un point de vue, du bavardage, du chat ou autres...

<sup>21</sup> Se conduire tel un intellectuel, un sage.

<sup>22</sup> Un discours en gestation, à la quête de soi.

non verbal, c'est-à-dire le langage verbal avec le visuel, en organisant la vi-lisibilité langagière.

Ce discours social est de type mélioratif parce qu'il explique, débat, tire au clair des événements et des faits variés. De même, il est un discours en action parce qu'il présente des états et des situations, il envisage des événements et des phénomènes, il décrit des opérations ou des aventures, il énonce des normes, des règles auxquelles l'étudiant se rapporte, et ainsi de suite.

Son espace discursif apparaît clairement, à travers les quelques exemples proposés plus haut, comme un espace riche et diversifié. Des modalités énonciatives, communicatives et sociologiques y sont présentes et produisent des messages qui y coexistent. Ces modalités renvoient, comme pour n'importe quel autre média, à un rapport énonciateur/destinataire en présence. Des intentions préexistent à l'élaboration des messages. Elles renvoient à certains aspects du lien social. Héritière d'utopie (la POECUG), de systèmes de valeurs et d'habitudes, ce média électronique a aussi des espaces de confrontations de logiques et de réappropriations au sein de pratiques de réalisation. C'est donc une culture complexe, en vogue, qui se dessine, déjà structurée autour du langage, thématiquement parlant hétérogène, mais aussi en pleine évolution. La POECUG peut être l'objet d'une analyse sémiotique.

Loin des présupposés technicistes et instrumentalisants, la perspective de sa sémiotisation semble constituer un préalable à son exploitation scientifique et pédagogique.

## ***Bibliographie***

---

- AGNES L., 2004, *Etats du moi, transactions et communication : Savoir enfin que dire après avoir dit bonjour !* Paris, Interéditions.
- ALAOUI MADANI I., 2003, *La communication éditoriale et discours médiatique : essai d'une lecture sémantique*, Université My Abdellah, Fes.
- ANDERSON B., 2002, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- AUSTIN J.-L., 1962, *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris.
- BAYLON C., MIGNOT X., 1991, *La communication*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE É., 1992, *Problèmes de linguistique générale 1 & 2*, Paris, Gallimard.
- BRETON P., 2000, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?* Paris, La Découverte.
- CHARAUDEAU P., 1984, « *Le discours propagandiste* », In *Le Français dans le monde* N°182, Hachette-Larousse, Paris, janvier.
- CLARK A., 2010, « *Les médias sociaux. 4. Utilisations politiques et conséquences pour la démocratie représentative* », Bibliothèque du parlement, étude générale, Publication n. 2010-10-F.
- DUCROT O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- ELODIE R., 2002, « *Le jeu du « chat » et de la souris dans un cybercafé Parisien* », Socio-anthropologie, mis en ligne le 15 novembre 2003, URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/137>
- GILROY P., 1993, *The black atlantic : modernity and double consciousness*, Cambridge, Harvard University Press.
- HAITEM, Y., 2001, « *Facebook arabia : données statistiques* », URL : <http://www.Facebookarabia.net>
- HALL S., 2007, *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, Paris, Éditions Amsterdam.
- HEGEL G. W. F., 1992, *Système de la vie éthique*, Paris, Payot.
- HONNETH A., 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- HONNETH A., 2006, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.
- <https://fr-fr.Facebook.com/Fsjes.Guelmim2012>
- LIPIANSKY E. M., 2005, *Psychologie de l'identité*, Paris, Dunod.
- MARC E., 2000, *Relations et communication interpersonnelles*, Paris, Dunod.
- MAYHOUA M., 2009, « *La dimension symbolique des TIC et l'auto-réalisation collective* », *tic&société*, Vol. 3, n° 1-2 | 2009, mis en ligne le 13 décembre 2009, URL : <http://ticetsociete.revues.org/666>
- OBERDORFF, H., 2009, *La démocratie à l'ère numérique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

# Discours de changement dans les discussions en ligne. Analyse socio-discursive

Aissa Merah

Université de Béjaia Algérie

Par ce texte, nous ne visons à expliquer ni le recours au débat par les commentaires ni le désintérêt citoyen quant au militantisme traditionnel. Nous nous interrogeons sur la participation politique en ligne en considérant les commentaires personnels des lecteurs dont la forme et la modalité de discussion sont issues des discours sociaux circulant dans une société. Nos questions : Comment l'intervention des lecteurs, par les commentaires d'articles des journaux électroniques, permet-elle de nouvelles formes de participation politique ? Comment la discursivité sociale matérialisée par les commentaires d'articles du journal électronique « Tout sur l'Algérie » a-t-il produit un discours social de prévisibilité de changement.

Devant de la spirale du silence imposée par les médias étatiques et paraétatiques étouffant les voix discordantes au discours officiel, beaucoup d'Algériens ont recouru aux journaux en lignes comme source d'information et espace de discussion de l'actualité nationale. Si pour les sociétés ouvertes, ces nouveaux dispositifs incarnent l'offre idéale en information, garantissant son extension en éléments d'explication et sa diversité en visions confrontées, en Algérie, où le contrôle de l'espace médiatique est assumé, les journaux en ligne représentent des sources alternatives pour s'informer de l'actualité nationale.

Compte tenu des caractéristiques communicationnelles et discursives liées à l'information en ligne et à ses usages : l'expression, la participation, l'interactivité et l'anonymat permises grâce à la technique, les acteurs et les citoyens ordinaires s'approprient un nouvel usage : la participation politique. Par ce texte, nous ne visons à expliquer ni le recours au débat par les commentaires ni le désintérêt citoyen quant au militantisme traditionnel. Nous nous interrogeons sur la participation politique en ligne en considérant les commentaires personnels des lecteurs dont la forme et la modalité de discussion sont issues des discours sociaux circulant dans une société.

## *Problématique*

---

Les résultats d'une étude sur les représentations sociales de l'Internet en tant que dispositif de débat et vecteur de changement (Merah et Boudhane, 2013,149-163) nous ont fourni une nouvelle piste de recherche sur la matérialisation de cette idée de changement à travers les usages informationnels effectifs des lecteurs sur le Net. L'exploration des formes et des pratiques des activistes et des lecteurs ordinaires dans leurs interventions sur les espaces numériques nous a amené à constater le nombre et la fréquence des articles de journaux électroniques sur l'Algérie, 'balancés', partagés et commentés sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, ces articles sont souvent utilisés comme 'lanceurs' de discussions sur les affaires et les

scandales marquant l'actualité politique. En effet, ces articles sont certes des contenus informationnels mais surtout des supports pour libérer la parole publique du citoyen-lecteur et l'inciter à l'expression et à la participation politiques.

La dégradation des conditions de l'expression et de la participation politiques s'aggrave avec le verrouillage de la scène politique et la démobilisation de l'opposition et de la société civile notamment après le passage à blanc de la vague du « printemps arabe ». Par contagion, le système informationnel subit cette situation qui pénalise l'exercice du métier et compromet le contrat de lecture et le droit à l'information. Cette situation caractérisant le paysage médiatique traditionnel a favorisé l'émergence de ces nouveaux espaces offrant des flux informationnels et des arènes alternatives de débat pour les acteurs sociaux mais aussi aux citoyens ordinaires.

Par ailleurs, l'appropriation des usages liés aux fonctionnalités numériques et la coprésence de la différence ont développé de nouvelles formes de prise de parole en ligne : réseaux sociaux, sites de débat, portails d'information, blogs et wikis, forums de discussion et journaux électroniques. Ces formes de participation au débat ont facilité le cyber-activisme citoyen qui gagne davantage de visibilité en nombre et en intensité en matière d'interventions, et de pertinence en qualité et en formes d'intervention. L'évolution de ces formes d'intervention et d'expression a abouti à l'émergence de pratiques informationnelles et discursives formalisées et stabilisées en matière de modalités de lecture et de commentaire.

Devant l'échec des médias publics à répondre aux besoins des citoyens en information, la profusion pléthorique des titres de presse quotidienne et le monopole de l'audiovisuel, les journaux électroniques dédiés à l'information sur l'Algérie nouvellement créés ont présenté l'une des sources principales d'information et fournissent des espaces d'expression et de discussion politiques de prédilection.

Il en est de même pour les journalistes « traditionnels » ayant rejoint ces organes d'information qui s'expriment avec plus de liberté, sans censure ni autocensure, en apportant plus d'éléments d'information, en permettant l'accès à la parole publique à d'autres acteurs non institutionnels et en développant plus de visions et de discours contradictoires.

Notre intérêt est porté donc sur les commentaires et les réactions des articles publiés dans ces journaux électroniques.

Nos questions : Comment l'intervention des lecteurs, par les commentaires d'articles des journaux électroniques, permet-elle de nouvelles formes de participation politique ? Comment la discursivité sociale matérialisée par les commentaires d'articles du journal électronique « Tout sur l'Algérie » a-t-il produit un discours social de prévisibilité de changement ?

### *Eléments de méthodologie*

---

Pour répondre aux questions, nous avons adopté l'approche socio-discursive développée par B. Delforce et J. Noyer pour l'analyse des traitements journalistiques des problèmes publics. (Delforce et Noyer 1999 ; Tavernier, Noyer, Legavre, et Delforce, 2009). L'adoption de cette approche pluridisciplinaire est justifiée par sa



prise en considération du contexte de production de l'information et de l'exercice du métier. Elle s'explique aussi par sa capacité de cerner le discours des lecteurs-commentateurs en tant que discours social co-construit de plusieurs discours sociaux développés et circulés par les différents acteurs dans la société. Pour cette approche, la discursivité sociale aboutissant sur la construction d'un discours dominant se matérialise par la production langagière à travers les commentaires sur un sujet et nécessite la prise en considération des discours sociaux coexistant : convergents, divergents et concurrents.

Pour l'analyse du corpus permettant de décrire les discours et les modalités de discussion, nous avons emprunté à John Gastil (2008) sa grille d'analyse de la délibération idéale. Les principes de cette grille convergent avec ceux de l'approche d'analyse adoptée à savoir la socio-discursive. Pour John Gastil, une situation de délibération s'engage à travers deux processus, analytique et social, en réalisation simultanée. Le premier consiste à décrire la connaissance et la vision de l'intervenant sur le sujet discuté dans l'article diffusé et commenté. L'analyse de ce processus s'effectue par la description des six indicateurs d'évaluation : narration, faits, sources, valeurs, positions et raisons. Pour des considérations liées à nos objets et objectifs de recherche, nous décrivons les trois derniers indicateurs liés aux formes de discussion et qui permettent d'explicitier les contenus discursifs lors des prises de parole en développant et en défendant une valeur, une position et une raison. Quant au second, il consiste à décrire l'encrage social des idées de l'intervenant dans la discussion en les considérant comme un produit social et collectif dépassant l'aspect personnel. L'analyse de ce processus s'effectue par la description de trois indicateurs d'évaluation : citations, questions et interrogations. Nous avons utilisé l'analyse de discours comme instrument d'investigation sur un corpus de commentaires d'articles traitant des sujets d'actualité nationale. Nous avons procédé à la consultation des commentaires de manière continue et à des dates aléatoires pour éviter des événements conjoncturels pouvant perturber le caractère régulier des traitements journalistiques et des commentaires citoyens effectués sur l'actualité nationale.

D'ailleurs, le corpus analysé est un échantillon ciblé selon les indicateurs d'évaluations retenus composé d'une centaine de commentaires des huit articles les plus lus et les plus commentés lors de chaque consultation effectués. Les fonctionnalités du site d'information nous offrent la possibilité d'afficher les archives en articles publiés et en commentaires exprimés.

Ce travail d'analyse a été croisé avec des entretiens de recherche avec une dizaine de commentateurs réguliers de manière à confirmer les résultats de l'analyse en les rendant intelligibles et en cherchant à revenir sur les conditions de productions de réaction et de commentaires des lecteurs.

Notre travail se compose de deux étapes. La première est consacrée à la description des indicateurs d'évaluation selon la grille des deux processus analytique et social. Dans la deuxième étape, nous avons procédé à l'analyse des commentaires en les catégorisant en quatre thématiques principales liées à la participation politique correspondantes aux quatre discours sociaux circulants. Puis, nous avons expliqué comment l'interaction de ces discours aboutit à la co-construction d'un discours dominant de prévisibilité de changement.

## *Participation politique en ligne*

---

La revue des travaux portant sur la démocratie et l'Internet renseigne sur les enjeux et les débats que suscitent cette relation, favorisant la participation politique dans les sociétés numériques surtout avec l'essoufflement des principes démocratiques traditionnels basés sur la représentation électorale et la structuration partisane. (Vedel, 2003; Flichy, 2001; Greffet et Wojcik, 2008 ;Daghmi, Toumi, Amsidder, 2013; Nadjar, 2013).

C'est d'ailleurs dans cette vision focalisée sur les mutations des formes de participation politique que Pierre Rosanvallon préconise trois types d'interaction : d'expression, d'implication et d'intervention. Le présent travail se limite à celui de l'expression. L'intérêt s'est centré sur les opportunités de la prise de parole et de l'expression en ligne en matière de potentialités et de promesses de participation citoyenne avec ses nombreuses acceptions politiques : discussion, consultation, débat, délibération, ... etc. « la démocratie d'expression correspond à la prise de parole de la société à la manifestation d'un sentiment collectif, à la formulation de jugement sur les gouvernants et leurs actions, ou encore à l'émission de revendication »( Rosanvallon, 2006, 26)

Pour reprendre l'expression de Martine Timsit et de Bruno Cohen-Bacrie, « qu'on la plébiscite ou qu'on la critique, l'immixtion d'internet dans l'espace public et démocratique est devenue une réalité incontournable » (2008, 13) en effet, les études empiriques relevant de différents champs portant sur les modalités et les pratiques participatives ont abouti sur des formes démocratiques d'expression et de délibération publiques et ce, en privilégiant une large consultation et en légitimant l'acceptation des décisions.

L'assise théorique de notre perspective s'inscrit dans la vision optimiste de Patrice Flichy développée essentiellement dans son article 'Internet et débat démocratique' (2008 : 159-185) dans lequel s'est posé une question fondamentale qui demeure d'actualité : Internet constitue-t-il un outil de communication permettant de favoriser le débat démocratique ? Dans ce texte, il a démontré, en analysant trois expériences d'organisation militante et de discussion participative en ligne, qu'Internet offre un dispositif composite privilégiant la délibération publique et la démocratie participative grâce aux nouveaux formats d'écriture et de lecture et aux nouvelles formes d'intervention et de discussion en ligne. Autrement dit une « Arène publique en ligne » et une « agora électronique ».

Et en nuancant les réserves émises quant à la fragmentation des espaces de discussion et à la multitude pléthorique des sources et dissémination ou 'balkanisation' des idées, il a prouvé aussi qu'Internet reproduit le schéma de concentration des médias traditionnels en matière de constitution de l'audience. Selon ce schéma de polarisation, les expériences et les fréquences de consultation et d'intervention aboutissent sur la consécration sélective d'un nombre de sites plus visibles, reconnus de référence. Cet aboutissement processuel se vérifie par le rythme des visites périodiques, la fréquence des interventions et l'intensité des contenus en hyperliens.

Sans vouloir théoriser, la presse en ligne et les commentaires de ses articles peuvent entrer dans ce que Peter Dahlgren désigne par l'espace public moderne caractérisé

par trois qualités : accessibilité, mobilité, anonymat. L'observation de l'évolution de la discussion politique dans les deux journaux électroniques retenus à travers les nouvelles formes de production de l'information, de l'autoproduction des contenus et des pratiques discursives permet de vérifier la présence de ces trois conditions.

Bien que la thématique de cyberactivisme politique soit considérée depuis le début des révolutions arabes comme un facteur déclencheur et mobilisateur, les travaux empiriques réalisés demeurent insuffisants et prisonniers de conjectures hypothétiques générales. Une insuffisance visible surtout pour double absence de rattachement à un cadre théorique explicatif et à un modèle d'analyse pouvant matérialiser cette désormais forme de discussion et de discursivité politiques.

### *Presse en ligne support de mobilisation informationnelle*

---

La concentration des médias de masse, les mutations du paradigme journalistique et le recul de la mobilisation militante traditionnelle ont laminé la fonction de débat dans la presse écrite quotidienne.

Mais depuis son passage au net, la presse d'information reconquiert de plus en plus sa place prépondérante dans la discussion de l'actualité politique et sociale en tant que support et espace de débat devenu beaucoup plus citoyen qu'élitiste. En effet, la prise de parole profane sur le net prend davantage de la visibilité et de la considération au point de concurrencer la parole experte d'acteurs et de professionnels. Ce dispositif informationnel a sans doute bousculé le statut passif de la parole du lecteur qualifiée de confisquée et de domestiquée. Les modalités et les formes discursives d'intervention, de réaction et d'interaction ont amorcé un processus dynamique dans la transformation du statut du lecteur devenu non seulement commentateur et évaluateur des écrits mais aussi un acteur agissant en tant qu'animateur de l'agenda politico-médiatique et du contrat de lecture.

L'accélération du phénomène de développement de la presse en ligne en quinze ans a offert de nouveaux espaces et format d'information et de communication. La double généralisation de cette nouvelle forme informationnelle s'est rapidement traduite par les changements opérés dans le métier en matière de techniques de production et en matière d'usage des contenus et de l'intervention des lecteurs. Cette évolution professionnelle a été accompagnée par sa transformation en objet de recherche académique qui a rapidement « gagné en volume surtout à partir des années 2000 » (2000 : 15).

Dans sa revue de l'état des lieux de la recherche sur la presse en ligne, distingue « les six thèmes suivants : l'innovation technique dans la presse, la production de l'information, la contribution des internautes, l'identité professionnelle, les modèles économiques et les usages de l'information sur internet. (2000 : 16). Notre travail traite cette dernière thématique envisageant d'approcher ce que font les lecteurs internautes des contenus informationnels en nous focalisant sur leurs commentaires d'articles publiés.

Les sites web de la presse en ligne « constituent des extensions de la logique originelle des mass media d'un seul vers plusieurs avec, en plus, l'hypertexte, des archives, et des possibilités interactives variées » (Dahlgren, 2000, 171-172). Pour

sylvie falguères, « cohabitent sur les sites web de presse les propriétés des médias de masse et celles des moyens de communication interpersonnelles » qu'elle désigne par outils de communication.

Toujours selon elle, cette nouvelle forme offre une configuration de la presse (modalités de production, pratiques professionnelles et usages des lecteurs) s'accompagne d'un élargissement de la place laissée à la participation des internautes » (2007, 243). La participation politique des lecteurs via les espaces numériques offerts par les journaux mis en ligne a marqué sa forte entrée aux USA avec le choc des attentats du 11 septembre 2001 et en France avec le débat des présidentielles de 2002. Les agencements techniques de publication et les formats rédactionnels de production mobilisés ont fait de ces journaux électroniques des dispositifs interactionnels et interactifs permettant des arènes discursives et délibératives inespérées. Cet atout de prise de parole des citoyens ordinaires et de décentralisation de débat démocratique sur le net s'ajoute à celui de la bidirectionnalité de l'interactivité entre le lecteur-visiteur et le rédacteur et entre le visiteur et les autres visiteurs.

### *Les formes de prises de paroles par les commentaires*

Nous nous sommes intéressés aux stratégies discursives pensées et impensées développées par les commentateurs en ligne des articles du TSA marquant l'actualité. Certes, dans leurs commentaires, les lecteurs envisagent toujours d'apporter des éléments nouveaux et surtout objectifs au sujet traité. Mais leur démarche est souvent trahie par des indices de subjectivité à commencer par ses choix en matière d'articles à commenter et d'angle d'attaque. Dans notre description des six indicateurs d'évaluation des discussions, nous avons pris en considération plusieurs éléments liés à la l'interactivité matérialisée par la production langagière : la nominalisation des faits, la qualification des protagonistes, le registre de langue, les titres de commentaires, leur longueur et leur intensité discursive.

La description des commentaires révèle un phénomène de glissement et d'évolution dans la discussion. En effet, si le premier commentaire porte toujours sur le contenu de l'article, la suite des commentaires traitent d'autres sujets dérivés et inspirés pour constituer de nouveaux sujets de discussion.

L'analyse portée sur le processus analytique a permis de constater l'omniprésence des trois indicateurs retenus liés à la participation à la discussion : valeur, position et raison. La fréquence des trois indicateurs informe de la posture active des lecteurs devenus commentateurs, de leur désir d'expression et de leur participation aux discussions. Le point de départ est toujours une expression de l'accord ou du désaccord par rapport au contenu de l'article affiché.

Le premier indicateur du processus analytique, à savoir la position, est caractérisé par des commentaires qui expriment des prises de positions marquées. D'ailleurs, les positions des lecteurs dominent les aspects informationnels liés aux sujets commentés et ce, au point que les sujets initiaux sont réduits et ignorés. D'ailleurs, dans leur démarche beaucoup argumentative, mêmes les rajouts et détails apportés aux sujets sont plutôt des arguments pour consolider leurs positions. Lors des

discussions engagées, les positions des lecteurs sont souvent en évolution continue et ponctuée par des moments de divergences et de convergences.

S'agissant de l'indicateur de valeur, toujours dans cette logique argumentative, les lecteurs recourent aux vertus pour légitimer et valoriser leurs positions par des arguments puisés des valeurs religieuses et sociales de bon citoyen conscient et engagé. Cette entreprise de légitimation vise à prouver la convenance et la justesse de leurs positions mais aussi de leurs vertus et qualités morales.

Quant à l'indicateur de raison, en exprimant et défendant leurs positions, les lecteurs emploient des démarches pédagogiques en recourant au lexique d'explication des causes et les motivations de leur adoption et défense. Ici insistent sur les raisons de la position et non pas sur la position elle-même.

### *Le discours de changement dans la discussion en ligne*

Les articles les plus commentés sont ceux qui portent sur la réalité considérée problématique. Dans leurs commentaires, les lecteurs privilégient des termes et des expressions décrivant une situation. Dans leur majorité, leurs interventions sont des prises de parole critiques à l'égard des pouvoirs publics. Nous distinguons la coprésence de quatre discours sociaux développés et circulés par les commentateurs. Ces discours renseignent sur le malaise social exprimé à travers une opposition marquée au discours officiel pour lequel les médias publics et pro-gouvernementaux se sont mobilisés.

1. Discours de contestation : les lecteurs expriment explicitement leurs positions opposées au discours officiel qu'ils dénoncent et condamnent et ce, avec des avis critiques et des accusations frontales. Dans leur démarche, ils développent un dur réquisitoire contre tout ce qui représente le discours officiel en interpellant le gouvernement et plaidoyant pour une prise en charge sérieuse des préoccupations des citoyens. Ce refus de la situation contestée et dénoncée révèle les sentiments de mécontentement et de frustration des acteurs sociaux et des citoyens ordinaires. Pour eux, l'Etat est responsable de cet état des lieux dénoncé et de la situation qui devait être meilleure. Ce travail de dénonciation et d'accusation a permis de construire un discours de contestation de la réalité actuelle. L'idée de contestation domine les discussions dérivées de l'article. Ce discours se matérialise par des arguments et des interrogations circulants dans la société. Pour eux cette situation, ne doit pas durer car tous les moyens existent pour la changer. Autrement dit, le discours de contestation développe celui de changement.

2. Discours d'indignation : Devant la situation tant dénoncée et contestée, les lecteurs s'indignent de la gestion des affaires et des comportements des responsables. Ce sentiment de colère exacerbant atteint souvent le niveau du mépris affiché à l'égard des responsables sectoriels liés aux sujets problématiques commentés. Les indignations prennent forme d'interrogations de manière à remettre en cause les explications fournies par les tutelles institutionnelles. Les commentaires contiennent des expressions qui renseignent sur l'absence de confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics accusés de tous les problèmes de la société. Ce discours d'indignation est développé par des lecteurs furieux devant des situations qualifiées de graves et caractérisées par absence de prise en charge. Dans la majorité

des articles commentés, l'indignation est provoquée par les réactions et les explications officielles mobilisées en prétextes devant les problèmes soulevés par les populations : scandales, déclarations approximatives, répressions, injustice, favoritisme, pénuries, ... Les commentaires sont appuyés par les trois indicateurs d'évaluation de la délibération : positions, valeurs et raisons. En effet, le lecteur considère que l'indignation est une position de principe et de valeur. C'est pourquoi il mobilise tant de raisons pour attribuer la responsabilité. Le discours d'indignation ici est un appel insistant au changement.

3. Discours de solidarité : les lecteurs qui se sont indignés contre les responsables expriment leur soutien aux citoyens considérés victimes de mauvaise gestion. Cette prise de position affiche une solidarité citoyenne et une prise de conscience de la nécessité d'une action collective de revendication. Les énoncés des commentaires ici sont centrés sur les souffrances et revendications des victimes objet de l'injustice et de la négligence. Le discours de solidarité développé est étayé par des éléments des positions de soutien et des valeurs de partage et d'empathie. Par ce discours de solidarité, l'idée de changement est toujours mise en avant car la situation des victimes ne doit pas durer et ce changement passe par une amélioration de la prise en charge des revendications.

4. Discours de caricaturisation : Dans leurs commentaires, les lecteurs expliquent toutes les situations contestées et dénoncées par l'absence de volonté et de stratégie sérieuses dans la gestion des affaires. Pour défendre leurs positions tranchées en faveur des revendications citoyennes et surtout les victimes, ils n'hésitent pas d'utiliser de verser dans la moquerie et la dérision en accusant les responsables d'inertie et de légèreté dans la gestion. Plus grave, ils les qualifient de médiocres et d'incompétents. D'ailleurs, pour eux, ces responsables qu'ils désignent indignes sont considérés responsables tous les problèmes. C'est pourquoi, dans leurs commentaires, tout responsable cité est lié à un scandale, une affaire de mauvaise gestion de son secteur ou à ses déclarations approximatives. Ce discours de caricaturisation discréditant ces responsables considérés indignes de responsabilité donc ils sont à changer en changeant les modalités et les critères de désignation et méthodes de gestion.

La discursivité sociale à travers commentaires a permis l'émergence de nouvelles formes de discussion et de participation politiques en ligne exercées par des prises de position défendues et expliquées. Cette démarche discursive délibérative fait appel à des éléments de la participation politique traditionnelle : des positions représentant et explicitant les principes directeurs, des raisons expliquant et objectivant la justesse desdites positions et des valeurs sociales et politiques les légitimant.

La discursivité sociale via les commentaires a mis en circulation quatre discours sociaux (contestation, indignation, solidarité et caricaturisation) auxquels les commentateurs ont fait appel dans leur discussion participative des faits marquant l'actualité informationnelle. La discussion qui a permis l'identification de ces quatre discours en interaction et en complémentarité a abouti à la co-construction d'un discours dominant et global de prévisibilité de changement. Autrement dit le changement n'est qu'une question de temps et d'opportunité à saisir.

## *Conclusion*

Notre démarche d'analyse consiste à décrire comment le lecteur exerce une discursivité sociale par les commentaires. Ces interventions exprimant les interprétations et les réactions personnelles du lecteur sont puisées des discours circulant dans la société : intérêt, agenda, signification. Pour commenter un article, il recourt toujours aux discours sociaux qui lui permettent de le lire, de lui attribuer un sens et d'envisager des enjeux contextualisés. Donc les commentaires apportés aux articles ne sont que des formes matérialisées des discours en circulation des discours sociaux à travers les commentaires personnels

## ***Bibliographie***

- 
- DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A., 2013, *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, 206 pages
- DAGIRAL É., PARASIE S., 2010, « Presse en ligne : où en est la recherche ? », *Réseaux*, 2010/2 n° 160-161, pp. 13-42.
- DAHLGREN P. (2000), « L'espace public et l'Internet : Structure, espace et communication », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, *Communiquer à l'ère des réseaux*, pp. 157-186.
- GRANJON F., LE FOULGOC A., 2010, « Les usages sociaux de l'actualité » L'Expérience médiatique des publics internautes, *Réseaux*, 2010/2 n° 160-161, pp. 225-253.
- GREFFET F., WOJCIK S., 2008, « Parler politique en ligne » Une revue des travaux français et anglo-saxons , *Réseaux*, 2008/4 n° 150, pp. 19-50
- ROSANVALLON P., 2006, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris : Seuil.
- PATRICE F., 2001, *L'imaginaire d'Internet*, La Découverte, Paris.
- PATRICE F., 2008, « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, 2008/4 n° 150, pp. 159-185.
- VEDEL T., 2003, *Le désenchantement démocratique*, Perrineau Pascal (dir). La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2003, pp. 243-266





# Evolution des formes d'expression et des stratégies de contournement des interdits sur Internet

Zeineb Touati

CIRTAI UMR IDEES. Université du Havre

A partir de quatre exemples de publications et d'évènement sur les réseaux sociaux, nous proposons dans cette contribution de montrer les nouveaux modes d'expression et les stratégies de contournement des interdits sociaux et religieux développées par les internautes en Egypte, au Maroc et en Tunisie les trois dernières années.

## *Introduction*

Plusieurs pays arabes connaissent depuis quelques années des bouleversements d'ordre politique et socio-économique importants et parfois même déterminants. Outre les soulèvements populaires fortement médiatisés qu'ont connus en 2011 et depuis la Tunisie, l'Égypte, la Lybie, la Syrie et le Yémen, d'autres pays comme le Maroc, l'Algérie, la Jordanie ou le Bahreïn ont vécu plusieurs mois au rythme des manifestations et des revendications socio-politiques qui les ont majoritairement amenés à entreprendre des réformes politiques et constitutionnelles importantes. En plus de ces bouleversements de divers degrés, d'autres éléments rapprochent plusieurs de ces pays et notamment l'évolution permanente de leur paysage médiatique avec la diversification des médias, la privatisation grandissante du secteur, l'internationalisation qui s'est imposée notamment avec les chaînes d'information en continu comme Al Jazeera ou encore l'augmentation et la diversification des usages d'Internet et des réseaux sociaux. Nous avons choisi ici de nous intéresser à certains usages d'internet en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Nous sommes parfaitement conscients des différences historiques, politiques et sociales entre ces trois pays et de ce qu'elles impliquent comme différences dans les règles économiques et culturelles ainsi que dans les constructions identitaires et les imaginaires collectifs qui régissent ces sociétés. Malgré leur hétérogénéité et les différences observables, ces trois pays nous offrent un terrain privilégié pour l'observation et l'analyse à partir de faits précis et révélateurs des évolutions sociales, des mouvements sociaux, des revendications émergentes et des nouvelles normes et pratiques langagières en ligne. Nous ne prétendons pas ici à une analyse exhaustive de tout l'éventail des usages d'Internet, encore moins à la généralisation de nos observations et constatations à tous les pays arabes. Nous nous limiterons dans cette contribution à l'analyse de certaines stratégies mises en place sur Internet par des internautes réguliers dans ces trois pays pour contourner les interdits sociaux et politiques et les tabous religieux.

En tenant compte des différents degrés de liberté d'expression, de liberté des médias et les différences notables dans l'accessibilité d'Internet et du haut débit, nous essayerons de montrer l'intérêt et l'apport d'Internet, et particulièrement des réseaux sociaux, dans l'expression de certaines causes et revendications socialement et

religieusement inacceptables dans ces pays. Nous montrerons également les spécificités et les enjeux des différentes stratégies mises en place par les internautes pour contourner ces tabous, faire adhérer, convaincre ou tout simplement banaliser des interdits. Nous nous intéresserons particulièrement à quatre faits largement médiatisés sur Internet et sur Facebook qui mettent en scène ou renvoient à des internautes égyptiens, marocains et tunisiens. Notre choix aurait pu se porter sur d'autres faits tant les polémiques, les causes et les pratiques foisonnent sur Internet depuis quelques années. Nous avons sélectionné ces quatre événements car ils ont été relayés par les médias classiques nationaux et internationaux. Ils ont aussi été l'objet de polémiques importantes et de fortes réactions au-delà des frontières des trois pays entraînant la formation de mouvements de soutien ou de réprobation à l'international. Les quatre faits sont: l'affaire de « Amina Tyler » en Tunisie, l'affaire de « Alya » en Egypte, l'affaire de « Amina Filali » au Maroc et le mouvement « Chmata fi Adel Almi » qui seront tous présentés plus loin dans le texte. Nous nous baserons ici sur une analyse de contenu des pages *Facebook* et de blogs retenues et une analyse discursive des stratégies mises en place par les différents internautes. L'analyse du corpus recueilli étant en cours, nous nous limiterons dans cette contribution à la présentation d'une première lecture de nos constatations et les premiers résultats qui en émergent.

### *Le terrain en quelques chiffres*

---

Avec plus de 85 millions d'habitants<sup>1</sup>, l'Égypte est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique. La République arabe d'Égypte était gouvernée depuis 1981 par Hosni Moubarak et ce jusqu'à sa démission le 11 février 2011 suite au soulèvement populaire lancé le 25 janvier précédent (revendications sociales et politiques, protestations relatives à l'absence de liberté d'expression et de véritable pluralité politique). Depuis 2011, le pays a été gouverné par les Frères musulmans jusqu'à leur destitution par l'armée fin juillet 2013. En attendant des élections présidentielles et législatives, l'intérim est assuré depuis le 3 juillet dernier par Adli Mansour. Environ 95% des Égyptiens sont musulmans (sunnites dans la grande majorité) et 5% de la population seraient Chrétiens Coptes<sup>2</sup>. En plus des grandes disparités entre classes sociales et entre régions, la situation des droits de l'homme et la condition des femmes étaient fortement décriées en interne et à l'étranger. L'excision n'a, par exemple, été interdite qu'en 1997 et plus de 95 % des femmes égyptiennes mariées seraient excisées<sup>3</sup>.

Le Maroc, monarchie Alaouite, comptait en 2012 plus de 32 millions d'habitants<sup>4</sup>. Le pays est dirigé par le Roi Mohamed VI et la majorité gouvernementale revient au parti islamiste grand vainqueur des élections législatives de 2011. Ces élections

---

<sup>1</sup> En 2013, on comptait 85 091 127 habitants. Source: Arab Republic of Egypt, Central Agency for Public Mobilization And Statistics.

<sup>2</sup> Selon les chiffres du gouvernement Egyptien alors que les Coptes disent représenter environ 20 % de la population.

<sup>3</sup> Stéphanie Floray, « *Égypte : paroles de femmes face à l'excision* », Rue89, 19 septembre 2007.

<sup>4</sup> En juillet 2013, 32,649,130 d'habitants selon : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mo.html>

faisaient suite aux vagues de protestations qui ont secoué le pays entre février et juin 2011 organisées notamment par le Mouvement 20 février (M20)<sup>5</sup>. Cette vague de protestation a aussi entraîné la tenue d'un référendum aboutissant à la validation d'une nouvelle constitution en juillet 2011 et à des modifications importantes dans la gouvernance du pays.

La Tunisie, république depuis 1957, comptait en 2013 un peu plus de 10 millions d'habitants<sup>6</sup>. 98% de la population est musulmane. Depuis le soulèvement populaire de janvier 2011 qui a conduit au départ du Président Ben Ali le 14 janvier, le pays a connu plusieurs crises politiques, l'arrivée des islamistes du parti *Ennahdha* au pouvoir suite à l'élection de la Constituante du 23 octobre 2011. Le pays vient de se doter d'une nouvelle constitution adoptée le 7 janvier 2014 qui consolide les principaux acquis de la république, accorde plus de place aux droits de l'homme et aux libertés et confirme le maintien du Code du Statut Personnel (CSP) initialement adopté en 1957 par le premier Président H. Bourguiba. Ce code était considéré comme révolutionnaire car il accordait aux femmes beaucoup de droits encore inégalés dans les pays arabes, interdisait la polygamie et la répudiation.

### *TIC en Egypte, Maroc et Tunisie*

---

Les trois pays auxquels nous nous référons dans cette contribution offrent certaines similitudes en termes de foisonnement médiatique (plusieurs chaînes nationales de télévision publiques et privées, réception de dizaines de chaînes satellitaires, diversité des stations de radio privées et publiques ainsi que des titres de presse<sup>7</sup>) et de ferveur pour Internet, les réseaux et la téléphonie mobile. La connectivité croissante de la population des trois pays est incontestable, les similitudes se retrouvent aussi dans la disparité de l'accès à Internet entre citadins et ruraux, en fonction de l'âge (plus élevé chez les jeunes) et de la classe sociale.

Le Maroc se classe, depuis quelques années, parmi les premiers pays au niveau africain en ce qui concerne la connexion à Internet. En juin 2012, le nombre d'internautes dépassait les 16 millions (16.477.712). Les internautes représentent 51% de la population<sup>8</sup> avec un peu plus de 5 millions de *Facebookers*<sup>9</sup>. En 2011, le pays comptait 36.553.943 abonnés à la téléphonie mobile avec un taux de pénétration de 113,26 %<sup>10</sup>.

---

<sup>5</sup> Les principales revendications du M20 telles que annoncées dans le communiqué du 14 février 2011 sont : une réforme de la constitution, la dissolution du Parlement et la destitution du gouvernement en place, une justice indépendante et une vraie séparation des pouvoirs, la reconnaissance de la langue amazighe (berbère), la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion, l'intégration des diplômés chômeurs dans la fonction publique, l'augmentation des salaires et du SMIC.

<sup>6</sup> 10 886 500 habitants selon l'Institut national de la statistique.

<sup>7</sup> Avec bien évidemment des nuances dans le degré de liberté d'expression et d'opinion entre les trois pays.

<sup>8</sup> En juin 2012, le pays comptait 32.309.239 habitants. Source : <http://www.internetworldstats.com/stats1.htm>. Consulté le 27/01/14.

<sup>9</sup> Au 30 juin 2012 : 5.091.760 *Facebookers*.

<sup>10</sup> Source Journal du Net : <http://www.journaldunet.com/web-tech/chiffres-internet/maroc/pays-mar>. Consulté le 27/01/14.

L’Egypte comptait en 2012 plus de 29 millions d’internautes<sup>11</sup> représentant 35,6% de la population avec plus de 12 millions d’utilisateurs de *Facebook*. En 2011, on dénombrait plus de 83 millions<sup>12</sup> d’abonnés à la téléphonie mobile avec un taux de pénétration de 101,08%.

La Tunisie, premier pays africain connecté à Internet dans les années 80, compte un peu plus que 4 millions d’internautes<sup>13</sup> représentant 39,1% de la population dont 3.328.300 sont utilisateurs de Facebook. Le nombre d’abonnements à la téléphonie mobile dépassait les 12 millions<sup>14</sup> en 2011 avec un taux de pénétration de 116,93%.

Dans les trois pays les usages d’Internet sont avant tout des usages de divertissement avant d’être des usages d’information, de revendication ou de militantisme. Le jeune âge et le caractère citadin caractérisent également les internautes *Facebookers* des trois pays. Plusieurs travaux ont déjà montré les différents usages faits d’Internet des réseaux sociaux au Maghreb et en Afrique. D’autres se sont intéressés à un pays en particulier ou ont établi des études comparatives et montrent que les usages politiques, associatifs et de militantisme se limitent à une infime minorité de la population (entre autres : Lecomte 2009 et 2011; Touati 2012). Ces usages engagés ou militants ont été médiatisés depuis les différents évènements de l’année 2011 dans les pays concernés et leur nombre a augmenté notamment dans le milieu associatif et les mouvements alternatifs étant donné l’efficacité d’Internet dans la mobilisation, sa disponibilité et ses coûts faibles. Les causes relevaient du politique, de l’associatif, des droits de l’homme, de la liberté d’expression. Le tabou politique pouvait être remis en question par des opposants, par des blogueurs avertis, mais les tabous sexuels et religieux étaient jusqu’à récemment intouchables et infranchissables y compris sur la toile étant donné la sensibilité du thème. On assiste aujourd’hui à l’émergence de nouvelles formes d’expression sur Internet qui mettent en scène ou s’attaquent à quelques-uns des tabous les plus anciens mais aussi les plus ancrés dans ces sociétés à savoir le corps féminin symbole de chasteté pré-nuptiale, de pureté, garant de l’honneur de la famille ; et la pratique religieuse notamment l’obligation du jeûne partagée par tous les musulmans et très respectée au Maghreb. Internet est, comme déjà établi, un espace de sociabilité (Hugon, 2010), d’expression de l’intime, « un espace extime » (Flichy 2010), de défoulement, grâce à l’anonymat, l’impression d’intimité ou d’absence d’un autrui qui porte un jugement. Pour dépasser les tabous et contourner les interdits beaucoup de jeunes utilisaient Internet de façon anonyme. Mais ce qui nous interpelle maintenant c’est la dimension que prennent la transgression et le défi émanant des publications des jeunes internautes qui se cachent de moins en moins sous l’anonymat d’un pseudo. On assume ses idées, ses croyances et ses revendications de liberté, de libre disposition du corps, etc. qui ne pouvaient même pas être discutées dans les médias classiques. Dans les trois pays concernés, les chaînes de télévision censuraient les scènes de sexualité ou celles jugées érotiques et même sensuelles, évitaient le plus souvent les thèmes sensibles dans les émissions culturelles et sociétales (analyse

---

<sup>11</sup> En juin 2012 : 29.809.724 internautes. Source : <http://www.internetworldstats.com/stats1.htm>. Consulté le 27/01/14.

<sup>12</sup> 83.425.145 abonnés ce qui classe l’Egypte au 2<sup>ème</sup> rang africain et 16<sup>ème</sup> mondial.

<sup>13</sup> En juin 2012 : 4.196.564 internautes. Source : <http://www.internetworldstats.com/stats1.htm>. Consulté le 27/01/14.

<sup>14</sup> 12.387.656 abonnements à la téléphonie mobile.

critique de la religion, sexualité, drogues, etc.). Nous allons dans les exemples présentés ci-dessous montrer l'importance de la transgression dans certains faits, actes et publications et les différentes manières de les présenter, de les défendre ou de les combattre.

## *Formes d'expression et stratégies des internautes*

---

### *L'affaire Aliaa Magda Elmahdy*

C'est une jeune blogueuse égyptienne qui s'était rendue célèbre après avoir posté, le 23 octobre 2011, sur son blog « Journal d'une rebelle<sup>15</sup> » et sur Twitter une photo d'elle nue pour dénoncer « *une société de violence, de racisme, de sexisme, de harcèlement sexuel et d'hypocrisie* ». Rapidement, la publication des photos entraîne critiques, attaques et même menaces de mort dans son pays et dans les pays musulmans. Des manifestations contre Aliaa sont organisées réclamant son arrestation.

Il y a aussi eu des manifestations de soutien (organisée notamment par l'association FEMEN), des soutiens sur la blogosphère par des internautes de plusieurs pays entre autres Israël. La jeune égyptienne, âgée de 16 ans à l'époque, et qui n'avait pas d'engagement militant associatif ou politique connu, s'est dite athée et se revendiquait à la fois « *laïque, libérale, féministe, végétarienne, individualiste* ». Après les multiples menaces, la jeune fille a bénéficié de l'exil politique en Suède où elle vit depuis quelques mois en continuant son activité sur Internet et dans la rue avec quelques manifestations choc où elle est apparue nue devant l'ambassade d'Égypte ou en portant le Coran sur son corps nu, etc.

D'une jeune blogueuse, elle se transforme en militante anti-islamiste et féministe. Les propos et les déclarations manquent de professionnalisme, d'expérience militante, de recul et de connaissance de l'histoire du féminisme, des mécanismes et des stratégies de lutte. Le registre relève essentiellement de la provocation et d'une volonté manifeste de transgression du plus important des tabous dans un pays arabomusulman à savoir le corps féminin avec toute la symbolique qui l'entoure. En réaction à ses détracteurs, elle déclare « *Cachez les livres d'art et écrasez les statues archéologiques nues, puis enlevez vos vêtements et regardez-vous dans le miroir. Brûlez vos corps que vous méprisez dans le but de vous débarrasser de vos complexes sexuels pour toujours, avant de diriger vos insultes sexistes contre moi et de nier la liberté d'expression.* »<sup>16</sup> On ne retrouve pas dans le discours une référence au droit à la libre disposition du corps existant dans d'autres pays, ni aux conventions internationales ratifiées par l'Égypte encore moins un comparatif des statuts et droits des femmes dans différents pays et on note une grande méconnaissance de la situation dans les autres pays arabes. Les propos dans les déclarations faites aux médias relèvent d'une défiance face à l'autorité paternelle et

---

<sup>15</sup> Rédigé en Anglais : A Rebel's Diary : arebelsdiary.blogspot.fr. La photo a été publiée sous le titre « Nude art » disponible sur : [http://arebelsdiary.blogspot.fr/2011/10/nude-art\\_2515.html?zx=955e1a12bd95e3f3](http://arebelsdiary.blogspot.fr/2011/10/nude-art_2515.html?zx=955e1a12bd95e3f3)

<sup>16</sup> Le texte original en anglais (présent aussi en arabe sur son blog) : « Put on trial the artists' models who posed nude for art schools until the early 70s, hide the art books and destroy the nude statues of antiquity, then undress and stand before a mirror and burn your bodies that you despise to forever rid yourselves of your sexual hangups before you direct your humiliation and chauvinism and dare to try to deny me my freedom of expression. »

masculine. En dehors des réactions de soutien des féministes et intellectuels qui se basent sur un discours construit et argumenté (textes de lois à l'appui, renvoi vers des faits d'agression et de harcèlement contre les filles, etc), les autres internautes formulent des commentaires simples « Bravo, on te soutient », « Toutes les filles doivent faire comme toi », « Tiens bon, je suis très fière ». Certains optent pour l'agressivité et la vulgarité avec des injures contre la société, les politiques, les traditions. D'autres optent pour les photos choc et le sensationnel notamment en participant au concours « Nude art awards » sur le blog de Aliaa et publient des photos d'eux-mêmes nus mais ne sont majoritairement pas identifiables (visage masqué ou pancarte cachant la tête) ou retravaillent les photos mêmes de Aliaa nue en y ajoutant des traits de calligraphie, des chaînes ou des baillons pour dénoncer les menaces dont elle est victime, etc.

### *L'affaire Amina Filali*

Le suicide d'Amina Filali le 10 mars 2012 a choqué le Maroc parce que la jeune fille de 16 ans mariée de force à son violeur a préféré se donner la mort. Ce drame a mis en lumière la réalité d'une loi complètement dépassée qui permet au violeur d'épouser sa victime pour échapper à la prison. En effet, aux termes de la loi, le viol (et notamment sur mineurs) était puni de plusieurs années de prison ferme à moins que la victime et l'agresseur ne se marient. Afin d'échapper au déshonneur et au qu'en-dira-t-en les familles des victimes préfèrent sacrifier les droits et l'humanité de leurs filles en les obligeant à vivre avec leur agresseur comme c'est le cas de Amina Filali forcée par sa mère. Ce drame aurait pu rester un fait divers rapidement soulevé par la presse et oublié comme tant d'autres de même nature. Mais la société civile et notamment les associations féministes et des droits de l'homme se sont mobilisées massivement sur Internet et très rapidement soutenues par des milliers d'anonymes pour manifester, une semaine après le suicide, dans plusieurs villes du pays. En dénonçant ce drame, les manifestants réclamaient la réforme de l'article 475 du code pénal marocain et certains demandaient sa suppression. Certaines des manifestantes sont des anciennes du Mouvement du 20 février ou y ont participé.

Fait rare et face à l'émotion mais aussi la mobilisation, le gouvernement a consacré une partie de sa réunion hebdomadaire à l'examen de ce drame et ses conséquences, des débats télévisés sont organisés notamment sur la première chaîne en présence de Bassima Hakkaoui, ministre de la solidarité, de la femme et de la famille et seule femme du gouvernement islamiste, qui a admis la nécessité d'un débat national pour réformer la loi. Les associations, les féministes et les militants rompus à l'utilisation des nouveaux moyens d'action et de pression utilisés pendant le M20, ont su médiatiser l'affaire et en faire un sujet national. Inspirés par le succès d'Internet et des réseaux sociaux dans la mobilisation pour le M20, ils ont rapidement lancé une pétition sur Internet et créé une page *Facebook* de soutien. Cette présence sur la toile a, à son tour, renforcé l'intérêt des médias étrangers et notamment Français qui ont consacré plusieurs reportages télévisés et plusieurs articles déplorant la situation des victimes. Le discours sur *Facebook* est un discours construit, argumenté avec une syntaxe classique qui ne fait pas appel aux abréviations fréquentes sur les réseaux sociaux. On se réfère au droit marocain, au droit dans d'autres pays. La stratégie de mobilisation se base sur la vulgarisation des textes juridiques, la simplification des

différents articles relatifs au viol dans le code pénal et la présentation de chiffres et de statistiques sur les viols sur mineurs, les mariages arrangés après viols et les mariages forcés. L'explication et la démonstration sont de mise. La sensibilisation fait appel à l'émotion et à l'affect en mobilisant les témoignages des membres de la famille endeuillée, les regrets des parents ou encore les témoignages d'autres victimes qui mettent l'accent sur le statut de victime, la douleur, la honte et la peur.

Face à cette pression interne et à l'inquiétude quant à l'image du pays à l'étranger, les autorités marocaines étaient contraintes de réagir rapidement et concrètement. Ainsi, en moins d'un an, le ministre de la justice a annoncé le 22 janvier 2013 l'annulation de cette règle injuste et l'amendement de l'article 475 du code pénal pour durcir les sanctions à l'encontre des agresseurs et violeurs. Cette réaction est d'autant plus importante à souligner qu'un projet de loi proposé en 2008 pour réclamer la refonte du code pénal afin de mettre fin à la discrimination et à la violence notamment contre les femmes était tout simplement resté lettre morte et n'a pas été discuté. La stratégie de dénonciation mise en place sur Internet et complétée par la mobilisation sur le terrain change la donne, influence le politique et fait évoluer le statut et la situation des femmes.

### *L'Affaire Amina Sboui (Amina Tyler)*

Lycéenne de 18 ans qui s'était rendue célèbre en mars 2013 en publiant sur Internet et sous le pseudonyme Amina Tyler des photos d'elle seins nus avec l'inscription Femen. Les photos de la jeune tunisienne, considérée par les médias comme la première Femen Tunisienne, ont rapidement fait le tour de la blogosphère arabe et entraîné des centaines de réactions de soutien ou de réprobation en Tunisie, Egypte, Maroc, Algérie et d'autres pays du proche orient. Par ailleurs, plusieurs groupes de soutien se sont créés sur *Facebook* pour la soutenir suite à sa première arrestation ce qui a contribué à la médiatisation de cette affaire reprise dans les médias occidentaux en défense d'une « militante des droits des femmes ». Comme Aliaa l'égyptienne, l'adolescente tunisienne n'a pas, dans les interviews accordés aux médias, présenté un argumentaire solide de ces revendications, fait référence aux figures féminines nationales ou internationales, ni montré un ancrage dans le féminisme. L'acte de se déshabiller dans des pays où le corps féminin est un tabou, où la sexualité relève strictement du privé et où la femme d'une façon générale est la gardienne de l'honneur familial avec une virginité et une pureté à protéger, vise à choquer et à provoquer. Il s'agit d'un acte de rébellion contre l'autorité paternelle et contre le patriarcat régnant mais certainement pas un acte politique ou une forme d'activisme politique. Pourtant sur la toile et dans les médias classiques Amina est présentée comme une militante Femen et des droits de l'homme. Toutes les interventions d'Amina relèvent des frasques médiatiques et laissent paraître des incohérences dans les discours, entre les paroles et les actes et dans les quelques arguments soulevés. La dernière incohérence en date est la déclaration de départ d'Amina de Femen qui est selon l'intéressée une association raciste, anti-musulman et inégalitaire.

### *L'initiative « Chmata fi Adel Almi »*

Ce mouvement s'est construit autour de la création d'une page *Facebook* intitulée « Photos prises durant Ramadhan chmeta fi Adel Almi » créée le 9 juillet 2013 à l'occasion du Ramadan mois de jeûne pour les musulmans pratiquants. Cette page a été lancée en réaction aux propos de Adel Almi président de l'Association Centriste de Sensibilisation et de Réforme<sup>17</sup> un « prédicateur » islamiste très médiatisé. Ce dernier avait déclaré vouloir demander l'autorisation du ministère de l'Intérieur pour installer des caméras de surveillance et filmer les non-jeûneurs afin de les punir. Il a, également, appelé les musulmans à éviter les plages afin de ne pas voir des « femmes nues ». Son idée de prendre en photos les non-jeûneurs et les baigneurs et de publier leurs clichés a été détournée et reprise par les internautes « Fattara » (non jeûneurs). En créant la page pour publier leurs propres photos mangeant, buvant et se baignant pendant la période de jeûne, ils défiaient A. Almi et les islamistes (entre autres le parti au pouvoir). Le descriptif de la page annonçait la couleur « Cette page est ouverte à toute personne qui lance un défi à Adel Almi, en l'occurrence, on ira à la plage et on prendra des photos nous-mêmes ». En quelques jours, la page attire des milliers d'internautes et totalise 12830 « j'aime », ce chiffre n'est certes pas significatif à l'échelle internationale mais il l'est dans une certaine mesure pour la Tunisie. Les internautes qui apprécient et recommandent les liens de la page semblent adhérer à cette mobilisation de défense des libertés individuelles et de la liberté de culte ouvertement malmenée depuis l'arrivée d'*Ennahdha*<sup>18</sup> au pouvoir. La page se base essentiellement sur les photos accompagnées le plus souvent de commentaires et de posts relativement courts. Certaines des photos comportaient elles-mêmes du texte puisque les internautes posaient en tenant des pancartes par exemple.

Notre corpus est certes différent pour cet exemple et nous imposera pour la suite de la recherche d'élargir notre méthodologie et notre grille d'analyse en essayant de saisir la construction discursive de la mobilisation et de la transgression.

Une première lecture laisse apparaître certaines pratiques marquées et quelques différences dans les stratégies des internautes même s'il y a un dénominateur commun : la provocation, le défi et la défense des libertés individuelles. Même si la page réunit des internautes de profils très différents (homme/femme, adolescents/adultes et quelques seniors, tunisiens/tunisiens de l'étranger/maghrébins et d'autres nationalités), nous notons l'absence d'une expérience d'engagement ou de discours politique partisan ainsi que le manque d'expertise et de maîtrise des outils par certains habitués de la page qui ont posté des photos. Sous couvert de militantisme, il s'agit surtout de la volonté de la transgression des obligations religieuses et le contournement des interdits sociaux. La transgression et le défi peuvent être classés ici en différents niveaux en fonction des photos et des commentaires les accompagnants. Dans un premier niveau, nous trouvons les photos de nourriture,

---

<sup>17</sup> Association reconnue en février 2012. Officiellement elle œuvre dans le domaine de la promotion de la vertu et la prévention du vice, considérée par de nombreux médias et personnalités politiques comme un organisme fondamentaliste et extrémiste. Certains l'appellent même la « police religieuse », surnom très utilisé sur Internet.

<sup>18</sup> *Ennahdha* est un parti islamiste arrivé en tête des élections de l'assemblée de la Constituante le 23/10/2011 ce qui l'a amené à la tête du gouvernement depuis décembre 2011.



d'alcool, etc. sans revendication personnelle (anonymat) en l'absence du nom ou de la photo de la personne. Un deuxième niveau comprend les personnes qui se mettent en scène avec la nourriture, l'alcool, les cigarettes, etc. Le troisième niveau que nous considérons comme le plus avancé et qui comprend une dimension de revendication, où les internautes parlent de rébellion et d'une communauté de rebelles et qui se compose des photos nominatives où les personnes apparaissent à visage découvert en train de manger ou de boire le plus souvent avec un journal indiquant la date (pour prouver que c'est pendant le mois de Ramadan) ou avec un écran ou une horloge dans le cadre (afin d'indiquer qu'il y a bien transgression de l'horaire de jeûne).

Dans ce troisième niveau les internautes revendiquent dans les commentaires la liberté de culte, les libertés individuelles, le refus de l'islamisme, le refus de l'ingérence dans la vie privée. Dans ce niveau, la transgression ou la provocation peut-être simple, double ou triple en fonction du nombre d'interdits transgressés sur une même photo. Simple (en train de manger), double (manger avec de l'alcool à table ou une bière à la main) et triple (manger en tenant une bière ou une cigarette en étant torse nu ou accompagné de filles en maillot de bain, embrassant une fille). Le type de commentaires et le niveau de langue varient également.

Les commentaires peuvent être positifs « *Bechfa* » (Bon appétit), « *Bravo inti rajel* » (Bravo, tu es un vrai mec) la transgression est synonyme de virilité. Ils sont aussi ponctués d'humour en faisant appel à des blagues populaires ou des proverbes. Les commentaires sont négatifs de la part des détracteurs qui condamnent, renvoient à l'obligation du jeûne dans les textes religieux, font référence au prophète et rappellent les châtiments prévus pour les non-jeûneurs. Ces commentaires entraînent des discussions d'ordre philosophique (ou du moins existentiel) et religieux avec des citations de penseurs et théologiens.

Le registre et le niveau de langue sont également multiples. On note l'utilisation de l'arabe ou du français, du dialecte tunisien (langue non écrite, en insérant des chiffres dans la graphie) et d'un mélange entre arabe et français. On note également la présence d'injures et d'insultes qui viseraient principalement la provocation et l'agression tant l'agression verbale est forte. Les attaques sont parfois nominatives (à titre d'exemple on s'attaque à la virilité des jeûneurs, on fait appel à un lexique sexuel absent et impensable dans les médias classiques et on mise sur la vulgarité pour faire parler des publications).

## *Conclusion*

Les usages de divertissement et d'échange majoritaires chez les internautes dans les pays cités ont changé depuis les différents événements socio-politiques de 2011. Les usages militants et de cyber-activisme se sont développés, les usages politiques, électoraux et institutionnels occupent une place plus importante et sont plus visibles.

Les usages quotidiens, ordinaires, de mise en public et de partage évoluent à leur tour influencés par la transformation de la sphère d'Internet. Sur les murs et dans les posts, on partage et on commente des éléments divers allant du plus anecdotique (la robe d'une chanteuse ou la vidéo d'une chute qui fait le buzz) aux sujets très sérieux et même graves (la crise économique, les grèves des policiers, la politique étrangère, le terrorisme). Les internautes Lambda partagent dans un même fil d'actualité des thèmes hétéroclites et des références éclectiques. Ce caractère hétéroclite et éclectique ne signifie nullement le rejet ou l'exclusion de thèmes ou de références. La cohabitation et la coexistence entre thèmes très éloignées, références parfois contradictoires se fait naturellement dans les fils d'actualités, sur les murs, dans les références cités dans les blogs ou les renvois vers des sources, des vidéos et des textes. Internet et les réseaux sociaux ouvrent désormais des perspectives dans le traitement des questions de société. Même si ces questions ou thèmes ne sont pas posés de façon pédagogique, ni analysés selon une logique d'explication, de démonstration ou de preuves irréfutables et en l'absence de références scientifiques, philosophiques et théologiques -ils ne sont, en général, pas portés par des spécialistes-, Internet a le mérite d'être un espace de discussion de thèmes interdits, cachés ou évités dans les médias classiques, dans le quotidien et dans les discours politiques. En partant des exemples présentés dans cette contribution, nous pouvons conclure que la remise en question du jeûne, la revendication du droit à la libre disposition du corps, ainsi que les autres revendications ne pouvaient être portés, traités et soutenus que sur Internet étant donné le contexte socio-politique, culturel et religieux des trois pays concernés. Le droit à la libre disposition du corps n'est pas envisagé dans les législations de ces pays (même si en Tunisie et dans une moindre mesure au Maroc le droit à l'avortement est garanti et n'est pas soumis à l'accord d'un tiers) et ne figure pas dans les revendications des associations féminines et féministes tant le sujet peut-être sensible et discrédite les associations ou militantes qui pourraient tenir ce discours. Même si les actes des deux internautes égyptienne et tunisienne n'ont pas entraîné un changement des mentalités, une évolution dans la législation, elles ont fait entendre une cause et fait connaître des lacunes, des manques dans les lois et un quotidien de harcèlement et de violence symbolique et verbale imposé aux femmes. Le corps des femmes et le tabou qui l'entoure sont désormais des thèmes traités dans les journaux télévisés des deux pays suite aux arrestations des protagonistes, manifestation de soutien, procès, libération, etc. qui deviennent des occasions de revenir sur le fait déclencheur. La provocation est une forme d'expression, un outil de persuasion et de sensibilisation qui peut donner des résultats ou du moins participer au déclenchement d'un vrai débat sociétal. Le cas de l'affaire Amina Filali est un autre exemple. Les mariages arrangés entre victimes de viols et violeurs sont courants dans les trois pays concernés, prévus dans leur législation et ne dérangeaient que les féministes et les victimes. Le consensus social pour accepter le viol et lui permettre de continuer par le biais du mariage est vécu comme une solution qui évite le déshonneur et la honte. Plusieurs associations et

militantes ont déjà au Maroc, comme ailleurs, revendiqué l'annulation de cet article. Ces revendications sont restées lettre morte, comme le projet de loi de 2008 et n'ont pas fait l'objet d'un traitement médiatique. Internet et les nouveaux usages des réseaux sociaux ont permis de mettre en lumière le problème et de le transformer en problème social et politique présent dans les médias classiques et donc accessible à toute la population (et non les internautes et les connectés). La stratégie de contournement des interdits sur Internet a abouti là où les méthodes de lutte classique ont échoué face à l'archaïsme des lois, des institutions et des responsables politiques. Le rejet de la pratique religieuse est aussi un sujet tabou puisque les citoyens de ces pays naissent musulmans et la question du choix d'une religion n'est pas envisagée dans l'absolu, la règle est de le rester. Le traitement médiatique n'était pas d'actualité même si le nombre des non jeuneurs serait en augmentation depuis plusieurs années dans les pays arabes. La médiatisation de la transgression et sa mise en scène sur Internet positionne le problème sur la scène publique et en fait un sujet de la presse et des médias. Internet et les différents usages des réseaux sociaux bouleversent aujourd'hui le rapport aux médias classiques, bousculent les acteurs et les pratiques de ces médias, questionnent les rapports entre le web participatif et l'espace public dont il est partie et acteur. Ils participent aussi à l'émergence de nouvelles normes et pratiques communicationnelles (Miège, 2004) qui tendent dans les contextes égyptien et tunisien à prendre beaucoup d'importance.

Au-delà de la dimension revendication ou engagement, la transgression n'est, dans certaines sociétés, possibles ou pensables que sur Internet. Ainsi « *Internet serait une sorte d'espace social carnavalesque, où les individus pourraient s'affranchir des règles et des contraintes sociales habituelles, et jouer à oublier ou changer leur condition.* » (Mercklé, 2010, p. 86). C'est un espace qui permet le franchissement des limites, des contraintes et des tabous. Que ce dépassement/contournement se concrétise (les non jeuneurs affirmés) ou reste de l'ordre du symbolique (les non jeuneurs et les internautes nus (nues) à visages couverts), l'impression de libération, d'émancipation et de liberté est présente dans les propos et les commentaires.

Dans ces nouvelles formes d'expression et stratégies nous distinguons différents niveaux. Comme présenté précédemment la transgression se décline, selon nos premières constatations, en trois niveaux : simple, double et triple en fonction du nombre d'interdits ignorés ou bafoués. Les niveaux et registres de langue, liés et déterminés en grande partie par la nature et la liberté du média Internet, diffèrent aussi en fonction du type de transgression et de l'internaute locuteur (militant associatif, intellectuel ou simple citoyen). Le niveau de langue est triple : soutenu (essentiellement chez les experts, spécialistes, etc.) répondant à un objectif d'argumentation et de justification, commun chez une majorité des intervenants qui échangent et s'informent et parfois vulgaire visant à renforcer la part de transgression et de provocation. Le registre de langues est également multiple puisque nous relevons un premier niveau formel et prescriptif basé sur un monolinguisme en arabe, en français ou plus rarement en anglais (utilisation d'une langue en respectant un cadre linguistique classique). Il y a également un niveau informel et non prescriptif qui utilise l'un des dialectes tunisien, égyptien ou marocain qui ne sont pas initialement des langues écrites et qui font par conséquent appel à l'introduction de chiffres dans la graphie. Un troisième niveau relève du code-switching et du mélange des langues nécessitant un décodage à la lecture pour

les non-initiés. Ces trois catégories correspondent aussi majoritairement aux statuts et aux objectifs des internautes locuteurs ou rédacteurs.

Cette lecture n'est certainement pas exhaustive et est encore limitée par des biais méthodologiques (cumul de différents corpus : textes, images, combinaison des deux, méthodes d'analyse à compléter). Elle nous permet toutefois de pointer des nouvelles formes d'expression, des stratégies discursives de la part d'internautes expérimentés et d'autres simples usagers de l'outil mais intéressés ou sensibles à une cause ou un thème. On a pu relever différents niveaux d'engagement, d'implication mais aussi différents registres de langues. L'analyse du corpus restant nous permettra certainement de détailler ces constatations, de pointer d'autres formes, niveaux et registres et de cerner les limites de ce genre de stratégies.

## ***Bibliographie***

---

FLICHY P., 2010, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 96 pages

HUGON S., 2010, *Circumnavigations L'imaginaire du voyage dans l'expérience Internet*, Paris, CNRS Editions, 266 pages

LECOMTE R., 2011, « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux », *L'Année du Maghreb*, Vol VII, pp. 389-418.

LECOMTE R., 2009, « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *tic et société [en ligne]*, Vol 3, n°1-2. Disponible sur : <http://ticetsociete.revues.org/702>

MERCKLE P., 2011, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 125 pages. Collection Repères.

MIEGE B., 2004, *L'Information-communication. Objet connaissance*, Paris, De Boeck, 248 pages

TOUATI Z., 2012, TIC et nouvelles formes de militantisme en Tunisie, in AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F. (dir.), *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : Des médias classiques aux TIC*, Agadir, Université Ibn Zohr, pp.137-144.

**TROISIEME PARTIE : EVOLUTION DES  
PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES  
INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT  
SOCIAL, ECONOMIQUE, CULTUREL**



# Quel rôle des Technologies de l'Information et de la Communication dans la prospection de l'information économique régionale ? Analyse de la stratégie de communication du Centre Régional d'Investissement d'Agadir

Khalid Benamara

Laboratoire LARLANCO. Université Ibn Zohr

La communication est longtemps pensée par rapport au territoire. Les techniques et les pratiques qu'elle met en jeu investissent progressivement le champ régional. L'examen de cette rencontre s'impose non seulement du point de vue des approches empiriques, structurant l'apparition et le développement des technologies de l'information, mais aussi du point de vue des pratiques qui en résultent. Dans cette optique, l'objectif ultime de la région est d'animer l'économie de son territoire pour susciter l'émergence des possibilités d'investissement. Le Centre Régional d'Investissement, en tant qu'organisme de développement à vocation régionale, assume un rôle prépondérant dans la mise en réseau de l'information économique, exerçant ainsi un impact direct sur la mobilité des entreprises au niveau local.

## *Introduction*

Durant les deux dernières décennies, la mondialisation et le développement des technologies de l'information et de la communication sont à l'origine de l'apparition de nouveaux modèles de développement, à travers un phénomène de sédimentation complexe. Le Maroc est sujet de mutations importantes d'ordres politique, économique et territorial. Ces mutations sont la résultante d'une planification indicative qui s'inscrit dans un processus de concertation entre les pouvoirs publics et les acteurs privés.

Les années de la politique d'ajustement structurel (1983-1992) se répercutent par une stabilisation des indicateurs macro-économiques, notamment la réduction des dépenses publiques. Les stratégies de développement durant cette phase « *approchent le développement de manière technique* » (Laghrissi, 2010, 85). Seuls sont pris en considération la nécessité de réduire l'interventionnisme de l'Etat et son mode de régulation unilatéral. Les politiques de développement basées sur le rôle central de l'Etat-nation et sur la centralisation économique deviennent obsolètes.

L'adoption d'une série d'engagements internationaux à partir de la seconde moitié des années 1990 marque l'inscription résolue du Royaume dans un processus d'ouverture économique : adhésion à l'OMC en 1995 ; signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne en 1996 et de l'accord de libre échange avec les Etats-Unis en 2004. Ce processus va de paire avec l'entrée du Maroc dans la société de l'information et de la communication. La prospection et la diffusion de l'information économique deviennent un enjeu essentiel du développement tant au niveau national que régional.

Le questionnement qui structure ce travail part du constat selon lequel l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'infrastructure d'une large variété d'activités économiques donne à ce secteur, doté d'une forte intensité technologique, un rôle prépondérant dans l'intégration spatiale de l'économie régionale. À cet égard, il s'avère important de s'interroger sur les modes d'intervention de la région auprès du tissu entrepreneurial local. En d'autres termes, comment les réseaux des TIC peuvent-ils concourir à la mise en place d'un climat d'investissement permettant aux entreprises d'être au diapason des marchés concurrentiels ?

La prééminence d'informations générées à partir d'une logique centralisée contraste même avec l'esprit de la décentralisation qui prône que la région possède une capacité de diagnostic en ce qui concerne son territoire et les entreprises qui s'y trouvent. En partant de l'hypothèse selon laquelle la mise en réseau d'informations localement prospectées permet aux firmes d'effectuer de meilleurs choix micro-économiques, il nous semble nécessaire de s'interroger sur le rôle des organismes économiques à vocation régionale<sup>1</sup> dans le développement de procédés informationnels, dotés d'une forte intensité technologique et procurant aux entreprises des avantages compétitifs quand à la prospection des meilleurs sites d'implantation. Le questionnement qui structure cette recherche prend comme cas d'étude la stratégie de communication du Centre Régional d'Investissement de la région Souss Massa Drâa.

### *La communication autour de l'information économique au Maroc, une évolution contrastée*

---

L'action des organismes économiques à vocation régionale constitue l'épine dorsale du développement territorial. Le Royaume s'engage dans un vaste mouvement de décentralisation depuis les années 1970. L'histoire nous enseigne qu'il n'existe pas de lignes de démarcation stables entre les compétences de l'Etat central et celles dévolues aux régions lors de cette première expérience. Ces frontières mouvantes font de la région de 1971 une simple circonscription territoriale. Dans un souci de simplification, les premières lois de décentralisation attribuent le pouvoir de contrôle et de gestion de l'information économique à l'Etat central « *Dans cette configuration, le territoire est compris comme un groupement communautaire dans un espace géographique, parfois en dépit de profondes mutations économiques* » (Hinti, 2005, 242). Dans cette logique centralisée de prospection, « *la majorité des informations s'opère à partir du centre, et sont déclinées à partir des données de la comptabilité nationale, en tant que technique d'appréciation quantitative de l'activité économique*<sup>2</sup> » (Hinti, 2005, 260).

---

<sup>1</sup> Ces organismes sont satellites de la région et participent à son développement économique. À la manière des deux agences pour la promotion et le développement des régions du Nord et du Sud du Royaume et des Centres Régionaux d'Investissement (CRI).

<sup>2</sup> Ce dispositif d'information économique se repartit en 3 catégories : information sur les agrégats économiques (PIB, PNB, revenu national,...); information sur les agrégats monétaires et les caractéristiques du marché financier et information sur les variables de comportement (prix, multiplicateur,...).



Les premiers tâtonnements dans ce cadre remontent aux années 1950. Il s'agit de la promulgation en 1959 du dahir n° 1-29-228 relatif aux enquêtes statistiques des services publics (B.O n° 2449, 1959, 1654-1655). Ce texte crée un Comité de coordination des enquêtes statistiques sous l'égide du ministère de l'Intérieur et de l'Economie. La deuxième expérience concerne le code des investissements de 1973 (B.O n° 3172, 1973, 1317). Ce texte se base sur les études menées par le Comité de coordination des enquêtes statistiques auprès des sept régions économiques pour instituer une segmentation de l'exonération fiscale sur la base du critère de l'intensité de l'activité économique.

En 1968, le Comité de Coordination et des Études Statistiques est créé conformément à la loi n° 370-67 relatif aux études statistiques (B.O n° 2911, 1968, 832). La mise en application par le Maroc du programme d'ajustement structurel entre 1983 et 1992 impose durant cette phase des restrictions budgétaires, ce qui impacte négativement la réalisation des opérations statistiques, surtout celles d'ordre économique. En 1998, une Délégation est créée auprès du Premier ministre, chargée de la Prévision Économique et du Plan (B.O n° 4574, 1998, 224). Cette Délégation est élevée au rang de ministère en 2002 (B.O n° 4832, 2000, 779). L'article 2 du décret n° 2-02-397 de 2002 lui attribue « *la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information statistique économique au niveau national* » (B.O n° 5030, 2002, 889). Depuis 2003, le ministère de la Prévision Économique et du Plan est érigé en administration de mission intitulée Haut Commissariat au Plan (HCP). Au plan des technologies et de la communication, le HCP coordonne le système national d'information statistique (SNIS). Il met en ligne toutes les données issues des enquêtes et études de prévision économique à court et moyen terme<sup>3</sup>.

En 2009, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI)<sup>4</sup> est créée (B.O n° 5714, 2009, 369-371). Cette entité mène des actions de communication et d'information afin de faire connaître les opportunités d'investissement au niveau national, elle présente aussi sur son site Web l'agrégation nationale des données économiques.

Le dispositif national d'information statistique, malgré tous ses affinements, demeure fondamentalement marqué par une logique de centralisation. Les informations sur l'économie régionale, que ce soit dans sa phase de collecte, de traitement ou de diffusion, n'est en fait qu'une dérivée de données globales et pensées à partir des centres de décisions économique et politico-administrative. Il en résulte que la configuration des entreprises dans les différents secteurs d'activités obéit à la même logique de centralisation. Dès lors, la région, en tant qu'instance décentralisée, est obligée d'emprunter les circuits d'informations conçus à partir du centre pour faire connaître ses potentialités en matière d'investissement.

---

<sup>3</sup> [www.hcp.ma](http://www.hcp.ma) site institutionnel du HCP ; [www.omdh.hcp.ma](http://www.omdh.hcp.ma) site dédié aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et au développement Humain, créé à l'occasion de l'élaboration du Rapport sur les OMD 2010.

<sup>4</sup> L'AMDI est créée en 2009 en remplacement de la Direction des investissements existant depuis l'année 1995.

## *La mise en réseau des technologies de l'information, vers la création de pôles économiques régionaux numériques*

---

La mise en place des technologies de l'information structure le territoire économique, entraînant ainsi une plus grande dépendance de l'entreprise envers son milieu immédiat. La région est en mesure de promouvoir l'usage des TIC en intervenant soit directement soit indirectement auprès du tissu entrepreneurial local.

L'action est directe lorsque la région décide elle-même d'utiliser des outils informationnels ayant des répercussions positives sur la vie économique de son territoire. Il s'agit de mettre en œuvre des moyens dont la finalité est de simplifier les démarches administratives et fiscales auxquelles le créateur d'entreprise est tenu. On évoque dans ce cadre : la création d'un réseau numérique d'information<sup>5</sup>, la création d'observatoires ou de cellules de veille stratégique permettant la prospection et la vulgarisation de l'information économique. L'atteinte de tels objectifs nécessite l'intégration du territoire dans des réseaux d'informations<sup>6</sup>.

Tels les réseaux infrastructurels, le modèle des réseaux informationnels centralisés contraste même avec la logique de la décentralisation, qui prône un développement polycentrique des bases de données informationnelles. Dans cette optique, le territoire n'est pas une juxtaposition d'éléments singuliers, mais un système ; la circulation de l'information économique est une des relations majeures entre les éléments de ce système.

La région est en mesure aussi d'influencer indirectement l'usage des TIC dans le domaine économiques, en multipliant les effets de synergies entre les entreprises locales et les institutions compétentes pour résoudre les problèmes liés à la prospection de l'information. Les actions déployées, directement ou indirectement, se complètent dans le cadre de la politique économique de la région.

## *Les organismes économiques à vocation régionale au diapason des TIC, quel modèle pour le Centre régional d'Investissement d'Agadir ?*

---

L'objectif ultime de la région instituée en 1997 est de susciter l'émergence des possibilités d'investissement. Cependant, cette entité ne peut accomplir la mission qui lui est confiée que dans la mesure où elle est dotée d'instruments efficaces afin de mener à bien sa politique de développement. Cette fin justifie la création d'organismes satellites de la région chargés de soutenir le développement économique, à la manière du Centre Régional d'Investissement (CRI). Le solide argument justifiant son intérêt réside dans la place de leadership qu'il occupe dans le domaine de la promotion des investissements, mais aussi de la prospection et de la diffusion de l'information économique auprès des investisseurs.

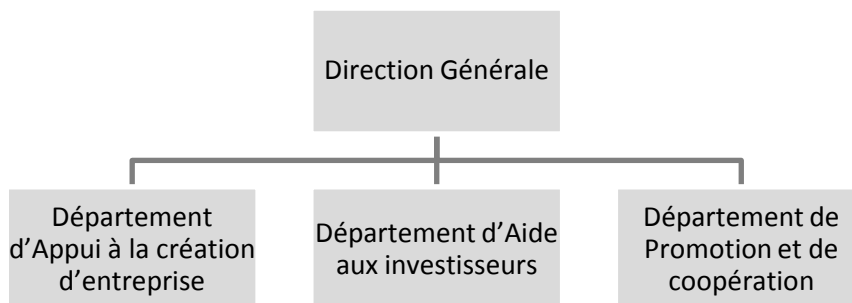
---

<sup>5</sup> Faire connaître les entreprises à céder, les repreneurs potentiels, les recherches de partenariats, les demandes de coopération, les demandes de sous-traitance.

<sup>6</sup> Le Réseau pour la Modernisation des Entreprises de la région Souss Massa Drâa, créé en 2008, est un exemple de cette démarche permettant l'accès à l'information et aux outils de communication pour les petites et moyennes entreprises.

Le Centre Régional d'Investissement Souss Massa Drâa est créé par arrêté conjoint du ministre de l'Intérieur, des Finances, du Commerce et de l'Industrie (B.O n° 5044, 2002, 1042), suite à la Lettre Royal du 9 janvier 2002, relative à la gestion déconcentrée de l'investissement (B.O n° 4970, 2002, 51-60). Il comprend trois départements :

*Figure 1 : Organigramme CRI-SMD*



*Source : CRI-SMD*

Les technologies de l'information et de la communication constituent un axe essentiel de travail auquel est attribué un département entier au sein du CRI (Département de promotion et de coopération) qui s'occupe des publications et produit les supports de communications, puis les diffuse dans le souci de faire connaître le potentiel économique et humain de la région. Cet axe dédié à la communication décentralisée va de paire avec les autres fonctions : appui à la création des entreprises et aide aux investisseurs.

#### *Le Site Web du Centre Régional d'Investissement d'Agadir*

Le site Web du CRI est créé en novembre 2002, il est financé exclusivement sur le budget de fonctionnement et d'intervention. Ce site reçoit en moyenne 5000 visiteurs par mois, dont une proportion significative d'étrangers, français en tête. Il traduit par son graphisme une double vocation : faciliter l'investissement à travers deux espaces distincts (espace créateurs et espace investisseurs) en fournissant certaines formulaires électroniques et promouvoir la région Souss Massa Drâa.

Le site web est décliné en quatre langues (arabe, français, anglais et espagnole), mais seuls les francophones peuvent accéder à la totalité du contenu y compris les formulaires administratifs. Il met à disposition des entrepreneurs des informations stratégiques (coûts des facteurs de production, données de marché couvrant 11 secteurs économiques, profils territoriaux pour chacune des préfectures et provinces de la région et guides d'aide à la création d'entreprise et à l'investissement). En 2007, le CRI créé un nouveau portail sur le web basée sur une technologie de conception plus dynamique afin de répondre au mieux aux besoins d'informations et de promotion de l'investissement dans la région<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> La deuxième génération du web 2.0 créé en 2007 permet au CRI-SMD de s'approprier de nouvelles fonctionnalités. Contrairement à l'interface du web 1.0 celle du web 2.0 permet

### *L'Observatoire de l'Economie Régional*

La création d'un observatoire des marchés, en vue de s'appuyer sur une bonne connaissance de l'environnement où opèrent les partenaires économiques, est un exemple typique de l'intervention directe de la région auprès du tissu entrepreneurial local. « *Les principaux objectifs de cet outil sont de faciliter l'accès aux informations utiles à la conception et à la mise en œuvre des politiques d'attraction ; aux réflexions prospectives ou évaluatives qui les accompagnent* » (Alaoui Hassani Atlas, 2013, 30). Il s'agit de publier une lettre périodique afin d'y rapporter des informations économiques locales et surtout des services dispensés aux entreprises. Cette mesure est préconisée dans le cadre du plan de développement économique et social 2000-2004 « *la région doit se confirmer davantage en tant que pôle d'attraction des investissements, à ce titre le premier jalon vers l'amélioration de l'environnement global pour l'investissement doit être la disponibilité d'une information socio-économique de qualité, d'où la création d'un observatoire socio-économique est une première urgence* » (Plan de développement économique 2000-2004, 2001, 26).

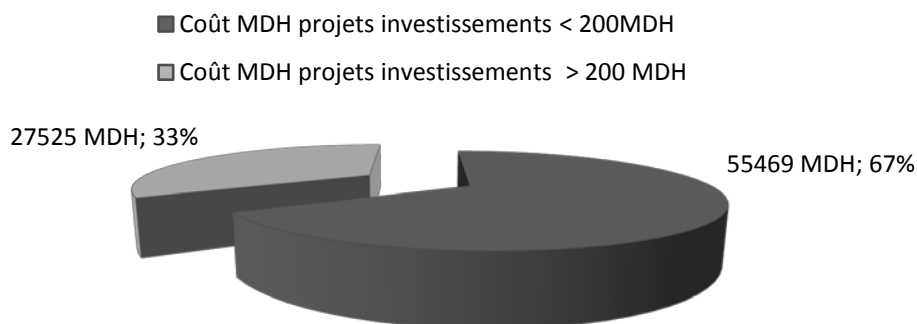
Le CRI créé en 2003 un organe de veille économique intitulé l'observatoire de l'économie régional. Il s'agit d'une base de données constamment mise à jour, afin de livrer aux entrepreneurs un recueil statistique consistant sur l'investissement privé. Ce recueil se base sur les données traitées directement par les services du CRI ainsi que sur une enquête menée en collaboration avec les préfectures et provinces de la région et les services techniques concernés par l'acte d'investir<sup>8</sup>. Les éditions de l'observatoire du CRI sont publiées dans quatre bulletins d'information disponibles en format numérique et papier : juin 2006, mars 2008, juillet 2009 et mars 2012. L'approche développée par l'observatoire s'appuie sur des indicateurs regroupés en plusieurs catégories et dont les données concernent deux axes sous-jacents : l'investissement et la création de l'entreprise. L'Observatoire de l'investissement régional recense les projets réalisés ou en cours de réalisation à partir de l'année 2002 par province et préfectures, par secteur d'activité et par année.

---

une mise en page soignée, une parfaite interactivité avec l'utilisateur (chaque page se modifie en temps réel sans qu'il soit besoin de la recharger). La présence des formulaires en ligne dispense l'internaute de les installer sur son ordinateur.

<sup>8</sup> Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), Agence Urbaine, Départements sectoriels concernés, Organismes sous tutelle, Délégations ministérielles...

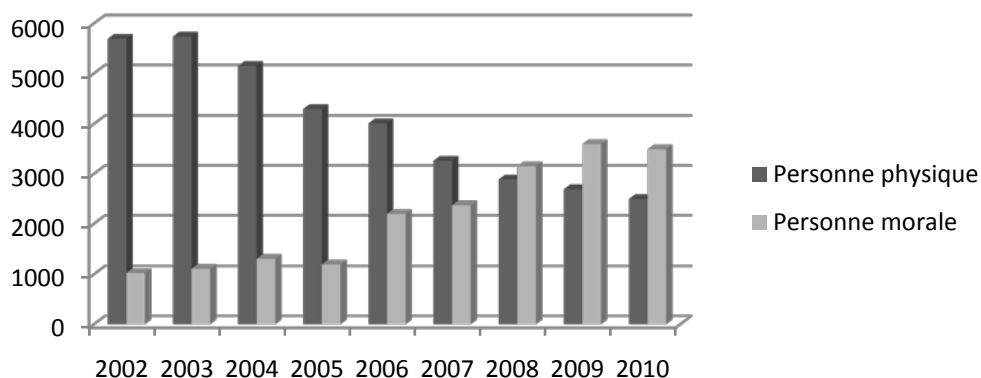
Figure 2 : répartition des investissements réalisés selon le coût des projets (2002-2010)



Source : CRI-News n° 10, 2009, 7

L'Observatoire de la création d'entreprises quand à lui recense les projets d'investissement réalisés par forme juridique.

Figure 3 : répartition des projets réalisés selon la forme juridique (2002-2010)



Source : CRI-News n° 15, 2012, 12

### La cellule de veille du CRI-SMD

Le système de veille économique constitue le troisième maillon de la stratégie de communication du CRI, permettant la diffusion de l'information économique auprès d'un large public d'entrepreneurs et de partenaires régionaux. Il s'agit du bulletin semestriel d'information CRI-Agadir News, des rapports d'activités annuels et des newsletters hebdomadaires CRI-Echos.

Le bulletin semestriel d'information CRI-Agadir News est un support de communication disponible sous format numérique et papier, il rend compte des faits marquants liés à l'investissement dans la région. On recense 16 éditions publiées depuis 2004. Le CRI-Agadir News est diffusée auprès des entreprises, associations professionnelles, institutions publiques régionales, nationales et internationales. « *Les principaux aspects développés et analysés dans ce support concernent : les aspects institutionnel et réglementaire, le développement sectoriel, les infrastructures physiques, les ressources humaines, la variation des coûts de facteurs de production, la mise à niveau de l'économie régionale, le benchmark avec d'autres territoires...* » (Alaoui Hassani Atlas, 2013, 31).

Le CRI publie périodiquement depuis 2004 des rapports d'activités qui recensent les projets d'investissement validés et ventilés par secteurs d'activités, les autorisations et certificats négatifs accordés, ainsi qu'une synthèse des activités (manifestations, études, formations, actions de coopération et de partenariat).

Depuis septembre 2011, le CRI publie une newsletter hebdomadaire intitulée CRI-Echos. Ce support de communication constitue une revue de presse économique permettant de garder le contact de façon permanente avec les partenaires et les prospects potentiels. « *Le souhait de l'équipe du CRI-SMD à travers ce support, (...), est de confirmer le rôle de plus en plus prépondérant du CRI, non seulement en tant qu'acteur administratif (...) mais surtout en tant qu'expert régional pour l'analyse, le conseil et la participation à la mise œuvre de stratégies de développement économiques cohérentes et dynamiques* » (Alaoui Hassani Atlas, 2013, 31). On recense 66 lettres d'information CRI-Echos publiés en 2011 et 2012.

### *Les TIC et l'enjeu de développement économique régional, quelles percées pour la région Souss Massa Drâa*

---

La région Souss Massa Drâa porte les stigmates de la destruction créatrice que l'économiste autrichien Schumpeter a si bien explicitée. Elle est le théâtre où s'accomplissent deux processus concomitants : celui du déclin d'activités traditionnelles et celui de la montée en puissance d'une économie structurée autour des technologies de l'information. Le développement régional dans cette sphère s'observe par l'émergence, la croissance et le potentiel d'attraction des firmes.

Dans ces conditions, la maîtrise des TIC exige au préalable d'abolir le schéma stérilisant du cadre local par une dotation suffisante en infrastructures. Dans cette ligne de mire, les équipements structurants se doivent de désenclaver cet espace longtemps marginalisé dans l'objectif de se prémunir contre tout effet centralisateur des moyens de prospection et de communication de l'information économique, « *Certaines études ont en effet démontré la véracité de cette hypothèse, à savoir que plus une région est munie de possibilités de communication, plus elle peut devenir attrayante pour des entreprises extérieures* » (Laramée, 1990, 37).

Il existe aussi une corrélation directe entre le développement des technologies de communication et l'émergence de nouvelles entreprises régionales. Ici les TIC se présentent comme une source de développement endogène. La possibilité de communiquer à distance entre les entreprises locales est génératrice de nouveaux réseaux de solidarité économique régionale. En connaissant l'offre et la demande de

services et de biens sur une base de données régionale, on est en droit de s'attendre à voir émerger de nouvelles entreprises visant à combler la demande de cette région caractérisé par la prédominance d'une mono activité, est constamment sujette aux aléas économiques dont les variables sont pratiquement impossibles de maîtriser.

### *Conclusion*

La logique de la décentralisation considère la communication comme étant une volonté ex-ante et un vecteur qui détermine la localisation des entreprises. Les technologies d'information couplées à l'accélération du processus de régionalisation, constituent une opportunité certaine en vue d'instaurer des relations durables entre producteurs et utilisateurs de l'information économique au niveau régional.

Il est possible de mettre en exergue deux obstacles qui se dressent devant la prospection de l'information économique au niveau régional : l'absence de centre de documentation et d'information conçus par et pour la région et le manque d'information spécialisée, chose qui rend difficile le traitement et la diffusion des données concernant divers aspects du tissu économique régional. Cela est encore amplifié par la rareté des informations économiques au niveau des collectivités locales formant la région.

Au niveau de la région Souss Massa Drâa, quelque soit la qualité des opportunités et des propositions d'investissement, celles-ci risquent d'être peu productives si elles ne s'accordent pas avec une stratégie et un système de communication clair et cohérent, et ne sont pas appuyées par ceux-ci. Le CRI-SMD, en tant que structure à vocation transversale, est un élément essentiel de l'offre proposée par cette région. Son rôle doit être mis en avant dans toute stratégie de communication orientée vers l'investisseur.

De par sa nature et pour pouvoir accomplir sa mission première, cette entité cumule une nouvelle fonction, celle d'amener un décloisonnement essentiel à la performance entrepreneuriale de la région SMD à l'ère de l'intégration des technologies de l'information et de la communication. En ne se cantonnant pas à son guichet unique, le CRI-SMD ne néglige pas son mandat. Il est, jusqu'à un certain point, à l'avant-garde de la réflexion économique régionale dans sa perspective la plus large.

## ***Bibliographie***

---

ALAOUI HASSANI ATLAS M., 2013, « Expériences locales en marketing territorial : les initiatives du CRI de la Région Souss Massa Drâa », *Revue de l'Oriental*, n°12 juillet 2013, pp. 28-31

Bulletin officiel n° 2449 du 2/10/1959, dahir n° 1-59-328 relatif aux enquêtes statistiques des services publics

Bulletin officiel n° 2449 du 2/10/1959, décret n° 2-59-50 portant application du dahir n° 1-59-328 relatif aux enquêtes statistiques des services publics

Bulletin officiel n° 2911 du 14/08/1968, décret Royal portant loi n° 370-67 du 5 août 1968 relatif aux études statistiques

Bulletin officiel n° 3172 du 15/08/1973, décret n° 2-73-412 du 14/08/1973 pris pour application de l'article 11 du dahir portant loi n° 1-73-411 du 13/08/1973 instituant des mesures d'encouragement des investissements

Bulletin officiel n° 4574 du 2/04/1998, dahir n° 1-98-37 du 16/03/1998 créant une délégation auprès du Premier ministre chargée de la Prévision Économique et du Plan

Bulletin officiel n° 4832 du 21/09/2000, dahir n° 1-00-279 du 6/09/2000, modifiant le dahir n° 1-98-38 du 16/03/1998, portant création du ministère de la Prévision Économique et du Plan

Bulletin officiel n° 4970 du 17/01/2002, Lettre Royal au Premier ministre relative à la gestion déconcentrée de l'investissement

Bulletin officiel n° 5044 du 3/10/2002, arrêté conjoint du ministre de l'intérieur, du ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme et du ministre de l'Industrie, du commerce, de l'énergie et des mines n° 1527-02 du 27/09/2002 relatif à l'ouverture du centre régional d'investissement de la région Souss Massa Drâa

Bulletin Officiel n° 5030 du 15/08/2002, décret n° 2-02-397 du 17/07/2002 fixant les attributions et l'organisation du ministère de la privatisation économique et du plan

Bulletin officiel n° 5714 du 5/03/2009, dahir n° 1-09-22 du 18/02/2009 portant promulgation de la loi n° 41-08 portant création de l'agence marocaine de développement des investissements

HINTI S., 2005, *Gouvernance économique et développement des territoires au Maroc*, Rabat, El Maarif Al Jadida, 356 pages

LAGHRISSI A., 2010, *Gouvernance au Maroc : Approches d'action publique*, Marrakech, El Wataniya, 193 pages

LARAMÉE A., 1990. – « Le développement régional à l'ère des télécommunications : quelques hypothèses de recherche », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 34, n° 91, pp. 33-44

Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la Programmation, Plan de développement économique 2000-2004 : Section 4 région Souss Massa Drâa, 2001, 43 pages



# Trois Camerounaises sur le Web : Etude de cas

Carmen Diop

Université Paris 13 Villetaneuse – EXPERICE

Si les nouveaux médias sont une aubaine pour l'expression des minoritaires et l'engagement dans des pratiques citoyenne, mais ils ne libèrent pas les actrices du Web des difficultés rencontrées par les femmes dans l'espace public. Dans leur recherche de succès et de reconnaissance en tant que « leaders d'opinion » sur le Web, elles construisent des images qui mobilisent des stéréotypes ethniques, de genre et de classe et adoptent des comportements de genre attendus Lada 2004; Dorlin, 2008, où émergent des contradictions entre les usages africains et ceux de l'Ouest Pépin, 2008 intimité.

Genre race classe postcolonialisme journalisme en ligne représentations sociales stéréotypes visibilité immigration subalternité altérité exotisme authenticité modernité aliénation, invisibilité migration blog agency intersectionnalité

## *Introduction*

Dans le Nord, où la femme noire africaine renvoie au triple héritage machiste, post colonial et orientaliste de la reproductrice assistée cantonnée à la sphère domestique (Laufer, Silvera 2009 ; Jeurissen 2003 ; Le Bihan, 2006, 2007, 2011 ; Boëtsch, Savarese, 1999), les médias sociaux permettent de s'affirmer comme sujet de discours. Les trois journalistes camerounaises analysées associent stratégie médiatique et pratique citoyenne sur le Web. L'une, formée aux techniques du web et membre d'un média structuré, s'inscrit dans un contexte académique et professionnel. Une autre assume des responsabilités éditoriales en ligne, sans toutefois mettre à profit les outils numériques. La dernière, romancière militante et autodidacte, revendique la liberté d'expression. Elles obéissent ou résistent (Dezso, 2009) aux assignations, brouillent les frontières entre sphère publique et privée et incarnent des « altérités de l'intérieur » selon des stéréotypes imposés (Guénif-Souilamas), des altérités « aliénée » (Fanon, 1952), hybride, mimétique et / ou ambivalente (Bhabha 1994).

Elles s'impliquent dans les médias numériques en attendant beaucoup de leur présence sur le web et entretiennent des relations diverses avec le public et les institutions. Dans leur présentation de soi, elles reproduisent des archétypes occidentaux et/ou africains. Je présenterai d'abord mes cadres théoriques et ma méthodologie, avant d'analyser le leur présentation de soi, les tensions entre visibilité et pudeur, et enfin la reproduction des archétypes socioculturels dans leurs stratégies médiatiques et pratiques de communication.

## *Postulats théoriques*

---

Cet article interprète les productions discursives en les situant dans leurs conditions sociales et historiques et en mettant en évidence les stratégies de résistance ou d'adhésion, la capacité de résistance à la domination, d'agency dans un contexte où classe sociale, religion, sexe, origine ethnique, etc, limitent la marge de manœuvre des individus et la possibilité de s'écarter des normes. Cette étude de cas examine trois femmes exposées à l'effet du genre, de l'origine, de la classe et de l'âge, et tenues à distance dans les pratiques et les discours en France (Guénif-Souilamas 2010). L'analyse des discours et des images est basée sur un corpus de pages Web et sur des entretiens en face-à-face. Elle examine la construction identitaire, la quête de reconnaissance, la « modestie », ainsi que les signes d'appartenance et transnationale. L'article examine la manière dont ces actrices du Web construisent leur image exotisme, authenticité, modernité, aliénation, invisibilité, les stéréotypes de genre, ethniques et de classe, et quelques caractéristiques physiques et corporelles. Je dégage trois types de stratégies médiatiques et de pratiques communicatives: l'altérité exotique, l'altérité domestiquée et l'altérité radicale en reliant sexe, race, classe sociale, ethnique, nation, âge, héritage colonial, etc., dans une analyse intersectionnelle

Les médias et la communication ont une dimension intersectionnelle qui imbrique les rapports sociaux de genre, de classe, de race (Haraway 1991 ; Crenshaw 2005 [1991] ; Hill Collins 1991, Dorlin 2008). Ces catégories socialement construites influencent la formation des identités, tout en différenciant par la dimension du choix, de visibilité et de changement (Kantola 2009) et en structurant les expériences (Wekker 2009 ; Woodward et al). En fonction des rôles qui leur sont assignés et de leur accès à la communication et aux ressources, les individus se positionnent dans plusieurs dimensions de la différence et des structures de pouvoir (Pellegrino 2009) à travers leurs récits d'appartenance et la manière dont ils performant leurs identifications (Kruzynski 2004). Les individus sont jugés sur leur capacité à faire le récit d'eux-mêmes (Delory-Momberger 2009a), or en construisant sa subjectivité de manière performative, l'individu dépasse les représentations imposées (Foucault et Butler cités par Sanna 2006). Une méthodologie déductive appliquée aux données (Bilge 2009) associée à une analyse narrative intersectionnelle tente de montrer comment, sur le Web, elles internalisent le contrôle social ou le subvertissent.

## *Construction identitaire et récit médiatique*

---

En s'appropriant le Web, elles véhiculent des récits identitaires et participent à la construction des représentations identitaires. Leur discours sur leur expérience, leurs pratiques, leurs convictions, le contexte culturel et social exprime leur adhésion à une identité culturelle, à une communauté (Daghmi, 2007a). La présence sur le web de ces trois jeunes femmes venues en France à l'âge adulte pour des raisons matrimoniales et/ou scolaires leur donne accès à une reconnaissance sociale en tant que « leader d'opinion ». Elles produisent ainsi des discours alternatifs aux récits hégémoniques et peuvent assumer le statut d'expert ou le contester, protéger leur vie privée ou se dévoiler en exhibant leur intimité (Kaplan 2010; Jeudy 2007).

L'esthétique est sociale (Ndiaye 2008) et ces jeunes femmes cherchent à maîtriser leur communication discursive et corporelle selon les axes de l'ethnicité, de la sexualisation, de la modernité ou de l'invisibilité. Elles des « véhiculent également des représentations de la femme noire dans le contexte postcolonial où la coiffure situe les individus par rapport à la classe sociale et à l'appartenance ethnique (Bromberger et al. 2006). Cette «corporéité socialement construite » reflète l'imbrication de rapports coloniaux où défrisage et perruque rendent compte de l'aliénation noire (Smeralda 2005, 2008).

### *L'altérité «exotique »*

---

Julienne Minsili Zanga (fig 2 et 5), autodidacte, « amateur » et militante de 38 ans, se présente comme « une femme africaine avec des problèmes de femme qui parle des et aux femmes noires ». Fondatrice d'un site généraliste, culturefemme.com et du magazine papier Culturefemme, elle anime des blogs et des pages Facebook est fonctionnaire territoriale. Auteur d'un roman primé et de nouvelles, elle se met en scène à travers des messages percutants:

« J'ai décidé de ne plus laisser d'autres me définir en tant qu'être humain et de me réapproprier la parole en tant que femme noire installée en France »

« Je me suis formée sur le tas, j'ai évolué en même temps que le site »

« Ce n'est pas facile de gérer mon travail, culture femme et ma vie de famille, mais j'y arrive »

« Les sites ethniques doivent défendre une certaine idée de la femme noire. Nous avons une certaine éthique et nous n'avons jamais accepté des publicités pour des crèmes éclaircissantes »

Actrice alternative du paysage des médias ethniques, elle demande des comptes aux journalistes sur leur éthique et leur autonomie, et affirme une authenticité qui articule les cultures de sa société d'origine et de la société française. Forte du postulat selon lequel « Un écrivain a toujours quelque chose à dire, qu'il soit engagé ou pas », elle donne à voir l'identité multi facettes de la femme afro et pense bénéficier du prestige des journalistes. Néanmoins, les frontières se brouillent entre son site, son blog et ses pages Facebook, la diffusion d'informations et la déprivatisation de son journal intime

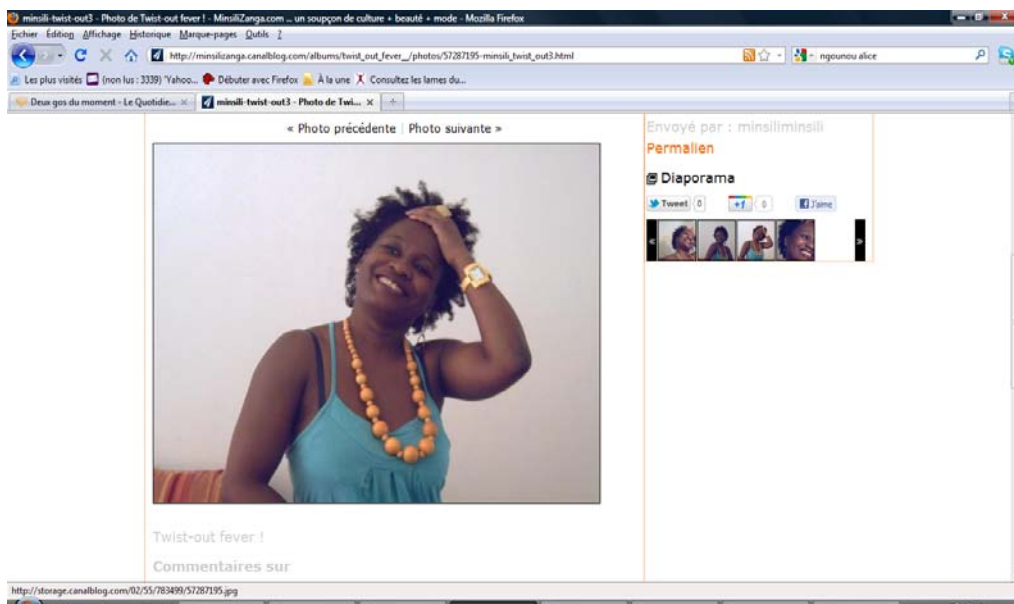


Fig 2

Dans sa quête de différenciation, elle exalte une conformité à une ethnicité reconstruite avec, néanmoins, des attitudes de genre et ethniques attendues. Son corps est mis en scène comme un objet esthétique dans ses caractéristiques exotiques et sexualisées : cheveux naturel, poitrine généreuse, taille cambrée, sourire, bras dénudés, pauses paresseuses, couleurs vives, bijoux voyants. Ses pratiques corporelles sont centrées autour d'une authenticité africaine.

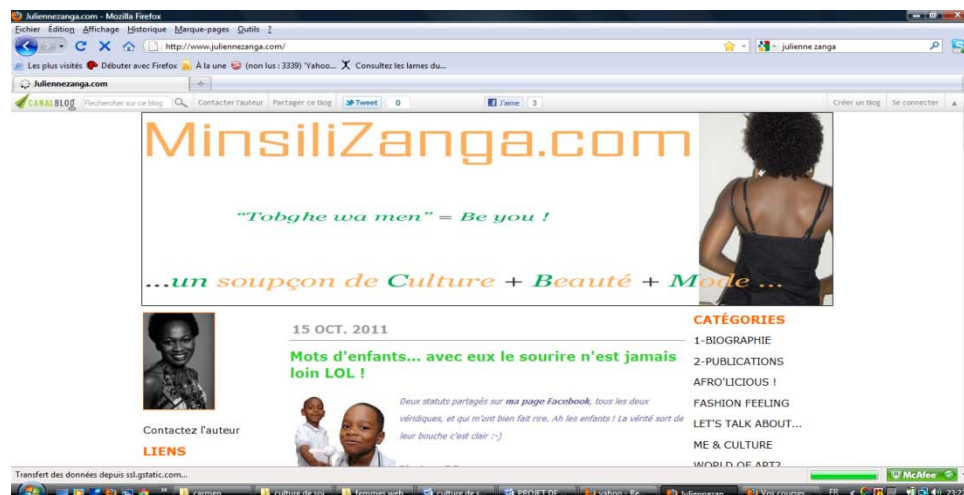


Fig 5

Aliénation ou réappropriation du corps autour d'une conceptualisation ethnique ? En effet, la coiffure afro renvoie autant à une posture politique de revendication de son ethnicité en dehors des normes dominantes qu'à l'imagerie coloniale

Pour répondre aux stéréotypes de la mama nourricière et de la prédatrice hypersexuelle, on peut aussi choisir d'imiter l'identité sexuelle blanche.

### *L'altérité « domestiquée »*

Ingrid Alice Ngounou d'Halluin (fig 3 et 7), journaliste de moins de trente ans a d'abord été rédactrice en chef d'un media ethnique féminin en ligne, avant de se présenter comme un expert du web africain. Elle est aussi rédactrice en chef de [journalducameroun.com](http://journalducameroun.com) et auteur d'un ouvrage sur Internet et les médias en ligne au Cameroun. Diplômée de l'école du journalisme Cameroun, de l'Institut français de presse et de l'Institut français d'Informatique, elle a travaillé à la radio, à la télévision et dans la presse écrite Ses messages démarquent son territoire de journaliste professionnelle en ligne.

« Pour travailler dans les médias, une femme doit surmonter le quotidien.»

«Depuis cinq ans, mes recherches universitaires concerne l'avenir des médias web »

« Les médias communautaires en ligne doivent devenir plus professionnels»

« Les institutions africaines doivent guider le développement d'Internet plutôt que de s'en méfier »

Elle se positionne de façon strictement professionnelle et se considère « comme un modèle, prête à aider les jeunes étudiants qui sollicitent [s]on expertise ».



Fig 3

En cohérence avec cette identité professionnelle, sa posture corporelle reproduit l'identité sexuelle de la femme blanche sur le modèle occidental. Elle ne porte jamais de tresses, ce qui rend compte de sa volonté d'intégration et d'insertion professionnelle dans la société française Niaba, 2011. Lunettes d'intellectuelle,

cheveux défrisés coiffés à l'occidentale, sourire discret, t-shirt blanc au décolleté discret, gilet marine, autant de signes corporels qui renvoient aux codes de la bourgeoise blanche.



Fig 7

I.A. Ngounou campe donc une posture d'expert qui s'oppose aux images corporelles genrées. Elle met en scène une image occidentalisée.

La présentation de soi de ces deux actrices du web repose essentiellement sur des messages complexes portant sur la mondialisation des technologies de l'information (A.I. Ngounou) ou plus simples sur la beauté de la femme noire (J.M. Zanga). Leurs récits identitaires les définissent comme issues d'une « communauté » professionnelle ou genrée et ethnique (Daghmi 2007) et répondent à la représentation des personnages publics. Julienne et Ingrid véhiculent également l'image de la jeune migrante lettrée africaine moderne issue de la classe moyenne supérieure. Leur visibilité repose en grande partie sur leur désir d'engagement civique et de visibilité en rupture avec les structures militantes reconnues et les cadres habituels, malgré les injonctions à la modestie et à l'invisibilité faites à leur sexe et à leur origine ethnique.

### *L'altérité « radicale »*

Luidor Nono Njepang (fig 1, 4 et 8), rédactrice en chef de newsmagazines ethniques en ligne et doctorante en SIC, est âgée de 36 ans. Malgré ses responsabilités éditoriales, sa présence en ligne reflète une neutralité scientifique et professionnelle et, avoue-t-elle en entretien, une méconnaissance des techniques et stratégies du web. Après un Master sur les médias africains en France, elle vient de soutenir une thèse à l'Institut Français de Presse sur l'appropriation des radios communautaires par les populations camerounaises. Elle se présente comme une «journaliste dotée

d'une culture globale», et participe bénévolement à des réseaux interculturels de solidarité numérique. Contrairement aux deux autres Camerounaises dont l'engagement est militant, ses posts sont impersonnels et elle ne s'exprime pas à titre. Egalement présente sur des réseaux sociaux professionnels, elle figure dans le répertoire des ressources scientifiques et pédagogiques de l'Agence universitaire de la Francophonie. Elle masque cette implication citoyenne dans une posture en retrait conforme aux modèles culturel et professionnel genrés dominants. En entretien, elle s'appuie aussi sur un modèle de relations professionnelles et générationnelles à l'africaine et tente d'accéder à une plus grande visibilité journalistique et scientifique.



Fig 1

Son usage minimal des photos sur ses profils la donne à voir comme une subalterne asexuée, même si elle semble s'apparenter à la classe moyenne locale. Elle hésite entre la production d'un corps «assimilé » ou « assimilable » et l'appropriation des stéréotypes associés à l'invisibilité radicale de l'immigré (Sayad 2006). Ce désir hésitant de visibilité aboutit à un déplacement de l'indifférenciation sexuelle vers l'affirmation d'une identité sexuée. La perruque signe une tentative d'assimilation à la culture dominante alors que le corps est entièrement dissimulé dans la posture fonctionnelle de l'immigré emmitoufflé sous des couches de vêtements pour travailler dans le froid urbain. Dans l'espace public de la rue, Luidor apparaît comme un sujet sans lieu et solitaire : « ajoutez Nono L à vos amis »...



Fig 4

D'autres photos, preuve de sa multipositionnalité, campent également l'image de l'intimité domestique où la présence physique d'un homme évoquant une famille, complète la performance de genre dans le rôle d'épouse, de mère ou de fille. Elle apparaît aussi en «mama » africaine » immigrée, dans une synthèse de la tradition et de la modernité. L. Nono Njepang livre des informations factuelles et met en scène un corps ethnicisé. Sa présence dans l'espace public francophone, où les migrantes célibataires sont suspectes, montre des tensions entre différents statuts, où un corps asexué devient finalement genré selon les normes en vigueur.

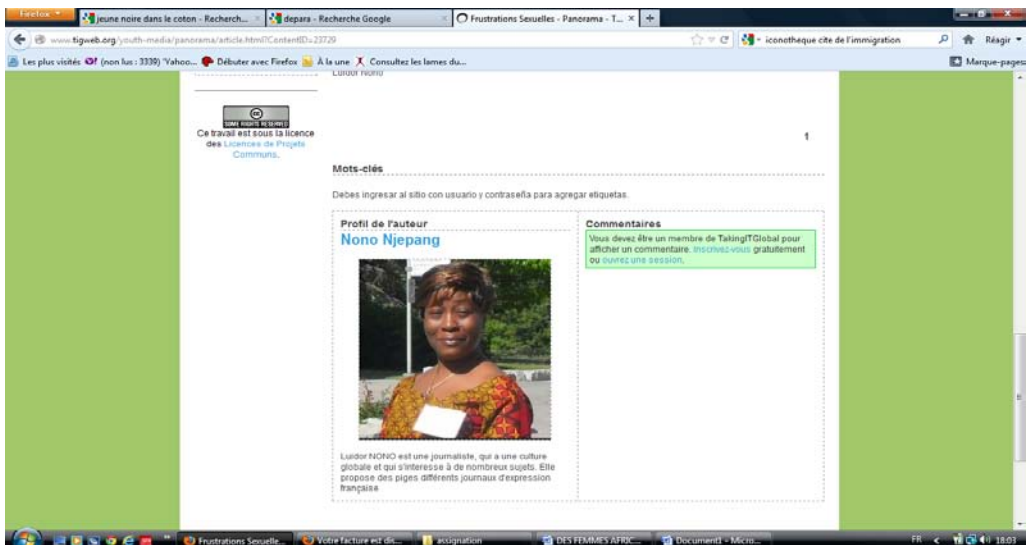


Fig 8



## *Formes d'engagement professionnel sur le Web et tensions identitaires*

---

Ces actrices du web mettent en œuvre différentes stratégies de présentation de soi. Julienne, s'affiche comme une citoyenne engagée, éprise de panafricanisme. Elle cherche à s'intégrer au monde journalistique traditionnel auquel elle n'appartient pas et publie ses opinions sur ses blogs. Ingrid revendique le statut d'expert du web-journalisme « glocalisé » et veut se distinguer des autres acteurs du web non formés aux médias en ligne. Luidor semble perdue dans ses présentations virtuelles. Elle recherche une visibilité à la fois en tant que journaliste et en tant que chercheuse sans vraiment y parvenir, faute de maîtriser pas les codes du web et des réseaux sociaux. "

Toutes cherchent à définir et à occuper leur propre territoire professionnel sur le web en revendiquant des identités qui reposent à la fois sur leur activité de publication et sur la reconnaissance qu'elles obtiennent. Julienne s'appuie sur une reconnaissance à la fois interne les journalistes et externe le public pour faire entendre sa voix dans les débats sur la diaspora et le journalisme. Ce faisant, elle brouille la frontière entre bloggeurs et professionnels des médias et s'exclut de l'identité de journaliste à laquelle elle aspire en critiquant ce milieu dont elle ne maîtrise pas les codes. Ingrid se présente comme le garant de la qualité de l'information. Elle protège son expertise professionnelle de journaliste contre les nouveaux arrivants des sites d'autoédition qu'elle considère comme aux marges du métier.

Luidor apparaît comme un « soutier » anonyme de l'information qui tente d'atteindre la notoriété. Faute de maîtriser les techniques et la culture du Web, elle reste une outsider, malgré ses interactions avec le public, les institutions et avec ses pairs. Ces jeunes femmes révèlent donc les tensions autour de la défense d'un territoire professionnel à la fois sur la scène du Web et dans les salles de rédaction. Des tensions entre amateurs et professionnels, autour de la formation aux nouvelles technologies et de la connaissance des médias traditionnels et enfin, tensions issues de l'appartenance ethnique et nationale.

On voit également apparaître des tensions entre l'image subjective que ces actrices du web veulent véhiculer et l'image genrée qu'elles projettent et/ou qui leur est renvoyée. La parole leur vient, mais, leur visibilité médiatique, leur présence active et citoyenne dans l'espace public du Web va de pair avec une « pudeur » genrée » dans un espace public qui les expose à des agressions verbales plus ou moins euphémisées et où elles sont renvoyées à leur identité de genre demandes en mariage et autres questions sur leur statut matrimonial. Ces jeunes femmes démontrent que les migrantes pensent et agissent sans être voués à la passivité et qu'elles coproduisent les structures sociales en intervenant sur Internet. Le contexte social influence les pratiques individuelles. Il « surdétermine » les identités et la capacité à agir (Guénif-Souilamas 2010a) De ce fait, l'agency a une dimension ambivalente : les personnes issues d'autres contextes culturels qui sont soutenues par leurs attachements culturels parviendraient difficilement à l'émancipation, et opteraient pour une expression aliénée et dominée (Abu-Lughod 2000 ; Mahmood 2005 citées par Vidal 2011).

## Conclusion

Technologies de l'information et de la communication et réseaux sociaux ont donc introduit des changements importants dans la représentation des « sans voix » en leur permettant de s'approprier des modes d'expression médiatiques jusque là inaccessibles. Ces formes d'altérité « radicale », « domestiquée » et « exotique » montrent la diversité des constructions identitaires et des stratégies de femmes noires africaines généralement présentées comme semblables, victimes dépendantes de systèmes familiaux. Elles tentent ainsi d'écrire leur propre histoire (Spivak 1988) à travers des stratégies multiples d'accomplissement (Guénif-Souilamas) malgré leur ambivalence entre désir d'engagement civique, visibilité médiatique et postures d'invisibilité attendues de la part des figures muselées que sont les immigrés et les femmes, en Europe, comme en Afrique. Néanmoins, toutes trois, dans cette recherche d'émancipation sociale, voire politique, restent inscrites chacune à sa manière, dans la censure imposée par les normes socioculturelles.

## Bibliographie

- BOËTSCH G., SAVARESE E., 1999, « Le corps de l'Africaine. Érotisation et inversion », *Cahiers d'études africaines*, Vol. 39 N°153. 1999. pp. 123-144.
- BROMBERGER C. et al., 2005, *Un corps pour soi*, Paris, PUF, 2005, 151 pages
- DAGHMI F., 2007a, « Constructions identitaires et récits médiatiques », *Etudes caribéennes*, n°7, pp. 125-135
- DAGHMI F., 2007b, « L'image de 'l'immigré' dans la presse française », *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène t.1*, BOYER, H., dir., L'Harmattan, Paris, pp. 109-119
- DENNING S., 2007, *The Secret Language of Leadership*, San Francisco, Jossey Bass Inc., 304 pages
- DORLIN E., ed., 2008 *Black Feminism*, Paris, L'Harmattan, 262 pages
- FANON F., 1952 *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil 1971, 239 pages
- GUENIF-SOUILAMAS N., TARAUD C., HAASE-DUBOSC D., 2008, « Les dominées peuvent-elles parler ? [Enregistrement sonore], *Revue internationale des livres et des idées*, Conférence enregistrée au Salon de lecture Jacques Kerchache le 7 juin 2008, Service des Archives et de la Documentation des Collections au Musée du quai Branly.
- GUENIF-SOUILAMAS N., 2008, « Reconnaître les corps : pour une politique de l'altérité incarnée », PAYET J-P, BATTEGAY A., dir., *La reconnaissance à l'épreuve*, Lille, Presses du Septentrion, pp.175-182
- GUÉNIF-SOUILAMAS N. 2009, "Immigration without Integration and Vice-versa", KATENHUSSEN I., LEMKE C., et al, eds., *Migration und Menschenrechte in Europa*, Berlin, LIT Verlag, pp. 203-229
- GUENIF-SOUILAMAS N. 2010a, « Répertoires d'individuation et gisements identificatoires : une boîte à outil extensible », LE BART C., DE SINGLY F., CORCUFF P., dir. *L'individu aujourd'hui*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 283-293
- GUENIF-SOUILAMAS N., 2010b, *Altérités (de) l'intérieur(es)*, Habilitation à Diriger des Recherches, Institut d'Études Politiques de Paris, École Doctorale, département de Sociologie.

GUENIF-SOUILAMAS N., 2010c, « Controverse : « Beur, beurette, garçon arabe » : un mythe national ? », BENBASSA E., dir. *Dictionnaire du racisme, de l'exclusion et des discriminations*, Paris : Larousse, pp. 37-41

GUENIF-SOUILAMAS N., 2011, « Politique invisible des minorités en France : Sexuer la couleur, coloriser le sexe », BENBASSA E., dir, *Politique des minorités visibles*, Paris : Éditions du CNRS, pp. 203-219

HARAWAY D., 1988, "Situated Knowledge", *Feminist Studies*, Vol. 14, No. 3, Autumn 1988, pp 575-599

HILL COLLINS P., 1991, *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, 265pages

<http://minsilizanga.canalblog.com>

<http://www.alalettre.com/coupdepouce/zanga.htm>

<http://www.cameroon-info.net>

<http://www.culturefemme.com>

<http://www.culturefemme.com/evindi-tv/index.php>

<http://www.dailymotion.com/playlist/x3zjzCulturefemmeevindi-tv>

<http://www.juliennezanga.com>

<http://www.nappyattitudelesite.fr>

<http://www.nappyparty.blogspot.com>

[www.sowomag.com](http://www.sowomag.com)

<http://nappyparty.blogspot.com/2010/04/fais-peter-lafro-12-juin-2010.html>

<http://www.noiraufeminin.com>

<http://www.youtube.com/watch?v=gEzGk5XSOxA>

JEUDY H.-P., 2007, *L'Absence d'intimité - Sociologie des choses intimes*, Belval, Circé, 150 pages

KANTOLA J., 2009, "Gender and Crosscutting Inequalities in Europe", FRANKEN, M., WOODWARD A., CABO A., BAGILHOLE B.M., 2009 *Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre*, Utrecht, ZuidamUithof Drukkerijen, pp 15-30

KAPLAN, D., 2010, *Informatique, libertés, identités*, Limoges, FYP, 142 p

KRUZYNSKI A., 2004, « De l'Opération SALAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois », DRUELLE, A., dir., 2004, *Féminisme, mondialisation et altermondialisation, Recherches féministes*, Vol. 17, N° 2, 2004, p. 227-262

LAUFER J., SILVERA R., coor, 2009 « Egalité et diversité », *Travail, genre et société* n°21/2009, pp25 - 27

LE BIHAN Y., 2006, « La femme noire » dans l'imaginaire occidental masculin », *l'Autre*, vol 7, N°1, pp 43-59

LE BIHAN Y., 2007, *Construction sociale et stigmatisation de la femme noire : imaginaires coloniaux et sélection matrimoniale*, Paris, L'Harmattan, 276 pages

LE BIHAN Y., 2011, *Femme noire en image, racisme et sexisme dans la presse française actuelle*, Paris, Hermann, 420 pages

NDIAYE P., 2008 *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 440 pages

NIABA R., 2011, « La Sociologie du Cheveu Crépu.», Mémoire de 4e année, Identités et Mobilisations, Sciences Po Rennes, sous la direction de POLO, J.-F.

- PELLEGRINO G., 2009, “An Intersectional Approach to Gender and Communication: Beyond the ‘Media Gaze’?”, FRANKEN, M., WOODWARD, A., CABO, A., BAGILHOLE, B.M., *Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre*, ZuidamUithof Drukkerijen, Utrecht, pp 9-12
- PEPIN H.O., 2008, « Présentation de soi et techniques du corps: les élections Miss au Burkina Faso », 07-11/12/2008, Yaoundé, CODESRIA
- SAÏD E.W., 1980, *L'orientalisme*, Paris, Seuil, 422 pages.
- SANNA M.E., 2006, *Pratiques de soi et performance de genre : la construction des sujets politiques entre pouvoir et autonomie. Une lecture croisée de Michel Foucault et Judith Butler*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Paris 8, Pise, 2006 [en ligne, réf. du 28/06/2012] URL : <<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00358609/fr/>>
- SAYAD A., 2006, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 218 pages.
- SMERALDA J., 2005, *Peau noire, cheveu crépu: l'histoire d'une aliénation*, Pointe-à-Pitre, Jasor, 356 pages
- SMERALDA J., 2008, *Du cheveu défrisé au cheveu crépu. De la désidentification à la revendication*, Paris, Anibwé, 154 pages
- SPIVAK G., 1988, *Les Subalternes peuvent-elles parler?* Paris, Ed. Amsterdam, 2009, 191pages
- VIDAL J., «Agency et empowerment », *Larevuedeslivres.fr* n°1 18/08/11 [en ligne, réf. du 24/03/2013] URL : <http://www.revuedeslivres.fr/agency-et-empowerment>
- WEKKER G., 2009, “Into, the Promised Land? The feminization and Etnicization of Poverty in the Netherlands”, FRANKEN, M., WOODWARD, A., CABO, A., BAGILHOLE, B.M., *Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre*, Utrecht, ZuidamUithof Drukkerijen, pp 65-77
- WOODWARD A., CABO A., BAGILHOLE, B.M., 2009, “Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre – Introduction », FRANKEN M., WOODWARD A., CABO A., BAGILHOLE B.M., *Teaching Intersectionality. Putting Gender at the Centre*, Utrecht, ZuidamUithof Drukkerijen, pp 9-12

# Usages des TIC et mutations des pratiques de l'agriculture inclusive au Sénégal : analyse de la plateforme MLOUMA

Sahite Gaye

PREFICS - Université Rennes 2

La question des Technologies de l'Information et de la Communication au sein des organisations pose de nombreux questionnements. Parmi ceux-ci, on retrouve le changement organisationnel, plus précisément dans les méthodes de travail et les rapports entre acteurs locaux. Sur cette base, l'innovation organisationnelle intègre la dimension humaine et sociale. Avec la plateforme Mlouma, le système agricole se retrouve avec des usages émergents et de nouvelles formes processuelles.

Les notions d'usage, de pratique sont souvent mobilisées dans les travaux de recherche en Sciences de l'Information et de la Communication, Même si nous sommes d'accord avec Miège (2007) pour qui, celle de pratique reste plus élastique et sémantiquement plus chargée que la notion d'usage, il n'en demeure pas moins que cette dernière reste difficile à analyser dans un domaine comme l'agriculture. En effet, dans un contexte marqué par les innovations, le monde rural semble, le plus souvent ignoré, par les chercheurs, surtout ceux des pays en développement. C'est dans ce cadre que cet article se veut comme objectif d'analyser les mutations observées par les usages liés aux technologies de l'information et de la communication.

Notre argumentation s'efforcera d'apporter plus de précision dans l'utilisation de cette notion au regard des organisations œuvrant dans le secteur agricole. A ce stade, il s'agira de voir comment les agriculteurs organisent sans cesse leurs actions en mettant en commun un ensemble de normes, de valeurs afin de se rendre de manière réciproque leurs actions. (Quéré, 1998). En Afrique, comme dans d'autres, qu'elles soient informelles, reconnues, évanescentes, souples, de tailles moyennes ou immenses, les organisations paysannes sont à la fois des espaces d'expression des paysans, de la défense de leurs intérêts mais aussi un moyen pour la réalisation des objectifs qu'ils se fixent.

En prenant comme exemple d'étude, la plateforme MLouma, nous examinons comment les usages prennent en compte leurs spécificités socio-culturelles pour s'inscrire dans une dynamique plus globale liée à l'émergence de nouvelles manières de faire liées aux TIC. Elles se traduisent par le besoin circuits locaux de commercialisation plus transparents et plus fluides limitant ainsi les spéculations et surtout les risques liés aux spéculations et l'amélioration des relations entre le producteur et le consommateur. Dans cette perspective, l'accent sera mis sur les services proposés par MLouma. Etant l'une des premières initiatives privées intégrées qui offre aux paysans sénégalais des solutions intégrées de soutien à la commercialisation de leur récolte, notre analyse portera sur la médiation qu'elle

tente d'apporter. D'après Françoise Bernard (2000) c'est cette notion qui permet de transcender cette logique qui oppose sujet et objet, mais aussi individu et organisation ou encore technique et social. De ce fait, nous ferons appel aux différentes théories liées à l'étude des usages (sociologie des usages, des modes de vie, analyse des formes d'organisation, des discours) afin de ne pas tomber dans le piège du déterminisme technique

### *De la Radio rurale à MLouma : regard sur la notion et la problématique de l'usage des TIC au service de l'agriculture au Sénégal*

---

Jeter un regard sur l'ambiguïté que recouvre la notion d'usage dans les Sciences de l'Information et de la Communication, à bien des égards, permettra d'éviter quelques écueils concernant son sens dans cet article. Des chercheurs comme Bernard Miège ou encore Serge Proulx reviennent sur sa place dans cette discipline. Le premier, au regard du développement des technologies, soutient que la sociologie des usages, est devenue très privilégiée pour une meilleure approche des études dans ce domaine (Miège, 2007). Quant au second, il cherche les chercheurs à imaginer des méthodologies à utiliser des méthodologies permettant de dépasser le niveau-micro des usagers quand il s'agit d'examiner les TIC (Proulx, 2005).

Rappelons qu'au Sénégal des outils d'information, des techniques de communication ont été déployés depuis des années pour faciliter l'accès à l'information économique sociale et culturelle des populations visées à travers de nombreux projets. Majoritairement à but pédagogique, ces nouvelles politiques de communications mises en place sont beaucoup plus ambitieuses puisqu'elles ont pour objectif l'appropriation des supports par les populations elles-mêmes. Avant d'atteindre, cet objectif, Dans cette même entreprise, Josiane Jouët (Jouët, 1993), fait une distinction qui, au passage, nous aidera beaucoup dans cette analyse. Selon sa conception, l'usage est plus restrictif et renvoie à la simple utilisation alors que la pratique est une notion plus construite, plus élaborée. Selon elle, elle recouvre non seulement l'emploi des techniques, mais aussi les comportements, les attitudes et les attitudes des individus qui se rapportent à la technologie.

Au Sénégal, le premier instrument et qui reste de loin le plus efficace demeure, sans doute, la radio rurale. Au début, le but de cette dernière était d'amener au paysan de la faire sienne comme étant un moyen d'expression d'information et de communication. En plus, elle devait servir de relais pour une meilleure amélioration de son niveau de vie, sans toutefois détruire la société traditionnelle. Ce fait s'explique si l'on retient que l'activité économique des villages est basée essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, tributaire des conditions climatiques, et essentiellement orientée vers la subsistance. D'ailleurs, la radio rurale est considérée comme appartenant aux « 3 P » (paysans, pasteurs, pêcheurs). Notons de passage, que celle du pays qui nous concerne fait figure de pionnière en Afrique. Au Sénégal, la radio éducative rurale est créée en 1968 et conçue comme un programme d'ensemble de développement rural intégré sous la supervision de l'UNESCO et de la FAO. (Tudesq, 1999, p.97).

Dans ce cas, la radio rurale peut être considérée comme étant une novation à même de jeter les bases d'un renouvellement possible de la communication en Afrique, s'orientant vers une pédagogie participative liée aux problèmes de développement. Par ailleurs, même si le responsable demeure un professionnel de la communication, il est accompagné de producteurs recrutés, dans le milieu même, au niveau des associations de base et des services techniques, en fonction de la capacité de communication et de connaissance des thèmes en rapport avec les programmes de production. Au delà de ce point, il apparaît clairement qu'une bonne connaissance des coutumes et mœurs, de la langue, des besoins et aspirations permet à la radio de jouer pleinement un rôle d'animateur du développement. D'ailleurs, à ses débuts, l'UNESCO avait insisté sur « l'écoute collective ». En effet, l'organisation de groupes d'écoute structurés et encadrés permet de combiner le contenu du message diffusé avec les échanges de vues directs à l'intérieur des groupes. L'implication de l'UNESCO dans ce débat n'est pas sans rappeler sa position pour le Nouvel Ordre Mondial de la Communication. Armand et Michèle Mattelart reviennent sur cette nouvelle donnée du début des années 70:

*« De nombreux facteurs firent capoter l'issue des débats et les transformèrent en un dialogue de sourds. ( ) Malgré ces limites, ces débats et les études qu'ils engendrèrent lancèrent un cri d'alarme sur l'échange inégal des flux d'images et d'informations. A cette occasion, se firent entendre des voix de cette partie majoritaire du monde dont la réalité est trop souvent connue à travers les filtres des études réalisées par les experts des grands pays industriels. ( Mattelart, 1996, pp.67, 68)*

Dans cette approche visant à voir la médiation par le biais de la technologie, dans le domaine de l'agriculture, il nous a été loisible, de montrer que les acteurs évoluant dans ce secteur ont toujours cherché à tirer le maximum de profits des outils liés aux innovations.

### *Mlouma : la dimension sociotechnique d'une plateforme au cœur de l'innovation : analyse des usages émergents dans l'agriculture*

---

La fonction plastique, numérique du web social, reconfigurable selon les nœuds de tension et les contextes, a été l'occasion de beaucoup d'innovations mais aussi des émergences de manières de faire dont les formes sont, souvent, difficiles à saisir. Au Sénégal, comme un peu partout en Afrique, le développement de ce réseau a connu une explosion au début des années 2000. De ce fait, dans cette seconde séquence, il s'agira, de mettre en perspectives, les services proposés par Mlouma. Notons que dans nous considérons l'utilisateur dans cette analyse est comme un être agissant dans la situation dans laquelle le dispositif technique intervient ; il est doté des « compétences spécifiques » (Proulx, 2008) Cette approche rejoint notre problématique, même si ne nous focalisons pas sur l'agir des acteurs et leurs stratégies.

**La plateforme web :** De tout temps, les hommes ont collaboré pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils se posaient. De nos jours, des artefacts sont conçus en vue d'améliorer la collaboration entre les membres d'une même communauté de

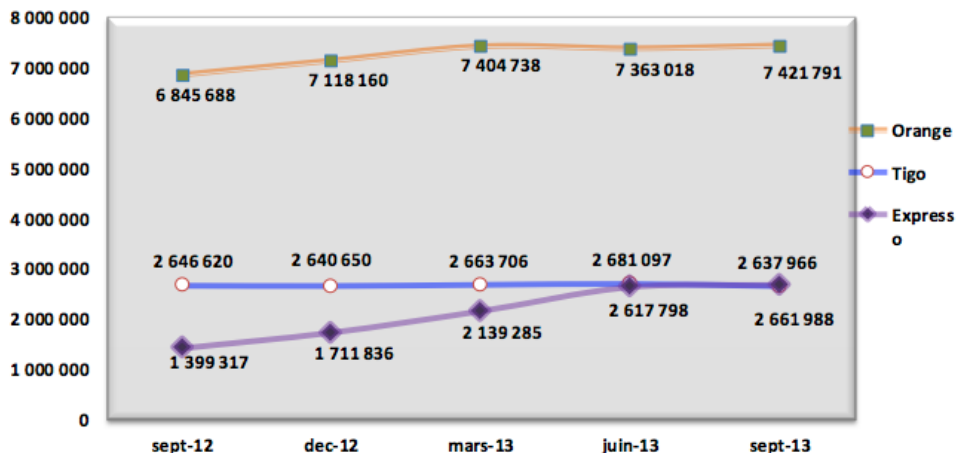
travaux regroupés autour d'un but commun. Mlouma, disposant d'un service web, avec une équipe de « marketing-communication » explore ce support.

Ainsi, dans ce cas de figure, la stratégie de communication consiste en la planification et la coordination des principales activités de communication entre le monde agricole et les potentiels acheteurs. (Duncan 2002). Ces derniers disposent sur le site d'une fiche pour les opérateurs économiques qui commandent directement ; alors que les producteurs pour informer sur leurs productions disposent d'un espace pour les exposer.

Toutefois, ce n'est pas simplement en proposant ce nouveau support (plateforme) que l'ensemble des collaborateurs vont s'en saisir et développer des pratiques collaboratives qui répondront aux objectifs des uns et des autres. Comme l'expriment Michel Crozier et Erhard Friedberg, l'action collective « *n'est pas un phénomène naturel. C'est un construit social dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien* » p.15 Il s'y ajoute aussi que cet instrument collaboratif est souvent « une vitrine » au regard parfois de la lenteur des mises à jours.

**Le service sms :** avec un parc s'élevant à 12721745 lignes au 30 septembre 2013 , sur une population de 14 millions d'habitants ; le Sénégal dispose d'une bonne dynamique en téléphonie mobile<sup>1</sup>.

Evolution trimestrielle du parc de lignes des opérateurs



<sup>1</sup> Rapport Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (Tableau de Bord du 30 septembre).



Mlouma, exploite ce service vu son coût et sa facilité d'utilisation. D'ailleurs, cet aspect longtemps étudié par les théories de la diffusion de l'innovation (Rogers, 1995). D'ailleurs, sur le site, le but de cette application est bien mise en lumière : « *Ce service a été développé pour permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un accès à Internet de pouvoir se renseigner sur les produits et le prix mais également d'envoyer les produits à vendre sur la plateforme Mlouma. Ces données seront enregistrées et affichées au niveau de la plateforme web après validation.* ». Une brève analyse sémantique permet de comprendre que Mlouma et au coeur cet usage en étant dans une démarche de vérification et de rationalisation. À ce niveau, il est nécessaire de souligner que l'évolution des modes de communication implique une maîtrise permanente du sens produit par les différents supports utilisés et diffusés.

**Les applications mobiles et le call –center** : Les changements ne s'opèrent pas seulement par la diversification des modes d'accès à l'information. En d'autres mots, ce ne sont pas des mutations d'ordre technique mais elles concernent d'autres facettes de l'anthropologie. Elle entrent dans l'« ergonomique et mentale » (Muzet, 2006, p.52). A ce titre, le rôle fondamental de l'influence sociale n'est plus à démontrer dans l'innovation ; même si l'idée née toujours dans le cerveau de quelques-uns. Dans ce sillage, Mlouma a développé des applications mobiles afin d'interagir avec la plateforme via les smartphones ou les autres téléphones basiques. Quant au call-center, il établit une autre forme de médiation ; surtout avec ceux qui n'ont pas la possibilité de se servir des autres plateformes pour diverses raisons comme l'accès ou encore l'alphabétisme ou l'initiation dans les technologies. Dès lors, cette volonté de multiplier les supports par Mlouma veut apporter un palliatif dans ce domaine. Cette nouveauté collabore avec l'observation de José Do Nascimento lorsqu'il écrit :

*« L'appropriation [des TIC en Afrique] repose pour l'essentiel sur une quête de palliatifs et d'opportunités dans le contexte d'un environnement politique et économique de pénurie. Si les populations africaines grâce aux NTIC arrivent à pallier un certain nombre de carences inhérentes à cet environnement, elles y pallient non pas en transformant leur environnement mais en s'émancipant de celui-ci par le biais du numérique. »* (Do Nascimento, 2004, p.254).

Il ressort de cette analyse qu'il existe de nouveaux usages avec la mise en place de nouveaux supports. Ils se déclinent selon des objectifs précis qui sont avant tout pour les producteurs agricoles l'écoulement de leurs produits et pour les opérateurs économiques ou les particuliers la recherche d'un produit de bonne qualité et à un prix compétitif sur le marché national. Quant à Mlouma, en offrant ses services, au delà du gain, elle participe à reconfigurer le paysage de l'agriculture au Sénégal.

## *Enjeux et reconfigurations des formes organisationnelles dans le secteur agricole sénégalais*

---

Pendant très longtemps et jusqu'à présent le discours des ONG et de certains porteurs de projets (Etat, bailleurs de fonds étranger ), sur les organisations paysannes, à bien des égards , se réduit trop souvent à une vision modernisante de l'agriculture. Derrière cette expression l'on retient , qu'une profession organisée va prendre en main les rênes de son propre développement . Des slogans comme "professionnalisation de l'agriculture", "structuration du monde rural" fleurissent et ignorent l'existence de plusieurs réalités organisationnelles et de multiples logiques des producteurs agricoles. Par conséquent, notre hypothèse se veut d'observer les nouvelles formes des organisations paysannes dans leur interaction avec Mlouma.

**Le web: une floraison de formes émergentes:** L'on ne peut nier la grande diversité des situations (systèmes de production , environnement économique, social), dans lesquelles se trouvent les paysans et qui configurent le rejet de modèles univoques d'agriculture et d'organisation des producteurs et laissent la place à une diversité. Dans notre observation, l'on a remarqué que ce qui se trouve au coeur de cette reconfiguration reste l'information. En rappelant notre ancrage en SIC, surtout dans le champs des communications organisationnelles et professionnelles, les formes organisationnelles désignent un certain mode d'organisation sociale ou de relation sociale<sup>2</sup>.

Ainsi, la plateforme Mlouma se positionne comme un dispositif de coordination de l'action. Cette possibilité, engendrée par le web social, redéfinit les attributs des acteurs. Pour nous en rendre compte, prenons Internet et surtout son caractère d'hypermédia. Il s'analyse comme ayant cette capacité à faire perpétuellement émerger du nouveau (hypermédia, hypertexte et hyperorganisation). Avec Mlouma, qui regroupe des particuliers, des commerçants, des paysans, sans oublier les innovateurs, nous entrons dans la fonction d'hyperorganisation. Autrement reformulé, Mlouma comme dispositif utilisant les services de cet hypermédia possède la capacité de faire émerger des formes organisationnelles, pas toujours les mêmes, selon les contextes d'action. Cette particularité est presque identiques dans toutes les plateformes collaboratives qui fonctionnent en mode Internet. Avec cette fonction hyperorganisationnelle, un premier écueil lié aux logiques d'actions se résoud plus facilement. Par ailleurs, l'enjeu, à ce niveau, est de mettre en œuvre une forme organisationnelle qui permet aux différents acteurs de communiquer afin de se comprendre et de travailler ensemble dans un cadre collaboratif. L'objectif reste la recherche d'une meilleure mise en commun des compétences dans un cadre plus global et non pas leur simple addition.

---

<sup>2</sup> Cornélius Castoriadis dans *L'institution imaginaire de la société soutient que toute société renvoie à un imaginaire collectif qui est structurant. Il est un ensemble de manières de penser les relations sociales qui découlent des institutions héritées et qui sont perpétuellement altérées et émergentes.*

**Une reconfiguration du système de commercialisation via les TIC:** En nous référant aux travaux des anthropologues de la technique, nous avançons l'idée selon laquelle les objets techniques, les formes techniques portent des normes et de règles qui cristallisent des savoirs qui s'imposent à nous et qui structurent notre manière de percevoir, de comprendre. De manière plus explicite, Mlouma, par exemple, comme toutes les machines expriment des formes sociales, au delà même de celles dites organisationnelles. De même, elles, structurent mêmes ces formes sociales. De ce fait, en travaillant avec les regroupements des paysans, Mlouma en proposant ces plateformes exprime, en retour, une certaine forme sociale des paysans mais aussi elle structure des logiques d'action, des manières de faire, des imaginaires, chez les acteurs du monde agricole qui utilisent ces services. Les paysans et les potentiels acheteurs n'entretiennent pas le même rapport avec le travail ou avec les autres lorsqu'ils utilisent les TIC par le biais des plateformes qu'avant l'arrivée de cette innovation. Au-delà de la compétence technique qui sépare les deux cas, il y a un rapport au monde qui se modifie. En ce sens, il existe une reconfiguration du système de commercialisation dans lequel les traditionnels « intermédiaires » en vogue dans le système dit "informel" de l'économie sénégalaise, profitaient du marché avec des profits considérables. Dans cet ordre d'idées, Mlouma se donne un nouvel objectif, un nouveau but et son projet est différent de ce que les paysans et leurs collaborateurs faisaient d'habitude. Cette nouvelle vision se confronte au système, à ses manières de faire, à ses logiques. Mlouma pose la question du changement, de l'invention, de l'innovation dans le quotidien du système. Son but est de faire évoluer les relations par le biais des usages avec de nouvelles normes, de nouvelles formes.

En définitive, il ressort de notre analyse que l'usage des technologies ne se décrète pas de même qu'il ne surgit pas ex nihilo. Cette vision collabore avec celle de Patrice Flichy qui parle aussi de sa seule mise à disposition ou de la connaissance de son cadre de fonctionnement (Flichy, 1995). Mlouma, les outils qu'il propose, comme toute autre innovation technique, passent par une phase de découverte avec un groupe restreint qui fera leur exploration et leur expérimentation avant de se développer pour espérer d'être appropriés.

Dans un autre registre, de plus en plus, les nouvelles logiques techniques et organisationnelles poussent les individus à travailler ensemble ce qui n'est jamais acquis n'est d'avance. Comme nous l'avons vu, coopérer est souvent synonyme de désaccords, voire des tensions et des conflits. Avec Mlouma, on assiste à une réorganisation des individus qui travaillent ensemble et ne se rencontrent que rarement qui n'appartiennent pas au même métier. De ce fait, cette plateforme invite à réfléchir par une approche communicationnelle des organisations émergentes avec beaucoup de défis. Ce projet reste à la fois un dispositif organisationnel, communicationnel, anthropologique et symbolique. En s'inscrivant sur le désir de partage des acteurs d'un objet commun et d'autre part dans une perspective temporelle, délimitée dans le temps, prévisible et maîtrisable (d'Almeida, 2006)

## ***Bibliographie***

- BERNARD F, 2000, « Le lien communicationnel en organisation », *Science de la Société*, 50/51, p.24-45
- CROZIER M., 1977, *L'acteur et le système* (en collaboration avec Erhard Friedberg), Paris, Le Seuil, 500 pages
- D'ALMEIDA N., 2006, « Les organisations entre projets et récits » dans A. BOUZON (dir.), *La communication organisationnelle en débat : champs, concepts, perspectives*, Paris, L'Harmattan, p. 145-158.
- DO NASCIMENTO J., 2004. *Jalons pour une théorie de l'appropriation des NTIC en Afrique. Dans Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques*. Gemdev et Karthala, p. 229-254.
- DUNCAN T, 2002. *IMC Using Advertising & Promotion to Build Brands*. - New York°: McGrawHill,
- FLICHY P, 1995, *L'innovation technique*, La découverte, Paris.
- JOUET, J. « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, 1993, volume 11 n°60. pp. 99-120.
- MATTELART A, 1996, *La mondialisation de la communication*. Paris : Puf. Que sais- je ? 127 pages
- MIEGE B, 2007, *La société conquise par la communication. Tome III. Les Tic entre innovation technique et ancrage social*, PUG.
- MUZET D. 2006, *La mal info : enquête sur des consommateurs de médias*, Paris L'Aube, 140 pages
- PROULX S. (2008), « *La sociologie des usages, et après ?* », Actes du Congrès de l' AISLF, Istanbul, 7 -11 juillet, p.25-32.
- QUERE L., 1988, « Sociabilités et interactions sociales », *Réseaux*, Volume 6, n°29, p.75-91.
- TUDESQ, A.J., 1999, *Les médias en Afrique*. Paris, Ellipses, 160 pages

**QUATRIEME PARTIE : CHANGEMENT ET  
NOUVEAUX ESPACES PUBLICS**



# La participation citoyenne en ligne, une enquête expérimentale : *Du dispositif d'e-pétition de la Ville de Paris à des modélisations de mobilisations électroniques*

Lucie Alexis

CARISM (équipe d'accueil 2293), Institut Français de Presse, Université Panthéon-Assas

Nancy Ottaviano

LAA-LAVUE UMR 7218cnrs, ENSA Paris La Villette / Paris Ouest Nanterre-La Défense

Cet article est construit à partir de quelques résultats d'une enquête innovante réalisée durant une mission pour la Mission Démocratie Locale de la Ville de Paris - obtenue par le biais de Speap, le programme d'expérimentation en arts et politique de Sciences Po Paris. Tandis que certaines plateformes de pétitions en ligne issues de la société civiles connaissent de retentissant succès, la faible participation obtenue sur la plateforme d'e-pétition portée par la Ville interroge. Alors que l'on prête différents imaginaires politiques au Web, quels scénarios pourraient représenter le renouvellement de l'engagement politique citoyen via les moyens numériques ? L'analyse de données produites durant l'enquête traitera des processus d'émergences d'espaces publics singuliers où se renouvellent la structuration des publics citoyens.

« *La nébuleuse Internet [...] constitue un laboratoire, à l'échelle planétaire, des alternatives à la démocratie représentative* » (Cardon, 2010).

Les pratiques de l'Internet, lorsqu'elles ont vocation à être politiques, peuvent permettre à des émanations issues de la société civile de cristalliser rapidement l'attention du public autour d'un objet de controverse. En écho à ces possibles inflexions de la décision politique, certaines institutions publiques tentent de tendre la main vers ceux qu'elles représentent afin que citoyens, électeurs ou administrés puissent leur rapporter les objets et sujets qui les concernent. C'est dans cette optique que la Ville de Paris a élaboré en 2009 une Charte de la Participation puis, en février 2010, a mis à disposition du public parisien un service de pétition électronique permettant de porter un sujet, relevant de compétences municipale et départementale, jusqu'au Conseil de Paris<sup>1</sup>. La plateforme était pensée par la Ville comme l'un des outils de la démocratie participative, une approche complémentaire à la démocratie représentative. Malgré les efforts de la Ville pour dynamiser l'application, aucune e-pétition n'a à ce jour atteint le nombre de signataires

---

<sup>1</sup> Le Conseil de Paris possède les attributions d'un conseil municipal et celles d'un conseil général, Paris étant à la fois une commune et un département.

suffisants - 18190 signatures<sup>2</sup> en un an - permettant la mise à l'agenda du sujet de la pétition et l'inscription de l'interpellation à l'ordre du jour du Conseil de Paris, alors que des organisations issues de la société civile telles qu'*Avaaz* ou *Change* connaissent des succès retentissants.

**Signez les pétitions ouvertes**

Vous trouverez ici les interpellations ouvertes par les citoyens parisiens auxquelles vous pouvez souscrire en deux clics.  
 » en savoir plus sur l'e-pétition (lien vers le mode d'emploi)

Tout Propreté Question sociale et solidarité Urbanisme Environnement et espaces verts Déplacements  
 Culture

Afficher 50 pétitions

Nom	Date	Catégories	Signatures
Présentation aux habitants du XVème de l'étude du COMOP sur l'exposition aux ondes radioélectriques des antennes relais installées dans le XVème. - Collectif - Association Démocratie Locale Participative du XVe	29/01/2013	Environnement et espaces verts	62
Espace autorisé aux chiens - Thibault LABOUREL	03/12/2012	Environnement et espaces verts	8
Reforme rythmes scolaire à l'école élémentaire sur 4.5 jours : report à septembre 2014 - Stéphane JANDER	21/02/2013	Question sociale et solidarité	7

Figure 4 : Plateforme d'e-pétition de la Ville de Paris - Capture d'écran du 15/11/2013

Missionnées en 2013 par la Mission Démocratie Locale de la Ville de Paris dans le cadre de Speap, le programme d'Expérimentation en Arts et Politique de Sciences Po Paris, nous avons constaté, à l'occasion d'une analyse sémiologique de l'interface, que les modes d'appropriation et de réception de cet outil n'avaient pas abouti au succès escompté et ce, malgré la volonté de nos commanditaires de s'adapter aux nouveaux usages numériques des citoyens et, sinon de changer, de renouveler la prise de parole citoyenne.

Par ailleurs, le contexte pré-électoral actuel nous demande provisoirement une prudence vis-à-vis de la transmission de nos recherches sur le dispositif e-pétition. En outre, lors de notre enquête, nous avons choisi de déplacer l'objet d'étude initial pour le remettre en perspective. Nous avons ainsi organisé deux workshops qui nous ont permis d'inviter des interlocuteurs aux profils variés. Dans cet article, nous réfléchissons à l'impact de l'e-pétition au sein de scénarios participatifs imaginés par des équipes pluridisciplinaires . Nous avons créé un outil de médiation singulier permettant l'échange de connaissances et la confrontation des points de vues : un jeu de cartes proposant une lecture ontologique des relations entre l'Internet, les politiques et le public.

<sup>2</sup> Soit 1% de la population majeure inscrite sur les listes électorales parisiennes.



Si l'usage du Web 2.0 permet aux internautes, en plus de la publication de contenus, le renouvellement des formes de partage du politique, de nouveaux modes d'expression et d'actions publiques, alors le cadre politique doit évoluer. Dans ce cas d'étude, il n'est pas question de contourner une censure, ni de faire face à un contexte de bouleversements sociaux et politiques éclatants comme lors des contestations populaires du « Printemps arabe », mais nous interrogeons l'évolution de l'espace public démocratique où se renouvellent la structuration des publics citoyens. Ainsi, quel est l'effet déclencheur de la prise de parole numérique et dans l'immensité du Web, lieu d'expression de points de vues divergents et singuliers, comment le politique peut-il trouver son public ? Aujourd'hui, de nombreuses formes de démocratie participative sont déclinées à différentes échelles décisionnelles, mais l'expression des citoyens reste désirée et redoutée. Alors que l'on prête différents imaginaires politiques au Web et à ses développements, quels seraient les scénarios possibles qui conduiraient à l'émergence d'un renouvellement de l'engagement citoyen vers une éventuelle co-écriture des formes du politique ? Ces mouvements citoyens se constituent parfois en un contre-public, volontés contestataires ou partisans ; comment peuvent-ils informer sur l'exercice du politique et rendre compte des transformations des mobilisations citoyennes ? Enfin, à quels moments et dans quels buts apparaissent les e-pétitions dans les mobilisations ?

Cette étude, inscrite dans les champs des sciences politiques, des sciences de l'information et de la communication et de savoir-faire issus des industries créatives, entend questionner - grâce à quelques résultats d'ateliers collectifs expérimentaux, ludiques et pédagogiques - les processus d'appropriation des moyens numériques par les citoyens dans une perspective de changement de la démocratie. Tout d'abord, nous expliciterons la méthodologie expérimentale de ces workshops, les objectifs, les besoins matériels et les règles du jeu. Ensuite, nous nous centrerons sur les résultats de deux propositions élaborées au cours des ateliers. Ces modélisations participatives permettront d'observer de nouvelles constructions de publics structurés issues de la culture numérique et interrogerons la mobilisation d'e-pétition dans ces processus.

### *Méthode et enjeux*

---

Le premier workshop a été organisé le 5 mai 2013 et s'inscrivait dans le programme de WebSci 2013, congrès international d'ACM sur les Sciences du Web, le second a eu lieu le 15 mai 2013, à la Maison des Associations du 4<sup>e</sup> arrondissement, en collaboration avec nos commanditaires de la Mission Démocratie Locale de la Ville de Paris.

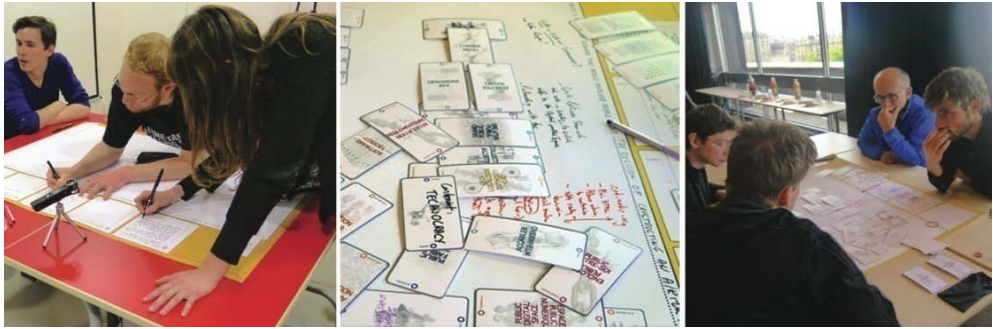


Figure 5 : Photographies prises durant les éditions du workshop « Internet, Politiques et le Public », 2013 ©Alexis-Ottaviano

### *Objectifs*

Ces temps d'expérimentation transdisciplinaire ont réuni experts, concepteurs d'interfaces et de dispositifs de mobilisation en ligne, professionnels du numérique, chercheurs en sciences politiques, sciences du web, philosophie du web et sociologie, coordinateurs de conseils de quartier, tous invités à centrer leurs réflexions sur les modalités possibles d'implications des citoyens dans les processus démocratiques médiés par les outils numériques. La demande faite aux participants portait en effet sur l'établissement d'un lien entre moyens numériques et conditions d'un renouvellement des modes de mobilisation politique dans la société. Attablés par groupes de 3 à 5 personnes, ils devaient élaborer des scénarios autour de problématiques dont seule l'échelle géographique était définie. Les cartes et règles du jeu fournies stipulaient que l'objectif de l'équipe était atteint lorsque qu'un scénario participatif cohérent faisait consensus pour chacun des joueurs.

Dans le même temps, la méthodologie expérimentale des workshops servait un objectif scientifique et épistémologique. En sus de la valorisation d'une démarche d'enquête en train de se faire, ces temps ont permis la fabrication de données singulières. En effet, le jeu de cartes était un prétexte à la conception d'un modèle descriptif d'éléments difficilement perceptibles dans leur enchaînement. Comment représenter visuellement un processus de mobilisation ? Ici, l'aspect temporel de la notion de processus était représenté topologiquement, en respect de la sémantique des cartes mentales<sup>3</sup>.

### *Moyens*

Chaque table disposait d'un jeu de 96 cartes (format Tarots) et d'un tapis de jeu conçus à cette occasion, feutres et markers, colle et scotch. Le jeu s'articulait autour de la recherche d'un consensus guidant les négociations internes à l'équipe et proposait de réfléchir aux moyens du numérique sans les manipuler directement, l'enjeu était de travailler les articulations des notions proposées. Ainsi, on peut qualifier de *serious game* ce dispositif de jeu de cartes, une mouvance actuellement

<sup>3</sup> Voir (AUTHIER M., LEVY P., SERRES M., 1992)

particulièrement observée dans le champ des jeux vidéos<sup>4</sup>, qui se caractérise par le fait d’avoir une ou plusieurs fonctions utilitaires et de viser un autre marché que le divertissement (Alvarez, Djaouti, 2013). Le *serious game* utilise des modélisations et simulateurs afin de tester les réactions de l’utilisateur vis-à-vis de situations réelles. Dans notre cas, le *serious game* vise à produire une modélisation descriptive simulant des processus et sert un objectif de production et d’échange de savoirs. De plus, le format cartes à jouer est largement exploré par les industries créatives : on pense aux cartes utilisées dans les workshops d’Innovations DemocraTIC de la Fondation Internet Nouvelle Génération (2011-2012), au jeu AFK pour Away From Keyboard de Spintank (2012) ou encore aux cartes Re-Faire pour « *comprendre l’écosystème et les enjeux de la troisième révolution industrielle* » de la FING en partenariat avec Nod-A et Nodesign (2013). Dans ces différents cas, outre leur portée conviviale et ludique, les cartes sont le support de récits arborescents et constituent une ontologie à réarticuler, selon la question posée. Notre jeu se construisait autour de cinq familles thématiques majeures :

- Acteurs : citoyen, habitant, usager, avatar, représentant public, agent territorial, public faible, public expert, lobby, collectif, association, grand public
- Actions : demander, écouter, discuter, informer, manipuler, accabler, interpellier, infléchir, pirater, concilier, former, écrire
- Interactions : liker, chatter, commenter, partager, géolocaliser, signer, flasher, rencontrer, ajout de contenu, choisir, évaluer, épier
- Interfaces : site internet, blog, plateforme collaborative, boîte mail, réseau social, e-pétition, code, application, logiciel, web caché, forum, cartographie
- Terminaux : espace public numérique, ordinateur perso, tablette, smart phone, téléphone, télévision, radio, presse écrite, appareil photo, kinect, dispositif immersif, lunettes Google.

### *Déroulement*

La partie dure soixante minutes. Elle est précédée d’un exercice où les participants se remémorent individuellement une expérience participative allant du militantisme à l’élaboration d’une performance artistique. Après un bref échange sur ces expériences personnelles, une carte échelle était attribuée à chaque équipe cadrant la portée géographique de leur problématique. Cette dernière devait être choisie alors collégialement et reportée sur le plateau. Puis, les participants déposaient au centre de celui-ci quatre cartes des familles Interfaces ou Terminaux choisies collectivement et devenant alors la base de leur proposition. Parmi les cartes restantes (Interfaces, Terminaux, Acteurs, Actions, Interactions), chacun en tiraient cinq, le reste devenait une pioche ouverte consultable à tout moment. Des cartes Jokers et Temps<sup>5</sup> restaient à la vue de tous et pouvaient être mobilisées à tout

---

<sup>4</sup> Notamment du fait de développements d’interfaces, depuis 2002, à des fins militaires avec la sortie du jeu America’s Army

<sup>5</sup> Les cartes Temps proposaient de réfléchir sur les moments de mobilisations des internautes : Journée, Soirée, Semaine, Week-end, Pause déjeuner, 2 mois, 1 an, Tout le temps, Évènement, Campagne électorale. En fin de partie, au moins trois cartes Temps devaient être posées sur le plateau. 12 Jokers étaient mis à disposition.

moment. D'abord à tour de rôle puis de façon plus intriquée, les joueurs déposaient ensuite leurs cartes sur le plateau en explicitant les liens de l'une à l'autre et en inscrivant au besoin des indications écrites (flèches et textes). À trois occasions durant la partie, une carte Contrainte<sup>6</sup> était tirée au sort ou donnée par un maître du jeu. En tant qu'organisateur nous adoptions ce rôle et la présence de complices au sein des équipes s'est révélée précieuse : médiateurs, ils aidaient les joueurs et travaillaient à la maïeutique d'un discours collectif.

Questionnable comme toute méthode, celle-ci est innovante et appelle à être développée et poursuivie. Mais, à l'image d'autres méthodologies qui proposent des simulations tels que les systèmes multi-agents, cette approche reste un prétexte pour « fabriquer de la matière à penser ». Ainsi, à l'image de la formule posée aux participants, « *comment créer un scénario participatif qui impliquerait des personnes via le numérique à propos de... ?* »

### *Premier scénario : Cercles augmentés*

---

#### *Équipe et controverse*

Ce scénario questionne l'intégration d'un statut pour la population Rom au sein de l'Union Européenne, population qui, selon l'équipe, constitue un « public faible ». L'échelle choisie est l'Europe. L'équipe était composée de Julie Hardy (coordinatrice des conseils de quartier du 4<sup>e</sup> arrondissement), Olivier Nasso (coordinateur des conseils de quartier du 20<sup>e</sup> arrondissement), Alin Popescu (coordinateur des conseils de quartier du 2<sup>e</sup> arrondissement) et Baki Youssoufou (président et co-fondateur de *WeSignIt*).

---

<sup>6</sup> Pour être reçues comme des contraintes, ces cartes devaient nécessairement provenir d'une source extérieure à l'équipe. Elles pouvaient être : Réglementaire, Budgétaire, Manque de compétence, Baisse de mobilisation, Faible participation, Sous le seuil, Manque de visibilité, Public «entre-soi», Changement de représentants politiques, Opposant politique, Contre-expertise, Mauvaise presse.

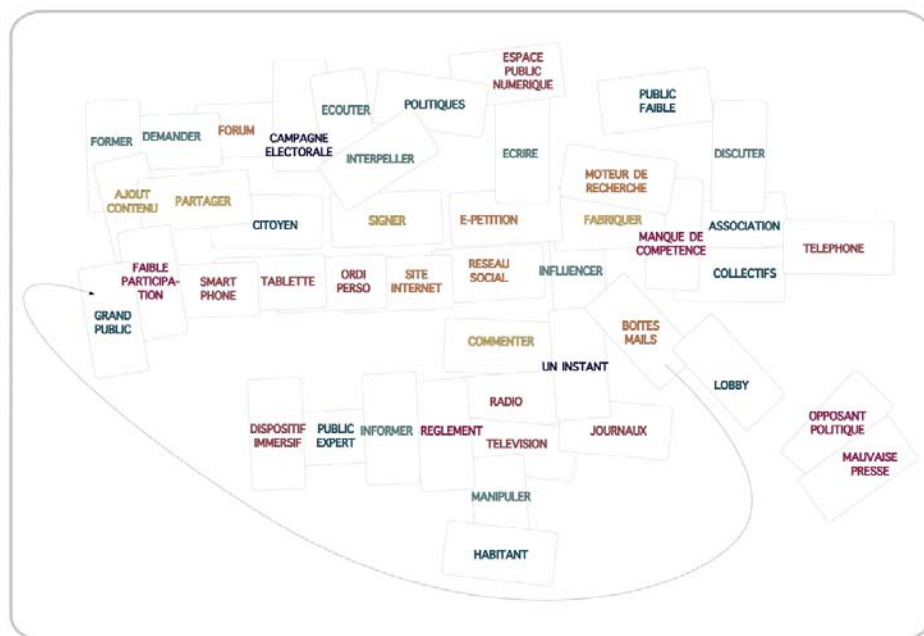


Figure 6 : Transcription du scénario proposé par l'équipe « Cercles Augmentés », 2013 ©Alexis-Ottaviano

### *Public faible et actions militantes*

L'équipe a posé cette problématique : *Comment créer un scénario participatif sur l'intégration d'un statut pour la population Rom au sein de l'Union Européenne ?* Deux groupes citoyens (collectifs et/ou associations) militants pour cette cause, engageraient un long travail de mobilisation afin de construire une audience sensibilisée progressivement à la question. La phase de déploiement du scénario évoque d'abord l'existence d'un discours préalable installé – accumulation de faits divers et visibilités des habitats de cette communauté – qui serait à déconstruire et reformuler vers une approche d'ordre plus juridique (statut). Des groupes citoyens débuteraient par une sensibilisation de leurs réseaux proches via des discussions téléphoniques. Pour élargir ce groupe initial de porte-paroles, un panel d'outils de campagne issus du Web participatif (réseaux sociaux et sites Internet) serait utilisé de sorte, à terme, à promouvoir une e-pétition. Les espaces virtuels seraient ainsi activés dans un but de médiation sociale pour faire gonfler la masse de mobilisés. Ainsi, un second cercle recevrait, sur leurs terminaux informatiques personnels (ordinateurs, tablettes ou *Smartphones*), des informations sur le sujet. En cas de faible mobilisation, une seconde campagne d'actions dites à distance serait lancée auprès de ce même public, avec un contenu enrichi et la possibilité de partage simplifié (un seul clic) sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, une campagne sur les médias traditionnels (presse, TV) permettrait de relayer les informations mises en ligne et contrebalancer les discours existants. Dans cette approche, il s'agit de « faire

passer » un discours militant positionné comme un contre-pouvoir qui conteste le discours institué dominant, en mettant en place des modes d'expression numériques.

Pour l'équipe, ce temps de constitution d'un public ré-informé - identifié par l'équipe comme un moment important de l'impact du discours militant - serait aussi l'occasion de préparer un discours influent pour une élection ou une campagne électorale.

### *Place de la pétition électronique*

L'e-pétition intervient ici suite à une médiatisation du sujet et une mobilisation sur les réseaux sociaux numériques. Ces derniers serviraient ensuite de support de diffusion des signatures. Cette « publicité » autour de la pétition n'est pas envisagée par la Mairie de Paris sous peine d'être accusée de promouvoir davantage une pétition plutôt qu'une autre. L'équipe a également prévu les cas où l'e-pétition ne provoquait pas d'action des décideurs ou celui d'une « mauvaise presse » autour de cette campagne citoyenne : un public d'experts en droit se chargerait d'informer via une « contre-expertise » et un lobbying citoyen se chargerait de l'envoi massif de mails ou de *tweets* individuels aux personnalités politiques.

Dans ce scénario, le rôle offensif des activistes consiste avant tout en une reformulation d'une controverse, nourrie par les médias, auprès d'un public qu'ils considèrent comme étant mal informé. La problématique initiale pose une question d'échelle : en France, le regard médiatique est aujourd'hui centré sur le « camp » Rom dont le nombre d'expulsions est sans cesse commenté, tandis qu'à l'échelle européenne, il est ici proposé de traiter la question d'un point de vue juridique.

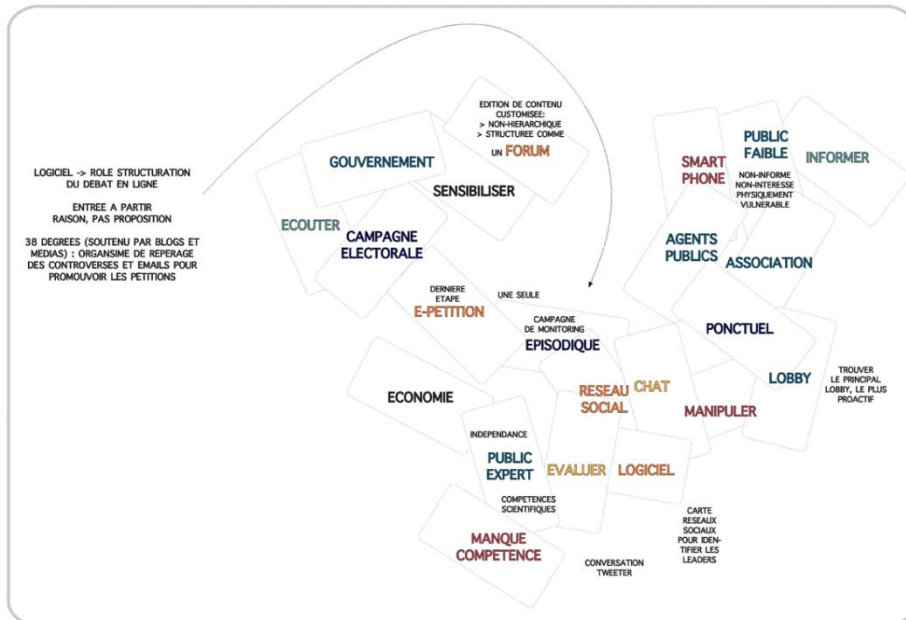
« *L'espace public renvoie [...] aux échanges argumentatifs portés par les médias (anciens et nouveaux), les technologies de communication et les groupes militants. Ces échanges impliquent une conception du récepteur comme citoyen.* » (Miège, 2010, 74). Il s'agirait d'orchestrer les nouvelles visibilité, plus abstraites, que peuvent admettre cette question, en se constituant en groupe d'activistes via les outils sociaux numériques d'abord, en mobilisant les médias traditionnels ensuite qui eux, permettraient à l'audience de se forger une nouvelle opinion par l'information.

### *3. Deuxième scénario : croissance d'une controverse*

#### *Équipe et problématique*

---

Ce scénario, issu de la première édition du workshop, a été composé par Mark Frank (ex-Ibm, doctorant « Open Data et démocratie »), Ali Vakili (président de MindTracker), Claudia Roda (American University of Paris) et notre complice, Ralph Malfoud (Sciences Po Expérimentation en Arts Politiques). L'équipe a posé la problématique suivante, à l'échelle d'un état-nation : *comment créer un scénario participatif qui inclurait des personnes au sujet de la pollution par champs magnétiques ?*



**Figure 7 : Transcription du scénario proposé par l'équipe « Croissance d'une controverse », 2013 ©Alexis-Ottaviano**

### *Visibilité et leaders citoyens*

Le questionnement initial a été de comprendre si le sujet de la pollution électromagnétique – dit aussi électrosmog – pouvait être identifié comme problème de société ou s'il devait être constitué comme tel. Le groupe a considéré qu'un travail, en amont d'une mobilisation, était nécessaire afin de rendre visible cette question. En effet, dans le cas d'une pollution invisible, dont les effets sont encore peu ou mal connus, l'audience potentielle s'apparente à un public faible car, pour l'heure, il s'agit d'un public se sentant non-concerné et non-informé. Les personnes physiquement vulnérables à ce type de pollution, par exemple les enfants, ont été considérés comme faisant partie des publics faibles : à l'image de la communauté Rom du scénario précédent, leur voix ne pourrait être portée que par d'autres qui les représenteraient. Ainsi, puisque ce sujet ne provoque pas de sentiment panique ou de vague d'indignation, l'un des jalons de l'action serait de le soumettre à un public d'experts qui agirait comme ressource en fournissant des moyens d'évaluation du niveau de pollution et des solutions. Deux aspects fondamentaux concernant la confiance ont été travaillés par l'équipe : d'une part, la nécessité d'un degré d'indépendance des experts vis-à-vis des lobby industriels - dont les produits provoquent la dite pollution, et d'autre part, le fait de rendre lisible ce problème de type technologique imperceptible.

Paradoxalement, alors que les *Smartphones* sont en partie la source du problème, ils sont aussi le moyen d'un engagement au sein d'une communauté d'acteurs-citoyens. Ce groupe se structurerait progressivement via les réseaux sociaux. Dans ce

scénario, des agents du service public soutiendraient l'action citoyenne qui se constituerait en lobby, et le rôle des rumeurs et d'e-réputation a été souligné. Sur ce point, notons l'origine anglophone des membres de l'équipe. Par ailleurs, celle-ci a interrogé la figure du « leader citoyen », acteur clé qui émergerait en fonction de l'intensité de sa ou de leurs présences sur le web (par exemple via le comptage de *posts* et de *tweets*) selon une logique quantitative de type *page rank*<sup>7</sup>. L'identification de ces individus numériques actifs pourrait être, selon l'équipe, le fait de l'usage d'un logiciel *ad hoc* pour lequel chaque *hub* - point central d'un réseau - serait identifié comme un leader potentiel. Le « leader-citoyen », qu'il soit planificateur ou *community manager*, resterait un représentant-citoyen, un passeur communiquant les opinions et les volontés d'actions citoyennes aux représentants politiques.

### *Place de la pétition électronique*

Une pétition a été mobilisée en fin de processus, elle serait signée par les réseaux des membres du groupe via une campagne massive de mails. L'approche des signataires se ferait selon la logique du « bouche à oreille », par extension successive de réseau interpersonnel en réseau interpersonnel. On reconnaît ici une certaine continuité dans les formes et l'organisation de structures militantes classiques. Cette e-pétition citoyenne serait adressée à la personnalité politique choisie collectivement par le groupe-citoyen et considérée comme étant la plus à même d'agir sur le sujet, par exemple au niveau ministériel. Pour en décupler l'effet, la pétition serait rendue publique durant une campagne électorale, forçant ainsi à la formulation d'engagements politiques.

Cette proposition d'écriture collective par un groupe-citoyen structuré et hiérarchisé selon les degrés d'implication de ses membres, en vue de la construction d'un agenda politique, rappelle la constitution d'*Energize America*, programme environnemental du Parti Démocrate Américain défendu par le Président Barack Obama lors de son élection et décrit dans la thèse de Nicolas Benvegna sur la *Politique des Netroots*. Celui-ci y interroge le rôle des procédures d'organisation du débat via l'outil informatique, les groupes concernés par un enjeu particulier y sont appelés *Netroot* (les *hubs* de ce scénario), le rôle des animateurs de la communauté (nommés *core group*) y est montré : régulation et organisation des débats, hiérarchisation des contenus et arbitrages. Ainsi, en questionnant la figure du *leader*, ce scénario interroge les nouveaux modes de construction des publics face aux risques potentiels liés aux innovations technologiques qui structurent nos modes de vies contemporains.

---

<sup>7</sup> Le *page rank* est l'algorithme utilisé par Google pour hiérarchiser les résultats d'une requête dans son moteur de recherche ; le nombre de visites étant un critère clef.



## Conclusion

Le lancement du site d'e-pétition de la Ville de Paris est le signe d'une volonté d'adaptation de la Mairie face aux nouveaux usages qu'ont les citoyens du numérique. Cependant, ce dispositif ne semble pas rencontrer le public espéré. En élargissant notre recherche au renouvellement des processus de participation citoyenne via les outils numériques et ce, par le biais des workshops, nous avons mis en évidence la place occupée par l'outil e-pétition dans ces pratiques participatives. Pour que celle-ci aie un impact significatif, les deux équipes ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les pétitions électroniques par des procédés de médiatisation (*mass mailing*, réseaux sociaux, ...) afin de gonfler les listes de signataires. La pétition en ligne doit être managée pour trouver son public. Aussi, si elle constitue un unique acte d'interpellation et qu'elle est mobilisée seule, elle n'aura que peu ou pas d'impact. Dans une logique de pression politique, la campagne électorale a été identifiée comme étant le moment le plus judicieux pour rendre une pétition publique. Ceci est un signe que les gouvernances politiques, même lorsqu'elles font la part belle à la mobilisation citoyenne, restent attachées à leurs incarnations par des personnalités politiques.

En prenant pour exemple les succès réguliers de e-pétitions qui rassemblent des milliers de signatures en quelques heures, on peut admettre que ces développements fulgurants sont à mettre à l'épreuve des temporalités des sujets de société qu'elles traitent. Ainsi, les mobilisations en ligne, comme les mobilisations physiques, appellent à être régulièrement réactivées et si possible, synchronisées avec les fils d'actualité qui font et défont les opinions publiques. En effet, les technologies de l'information et de la communication offrent un accès continu, quasiment immédiat à l'information ; les utilisateurs d'outils numériques sont ainsi mobilisés durant des temps courts, de manière désynchronisée, de nouvelles pratiques et techniques du corps apparaissent face à l'écran d'ordinateur, le *Smartphone* ou la tablette tactile. Concomitants aux questionnements sur les publics, les scénarios évoquent le renouvellement de la notion d'espace public. De l'espace public traditionnel à l'espace public numérique, la possibilité d'une visibilité publique instantanée grâce au web réinterroge les pratiques existantes entre les phases de formulation des idées et leur publicisation (Cardon, 2011, Miège, 2010). À ce titre, la notion de web en « clair-obscur » telle qu'elle est développée par Dominique Cardon, permet une relecture de la notion de publicisation dans l'espace du web.

Enfin, une culture numérique émerge et touche alors aux habitudes et aptitudes de l'utilisateur face à l'outil, et au sein de ces nouveaux espaces publics, les relations entre les citoyens et leurs élus changent. Ce mouvement déclenche des réactions ambivalentes : *« d'une part, elles [les implications politiques de la culture numérique] invitent à prendre en considération des formes de participations politiques nouvelles qui s'inscrivent dans des lieux de sociabilité virtuels [...]. D'autre part, elles traduisent des formes d'engagement peu appréhendées par un système politique qui ne dispose pas des dispositifs procéduraux adéquats pour les prendre en considération. »* (Monnoyer-Smith, 2011, 163). En se mobilisant sur la toile, des modes renouvelés de socialisation, de communication, d'échanges, de rencontres, d'interactions avec autrui, de représentation, de partage de données

immatérielles et de sensibilisations se mettent en place et les possibilités d'interpellation du politique reconsidèrent la place du citoyen face à son représentant élu. Ceci n'est pas sans bouleverser l'exercice et le partage de la démocratie. Ces nouveaux modes d'action publique traite de la notion d'espace public, espace où s'interrogent voir se contestent les politiques en place. Ainsi, comme le propose Bernard Miège, espace public et société ne peuvent être envisagés séparément : « *L'approche de l'espace public ne saurait être séparée de questionnements qui l'englobent nécessairement* », écrit-il. Il est essentiel de procéder à « *la contextualisation de l'espace public dans un cadre politique, culturel, sociétal et économique spécifié rigoureusement* » (Miège, 2010, 13).

Avec cette méthode d'enquête et l'exposé de ces quelques résultats, nous ne prétendons pas embrasser l'ensemble des aspects que revêtent les processus de mobilisation en ligne. Cependant, à son échelle, cette démarche vise à contribuer à la définition de la démocratie en devenir car, dans les nouveaux modes de construction des publics engagés grâce au numérique, les alternatives à la démocratie représentative semblent ouvertes.

## ***Bibliographie***

---

BENVEGNI N., 2011, *La politique des Netroots, La démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public*. École nationale supérieure des mines de Paris - Thèse de doctorat sous la direction de Michel Callon

CARDON D., 2010, *La démocratie Internet, promesses et limites*, Paris, Seuil

DEWEY J., 2003, *Le public et ses problèmes*, Pau, Farrago / Léo Schee

FING, Fondation Internet Nouvelle Génération, 2013, *Rapport « Questions Numériques 2013/2014 »*

LATOUR B., 2012, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La découverte

MIEGE B., 2010, *L'espace public contemporain. Approche Info-Communicationnelle*, Grenoble, PUG, coll. « Communication Médias Société », 227 pages

MONNOYER-SMITH L., 2011, « *La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ?* », *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 156-185.

DOI : 10.3917/parti.001.0156

ZASK J., 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Paris, Le Bord de l'eau

# Interactivité et problématique discursive dans les réactions des internautes face aux articles de la presse électronique consacrés à l'éducation nationale en Algérie

Souhila Idris-Bahloul

Farouk Bahloul

Université de BEJAIA- Algérie

Cet article tente de répondre à la problématique suivante : quels sont les types de commentaires postés par les lecteurs internautes, spécifiquement les lecteurs de la version électronique du quotidien algérien « *Chourouk* », en réaction à la situation dans laquelle se trouve l'éducation nationale ? Comment les lecteurs-internautes débattent-ils la question de la réforme de l'éducation nationale ou si l'on veut : quelles sont les formes de délibération utilisées et subséquemment, quels en sont les discours adoptés ?

## *Introduction*

A l'aune des multitudes de support qu'offre le web, le regain d'intérêt pour des questions d'éducation et de scolarisation ne s'est jamais posé avec autant d'acuité. Par conséquent, le web, avec la diversification continue de ses genres et de ses contenus éditoriaux, permet un retour réflexif (issu principalement de l'expérience partagée de l'éducation) tout en ouvrant des espaces de débat, de mobilisation et d'action sur des problématiques récurrentes, où se mêlent toutes sortes de discours (savants et non-savants), d'idéologies et de représentations.

Le journal en ligne, comme pratique éditoriale, laisse transparaître une certaine liberté de réactions face aux contenus qui y sont exposés. Sa puissance fédérative se traduit alors dans sa capacité inégalée à susciter échanges et prises de parole dans des processus discursifs (d'acquiescement, d'opiniâtreté voire de neutralité) tout en favorisant anonymat, interactivité, directivité et liberté d'expression.

Dans ce contexte, ce procédé « participatif » a remis à jour certains sujets d'intérêt « majeur » pour les lecteurs internautes de tout bord. A ce titre, le système éducatif algérien, plus particulièrement son versant « réformes », concentre l'essentiel des débats citoyens, au point d'être élevé au rang d'une question éminemment sociale. Depuis quelques années, El Chourouk en ligne, version électronique du journal hyponyme, s'est fait l'écho de ce sujet si passionnant et parfois passionnel, en y accordant, d'une manière régulière, des pages entières à l'exposition de cette thématique.

## Problématique

---

Bien que l'expérience du web-journalisme soit assez récente en Algérie, quelques effets qui lui sont inhérents ressurgissent pour donner une vision plus détaillée du phénomène. Notons aussi que bien des résultats d'enquêtes et de sondages<sup>1</sup> montrent une certaine préférence pour les informations à caractères sportif ou touchant à l'éducation d'une manière générale.

Dans notre propos, nous voudrions insister tout d'abord sur l'hétérogénéité des systèmes référentiels à base desquels s'identifient les internautes. La question des réformes éducatives en Algérie peut être, comme nous allons le voir, corrélée à celle de la langue d'enseignement, à celle de l'identité voire à celle plus floue de la religion.

Si notre principal objectif dans cette présente intervention est celui de mettre à jour les soubassements et les logiques d'interventions des internautes qui délibèrent sur la question de la réforme éducative, il va sans dire qu'une grande partie de ces interventions prend forme dans la manière –collective- et –collectivisée- de penser l'éducation en Algérie.

Comme souligné plus haut, l'interruption du web-journalisme dans le paysage médiatique algérien a libéré un espace de parole, que les anciennes sphères « formelles » n'arrivent plus à canaliser. Il s'ensuit donc que la question de l'éducation, plus spécialement, celle de la réforme auparavant discutée dans un cadre institutionnel, est devenue par une série de transformations, à la fois techniques et sociales, l'objet de discussion par excellence des intervenants. A y voir de plus près, il serait plus intéressant de vérifier par quels mécanismes sont introduites ces discussions, sujettes à débat ; autrement dit quels sont les facteurs impulsant, stimulant, la prise de parole dans un espace pluriel ? Et quels sont aussi les enjeux liés à la prise de position quant' a un dossier aussi sensible que celui de l'éducation ? Dans la réalité de notre terrain, des questions plus précises seront discutées, elles tournent principalement autour de savoir : est-ce que le journal *Chourouk Elyoumi*, dans sa version électronique, favorise la participation des citoyens au débat public ? Quelle est la nature des commentaires postés ? Comment les lecteurs-internautes débattent-ils la question de la réforme de l'éducation nationale ? Autrement dit quelles sont les formes de délibération utilisées et subséquemment, quel est le discours adopté ?

---

<sup>1</sup> Dans un sondage commandité par la chaîne Beur TV (pour la partie Média Télévision), et réalisé par l'Agence Media & Survey, pour mesurer les audiences et la crédibilité des médias algériens, sur un échantillon de 2165 personnes âgées entre 10 et 50 ans, pendant la période du 26 février au 3 mars 2012. Il en résulte que, pour la presse écrite, *Elchourouk* et *Elnahar* se classent respectivement à la première et quatrième place tandis que *Elhadef* et *Le buteur*, quotidiens sportifs se classaient déjà à la quatrième et dixième place. (FERHAT, 2012, 12).

## *Considérations théoriques et contextuelles*

### *La réforme éducative en Algérie, entre mythe politique et réalité sociale*

En Algérie, la notion de réforme, plus spécialement celle concernant le domaine éducatif, est d'une ambigüité sans égal, elle est l'objet d'une mystification (KACI, 2003, 17). La réforme engage et concentre les efforts des pouvoirs publics compétents, les réflexions de spécialistes, les indignations des collectifs et syndicats de tout bord, elle suscite, in fine, une dynamique conflictuelle dont il s'agit dans le présent travail de se pencher sur l'un de ses aspects.

Pour mieux saisir l'ampleur de toute réforme, nous l'appréhendons suivant la définition de KADRI qui soutient que cette première (la réforme) est « ... toute innovation éducative qui renvoie au lancement, à la mise en œuvre ou à la suppression de politiques destinées à modifier – le produit social- du processus éducatif conformément à des priorités idéologiques, économiques et politiques données. » (KADRI, 2005, P117). Or, cette dernière s'est faite dans la précipitation de manière contraignante et sans concertation, ce qui lui a conféré un goût d'indifférence et d'étrangeté.

L'application de la réforme d'une manière délibérée a sitôt induit des réactions hostiles à tous les niveaux de la société. Cette manière de penser l'éducation est du fait le résultat inexorable des changements structurels dans lesquels a été plongé le pays depuis son indépendance. Si les premières années ont consacré la gratuité et l'arabisation, récemment et avec le socle d'événements passés, on assiste à l'émergence des questions identitaires et à la remise en compte du modèle éducatif pour lequel le pays a opté.

Dans les recherches qui lui sont consacrées, l'école est surtout présentée comme une « victime expiatoire » (ABBACI. M., 2011, P25) dont les implications en sont, plus précisément, le défaut de consensus autour d'un projet de société qui entérine la place centrale de l'institution dans la société et, du fait aussi, de la remise en cause de son rôle de production de valeurs (sociales) à la suite de grandes déstabilisations politiques, sécuritaires, identitaires et religieuses.

### *Médiatisation de la question éducative, acteurs et genre*

Dans les faits, la question de l'école, plus précisément celle des réformes, appelle l'intervention de quatre acteurs avérés : les pouvoirs publics, les enseignants, les syndicats et les collectifs et associations de parents d'élèves. Chacun suivant sa logique propre d'intervention développe un discours propre à son expérience de l'école, expérience certes inédite, mais dont l'interprétation laisse parfois planer le doute sur la possibilité même de trouver un terrain « d'entente », un espace public dont l'objectif serait justement d'assoir les bases d'une réforme admise et consentie par tous ces partenaires.

Par rapport à l'adhésion de la société civile quant au projet de la réforme éducative ABBACI affirme l'existence d'une stratégie de déculpabilisation-banalisation (2011, P34) qui se généralise dans toutes les sphères de la société. A ce titre, TOUALBI THAALIBI.N (2005, P24) écrit : « Ces récriminations traduisent-elles l'effet d'incompréhension et de frustration d'acteurs non associés au processus de réforme

ou sont-elles plus prosaïquement, l'expression de simples résistances au changement, étant bien entendu que les opérations de réforme ont introduit un rythme scolaire plus contraignant pour les enseignants, les élèves et donc aussi bien pour les parents ».

### *La réforme éducative à l'épreuve du web journalisme*

En tout lieu, nous pouvons avancer l'idée suivant laquelle le débat sur la réforme éducative en Algérie subit une certaine forme d'encastrement. Ces changements sont décrits au quotidien comme une situation moribonde, ils sont surtout colportés et amplifiés par les organes de presse avec, en trame de fond, une confusion de la notion de pouvoir. Cette dernière est dans l'imaginaire social, détenue par les dirigeants politiques du pays et ses instances représentatives, et disqualifie notamment les premières interfaces entre cette notion et la société. (ABBACI M., 2011, P 21).

Conséquence de ce qui a été avancé : les versions électroniques en ligne des journaux diversifient les outils interactifs offerts aux lecteurs (commentaires, forums...) et ouvrent ainsi une nouvelle ère dans les rapports journal/lecteur. L'internet donne en effet plus d'intensité à l'information libre, ici, l'internaute n'est plus un acteur passif réduit à la réception, il produit, diffuse, s'exprime et surtout réagit en réseau permettant l'ouverture et la construction et l'animation d'un espace public de débat et de délibération (MERAH, 2008, 199).

Garantissant l'anonymat, ces outils nécessaires à l'expression sont alors investis par une large audience. Les lecteurs dans les pays autoritaires - ou connaissant une phase de transition politique - qui s'estiment muselés, aux prises avec des régimes coercitifs, trouvent dans ces outils une caisse de résonance de leurs idées (GHARBI, 2012, 215). Au passage, il est d'une utilité non négligeable de mettre l'accent sur la floraison de toutes sortes de discours, de prises de positions plus affirmées, plus fines, plus poussées, allant jusqu'à des formes d'expressions virulentes, acerbes, voire des plus radicales. La communication instrumentée par les NTIC est réputée pouvoir résoudre les conflits des idées (...) assurer l'abondance, l'émergence du savoir comme richesse (...) l'instantanéité des échanges, l'ubiquité des actions (SICARD, 2001, 434).

### *Méthodologie*

---

Dans la présente étude, nous concentrerons notre effort à explorer la genèse et la portée des commentaires qui sont postés dans le site du *Chourouk* en ligne en réaction aux articles ayant abordé des sujets liés à la réforme de l'éducation. Ce travail se fera à l'aide d'une analyse de contenu dont les deux objectifs phares sont ceux de : cerner les enjeux de la production discursive des intervenants d'une part, dresser une typologie des commentaires postés sur le site en question en réaction à son contenu.

Notre outillage méthodologique s'appuie particulièrement sur l'analyse de la délibération idéale telle qu'élaborée par John GASTIL (2007). Selon ce dernier, il existe deux processus qui s'engagent simultanément dans une situation de délibération idéale :

Un premier qu'il nomme « processus analytique » : se trouve en relation étroite avec la nature du sujet, objet de commentaire, et sous entendant donc engagement et prise de position de la part des lecteurs-commentateurs. Ce processus, ainsi identifié par Gastil, est la manifestation de six indicateurs. Sommairement, ces derniers correspondent aux : récit des histoires ou des expériences personnelles liées au sujet débattu (*narration*) ; présentation de plus de données et d'informations sur le sujet débattu (*faits*) ; citation des sources auxquelles le lecteur pourra faire référence pour avoir plus d'information (*source*), mise en avant des vertus et des valeurs liées au sujet délibéré (*valeurs*), une prise de position explicite - d'accord ou de désaccord par rapport à la position ou l'information donnée par l'article - (*position*). Enfin, la précision des raisons d'être pour ou contre une situation, un point de vue (*raison*).

Le second processus est qualifié de social par son auteur. Il concerne l'étendue du discours émis ; sa capacité à aller au delà des pensées personnelles pour engager un débat au sein d'un groupe. Quatre conditions sont énumérées par GASTIL pour la réalisation de ce processus : le contexte doit garantir une réelle opportunité pour participer au débat, les membres du groupes doivent prendre en considération les réactions de autres, le débat nécessite la compréhension mutuelle et le maintien du respect. A cet effet, trois indicateurs sont retenus pour évaluer dans quelle mesure les commentaires des lecteurs contribuent dans ce sens : citations des autres commentaires ou commentateurs pour exprimer son accord ou désaccord (*citation*), poser des questions et/ou demander des clarifications (*questions*), s'adresser directement au journaliste qui a écrit l'article (*interrogation*).

Notre corpus est composé des commentaires postés en réaction à deux articles qui appréhendent la question de la réforme éducative en Algérie. Le choix de ce corpus est motivé par le contenu des informations qui y sont véhiculées dans lesdits articles, le premier d'entre eux relate l'échec des réformes engagées dans le secteur, tandis que le second émet des réserves quant' a la refonte des programmes pédagogiques. Ces articles constituent, selon les statistiques du journal, les deux les plus lus et commentés par les lecteurs- internautes au cours du premier semestre de l'année 2013.

L'intitulé de l'article	Date de parution	Nombre de lecture	Nombre de commentaire
جلسات إصلاح إصلاحات بن بوزيد وبن زاغو تؤكد : ضعف التلاميذ سببه ضعف مستوى المعلمين والأساتذة. Les sessions de « réforme de la réforme » de Ben Bouzid et Ben Zaguou affirment : la faiblesse des élèves est causée par le niveau faible des enseignants et des professeurs	11-04-2013	19 729	221
اتفاق بين وزارتي تربية البلدين لإعداد " منهجية تربوية " برامج تعليمية فرنسية في مدارس الجزائر! L'accord entre les deux ministères de l'éducation pour préparer « une méthodologie éducative ». Programmes d'enseignement français dans les écoles de l'Algérie !	19-06-2013	14 121	111

**Tableau N°1 : le corpus des commentaires analysés.**

Chourouk en ligne a été fondé en 2005, il est orienté principalement vers l'information nationale et étrangère. Durant les deux premières années de sa création, le journal assurait une diffusion « scannée » des numéros et ceux dans les trois langues : arabe, française, anglaise.

Depuis 2007, le site a été réaménagé, offrant plus d'interactivité au lecteur, la nouvelle version du quotidien permet au visiteur de poster ses commentaires et de participer régulièrement aux différentes initiatives lancées par le quotidien (référendums, sondage d'opinion, etc.). A partir de 2009, les dirigeants du site lancent une opération visant à autonomiser le site de la version papier en ayant recours à l'usage des dernières technologies en matière de web-journalisme et en s'affirmant dans les réseaux sociaux.

### *Présentation et discussion des données*

Les deux articles recensés sont de type informatif, les informations contenues sont avancées objectivement sans être même commentées par la journaliste, toutefois on remarque que les titres sont provocateurs et ne reflètent pas fidèlement leur contenu.

L'analyse des commentaires postés par les lecteurs révèle la présence des deux processus définis par Gastil, ils sont résumés dans le tableau suivant :



	Indicateurs		Article 1	Article 2	Total
	<b>Processus analytique de délibération</b>	Narration		28	4
Faits		9	3	12	
Source		1	0	1	
Valeurs		3	2	5	
Position (position émotionnelle)		Discours mesuré	51	25	76
		Discours de regret/ inversif / satirique	29	23	52
		Discours colérique / diffamateur	21	17	38
raison (position persuasive et argumentative)		43	16	59	
<b>Processus social de délibération</b>	Citation		8	14	22
	Question		5	0	5
	Interrogation		1	4	5
<b>Total</b>			199	108	307

**Tableau N° 2 : la fréquence des commentaires postés selon les indicateurs de délibération de Gastil.**

La lecture du tableau nous donne des renseignements sur la prégnance du processus analytique sur le processus social, et pour cause : la tendance générale est pour les formes de délibération n'impliquant pas les intervenants de manière directe, ce constat est confirmé aussi par l'intensité des deux derniers indicateurs du processus analytique (prise de position et formulation de raison). A y voir de plus près, cette redondance des deux derniers indicateurs n'est pas fortuite en elle-même, elle témoigne de deux décalages observés plus haut et qui relève de ce passage sans transition d'une forme cloîtrée du débat (son versant formel) à une forme plus libre assimilée à la liberté d'expression.

Dans l'indicateur de la position, que nous avons corrélé à un type émotionnel, l'extériorité des propos des internautes est telle que ces derniers ne fondent leurs propos sur aucune base discursive. Réagissant au contenu du premier article qui rappelons-le se proposait à juste titre de faire le point sur 10 ans de réforme dans le secteur de l'éducation, les intervenants ont nuancé leur discours en le rendant plus neutre : dans ce sens, un des intervenant a plaidé pour une révision de la loi fondamentale régissant l'éducation nationale et ceux en vue de revisiter la position du pays et des pouvoirs compétents qui ne travaillent pas l'intérêt national. La réforme est aussi attaquée dans les effets pervers qu'elle a produits, les internautes fustigent le recours délibéré au cours de soutien scolaire et à la délimitation du seuil de révision pour les épreuves de fin d'année instaurées par le ministre en personne.

Si le discours est un temps soit peu hostile, il interpelle sur le refus inconditionnel de l'arbitraire qui a longtemps primé sur les décisions se rapportant au secteur souligne un autre internaute. Enfin, dans ce type d'indicateur, des intervenants appellent ouvertement à mener des actions foncièrement détractrices soit en adoptant le principe d'une démission collective, soit en appelant carrément à la démission du premier responsable du secteur de l'éducation.

Dans le même sillage, les commentaires postés en réaction au second article n'échappent pas à la première logique. On assiste, cette fois-ci, au développement d'un discours à la fois satirique et colérique. L'un des intervenants s'insurge contre le fait, routinier, d'associer l'ancienne puissance colonisatrice dans l'élaboration de la réforme, un autre appelle de ses vœux le ministre lui-même pour que l'épreuve du Baccalauréat ne soit plus assimilée à une tâche administrative ; un autre intervenant ironise sur la même idée en demandant à ce que les chinois volent à la rescousse du système enclin à la médiocrité. Cette dernière remarque est reprise dans une autre intervention où l'un des internautes accuse ouvertement les impérialistes, les partisans du front-maçon, les socialistes et les communistes d'être la cause de la déroute du pays et de son système éducatif. Dans une autre prise de position relativement à l'écart de celles présentées jusqu'ici, un commentaire prône le recours à l'expérience étrangère en matière d'éducation car c'est la seule garante d'une génération future loin de tout calcul politique et libérée de toute emprise idéologique.

La narration, comme indicateur, concerne surtout les expériences vécues par les intervenants, expériences que ces derniers lient à l'objet de l'article explicité par le journaliste, la narration lie aussi l'expérience personnelle des internautes à d'autres récits qu'ils formulent à titre illustratif. Ainsi une internaute a relaté l'une des dérives du système mis en place qui aboutit à assimiler l'éducation à une marchandise dont le prix n'est pas à la portée de toute la population. Les faits, quant à eux, sont le moment choisis par les internautes pour mettre en avant l'infécondité du débat autour de la langue d'enseignement, débat qui, selon l'un d'eux risque de confondre langue et civilisation.

La citation des sources est le maillon faible de la majorité des interventions qu'on a eu à analyser, leur faible exploitation témoigne de l'aspect superficiel avec lequel le sujet est traité, les internautes citent des lois ou décrets qui ne sont d'aucune utilité pour la délibération ayant cours, c'est une stratégie mise en avant pour discréditer les thèses défendues par les pouvoirs publics, sans véritable connaissances de leurs contenus. Les discours prenant racine dans la légitimation des valeurs sont de deux ordres, l'un est religieux, voulant rompre avec la logique non-islamiste des réformes et l'autre d'endoctrinement visant à faire le point sur la nécessité d'une conduite propice aux enseignements de type religieux et leurs bienfaits dans la société d'une manière générale et dans l'éducation d'une manière particulière.

Une seconde lecture nous donne un autre constat : 32 des commentaires postés soit 10, 42 % de la totalité des commentaires analysés relèvent du processus social de délibération (au delà des pensées personnelles pour engager un débat au sein d'un groupe). L'indicateur citation des autres commentaires ou commentateurs pour exprimer son accord ou désaccord est le plus récurrent. Les lecteurs cherchent rarement plus de clarifications.

Dans la dimension « citation », nous avons pu constater que les lecteurs voulaient aller dans l'analyse comparative des changements qui ont affecté la structure du système éducatif. Cette comparaison est élaborée soit en faisant un rappel historique, entre le temps où les programmes scolaires étaient soumis exclusivement à l'approbation des colonisateurs, soit en exposant le temps où la réforme a été engagée et assumée pleinement par les cadres de l'Etat aboutissant à des conséquences des plus négatives sur le fonctionnement et la place que doit jouer l'école dans notre pays. L'usage des citations est toujours suivi, dans notre cas, de production de contre-discours, c'est aussi le propre de cette catégorie d'indicateur de déclencher des réactions diamétralement opposées entre les participants à la discussion.

Les questions attirent l'attention des intervenants sur des débats plus techniques, concernant principalement les volets de formation, de compétence et de productivité des enseignants. Enfin, l'indicateur interrogation, tente de remettre en cause l'essence de l'article, le recours à l'interrogation peut s'avérer une véritable manœuvre pour dire des réalités qui ont manqué dans l'élaboration de l'article débattue, ce peut être aussi l'occasion pour donner plus de teneur au message véhiculé par l'intervenant qui tente de recentrer ou de porter le débat sur la réforme éducative à d'autres espaces qui n'ont pas été évoqués par l'auteur de l'article ou par les interventions des lecteurs.

### *Conclusion*

Devant l'absence d'instances formelles et réglementaires de participation aux débats publics, la presse électronique à travers son espace d'interactivité se présente comme une réelle alternative. Les internautes s'octroient des espaces-débats dans lesquels ils tentent de faire valoir leurs manières de percevoir l'éducation. Le web-journalisme offre l'opportunité aux individus de s'exprimer sur ce qu'ils pensent être la réalité du secteur de l'éducation, par delà même la technicité de ce genre de procédé « le web-journalisme », c'est toute une action sociale qui s'exerce de part et sur la société.

## ***Bibliographie***

---

- ABBACI M., 2011, *L'impact de l'approche par compétence sur les attitudes des enseignants*, mémoire de Master, université de Bejaia.
- GASTIL J., 2007, *Political communication and deliberation*, thousand Oakas, CA: sage.
- GHARBI K., 2012, « Les commentaires des lecteurs dans les versions en ligne des journaux de BAHREI N : vers un nouvel espace d'expression et de participation politique », in : ZLITNI S., LIENARD F., *La communication électronique dans la société de l'information ; quels usages, quelles pratiques ?*, Actes du colloque organisé par le département Information-Communication de l'IUT du Havre et le laboratoire UMR IDEES/CIRTAI, université de Havre.
- FERHAT Y., 2012, « Le Media Tracking va s'installer pour mesurer l'audience en Algérie », *Le Quotidien d'Oran*, 11 avril.
- KACI T., 2003, *Réflexions sur le système éducatif*, Casbah édition, Alger
- KADRI E., 2005, « Construire un avenir pour l'école : le rôle clé de la formation enseignante », in : *La refonte de la pédagogie en Algérie : défis et enjeux d'une société en mutation* ; MEN- Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb. Rabat, UNESCOONPS.
- MERAH A., 2008, « Quel internet pour le régime de presse autoritaire ; nouveaux médias et anciens 'réflexes' », in : NAJAR S. (sous la direction), *Le cyber activisme au Maghreb, et dans le monde arabe*, éditions KARTHALA.
- SICARD Marie N., 2001, « Nouvelles technologies et communication », *L'année sociologique*, vol 51, N°2, pp. 429-437.
- TOUALBI THAÂLIBI N., 2006, *Changement social, représentation identitaire et refonte de l'éducation en Algérie, Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie*, MEN –UNESCO, ONPS.

# Résistance : entre espace réel et virtuel<sup>1</sup>

Abderrahman Beggar

Université Wilfrid Laurier

Loin d'être un simple outil, l'Internet est un espace capable d'évincer d'autres. Le campus virtuel en est la preuve. La déterritorialisation du savoir conduit à une réflexion sur le sort des espaces publics et leur rôle dans la dynamique historique. Inscrit sous le signe de l'hégémonie, le virtuel risque de remplacer les lieux usuels de résistance en en détournant les signes. D'où la nécessité d'une sémio-libération inscrite dans une épistémologie de la suspicion. L'Internet, notamment les médias sociaux, est soumis à une lecture philosophique de l'événement destinée à en définir la portée.

« [I]l faut savoir que la lutte pour la liberté et le combat contre la tyrannie n'est pas que virtuelle, on ne peut pas toujours se cacher derrière son ordinateur ou son Smartphone. » (Lafrance)

## *Résistance et déterritorialisation*

---

*L'Internet n'est pas seulement un outil dans le vrai sens du mot ; à savoir un objet entre les mains d'un utilisateur qui en définit les termes d'usage et en contrôle les modes et les aboutissements. Il est, en effet, espace (cyberespace), lieu discursif, monde normatif, avec ses protocoles formels, ses modes propres de générer des idées et de les faire circuler. Le considérer comme outil repose sur le principe que l'ordinateur est réplique du cerveau humain. Or, ceci pose problème : l'idée de similitude et de ressemblance s'articule autour de l'idée que le cerveau a des points en communs avec l'ordinateur et vice versa et que, par conséquent, le premier est outil pour le deuxième. Ce qui rend cet argument boiteux, c'est le fait de passer sous silence l'idée de réciprocité. En son absence, la question suivante est évitée : pourquoi ne pas se demander si le cerveau est outil pour l'ordinateur? Ce qui ouvre le débat sur les technologies de l'information et l'aliénation de l'homme moderne.*

Si l'idée de réciprocité ne se pose pas, c'est que le cerveau humain existe avant l'ordinateur. D'où la déduction : en tant que machine sensée reproduire automatiquement des qualités relatives à l'activité cérébrale, l'ordinateur s'offre à son utilisateur. Or, l'idée de possession se redéfinit dès que ce dernier se branche sur l'Internet ; en intégrant le réseau, les deux termes de l'analogie (homme et machine) se projettent dans un espace autre : le « comme si c'était » du monde de la toile. Le similaire est maintenant altérité radicale; le « comme si » (similarité conditionnée) introduit l'idée d'être autre dans un temps autre (« c'était »). Il n'est plus question

---

<sup>1</sup> Cette recherche a bénéficié de l'appui financier de l'Office de recherches de l'Université Wilfrid Laurier.

d'analogie dans le sens d'ensemble de points communs, mais de restitution des deux fondements de toute ontologie : l'être et le temps.

Pour juger de cet impact, il n'y a pas mieux que l'université, ce lieu central dans la dynamique sociale. Notre ère est marquée par l'avènement du cyber campus, un espace qui, en plus de produire des diplômés, définit une certaine vision du savoir. Virtualiser n'est-il pas un moyen de détourner l'université de sa mission principale : créer des citoyens grâce au savoir partagé ? Ainsi, l'éducation à distance (un pur euphémisme) n'arrache-t-elle pas l'université de l'espace public pour en faire l'affaire d'instructeurs et d'étudiants esseulés ? Elle ôte, croyons-nous, à l'institution le rôle de choix qui lui est réservé dans l'évolution des sociétés en formant des élites et aussi en veillant sur leur évolution (surtout l'université publique). Dans le cyber campus, le lieu interactif (du bureau du professeur à la bibliothèque et aux salles de cours) et aseptisé : l'idée de projet de société et les liens symboliques qu'il suppose sont mis à l'écart. La dynamique socio-culturelle, avec ses interactions, contradictions, oppositions, négociations, hybridités se voit réduite dans un lieu inscrit exclusivement sous l'enseigne du sociotechnique. Le social ne s'y définit pas en termes d'oppositions, de « contradictions », de luttes, d'évolutions dialectiques, mais, surtout, de technicité.

Même quand cet espace agit contre les mécanismes de ségrégation sociale qui minent l'université privée (allusion ici aux cours mis en ligne gracieusement par plusieurs institutions d'enseignement et de recherche privées, notamment aux E.U), la question fondamentale reste la même: qu'est l'université ? Est-ce un univers, comme l'indique son nom, ou bien un simple pourvoyeur de compétences « stérilisées » ? Est-elle la clef de voute dans la cité ou bien un maillon dans la chaîne marchande ? Il est tout à fait légitime de se demander si la remise en cause de l'université dans sa matérialité entre dans un programme de redéfinition des sociétés et si la déterritorialisation du savoir (due, rappelons-le, à son inclusion dans le cyberspace) risque, à long terme, de convertir les sociétés modernes en lieux fermés devant les possibilités historiques.

### *Le lieu et l'histoire*

---

« L'égyptienne est considérée comme une révolution Tweeter » a-t-on dit (Idle N., Nunns A. 19). Cette attitude, largement partagée à propos du printemps arabe, rend urgente la réflexion sur le rôle de l'Internet et des médias sociaux en particulier dans la configuration des formes actuelles et futures de résistance. Notre attitude critique est inscrite dans une « herméneutique de la suspicion » (Gadamer H.-G.), surtout quand il s'agit de reléguer une réalité historique (ici, les événements d'Égypte) à un fait virtuel. Derrière cet intérêt, quelques questions se posent : peut-on avancer que le cyberspace va réussir un jour à remplacer la place publique, à mettre fin à de vieilles pratiques de résistance tels la manifestation, le sit-in ainsi que les lieux traditionnels de leur exercice? Pourrait-il restituer des lieux de pratique sociale comme l'association, les réunions publiques et les forums? Peut-on conclure que le comportement de l'internaute peut servir dans une lecture critique des attitudes sociales et culturelles actuelles et à venir, ou bien est-il à inscrire, tout simplement,

dans le cadre d'une symptomatologie de mécanismes d'hégémonie propres à l'Internet?

La place publique existera tant qu'il y aura des villes. Ce qui est en train de changer ce sont les vérités qui la peuplent. Que Tweeter soit présenté comme source d'un changement historique d'une telle ampleur est symptomatique de cette donne. Cette manière de penser donne à croire qu'en tant que réalité géographique, géopolitique, historique, culturelle, l'Égypte, par exemple, s'est laissé façonner par le virtuel. Rappelons que Baudrillard n'a pas cessé de sonner l'alarme sur le fait que la mondialisation a trouvé dans l'Internet le lieu privilégié pour l'exercice de ce qu'il juge comme le stage dernier de l'hégémonie. Celle-ci s'opère dans un espace autre que celui de la réalité sociale. Le sociologue français voit dans l'ordinateur la métaphore d'une nouvelle situation où le cyberspace se présente dans une neutralité instrumentale qui met à l'écart tout rapport de domination ; ce qui compte c'est, essentiellement, reproduire le global incarné par l'idée de « réseau », de « calcul » et d'« échange ». Tweeter (comme d'ailleurs tous les médias sociaux) transcende l'opposition propre à la lutte des classes et au débat idéologique (Baudrillard 35). L'objectif est de vider le signe de sa portée pragmatique pour le soumettre à la logique du spectacle (« carnavalisation » selon l'auteur). Une fois le déplacement du lieu réel du sens est réussi, « l'esclave internalise le maître ». Et qui est ce maître ? Est-il celui propre à la dialectique hégélienne ? Est-il celui imposé par la société, le fameux surmoi freudien ? N'est ni l'un ni l'autre puisque la notion de conflit est évacuée pour laisser place à un inanimé que seul brise le besoin de nourrir le spectacle d'une « réalité intégrale ».

L'Internet se présente dans sa neutralité comme un outil à la disposition de tous. Ainsi, l'utopie d'un monde à l'écart du monopole des moyens d'information devient réalité. Il est vrai que le cyberspace aide à connecter les militants, à propager la nouvelle, à donner une chance aux contenus non-conventionnels ; néanmoins, comme lieu, il détermine à sa manière le message. Celui-ci peut s'inscrire dans une logique d'opposition (celle voulue par l'auteur), et, pourtant, il ne peut pas éviter le règne de l'hégémonique (celui que lui confère le filtre du virtuel) qui transcende les oppositions propres à la lutte des classes et au débat idéologique. D'ailleurs, le « printemps arabe à la Tweeter », est considéré comme l'événement qui marque la post-idéologie de manière caricaturale, avec des acteurs décrits, en général, comme évoluant hors des lieux communs de résistance que sont les partis politiques, les syndicats, les associations de quartier. Même en privilégiant la quantification (en référence au nombre d'internautes considérés comme actifs dans le changement), comment définir les acteurs en questions ? Dispose-t-on d'outils pour identifier toutes les personnes réelles impliquées dans ces mouvements ? Comment mesurer leur usage de l'Internet, leur identité, leurs motifs avant d'écarter ceux appartenant à une structure politique ou associative? Tout se perd dans la nébuleuse du réseau. Ce qui reste est, surtout, la preuve du handicap propre à l'hégémonie dans sa tentative de générer des vérités. En premier lieu, la reproduction du même d'une manière parfois obsessive. Le rituel de se connecter et d'inscrire l'action dans l'univers de Tweeter prime toute autre préoccupation.

En même temps, il est une réponse à la conscience d'incomplétude, qui, selon Judith Butler, fait l'hégémonie. Cette conscience d'incomplétude, aussi importante que

celle de la mort, traduit chez Lacan par le concept de « béance », devient la base d'une vraie sémio-hégémonie qui se laisse voir surtout dans les dispositifs formels qu'elle met à la disposition de l'internaute. Le savoir ne s'y construit pas, mais s'offre au fétiche de la répétition programmée. Il suffit de voir comment ces nouvelles technologies de l'information (en particulier Tweeter) soumettent le savoir à des procédures et modulations qui en assurent l'homogénéisation (une page Facebook ou un Tweet sont les mêmes quel qu'en soit le contenu, la langue ou le lieu). L'hégémonie cause une infirmité dans la génération des vérités. Même le langage utilisé se caractérise par un déficit créatif structurel et se soumet à des limitations qui rappellent à bien des égards le formulaire. Cette parole destructurée, soumise à des moules à l'opposé de la composition logique, nuit à la résistance critique. La « démocratisation de l'information » se fait au prix d'une simplification tout azimut. Pour se trouver une place, le référent se voit schématisé. L'hégémonie agit en réduisant, en court-circuitant et en soumettant le complexe au simple, elle est tout d'abord du côté de la « simplicité » (Berthoz).

Tout est sacrifié au souci d'ubiquité et de contingence. Le sens de l'histoire, comme ensemble de narrations articulées autour des multiples dynamiques qui fondent une société, s'y perd. Or, pour ne pas rejeter ces avancées technologiques (qui cachent d'autres desseins), il est impératif de les juger à partir d'une conception de l'histoire qui permette une vision intégrale de l'évolution de l'humanité. Pour ce faire, le besoin d'une vraie sémio-libération se fait sentir, effort destiné à redonner au signe le lieu qu'il mérite, à ressusciter des concepts abattus par les discours dominants tels « prolétariat », « classe ouvrière », « lutte de classes », pour n'en citer que quelques-uns ; ces mêmes concepts qui définissent depuis des décades, bien avant l'avènement de l'Internet, les lieux de résistance. Pour ce faire, il y a nécessité de les réinstaller dans l'histoire, de développer une conscience commune qui prenne en considération le devenir de l'humanité.

L'hégémonie repose sur une mémoire morcelée, celle propre à l'action individuelle hors de toute visée historique. Alain Badiou traite l'histoire à partir de deux concepts. Le premier est l'Idée, considérée comme ce qui transcende la conjoncture ; le projet initial dont les diverses variations se réalisent avec le temps (l'auteur parle surtout du communisme et ses diverses réalisations à travers l'histoire) ; et, le deuxième, l'événement, tenu pour une rupture dans le cours normal des choses (une révolution ou des émeutes). L'idée et l'événement peuvent aller ensemble à condition que le deuxième soit au service de la première. En même temps, l'Idée ne peut pas se concrétiser sans l'événement dans sa régénération (l'idée de « révolution dans la révolution » de Kateb Yassine trouve son expression dans cette dialectique). Parfois, la rupture n'est que prétendue hétérogénéité (comme événement, le printemps arabe, notamment le cas de l'Égypte, a-t-il vraiment amené une vraie rupture ?). L'événement peut se détacher de l'Idée dans des situations où le projet n'est plus à l'horizon (l'apolitique peut être un détournement de celui-ci). Toutefois, ce manque apparent de projet cache la fidélité à l'Idée ; le Printemps des peuples de 1848 a été jugé au début comme une vaine tentative de rupture et, pourtant, ses échos se sont fait entendre à travers plusieurs épisodes de l'histoire, de la fin de la domination autrichienne en Pologne jusqu'à Mai 68.



Le positionnement de Badiou ne peut pas trouver dans les médias sociaux seuls le locus de son exercice pour la simple raison que l'histoire ne se lit que grâce aux lieux de son exercice ; ceux-ci sont avant tout projection du lien symbolique qui unit un groupe. Ils assurent la visibilité au quotidien de l'Idée dans son rapport à l'événement. Toutes les Places des Armes en Amérique latine rappellent des épisodes de guerres d'indépendance et aussi de la chaîne d'événements qui ont marqué des champs politiques et constitutionnels. Ces lieux perpétuent une certaine idée de la République et des luttes qui s'y rattachent. La Place Merdeka à Jakarta évoque le 19 septembre 1945 quand Sukarno a prononcé un discours resté gravé à jamais dans la mémoire collective des Indonésiens ; Paris est structurée autour de places représentant chacune une valeur commune : la République, la Nation, la Concorde. La majorité de ces places furent rebaptisées à un certain moment de l'histoire ; ce qui souligne l'avènement d'une Idée et le déclin d'une autre. Parfois, cette victoire peut être récupérée par le clan perdant, comme exemple, à Cuzco (Pérou), l'une des places est constituée d'une église (Santo Domingo) construite sur les ruines du Temple du soleil ; ce qui au début était destiné à imposer l'idée de conquête et de victoire devient maintenant l'un des symboles de la résistance des peuples indigènes des Amériques. Dans ce cas, le débat est, en soi événement, rupture dans l'ordre imposé avec l'arrivée des Européens.

Là où le virtuel (notamment les médias sociaux) affiche ses limites, c'est au niveau du lien symbolique qui fait le social ; les vérités qui lui sont propres ne peuvent pas rendre possible à elles seules la mise en scène d'une volonté collective agissante. Facebook ne peut pas mettre en scène le jeu dialectique que suppose l'événement dans son rapport à l'Idée. Sur le plan social, la caricature en est ce que Zizek qualifie de « classe globale » (4-6), une nouvelle hyper-classe qui évolue par-delà les territoires réels et n'hésite pas à les éviter. Il donne comme exemple la ville de Sao Paulo avec ses 250 hélistructures qui permettent de vivre en évitant toute interaction avec le reste de la société. Peut-on parler du social sans son lieu d'exercice: la ville, la campagne, le pays ? C'est pour cette raison que c'est à la Place Tahrir ou la Plaza del Sol que se joue le vrai drame collectif. Ces lieux sont chargés d'intersubjectivité collective et des croyances qui la fondent.

### *Médias sociaux entre domination et hégémonie :*

---

En temps de résistance, le lieu public se convertit en scène de confrontation des forces en jeu. Pour un pouvoir au seuil de la débâcle, ces espaces se convertissent en terrain de chasse : une cible facile, surtout quand l'opposant ne cherche plus à se dissimuler. Ils sont aussi à reconquérir pour en imposer une nouvelle lecture ou (comme solution extrême) à éliminer avec l'espoir de les exclure du domaine de la mémoire collective et aussi de la stratégie d'opposition ; pensons par exemple à la Place de la Perle à Manama, rasée le 18 mars 2011 suite à des émeutes. Devant cette réalité, il devient de plus en plus tentant de déplacer le combat vers un lieu qui n'oppose que des risques minimales (il n'y a pas de francs-tireurs sur Tweeter). L'Internet introduit d'autres lieux de plus en plus populaires à tel point qu'il est légitime de se demander s'ils vont finir par exclure ceux usuels. Après tout, n'y parle-t-on pas de « forums », de « cyber militantisme », de « cyber dissidence », de mécanismes de contrôle exercés sur la place publique (« cyber police »), de lois et

de régulations, d'espionnage et de contre-espionnage. Toutes ces données reproduisent un environnement déjà connu dans le domaine des luttes populaires.

Partant des idées de Baudrillard, il est légitime de se demander si une telle attitude peut servir surtout à faire déplacer les luttes sociales de la logique de domination vers celle de l'hégémonie. Il est évident que grâce à la révolution digitale, la majorité silencieuse a maintenant une voix. La gratuité du service en est pour quelque chose. Néanmoins, une telle réalité ne peut pas s'appliquer au contexte de l'Égypte par exemple où l'équivalent du revenu quotidien d'un salarié moyen ne peut servir qu'à quatre heures d'accès à l'Internet. Cette réalité est qualifiée par Fathallah Daghami de « fracture technologique » (141). Et, même en ne tenant pas en considération ce fait, tout a un prix : dans ce cas, la magnanimité apparente cache le besoin de faire circuler ce que Franco Berardi appelle le « sémio-capital », signe vidé de l'intérieur, tenu à l'écart de tout rapport à une certaine valeur, signifiant sans signifié, à l'image de l'ordre spéculatif où la richesse ne se mesure plus à l'aune de la production de biens, mais à celui d'une circulation effrénée d'abstractions numériques. La gratuité cache une autre réalité: le « mécène » se fait oublier derrière le bien qu'il prodigue. Son désintéressement (traduit par son invisibilité) annule le besoin de contrat; ce qui le tient à l'écart du jeu de droits et devoirs. Dans cette situation, peut-on parler d'hétérogénéité démocratique (car tel est le principe) si le détenteur de l'espace est absent?

À cette générosité apparente, s'ajoute la possibilité de visibilité universelle. Mais à quoi sert d'internationaliser médiatiquement un conflit oublié si l'action se fait loin de la dynamique historique ? Même Trotsky, pourtant considéré comme le prophète de la révolution mondiale, n'a cessé d'attirer l'attention sur ce qu'il considérait comme les « pièges métaphysiques » quand il parlait de la démocratie comme victime d'idéaux à l'écart de la réalité historique. Le cas des Freedmen, considérés comme les « oubliés de l'histoire » est fort intéressant . Ce problème montre combien les blogs, les pages Facebook et les Tweets ont servi à assurer une visibilité à cette minorité et à donner à un dossier étouffé une existence sur la scène internationale. Pourtant, le doute persiste quant à la portée de cette campagne médiatique : qu'en est le poids dans les milieux amérindiens et afro-américains? Quel est le degré de sympathie de la part des autres composantes de la société pour les victimes ? Et, particulièrement, serait-il possible d'y voir la naissance d'un événement annonçant une rupture et nourrissant l'Idée d'émancipation des minorités opprimées aux États-Unis ? Ou bien sommes-nous en présence d'un simple effort de soumission de l'oublié et de la domination au besoin de prolifération d'images, d'appartenance au réseau et à la communauté globale virtuelle?

Si les médias sociaux ouvrent l'espace communicationnel sur le global, ils servent en même temps à brouiller les critères de définition de soi et de l'autre. Toujours dans le domaine amérindien, l'Internet a eu des effets néfastes sur l'identité locale. Ainsi, parmi les Hopi, les « faux chamans » gagnent de plus en plus de terrain grâce à l'usage de ce « médium », avéré tellement efficace surtout quand la fin est mercantiliste . Ceci est un cas où, hors de l'espace sociale, les modes de contrôle et de surveillance s'éclipsent, et ceux de domination (l'argent en premier) redoublent de vigueur. Le même s'applique au transnational qui, grâce au cyberspace gagne de plus en plus en vigueur. La solidarité ne se définit plus qu'en termes professionnels,

communautaires ou nationaux ; l'auteur de l'acte étant le plus souvent anonyme. La pétition circulée par mail en est la parfaite illustration. Comment définir les signataires en termes juridiques nationaux ? Peut-on inscrire la signature sous le souci universel des droits de l'homme ? En émergeant loin de tout mécanisme de contrôle, la légitimité de la pétition se voit remise en cause. Ces mécanismes de brouillements identitaires ne font que mettre de l'eau dans le moulin de l'hégémonie ; la responsabilité de l'acte de prise de parole s'éclipse devant l'impératif de sa production et l'énonciateur est soumis à une logique de fragmentation.

### *Bibliographie*

---

- BADIOU A., 2009 *L'hypothèse communiste*, Paris, Nouvelles éditions lignes, 205 pages
- BAUDRIALLAR J., 2010, *The agony of power*, introduction by LOTRINGER, S., translated by HODGES A., Los Angeles, coll. "Semiotext(e) Intervention", # 6, 127 pages
- BERTHOZ A., 2009, *La simplicité*, Paris, Odile Jacob, 226 pages
- BREIDENBACH J., NYÍRI P. BREIDENBACH J., 2009, *Seeing Culture Everywhere°: From Genocide to Consumer Habits*, Washington, University of Washington Press, 416 pages.
- BUTLER J., LACLAU E., ZIZEK, S. 2000, *Contingency, hegemony, universality*, London/New York, Verso, 329 pages
- DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A., 2013, *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, 206 pages
- FONTAINE G., CHUN G., 2010, « Presence in Teleland », RUDESTAM, K., E., SCHOENHOTZ-READ, J. (Ed.), *Handbook of online learning*, 2ème édition, London/New Delhi/Singapore/Thousand Oaks, Sage Publishing, 501 pages
- GADAMER H-G., 1984, «The hermeneutics de suspicion°», *Man and World*, n° 17, pp. 313-23
- IDLE N., NUNNS A., 2011, *Tweets from Tahrir*, avant-propos par SOUEIF, A., Doha, Bloomsbury Qatar Foundation Publishing, 234 pages
- SNOWDEN, E., "An open letter to the people of Brazil", *Folla de S. Paulo*, accessible°: <http://www1.folha.uol.com.br/internacional/en/world/2013/12/1386296-an-open-letter-to-the-people-of-brazil.shtml>
- STURM C., FELDBOUSEN-GILES, GARRICK A., WILLIAM C., 2008, "The Freedmen", *Handbook of North American Indians: Indians in contemporary society*, Washington, Smithsonian Institution, pages 275-284.
- ZIZEK S., 2009, *First as tragedy, then as farce*, London/New York, Verso, 157



# Les murs de Facebook et les changements culturels : quelles frontières entre le public et le privé ?

Mohamed Bendahan

Université Mohammed V-Agdal- Laboratoire des Sciences de l'Information et de la Communication Destec-Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Agdal, Rabat

Début octobre 2013, les médias écrits et audiovisuels se lancent dans une forme « d'intertextualité » et de commentaires d'un baiser dit « le baiser de Nador », image publiée par deux jeunes de la même ville sur leur compte Facebook. Cette image a choqué les uns et a interpellé les autres, rappelant que les écrits et les images divulgués sur Facebook circulent dans un espace public, vu le nombre important « d'amis » qui peuvent y accéder. Facebook nous promet de changer notre vie de tous les jours, de s'attaquer à nos perceptions du monde, et ce, pour le meilleur et pour le pire. La vie privée et l'espace public s'interpénètrent. Les risques d'atteinte aux droits à l'intimité et la vie privée n'ont jamais été aussi grands. Le « buzz » médiatique du « baiser de Nador » s'est fait par le biais de la presse nationale et internationale, ainsi que la presse électronique comme *Hespress*, de chaînes internationales comme Canal+ France dans deux émissions très regardées Les Guignols et Le Petit Journal, de la chaîne d'information en continu France 24 et de la chaîne marocaine 2M, de plusieurs radios comme Hit radios, etc.

## *Introduction*

Cette notion de « l'espace public » a été adoptée comme concept d'analyse, pour la première fois, par Jürgen Habermas en 1960, dans le cadre d'une théorie de l'École de Francfort, qui privilégie la domination culturelle liée à l'étude marxiste de la société. Selon lui, l'espace public désigne la sphère du débat politique, de la publicité des opinions privées, qui participeront à l'émergence de l'opinion publique et de la communication médiatée.

Défini comme un espace intermédiaire et symbolique où se confrontent les discours de différents acteurs et protagonistes, chacun avec ses logiques et ses valeurs, c'est un espace en perpétuelle construction dans la mesure où il est le reflet d'une interaction entre les acteurs sociaux. De nos jours, il est caractérisé par une omniprésence de l'information et une variété d'outils de communication. Les sujets varient du politique à l'économique et au social.

Plusieurs ouvrages sont apparus ces dernières années sur des thématiques aussi variées, ciblant des domaines d'application de ce concept d'espace public, notamment la ville et son architecture, ses espaces de partage et de circulation. Cette acception découle de la notion de « l'agora » grec comme espace public partagé par tous les citoyens.

*« L'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue » (Paquot, 2009, p.3)*

Dans cette même ville, les murs longtemps tagués ont véhiculé des messages de révolte et supportent encore toutes sortes d'affichage public, à commencer par la publicité commerciale et en passant par la publicité politique et électorale. En revanche, l'explosion technologique, internet et les réseaux sociaux, vont induire une autre forme de développement d'espace d'expression et d'opinion, notamment les « murs de Facebook ».

Cet article examine l'impact de la relation que les jeunes entretiennent avec leurs conceptions d'espaces négociés sur les réseaux sociaux comme Facebook.

Il s'agit de traiter les aspects de prise de parole virtuelle sur Facebook, ainsi que leurs implications sociales. Quelle place peut-on accorder à certains actes qui sont connotés culturellement et qui trouvent leur lieu d'expression sur les murs virtuels de Facebook?

Sommes-nous en présence de la formation d'une opinion publique jeune et ouverte, qui exploite les réseaux sociaux pour diffuser, à grande échelle, « une opinion virtuelle » ?

Le fait de s'exprimer ou d'exposer sa vie sur Facebook relève-t-il du privé ou de la communication au public ?

Plusieurs jeunes utilisent les murs virtuels de Facebook comme des murs à « taguer », quelle responsabilité éditoriale est engagée lors de la publication, sur Facebook, de données susceptibles de remettre en cause la culture dominante ?

Sur le plan méthodologique, nous avons examiné les diffusions médiatiques sur ce sujet et avons organisé des entretiens avec une centaine d'étudiants entre 19 et 25 ans, pour sonder leurs points de vue sur ce sujet d'actualité qui envahit leurs pages Facebook. Ils étaient répartis en cinq groupes pour l'objectif d'une observation participante sur le sujet. La prise de parole était libre pour s'exprimer d'une façon ouverte sur la dimension donnée à cet événement et sur portée symbolique.

Les points de vue des étudiants sont résumés au fil de la présentation de notre argumentaire.

### *Espace public et médiation culturelle*

---

D'une manière générale, la culture exprime l'état de la connaissance d'un être humain sur le plan intellectuel et artistique. Un individu, dit cultivé, est supposé maîtriser les fonds de la culture de son époque. Dans une acception anthropologique, la culture désigne la manière de penser et d'agir d'une communauté particulière ; notamment les comportements sociaux des groupes, les idéologies, les formes d'interaction, les règles ethniques, les règles de la morale, etc. S'appuyant sur les réseaux sociaux, les identités culturelles apparaissent comme des processus dynamiques, aspirant à l'évolution, voire même à l'explosion.

Il est clair que l'omniprésence de l'information autoproduite sur les nouveaux médias comme les réseaux sociaux et notamment Facebook, est en train d'imposer une nouvelle médiation nationale et même internationale. Bernard Lamizet note à ce sujet que :

*« L'espace public, redéfini comme espace de l'information, cesse d'être un espace de rencontre effective des acteurs de la communication : le politique, la démocratie, l'exercice des relations entre les acteurs et entre les citoyens s'exercent, désormais,*

*par la médiation de la représentation et par la médiation de formes de communication. C'est-à-dire la dépendance accrue du politique à l'égard des médias, et, par conséquent, la responsabilité politique accrue des médias et de ceux qui les font.* (Lamizet, 1995, p.184)

Le politique voit surgir des médias non réglementés, ou plutôt des médias qui échappent au contrôle habituel des Pouvoirs Publics. Le discours véhiculé par ces nouveaux moyens de communication est en passe de devenir un baromètre des négociations culturelles dans l'espace public.

*« (...) Dans ces conditions, une nouvelle dimension apparaît : celle de la virtualité, qui devient une des dimensions constitutives des sujets de la communication dans la logique de la communication médiatée. L'opposition entre le réel et le virtuel devient, dans ces conditions, une opposition nouvelle, (...), à remplacer l'opposition entre le réel et le symbolique, en contribuant, par ailleurs, à la reformulation du rapport du sujet à la communication et aux médias ».* (Lamizet, 1995, p.185)

Les utilisateurs des réseaux sociaux sont dans une logique de construction de relations virtuelles qui leur procurent une sorte de sécurité individuelle, voire une impunité face à une réalité soit castratrice, soit invivable. Les jeunes veulent se créer une nouvelle personnalité, un espace personnalisé d'expression libre et enclin à être sollicité et valorisé par leurs amis et communauté, même si parfois cet excès de recherche de lien est poussé loin par la divulgation de photos ou de vidéos compromettantes.

Alain Vaucelle reprend la notion de Manuel Castells « la culture de la virtualité réelle » et situe le réseau comme « *une sorte de modèle chargé de fournir à la fois l'espace marchand, l'espace informationnel, la relation individuelle et publique. L'individu se trouvant au carrefour des tous ces possibles* »

Les étudiants interrogés se rendent bien compte de la complexité de cet espace, mais se prêtent au jeu de cette culture de virtualité en bricolant les profils et en essayant de jouer sur la visibilité et l'invisibilité en ligne. Les profils mis sur les réseaux sont souvent polysémiques dans la définition de l'identité de leurs utilisateurs. Leur dimension virtuelle leur donne une sorte de liberté.

### *Les réseaux sociaux : un nouvel espace d'expression*

---

Le concept d'espace public dans notre société contemporaine est très différent de ce que Habermas a conçu initialement ; aujourd'hui, nous sommes constamment confrontés à une information virtuelle. Avec la numérisation croissante, Facebook permet de connecter les communautés avec leurs emplacements physiques et virtuels. Les albums de photos de voyage des utilisateurs de Facebook sont créés et nommés, montrant des détails intimes de la vie privée, la description des destinations de voyage et les mises à jour du statut pour attirer l'attention sur un espace virtuel rempli à craquer de renseignements personnels aux côtés de publicités ciblées.

Les études se sont multipliées ces dernières années sur le rôle des réseaux sociaux dans la structuration de l'espace public. Une enquête, commandée par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), en 2011, sur « l'usage des réseaux sociaux chez les 8-17 ans » (Site de la CNIL), montre que :

- La moitié de cette tranche d'âge de jeunes est connectée à un réseau social
- Les jeunes livrent beaucoup d'informations personnelles sur Facebook
- Usage accru du commentaire du profil, des messages, des vidéos, des photos, etc.
- Usage accru de la publication : vidéos, photos, messages, etc.
- Exposition des jeunes à des contenus choquants à caractère sexuel, violent ou raciste.

En ce qui concerne les formes de socialisation, les jeunes interrogés utilisent les technologies numériques pour rencontrer de nouvelles personnes, accéder au contenu lié au divertissement et apprendre de nouvelles choses. Les activités en ligne les plus populaires comprennent la socialisation et le chat à l'aide de plateformes de médias sociaux et chat forums, accès à des contenus audio/vidéo, jouer à des jeux et la recherche d'information sur des sujets allant du sport au divertissement, à la mode, aux rencontres et à la vie amoureuse. Surtout, les jeunes avec qui nous avons parlé ont envie de s'informer et informer sur leurs propres conditions du privé. Ils veulent explorer, être curieux, être exhibitionnistes et provocateurs. Ils considèrent cela comme partie intégrante de la découverte de soi et la transition vers l'âge adulte. En effet, les médias numériques et sociaux leur donnent l'espace privé dont ils manquent souvent dans leur vie d'adulte, contrôlée en mode hors connexion.

Pour tous les étudiants des entretiens, l'usage solitaire de Facebook est un pas vers la recherche d'une nouvelle socialisation, basée sur la liberté d'échanger, de blaguer, de discuter, de se structurer, etc. La notion « d'amitié Face » est surtout une occasion pour eux de varier les profils et multiplier les chances d'expression.

Dans cette génération numérique, la notion d'Erving Goffman de « la représentation publique de soi » (1959) est marquée numériquement sur les murs de Facebook, intégrant une représentation virtuelle en toute transparence à travers les progrès des technologies numériques. Le 3 octobre 2013, deux jeunes qui ont posté la photo d'un baiser sur Facebook, sont convoqués par la police, avec leur jeune photographe, pour répondre d'un délit « d'atteinte à la pudeur » dans l'espace public. Leur arrestation avait immédiatement enflammé les réseaux sociaux, où de nombreux jeunes, en signe de rébellion contre l'état d'esprit conservateur, ont relayé l'histoire, qui a fait le tour des médias nationaux et quelques canaux internationaux. Les réseaux ont amplifié le mouvement de protestation, en organisant des soutiens virtuels de baisers envoyés sur les pages Facebook, qui se sont même traduits dans la réalité par des « kissing ». L'opinion marocaine est divisée entre les modérés et les dénonciateurs d'un geste d'adolescents.

L'information sur le mur de Facebook est rapidement reprise par d'autres jeunes qui la rendent publique, une association porte plainte, un procureur met les jeunes en placement, l'opinion publique et des médias internationaux font pression et les jeunes sont libérés.

Un « vrai feuilleton », ont répondu certains jeunes interrogés, « une occupation de l'opinion publique » ont répondu d'autres, en ajoutant « on voit des centaines de photos sur Facebook beaucoup plus choquantes ». Néanmoins, en analysant les titres



de la première page de Google pendant l'événement (et avant le jugement), on relève les accroches suivantes :

- « Baiser de Nador » : le procès reporté, les soutiens multipliés » (H24info)
  - « Le baiser de Nador enflamme le web marocain » (Europe 1)
  - « Bons baisers de Nador » (TelQuel)
  - « Le petit journal de canal+ revient sur le baiser de Nador » (Bladi.net)
  - « Le Petit Journal du 10/10/13 - Le baiser interdit de Nador » (Canal Plus)
  - « Maroc: liberté provisoire pour les adolescents dans l'affaire du ... » (RFI)
  - « Hicham Tahir sur le baiser de Nador : "cette pudeur est récente ... »(Youtube)
- etc.

Tous ces titres montrent que les réseaux sociaux ont un impact important sur les médias conventionnels et que, dorénavant, il faut compter avec les moindres événements ou faits divers créés et diffusés par ces réseaux.

Après le jugement des jeunes, on peut relever les titres suivants :

- « Baiser de Nador : les trois adolescents marocains poursuivis ont été acquittés » (France 24)
  - « Baiser de Nador : les adolescents acquittés » (Le Figaro)
  - « Baiser de Nador: les adolescents acquittés » (lesoir.be)
  - « L'affaire du «baiser de Nador» : retour sur un petit drame provincial » (RFI)
  - « Baiser de Nador : le procès des jeunes Marocains reporté » (Libération)
  - « Baiser de Nador : la société marocaine bousculée par le Web » (Lepoint.fr)
- etc.

On peut distinguer trois formes d'implications :

### *Les implications d'ordre médiatique*

En examinant les titres, qui ne sont pas exhaustifs, on peut relever le caractère universel de l'espace virtuel des réseaux. Les médias internationaux relaient des informations culturellement contextualisées et les projettent à la lumière d'une culture-monde. Cette mondialisation de Facebook n'est plus à démontrer : plusieurs chercheurs (Daghmi, Toumi, Amsidder, 2013) ont démontré l'impact qu'ont eu les réseaux sociaux dans l'information sur les soulèvements arabes.

Dans le cas que nous analysons, la photo jugée choquante est médiatisée selon les trois canaux de diffusion (télévision, radio et presse), par France 24, RFI et Libération, pour ne citer que ceux-là. Elle évolue d'un usage purement personnel vers une exploitation médiatique nationale et internationale.

L'opposition est alléchante pour les médias conventionnels : « deux jeunes innocents s'embrassent » VS « répression judiciaire en route » dans un pays où la religion musulmane est marquée dans la Constitution, etc. Il y a donc matière pour la machine médiatique.

Le « Petit Journal » a même traité le « thème des autorisations de filmer » dans l'enquête sur le baiser de Nador. Les Guignols ont saisi l'occasion de revenir sur le thème des baisers virtuels d'homosexuels de Marrakech, etc.

Les « kissing » devant le Parlement et surtout devant l'œil de la caméra, vont remplacer symboliquement les « sitting » organisés souvent au même endroit.

### *Les implications d'ordre culturel*

L'implication de Facebook ne commence pas avec l'événement de Nador, mais bien avant avec les discussions sur les deux phénomènes qui ont préoccupé toutes les diffusions de masse : le sexe et la violence. Les réseaux sociaux vont être aussi le terrain de chasse des prédateurs pédophiles, les adeptes de sectes et de mouvements extrêmes comme les néonazis, etc. Tout cela implique une organisation, par le biais de la législation, d'une protection de l'espace public de ce type de circulation de messages.

Cependant, s'embrasser en public au Maroc ne constitue pas un délit au sens juridique, mais c'est un geste qui attire l'attention et pourrait être interprété par certaines personnes comme provocateur, au même titre que certaines tenues vestimentaires, coiffures, maquillages, etc. On peut noter, par exemple, une grande tolérance actuelle vis-à-vis des scènes osées dans les téléfilms doublés en Arabe ou en Darija ; même au niveau du langage pratiqué, certains mots classés pudiques dans la culture sont maintenant monnaie courante.

Un autre exemple : « Scoop » est une page Facebook qui, associée au nom de la ville (Scoop Marrakech, Scoop Casa, Scoop Rabat, etc.) diffuse des images compromettantes de jeunes filles, prises pourtant dans l'espace public, qui transitent sur les murs virtuels de Facebook et reviennent vers l'espace public pour constituer une menace sur la vie privée de ces filles. Les photos sont parfois glanées sur d'autres pages Facebook. La menace de l'espace virtuel sur l'espace réel est au cœur de l'opération « Scoop Ville ». L'impact de la virtualité pèse sur la culture des jeunes et devient à son tour privatif de liberté.

Les réponses des jeunes étudiants sont mitigées dans la mesure où ce genre de publication de photos sur les profils reste d'habitude dans les cercles privés des amis de Facebook. Cependant, pour certains cette affaire était l'occasion de médiatiser ce que tout le monde pourrait faire dans l'espace public sous la menace des « regards pudiques ».

Selon d'autres, le réseau Facebook est très dangereux dans la mesure où il est capable de détruire la vie de certains jeunes fragiles. Il permet certes de bousculer les habitudes culturelles, mais il peut aussi être en confrontation avec la loi.

### *Les implications d'ordre juridique*

Les jeunes sont inconscients face aux implications juridiques liées à la diffusion de contenus iconiques, sonores ou textuels sur internet, et plus spécialement sur les réseaux sociaux.

Dans le cas du baiser de Nador, il est clair que c'est le fait de porter plainte pour atteinte à la pudeur (et sa recevabilité) qui est un élément déclencheur et non pas le

fait lui-même. Plusieurs jeunes interrogés ont expliqué que plusieurs images de baisers sont affichées dans la photo du profil, plusieurs autres images de même type sont marquées « j'aime », ou sont dans les favoris, etc. L'espace de « l'amitié virtuelle » (environ 360 amis par jeune) n'est pas réglementé juridiquement dans la mesure où c'est un espace ouvert sur le monde ; toutes les cultures y sont représentées.

La sanction de la photo est une sanction symbolique de l'information volontaire que peuvent faire circuler les jeunes.

Tous les étudiants interrogés sont contre la sanction juridique qu'ils trouvent disproportionnée. Ce qui est aussi intéressant à ce niveau, c'est la mobilisation de certains pour collecter toutes les données juridiques sur de tels actes. Dans quelques cas, la sanction est interprétée comme un acte politique pour donner l'exemple et une entrave à la liberté. Les critiques sont plutôt orientées vers le mauvais choix des priorités des sujets à médiatiser.

### *Les réseaux, un espace médiatique en question*

---

« Le baiser de Nador » n'est qu'un exemple parmi d'autres dans la naissance de ce nouvel espace virtuel. Les espaces privés sur internet deviennent une cible pour plusieurs acteurs. La plupart des recruteurs se penchent actuellement sur la page Facebook du candidat, cherchent le moindre détail sur sa vie privée, en s'appuyant sur un grand nombre d'informations publiquement disponibles. Les informations, ainsi trouvées, peuvent influencer la décision d'embauche et pourraient s'opposer au recrutement. La plupart des chercheurs d'emploi doivent adapter leurs comportements sur les réseaux sociaux aux exigences actuelles des recruteurs et faire attention à leur réputation en ligne ou e-réputation personnelle liée à l'espace virtuel. On revient, en revanche, aux mêmes règles de bonne tenue dont doivent faire preuve les jeunes en quête de travail à l'avenir.

Les réseaux et les blogs, (et même la presse électronique) doivent composer avec la loi qui stipule un droit à la vie privée avec toutes ses composantes identitaires (coordonnées, relations sociales, convictions religieuses, appartenances, etc.), et un droit à l'image où toute personne peut veiller à l'utilisation faite de son image sur internet et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation.

Selon un rapport rédigé par Monica Tremblay sous le thème de « Réseaux sociaux sur Internet et sécurité de la vie privée », elle relève que : « *les risques soulignés par la Commission européenne et dans de nombreux documents sont la cyber-intimidation, la violation de la vie privée, le vol d'identité, la création d'un profil d'une personne sur un autre SRS à partir d'un profil qu'elle aurait elle-même créé sur un site, la vente illégale de données à des tiers, l'hameçonnage, l'exposition à des contenus dommageables, tels que la pornographie ou les contenus à caractère sexuel, la violence ou les contenus incitant à la mutilation personnelle (suicide, désordre alimentaire, etc.), et la cyberprédation. S'ajoutent à cela les possibilités d'atteinte à la réputation d'une personne et l'utilisation des informations diffusées à des fins commerciales sans que l'utilisateur en ait pleinement conscience, notamment par le profilage des internautes à des fins publicitaires* ». (Tremblay, 2010, p.7)

Les échanges sur les réseaux sociaux ne prennent pas souvent en compte le paramètre de sécurité comme donnée d'entrée, mais ils privilégient essentiellement le lien et la relation établie dans une forme de « confiance virtuelle ». Antonio Casetti l'appelle « la confiance épaisse » qui s'appuie sur les types d'échange dans un cadre social particulier, privilégiant les interactions par affinité.

Les deux jeunes de Nador ont été victimes de cette confiance et ont permis, sans le vouloir, d'attirer l'attention sur l'utilisation des réseaux sociaux et l'exposition de la vie privée. La mise en ligne des données privées par les adolescents n'est pas toujours raisonnée et part d'un bon sentiment, cependant, les médias et la circulation publique de ces informations peuvent causer d'énormes préjudices aux jeunes. La frontière entre le privé et le public sur les réseaux est mal précisée, non maîtrisée et incontrôlée.

### *Conclusion*

Dans la société des réseaux, la majorité des jeunes utilisateurs préfèrent construire un spectacle sur la vie privée, qui atteint un certain niveau d'affirmation culturelle susceptible de secouer l'ordre établi. Dans un tel système, où données et informations personnelles sont ouvertement partagées, une interdépendance apparaît entre une responsabilité mutuelle et l'Autorité, qui joue le rôle de censeur dans l'espace public.

Vis-à-vis de la loi, certains contenus circulant dans les espaces dits privés de Facebook peuvent être inadaptés et engager la responsabilité pénale de leurs auteurs, notamment l'injure, la diffamation ou le cyber-harcèlement, tout comme la diffusion de photos/vidéos sans le consentement des personnes concernées. La publication de photos d'amis sur Facebook peut être vue et utilisée par tout le monde. Cependant, cette diffusion incontrôlable, voire même impossible à supprimer, peut générer des risques très graves.

L'opposition d'une communauté virtuelle, avec ses règles et conceptions du vivre en commun et une culture de la réalité réelle, où ces conceptions ne suivent pas toujours l'évolution des mœurs de la jeunesse, s'impose. Les implications culturelles de la médiatisation de certaines facettes de la culture mondialisée sont de plus en plus confrontées aux législations dans les pays à forte connotation culturelle. Un écart est introduit par l'espace numérique, en général, et l'espace virtuel des réseaux sociaux en particulier, dans la gestion des relations et des comportements socioculturels, dans les négociations économiques et politiques.

## ***Bibliographie***

---

CASILLI A., 2010, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Éditions du Seuil, 331 pages

DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A., 2013, *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, 206 pages

DELBAERE D., 2010, *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses, 186 pages

HABERMAS J., 1978, *L'espace public*, Paris, Payot, ré-éd. 1988, 324 pages

LAMIZET B., 1995, *Médiation, culture et société*, BENOIT D. (dir.), *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 414 pages

PAQUOT T., 2009, *L'espace public*, Paris, La Découverte « Repères », 128 pages

TERRAIN J-J., 2011, *Le piéton dans la ville. L'espace public partagé*, Marseille, Parenthèses, 297 pages

TREMBLAY M., 2010, « Réseaux sociaux sur internet et sécurité de la vie privée » in *L'impact de la mondialisation sur la sécurité au Québec*, Rapport de l'ENAP, Septembre, 19 pages

VAUCELLE A. 2010, « Pratique des réseaux sociaux numériques, l'exemple de Facebook chez les jeunes tunisiens » in colloque *Technologie, jeunesse et enjeux de la création numérique*, Gabès : Tunisie



# Réseaux sociaux, buzz médiatique et leur impact institutionnel : Le cas du baiser de Nador

Brigitte Lepez  
Université Lille3

Hassan Ennassiri  
Université Ibn Zohr, Agadir

Facebook et les réseaux sociaux occupent une place importante et sensible dans la société postmoderne. Par l'interactivité rapide et l'anonymat qui les caractérisent, ils offrent à leurs usagers une grande marge de liberté. Ainsi, bien qu'elle se déploie dans un espace interactif virtuel, cette parole crée une forte mobilisation autour de faits sociaux, même anodins, et les transforme en événements dignes d'attention et d'intérêt. Faisant passer l'opinion individuelle à une opinion collective, Facebook et les réseaux sociaux, dans une sorte de « sociabilité virtuelle » parviennent ainsi à la construction d'un éthos collectif qui met à nu les maux de la société et interroge cette dernière dans ses fondamentaux. Ce chapitre porte sur l'impact que peuvent avoir Facebook et les réseaux sociaux sur les décisions institutionnelles. Nous tenterons de démontrer à partir de l'affaire du baiser de Nador, comment Facebook et les réseaux sociaux, en s'instituant comme un « nouvel ordre social », appellent à reconsidérer des règlements et certaines lois, dénoncées comme révolues, dans une société mondialisée. Mais leur pouvoir, dans la construction d'une nouvelle citoyenneté, n'est pas sans risque ni sans interrogation.

## *Introduction*

Grâce aux réseaux sociaux, l'espace virtuel numérique est devenu un forum permanent de communication sans frontières où le discours citoyen trouve sa libre tribune, un espace de liberté qui peut se décliner dans toutes ses dimensions d'information, contestation, protestation, dénonciation, soutien ... où l'individu construit son rapport au collectif dans une parole partagée. La multitude d'interactions en instantané ou en différé, qui parcourent les réseaux, démontre que la communication anime désormais le cœur de la cité. C'est pourquoi, le secret, le silence et donc l'ignorance à propos d'une information, deviennent de plus en plus improbables. Chaque fait divers peut être objet de discours. Dans la société du regard et de la transparence, ce sont les prises de parole qui construisent l'événement.

Notre étude analyse un cas précis, celui des jeunes adolescents de Nador dont la photo du baiser, posté sur Facebook, déclencha une procédure judiciaire, entraînant un déchainement médiatique sur les réseaux sociaux, en relation avec la presse électronique qui relayait et synthétisait l'information.

Notre communication s'intéresse tout particulièrement aux fonctions des réseaux sociaux depuis le déclenchement de l'événement jusqu'à l'impact sur les institutions en passant par tout le processus médiatique afin de mieux comprendre la place de

ces nouveaux modes de communication dans notre société. A quelles conditions un fait divers devient un événement médiatique ? Comment la parole collective prend-elle en charge l'événement et quel traitement subit-il ? Quelle place est accordée à la parole des acteurs principaux ? Que produit l'anonymat des réseaux sociaux ? Ces derniers sont-ils devenus des médiateurs de l'action citoyenne voire un pouvoir social et politique ? Les réseaux sociaux ne sont-ils pas en train de créer une "sociabilité virtuelle" qui aurait le pouvoir d'orienter l'agir institutionnel ?

Notre étude se fonde sur un corpus exclusivement numérique composé des articles de presse internet nationale et internationale (Actu-Maroc.com, France24.com, lefigaro.fr, le soir.be, rfi.fr ...) et des commentaires qui les accompagnent ainsi que des réactions Facebook et Twitter durant la période concernée par cette affaire, d'octobre à décembre 2013.

A partir d'un rappel rapide de la chronologie des faits, nous analyserons les interactions entre les diverses sources d'information et de communication pour essayer d'expliquer le pourquoi et le comment d'une telle hypermédiatisation et son impact sur le dénouement de l'affaire elle-même et la construction d'une nouvelle forme de citoyenneté et de gouvernance.

### *Récit détaillé d'une affaire qui défraie la chronique*

---

A l'origine, cette histoire commence comme un conte moderne : deux jeunes ados semblent amoureux l'un de l'autre et s'embrassent dans l'espace public. Une photo est prise par l'un de leur camarade et se trouve postée sur un blog puis diffusée largement sur Facebook. Ce pourrait être le début d'une belle histoire d'amour comme tant de people donnent à voir dans les magazines, mais la rupture est brutale. Un responsable d'association demande de poursuivre en justice pour immoralité. Le conte vire dans la rubrique judiciaire car ce qui était vécu dans l'insouciance est requalifié en délit : les adolescents deviennent des prévenus et sont emprisonnés. Ce contraste violent qui transforme un fait banal en fait divers et le paradigme amoureux en danger pour la société, est immédiatement repéré par des internautes, modifiant le statut du fait initial. Une campagne médiatique s'enclenche et désormais, cet événement devenu un fait médiatique qui interroge les institutions et les fondements de la société marocaine, ouvre l'espace interactif des internautes comme une boîte de Pandore et laisse libre cours aux échanges anonymes.

L'affaire a éclaté fin septembre quand deux adolescents se sont fait prendre en photo, en train de s'embrasser. Raja, la petite amie de Mohssine a posté la photo sur son blog et celle-ci a été rapidement échangée entre copains.

En quelques heures, le cliché a connu une large diffusion dans les réseaux sociaux et a été repris par la presse électronique aussi bien marocaine qu'étrangère. Les trois adolescents ont été poursuivis suite à une plainte déposée auprès du procureur du roi à Nador le 30 septembre par une association locale de Défense des droits de l'Homme. Le juge d'instruction poursuit les adolescents pour « atteinte à la pudeur publique ». En effet, « Le code pénal marocain punit de deux à cinq ans de prison "tout attentat à la pudeur consommé ou tenté sans violence sur la personne d'un mineur de moins de 18 ans".(France24)



Arrêtés par la police judiciaire mercredi 3 octobre, puis enfermés dans des centres pour mineurs à Nador et à Fès, les accusés ont été libérés le 7 octobre suite à une mobilisation nationale et internationale sur les réseaux sociaux. « Sous la pression populaire, les autorités judiciaires de Nador ont été contraintes de libérer, le 7 octobre, les trois adolescents. » a annoncé le même jour la chaîne française France24

La campagne de défense des deux jeunes adolescents a bénéficié de la puissance de Facebook qui a appelé les internautes à exprimer leur indignation et leur soutien explicite au couple incriminé :

« solidarité avec les jeunes d...

Deux adolescents ont été arrêtés à Nador pour un baiser qui risque de les mener en prison. Nous demandons une indignation générale de votre part pour dire NON à cette mascarade !! » Facebook.

Pour les besoins d'une enquête sociale sur les trois inculpés, le procès, prévu au départ le 11 octobre, a été reporté au 22 novembre.

Le tsunami initié par les réseaux sociaux et fortement médiatisé, sous la forme de photos de baisers postés par les jeunes, va se déplacer dans la rue, jusqu'à un point culminant : un flah mob à Rabat le 12 octobre sous la forme d'un kiss-in entre hommes et femmes, pour revendiquer la libération des inculpés et défendre la liberté individuelle des adolescents mineurs. Toutefois, le baiser symbolique de quelques manifestants devant le parlement a dégénéré quand des contre-manifestants se sont mis à jeter des chaises des terrasses des cafés. Mais la mobilisation n'a pas faibli et des photos de l'événement ainsi que des likes sur Facebook (14 120) et des commentaires de solidarité et d'encouragement, n'ont cessé de se multiplier sur les réseaux.

Ainsi, Zineb E. et Ibtissam L. cofondatrices du Mouvement Alternatif pour les Libertés Individuelles (MALI), ont publié sur Facebook des photos où on les voit en train de s'échanger des « baisers langoureux » avec des hommes, en signe de solidarité avec les deux jeunes. Les développements de cette affaire ont suscité aussi des réactions de soutien de la part des artistes étrangers, notamment lors du Festival International du Film à Marrakech. Sous l'effet de cette forte mobilisation, le tribunal de Nador a fini par acquitter les jeunes adolescents le 6 décembre, mais en signifiant toutefois un blâme contre la jeune Raja et son petit ami Mohssine.

Le diagramme suivant met en évidence la place déterminante qu'occupent les réseaux sociaux dans ce fait divers. Ceux-ci semblent avoir joué un rôle crucial pour requalifier un fait divers anodin en cause internationale de défense des Droits de l'homme.

### **Le cycle médiatico-judiciaire de l'affaire du baiser des ados de Nador**

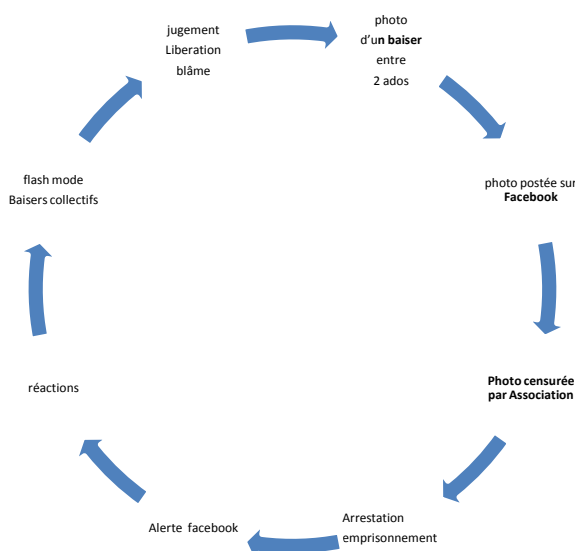
Le diagramme représente le parcours juridique de cette affaire sous la pression de l'opinion collective exprimée sur les réseaux sociaux et les manifestations de rue.

## La construction de la stratégie de communication et d'action des réseaux sociaux

Ce qui est remarquable, c'est que l'intervention des réseaux sociaux transforme ce fait divers en événement médiatique, emblématique du pouvoir des médias mais aussi révélateur des points névralgiques d'une société.

Un puissant instrument subjectif de communication pour une reconceptualisation objectivée de l'opinion individuelle en opinion collective

Les interactions sur le net naviguent sans cesse entre subjectivité et objectivité. Facebook représente un espace d'expression de liberté individuelle confrontée à des jugements multiples qui se croisent sans arrêt dans une stratégie de recherche d'une certaine objectivité.



De l'excès de préjugés, de clichés..., à la froideur du constat clinique, toute la gamme de jugements est présente. Et il est intéressant d'étudier la progression des échanges d'une réaction spontanée et naïve au jugement le plus construit et conceptualisé. C'est de cet équilibre fragile que va naître progressivement une opinion que l'on pourra qualifier de « partagée » au vu du nombre de réactions convergentes. Sur les réseaux sociaux, c'est le quantitatif qui fait fonction de règle « démocratique » et les avis dominants font office de « vérité », de force motrice dans la campagne. Et c'est ce construit qui va être évalué par les autorités mises en cause<sup>1</sup> et semble amener peut être à une prise de conscience que certaines positions institutionnelles méritent d'être révisées car ils touchent aux fondements de la

<sup>1</sup>Amri, Mahdi et Abi Karam, D. (2012), « La ridiculisation numérique des autorités politique sur le site de partage [www.kharabeech.com](http://www.kharabeech.com): le cas du printemps arabe », In AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F. (dir.), *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : Des médias classiques aux TIC*, Agadir, Université Ibn Zohr, p. 217.

société. Ainsi, Le Droit peut aussi prendre naissance dans le traitement de tels événements médiatisés.

L'affaire de Nador illustre ce cheminement chaotique d'un simple fait divers vers une adhésion à une opinion collective en passant par un bouillonnement de commentaires croisés et une guerre des valeurs pour aboutir à une décision institutionnelle : tout un travail en spiralaire à la recherche d'une certaine conception de la justice et donc aussi une certaine conceptualisation des valeurs à partager dans la société. Les titres de Facebook et des articles de la presse numérique sont éloquents à ce sujet et permettent à eux seuls de reconstituer toute la genèse<sup>2</sup>.

L'analyse des commentaires des réseaux sociaux montre que les interactions avancent en se croisant et en dialoguant, vers la construction d'un discours d'une certaine cohérence. Mais surgissent aussi des commentaires solitaires qui exploitent l'espace de liberté offerte pour une prise de parole libérée, dont la violence n'est pas exclue. On remarque aussi, que les propos hors champ engendrent des rappels à l'ordre ou des jugements péremptaires de désapprobation et de réorientation vers le propos.

Facebook et Twitter fonctionnent comme des orchestres où chacun peut remplir successivement tous les rôles, même si on note qu'au fil de l'avancement des interactions, certains internautes se spécialisent dans une fonction, celle de modérateur, de provocateur, de sage, d'expérimenté, d'expert... Facebook semble offrir à ses usagers la possibilité de s'exprimer sans contrainte grâce à la communication anonyme. Cet anonymat facilite ainsi l'explicitation d'une critique des institutions, et exploite l'affaire du baiser pour dénoncer les maux de la société.

### *Les réseaux sociaux comme espace de libre expression et de contestation*

---

La violence des échanges et les oppositions contrastées des commentaires, semblent révélateurs d'un état de crise où les informations objectives sont stratégiquement ou inconsciemment exploitées ou détournées pour exprimer des peurs, des revendications devant les incertitudes et les bouleversements du monde actuel par rapport aux systèmes nationaux et internationaux et auxquels les réseaux sociaux offrent un espace de libre expression, lieu de nouvelles pratiques de communication<sup>3</sup>. La violence des échanges sur internet est symptomatique de l'affrontement de différentes conceptions du monde et de ses valeurs. Les commentaires deviennent alors un prétexte pour critiquer des choix personnels ou institutionnels de certains modèles de société. Le débat se déplace d'un cas particulier à la scène générale dans toutes ses dimensions morales, religieuses, politiques, sociales et économiques.

---

<sup>2</sup>Nous en citons: Solidarité avec les jeunes de Nador - Un baiser n'est pas un crime (<https://www.Facebook.com/...Nador-Un-baiser..>); Deux ados en prison pour un baiser (DIMANCHE, 06 OCTOBRE 2013 13:06 ACTU-MAROC.COM) ; Nador, le baiser de la discorde ([vanityfair.fr/actualites/international](http://vanityfair.fr/actualites/international)) ; Baisers de Nador : Les adolescents s'en sortent avec un avertissement ([lefigaro.fr](http://lefigaro.fr))

<sup>3</sup> Miège, B. : l'information-communication, objet connaissance, De boek, INA, Paris, 2004, p. 185-188

### *Un exutoire 4 au choc silencieux des cultures : du baiser à La guerre des civilisations*

Le débat d'opinions sur internet dépasse largement le cadre des jeunes de Nador et devient symbolique des tendances travaillant la société en profondeur, d'une société qui se cherche des valeurs nouvelles, écartelée entre des modèles de société qui semblent à priori incompatibles, sorte de guerre des Anciens et des Modernes, ou des conservateurs contre des progressistes.

kapi (anonyme),

Dimanche 13 octobre 2013 à 12h24

Un fait divers qui en dit long sur la crise... morale qui frappe également les civilisations. La crise des crises s'insinue sur tous les tableaux.

Le 2 octobre 2013

« Ce drame, car c'en est un est là pour nous rappeler que les forces conservatrices continuent à gagner du terrain et donner du pays une image d'intolérance et d'intégrisme »

La religion, la morale citoyenne, l'éducation ... les fondamentaux de la société se trouvent questionnés avec la peur d'une perte identitaire. : « mon dieu ou est l'islam dans tout ça ? » (Fouad)

Ce sentiment d'insécurité se révèle par la nature des épouvantails agités, sans aucun questionnement et parfois même d'une manière excessive, au titre de contre exemples. Pour les plus conservateurs, le baiser amoureux se lit comme le signe d'une société en crise, en perte de ses valeurs, et en danger de sombrer sous le charme d'un Occident stéréotypé dans les représentations d'un monde de liberté, sans Dieu, futile ...et donc synonyme de perdition des mœurs ...

Le 2 octobre 2013.

« de nos jours tt le monde veut vivre a l'europeéene , mais on prend de l'europ que les choses qui vont nous servire a rien » Med Yassine

ninou (anonyme),

Dimanche 13 octobre 2013 à 13h43

« tout à fait..il s agit d une vraie crise d identité... après la mort de Dieu en occident... c'est le tour des pays arabo-musulmans! de toute manières on sait maintenant pourquoi le niveau des élèves marocains et si bas...pourquoi ils chialent après leur sorti des examens..au lieu de faire leurs devoirs et d apprendre leurs cours ...ils s entraînent à s embrasser lol »

---

<sup>4</sup>Touati, Z., (2012), « Les réseaux sociaux et la parole des femmes tunisiennes entre espace de libération et exutoire virtuel », In In AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F. (dir.), *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : Des médias classiques aux TIC*, Agadir, Université Ibn Zohr, p. 311.

Les défenseurs des adolescents de Nador, dénoncent les discours de morale en tant que l'expression conformiste de l'hypocrisie sociale instituée comme mode de fonctionnement et refusent de classer en tabous, les gestes d'amour en public.

« Qu'est-ce que la religion ou la morale ont à voir là dedans? Tous ces tartuffes et hypocrites dont nombre d'entre eux s'adonnent à des pratiques autrement plus répréhensibles ».

hajja (anonyme),

Mercredi 16 octobre 2013 à 00h23

« tout est tabou, tout est interdit ... »

Et leur contestation s'élargit à tous les dysfonctionnements voire les scandales silencieux de la société marocaine avec un plaidoyer implicite à la cohérence et à l'équité pour que le jugement des jeunes de Nador ne soit pas un acte inique.

« Allez plutôt arrêter tous ces "voyous" en col blanc qui commettent de véritables crimes. Corrompus, dealers » (Khalid)

« et que dire de ces politiques qui sont arrêtés ivres, ou qui rendent régulièrement visite aux filles de joie? » (Sarah)

« Pourquoi ne s'offusque-t-on pas lorsqu'un vieillard épouse une enfant de sept ou dix ans? » (Khalid)

Ainsi, Facebook et les réseaux sociaux, par l'impact fort sensible qu'ils ont exercé - tout au moins dans cette affaire - semblent s'instaurer en tant que « nouvel ordre social » invitant à reconsidérer des règlements et certaines lois devenues obsolètes dans une société mondialisée. Certes cet ordre social est virtuel et implicite, mais il peut exercer une action déterminante sur des événements même anodins, et s'inviter même dans le processus des prises de décisions institutionnelles. (Lepez, B., Mabrou, A., Ennassiri, H., 2014)

Cette fonction politique de Facebook révèle aussi une certaine désacralisation des institutions. Celles-ci, par des incohérences, des excès, ou une forme de résistance, se déconsidèrent peu à peu et s'autodétruisent dans des choix inappropriés. Dans le cas de Nador, une ville réputée pour son ultra conservatisme, la rupture avec l'institution judiciaire s'est faite sur la ligne de frontière entre l'acceptable et l'inacceptable, la cohérence et l'incohérence des systèmes.

### *Un conflit générationnel : la jeunesse en question.*

Plusieurs commentaires montrent que l'affaire des jeunes de Nador est peut être aussi la résultante d'une représentation négative de la jeunesse. Etre jeune inspire de la méfiance, ce qui exige de la discipline et de l'autorité car les jeunes présentent plusieurs risques pour la société. Leurs réactions sont jugés irrationnelles et donc imprévisibles. Les jeunes sont aussi soupçonnés d'une propension à l'excès, à des actes dénués de morale : « ils vont se déshabiller devant tout le monde », et à la contestation permanente : « les jeunes adorent faire le contraire ». Tous ces procès d'intention enferment les jeunes dans des préjugés qui expliquent en partie les condamnations factuelles et virtuelles qui ont pour but de protéger les jeunes contre eux-mêmes. Mais les mêmes stéréotypes servent aussi comme argument pour

étouffer rapidement cette affaire afin de ne pas susciter de révolte collective : « on ne peut pas faire apparaître ce que cette génération rebelle a en tête »

La société marocaine semble expliciter une rupture générationnelle entre certaines pratiques traditionnelles respectées par les adultes et de nouvelles pratiques d'une jeunesse ouverte sur le monde, notamment grâce aux médias et à internet. Ainsi le baiser de Nador a-t-il peut-être été compris comme une provocation d'une jeunesse à qui il fallait rappeler les valeurs traditionnelles.

Face à ces préventions, les défenseurs des jeunes de Nador valorisent la jeunesse :

« la jeunesse est la relève de plusieurs générations, sans eux le pays est plus rien ».

Tout en faisant l'éloge de l'amour, de la jeunesse et d'une certaine insouciance, ils évoquent même leur propre jeunesse comme exemplaire de cet âge de la vie emprunt du goût de la liberté et du Bonheur.

### *Critères d'une information Facebookable*

---

Les réseaux sociaux présentent comme caractéristiques essentielles leur réactivité en temps réel et leur rayon de diffusion à l'échelle internationale. Ces deux fonctions d'amplification et d'accélération ont été exploitées dans ce cas précis. Il s'agit bien d'un événement qui a fait « beaucoup de bruit », qui « a fait le buzz », en migrant dans les réseaux sociaux internationaux. (Ennassiri H., Lepez B., 2014)

On peut se demander à quelles conditions un non événement dans les faits peut devenir un événement sur la toile ? Peut-on établir un profil de fait Facebookable c'est à dire susceptible d'engendrer un emballement médiatique ?

On peut émettre l'hypothèse, que dans ce cas précis, tous les ingrédients étaient réunis pour construire un itinéraire aboutissant à un tsunami à fort impact sociétal. Le baiser des ados est un cas idéal de fait divers Facebookable.

### *Un objet médiatisable : une mobilisation citoyenne pour une cause juste*

L'arrestation des trois auteurs du baiser a enflammé les réseaux sociaux et a constitué un thème de prédilection pour la plupart des journaux de la presse électronique. Les réactions contre l'emprisonnement des trois adolescents de Nador ont été violentes. Facebook est devenu le lieu d'une revendication acharnée et l'outil d'une mobilisation pour défendre leur cause. Ce débat s'opère dans un climat de polémique entre ceux qui, nombreux, appellent à la libération des trois jeunes et ceux qui, rares toutefois, revendiquent leur sanction.

Le 2 octobre 2013

«A mon avis ces jeunes doivent être punis sinon la prochaine fois ils vont se déshabiller devant tout le monde» (Fouad)

La solidarité avec les jeunes adolescents va jusqu'à remettre en question les traditions et défier les autorités jusqu'à la transgression en menaçant d'un baiser collectif devant la police.

«Nous aussi on sortira pour la manifestation et on s'embrassera devant les flics s'ils veulent, qu'ils nous arrêtent tous» (Lamia)

L'événement remplit toutes les conditions d'un combat pour une cause juste : il faut sauver les adolescents de la prison et leur droit légitime à un avenir. On peut se demander si l'incrimination d'adultes pour des faits identiques aurait suscité autant d'adhésion et de réactions médiatiques. Les défenseurs des ados de Nador développent un discours de compréhension et d'indulgence, car le rappel juridique de la notion de responsabilité est plutôt un des marqueurs de l'âge adulte. Pour eux, l'insouciance, l'amour, et une certaine forme de liberté constituent une sorte de droits inhérents à la jeunesse.

### *D'une sociabilité virtuelle à une responsabilité citoyenne assumée*

Facebook est au cœur de ce processus de médiatisation. D'ailleurs, Facebook assume explicitement sa responsabilité dans le déroulement de ce cas hypermédiatisé. Sur sa page d'accueil, la courbe des statistiques des likes, montre l'actualité de l'affaire de Nador avec un pic début décembre. Par ailleurs, Facebook essaie d'entretenir et de prolonger la réflexion politique initiée par l'affaire de Nador en proposant le vendredi 10 janvier à l'EGE de Rabat (Ecole de Gouvernance et d'Economie), une conférence sur le thème " Dynamiques de jeunes et mouvements sociaux au Maroc " avec la participation de l'Institut Prometheus pour la Démocratie et les Droits Humains. Cet événement confirme que l'affaire de Nador s'est épanouie dans un terreau propice à la réflexion sur le rapport du jeune citoyen à la cité.

### *Un contexte sensible propice au tsunami médiatique*

---

La contestation est née dans un environnement de crise sursaturé de problèmes d'où le syndrome de la goutte d'eau qui favorise l'explosion du débat.

### *Un contexte judiciaire problématique*

Cette affaire prend place dans une société qui vient d'être bouleversée par des décisions de justice récentes jugées iniques par la majorité de l'opinion publique. La mise en perspective de la relaxe de deux individus pour des faits graves avérés de pédophilie et de viol, avec l'emprisonnement des trois lycéens pour une simple photo d'un baiser, fait jaillir le sentiment d'une justice à deux vitesses, capable de verser dans l'excès, d'un côté comme de l'autre, Prendre le parti du couple d'ados semble devenir un devoir citoyen et donc une cause nationale, qui interroge les Droits de l'Homme ; d'où l'alerte rapide des réseaux sociaux et leur engagement majoritaire dans la dénonciation et la défense du cas.

### *Le contexte de crise économique*

Dans ce contexte contestataire, le cas des trois ados sert aussi d'exutoire à tous les malaises. Ainsi, même la crise économique actuelle est évoquée sans aucune pertinence directe mais comme un appel à l'aide désespéré.

chami (anonyme),

Samedi 12 octobre 2013 à 22h23

« j ai honte de ce peuple qui reagit et revolte contre l arrestation de ces deux ado frustrés et restent passifs devant ttes les conditions qu on vit comme la derniere hausse des prix hada »

### *Conclusion*

Cet événement de Nador, comme quelques autres événements dans le monde, a investi soudain l'espace interactif des internautes comme une boîte de Pandore pour laisser libre cours aux échanges anonymes, faire pression sur les institutions et aboutir en définitive à la décision de justice souhaitée et considérée comme la seule possible car d'une évidence indiscutable : la liberté des trois inculpés. Les indignations, les révoltes, les insultes, les préjugés, les outrances, les messages de sagesse et de modération ... toute la gamme des sentiments et des jugements a traversé la communication des internautes dans une sorte de stratégie guerrière non dénuée de violence, accentuée par l'anonymat le plus souvent et révélateurs d'un moment de crise sociétale. Mais par une sorte de superposition des argumentations et de mutualisation des indignations positives, il s'est forgé une conviction renforcée par le collectif national et international, que l'institutionnel ne pouvait plus ignorer. Le tsunami médiatique a contraint la justice à faire preuve de compréhension. Le blâme infligé peut être décodé comme une concession à la partie conservatrice.

Les réseaux sociaux représentent des espaces de liberté interactifs dont une des particularités est la vitesse de communication en temps réel dans un espace sans autres frontières que celles des internautes eux-mêmes, sorte de démocratie participative<sup>5</sup> à ciel ouvert, offerte à tous et à toute heure. Néanmoins, cet outil magique, à transparence à risques, ouvre le champ de tous les possibles et présente aussi bien des risques, faute de contrôle bien identifié et de temps d'incubation. L'usage des réseaux sociaux, par manque de législation pertinente et efficace, semble encore à l'état « sauvage ». Cela nécessite d'autant plus de responsabilité de la part des usagers. Les réseaux sociaux nécessitent une éducation: à l'outil Facebook par exemple, à une certaine éthique fondée sur le respect des autres, et à une formation de savoirs et savoir-faire spécifiques dont la prise en compte des contextes, l'argumentation rationnelle, la distinction entre croyances et connaissances, l'autoréflexion, l'autocritique,...

Dans le cas des ados de Nador, le flot d'opinions a été discipliné par la force de l'évidence d'une cause juste à défendre. L'anachronisme et l'excès de prévention dans les motifs de condamnation rendaient cette dernière difficilement acceptable. Et vu les mouvements collectifs, le risque de dégénérer vers une situation incontrôlable n'était pas à négliger. Le jugement de Nador a été perçu essentiellement comme la victoire d'une certaine conception des Droits de l'homme en contrepied du jugement initial taxé de conservatisme, ancrant ainsi le Maroc dans une communauté internationale moderne.

---

<sup>5</sup>Kiyindou, A., 2012, « Technologies de l'information et de la communication et démocratie en Afrique », In AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F. (dir.), *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : Des médias classiques aux TIC*, Agadir, Université Ibn Zohr, pp. 85-91.



Les outils des communications virtuelles ont acquis leurs lettres de noblesse dans la défense, le parti-pris et le soutien indispensable à des causes justes pour des décisions judiciaires qui se devaient d'être à la hauteur de la force de contestation et de conviction. Même si on peut se demander si les manifestations des baisers collectifs en public par exemple, n'étaient pas aussi un moyen voire un prétexte pour exploiter d'autres problèmes, par la provocation. Les tentations de manipulation ne sont pas à exclure.

Les réseaux sociaux représentent ainsi une sorte de démocratie directe à manipuler avec précaution toutefois car ouverte à Tout et à Tous dans l'anonymat le plus complet. En effet, les risques ne manquent pas et les exemples se multiplient : risque de rumeurs, diffusion de fausses nouvelles, campagnes militantes masquées.... Informer, dénoncer, défendre, militer...mais aussi cacher, masquer, jouer, manipuler, pervertir, provoquer, harceler,... les réseaux sociaux s'offrent à toutes les stratégies possibles d'où la nécessité d'une formation aux usages des réseaux sociaux avec leurs atouts et leurs limites.

Mais les réseaux sociaux sont aussi des outils de création d'histoires modernes. Et l'histoire des jeunes ados de Nador peut se lire comme un conte moderne, une page de la littérature par fragments. En effet, les réseaux sociaux transforment le vécu en discours. Et cette histoire qui aurait pu être une simple histoire personnelle entre deux jeunes devient à la fois un fait divers et une nouvelle par fragments écrite par des internautes. Il s'agit d'un drame avec ses adjouvants et opposants où trois jeunes adolescents, emprisonnés se trouvent finalement sauvés par Facebook et les réseaux sociaux et deviennent des héros modernes. Et ce fait divers intègre la mémoire collective au même titre que les contes d'autrefois : « Il était une fois trois jeunes lycéens de Nador... »

## ***Bibliographie***

AMSIDDER A., DAGHMI F., TOUMI F. (dir.), *Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud : Des médias classiques aux TIC*, Agadir, Université Ibn Zohr, 450 pages.

ENNASSIRI H., LEPEZ B., 2014, « Etudiants internationaux et Facebook : pratiques et représentations », in *Langues, Cultures et Médias en Méditerranée : Variation, Diversité, Pratiques et Représentations*. Paris, L'Harmattan. (en cours)

LEPEZ B., MABROUR A., ENNASSIRI H., 2014, « Lecture interculturelle : décodage de l'implicite culturel ». Publication Université Ibn Zohr, Agadir, (en cours)

### ***Sitographie***

<http://www.ecrans.fr/Facebook-Tous-les-droits-pour,6422.html>

<http://www.clubic.com/internet/Facebook/actualite-448468-Facebook-f8-musique.html>

<http://www.conseilsmarketing.com/communication/etude-sur-Facebook-Facebook-la-revolution-des-media-sociaux>

<http://www.clubic.com/internet/Facebook/actualite-470558-Facebook-detaille-actions-open-graph.html>

<http://4.mshcdn.com/wp-content/uploads/2011/05/Facebook-relationships-infographic.jpg>  
<http://blog.Facebook.com/blog.php?post=54434097130> « Facebook Bill of Rights and Responsibilities »  
<http://www.renren.com>  
<http://www.rfi.fr/economie/20110505-renren-le-Facebook-chinois-cote-wall-street>  
<http://www.Facebook.com>  
<http://www.france24.com/fr/20131005-deux-adolescents-maroc-arretes-publie-photo-baiser-Facebook-embrasser/>  
<http://www.franceinfo.fr/justice/maroc-le-kiss-in-de-soutien-aux-adolescents-degenere-1174899-2013-10-12>  
<https://www.Facebook.com/pages/Solidarité-avec-les-jeunes-de-Nador-Un-baiser-nest-pas-un-crime/1423731941179238>  
<http://www.france24.com/fr/20131013-maroc-poursuivis-baiser-le-kissin-rabat-a-peu-mobilise-altercation-islam-conservateurs-Facebook/>  
[Temsreel.nouvelobs.com/vu-sur-le-web/20140117.OBS2886/pourquoi-les-rumeurs-prosperent-elle-autant-sur-internet.html?xtor=RSS-17#xtor=EREC-210-\[WM\]-20140118](http://Temsreel.nouvelobs.com/vu-sur-le-web/20140117.OBS2886/pourquoi-les-rumeurs-prosperent-elle-autant-sur-internet.html?xtor=RSS-17#xtor=EREC-210-[WM]-20140118)  
<http://www.onnouscachetout.com/forum/topic/21204-mefiez-vous-du-site-hoaxbuster/>

# La « Fraude 2.0 » dans le milieu scolaire et universitaire : Enjeux et impacts

Younes Fathi

Brahim Aït Omar

Laboratoire LARLANCO- Université Ibn Zohr d'Agadir

En perpétuel développement, les technologies internet suscitent de nouvelles manières de faire et posent de nouveaux défis aux milieux scolaires. L'évolution et le dynamisme qui les caractérisent en font un corpus d'étude intéressant. Notre étude a pour finalité de souligner la place de choix qu'occupe l'internet dans le quotidien des milieux scolaires et universitaires. Elle met en évidence les défis auxquels ces milieux font face compte tenu des usages diversifiés suscité par cette technologie, particulièrement chez les adolescents. Nul ne conteste les avantages offerts par l'internet pour la société. Cependant, son intégration rapide au sein de la population ne se fait pas sans mal.

La tricherie aux examens scolaires en général, ceux du baccalauréat en particulier, a toujours existé au Maroc comme ailleurs. Ce sont les méthodes qui ont évolué en fonction des technologies de l'information et de la communication émergentes et ont, par conséquent, pu bénéficier d'une médiatisation importante.

La « *fraude 2.0* » durant les épreuves du baccalauréat se caractérise par l'utilisation de nouvelles techniques par les élèves candidats. Ainsi, nous avons même assisté à la mise en ligne, prématurée, sur les réseaux sociaux de la correction de certaines épreuves. Cet état de fait a abouti durant les examens du baccalauréat 2013 à l'arrestation de 12 élèves pour tricherie et au recensement de 1965 cas de « *fraude 2.0* » à travers le territoire national.

L'appropriation des T.I.C par les élèves et l'usage négatif qu'ils en font suscitent une inquiétude légitime mais aussi réflexion et questionnement. Comment contrôler les usages nocifs que les utilisateurs font des T.I.C ? Quels sont les enjeux de tels usages sur le plan institutionnel ? Comment encadrer la relation entre l'institution et le citoyen afin de placer l'usage des T.I.C dans un contexte légal, bénéfique et transparent ?

## *Les T.I.C : promesses, appropriation et usages.*

L'Internet est employé dans trois milieux distincts. Le milieu familial, le milieu professionnel comprenant tous les domaines de la société, publics ou privés, et le milieu personnel, celui de l'individu dont l'utilisation de l'Internet échappe à toute contrainte spatiale ou temporelle. Néanmoins, l'usage de l'Internet pourrait facilement créer des chevauchements entre ces milieux<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>PROULX, Serge ; POISSANT Louise et SENEAL, Michel, 2006, Communautés virtuelles, Penser et agir en réseau, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 361 pages

Cette technologie favoriserait aussi bien la constitution de « réseaux de convivialité » que l'apparition de nouvelles organisations du travail (délocalisation). En plus de son rôle d'information, il pourrait consolider les relations interpersonnelles ainsi que celle de travail, de collaboration voir même de confrontation. L'utilisateur selon le choix pourrait accéder à l'information, envisager le dialogue, accorder de l'intérêt à un sujet ou exprimer ses idées et opinions. Ce discours déterministe et « prometteur » mettant en synergie les opportunités d'« interactions conviviales » et « collaboratives » est souvent hésitant à définir les limites de l'Internet.

Il existe également d'autres lectures des promesses de l'Internet faites par certains chercheurs. Ainsi, Massit et Follea ont considéré l'Internet comme « une victoire sur l'espace et sur le temps »<sup>2</sup>

Dans le contexte cybernétique, le temps ne s'appréhende plus en fonction du milieu ou de la culture, mais de manière globale. Fox et son équipe définissent le temps dans le cyber-espace comme un temps ponctuel et marqué par les messages échangés. Cette technologie aboutit à une temporalité nouvelle du fait que la connexion aux réseaux peut se faire à n'importe quel moment. La communication interpersonnelle devient alors permanente, qu'elle soit directe ou indirecte, du fait que l'ordinateur dispose d'une mémoire sous forme de répondeur ou de courrier électronique<sup>3</sup>.

En matière d'espace, l'Internet a provoqué un « remodelage »<sup>4</sup> voire un « éclatement »<sup>5</sup> des limites entre les domaines privés et public et entre le local et le global. Ainsi, l'usager a la possibilité d'accomplir chez lui des opérations sans avoir à se déplacer. Se connecter correspond alors à un double mouvement spatial consistant d'une part à introduire sa sphère privée dans l'espace public et à s'introduire dans celui-ci à partir de son domicile.

Cette capacité de rassembler dans un « espace virtuel » des personnes aux préoccupations communes et aux expériences différentes provient du fait que l'Internet est capable d'offrir « un espace, en terme de lieu et de durée, où peuvent s'engager et s'achever dans le temps, les étapes de verbalisation, d'échange de réflexion discussion et d'action »<sup>6</sup>.

Ceci nous amène bien évidemment à nous intéresser à l'approche de l'appropriation qui place ses analyses au niveau de la mise en œuvre ou de la « mise en usage » des nouvelles technologies au sein de la vie sociale<sup>7</sup>. L'appropriation d'un objet

---

<sup>2</sup>MASSIT-FOLLEA, F, 2002, Usages des Technologies de l'Information et de la Communication acquis et perspectives de la recherche, <http://c2so.ens-ISH.fr/IMG/pdf>, consulté le 23/12/2013.

<sup>3</sup>JOUËT, Josiane, 1993, Pratiques de communication et figures de la médiation dans Réseaux numéro 60

<sup>4</sup>MILLERAND, Florence, 1999, Usages des NTIC : Les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (Deuxième partie), dans COMPOSITE. [http://composite.org/99.1/articles/ntic\\_2.htm](http://composite.org/99.1/articles/ntic_2.htm) consulté le 24/12/2013

<sup>5</sup>JOUËT Josiane, Op. C.t. (1993)

<sup>6</sup>FLICHY, Patrice, 2004, L'individualisme connecté entre le technique numérique et la société dans Réseaux, numéro 124

<sup>7</sup>MILLERAND, Florence, 1999, Usages des NTIC : Les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (Deuxième partie), dans COMPOSITE. [http://composite.org/99.1/articles/ntic\\_2.htm](http://composite.org/99.1/articles/ntic_2.htm) consulté le 24/12/2013

technique pourrait être considérée comme la façon dont chaque usager construit sa « *relation avec l'outil de communication* »<sup>8</sup>.

Dans le cadre de cette relation l'utilisateur construit l'usage selon un mode personnel. La construction d'un tel mode inclut plusieurs dimensions (subjective, collective et cognitive).

La pratique communicationnelle et visuelle est identifiée par l'usager qui chercherait à exercer une certaine autonomie et une créativité selon ce type de relation qu'il souhaiterait établir mais aussi en fonction des contraintes imposées par la technologie utilisée. Flichy qualifie cet usage subjectif et personnel de « *modèle de l'individualisme connecté* » ou « *d'individualisme en réseaux* ».

« [ ... ] un engagement personnel plus fort. C'est [l'usager] qui suppose les incertitudes. Il doit être plus autonome et réactif. Il doit gérer plus d'information, construire seul [ou avec d'autre] son réseau de coopération. Apparaît aussi des articulations entre autonomie et réseau »<sup>9</sup>.

L'inclusion de l'interactivité dans le mode de l'usage de l'Internet permet à l'utilisateur de devenir à la fois émetteur/récepteur de messages, rôle alloué en général à toute interaction personnelle.

L'usager devient également lecteur/auteur du fait que les internautes connectés peuvent grâce à la fonction d'archivage mémoriser et archiver leurs « *écrits* » ou « *production* » (e-mails, productions écrites ou sonores, images et vidéos). Dans un espace virtuel non synchrone la fonction d'archivage permet les temps d'arrêt et de réflexion. Ainsi, l'internaute peut écrire un texte qui pourra être lu mais aussi commenté et complété, de manière indéfinie, par d'autres lecteurs qui deviennent à leurs tours auteurs, le premier auteur cessera de cette façon d'être l'auteur « *en titre* ».

L'acquisition de l'appropriation se fait de manière subjective, par l'usager qui puise, pour ce faire dans sa culture et ses pratiques techniques et sociales. De cette façon, pour la construction d'un modèle électronique, l'usager met en œuvre une stratégie d'appropriation en adoptant « *une combinaison particulière* », « *un agencement propre* » des fonctions et des applications de la machine. Il fait également appel à ses pratiques culturelles, professionnelles et sociales<sup>10</sup>.

Cependant, cette appropriation se fait selon un processus prédéfini qui se compose des étapes suivantes : l'accès à la technologie, la maîtrise technique et cognitive de la technologie, l'usage et enfin la signification de l'usage.

La première étape de l'appréciation est l'accès qui constitue une pré condition incontournable mais pas suffisante. Elle constitue le début du processus d'appropriation. Le gouvernement Marocain a mis en place une stratégie ambitieuse pour promouvoir l'usage de l'Internet au sein des différentes composantes de la société aussi bien dans les villes que dans le rural. La réduction de la fracture numérique et la mise en œuvre des alternatives d'accès restent l'objectif majeur des autorités compétentes dans ce domaine.

La seconde étape concerne la maîtrise technique et cognitive de la technologie, selon Proulx et al il s'agit d' « *acquérir les compétences cognitives et techniques* »

---

<sup>8</sup>RIEFFEL, Rémy, 2005, Sociologie des médias, Paris, Ellipses ; 223 P.

<sup>9</sup>FLICHY, Patrice, Op. Cit., (2004)

<sup>10</sup>FLICHY, Patrice, op.cit (2004)

*nécessaires à la manipulation des technologies et l'usage des protocoles. Ces compétences sont souvent le résultat d'apprentissages spécifiques et de formations formelles et informelles* »<sup>11</sup>.

Les auteurs se basent sur les travaux de Silverstone et al (1989) sur la domestication d'une technologie. La relève a été par la suite assurée par Becher et al (2006) qui ont décrit cette technologie « *étrange* » et « *sauvage* » qui doit être « *domestiquée* » en s'intégrant dans l'environnement des usagers, dans leurs routines quotidiennes et ce, en considérant la culture des usages. Cette domestication ainsi décrite est composée de trois dimensions : un travail symbolique, dans lequel les utilisateurs construisent des « *significations symboliques, des artefacts* » et assimilent les significations issues de la technologie. La seconde dimension inclut un travail pratique au sein duquel les internautes déploient un modèle d'usage pour inclure les artefacts dans les routines quotidiennes.

Enfin, la troisième dimension comprend un travail cognitif qui consiste à apprendre sur les artefacts (Sorensen et al, 2000). Cette dimension peut être liée à la seconde étape de l'appropriation comme cité auparavant.

Concernant la troisième étape d'appropriation, Proulx (2005) se réfère à l'intégration significative de l'objet technique dans les pratiques quotidiennes, au travail ou ailleurs. La quatrième étape, toujours selon Proulx (2005), stipule que la maîtrise et l'intégration doivent être bien développées afin d'accorder la possibilité à l'utilisateur d'accomplir parfois, à l'aide de l'outil technique, des gestes de création, c'est-à-dire : « *des actions qui génèrent de la nouveauté en regard de ses pratiques habituelles* »<sup>12</sup>. Dans le même contexte Proulx souligne que cette créativité de l'usage .... « *désigne la capacité de détourner les objets techniques de leurs finalités initiales ou encore d'intervenir directement dans leur conception, ou encore, finalement, l'émergence de nouveauté dans la pratique (individuelle ou sociale) traversée par l'usage du dispositif technique* »<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup>PROULX, Serge, 2005, Penser les usages des Technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux-modèles-tendances, dans Lire Vicira et Nathalie Pinède, Ed. Enjeux et usages des T.I.C : aspects sociaux et culturels, Tome1, Presses universitaires de Bordeaux

<sup>12</sup>BRETON, P et PROULX, S, 2002, L'explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, Montréal, Boréal,, Paris, la découverte

<sup>13</sup>PROULX Serge, op.cit. (2005)

## *Methodologie*

En vue d'apporter d'éventuelles réponses aux questions posées, nous avons opté pour le déroulement d'une micro-enquête par questionnaire au sein d'un public cible composé comme suit :

<b>Institution</b>	<b>Niveau</b>	<b>Filière</b>	<b>Nombre Garçon</b>	<b>Nombre Fille</b>	<b>Total</b>
Lycée HOUMAN EL FETOUAKI D'cheira	Classe Terminale	Littérature	20	20	8
Faculté des lettres et Sciences humaines Université IBNZOHR	S1	Littérature	20	20	8

Le questionnaire conçu, inspiré du modèle de l'usage cité précédemment, s'articule autour de trois volets distincts : L'identification des membres du corpus en fonction de l'âge, du genre et du niveau, l'usage de l'Internet et les motivations qui suscitent cet usage.

Nous avons ainsi fixé la variable du milieu de résidence en portant notre choix sur des élèves et étudiants habitant respectivement à Dcheira et Agadir. Les variables du sexe et de l'âge ont été, aussi, prises en considération. Ainsi, les tranches d'âges et de genre de l'échantillon sont proportionnelles à leur poids dans la population d'origine. De cette manière, le corpus se compose de 50% de jeunes hommes et 50% de jeunes femmes. Soulignons que la variable de l'âge est comprise entre 17 et 19 ans pour la première tranche et entre 19 et 21 ans pour la seconde tranche.

L'objectif majeur de notre démarche est de comparer les types d'usage et d'identifier la relation qui existe entre les jeunes et cette technologie médiatique.

Nous avons également opté pour une approche qualitative afin de compléter les données recueillies par l'exploitation du questionnaire. Le principe consiste à créer un climat de confiance mutuelle susceptible de favoriser une communication participative et systémique basée sur le principe du feed-back.

### *Internet: usages observés*

D'après l'étude la totalité des élèves et étudiants audités ont accès à l'Internet et maîtrisent parfaitement cet outil technologique. L'apprentissage et l'appropriation se sont faits dans des milieux informels (famille, amis, cybercafé).

44,4 % des audités possèdent un ordinateur portable contre 20,6% qui disposent d'un ordinateur fixe alors que 23,6% sont propriétaires de téléphones portables intelligents. Par contre, 11,4% d'élèves ne disposent d'aucun moyen technologique et se connectent à partir des cybercafés.

Les deux modes d'usage d'Internet les plus usités sont le téléchargement 26%(musique, films, vidéo,...) et le « chat » 25%. L'enquête qualitative confirme ces faits et montre que les jeunes, particulièrement les adolescents, accordent beaucoup d'intérêt aux genres musicaux contemporains tels que, le HIPHOP, le Tectonic, le House, l'Electro, le Dubstep ou encore le ARNB. Ils s'intéressent également aux vidéos revêtant un caractère insolite. Quant à l'activité du « chat », elle traduit une volonté d'ouverture et le besoin de connaissance de l'autre.

En troisième position, nous trouvons 23% des audités qui utilisent l'Internet pour accéder à « l'information et à la culture ». Derrière ces trois modes d'usage, se trouve « *la correspondance électronique* » avec 16% et l'abonnement aux formes et réseaux sociaux avec 10%.

Concernant les usages selon le genre, les filles comme les garçons ont des utilisations sensiblement égales.

Nous remarquons, aussi, que les usages afférents à la 1<sup>o</sup> tranche d'âge (17-19 ans) s'orientent vers les loisirs, le chat et la participation aux réseaux sociaux. Alors que les usages de la 2<sup>o</sup> tranche (19-21 ans) sont marqués plus par la correspondance et la recherche de l'information.

Compte tenu de la délicatesse de la question soulevée concernant l'utilisation tacite et frauduleuse de l'Internet durant les examens, aucun des élèves ou étudiants n'ont renseigné la partie réservée à ce sujet dans le questionnaire.

L'enquête qualitative a prouvé encore une fois son efficacité, car en dehors du cadre formel de l'enquête et dans une ambiance baignant dans la discrétion et la confiance mutuelle deux élèves et deux étudiantes se sont confiés à l'enquêteur. Les élèves des classes terminales rapportent comment ils utilisent le téléphone portable en lisant directement sur l'écran les données stockées dans la mémoire ou issues de la connexion internet. Cette situation s'explique par le fait que les mesures de surveillance sont moins draconiennes que durant les épreuves du baccalauréat. Les étudiantes décrivent comment elles ont eu recours aux écouteurs pour se faire dicter certaines informations durant les examens du baccalauréat. Elles ont également parlé des conditions de stress aigu qu'elles ont vécues durant une telle expérience.

### *Internet: enjeux de l'usage.*

---

Les enjeux concernant un tel type d'usage, dans le cadre de notre étude, restent les mêmes que ceux qui caractérisent la réussite scolaire. D'après 85% des audités, réussir son baccalauréat constitue une condition incontournable pour accéder aux différentes filières universitaires, voir même aux grandes écoles. Les longs cursus de formation et la nécessité de décrocher le précieux sésame pour convoiter telle ou telle situation ne font que consolider ces faits. De plus en plus d'élèves se lancent dans de longues courses aux diplômes censés leur ouvrir les voies de la réussite sociale et professionnelle.

Un autre enjeu non moins important est à inscrire sur le registre de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Il s'agit du besoin de reconnaissance et d'estime de soi. Avant de continuer citons la définition que leur donne le dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : « *en langage courant, le besoin désigne une exigence de la nature ou de la vie sociale supposant un assouvissement rapide. Au sens fort, le besoin possède donc un caractère de nécessité* ».

Le besoin de reconnaissance et d'estime de soi passe chez les jeunes élèves par le succès scolaire. En plus du besoin d'être apprécié, respecté et estimé pour ses aptitudes émotionnelles et sentimentales, l'enfant a besoin de réaliser certaines performances pour s'auto-estimer, apprendre à reconnaître ses capacités et améliorer ainsi son savoir être.

Nous en déduisons que l'importance de tels enjeux explique l'attitude des élèves dans les situations d'examen sans pour autant la justifier ou la légitimer.



Ceci ne doit pas nous détourner des enjeux problématiques qui accompagnent l'usage de l'Internet et surtout d'évaluer tous les dangers potentiels qui guettent les jeunes usagers de l'Internet, tel que le cyber-harcèlement où la rumeur joue un rôle primordial et devient autant plus violente lors de l'utilisation de photos ou vidéos calomnieuses qui font office de « preuves ». L'homophobie est également présente sur le Web particulièrement sur les blogs, les forums et les réseaux sociaux à travers les insultes, la diffamation, les propos menaçants et autres formes d'harcèlement.

D'autres types de dangers existent (les sites à contenu violent ou haineux, la désinformation, la cyberprédation, la pornographie et la cyberdépendance) et doivent être impérativement identifiés pour soustraire les jeunes de leur influence.

Dans cette perspective, nous évoquons, à titre d'exemple, la mise en service, par l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique de Belgique, d'un guide pédagogique dont l'objectif est de susciter chez les élèves un usage basé sur la réflexion, le respect de l'autre et le sens de la responsabilité.

Il vise également à présenter aux jeunes utilisateurs les éventuels risques et opportunités susceptibles de résulter d'un tel usage.

Enfin, ce document didactique tend à mettre en place une communication interactionnelle, entre les cadres enseignants et les élèves, basée sur les activités pédagogiques, les conseils et les informations juridiques. Le guide en question, *Teens and ICT : Risks and opportunités (TIRO)*, est le fruit d'un travail collectif réalisé par une équipe pluridisciplinaire de l'université de Namur.

### *Internet : Impacts.*

---

L'exploitation des résultats de notre étude nous a permis d'avancer que les impacts de l'internet sur le milieu scolaire gravitent autour de trois sphères: les relations, le temps et le développement.

La sphère relationnelle en corrélation avec l'internet occupe une place de choix chez les jeunes utilisateurs. Dès leur arrivée à la maison 85% des élèves et étudiants se connectent aux réseaux sociaux en l'occurrence Facebook et aux jeux interactifs en ligne. Ils se retrouvent tous sur le web pour des échanges anodins ou pour la réalisation de travaux scolaires. Tout jeune dépourvu d'accès à l'internet se sent isolé sur le plan relationnel et exclu en quelque sorte de la vie sociale.

Concernant la dimension du temps, 87% des audités se connectent plus de 3 heures par jour. Ce temps d'utilisation excessif devient problématique. Malgré le fait que la plupart des parents préfèrent voir leurs enfants devant un écran que dans la rue. Cette sédentarité se réalise au détriment des activités physiques, du temps alloué aux devoirs scolaires et des temps de sommeil. Il en résulte des jeunes fatigués en classe qui arrivent en retard ou s'absentent souvent. Ils rentrent ainsi dans une sorte de « spirale de la démotivation ».

La troisième sphère concerne le développement des jeunes et reflète les attitudes hésitantes des responsables à tous les niveaux (ministère de l'éducation, famille) sur l'attitude à avoir; Est-ce qu'il faut responsabiliser les jeunes, respecter leur autonomie et les doter du savoir faire nécessaire pour une utilisation bénéfique de l'internet. Ou, faut-il s'ingérer dans leur sphère privée et contrôler leurs usages sous prétexte de les protéger? Pourtant tous les intervenants admettent qu'internet est une source précieuse d'information et de découvertes mais qui nécessite une charge de

travail supplémentaire. Ils dénoncent tous les nouveaux phénomènes émergeant tels que le plagiat ou la fraude aux examens.

### *Conclusion.*

Nous concluons notre étude avec l'impression que les impacts négatifs de l'internet sont à première vue bien petits par rapport aux avantages et opportunités qu'il met à la disposition de la société. Des démarches similaires à la notre doivent être multipliées et concerner des échelles beaucoup plus larges. On pourra, de cette façon, mettre à la disposition des acteurs de ce domaine toutes les données nécessaires pour une meilleure compréhension et donc pour une maîtrise adaptée de l'usage de ce phénomène sociotechnique. Cependant, nous estimons qu'il est plus qu'urgent de mettre en place une charte sociale nationale, pour la moralisation de l'usage de l'internet. Elle doit prendre en considération notre mode de vie, nos croyances, notre culture et nos valeurs morales.

### ***Bibliographie :***

---

BRETON, P., PROULX S., 2002, *L'explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle*, Montréal, Boreal, Paris, la découverte, 390 pages.

FLICHY P., 2004, « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société », *Réseaux*, numéro 124.

JOUËT J., 1993, « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, numéro 60.

MASSIT-FOLLEA F., 2002, « Usages des Technologies de l'information et de la communication acquis et perspectives de la recherche », <http://c2so.ens-ISH.fr/IMG/pdf>, consulté le 23/12/2013.

MILLERAND F., 1999, « Usages des NTIC : Les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation » (Deuxième partie), dans COMPOSITE. [http://composite.org/99.1/articles/ntic\\_2.htm](http://composite.org/99.1/articles/ntic_2.htm) consulté le 24/12/2013

PROULX S., 2005, « Penser les usages des Technologies de l'information et de la communication aujourd'hui : enjeux-modèles-tendances », in VIERA L., PINEDE N., (eds), *Enjeux et usages des T.I.C : aspects sociaux et culturels*, Tome1, Presses universitaires de Bordeaux.

PROULX S., POISSANT L., SENEAL M., 2006, *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau*, Laval, Les presses de l'université Laval, 361 pages

RIEFFEL R., 2005, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses ; 223 pages

# Pétitions en ligne et création d'un nouvel espace public

Marc Lits

Université catholique de Louvain

Depuis que l'espace du web est devenu accessible à tous, les échanges entre citoyens se sont multipliés. Un nouveau mode de circulation des idées, plus polyphonique, se met en place, qui a des incidences sur la participation aux débats publics. Le développement de sites de pétitions en ligne est symptomatique de ces transformations de l'espace public. Le cas de la Belgique est intéressant, car ce pays a connu une crise politique profonde qui a vu surgir de nombreuses manifestations en ligne. Dans la foulée, le site « lapetition.be » a développé d'innombrables appels à pétition, sur des sujets localisés et ponctuels comme des questions de politique internationale, avec des succès très variables. Mais ces appels ont souvent très peu d'échos, et nombre d'entre eux sont dans une pure logique de dénonciation. Dès lors, ils ne représentent pas encore une alternative de démocratie participative argumentée pour remplacer la démocratie électorale.

Depuis que l'espace du web est devenu accessible à tout citoyen, non seulement pour consulter ce qui s'y trouve, mais aussi pour y créer des pages, y organiser des formes d'échange et gérer de grands nombres de consultations, les échanges entre citoyens se sont multipliés. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes, par exemple par le commentaire de nouvelles publiées sur des sites de médias reconnus, dans des forums mis à leur disposition sur ces sites, mais aussi à travers des blogs où fleurit la libre expression, des chats et autres lieux de débats en ligne.

Dans ce contexte d'échanges multipolaires où la communication ne part plus d'un émetteur, à la source de l'information, vers des récepteurs plus ou moins passifs, un nouveau mode de circulation des idées, plus polyphonique, se met en place, qui a aussi des incidences sur la participation aux débats publics et aux choix politiques. Un exemple symptomatique de ces transformations de l'espace public se trouve dans les sites de pétitions en ligne qui fleurissent dans tous les pays. Ces sites de pétition sont symptomatiques des déplacements qui s'opèrent actuellement, d'une part, dans le discours politique médiatisé, lequel est en train de passer d'un modèle argumentatif à un dispositif narratif, et de l'autre, dans des formes de démocratie participative en ligne qui coexistent avec les modèles plus classiques de la démocratie électorale.

## *De l'espace public habermassien à un espace symbolique collectif*

Nous ne développerons pas ici l'importance des récits médiatiques dans les constructions des identités, individuelles ou collectives, pour nous intéresser davantage à la manière dont les supports de diffusion transforment les interventions sociales. En sachant aussi qu'il faut observer avec prudence un nouveau dispositif de communication, ainsi que les discours tenus sur lui.

Pour Jean-Marc Ferry, le système médiatique organise désormais notre espace public, dans la mesure où il médiatise la communication des sociétés avec elles-mêmes et entre elles, autant de manière horizontale (à travers l'espace) que verticale (par intégration du donné historique), mais en accordant la priorité aux images visuelles et sonores, ce qui modifie « complètement, du côté de la réception, les conditions de la reproduction culturelle des sociétés » (Ferry, 1991 : 73). Désormais, « le public construit un aspect de son identité sur des messages dont une partie importante n'est pas d'emblée explicitée dans les formes symboliques et grammaticales du discours verbal ». Mais pour lui, ces images émises et reçues de manière brute ne peuvent établir de relation d'intersubjectivité, puisque « pour qu'il y ait récit, il faut que le texte émis ait été reçu puis mis en forme par un sujet ; mais pour qu'il y ait sujet, il faut le matériel symbolique qui constitue le répondant susceptible d'élaborer le texte en récit » (Ferry, 1991 : 78), ce que Ferry ne voit pas en œuvre dans la simple réception d'images médiatiques.

Ces analyses pourraient être élargies à l'ensemble des dispositifs multimédias par lesquels transitent aujourd'hui les différents échanges entre les membres d'une collectivité, que ceux-ci soient composés de mots, de phrases, d'images fixes, de vidéos, de signes codés comme les *smileys*, dans une hybridation grandissante des supports, des codes, des systèmes sémiotiques mixtes.

Il faut donc, aujourd'hui, considérer les médias, non comme de simples transmetteurs de contenu (ce qu'a trop souvent privilégié une approche sociologique fondée sur l'analyse des effets), mais comme des « intermédiaires symboliques collectifs » (Wolf, 1993 : 213). C'est dans ce sens que vont les travaux de M. Coman, quand il parle d'espace public symbolique. Habermas avait entièrement centré son concept d'espace public sur la raison, où l'argumentation primait sur la persuasion ou la séduction. Mais aujourd'hui, privé et public interfèrent de plus en plus, de même que persuasion et argumentation, rationnel et non-rationnel, culture d'élite et culture populaire. Pour M. Coman, la dimension publique de la production des messages et la dimension privée de leur consommation s'entrecroisent de plus en plus. Le nouvel espace public est de plus en plus hétérogène, et s'y créent des « public sphericules », selon l'expression de T. Gitlin, de petits espaces multiples et alternatifs. L'âge d'or de l'espace public a donc disparu sous les coups de butoir de la communication de masse, pour autant que celui-ci ait jamais existé. La rationalité n'est en tout cas plus seulement liée à l'argumentation logique, il existe aussi des rationalités narratives, symboliques, rituelles, ce qu'Habermas a d'ailleurs reconnu.

Ce nouvel espace public a partie liée avec l'émergence forte du divertissement, de la marchandisation de l'information, de la spectacularisation, mais aussi avec des formes d'investissement de citoyens actifs (en tout cas via les réseaux sociaux).

### *Polyphonie et co-construction des débats publics*

---

Les modèles journalistiques, mais aussi les types discursifs utilisés, que ce soit le narratif, le dialogal ou l'argumentatif, sont en train de se transformer. Et avec eux se transforment les rapports au politique. Quand le site web d'une candidate à l'élection présidentielle française s'intitule « Désirs d'avenir », cela pose question sur les rapports nouveaux entre argumentation, persuasion et séduction, puisque le désir

était une notion jusqu'ici peu présente dans le vocabulaire politique. Mais à l'éclatement des configurations, pour reprendre les termes de Paul Ricœur, correspond simultanément une déflagration de la refiguration. L'analyse des usages d'internet pose clairement la question de l'éclatement énonciatif qu'il installe. C'est dans la construction et l'identification des positions énonciatives que se joue probablement un nouveau dispositif de communication. L'énonciation devient partagée, en même temps qu'elle se dilue au sein d'échanges multipolaires. Cette hypertextualité entraîne donc aussi une mutation du mode d'énonciation.

L'analyse du fonctionnement des nouvelles plateformes d'échange auxquelles les citoyens ont accès pourrait augurer d'une recomposition positive des échanges discursifs, en ce sens que ces protocoles d'échange signifieraient définitivement la fin du schéma classique émetteur/récepteur au profit d'une discursivité circulaire, véritablement polyphonique, des débats publics. Il y aurait donc l'espoir de voir surgir de nouvelles formes dialogiques, dans une polyphonie co-construite, ou à tout le moins à travers des entrecroisements de points de vue partagés, tels qu'ils circulent dans les blogs, les sites webs et les réseaux sociaux.

Mais ce gain relationnel pourrait être contrebalancé par une dilution des identités énonciatives. Les échanges peuvent se généraliser, mais à quoi servent-ils si le "tu" ne sait plus à quel "je" il s'adresse (pour reprendre le cadre intersubjectif de Jean-Marc Ferry), où s'il est confronté à une telle diversité de "je" qu'il ne peut plus les distinguer l'un de l'autre. Bien plus fondamentale que la difficulté d'identifier les sources d'information est cette dissolution des rencontres identitaires.

Il faut cependant se garder de jugements a priori fondés sur la nostalgie habermassienne d'un espace public délibératif qui n'a jamais vraiment existé, ou qui ne fut que le paradis utopique d'une petite élite bourgeoise. Ce n'est pas le modèle qui doit contraindre la réalité, c'est l'analyse rigoureuse des dispositifs qui doit permettre de saisir de nouvelles organisations discursives révélatrices de nouveaux rapports sociaux. C'est en ce sens que l'analyse de sites de pétition en ligne peut apporter un éclairage sur cette émergence de nouvelles formes de démocratie participative qui viendraient supplanter les modèles de la démocratie électorale.

### *Le succès des pétitions en ligne dans une Belgique en crise*

---

Le cas de la Belgique est intéressant à prendre en compte, dans la mesure où le pays a connu une crise politique profonde, longue de dix-huit mois, en 2010-2011, qui a vu surgir de nombreuses pétitions en ligne, sous des formes diverses. Certaines se limitaient à des signatures sur la toile, avec des objectifs politiques divers (mais appelant souvent à la résolution de la crise et à l'unité du pays), tandis que d'autres ont voulu susciter des prolongements dans la rue : appels à manifestation, à réaliser des happenings symboliques et autres.

Le site [camping16.be](http://camping16.be), par exemple, a été créé par un publicitaire bien au fait des techniques du marketing viral pour inciter ses compatriotes à faire pression contre les responsables politiques belges afin de trouver une issue rapide à la crise et de constituer un gouvernement (dont le siège se trouve 16, rue de la Loi, ce qui explique le titre du site). « Votre patience est également à bout ? Envoyez un signal clair aux politiques et soutenez "Camping 16". (...) Montez votre tente virtuelle,

occupez la Rue de la Loi 16, et faites savoir aux politiques que vous en voulez pour votre argent », déclarait le responsable du site, qui attira rapidement plus de 10.000 campeurs virtuels. Dans le même temps, trois étudiants d'une université bruxelloise lançaient sur le net un appel à manifester, sous le titre « Shame », également relayé via une page Facebook.

Mais ces tentatives de rassemblement via la toile, ces appels à des manifestations virtuelles avaient été inaugurés dès 2007 (la crise gouvernementale précédente) par une simple citoyenne liégeoise, Marie-Claire Houard, qui avait lancé en août 2007 une pétition pour le maintien d'une Belgique unie qui recueillit rapidement plus de 140.000 signatures, lesquelles furent remises au Président du Sénat à l'issue d'une manifestation rassemblant physiquement plus de 20.000 participants.

Désormais, la pétition virtuelle est devenue un espace citoyen de rencontre où des personnes de toutes origines se retrouvent pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de questions politiques très larges ou d'un problème de voisinage, dans un mélange des genres qui demande à être quelque peu reclassé. En France, l'exemple le plus récent et le plus frappant de ce succès des mobilisations pétitionnaires via internet est lié à un fait divers tragique. Le 11 septembre 2013, un bijoutier de Nice abat un jeune braqueur de vingt ans qui voulait dévaliser son magasin. Le jour même, une page Facebook de soutien est créée sous le titre « Soutien au bijoutier de Nice », et elle va en quelques jours totaliser 1.650.000 like, ce qui reste exceptionnel. Différents facteurs peuvent expliquer ce succès considérable : l'importance de la couverture médiatique accordée au fait divers, la création rapide de comités de soutien "physiques", l'intervention probable de certains groupes de pression liés aux défenseurs de l'auto-défense voire à l'extrême droite. Pascal Marchand et Alexia Ducos évoquent même des formes de manipulation : « Cette affaire a connu alors un développement médiatique particulier, notamment à la suite d'accusations de "bidonnage" de la page Facebook par des mouvements d'extrême droite qui auraient, selon certaines rumeurs, acheté de faux likes à l'étrange » (Marchand, 2014). L'analyse que ces chercheurs ont réalisée porte essentiellement sur un classement lexical des termes les plus utilisés, à l'aide d'outils d'indexation automatisés à même de dépouiller ce corpus riche de 3.958.482 occurrences.

Mais ils en dégagent aussi les thématiques les plus fréquentes, qui sont sans surprise pour l'essentiel construites autour d'une opposition entre la défense d'un travailleur courageux et la condamnation d'un jeune malhonnête et profiteur. Ces propos analysés manifestent également une forte opposition au système en place, représenté par les institutions politiques et judiciaires. Les mots et expressions employés relèvent d'un registre souvent très émotionnel, où les invectives, les insultes, la violence verbale occupent une place importante. L'argumentation est très réduite, au profit d'oppositions dichotomiques sans nuances.

Cet exemple est révélateur des prises de parole publiques médiatisées, telles qu'on les relève aussi sur les chats, forums et autres lieux de commentaires des articles d'actualité qui sont postés à la suite d'articles de presse ouverts aux interventions des lecteurs dans les sites internet des journaux.

## *Le site « lapetition.be »*

---

Il est donc intéressant d'observer de quelles thématiques, de quelles prises de parole, de quels échanges les sites de pétition en ligne sont porteurs. Le site « lapetition.be », par exemple, a développé d'innombrables appels à pétition, sur des sujets localisés et ponctuels comme des questions de politique internationale, avec des succès très variables.

D'autres sites se sont ainsi spécialisés dans l'hébergement de pétitions en ligne, de tous ordres, comme « Avaaz.org. Le monde en action » ou « Petitions24.net », qui a récemment accueilli une pétition belge s'opposant à un projet potentiel de taxation au kilomètre des véhicules entrant dans Bruxelles. En quelques jours, la pétition a enregistré plus de 170.000 signatures, s'opposant à un projet qui n'en est qu'à une phase de test, et qui n'a même pas encore été amené en discussion au parlement pour un possible vote.

Les questions que cela soulève sont multiples : quels sont les sujets les plus souvent soumis à pétition ; lesquels reçoivent le plus d'échos ; quels sont les termes utilisés dans ces pétitions ; y a-t-il proposition d'intervention publique au-delà de la signature ? Au-delà de ces analyses, il faudrait ensuite poser la question de l'impact de ces actions virtuelles sur les instances qui gèrent la cité : les politiques au pouvoir, les juges, les parlementaires et les partis politiques, mais aussi le relais de ces actions citoyennes virtuelles par les médias. Dans tous les cas, c'est une autre forme d'agora qui s'organise, dont on n'a pas encore bien mesuré l'impact sur ce nouvel espace public partagé entre réalité et virtualité.

A la date du 5 février 2014, le site comptait 365 pages de pétition, chacune d'entre elles comportant une trentaine de pétitions, ce qui représente donc plus de 11.000 pétitions. Le chiffre de signataires est extrêmement variable, puisque certaines ne recueillent aucune signature (donc pas même celle de leur créateur) et que très rares sont celles qui dépassent le millier de signataires. Le plus souvent, les signatures sont inférieures à 100, ce qui s'explique par le caractère très local des sujets proposés au soutien public. Tous les appels relevant du phénomène "*nimby*" ne touchent que le public localement concerné par la nuisance existante ou à venir, et vont donc se cantonner à collecter les signatures de quelques voisins ou sympathisants (« Les travaux à Mons on en a marre », « Non à mon expropriation »...).

Si l'on regarde les pétitions recueillant le plus de succès, deux d'entre elles portent sur des lois votées au parlement et relatives à l'enseignement. L'une d'elles (14.736 signatures) dénonce la fin de la gratuité des droits d'inscription pour les enfants fréquentant les académies de musique en dehors des heures d'école ; l'autre a collecté 8.053 signatures d'étudiants de l'enseignement supérieur contre une nouvelle loi qui détermine entre autres que le seuil de réussite d'une année académique n'est plus à 12/20 de moyenne, mais à 10/20, ce qui leur fait craindre une baisse de niveau des formations universitaires. Ce que ces deux thèmes ont en commun réside dans le fait qu'ils ont tous deux été fortement médiatisés, ce qui permet de toucher un public plus large que les personnes directement concernées par la décision, et qu'ils portent sur des questions liées à des formes de démocratisation de l'enseignement, ce qui resterait un sujet sensible. On pourrait d'ailleurs y associer

les 2.448 pétitionnaires demandant le retrait des contingentements imposés par la loi pour les étudiants en médecine, ainsi que la pétition demandant un refinancement de l'enseignement supérieur (1.197 appuis).

Les six thèmes suivants qui se situent entre 2.000 et 7.500 signatures sont de trois ordres. Deux s'opposent à la destruction de monuments patrimoniaux (le château de Noisy défendu par 5.560 personnes et le pont des Troux à Tournai soutenu par 2.106 personnes) ; deux contestent de nouvelles lois qui veulent mettre à mal des avantages professionnels dans des secteurs fragiles (le changement de statut des techniciens du spectacle belges équivalent à la situation difficile des intermittents du spectacle en France, refusé par 3.318 personnes ; la diminution des budgets votée pour les centres d'expression et de créativité dénoncée par 3.318 personnes). Enfin, les deux derniers concernent des sujets de société et environnementaux : la lutte pour le sauvetage d'un refuge pour chevaux âgés qui n'est plus aux normes fixées par la loi (7.429 personnes) et l'opposition au cadre éolien proposé par le gouvernement wallon.

Dans le groupe des sujets recueillant entre 1.000 et 2.000 signatures, deux sont clairement liés à des conflits micro-locaux (la défense des droits d'une documentaliste et la volonté de maintenir en poste une directrice d'école qui a été réaffectée dans un autre établissement). Les autres portent sur des sujets de société : la réforme du statut des pompiers qui est critiquée par 1.675 personnes, souscrivant à « la colère d'un pompier » ; l'opposition à la loi associant les primes de licenciement à un salaire ; la colère contre les grèves à répétition dans les transports de bus régionaux ; l'opposition à l'installation de lieux d'abattages rituels à l'occasion de la fête de l'Aïd ; le soutien à un député populiste négationniste pour lequel une demande de levée d'immunité parlementaire a été déposée (et dans ce cas une pétition en sens contraire visant à soutenir cette demande de levée a fait moins de 100 signatures).

### *Les thématiques traitées et les forces de proposition*

---

Si l'on regarde l'ensemble de ces 17 pétitions, quelques constats peuvent déjà être retirés, outre le fait que rares sont celles qui mobilisent un grand nombre de signatures. Toutes sont dans un registre d'opposition, de contestation des règles établies, qu'elles soient fixées par la loi ou proposées au vote parlementaire ou relevant du droit social. Quand il y a une proposition formulée de manière positive (« Garder notre directrice »), ce n'est qu'une réponse à une situation d'exclusion, à une décision de l'autorité administrative jugée condamnable. Pour preuve, le soutien au député populiste est en fait une volonté de banaliser les propos négationnistes, de s'opposer aux lois qui condamnent ces comportements. Aucune des propositions n'est avancée pour promouvoir un nouveau projet de société. Le vivre-ensemble incluant des communautés plus récemment installées est d'ailleurs peu favorisé (les oppositions aux fêtes de l'Aïd). Quand il y a des propositions liées au bien-être (plus souvent animal qu'humain d'ailleurs), comme dans le cas des abris pour chevaux âgés, il s'agit de réactions à un risque de suppression, qui viennent donc en opposition à une décision des autorités, et non d'une initiative propre.



Si l'on regarde les thématiques proposées, on pourrait croire qu'il y a de vraies forces de proposition pour faire monter d'une logique de démocratie participative des projets alternatifs de vivre-ensemble. En cumulant les rubriques politiques et sociales (incluant les droits de l'homme et l'environnement), on totalise 206 pages sur les 380 pages au total, donc plus de la moitié. Mais ces catégories doivent d'abord être considérées avec de grandes précautions, car elles regroupent des sujets extrêmement divers, allant du plus local à l'international, sans que les gestionnaires du site trient les pétitions dans les rubriques appropriées. Dans les pages politiques, on circule ainsi de la pétition « Sauvons l'école de Membre » à « Bas les pattes en Syrie ». Sans oublier les innombrables pétitions pour chasser tous les immigrés des pays qu'ils envahissent.

Les pétitions liées aux droits de l'homme sont toutes aussi disparates. Entre les appels à soutenir des groupes ethniques ou des peuples opprimés (« Droits de l'homme en Ukraine », « Justice et démocratie en Egypte », « Contre l'islamophobie en Europe »), il y a des défenses d'intérêts individuels, dont la situation personnelle peut être considérée comme non conforme aux règles de droit ordinaires (« Pour que Abd revienne en Belgique », « Double peine pour Claude Righini ») et des sujets qui n'ont rien à voir avec cette rubrique (le soutien à une maison de l'emploi menacée, l'énervement face au blocage répété dans l'accès à certains sites en ligne). Dès lors, les catégories annoncées par le site ne tiennent pas leur promesse de supporter des sujets d'intérêt général.

Cela se confirme si l'on tente de comptabiliser la dimension locale ou d'intérêt général des pétitions proposées à signature. Il est parfois difficile de classer les pétitions selon une triple répartition entre intérêt strictement local (une personne privée qui se plaint de sa situation particulière, la défense d'un espace public communal ou d'un bien patrimonial régional), enjeu national (la modification d'une loi ou d'un statut qui touche toute une catégorie de personnes nationalement) et défense du bien commun de l'espèce humaine ou animale (favoriser l'énergie éolienne, sauvegarder les droits des animaux) ou des droits de l'homme dans un pays étranger pour l'auteur de la pétition (sur la situation au Mali, en Syrie, en Egypte, avec des pétitions bien sûr parfois porteuses d'intérêts contraires). Mais si l'on accepte que certains classements sont difficiles à établir, tant les catégories sont parfois floues, on peut considérer que 40 à 50% des pétitions se cantonnent à des questions d'intérêt local, voire micro-local, que 30 à 40% d'entre elles portent sur des sujets qui intéressent l'ensemble de la collectivité dans laquelle s'inscrit le lanceur de la pétition et que seulement 10 à 20% d'entre elles touchent l'ensemble de la population de la planète (enjeux sociétaux ou événements à portée internationale).

On ne peut donc que constater que s'il y a construction d'un débat public dans un espace public redéfini par les frontières (ou l'absence de frontières) d'internet, celui-ci reste pour l'essentiel cantonné dans un espace relativement restreint.

## *Un débat démocratique argumenté ?*

---

Il reste encore à regarder si le contenu des pétitions mises en ligne, et les commentaires qu'elles génèrent participent d'une contribution à une argumentation favorisant la mise en discussion d'idées permettant un réel débat démocratique. On rappellera tout d'abord que la plupart des pétitions ne sont postées qu'au départ d'un élément déclencheur d'origine négative. Il y a une rupture par rapport à l'ordre habituel du fonctionnement social (une grève, une proposition de loi modifiant les règles habituelles, une perte de statut ou de revenus, la suppression de postes ou de bâtiments, une crise politique ou un conflit violent...). Les pétitionnaires sont donc clairement dans le registre de la protestation, de l'opposition, de la dénonciation, mais cela est propre au genre de la pétition en lui-même, et non spécifique à l'usage des nouvelles technologies de l'information. Et ces formes de contestation, si elles sont marquées négativement dans leur origine, peuvent cependant aboutir à la naissance de débats d'idées porteurs de nouveaux projets de société.

Est-ce le cas dans le site que nous analysons ? Si l'on regarde les 119 pétitions qui ont été signées le 5 février 2014, 51 contiennent un terme positif (surtout le terme « pour », mais aussi des termes tels que « sauvez », « création ») et 38 un terme négatif (essentiellement des « contre », des « non », et quelques termes retenus comme « grève », « peine exemplaire »). A première vue, les pétitions veulent donc mobiliser de manière proactive et positive. Mais cette première lecture demande à être nuancée, dans la mesure où il faut vérifier si la proposition « Pour que la corrida soit retirée du patrimoine immatériel de la France » peut être classée positivement, et si la pétition « contre l'expérimentation animale à la Timone » doit être placée dans la catégorie négative. Sans oublier que beaucoup de sujets sont plutôt fantaisistes, tel « Pour que le Ni Oui Ni Non Barbichette soit reconnu comme une discipline olympique ». On ne peut se contenter des titres, il faut entrer dans le corps des pétitions.

Il est très difficile de tirer des conclusions générales fondées sur l'analyse systématique du texte des pétitions, tant celles-ci sont variées. Si on élimine d'emblée celles qui se veulent humoristiques et relèvent moins d'une volonté de soumettre une question à un débat public pour faire pression contre une décision prise (ou à prendre) par les gouvernants que d'une private joke entre amis (« allez Lolo ne nous abandonnes [sic] pas »), restent les pétitions proprement dites, qu'elles relèvent des niveaux locaux ou internationaux. Et l'argumentation n'est pas proportionnelle à l'importance du sujet abordé. Beaucoup d'entre elles sont d'abord très courtes, et représentent juste un appel à rassemblement, sans arguments (« Pour une méga-soirée de retrouvailles à Tubize ! » comporte une seule phrase de 36 mots). Par contre, d'autres sont extrêmement développées, avec un discours très argumenté, développé sans agressivité. C'est ainsi que la pétition « Anderlues - NON aux conteneurs à puce » contient plus de 2.000 mots pour justifier le refus d'un nouveau système de ramassage des ordures par des conteneurs individuels à puces. Le mot « argument » y revient à sept reprises, dans la mesure où l'exposé de la mesure est longuement détaillé, puis décomposé en cinq arguments principaux qui sont tour à tour discutés pour être invalidés. Cela permet à l'auteur de ce texte très documenté de conclure, avec sérénité mais conviction : « Voilà... peut-être y a-t-il

encore d'autres arguments à faire valoir et c'est avec intérêt que je les lirai. En attendant je vous invite à signer la pétition ».

Mais si l'on regarde des sujets à portée plus élevée, le ton n'est pas toujours à la hauteur des enjeux. On ne s'arrêtera guère aux très nombreuses pétitions à caractère raciste du type « Exigeons un référendum en France contre l'immigration y en a marre » ou « France : musulmans se mobilisent pour prendre le pouvoir » lancée pour contrer un hypothétique noyautage des listes électorales par des Musulmans pour éliminer les « Français de souche culturelle européenne ». Mais une pétition pour défendre les intérêts du peuple tchadien (« 23 ans d'esclavagisme du peuple Tchadien, ça suffit. »), si elle apporte plusieurs éléments de justification de l'appel tels que l'amélioration du système éducatif et la lutte contre les injustices sociales, ne propose guère d'analyse argumentée de la situation, en se contentant de dénoncer le « népotisme vertigineux » et « la duperie ».

### *Quels lieux pour la démocratie participative ?*

---

Une analyse systématique de ces milliers de pétitions, des sujets privilégiés, des arguments avancés pour les motiver, du ton plus ou moins revendicatif, de la dénonciation systématique rarement documentée par des analyses contradictoires montre que ce type d'espace multimédiatique ne semble pas correspondre au modèle de l'espace public tel que proposé par Habermas. Cela ne signifie pas que des formes de démocratie participative ne sont pas en train d'émerger pour contrebalancer un système fondé sur la démocratie électorale jugé peu adapté à nos époques de crise de la représentation (Bougnoux, 2006). Pour rester dans le cadre belge, les crises à répétition qui ont suivi chaque élection et la difficulté de constituer des gouvernements stables ont amené un groupe de citoyens et d'intellectuels à développer une alternative, tant virtuelle qu'en présentiel : le G1000. L'appel placé sur la page d'accueil du site web est explicite : « Laissons aussi les citoyens délibérer, et pas seulement les représentants du peuple. C'est l'appel que lance un groupe de penseurs et de gens d'action indépendants. Leur proposition : le G1000, un sommet à Bruxelles le 11 novembre de mille citoyens choisis au hasard qui délibèrent sans parti pris » (<http://www.g1000.org/fr/manifeste.php>).

Ce projet lancé par des écrivains (et principalement David Van Reybrouck, l'auteur de *Congo. Une histoire*, prix Médicis essai en 2012), des politologues, des responsables de mouvements associatifs et culturels, des citoyens engagés, a consisté à inventer une nouvelle forme de démocratie délibérative, préparée par de nombreux groupes de travail en amont, pour aboutir à une journée de débats, le 11 novembre 2011. Cent groupes de dix personnes, dont les échanges étaient suivis et discutés aussi sur internet par des milliers d'autres, ont ainsi débattu autour de quatre thématiques, la sécurité sociale, la répartition du bien-être en ces temps de crise financière, la politique d'immigration, et la mise en œuvre d'une politique énergétique durable. Des propositions concrètes ont été dégagées et synthétisées par près de 15.000 personnes, et ont été remises ensuite aux présidents des parlements (Reuchamps, 2011). C'est le signe que de nouveaux modèles d'organisation du débat public peuvent être inventés, à l'intersection entre la rencontre physique entre

des citoyens et les échanges via les nouveaux canaux de communication multimédia. Mais ces derniers doivent encore inventer des formes de régulation pour être socialement efficaces, ce que les sites de pétition en ligne, ouverts sans instances de régulation, n'autorisent pas.

## ***Bibliographie***

---

- BOUGNOUX D., 2006, *La crise de la représentation*, Paris, La Découverte, 186 pages
- BRETON Ph., 2006, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, coll. "Repères", 120 pages
- COMAN M., 2003, *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 210 pages
- COUTANT A. (dir.), 2012, *Internet et politique*, Paris, CNRS Editions, coll. "Les Essentiels d'Hermès", 192 pages
- FERRY J.-M., 1991, *Les puissances de l'expérience*, Paris, Ed. du Cerf, 1991, t. 2, 256 pages
- GITLIN T., 1998, « Public sphere or public sphericules ? », in LIEBES T. and CURRAN J. (Eds.), *Media, ritual, identity*, London, Routledge, p. 168-175
- LITS M., 2008, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, coll. "Info&Com", 2008 236 pages
- MARCHAND P., 2014, « Les soutiens au "bijoutier de Nice" sur Facebook », <http://pascal-marchand.fr/spip.php?article58>
- REUCHAMPS M., 2011, « Le G1000 », *Politique: Revue des débats*, n° 72, p. 64-66
- RICŒUR P. 1983-1985, *Temps et récit*, 3 vol., Paris, Editions du Seuil
- WOLF M., 1993, « Recherche en communication et analyse textuelle », *Hermès*, n° 11-12, p. 213-226

# La reconfiguration de l'espace public scientifique à l'ère des TIC

Imane Sefiane

Groupe de recherche *Industries Culturelles*, Laboratoire Histoire des Arts et des Représentations, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

A partir de l'idéal cybernétique de communication des savoirs, nous interrogerons les conséquences des changements technologiques sur la notion d'« espace public scientifique ». La reconfiguration de l'espace public scientifique en « cyberspace » suffira-t-elle à l'avènement d'une société du savoir inclusive et porteuse de progrès ?

Le futur technologique, si souvent fantasmé dans l'univers fictionnel, semble s'être matérialisé dans le présent de nos sociétés dites de « l'information ». Malgré la propension à l'hyperbole, qui tend à décrédibiliser les discours accompagnant cette nouvelle ère, il serait néanmoins difficile de ne pas constater l'inéluçabilité des phénomènes informationnels dans la compréhension des enjeux présents et futurs. L'importance des nouvelles technologies dans les évolutions sociales, économiques, politiques, culturelles ou scientifiques n'est plus à démontrer.

Dans cet article, il s'agira d'interroger l'influence des nouvelles technologies sur la communication scientifique pour mieux cerner les contours de la société de la connaissance. Nous tenterons d'appréhender les évolutions de ce que nous pourrions appeler l'« espace public scientifique » à partir du prisme originel de la conception *habermassienne* de l'espace public (pris dans sa dimension symbolique et critique). Ainsi envisagé, cet espace intellectuel dédié à la confrontation de points de vue entre chercheurs d'horizons différents a d'abord été arpenté par les pionniers cybernéticiens aspirant à faire des problématiques informationnelles un carrefour de disciplines que l'on pensait inconciliables. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les TIC ont-elles permis l'expansion et la concrétisation de cet espace public scientifique idéal rêvé par les cybernéticiens ? Cette plus grande accessibilité aux savoirs est-elle source d'enrichissement ou d'appauvrissement ? Nous verrons pourquoi la focalisation sur la question de l'accessibilité peut devenir un écueil à l'émergence d'une (véritable) société du savoir soucieuse de former des citoyens aptes à évoluer sereinement au sein d'un espace informationnel au flux incontrôlé.

Pour cela, nous nous intéresserons d'abord aux origines cybernétiques de l'espace public scientifique. Ce retour aux sources nous permettra d'en cerner les fondements constitutifs pour les confronter ensuite aux évolutions du cyberspace, lequel espace est généralement envisagé comme un info-monde de la connaissance sans limite. Nous nous interrogerons alors sur le sens de cette transition annoncée. Sommes-nous en train de basculer d'une société de l'information vers une société du savoir ?

## *L'espace cybernétique : un espace d'ouverture disciplinaire pour un idéal informationnel de maîtrise et de mesure*

---

Une précision s'impose. Nous abordons ici le concept d'« espace public scientifique » comme un « espace public » en tant que tel, c'est-à-dire dans son acception *habermassienne*. Habermas le définit comme le « processus » au cours duquel des personnes privées se constituent en public en faisant « un usage public du raisonnement » pour faire avancer les débats sociaux. Intermédiaire entre l'Etat et la société civile, cette sphère critique est pensée comme le terrain propice à la confrontation d'idées<sup>1</sup>. De la même manière, nous envisageons l'espace public scientifique comme « un espace symbolique » de la raison mobilisée pour une meilleure compréhension et complexification des enjeux scientifiques et sociaux. Des chercheurs d'horizons différents s'approprient un espace pour discuter de sujets communs au-delà du cadre réglé de leur discipline.

### *L'espace public scientifique : un espace originellement informationnel*

Partant de là, voyons d'abord comment l'histoire de l'information est liée à celle de la représentation de cet espace de communication des savoirs.

Rappelons que deux événements successifs (1948) ont marqué les origines de la scientificité de la notion d'information. Le premier renvoie à la théorie mathématique de l'information de Claude Elwood Shannon, le second, à la cybernétique de Norbert Wiener. D'une part, par son ancrage dans les sciences exactes, l'information est définie comme une donnée rationnelle quantifiable et saisissable indépendamment de la signification des messages. D'autre part, en tant que science de la recherche des lois de la communication et de leurs applications techniques, la cybernétique ouvre une autre dimension à l'information. Selon Wiener, grâce à ses fondements mathématiques, l'information peut être une norme de maîtrise contre la tendance naturelle des choses au chaos (ou entropie) et une valeur infaillible pour penser l'idéalité d'une nouvelle organisation de la société plus rationnelle et plus ouverte. La cybernétique aura ainsi marqué l'histoire des sciences en faisant de l'information un paradigme fédérateur<sup>2</sup> à mi-chemin entre les sciences exactes et les sciences sociales. L'initiative d'un dialogue entre les disciplines autour de l'information est revendiquée par les cybernéticiens dont le souci est de faire communiquer aussi bien les méthodes, les problématiques que les scientifiques. Ainsi considérée, cette ouverture communicationnelle, à comprendre comme la volonté des scientifiques de nourrir des relations de partage de connaissances au-delà de leur laboratoire d'origine, permet de concevoir l'idée d'un espace commun de discussion, un « espace public » tel que le théoriserait Habermas en 1962<sup>3</sup>.

De ce point de vue là, les cybernéticiens sont les pionniers d'un espace public scientifique fondé sur le paradigme informationnel. Il se matérialise vers les années 50 lors des conférences organisées par la fondation Josiah Macy œuvrant pour la recherche médicale.

---

<sup>1</sup>Habermas J., 1993, p. 61.

<sup>2</sup>Sur ce point voir notamment : Segal J., 2003. - Triclot M., 2008.

<sup>3</sup>Habermas J., 1962.

### *Les conférenciers de Macy : les pionniers de l'espace public scientifique*

L'objectif des organisateurs est de faire de ces conférences des moments d'échanges privilégiés pour complexifier les perspectives et faire avancer la recherche sur des sujets généralement transversaux. Le dynamisme des débats, comme l'explique Winkin, est censé refléter le bon fonctionnement de la démarche interdisciplinaire<sup>4</sup>. L'appropriation de la notion d'information par les participants (quel que soit leur domaine d'appartenance) semble donc avoir joué un rôle fédérateur décisif à la fois dans la conception et la matérialisation de cette idée d'espace public scientifique.

Ainsi donc, « information » et « communication », à la fois comme thématique et comme pratique, donnent sens à ce melting-pot scientifique à l'origine d'un rapprochement inédit entre les sciences. La volonté d'ouverture des pionniers de cet espace de réflexion est vécue comme l'avancée manifeste de la science et de la société vers la modernité d'une « société de l'information ».

Soixante ans plus tard, l'information est indubitablement au centre de notre société. Seulement, sommes-nous pour autant dans une société aux normes rationnelles de mesure et de contrôle (lesquelles normes sont constitutives de l'information cybernétique)? Grâce aux progrès technologiques, l'espace public scientifique est-il devenu un cyberspace public infini, reflet d'une société inclusive du savoir plus égalitaire et plus prospère? Au regard des défis éducatifs, politiques, sociaux, culturels, écologiques qui attendent la planète, il nous reste à questionner les versants de cette désillusion informationnelle.

### *La reconfiguration de l'espace public scientifique en « cyberspace » : l'improbable transition vers la société du savoir*

---

Convaincus qu'elle pourrait être la garantie d'un monde plus ouvert et plus pacifique, les cybernéticiens ont nourri l'utopie, comme le montre Philippe Breton<sup>5</sup>, d'une société informationnelle. Toutefois, le syntagme « société de l'information » ne prend tout son sens qu'en 1994 lors du discours d'Al Gore venu avec enthousiasme annoncer à Buenos Aires l'avènement d'une nouvelle ère, celle des « autoroutes de l'information »<sup>6</sup>. Vingt ans plus tard, les technologies du réseau ont effectivement révolutionné bien des sphères de l'activité humaine. Le domaine du savoir a connu de profonds changements : nouvelle façon d'apprendre, de rechercher, de stocker, de traiter, d'aborder la connaissance. Car ce que l'on appelle communément « cyberspace », cet info-monde dont Internet est l'emblème, est de fait un « espace cognitif », c'est-à-dire un espace où la connaissance s'acquiert, s'échange, circule au sein d'une infrastructure mondiale de l'information semblant concrétiser le rêve d'Al Gore d'une humanité connectée en permanence. Ces prodigieuses évolutions amènent à réexaminer l'idée même d'un espace public scientifique matérialisable ici ou là.

---

<sup>4</sup>Winkin Y., septembre 1984, pp. 87-90.

<sup>5</sup>Breton Ph., 1997.

<sup>6</sup>Gore A., 21 mars 1994.

## *Le cyberspace de tous les possibles*

Terre d'opulence informationnelle, le cyberspace offre d'abord la possibilité d'un accès à une somme de connaissances illimitée. C'est, rappelons-le, tout à fait inédit dans l'histoire des sciences et, plus généralement, dans celle des hommes. David et Forey évoquent une « révolution des instruments du savoir »<sup>7</sup>. En ce sens, la virtualisation des espaces de connaissance permet certes de se défaire des contraintes physiques. En effet, dans la mesure où il s'agit d'un espace physique restreint, une bibliothèque, par exemple, ne pourrait pas recevoir une telle masse informationnelle. Les nouvelles technologies ont de ce fait construit un espace de connaissance sans bornes. Concrètement, cela représente d'abord pour le chercheur la formidable opportunité d'accéder (au seul coût d'une connexion) à ses documents sans avoir à se déplacer, assurant par là même une plus grande égalité entre les laboratoires. De plus, la facilitation de traitement des données lui assure à la fois une meilleure efficacité et la complexification de son champ d'investigation. Dans cette optique, le chercheur de l'ère informationnelle semble jouir d'un statut de privilégié par rapport à ses aînés. On citera également la diversification considérable de l'offre de diffusion.

A côté de l'espace scientifique institutionnel (occupé par les revues reconnues, les colloques, les laboratoires), qui demeure la voie d'excellence de divulgation, se développent de plus en plus d'espaces scientifiques alternatifs à envisager comme la possibilité pour le diffuseur de présenter ses conclusions ou de tester ses résultats intermédiaires dans le but généralement de recevoir des retours constructifs. Forums, blogs, sites spécialisés ou réseaux sociaux sont autant de moyens de diffusion qui ont contribué à la complexification de la notion d'espace public scientifique. De plus, l'info-monde est aussi caractérisé par son interactivité. La logique linéaire de diffusion du savoir d'un émetteur actif à un récepteur passif ne prévaut plus. Comme l'explique Yves Jeanneret, au schéma traditionnel public-disciple « a succédé une culture permanente du débat »<sup>8</sup>. Cette culture de l'interconnexion semble réaliser l'idéal *habermassien* d'un espace de la raison en action. Essentiel à l'appréhension de la dimension cognitive de l'espace public, cet exercice du raisonnement visant à rendre les citoyens plus aptes à discuter des enjeux qui les concernent, est plus que jamais central dans la version reconfigurée de l'espace public à l'ère des TIC. Toutefois, à regarder de plus près les discours promotionnels de l'âge informationnel, on remarque que davantage que le raisonnement ou l'esprit critique c'est la dimension « collective » qui est louée. La connexion généralisée donnerait forme à une nouvelle conception du savoir par la sollicitation de l'intelligence collective. Ce concept est apparu avec la société de l'information. Martelé par les apologistes de l'ère informationnelle<sup>9</sup>, il se base sur l'idée selon laquelle de l'interaction des intelligences naît une intelligence supérieure encore. Cela conduit à la relativisation du savoir savant comme seul référentiel possible. La parole scientifique au sein du cyberspace a certes de la valeur puisqu'elle s'exerce en quelque sorte à domicile (au sein d'un espace de connaissance), cependant elle n'est

---

<sup>7</sup> David P-A, Forey D., 2002, p.15.

<sup>8</sup> Jeanneret Y., 2004, p. 26.

<sup>9</sup> Sefiane I., 2012.



pas la seule à se faire entendre. Le cyberspace n'est pas peuplé que de scientifiques. De même, les scientifiques ne sont pas les seuls acteurs du cyberspace public scientifique. S'y côtoient différents publics : vulgarisateurs, experts, étudiants ou profanes. Manifestation de l'intelligence collective, leur interconnexion permet la production de nouvelles connaissances.

Ce rapide survol des « possibilités » offertes par l'info-monde avait pour objectif de montrer l'ampleur de la secousse internet sur les espaces de connaissance. Seulement cet univers de tous les possibles est celui de la démesure. Plutôt que d'« évolutions », il faudrait parler de « mutations » ayant reconfiguré l'espace public savant en mode « hyper » pour en faire un espace virtuel sans limite, accessible à tous, où évolue une pluralité d'acteurs dans une logique d'interconnexion permanente tissant la toile d'un réseau gargantuesque en croissance continue. Si effectivement les principes cybernétiques d'« ouverture » et d'« interconnexion » (à l'origine de l'idéalité de l'espace public scientifique) se retrouvent à la base du cyberspace, si effectivement dans les deux espaces se retrouve la primauté de l'information, on remarquera pourtant une différence de conception de la « valeur information ». En effet, l'opulence informationnelle du cyberspace est en porte-à-faux avec les normes de l'information cybernétique de « contrôle » et de « mesure ». Cela nous conduit à réinterroger le concept de « reconfiguration ». Ne faut-il pas plutôt envisager les évolutions actuelles dans la logique d'excès qui semble les caractériser ? Va-t-on vers une espace public scientifique dénaturé ?

### *Les risques de dénaturation*

Généralisables à l'espace public en tant que tel, au-delà de la seule sphère scientifique, ces mutations ne sont pas apparues avec Internet. Comme le montre Dominique Wolton, l'espace public médiatique est un espace public complexifié<sup>10</sup>. Les médias traditionnels (radio et télévision) avaient enclenché les processus vers les logiques d'élargissement, de fragmentation et de simplification. Déjà diagnostiqués, ces symptômes liés à la médiatisation font craindre un mouvement vers un déclin irrémédiable. En tant qu'hypermédia, Internet a forcément amplifié ces logiques de perte. C'est pourquoi le terme de « reconfiguration » paraît de moins en moins approprié pour rendre compte de l'ébranlement causé par les nouvelles technologies sur l'espace public et l'espace communicationnel scientifique. Cet ébranlement brouille la plupart des repères existants et ternit les promesses enchantées d'une société du savoir. Ainsi, du dialogue interdisciplinaire, nous sommes passés à un dialogue planétaire entre des acteurs pas toujours identifiés (savants ou profanes) ne garantissant plus ni la fiabilité ni la responsabilité de la parole scientifique. De la rigueur de l'exercice de l'esprit critique, nous sommes passés à la souplesse d'une logique du commentaire (plus ou moins objectif ou pertinent). De la valorisation du travail de la science et des scientifiques, nous sommes passés à une dépréciation de la parole scientifique au profit de l'intelligence collective.

---

<sup>10</sup>Wolton D., 1997.

La démarche volontaire qui pousse l'internaute à la quête d'information ou de connaissance au sein de cette immensité de données pose d'emblée la question de la fiabilité des informations. Quelle est la valeur d'une information incertaine ? Evidemment aucune. Les conduites inquiétantes qui poussent à un traitement précipité (et donc inapproprié) des informations sont bien souvent régies par des exigences économiques focalisées sur le rendement. Qui pourrait contester le fait qu'aujourd'hui l'information représente un enjeu considérable ? Plusieurs expressions ont fleuri depuis l'avènement des nouvelles technologies. On parle volontiers de « marché virtuel », de « e-économie », de « dématérialisation de l'économie », et de plus en plus d'« économie de la connaissance ». Quel est le sens de ce parallèle entre les notions d'« information » et de « connaissance » ? Est-ce à dire qu'elles sont identiques ? En fait, ces dernières années, la « société de l'information » semblait se résumer à la seule réalité d'un marché globalisé fonctionnant sur le modèle d'une machine dont les différents rouages dépendent les uns des autres ; chaque turbulence faisant craindre l'effondrement du système dans son ensemble. Seulement, il nous faudrait rappeler ici que l'information n'est pas un bien comme un autre. C'est pourquoi d'autres dimensions commencent à être exploitées, complexifiant par la même notre approche de l'information. Or, la difficulté à appréhender l'information tient au fait que l'on oublie qu'elle se réfère à trois environnements distincts que la langue anglaise parvient à exprimer par trois termes différents. Premièrement, sa dimension technique (primordiale pour les ingénieurs notamment). Dans cette optique, elle se rapproche de la notion de « donnée » (traduisible en anglais par « *data* »). Deuxièmement, sa dimension journalistique. Elle devient alors un synonyme de « nouvelle » (« *news* »). Enfin, sa dimension cognitive. L'intensification de l'usage du terme « connaissance » (« *knowledge* ») fortifie l'ancrage de la notion d'information dans la sphère du savoir.

Qu'en est-il vraiment ? Le glissement terminologique actuel qui tend à remplacer le terme « information » par « connaissance » exprime-t-il la primauté d'œuvrer dans le sens d'une réduction de la fracture numérique pour une démocratisation des bienfaits éducatifs des nouvelles technologies ? Inversement, on pourrait se demander s'il ne s'agit pas là d'un changement cosmétique qui n'a pas d'autre objectif que de remplacer le terme « information » (peut être trop marqué par les stigmates de la crise économique de 2008) par le concept de « connaissance », alors même que les réalités auxquelles il se réfère sont identiques. Bien sûr, l'alternative manichéenne vers laquelle ce questionnement semble nous mener est un obstacle à la saisie de la complexité des logiques existantes. Par exemple, les ambitions affichées par l'Union Européenne pour être la « plus compétitive » et la « plus dynamique » des économies de la connaissance confirment la prégnance des arguments économiques. Pour Paulré, « *La déclaration européenne de Lisbonne de 2000 est l'illustration peut être la plus convaincante et la plus symptomatique de l'existence d'une stratégie volontariste de mobilisation de la connaissance en faveur de la croissance et de la compétitivité.* »<sup>11</sup>. En même temps, on ne peut pas occulter les discours et les initiatives qui tentent de s'affranchir de l'entêtante focalisation sur la valeur simplement économique des technologies du réseau. Il s'agit là de la ligne

---

<sup>11</sup>Paulré B., 2009, p. 22.

discursive de l'UNESCO. Fondée sur « *l'idéal d'un espace public des savoir* »<sup>12</sup>, l'UNESCO entend œuvrer dans le sens d'un usage responsable et démocratique des nouvelles technologies pour que ces moyens deviennent le moteur d'un réel développement : « *L'émergence d'une société mondiale de l'information, fruit de la révolution des nouvelles technologies, ne doit pas nous faire perdre de vue que celle-ci ne vaut que comme moyen de réalisation de véritables sociétés de la connaissance. L'essor des réseaux ne saurait, à lui seul, jeter les bases de la société du savoir.* »<sup>13</sup>. Fondamentalement, l'idée d'une « société du savoir » repose sur la conviction que les technologies de l'information et de la communication peuvent améliorer la vie des personnes à l'échelle de la planète. Pour cela, il faudrait non seulement garantir l'accessibilité à ces nouveaux outils, mais surtout veiller à former les individus à évoluer dans un espace informationnel en insistant sur un travail de réflexion indispensable pour une prise de recul nécessaire.

### *Conclusion*

Les cybernéticiens ont révélé une approche inédite du savoir et de la pratique scientifique. Faisant de la scientificité de l'information un élément fédérateur, les cybernéticiens façonnent l'idée d'un « espace public scientifique ». Nous servant de base d'évaluation, cet idéal cybernétique nous a permis d'apprécier les récentes évolutions afin de tenter de comprendre les versants de l'actuel désenchantement informationnel. Fort de son pouvoir de fascination, le réseau internet (symbole le plus emblématique des progrès technologiques) porte dans les années 90 la promesse d'une réalisation cybernétique d'une société de l'information. S'il est souvent rapproché du paradigme cybernétique par la congruence des concepts d'« ouverture » et d'« interaction », l'info-monde de l'Internet, comme espace de tous les possibles, semble de ce point de vue là corrompre les principes essentiels de l'information centrés sur les notions de « contrôle » et de « mesure ». Clairement, les logiques de la démesure et du dépassement sont la manifestation d'un usage inapproprié du rôle de l'information qui contribue à dénaturer l'espace savant et à changer par la même notre rapport à la connaissance.

Ainsi donc, pour un espace public scientifique réalisé, il convient de garder à l'esprit les principes cybernétiques d'une information comme norme de maîtrise. Rappelons que « cyber » vient de *Kubernetes* qui a donné « timonier ». Or la caractéristique d'un bon timonier est d'utiliser l'information à bon escient pour choisir sa direction et garder le cap. En ces temps difficiles (crises économiques, terrorisme, scandales sanitaires...), plus que jamais un usage responsable (c'est-à-dire maîtrisé) de l'information doit être visé. Les citoyens doivent apprendre à naviguer dans le cyberspace sous peine de se noyer sous la masse incontrôlée d'informations disponibles. Cela passe par une logique d'apprentissage du raisonnement et d'exercice de l'esprit critique pour ne pas se laisser maîtriser par le flux informationnel. Parce que la quantité d'informations importe moins que le processus de réflexion qui les transforme en connaissances, les outils technologiques doivent

---

<sup>12</sup>Rapport mondial de l'UNESCO, 2005, p. 17

<sup>13</sup>*Ibid.*, p. 19.

servir le développement de nouveaux espaces publics du savoir. Car l'objectif n'est pas d'assurer seulement l'accessibilité à l'information, mais aussi de former les citoyens afin qu'ils puissent assurer pleinement, c'est-à-dire avec responsabilité, leur rôle. La transition réussie vers une société inclusive du savoir pour le progrès humain dépend de la prise de conscience de la nécessité d'un usage responsable de l'information.

## ***Bibliographie***

---

BRETON Ph., 1997, *L'utopie de la communication. Le mythe du « village planétaire »*, Paris, La Découverte.

DAVID P-A., FORAY D., 2002, « *Une introduction à l'économie de la connaissance* », Revue internationale des sciences sociales, n°171, pp. 13-28.

GORE A., 21 mars 1994, Buenos Aires Declaration on Global Telecommunication Development for the 21st, UIT.

HABERMAS J., 1993, *L'espace public: Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

JEANNERET Y., 2004, « *Le partage des savoirs entre métamorphose des médias et poétique des discours* », pp.15-32., in : METZGER JP., dir., *Médiation et représentation des savoirs*, Paris, l'Harmattan.

PAULRE B., 2009, « *Technique et connaissance* », in : PAULRE B., dir., *La connaissance dans les sociétés techniciennes : enjeux et dangers de l'industrialisation de la connaissance*, Paris, L'Harmattan.

SEFIANE I., 2012, *L'apologie de l'ère informationnelle. Etude généalogique des principes essentiels d'une philosophie idéaliste de l'information pour le progrès humain*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

SEGAL J., 2003, *Le Zéro et le Un. Histoire de la notion d'Information au XX e siècle*, Paris, Editions Syllepse.

TRICLOT M., 2008, *Le moment cybernétique : la constitution de la notion d'information*, Seyssel, Editions Champ Vallon.

RAPPORT MONDIAL DE L'UNESCO, 2005, « *Vers les société des savoirs* », Paris, Editions UNESCO.

WIENER N., 1962, *Cybernétique et société. L'usage humain des êtres humains*, trad. de l'anglais par P.Y. Mistoulon, Paris, UGE.

WINKIN Y., 1984 septembre, « *La fondation Macy et l'interdisciplinarité* », Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 54, Le savoir-voir., pp. 87-90.

WOLTON D., 1997, « *De la vulgarisation à la communication* », in : *Sciences et Médias*, Paris, CNRS Editions.

# Espace public Habermassien en Tunisie Post révolution : Médias, TIC et pratiques communicationnelles et citoyennes

Khaled Zouari

Université Blaise Pascal Clermont Ferrand 2

Cette contribution, s'inscrit dans les différentes études sur l'espace public (Dacheux 2011, Lecomte 2013), le changement socio-politique et les pratiques communicatives numériques et citoyennes dans les pays arabes. Elle s'inscrit aussi dans un champ assez vaste d'études et de recherches sur les médias, les TIC et la révolution arabe (Zouari 2013). A travers les sciences de l'information et de la communication, nous essayerons d'apporter un éclairage supplémentaire sur les nouvelles pratiques médiatiques en Tunisie Post révolution et préciser les éléments nous permettant de relativiser l'apport des médias et des TIC dans le printemps arabe et dans la construction de l'espace public. Sans résumer la révolution tunisienne à une révolution Facebook ou à une révolution médiatique, nous nous montrerons en quoi l'usage des TIC permet l'élargissement de l'espace médiatique numérique en Tunisie mais ne permet pas de donner naissance à un nouvel espace public (Habermas 1995, Lecomte 2012).

Le changement sociopolitique que connaissent certains pays (Tunisie, Egypte, Lybie, Yemen) après la révolution arabe de 2011, ainsi que nos recherches sur l'apport exact des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la révolution tunisienne - connue aussi sous l'appellation printemps arabe, « révolution 2.0 » (Huyghe, 2011) - nous incitent à observer de près le changement des pratiques médiatiques, de s'interroger sur les conséquences de l'usage d'Internet et émettre l'hypothèse de l'avènement d'un nouvel espace public ouvert aux controverses et une nouvelle société arabe dont la liberté d'expression et des médias et le règne de la démocratie sont ses principales caractéristiques. Cette émergence de l'espace public peut être décrite et interrogée en s'appuyant sur les sciences de l'information et de la communication (Dacheux 2011, Habermas 1978, Lecomte 2009, Fraser 2003, Dahmen-Jarrin 2012). Cette question de l'espace public peut aussi être analysée de près à travers l'étude du développement du cyberactivisme (Zouari 2010, Blondeau et Allard 2007) et une lecture théorique et empirique approfondie de l'élargissement de l'espace médiatique numérique tunisien. C'est ce que nous tenterons de faire dans cette contribution dont la problématique essentielle gravite autour de questions suivantes : Quelles sont les principales caractéristiques de l'espace médiatique électronique en Tunisie Post révolution ? Quel nouveau rapport se dessine entre le public et les nouveaux médias qui ont émergé avant, durant et après la révolution Tunisienne ? Peut-on dire que ces médias numériques participent à la réorganisation de l'écosystème médiatique en Tunisie post révolution et favorisent ainsi la naissance et la construction d'un espace public arabe ?

Nous essayerons de répondre à ces différentes questions à travers la présentation des résultats d'une enquête de terrain sur le sujet de l'élargissement de l'espace

médiatique tunisien post révolution. Cette enquête a été menée auprès de cinquante personnes (30 hommes et 20 femmes, étudiants, jeunes diplômés, travailleurs résidant à l'étranger âgés entre 19 et 45 ans). Le but de cette enquête de terrain est de mesurer les représentations qui émergent à travers les nouveaux dispositifs de communication qui composent le nouveau champ médiatique en Tunisie post révolution. Le but de cette recherche aussi est de voir si l'élargissement de l'espace médiatique vers de nouvelles pratiques médiatiques citoyennes aboutit ou non à l'émergence et à la construction d'un espace public dans lequel les nouveaux médias, comme espaces d'expression, jouent un rôle important mais pas déterminant.

Pour le besoin de cette étude nous avons fréquenté pendant plusieurs jours entre le 08 et le 23 août 2012 trois cyber-cafés dans la ville de Zarzis dans le sud Tunisien (une ville qui a connu une forte mobilisation et plusieurs martyrs et blessés durant la révolution tunisienne de 2011). Cette fréquentation de ces lieux publics d'internet, nous a permis de rencontrer un public internaute diversifié et des usagers des outils numériques de communication. Nous avons tout simplement souhaité comprendre comment un peuple révolutionnaire très connecté au web essaye de se débarrasser de la dictature et fait pour réhabiliter sa relation avec les médias à travers l'usage des TIC<sup>1</sup>. Notre enquête est composée de 10 questions qui abordent quatre thématiques principales : une comparaison entre l'espace médiatique durant la gouvernance de Ben Ali et l'espace médiatique après le départ de Ben Ali en 2011. La deuxième partie concerne le rôle des TIC dans l'émergence de nouvelles pratiques médiatiques et communicatives (émergence de nouvelles chaînes de TV, de radio, de journaux, de sites internet d'informations, blogs, wiki, Twitter et Facebook comme outils d'expression citoyenne etc.). La troisième partie aborde le rôle exact des TIC et des nouveaux médias dans la révolution tunisienne et la libéralisation de l'espace médiatique<sup>2</sup>. La quatrième partie porte sur la manière de penser l'élargissement de l'espace médiatique et comment ce nouvel espace médiatique pourrait aider les tunisiens à investir un nouvel espace public ouvert aux controverses (s'exprimer librement, construire un état démocratique et une société civile égalitaire).

Notre article est structuré de la manière suivante : nous nous interrogerons, dans une première partie, sur les pratiques communicatives et médiatiques à travers l'étude de deux questions à savoir l'élargissement du champ médiatique en Tunisie post révolution et comment le public voit cette diversité des médias et ce développement de l'espace médiatique numérique. Nous traiterons dans une deuxième partie la notion d'espace public pour expliquer les apports théoriques et conceptuels de cette

---

1 Nous avons souhaité aussi étendre cette première enquête réalisée à Zarzis (Tunisie) et interrogé aussi des Tunisiens (25 personnes) résidant en France (la diaspora) à Clermont Ferrand (mai 2013) et Paris (Avril 2013). Le but est de voir aussi comment la diaspora tunisienne considère cette question d'élargissement du champ médiatique, les TIC et la révolution tunisienne. Pour des questions méthodologiques et pour des contraintes liées à la taille de l'article demandé pour ce colloque d'Agadir nous ne présenterons que quelques résultats de l'étude réalisée à Zarzis (Tunisie).

<sup>2</sup> Voir à ce propos : la revue *ESSACHESS. Journal for communication studies*, évaluer la liberté de la presse : les médias sociaux ont-ils changé la donne, Vol. 5, n°1(9)/2012. Dans ce numéro, plusieurs articles portent sur les TIC et les pratiques citoyennes et médiatiques.

notion, forgée par Jürgen Habermas (Benrahal-Sergini, Matuszak 2009), dans l'étude du cas tunisien. Ces pistes nous permettront de voir enfin si les nouveaux espaces d'expression et les pratiques médiatiques électroniques participent ou non à l'émergence d'un espace public en Tunisie, le premier pays du printemps arabe.

### *L'espace médiatique électronique en Tunisie post révolution : un élargissement vers de nouvelles pratiques médiatiques en ligne et vers un nouveau rapport au public*

---

Nous étudierons dans cette première partie de notre texte la reconfiguration et l'élargissement de l'espace médiatique tunisien. Nous présenterons, à travers la littérature scientifique sur le sujet et l'analyse des résultats de notre enquête sociologique quelques éléments nous permettant de dresser un panorama de l'espace médiatique numérique et des pratiques communicatives et informationnelles en Tunisie Post révolution et comment le public interrogé pense cet élargissement de l'espace médiatique et électronique.

#### *L'élargissement du champ médiatique électronique en Tunisie post révolution : vers des nouvelles pratiques informationnelles et communicatives*

Depuis la révolution arabe de 2011, l'espace médiatique en Tunisie post révolution s'élargit et se fragmente (journaux, TV, stations de radio, blogs et sites d'informations, etc.). On observe le développement d'un nouveau champ médiatique<sup>3</sup> caractérisé par l'émergence de nouvelles pratiques médiatiques citoyennes et la production d'un nouveau discours médiatique anti langue de bois et qui coupe avec le discours médiatique de propagande pratiqué par les journalistes durant la période de Ben Ali (Chouikha et Gobe 2012). Du côté de la relation des médias avec le public (Meadel 2004), ces nouvelles pratiques médiatiques et communicatives nous incitent à revisiter les pistes de recherche sur les discours médiatique et les modes de réception des médias (Dahlgren, 1994) et des TIC (Jouet 2004) en Tunisie.

Sans résumer la révolution tunisienne à une révolution Facebook ou à une révolution médiatique, nous notons que l'espace médiatique qui était restreint en Tunisie (Burckley, Chaabi, Ouarda, 2012, Ginet 2012, Mosen Finan 2009) durant Ben Ali a connu un nouveau souffle avec l'activisme en ligne (Lecomte 2009, Allard et Blondeau 2007) et le développement accéléré des médias numériques (blogs, Facebook, Twitter, You Tube..) et de chaînes transnationales (Aljazeera, Alarabiya, France 24).

Pendant la période post révolution, plusieurs blogueurs et journalistes ont saisi l'occasion de la révolution tunisienne qui a participé à libéralisation du champ médiatique pour proposer une restructuration de l'offre en matière de journaux et

---

3 Nous faisons référence au travail mené par : Burckley S, Chaabi S, Ouarda B, (2012), étude sur le développement des médias en Tunisie. Basée sur les indicateurs de développement des médias de l'UNESCO. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education.

des médias en général. Le printemps arabe a été aussi une occasion pour officialiser la vente et la publication de journaux indépendants et privés comme El Maghreb un journal fondé par un opposant vivant en France avant la révolution. Plusieurs sites web et blogs d'expressions libres ont été créés par des jeunes cyberactivistes tunisiens vivant au Canada et en Europe. Parmi les exemples, nous citons le blog collectif Nawaat ouvert aux journalistes citoyens et aux intellectuels tunisiens et étrangers. Ce blog collectif peut être considéré comme un cas d'étude pour expliquer l'émergence de nouvelles pratiques médiatiques axées sur un contenu anti langue de bois et souvent censuré avant le printemps arabe. D'autres exemples méritent d'être cités : Fhimt.com qui est un site qui prend comme modèle éditorial le modèle des pureplayers français (exemples Owni et ou Rue89). Nous soulignons aussi le développement de la presse satirique sur internet comme le journal ElGattous (le chat), le site Yaka ou le site tunicatures.

Cet essai de cartographie de l'espace médiatique électronique en Tunisie post révolution nous laisse dire que les nouvelles pratiques médiatiques électroniques facilitent la mise en œuvre de titres de presse, sites web d'informations et médias alternatifs qui participent à la pluralité du champ médiatique tunisien et invite les observateurs à parler d'un nouveau rapport au public.

Nous continuerons cette analyse de l'état des lieux succinct du champ médiatique électronique à travers la présentation cette fois ci des résultats de notre enquête sociologique sur le rapport du public à ces médias nouveaux.

#### *Le public et le nouveau espace médiatique : entre satisfaction et insatisfaction*

Le but de cette contribution n'est pas de fournir des données statistiques définitives sur les audiences des médias (imprimés et électroniques) en Tunisie post révolution. Notre analyse tentera de cerner la représentation du public qui émerge de ces dispositifs médiatiques électroniques et de voir si la question de l'élargissement de l'espace médiatique (Mohsen Finan 2009), pourrait (ou non) donner naissance à un nouvel espace public en Tunisie. C'est ce que nous essayerons d'expliquer à travers la présentation de quelques résultats de notre étude exploratoire qui porte sur l'évolution du champ médiatique en Tunisie.

En réponse à une question de notre enquête portant sur la perception de la production des programmes diffusés après la révolution à travers les médias, 56.3% trouvent que les journalistes tunisiens bénéficient aujourd'hui d'un statut professionnel pour enfin arriver à rompre avec le discours de propagande très pratiqué durant Ben Ali.

Au niveau de l'émergence de nouvelles pratiques médiatiques en Tunisie nous notons que les journaux électroniques et les sites d'information tunisiens comme débat Tunisie, ou Nawaat font l'unanimité. Les individus sondés pensent que les médias en ligne offrent des nouvelles pratiques médiatiques et constituent généralement une source supplémentaire d'information sur l'actualité nationale et internationale. En effet, 25/50 (50%) des interrogés déclarent être des lecteurs réguliers des journaux électroniques qui se sont développés après la révolution comme (El Gattous, débat tunisie). Ils déclarent consulter et lire des informations portant sur la Tunisie et diffusées sur des supports en ligne comme les pages Facebook des journaux. Ainsi, environ 19 % ne souhaitent pas utiliser d'autres



supports de diffusion des informations et préfèrent se rabattre sur les supports You Tube, Daily motion, Facebook ou Twitter ou les sites de messagerie afin de consulter des vidéos ou des reportages sur des sujets politiques, sujets de société, sujets sur la révolution...) envoyées par des personnes ordinaires et pas forcément des vrais journalistes. En plus de la consultation de sites et blogs d'informations, ils lisent aussi des journaux comme Alchourouk, la presse, Réalités et s'informent sur la situation en Tunisie à travers la radio et la télévision tunisienne ou des chaînes comme Nessma TV, Attounsiya, et Hannibal.

### *Espace médiatique, TIC et espace public en Tunisie post révolution*

---

A travers la présentation de quelques résultats de notre étude, nous soulignons que l'émergence d'un nouvel espace médiatique numérique pose la question de savoir si cela conduit aussi à la construction d'un espace public étant donné que l'espace public tunisien a souvent été caché voir même invisible et très limité à cause de la censure et les répressions gouvernementales tout au long de la période de dictature. Est-ce une reconfiguration de l'espace public ou un nouvel espace public ? La nouvelle configuration de l'espace médiatique en Tunisie peut-elle donner naissance à un espace public politique? Nous essayerons de répondre à ces interrogations dans cette dernière partie de notre contribution.

#### *De la nécessité de relativiser l'apport des médias et des espaces numériques dans la révolution et la reconstruction de l'espace public en Tunisie post révolution*

Au niveau théorique, notre approche porte sur la lecture de Habermas et ses fondements de l'espace public. La notion d'espace public a été étudiée et redéfinie par plusieurs auteurs entre autres Lippman, Arendt, Dewey et Wolton. Ces différentes lectures faites par les auteurs cités dans ce texte, permettent de définir les caractéristiques et la nature de cet espace public. A titre d'exemple, Wolton définit l'espace public comme étant un espace symbolique ou s'opposent des discours contradictoires tenus par des acteurs politiques, religieux, sociaux) qui composent la société. (Wolton 1997).

Pour évoquer le rapport entre champs médiatique et espace public, le sujet principal de notre texte, Dominique Wolton parle de « *l'espace public médiatisé* » (Dacheux et al., 2008, : 13), c'est-à-dire un « *espace public contemporain au sens où l'espace public est fonctionnellement et normativement indissociable du rôle des médias* » (Wolton 1992 : 31). Dans cette optique l'auteur considère l'espace public comme un lieu symbolique de médiation entre citoyens, médias et politique. Tout en s'inscrivant dans les travaux de Wolton, de Dacheux et de Lecomte, nous pensons que l'espace public est un espace caractérisé par l'omniprésence de l'information et la communication de masse d'où l'importance des médias de masse et des TIC dans l'espace public contemporain tunisien.

Tout en étant d'accord aussi avec les analyses faites par les chercheurs sur cette question d'espace public arabe (Lecomte 2013, Dahmen Jarrin 2012) on peut dire que notre enquête sociologique permet de vérifier l'idée de départ selon laquelle Internet, réseau mondial de communication, permet la création de nouveaux lieux de

production et de diffusion de l'information mais ne suffit pas à lui seul à la construction d'un espace public tunisien. La majorité des personnes sondées (42/50) pensent que les technologies de l'information et de la communication restructurent l'écosystème médiatique en Tunisie. Les pratiques médiatiques offrent la possibilité de construire et produire un discours médiatique nouveau qui coupe avec le discours journalistique de propagande. Même si on reconnaît à juste titre l'apport exact des TIC dans l'émergence des pratiques médiatiques et citoyennes nous pensons aussi qu'elles ne suffisent pas à elles seules pour permettre l'émergence d'un espace public démocratique. Nous essayerons de développer cette idée dans les paragraphes suivants.

Pour se faire, nous partons de l'idée que nous avons développé déjà dans d'autres travaux (Zouari 2013) qui est la suivante : s'il faut reconnaître à sa juste titre le rôle des TIC dans l'émergence d'un espace médiatique plus ouvert à la controverse et à la participation des citoyens que l'espace médiatique contrôlé par le régime précédent (Chouikha et Gobe 2012), il faut aussi relativiser leur place dans le processus ayant conduit à la révolution et à la transformation politique et sociale dans les pays arabes (Zouari 2013). D'autres facteurs sociaux et économiques multiples expliquent les origines et les causes réels du printemps arabe (dictature, absence de liberté, chômage, régions sous développées...). Pour arriver à mieux replacer la révolution tunisienne dans son contexte et mieux comprendre les conséquences de l'émergence de nouvelles pratiques médiatiques et citoyennes en général dans la révolution arabe, il faut peut-être relativiser l'apport exact des médias et des TIC dans le processus de changement et la révolution arabe. Plusieurs éléments expliquent cette idée :

Les données recueillies à travers le travail de terrain indiquent que pour 20/50 personnes même si les réseaux sociaux ont connu une croissance remarquable en Tunisie, ils ne semblent pas, aujourd'hui en tout cas, en mesure de concurrencer des médias plus classiques tels que la télévision satellitaire (*Al Jazeera, Al Arabiya, France 24*, etc.). Ces nouveaux espaces d'expression sont associés toujours davantage avec les médias nationaux et les médias transnationaux. Pour 20/50 ces technologies numériques et les médias en ligne facilitent la création d'un espace de communication citoyenne et offrent des possibilités de diffusion de l'information qui associe le contenu produit par les journalistes et le contenu produit par les citoyens.

*Un espace public arabe en construction : Il y a un espace médiatique tunisien mais pas d'espace public tunisien*

Le but de cette dernière partie de notre contribution est de montrer la façon dont il est possible de parler d'un espace public opérationnel et vrai dans le cadre d'une étude portant sur l'espace public arabe, le champ médiatique et les pratiques communicatives citoyennes sur internet dans les pays arabes touchés par le mouvement révolutionnaire entre autres la Tunisie.

Sans prétendre apporter des réponses claires et exhaustives aux questions sur le devenir de la société tunisienne post révolution, il nous appartient de proposer une conclusion théorique et empirique sur le rôle que peuvent jouer les médias électroniques dans la construction de l'espace public en Tunisie post révolution. En effet, la révolution tunisienne favorise sans doute l'émergence de nouvelles possibilités d'expressions citoyennes individuelles et collectives et la pluralité des supports médiatiques. Elle donne naissance à un espace médiatique tunisien

recomposé ouvert aux expressions citoyennes et à la diversité des médias. Toutefois, nous relativisons le rôle joué par les TIC et les nouveaux espaces médiatiques électronique dans la construction de l'espace public en Tunisie. La littérature scientifique parle d'une reconfiguration pour emprunter les termes du sociologue Romain Lecomte qui pour expliquer l'apport exact des TIC et le cyberactivisme dans la construction de l'espace public tunisien avant la révolution et durant la période de Ben Ali, a étudié la cyber-dissidence tunisienne en s'intéressant au cas de la blogosphère. Il explique que les technologies de l'information et de la communication participent à l'émergence d'un espace public virtuel et « anti langue de bois » et conclut sur le fait qu'au sein d'un espace virtuel difficile à surveiller on a vu « *émerger de nouvelles voix discordantes* » (Lecomte 2009, p. 1).

Pour mieux développer cette idée qui ressort de nos analyses du terrain tunisien, nous pensons aussi que la création d'un espace public est un processus lent (Dacheux 2011)<sup>4</sup>. Il passe par l'émergence de lieux (ici médiatiques) favorisant le débat public, mais aussi par un processus institutionnel où l'État joue un rôle clé, puisque la sphère publique est un espace de médiation entre l'État de droit et la société civile.

L'enjeu actuel pour la société tunisienne est sa capacité à créer un Etat démocratique et une société égalitaire de droit. Pour le dire autrement, si dans nos sociétés « individualistes de masse » (Wolton, 1998), l'espace public est largement médiatique, il n'y a aucun rapport génétique entre média et démocratie. Hier, la presse est née dans l'Ancien régime ; aujourd'hui encore, les médias sont souvent des instruments de propagande aux mains des régimes autoritaires.

Le cyber espace permet aux activistes de revendiquer leurs droit et offre la possibilité de construire des publics alternatifs de l'opposition que Romain Lecomte a étudié dans un article sur la reconfiguration de l'espace public tunisien et le rôle de la diaspora<sup>5</sup>. Nancy Fraser appelle ces publics alternatifs « *contre publics subalternes dans le sens où ils forment des arènes discussives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent des contre discours, ce qui leur permet de fournir leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoin* » (Fraser 2003, p. 119).

Pour conclure cette deuxième partie de notre article nous pensons, et à la lumière des éléments théoriques et empiriques développés dans les différentes parties de cette contribution, que l'espace médiatique électronique facilite l'émergence d'un espace public alternatif virtuel. Les pratiques médiatiques et communicatives favorisent aussi l'émergence des publics subalternes. Toutefois, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ne sont pas suffisantes à elles seules pour garantir la construction et la règne d'un espace public réel. Pour nous, l'espace public est un espace qui se caractérise par le règne d'un régime garantissant la liberté des citoyens, la diversité et le respect des idées et des opinions, un espace

---

4 Dacheux, É. (dir.), 2008, L'Espace public, Paris, CNRS éditions, coll. « Les Essentiels d'Hermès ».

<sup>5</sup> Lecomte R., 2009, « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *revue Tic et société, volume 3, numéro 1-2, 2009*, en ligne (consulté le 10/6/2013, <http://ticetsociete.revues.org/702>)

public réel dans lequel la société civile se mobilise et s'engage physiquement et pas forcément de manière virtuelle et à travers les médias et les TIC.

### *Conclusion*

Nous avons étudié dans ce texte et à travers une approche théorique et empirique (de terrain) la reconstruction de l'espace public (Dacheux 2011, Dahmen Jarrin 2012, Lecomte 2013) en Tunisie Post révolution en s'intéressant à la question de la pluralité et la diversité de l'espace médiatique (Chouikha et Gobe 2012, Bras et Chouikha 2002) et à la compréhension des pratiques médiatiques sur Internet.

Sans vouloir réduire la révolution tunisienne, l'espace public arabe et le changement social et politique en Tunisie à une révolution médiatique et technologique, nous notons toutefois un changement profond dans les pratiques communicatives et médiatiques grâce à l'usage des médias numériques. En effet, à travers notre enquête sociologique sur l'élargissement de l'espace médiatique numérique tunisien et l'espace public, nous avons expliqué que ces médias qui se sont développés en Tunisie après la révolution, donnent l'occasion de faire émerger de nouvelles pratiques médiatiques « anti langue de bois ». Pour conclure cet article, nous reviendrons à la question posée tout au long de ce texte : est-ce qu'une évolution médiatique importante anté et post révolution peut donner naissance à un espace public ? La réponse est non puisque l'espace public suppose une société civile organisée et des institutions installées. Pour qu'il y ait reconfiguration de l'espace public, il faut, en toute logique que celui-ci existe avant. Or par définition (Habermas), il n'y a pas d'espace public sous un régime autoritaire comme le régime de ben Ali. En effet, il s'est avéré, à la suite de cette recherche, que l'usage des TIC, le développement de nouveaux médias (blogs, sites d'informations, Facebook..) et l'émergence du net activisme (Allal, Pierret, 2013, Mihoub 2011, Dahmen Jarrin 2012, Najjar 2013, Zouari 2010) dans l'espace numérique tunisien a permis de préparer la reconquête de l'espace public réel, un espace public en construction permanente, ce qui explique parfaitement la situation politique en Tunisie quelques années après la révolution du jasmin ou le printemps arabe de 2011.

## Bibliographie

---

- ALLAL A., PIERRET TH., (dir.), 2013, *Au cœur des révolutions arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin.
- BENRAHHAL-SERGHINI Z., MATUSZAK C., 2009, « Lire ou relire Habermas : lecture croisée de l'espace public habermassien », *Etudes de communication*, 32/2009, pp. 33-49.
- BLONDEAU O., ALLARD L., 2007, *L'activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*, éd. Amsterdam.
- BRAS J-P., CHOUIKHA L., 2002, *médias et technologies de communication au Maghreb et en méditerranée mondialisation, redéploiement et arts de faire*, Tunis, IRMC.
- BURCKLEY S., CHAABI S., OURDA B., 2012, *Etude sur le développement des médias en Tunisie. Basée sur les indicateurs de développement des médias de l'UNESCO*, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education.
- CHOUIKHA L., GOBE C., 2012, « La Tunisie en 2012, Heurs et malheurs d'une transition qui n'en finit pas », in : *Année du Maghreb*, IX, pp. 385-407.
- DACHEUX, É., 2004, *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, coll. « Europe », 153 pages.
- DAHLGREN P, 2008, « L'espace public et les médias : une nouvelle ère ? » in : DACHEUX E. et al., *L'espace public*, Les essentiels d'Hermès, CNRS,
- DAHMEN-JARRIN Z., 2012, « Les nouveaux médias en Tunisie : quels enjeux socioculturels? », colloque *Communiquer dans un monde de normes*, ENPJJ, Roubaix, 7-9 mars 2012, p. 257.
- DAHMEN-JARRIN, Z., 2012, « Les aléas de la libre circulation des informations dans les nouveaux médias en Tunisie », *ESSACHESS. Journal for communication studies*, évaluer la liberté de la presse : les médias sociaux ont-ils changé la donne, Vol. 5, n°1(9)/2012, pp. 125-138.
- FERJANI R, 2003, « Du rôle de l'État dans le champ télévisuel en Tunisie : Les paradoxes de l'internationalisation », in : MERMIER F. (dir.), *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Paris, Maisonneuve & Larose, pp.153-165
- GONZALEZ-QUIJANO Y., « Les 'origines culturelles numériques' des révolutions arabes », <http://cpa.hypotheses.org/2484> (consulté le 13/04/2012)
- GONZALEZ-QUIJANO Y., 2003, « À la recherche d'un Internet arabe : démocratisation numérique ou démocratisation du numérique ? », *Maghreb-Machrek*, no 178, p. 22-35.
- HABERMAS J., 1992, « L'espace public, trente après », *Quaderni*, vol. 18, no 18, p.161-191.
- JOUET J., 2004, « Les dispositifs de construction de l'internaute par les mesures d'audience », *Le temps des médias*, n°3, pp. 160-174.

- LECOMTE R., 2009, « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *revue Tic et société*, volume 3, numéro 1-2, 2009, en ligne (consulté le 10/6/2013, <http://ticetsociete.revues.org/702>)
- LECOMTE R., 2010, « L'anonymat comme 'art de résistance'. Le cas du cyberspace tunisien », *Terminal*, n°105, L'Harmattan.
- LECOMTE R., 2013, « Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire. Une analyse du cas tunisien », *Réseaux*, 2013/5 n°181, pp. 51-86.
- MEADEL C. (sous dir.), (2004), *Public, cher inconnu !*, revue *le temps des médias*, N°3, nouveau monde éditions, 2004/2, 192 pages
- MEADEL C. (dir.), *Public, cher inconnu !*, *le temps des médias*, N°3, nouveau monde éditions, 2004/2.
- MIHOUB S., 2011, « Le cyberactivisme à l'heure de la révolution tunisienne », *Archivio Antropologico Mediterraneo* 2, 13-(2011)- 17-31
- MOSEN FINAN K., 2009, *Les médias en méditerranée, nouveaux médias et relations internationales*, Paris, actes sud, 398 pages
- NAJAR S., (dir.), 2013, *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, coll. Hommes et sociétés, Karthala, Paris, 276 pages
- WOLTON D., 1992, « Espaces publics, traditions et communautés », revue *Hermès* N°10, CNRS éditions.
- ZOUARI K., 2010, « Mouvements sociaux et TIC », in : 17ème congrès de la SFSIC, «°au cœur et aux lisières des SIC », Université de Dijon.
- ZOUARI K., 2010, « Analyse critique de la communication de l'ESS à travers les réseaux socio-techniques », in : DACHEUX E., (dir), *Vivre ensemble aujourd'hui : Le lien social dans les démocraties pluriculturelles du 21ème siècle*, Paris, L'Harmattan.

**CINQUIEME PARTIE : DIASPORAS,  
MINORITES ETHNIQUES, LINGUISTIQUES  
OU REGIONALES ET FORMES D'ACTION  
« A DISTANCE »**





# Choix linguistiques et frontières de la diaspora marocaine en ligne

Hassan Atifi

Tech-CICO/ ICD UMR CNRS 6281, Université de technologie de Troyes

Le but de ce chapitre est d'analyser la manière dont les choix linguistiques contribuent à la construction des frontières de la diaspora marocaine en ligne. En effet, le choix de la langue d'usage joue un rôle central dans la négociation de l'appartenance communautaire, l'établissement des frontières et le renouvellement de la diaspora en ligne. Notre approche relève de la pragmatique de la communication médiatisée par ordinateur particulièrement l'étude de l'internet multilingue (Danet & Herring, 2003). Nous proposons de décrire les mécanismes de construction de la diaspora en ligne en posant la question des frontières de cette communauté et en étudiant les pratiques linguistiques des membres. Nous analysons un corpus de messages postés dans les forums du site diasporique Bladi.net (le portail de la «diaspora marocaine<sup>o</sup>») que nous observons depuis 2005. Cette observation persistante nous permet de dresser un bilan de l'évolution des pratiques linguistiques des Marocains dans les médias sociaux.

## *Introduction*

Une diaspora est une communauté expatriée dont les membres partagent plusieurs des caractéristiques suivantes : une dispersion (forcée ou volontaire) à partir d'un centre vers au moins deux régions étrangères, une présence constante à l'étranger, compatible avec une circulation entre les pays d'origine et d'accueil, le maintien d'une mémoire concernant le lieu d'origine, le maintien des relations avec le pays d'origine, le sentiment d'empathie et de solidarité entre les membres de la diaspora, l'existence d'échanges (linguistiques, communicationnels, économiques, etc.) entre les populations composant la diaspora, et la possibilité d'évolution et de renouvellement de cette diaspora. (Dufoux, 2003 ; Bordes-Benayoun, Schnapper, 2006).

Internet favorise et facilite les échanges entre les membres d'une même communauté. Lorsque cette communauté virtuelle est constituée de membres ayant une origine géographique ou culturelle commune mais ne partageant pas le même territoire, on parle de diaspora en ligne. Aussi, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les diasporas a été analysée dans divers travaux consacrés à des communautés diverses : les Roumains de Toronto (Nedelcu 2002), les Kabyles (Sagot 2002), les Ethiopiens, les Kurdes et les Grecs, (Georgiou 2002), les Marocains (Atifi 2003), les Turcs (Tapia 2004), etc. Ces travaux réaffirment le rôle important que joue Internet dans l'existence, le maintien et l'évolution des diasporas<sup>1</sup>. Une diaspora peut être la réplique de la diaspora préalable, un renouvellement de celle-ci, ou même une diaspora totalement originale par rapport à celle hors ligne. Mais quel rôle joue la langue en usage dans

---

<sup>1</sup> Pour une synthèse assez récente sur les diasporas, voir Mattelart, 2009.

l'établissement des frontières et le renouvellement de la diaspora en ligne ? Pour traiter cette question, nous proposons de décrire les mécanismes de construction de la diaspora en ligne en posant la question des frontières de cette communauté et en étudiant précisément les pratiques linguistiques de ces membres.

### *Méthodologie et corpus*

---

Notre approche relève de la pragmatique de la communication médiatisée par ordinateur (Herring 2004), particulièrement l'étude de l'internet multilingue (Danet & Herring, 2003). De notre point de vue, une diaspora en ligne se constitue aussi par l'activité communicationnelle de ses membres car ce sont en fait les comportements communicatifs des internautes utilisant des dispositifs « diasporiques » qui manifestent ce lien et, éventuellement, en renouvellent la nature (Atifi 2003 ; Atifi, Mandelcawaj, Marcoccia, 2007 ; Atifi, Marcoccia, 2011). En d'autres termes, l'analyse porte sur les forums de discussion accessibles à partir du site Bladi.net. Ce site, que nous étudions depuis 2005, se présente depuis 2010 comme le site du « Maroc sans frontière » et se définissait jusque-là comme « le portail de la diaspora marocaine ». C'est le premier site de communauté virtuelle marocaine. La page d'accueil présente huit rubriques<sup>2</sup> et la partie forum est divisée en six rubriques : catégorie principale, société, sport, culture, le Maroc près de chez vous et loisirs & entraides. En termes de contenu, on constate une forte présence des thèmes liés au pays d'origine : actualité marocaine, recettes marocaines, ambassades et consulats, personnalités marocaines, villes marocaines, livres sur le Maroc, etc. Cette structuration offre une triple orientation thématique : alors que la majorité des messages concerne le pays d'origine (le Maroc) et les Marocains à l'étranger (Marocains de France, du Canada, de Belgique etc.), une place est laissée aux pays d'accueil (actualité internationale ou française par exemple). Ces sous-forums, qui sont modérés, comptaient en 2010 plus de 7 millions de messages. L'analyse des choix linguistiques et de leur signification du point de vue de la construction des frontières de la diaspora oblige à s'interroger, dans un premier temps, sur la situation linguistique des Marocains. Dans un second temps, on réalisera une description des choix linguistiques privilégiés par les membres. Cette observation persistante du site nous permettra, pour finir, de dresser un bilan de l'évolution des pratiques linguistiques des Marocains dans les médias sociaux.

### *Choix linguistiques et frontières de la communauté*

---

#### *La communauté marocaine à l'étranger*

La croissance de la communauté marocaine à l'étranger a été très forte durant ces 20 dernières années. Selon les statistiques de 2010, plus de 3 millions de Marocains<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup>Actualités, forum, galerie, blogs, petites annonces, annuaire, bladi love et contact.

<sup>3</sup> Ce chiffre est largement sous-estimé car il ne prend en considération que les migrants inscrits dans les consulats respectifs des pays d'accueil et doit être sérieusement revu à la hausse. Un rapport publié cette année par la Fondation européenne pour la formation (ETF), agence de l'Union européenne évoque le chiffre de quatre millions, et demi de Marocains résidant à l'étranger (MRE), voir <http://www.lematin.ma/journal/Les->

(un peu plus de 10% de la population totale au Maroc), résident à l'étranger. 85 % de cette communauté vivent en Europe, 9% vivent dans les pays arabes du Golfe, 6% en Amérique du Nord. La France reste le premier pays où vivent les MRE : 86,18% des MRE établis en Europe vivent en France. Le Maroc s'est doté d'un ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger pour maintenir un lien culturel, identitaire et économique avec les MRE (Marocains résidant à l'étranger). Le maintien de ces liens représente un enjeu important pour l'économie marocaine. En effet, les transferts des MRE sont vitaux pour l'économie du pays : ils contribuent à 10% du PIB, couvrent les deux tiers du déficit de la balance commerciale, 22 % des importations et l'épargne des MRE représente 30% des dépôts bancaires. Par ailleurs, la communauté marocaine représente 40% des touristes venus de l'étranger au Maroc chaque année, ce qui joue un rôle considérable dans le secteur du tourisme<sup>4</sup>.

### *La situation linguistique des Marocains*

Les Marocains viennent d'un pays plurilingue et pluriglossique où coexistent cinq langues : l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère, le français et l'espagnol. On estime que 65 % de la population actuelle du Maroc parle l'arabe (dialectal) comme langue maternelle. L'arabe dialectal est la langue majeure du Maroc, celle qui assure l'intercompréhension dans l'ensemble du pays, mais c'est l'arabe standard qui est enseigné dans les écoles. Si l'arabe dialectal est parlé et compris par l'immense majorité des Marocains, auquel il sert de lingua franca, une partie importante de la population -près de 35 % - parle amazigh (ou berbère). Depuis juillet 2011, le pays fait mention, dans l'article 5 de sa nouvelle constitution<sup>5</sup>, adoptée dans le sillage du printemps arabe, de deux langues officielles : l'arabe (standard) et l'Amazigh (Berbère). Le français bénéficie d'un statut privilégié de première langue étrangère au Maroc et demeure une condition nécessaire de promotion scolaire, professionnelle et sociale. On estime que 39 % des Marocains sont bilingues français/arabe : 16.5 % des Marocains seraient de bons francophones, 20 % des francophones partiels (Bourdereau, 2006<sup>6</sup>). Le français est bien présent dans l'éducation, la politique, l'administration, le commerce et les médias. Enfin, l'espagnol ne garde qu'une présence relative dans les provinces du nord et du sud du Maroc (anciennement occupées par l'Espagne).

A cette situation complexe, il faut bien sûr ajouter les différentes langues parlées par les Marocains, ou avec lesquelles ils sont en contact dans les différents pays d'accueil et la question du plurilinguisme de l'internet. Plusieurs études traitent de la

---

Marocains-residant-a-l-etranger\_Un-role-economique-de-premier-plan/182205.html#sthash.oLJCwNSG.dpuf.

<sup>4</sup> <http://www.marocainsdumonde.gov.ma/le-ministère/mre-en-chiffres.aspx>

<sup>5</sup> L'article 5 de la nouvelle constitution du Maroc stipule : « l'arabe demeure la langue officielle de l'Etat. L'Etat œuvre à la protection et au développement de la langue arabe, ainsi qu'à la promotion de son utilisation. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'Etat, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception ».

<sup>6</sup> Ce chiffre de 39% est légèrement supérieur au total des pourcentages additionnant francophones et francophones partiels (36,5%). Il doit être pris avec précaution, puisqu'il repose sur les déclarations des sujets enquêtés, et non sur l'évaluation de leurs compétences linguistiques (Bourdereau, 2006).

question des choix linguistiques dans l'internet multilingue (Paollilo 1996 & 2001, Palfreyman, al Khalil, 2002 ; Warschauer, El Said, Zohry, 2002 ; Danet, Herring, 2003 ; Peel, 2004 ; Block, 2004 ; Wright, 2004, etc.) Si l'on résume l'apport principal de ces recherches, on peut faire deux constatations. En premier lieu, démentant les hypothèses initiales alarmistes prédisant le renforcement de l'anglais comme langue internationale unique de communication, l'anglais n'est jamais devenu dominant à 100% dans les échanges multilingues. En second lieu, l'internet permet à d'autres communautés linguistiques grandes ou petites, non seulement de survivre, mais encore d'accroître leur diffusion ainsi que le nombre de leurs utilisateurs et encore aujourd'hui la tendance se confirme à mesure que davantage de langues se trouvent en ligne (Crystal D. 2011).

Pour aborder la question des choix linguistiques des internautes marocains utilisant Bladi.net, nous avons réalisé une description de leurs choix linguistiques en posant les principales questions suivantes : Y a-t-il des préconisations normatives sur le choix des langues ? Quelle est la langue de l'interface du site ? Quelle est la langue privilégiée dans les échanges : arabe standard, arabe dialectal, berbère, français, espagnol, anglais, autre... ? Ce choix est-il accepté ou remis en cause par les membres ?

### *Résultats et analyses*

---

Nos observations montrent que les choix linguistiques opérés par les membres la diaspora en ligne ne constituent pas la réplique des usages de la communauté préalable. Il y a à la fois des continuités, des changements voire des ruptures par rapport à la communication hors ligne<sup>7</sup>. Aucune prescription explicite, par exemple dans la charte du site, ne recommande l'usage d'une langue spécifique. Mais, la page d'accueil, les fiches d'inscription des membres, l'interface, sont toutes rédigées en français. Ainsi, le français, langue prestigieuse, mais langue étrangère, minoritaire et non officielle, domine les échanges des Marocains de la diaspora en ligne. Ce résultat confirme, par exemple, les recherches de Paolillo (1996) qui constate que l'anglais est largement préféré au pendjabi lors de discussions de groupes Usenet regroupant principalement des internautes anglophones de langue pendjabi. La domination du français dans les échanges en ligne dépasse largement et sans réelle surprise la place occupée par le français hors ligne dans le paysage linguistique marocain mais s'explique par le prestige lié au français dans le paysage linguistique marocain. On peut dire que le choix du français est, surtout, prévisible de la part d'internautes expatriés, dispersés, éduqués en français et habitant (en majorité) en France. Ainsi, la frontière du site dépasse amplement les frontières géographiques du pays et les principaux contributeurs vivent hors des frontières marocaines.

Cependant, ce choix du français comme langue principale des dialogues n'est pas toujours accepté sans discussion, négociation ou remise en cause. De ce fait, les échanges entre les internautes marocains laissent apparaître des négociations sur les choix linguistiques, par exemple sur l'opportunité d'adopter l'arabe marocain (la

---

<sup>7</sup> Pour plus de détails, voir Atifi, 2007.

darija) comme langue de communication et lancent des posts pour l'apprendre. Par ailleurs, les internautes marocains privilégient le marocain (variété basse) plutôt que l'arabe standard (variété haute) pour discuter en ligne. L'arabe standard en alphabet arabe est très peu présent dans le site Bladi.net. On le rencontre plutôt dans le forum « islam » ou dans les messages discutant de religion. L'arabe marocain, surtout écrit en alphabet latin, est bien présent dans les ouvertures des messages et leurs clôtures, dans les actes de communication ritualisés (vœux, salutations, prières...), dans les pseudos des internautes, dans les signatures et le choix de certains sujets de discussion. Le choix de l'arabe marocain est une solution pragmatique induite par la recherche d'une communication interpersonnelle conviviale et fortement identitaire. C'est aussi l'occasion pour certains internautes de restreindre l'accès de certains messages. De cette manière, à l'intérieur d'un espace diasporique et ouvert à tous (Marocains ou non), le passage à l'arabe marocain marque cette volonté de créer un accès limité, restreint ou privé.

Cependant, la dispersion géographique et la multi-appartenance des membres fait de cette diaspora une communauté ouverte, plurielle et diversifiée dont la frontière n'est pas fermée et dont la langue de communication n'est pas unique. La frontière ne peut pas être close car des Marocains résidant à l'étranger, des Marocains vivant au Maroc, des binationaux, des Français, des Canadiens, des Italiens, etc. d'origine marocaine et des internautes d'origines nationales diverses (conjoints de marocains, amoureux du Maroc, touristes, autres...) fréquentent ce forum diasporique, sans former une seule et unique communauté culturelle homogène et sans parler une seule et même langue. En conséquence, pour mieux tenir compte des identités multiples des bladinautes, de leur diversité linguistique et des frontières élargies de cette diaspora en ligne, le site Bladi.net propose des sous-forums réservés aux langues minoritaires ou étrangères : le berbère, l'anglais, l'espagnol et même le néerlandais. Ainsi, les internautes désireux de communiquer principalement dans ces langues peuvent le faire dans ces sous-forums.

En bref, le français s'impose comme la langue dominante de communication de la diaspora au détriment de l'arabe. L'arabe standard (en alphabet arabe ou latin) est très peu présent dans le site Bladi.net. L'arabe marocain (en alphabet latin) est bien présent dans les actes de communication ritualisés et dans certaines discussions intimes ou spécifiques (ludiques, mobilisatrices ou conflictuelles). L'usage du berbère, de l'espagnol et de l'anglais reste faible. Comment analyser ces résultats à l'aune de la dynamique actuelle du paysage linguistique au Maroc ? Y a-t-il une évolution des pratiques linguistiques des Marocains en ligne<sup>8</sup> ?

---

<sup>8</sup> Nous avons procédé à de nouvelles observations sur notre corpus en 2013. Nous élargissons nos observations au site diasporique Yabiladi (<http://www.yabiladi.com/>) et au journal marocain en ligne Hespress (<http://www.hespress.com/>).

## *Discussion : évolution des pratiques linguistiques des Marocains en ligne*

### *Le français est toujours dominant dans un paysage diasporique multilingue*

En 2013, il n'y a pas eu de bouleversement majeur dans les choix linguistiques des sites diasporiques Marocains. En effet, le français demeure la principale langue de communication des sites diasporiques comme *bladi.net* ou *yabiladi.com* (l'autre grand site de la diaspora marocaine). Ce résultat est confirmé par les récentes études statistiques menées dans le cadre du projet E-diaspora<sup>9</sup> qui montre que la langue de communication privilégiée dans les sites diasporiques marocains est dans 70 % des cas le français. Si le français ne bénéficie toujours d'aucune reconnaissance officielle, sinon celle de première langue étrangère privilégiée, le caractère francophone du Maroc demeure une réalité omniprésente surtout dans l'espace urbain. Cependant, cette domination du français donne lieu à une certaine contestation. Cette contestation se manifeste même au Maroc et prend parfois des formes parfois radicales appelant à ne pas utiliser le français. On la retrouve, par exemple, chez certains défenseurs de la langue arabe qui ont lancé en 2006 un site de promotion des langues nationales et militent ouvertement pour l'usage des langues maternelles (<http://blafrancia.com/> qu'on peut traduire par « pas de français »<sup>10</sup>).

Mais, bien que réelle, la domination du français n'est pas totale. Certes, le site favorise le français mais laisse un espace pour les autres langues. On n'exige toujours pas des membres de parler une seule et même langue (le français). D'ailleurs, *Bladi.net* continue, en 2013, d'ouvrir les frontières du site aux Marocains d'horizons variés : Maroc/France, Maroc/Canada et Maroc/Belgique. Le site offre aussi un espace pour la langue amazigh (forums Amazigh) et anglaise (Board in English). Ainsi, les internautes désireux de communiquer dans ces deux langues peuvent le faire dans ces sous-forums<sup>11</sup>. Ce sous-forum consacré à la culture amazigh totalise, en 2013, 202145 messages, alors que le forum anglais totalise 22618 messages. Mais force est de constater qu'on parle plus anglais dans le forum « anglais » qu'amazigh dans le forum dédiée à la langue amazigh ! C'est encore le français qui domine les échanges dans ce sous-forum.

### *Essor continu de la darija*

La visibilité en ligne de la darija a été précédée en fait par une visibilité de plus en plus grande de la darija hors ligne dans le paysage urbain et médiatique marocain. Cet intérêt pour la darija n'est nullement nouveau mais marque une véritable

---

<sup>9</sup> E-diasporas est un projet ANR (agence nationale de la recherche), lancé en France et visant à analyser et à visualiser la dynamique des systèmes migratoires et ses évolutions sur le terrain qu'est le web diasporique ([www.e-diasporas.fr/](http://www.e-diasporas.fr/)).

<sup>10</sup> Cette initiative appelle les entreprises et les médias à utiliser la langue nationale (essentiellement l'arabe) à la place des langues étrangères (le français) dans leur communication avec le public marocain. Son slogan est « parle-moi dans la langue de mon pays ».

<sup>11</sup> *Yabiladi* va un peu plus loin puisqu'il propose deux versions de son site : une en français <http://www.yabiladi.com/> et une autre en arabe <http://ar.yabiladi.com/>. Cependant, le forum en arabe est très peu fréquenté par les internautes.

accélération dans la dernière décennie<sup>12</sup>. Dominique Caubet (2003) notait que la darija est utilisée partout mais elle n'a pas de reconnaissance, de statut ni d'existence officielle et citait Messaoudi pour qui la darija est la seule langue vernaculaire (langue des arabophones) et véhiculaire, puisque c'est la seule langue qui unit les arabophones et berbérophones, voire entre berbérophones qui ne se comprennent pas. Par exemple, la darija est utilisée depuis toujours comme langue de la création culturelle orale de la musique ou du théâtre populaire. Mais la darija est de plus en plus utilisée dans la publicité, à la radio (privée) et à la télévision (doublage des séries populaires). La darija bénéficie actuellement du soutien de certains milieux associatifs, proches des élites francophones, qui s'activent ouvertement pour sa promotion et sa reconnaissance. On peut citer la dernière préconisation de Noureddine Ayouch<sup>13</sup>, formulée, dans des recommandations adressées au cabinet royal, de substituer la darija à l'arabe classique dans l'enseignement préscolaire et les premières années du primaire. Cette préconisation formulée, en décembre 2013, continue de provoquer des débats passionnés entre « darijaphiles » et « darijaphobes ». Certains opposants se sont constitués dans un collectif national pour la défense de langue arabe<sup>14</sup>. D'ailleurs, certains opposants, comme le rapporte le journal *TelQuel*<sup>15</sup>, y discernent une menace idéologique envers la langue arabe, langue de la religion et ciment de la *Oumma* (communauté arabo-musulmane).

#### *Percée de l'arabe (standard) en alphabet arabe dans les commentaires de la presse en ligne*

Un fait nouveau doit néanmoins être signalé concernant l'usage croissant de l'arabe (surtout standard) en alphabet arabe dans certains médias en ligne comme le site *Hespress*. Le site rencontre un succès grandissant qui le place comme le premier site marocain d'information en ligne<sup>16</sup>. L'internaute féru d'informations peut trouver sur *Hespress* des informations éclectiques<sup>17</sup> (banales ou sérieuses) qu'il ne trouve pas dans les médias classiques, étroitement contrôlés par les pouvoirs publics. Et l'intérêt croissant des internautes pour le site, consulté par un internaute sur cinq, se confirme de manière certaine dans les nombreux commentaires postés.

Contrairement à ce qui se passe dans les sites diasporiques, on observe que l'arabe est très utilisé dans les commentaires des internautes qui postent leurs avis sur les articles ou vidéos postés par *Hespress*. Certes le site, arabophone, propose une

---

<sup>12</sup> En 2002, le magazine francophone *TelQuel* consacrait sa une à cette question linguistique et faisait la promotion de la "Darija, langue nationale" ([http://www.telquel-online.com/archives/430/edito\\_430.shtml](http://www.telquel-online.com/archives/430/edito_430.shtml)).

<sup>13</sup> Publicitaire, acteur associatif, et président de la fondation Zakoura pour l'éducation et le microcrédit.

<sup>14</sup> Ce collectif réunit entre autres les frères ennemis du parti justice et développement (PJD) et son ancien allié politique, l'Istiqlal.

<sup>15</sup> <http://www.telquel-online.com/content/enseignement-la-darija-fait-debat>

<sup>16</sup> Dans un classement établi par le magazine *Forbes Middle East*, prenant en compte la popularité et le flux de visites entre août 2011 et août 2012, *Hespress* serait le 3ème site le plus visité et populaire de la région MENA, avec plus de 278 millions de visites. Source (<http://www.telquel-online.com/Multimedia/Hespress-chez-Forbes/552>).

<sup>17</sup> *Hespress* accorde une large place aux vidéos de corruption dans les régions, aux appels à l'entraide de personnes malades ou de démunis, aux interviews de personnalités publiques, aux manifestations de diplômés chômeurs, aux captations de meetings politiques, aux nouvelles sportives...

interface, une page d'accueil, des articles d'actualité, des contributions de journalistes en arabe. Mais ce qui est nouveau, dans les commentaires de cette presse en ligne, est que les messages en arabe sont à la fois majoritaires et écrits en alphabet arabe. Ainsi, la vidéo de Monsieur Ayouché parlant de sa proposition de faire de la darija la langue d'enseignement préscolaire, a suscité 136 commentaires. Sur les 100 premiers commentaires ; 35 sont en français, 1 en anglais, et 64 en arabe (surtout standard et en alphabet arabe). Le principal enseignement de ces observations est de constater que la répartition linguistique dans les commentaires en ligne semble plus proche de la réalité linguistique de l'arabe hors ligne, parlé et écrit par 60 à 65% de la population marocaine. Nous avons procédé à d'autres observations des choix linguistiques qui confirment cette progression de l'usage de l'arabe en alphabet arabe dans les commentaires en ligne des internautes d'Hespress. On peut affirmer que sur 10 commentaires, 6 sont en arabe, 2 à 3 en français et 1 en anglais. Rares sont les commentaires en espagnol et en amazigh. Cette observation sur la percée de l'arabe (standard) dans la presse en ligne mérite d'être davantage explorée (confirmée ou infirmée) par des études sur de larges corpus de commentaires. En attendant, cette observation confirme le net recul du français comme langue dominante la presse au Maroc, puisque 80% des titres sont actuellement en langue arabe et les trois premiers journaux les plus lus sont arabophones (Daghmi F., Toumi F., Amsidder A., 2013).

#### *Faiblesse de l'Amazigh*

Si l'arabe dialectal se porte bien dans les échanges en ligne (*bladi.net*) et si l'arabe standard est plus visible, dans les commentaires écrits (*Hespress*), l'amazigh reste très peu utilisé dans les deux cas. En effet, il semble que la reconnaissance officielle n'a pas encore produit d'impact significatif sur l'usage en ligne de cette langue ! C'est la langue nationale qui manque encore le plus de visibilité. Il est vrai que, hors ligne, depuis 2005 l'amazigh est officiellement reconnu et enseigné en attendant la généralisation de cet enseignement dans le primaire à l'horizon 2015 (Bourdereau, 2006). Autre exemple, on peut citer le lancement en 2010 de la chaîne de télévision amazighe. On peut ajouter que selon M. Boukouss, directeur de l'IRCAM (Institut royal de la culture amazighe), les différentes institutions, l'école et les médias publics portent un intérêt grandissant pour cette langue<sup>18</sup>. Mais nous pouvons affirmer que le parent pauvre de la communication des Marocains en ligne reste sans conteste l'amazigh. Cette langue reste très peu utilisée à la fois dans les sites diasporiques et dans les commentaires des internautes dans journaux en ligne. L'amazigh est même moins utilisé que l'anglais sur *Bladi.net* et dans *Hespress*.

---

<sup>18</sup> Voir <http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=artip&pg=&rd=111>.



## Conclusion

Nos observations montrent que les choix linguistiques opérés par les membres la diaspora en ligne ne constituent pas la réplique des usages de la communauté préalable (off line). Il y a à la fois des continuités, des changements voire des ruptures par rapport à la communication en face-à-face. Ainsi, le français s'impose comme la langue dominante de la diaspora au détriment de l'arabe. L'arabe standard (en alphabet arabe ou latin) est très peu présent dans le site Bladi.net. Par contre, l'arabe marocain (en alphabet latin) est bien présent dans les ouvertures et clôtures des messages, dans les actes de communication ritualisés et dans certaines discussions intimes ou spécifiques (ludiques, mobilisatrices ou conflictuelles). Par contre, l'usage du berbère, de l'espagnol et de l'anglais reste faible. Ce mélange des langues résulte évidemment de la dispersion géographique des membres (frontières et territoires élargies), témoigne des spécificités linguistiques de la diaspora (multilinguisme et diglossie) et atteste de la manifestation d'identités multiples, affichées et revendiquées par les membres de cette diaspora partagés entre l'attachement au pays d'origine et le lien avec les pays d'accueil.

Comme les frontières de la diaspora dépassent les territoires habituels liés à l'usage des langues hors ligne, on note que les membres passent dans les forums d'une langue à l'autre, en fonction de leur interlocuteur, des sujets et d'enjeux socio-communicationnels. Ainsi, si le français représente une opportunité d'unir la grande majorité des membres, le choix de la langue maternelle (l'arabe marocain) peut représenter une alternative pour restreindre l'accès aux seuls arabophones. D'ailleurs, pour tenir compte de l'évolution des territoires de cette diaspora, on note une richesse de l'offre linguistique du site avec la possibilité d'utiliser, en plus du français, d'autres langues nationales (arabe marocain, berbère) ou étrangères (anglais, espagnol...).

En définitive, la diaspora en ligne constituée par les utilisateurs de Bladi.net n'est pas la réplique de la diaspora préalable. C'est une diaspora ouverte, composite, construite par et dans les échanges, aux frontières négociées et sans cesse élargies. Ces frontières dépassent largement les frontières physiques du Maroc. C'est en fait une communauté en perpétuelle évolution, ce que les administrateurs du site semblent eux-mêmes avoir admis. En effet, le slogan s'affichant sur la page d'accueil de Bladi.net a lui-même connu une évolution significative. En 2005, *Bladi.net* était « le portail de la diaspora marocaine ». En 2007, « le site des Marocains d'ailleurs », et, en 2013, « Le Maroc sans frontières ».

On a tenté, dans la discussion, d'interroger nos premiers résultats à l'aune des dernières évolutions de la dynamique linguistique du Maroc. Nous retenons cinq enseignements majeurs. Premièrement, la diversité, la vitalité et la richesse du paysage linguistique marocain sont réelles. Deuxièmement, même si les pratiques linguistiques évoluent (très) lentement, une dynamique est enclenchée. Force est de constater que le français, même contesté, est toujours dominant dans un paysage diasporique multilingue. Troisièmement, la grande visibilité de la darija en ligne et hors ligne pousse certains à la proposer comme langue nationale de communication ou d'enseignement préscolaire à la place de l'arabe classique. Quatrièmement, la faiblesse de l'arabe standard, en alphabet arabe, dans les sites diasporiques est contrebalancée par son succès dans les commentaires des journaux en ligne et

témoigne de sa résistance et de son renouveau. Cinquièmement, seul l'amazigh reste peu visible en ligne et ne bénéficie pas pleinement de sa reconnaissance officielle hors ligne. On peut se demander si la décision récente de Microsoft, en octobre 2013, d'intégrer l'alphabet tfinagh dans son système d'exploitation Windows 8 va relancer l'usage de la langue amazighe au Maroc et en ligne.

## ***Bibliographie***

---

ATIFI H., 2007, « Continuité et/ou rupture dans l'Internet multilingue : quelle langue parler dans un forum diasporique ? » in *Glottopol*, 10, pp.113-126. [http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero\\_10/gpl10\\_08atifi.pdf](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_10/gpl10_08atifi.pdf).

ATIFI H., MARCOCCIA, M., 2011, « La construction d'une diaspora en ligne : hospitalité et choix linguistiques », in: LIENARD, F., et ZLITNI, S. *La communication électronique : enjeux de langues*, Limoges, Lambert Lucas, pp. 191-201.

BLOCK D., 2004, « Mondialisation, communication transnationale et Internet », in *International Journal on Multicultural Societies*, 6(1), pp.38-51.

BORDES-BENAYOUN C., SCHNAPPER D., 2006, *Diasporas et nations*. Odile Jacob, Paris.

BOURDEREAU F., 2006, « Politique linguistique, politique scolaire : la situation du Maroc », *Le Français aujourd'hui*, vol. 3, n° 154, pp. 25-34.

CAUBET D., 2003, « Darija Langue de la modernité- entretien avec Noureddine Ayouch », *norteafricana y andalusi*. 7, pp. 135-141 ([http://www.ieiop.csic.es/pub/05\\_Caubet,%20D.pdf](http://www.ieiop.csic.es/pub/05_Caubet,%20D.pdf))

CRYSTAL D., 2011, *Internet Linguistics: A Student Guide*, Routledge New York,

DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A. (dir.), 2013, *Les médias font-ils les révolutions ? Regards critiques sur les soulèvements arabes*, Paris, L'Harmattan, 206 pages

DANET B., HERRING S. C., (eds.), 2003, *The Multilingual Internet : Language, Culture and Communication in Instant Messaging, Email and Chat*. Special issue of the *Journal of Computer Mediated Communication*, 9 (1). <http://jcmc.indiana.edu/vol9/issue1/>

DUFOIX S., 2003, *Les diasporas*. Presses Universitaires de France, Paris.

GEORGIU M., 2002, « Les diasporas en ligne : une expérience concrète de transnationalisme », *Hommes & migrations*, n°1240, pp. 10-18.

HERRING S.C., 2004, « Computer-Mediated Discourse Analysis: An Approach to Researching Online Communities » in S. A. Barab, R. Kling, J. H. Gray (eds), *Designing for Virtual Communities in the Service of Learning*. Cambridge / New York, Cambridge University Press, pp.338-376.

- MATTELART T., 2009, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *TIC & Société*, vol. 3, n° 1-2. <http://ticetsociete.revues.org/600>.
- MESSAOUDI L., 2013, « Présentation », *Dynamique langagière au Maroc, Langage et société*, 1/2013 (n° 143), p. 5-8. URL : [www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-1-page-5.htm](http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-1-page-5.htm)
- NEDELCOU M., 2002, « E-stratégies migratoires : le cas des Roumains de Toronto », in *Hommes & migrations*, n°1240, pp. 42-52.
- PAOLILLO J. C., 1996, «°Language Choice on soc.culture.Punjab.°», *Electronic Journal of Communication/ Revue Electronique de Communication*, 6(3). <http://www.cios.org/EJCPUBLIC/006/3/006312.HTML>.
- PALFREYMAN D., AL KHALIL M., 2003, «°"A Funky Language for Teenzz to Use"°: Representing Gulf Arabic in Instant Messaging°», *Journal of Computer-Mediated Communication*, 9(1). <http://jcmc.indiana.edu/vol9/issue1/palfreyman.html>.
- PEEL R., 2004, « L'Internet et l'utilisation des langues : une étude de cas dans les Emirats arabes unis », *International Journal on Multicultural Societies*, 6(1), pp. 159-172. .
- SAGOT R., 2002, « Kabyles sur le Net », *Hommes & migrations*, n°1240, pp. 29-34.
- TAPIA S., 2004, « Le satellite et la diaspora. Champ migratoire turc et nouvelles technologies d'information et de communication », in *Cemoti (Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien)*, n° 30, pp. 175-201.
- WARSCHAUER M, ELSAID S, ZOHRY M, 2002, « Language Choice Online: Globalization and Identity in Egypt°», *Journal of Computer-Mediated Communication*, 7(4). <http://jcmc.indiana.edu/vol7/issue4/warschauer.html>.
- WRIGHT S, 2004, « Multilingualism and the Internet°», *International Journal on Multicultural Societies*, 6(1), pp.14-21.



# La construction identitaire complexe et les formes de mobilisation sociale à travers les médias numériques. Le cas de la diaspora roumaine de France

Cristina Badulescu  
Université de Rouen

Après la seconde guerre mondiale la Roumanie est perçue en France, selon plusieurs études, comme l'un des pays les plus francophones et francophiles et ce notamment grâce aux grands intellectuels (E. Cioran, E. Ionesco, C. Brancusi, M. Bibesco) que Lucian Boia appelle « le panthéon roumain » et qui, fuyant la dictature communiste, ont marqué le paysage culturel et artistique français. Malgré une volonté des deux pays de défendre la francophonie, les échanges culturels, artistiques et économiques, cette image de la Roumanie se trouve, depuis plusieurs années, quelque peu modifiée après la chute du communisme et surtout après l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne. Les mobilités sociales massives des Roumains en France justifiées par des raisons professionnelles, par des échanges universitaires ou tout simplement par la quête « d'une vie meilleure » font naître en France une autre image des Roumains, figure de l'altérité, synonyme, du moins dans les discours véhiculés par les médias, de délinquance, de manque de civisme, etc. Face à cette image négative très médiatisée « de la roumanité » nous assistons actuellement à des formes de mobilisation sociale de la part de jeunes intellectuels roumains hautement diplômés qui ne s'identifient aucunement à cette image de la Roumanie à la fois cultivée et véhiculée par les médias français. Les blogs sociaux (comme Café des roumains), les échanges sur les réseaux sociaux (groupes Facebook comme Roumains de France, Roumains de Paris, Roumains de Lyon etc), les manifestations dans la rue sont, pour cette nouvelle diaspora roumaine, des formes de mobilisation originales et récentes pour ce pays d'où l'intérêt que nous leurs accordant dans cet article. Prenant appui, entre autres, sur les travaux théoriques de Lucian Boia, Jean Baudrillard et Marc Guillaume mettant en discussion deux figures antagonistes de l'imaginaire, l'identité et l'altérité, cet article se propose d'étudier, à travers une enquête de type semi-directif et l'analyse de blogs et réseaux sociaux le parcours identitaire de ces jeunes Roumains établis en France ainsi que leurs formes de mobilisation sociale en faveur de la défense de l'identité roumaine. Nous étudierons ces constructions identitaires complexes en mettant en discussion deux concepts anthropologiques opposés, l'identité et l'altérité..

## *Identité et altérité considérations d'ordre général*

Tout comme le concept d'altérité, le concept d'identité est un dès plus discutés et disputés par les différentes disciplines, très difficile à définir de par sa complexité développant tout un réseau conceptuel dans les sciences humaines et sociales. Nous pouvons définir l'identité comme un ensemble de traits caractéristiques qui permettraient la reconnaissance d'une personne et de son individualisation par rapport aux autres. Cette définition assez générale nous intéresse pour notre analyse de terrain et ce à deux niveaux. D'un côté, elle souligne l'interdépendance entre le concept d'identité et les représentations sociales, autrement dit l'identité se construit dans les logiques et les stratégies d'action de l'individu. De l'autre, l'identité est souvent étudiée et perçue par opposition à l'image de l'Autre, au concept d'altérité.

Pour étudier ce concept nous partons du postulat que la représentation de l'Autre est un produit de l'imaginaire. Elle se construit selon notre propre système de valeurs, de notre perspective, par nos yeux. Ainsi, l'Autre devient une représentation mentale de la personne ou de la communauté en cause fondée sur des éléments de réalité, mais déformée par ce regard qui est le notre.

La construction de l'Autre dans nos représentations a une double fonction. D'un côté, elle est le reflet de notre inconscient, nous projetons sur l'autre nos propres frustrations, envies et exagérations qui le chargent de sens. De l'autre, cette représentation se construit par opposition à notre identité, l'Autre devient ainsi un alter ego et plus ses défauts sont évidents et prégnants, plus nos qualités impressionnent, ou vice versa, car bien moins répandue, mais pourtant existante, l'image positive de l'Autre fait ressortir les défauts du Soi. Bien entendu, ce rapport identité-altérité n'est qu'une structure de l'imaginaire et par voie de conséquence, limitée et partielle, la réalité étant beaucoup plus complexe et difficile à saisir en sa totalité. Lucian Boia, dans sa réflexion sur ces deux fonctions de la représentation de l'Autre (miroir de l'inconscient et révélateur de l'identité) distingue deux types d'altérité, une radicale qui correspond à la fonction première de l'Autre (entendue ici dans le sens de différence profonde, irréconciliable, inadmissible qui sépare l'Autre de nous) et une ordinaire qui correspond à des situations proches de la réalité. C'est justement ce type d'altérité construite à partir des éléments proches de la réalité qui sera exploité et explicité dans notre analyse de corpus à travers l'étude de différentes réalités sociales qui permettront à la fois de mettre en évidence les constructions identitaires complexes des Roumains établis en France ainsi que les formes de mobilisation sociale via les médias numériques.

### *Présentation du corpus et de la méthodologie*

---

Puisque notre objectif est de comprendre les constructions identitaires complexes des Roumains en France dans les logiques d'action, nous faisons le choix de croiser ici deux outils méthodologiques, une enquête par questionnaire de type semi-directif ainsi qu'une analyse de plusieurs blogs participatifs et de pages Facebook dédiés aux Roumains installés en France.

Les entretiens semi-directifs menés auprès de 70 Roumains installés depuis plus de deux ans en France nous permettront de comprendre les constructions identitaires de ces immigrés la plupart d'entre eux hautement diplômés à travers leurs parcours, leurs efforts d'intégration et les situations concrètes qu'ils vivent. Cette première analyse permet de répondre à des questions du style : En quoi les démarches d'intégration (la pratique du français, un travail stable) représentent des facteurs d'acceptation/reconnaissance dans la société d'accueil et contribuent à la construction d'identités complexes pour nos sujets ? Il n'est pas question ici de comprendre si nos sujets se sentent plus Roumains que Français en fonction de leur degré d'intégration dans la société d'accueil, mais de cerner la dynamique des sujets en actes par leurs actions/réactions en fonction des réalités sociales vécues. Sachant que les identités ne sont pas des données objectives, mais qu'elles renvoient à des processus à l'œuvre de la communication, nous nous intéressons ici à la gestion des impressions et nous tentons de comprendre comment les immigrants se positionnent

dans la société d'accueil, quelles sont les stratégies et les compétences mobilisées pour s'intégrer en France. Notre approche tente de dépasser la conception qui voit dans les immigrants la cible passive des catégorisations imposées par le groupe dominant pour les considérer comme des intervenants actifs dans leur propre définition sociale.

Quant aux formes d'expression de ces Roumains en France via les médias numériques, nous optons pour une analyse qualitative de contenu de nature socio-sémiotique qui nous permettra de cerner les formes de mobilisation sociale individuelle ou collective en faveur de la défense d'une identité complexe. Cette analyse permettra de répondre aux questions : Quelles sont les spécificités de ces formes de mobilisation sur internet par rapport aux autres médias classiques ? Quelles sont, dans les constructions discursives, les formes de représentation de l'identité roumaine ? En quoi ces représentations acquièrent une valeur défensive par rapport aux formes d'altérité radicale (représentation de l'autre à partir des situations proches de la réalité) cultivées notamment par les médias ?

### *Synthèse des réponses et discussion des résultats*

---

70 répondants ont participé à notre enquête dont 89 % femmes et seulement 11 % hommes. Ils sont âgés de 21 à 69 ans et sont nés la plupart d'entre eux en Roumanie. 74% d'entre eux sont de nationalité roumaine, certains ont la double nationalité et d'autres ont seulement la nationalité française. Ils sont soit célibataires 31%, mariés 30 %, en couple 31% ou divorcés 8%. La plupart d'entre eux sont hautement diplômés, 74 % sont diplômés d'un master ou d'un doctorat, seulement 26% sont diplômés d'un bac+2, bac+3. Ils résident en France depuis plus de 2 ans.

Concernant les raisons de leur venue en France, aussi surprenant que cela puisse paraître, ils sont arrivés en France la plupart d'entre eux pour étudier 41 %, d'autres, pour trouver un travail 18 % et d'autres pour vivre dans de meilleures conditions de sécurité (pas seulement économiques) 15% (dans le cas des Roumains arrivés avant la chute du communisme).

La maîtrise du français représente un critère important dans le choix du pays d'accueil (45 %) et par extension un facteur très important dans leur degré d'intégration dans la société d'accueil. Un autre facteur qui a influencé le choix de la France comme pays d'accueil serait la facilité d'intégration (21 %), ce facteur s'expliquant aussi par une image un peu idéalisée de la France, image qui sera infirmée plus tard par les expériences individuelles vécues par nos sujets.

Prenant appui sur les travaux sociologiques traitant de l'intégration des immigrés en France, nous considérons l'insertion professionnelle et la pratique du français (le bilinguisme) comme deux facteurs majeurs d'intégration sociale d'où l'intérêt que nous leur accordons dans cette étude.

Concernant la situation professionnelle, nos répondants exercent une activité professionnelle 75 %, le travail constituant un facteur d'intégration important, d'autres sont demandeurs d'emploi 10 %, en congé parental 1 % ou encore étudiants 11 % qui financent seuls leurs études, 3 % d'entre eux ne souhaitant pas donner des détails sur leur activité professionnelle. Concernant le métier exercé, nos sujets

s'inscrivent dans différents corps de métiers, ils sont la plupart d'entre eux cadre supérieur, enseignant chercheur, enseignant du secondaire, médecin, architecte, manager, responsable marketing, artisan etc. L'intégration professionnelle dans certains domaines est fonction du niveau de diplôme (15% des personnes interrogées possèdent un doctorat) et de la pénurie de main d'œuvre dans certains corps de métiers (médecine, ingénierie, enseignement).

La plupart d'entre eux 73 % se sentent très intégrés grâce à leur travail, ils pensent avoir les compétences et les qualifications nécessaires. 71 % se sentent appréciés dans leur travail, 8 % dévalorisés, 21 % ne souhaitant pas se prononcer sur le sujet. Ce jugement prend en compte pour la plupart d'entre eux la qualité de leur travail, leur sérieux et leurs compétences, 75 %. D'autres, 13 % déclarent que leur nationalité et leur personnalité ont eu une incidence sur le jugement porté sur la qualité de leur travail. L'origine roumaine n'apparaît pas comme un facteur handicapant quant à l'intégration professionnelle de nos interrogés 28 % seulement déclarent avoir déployé des efforts pour gagner la sympathie de leurs camarades français, la qualité du travail et les compétences représenteraient ainsi des facteurs déterminants quant à l'intégration professionnelle 56 %. Néanmoins, certains répondants déclarent avoir été victimes de propos qu'ils jugent discriminatoires 34 %, de blagues 38 %, ou encore des regards qui en disent long sur les pensées profondes 19 %. Les réactions des personnes enquêtées quant à ces attitudes discriminatoires vécues souvent comme une discrimination éthique (Roumain = Rom) sont diverses : ils se concentrent sur leur travail 41 %, répondent aux provocations 34 %.

Cette première analyse de terrain nous la croisons avec l'étude des pages Facebook et des blogs dédiés aux Roumains de France. De l'analyse sémantique des échanges sur ces pages web, d'autres éléments viennent compléter les résultats de notre enquête. Ainsi, il s'avère que pour certains immigrés Roumains non diplômés ou diplômés dans un domaine de compétences très concurrentiel sur le marché de l'emploi, l'insertion professionnelle est très difficile et se fait au prix d'un travail qui est peu satisfaisant et qui est en dessous de leur niveau de compétences et de leurs attentes. C'est souvent dans ce type de situations que nos sujets se déclarent être victimes de discrimination au travail ou de discrimination à l'embauche. A travers leurs récits sur le vécu au travail ou la recherche d'un travail, nous en déduisons que certains de ces immigrés, de par leur condition d'étranger, sont capables de mobiliser des compétences, de puiser dans leur différence de manière à trouver une solution satisfaisante même si souvent celle-ci est synonyme de situation précaire, voire temporaire. L'analyse de leurs récits in vivo ou de leurs témoignages sur des blogs participatifs (Café des Roumains) permet d'affirmer que ces immigrés Roumains de par leur construction identitaire dans une double culture ont cette capacité de mobiliser en situation différentes références, de jouer de plusieurs registres ce qui représente un véritable enrichissement dans la mesure où cette compétence est une ressource de l'action. Le jeu entre divers territoires, divers univers de références leur permet de faire face à diverses situations même si cela ne signifie par toujours que les choix opérés soient pertinents.

Puisque la pratique du français et le bilinguisme représentent des facteurs d'intégration majeurs et de construction des identités complexes dans cette analyse



nous avons mis en exergue à la fois la relation de ces Roumains à leur langue maternelle et leur connaissance et leur rapport à la langue française dans des situations d'interaction sociale et professionnelle.

Par rapport à la pratique du français qui représente pour la plupart des personnes enquêtées un facteur d'intégration, nos sujets se déclarent bilingues 56 % ou avoir une parfaite maîtrise du français 42 %, le français étant la langue la plus pratiquée en milieu professionnel 33 % et ou en famille 65%. Au-delà d'une stratégie d'intégration, cette parfaite maîtrise du français s'explique également par des facteurs historiques, la Roumanie étant un pays francophone où l'enseignement du français comme première langue étrangère a été longtemps encouragé. La présence sur le territoire roumain des institutions françaises (Centres culturels français, Institut français de Bucarest) qui encouragent l'apprentissage du français explique en grande partie cette situation de bilinguisme chez la plupart des sujets avant même leur arrivée en France.

La langue d'origine, le roumain, élément identitaire est pratiquée soit en famille 23 %, soit occasionnellement lors des rencontres avec les amis établis en France 30 % ou le plus souvent dans les conversations téléphoniques avec la famille restée au pays 44 %.

De l'analyse des blogs participatifs traitant à ce sujet et des entretiens semi-directifs, deux arguments pourraient expliciter l'attitude de certains Roumains face à la pratique de langue maternelle. D'un côté, le refus de l'usage de la langue maternelle est indissociable de la crise identitaire que traverse la société roumaine actuelle et encore plus la jeune diaspora déchirée entre un pays d'origine auquel ils déclarent être très attachés mais qui ne leur offre pas de perspectives professionnelles ou même sociales et un pays d'adoption dans lequel ils ne trouvent pas la place qu'ils auraient espérée lors de leur arrivée en France. De l'autre, continuer à parler le roumain et même à affirmer son identité roumaine ce serait pour certains une difficulté, voire un handicap majeur, au niveau de l'intégration sociale et professionnelle. Dans ce cas l'attitude des médias français quant à la présence et la perception des Roumains en France influence très fort les représentations et l'usage que beaucoup d'entre eux en font de la langue maternelle.

Puisque la bibliographie langagière fait partie intégrante de la construction identitaire et de l'héritage socioculturel notre enquête de terrain s'est également penchée sur la pratique du français et du roumain par les enfants d'immigrés ou enfants des couples mixtes. Les résultats de cette enquête sont révélateurs et explicitent les processus de construction identitaire complexes dans le cas des Roumains établis en France. Si pour les adultes qui ont participé à notre enquête la pratique quotidienne du roumain n'est pas forcément une priorité, 52 % d'entre eux déclarent que leurs enfants sont parfaitement bilingues et 22 % que leurs enfants ont une parfaite maîtrise du français et des notions de roumain. Seulement 17 % des personnes interrogées déclarent que leurs enfants ne parlent que le français. C'est le cas des personnes arrivées en France dans un contexte sociopolitique particulier avant la chute du communisme pour lesquelles, l'intégration se faisait au prix d'une rupture totale avec le pays d'origine.

Cette attitude quelque peu contradictoire face à la pratique de la langue roumaine serait une caractéristique des populations migrantes (entendu au sens linguistique du terme) dans leur processus de construction identitaire complexe et traduirait, selon certains auteurs l'imbrication des logiques faussement opposées comme signe d'intégration, et signe de repli, illustration parfaite des stratégies construites à travers le croisement, la combinaison, l'imbrication des références socioculturelles et des expériences vécues. On aura tort d'interpréter l'usage de la langue roumaine ou du français comme stratégie d'intégration et de repli parce que notre analyse de terrain révèle des situations qui s'inscrivent dans des logiques qui bouleversent la compréhension habituelle des frontières (au sens concret comme abstrait) et les phénomènes d'acculturation. Le processus de construction des identités complexes via la biographie langagière dans le cas des migrants nous paraît indissociable des théories développées par Tarrus sur le rapport au monde que produit la mobilité à travers la figure du « diasporé » ou du « nomade ». Dans cette perspective l'auteur souligne l'intérêt qu'il y a à penser la frontière non pas comme quelque chose qui sépare, mais comme espace de rencontre, d'influence, de flou et de confrontation. Or, la frontière n'est pas seulement celle que franchissent les migrants, ou la situation de confrontation que leur présence provoquerait entre deux cultures langagières. Ils sont considérés eux-mêmes comme un espace-frontière puisque c'est dans le vécu même des migrants, dans leurs actes que s'opèrent des phénomènes de métissage y compris langagiers. L'analyse de Sayad sur les enfants d'immigrés rend tout à fait compte de la façon dont la migration produit ce paradoxe.

Puisque ces processus de construction des identités complexes et ces logiques de métissage (nous y reviendrons) décryptées au travers de l'intégration socioprofessionnelle et de la biographie langagière prennent sens dans des formes d'expression via les médias numériques nous consacrons une seconde partie à une présentation succincte des formes de mobilisation sociale en faveur de la défense de l'identité roumaine.

La mobilisation massive des Roumains vivant en France via les médias sociaux (des blogs participatifs comme Café des Roumains, les communautés virtuelles Facebook Roumains de France, Roumains de Paris, Roumains en France, La Blouse Roumaine etc.) s'explique par la persistance actuelle d'une image très ethnicisée des Roumains en France. Ce constat qu'on retrouve via les médias sociaux est confirmé également à travers notre enquête. Ainsi, 37 % des personnes interrogées pensent que les Roumains ont une très mauvaise image en France et que cette image alimentée par les médias et déclinée à partir des faits sociaux se traduit à travers des modèles stéréotypés et une mise en avant des pratiques délinquantes chez ces populations (57 % des personnes interrogées) sans toutefois qu'on puisse démontrer de façon explicite le rapport entre ces pratiques et l'origine roumaine ou encore la situation d'extranéité ou de déracinement de ces Roumains installés en France.

Les résultats de notre enquête et de notre analyse des blogs participatifs démontrent que cette image assez stéréotypée s'expliquerait soit par l'attitude et le comportement de certains Roumains installés en France, soit par l'amalgame que certains médias font entre l'image de la « roumanité » et certains groupes ethniques discriminés même en Roumanie. Elle serait aussi le fruit de l'ignorance et d'une méconnaissance de la culture roumaine et de la position quelque peu atypique de la

Roumanie dans les Balkans. Face à cette image assez stigmatisante, 79 % de nos interrogés ont décidé de prendre position à travers plusieurs formes d'expression. 59 % vont faire usage des médias sociaux, 9 % d'entre eux ont manifesté dans la rue et 32 % ont intégré des associations dont la plupart ont une visibilité numérique. Parmi les personnes interrogées, 55 % d'entre elles considèrent les médias sociaux comme un moyen de s'exprimer librement, 19 % comme un moyen d'échanger avec des personnes qui ont vécu les mêmes expériences et 26 % comme un moyen d'agir et de défendre leur identité construite certes dans une double culture. Malgré cet usage militant des médias sociaux (que nous constatons à travers l'analyse des échanges sur les pages web), 68 % des personnes interrogées estiment que cette mobilisation n'a pas changé l'image très dégradante des Roumains en France.

De l'analyse des pages web, il résulte que ces mobilisations s'inscrivent dans une triple logique d'action, de réaction et de sensibilisation. D'action, parce que leur objectif est de promouvoir les valeurs roumaines notamment culturelles (Café des Roumains) et authentiques (La Blouse roumaine) et ce à travers le parcours de plusieurs Roumains en France. Réaction, parce que au-delà de ce souci de donner une autre image de la roumanité, leur rôle est aussi de créer un espace d'expression face aux formes d'altérité radicale et en ce sens leur action prend une valeur défensive. Dans leur action ces communautés virtuelles jouent un rôle d'interface entre les communautés réelles et les actions de mobilisation sociale (comme par exemple la manifestation de la communauté roumaine de Paris organisée à Trocadéro, dans le but de lutter contre les discriminations envers les ressortissants roumains vivant en France). Sensibilisation aussi, parce que leur action permet également de faire connaître des causes sociales, humanitaires, écologiques (Rosia Montana) pour faire réagir à la fois la diaspora roumaine de France, mais aussi les autorités françaises, certaines d'entre elles solidaires des causes citoyennes défendues par ces communautés virtuelles.

Dans ces stratégies d'action/réaction, réappropriation on voit combien les notions d'identité et de frontières (imaginaires ou réelles culturelles, langagières, géographiques) se trouvent modifiées. La question de la construction identitaire devient ainsi un concept lourd de sens, une donnée subjective qui inscrit nos sujets dans des processus de métissage, leur permettant de multiplier les occurrences de croisement des normes et des codes pluriels par un processus de transformation des catégories d'interprétation : la tradition, les frontières, l'identité, l'altérité sont déplacées et modifiées. La construction identitaire étudiée ici à travers la dynamique des sujets en acte nous permet de quitter le point de vue réducteur de Todd et Huntington (selon lesquels nous serons prédéfinis par des structures fondamentales et des cultures étanches auxquelles on appartiendrait de façon inéluctable) pour une approche socio anthropologique qui permet de dire que la réalité sociale est beaucoup plus nuancée.

## ***Bibliographie***

---

- AGOSTINELLI S., AUGÉY D., LAURY F., 2011, *Entre communauté et mobilité : une approche interdisciplinaire des médias*, Aix-Marseille, Presses de mines, 201 pages
- BAUDRILLARD J., GUILLAUME M., 1994, *Figures de l'altérité*, Paris, Descartes & Cie, 174 pages
- BOIA L., 2003, *La Roumanie, un pays à la frontière de l'Europe*, Paris, Belles Lettres, 416 pages
- BOIA L., 1998, *Pour une histoire de l'imaginaire*, Paris, Belles Lettres, 224 pages
- COSSEE C., LADA E., RIGONI I., 2004, *Faire figure d'étranger*, Paris, Armand Colin, 319 pages
- DUMAS F., 2009, « Les (é)migrants roumains en France et leur langue maternelle », *Philologica Jassyensia*, n°2, , pp.118-128
- GOFFMAN E., 1974, *Stigmates, les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de minuit, 1974, 180 pages
- KHELLIL M., 2010, *Sociologie de l'intégration*, Paris, PUF, 128 pages
- LAPLANTINE F., NOUSS A., 1997, *Le métissage*, Paris, Flammarion, 127 pages
- LÜDI G., PUY B., 2003, *Etre bilingue*, Paris, Broché, 203 pages
- MERCKLE P., 2011, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 111 pages
- MUCCHIELLI L., 2013, « Déconstruire la représentation sociale du lien naturel entre immigration et délinquance », MOURLANE S., REGNARD C., dir., *Les batailles de Marseille. Immigration, violences et conflits. 19è-20è siècles*, Marseille, Presses Universitaires de Provence, pp. 171-176
- SAYAD A., 2006, *L'immigration ou le paradoxe de l'altérité*, Paris, Raisons d'agir, 205 pages
- TARRIUS A., 1993, « Territoires circulatoires et les espaces urbains de différenciation des groupes migrants », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°2, pp.59-60

# Les musulmans français à l'assaut des réseaux sociaux numériques : entre militantisme politique et revendication identitaire

Mohamed Sakho Jimbira  
CREM (Université de Lorraine)

Depuis quelques années, nous constatons le développement d'espaces consacrés à l'islam au sein des réseaux sociaux numériques, notamment sur Facebook. Certains utilisateurs musulmans s'appuient ainsi sur les potentialités offertes par ces sites, pour les investir et y faire entendre leurs voix. Nous relevons sur un site comme Facebook la présence d'utilisateurs et de collectifs musulmans français portant des discours militants, politiques et religieux sur l'islam. En outre, nous avons noté également la présence de collectifs musulmans homosexuels sur ce même réseau social. Exclues et souvent stigmatisés - car la totalité des obédiences juridiques musulmanes condamnent les pratiques homosexuelles - les membres de ces collectifs trouvent dans ces sites, des espaces de résistance et de revendications identitaires. Quel sens donner à ces différents usages, et à quoi renvoient-ils ? Nous souhaitons également questionner le sens et la valeur que les musulmans homosexuels prêtent à leurs usages sur ce réseau social ?

Au cours de ces dernières années, nous avons constaté, le développement de groupes et pages consacrés à l'islam, autrement dit des espaces de dialogue, d'échange, d'information, et de communication, sur les réseaux sociaux numériques et plus précisément sur Facebook. Certains s'inscrivent dans une démarche politique, d'autres sont dans une démarche plutôt religieuse et d'autres encore sont davantage dans une démarche identitaire. Faut-il préciser qu'une page ou un groupe qui a une visée identitaire, peut avoir une visée argumentative en faveur de la religion musulmane et s'inscrit donc dans une démarche politique. Portés par des utilisateurs et des collectifs se réclamant de la religion musulmane, ces espaces leur procurent la possibilité d'exprimer leurs voix, et de produire des discours qu'ils auraient du mal à tenir dans l'espace public classique. Parfois confrontés à des problèmes de prise de parole et d'exclusion sociale au sein de l'espace public classique, un réseau social comme Facebook constitue ainsi pour ces utilisateurs musulmans un terrain fertile offrant une scène de visibilité et des cadres de participation politique, religieuse et identitaire. Ces espaces de prise de parole leur permettent ainsi de se rassembler, de se regrouper en micro-communauté, et de militer dans le but de défendre leurs intérêts respectifs. Il est opportun de préciser ici que la prise de parole des musulmans est difficilement audible dans l'espace public classique, et l'on assiste souvent à la mise en place de deux types de discours qui chacun à sa manière tentent de la délégitimer. D'une part, le contexte international de ces dernières années fait que la religion musulmane souffre d'une mauvaise image. D'autre part, les principes régissant les lois de la république française n'admettent pas l'expression publique des convictions religieuses au sein de ce même espace public. Ainsi, si la présence de certains musulmans sur Facebook peut se traduire plutôt par un besoin de proposer des discours différents de ceux véhiculés par les médias dominants, et de ceux que nous avons l'habitude d'entendre au sein de l'espace public classique, d'autres, en revanche, l'investissent dans une démarche de lutte sexuelle et identitaire. Notre

communication a pour ambition de réfléchir sur la manière dont un réseau social comme Facebook permet de reconfigurer les discours sur l'islam en France ? Le recours à Facebook peut-il traduire des formes de résistances par rapport aux exclusions auxquelles sont confrontés certains musulmans dans l'espace public ? Nous souhaitons également questionner le sens et la valeur que les musulmans homosexuels et lesbiens prêtent à leurs usages sur ce réseau social ? Cette communication a reposé sur une observation participante réalisée au sein de ces espaces consacrés à l'islam et sur des entretiens semi-directifs recueillis dans le cadre de notre thèse de doctorat avec des utilisateurs des groupes et pages suivants sur Facebook : Islamophobie, racisme, néo-colonialisme, réagissons... ; être belle même avec son voile ; je suis musulman et fier ; musulman... ? Oui ! L'amour homosexuel est ma nature profonde. Pour des raisons de confidentialité, et conformément à leur souhait, tous les noms des membres de ces espaces ont été modifiés. Ces utilisateurs disposent tous d'un téléphone portable leur permettant de nourrir ces espaces en contenus audio et vidéo. Ils sont de nationalité française, et appartiennent à différentes catégories socioprofessionnelles.

### *Facebook : une autre manière de représenter l'islam en France*

---

Le développement de l'islam en France occasionne des fantasmes, qui plus est dans un contexte social et international propice à leurs médiatisations (guerre en Centrafrique entre chrétiens et musulmans, enlèvements de journalistes français, lutte contre le terrorisme, etc.). Ce qui peut amener certains à voir dans l'islam une menace pour l'ordre social et les valeurs de la république. Majoritairement issue d'une population immigrée, les musulmans français par leurs pratiques questionnent les fondements de la laïcité française dans la mesure où celle-ci cantonne les pratiques religieuses dans une expression minimale et privée. C'est dans ce cadre qu'ont été votées les lois sur l'interdiction du port des signes religieux ostentatoires à l'école (2004) et de l'interdiction du port du voile intégral sur l'espace public (2010). Or, l'islam est une religion dont les conditions de sa pratique ne font pas de distinction entre vie privée et vie publique. Elle régit toutes les sphères de la vie de ses adeptes : politiques, économiques, culturelles, etc. Cette conception entre par conséquent en confrontation avec les principes de la laïcité française. Par exemple, le dogme religieux musulman astreint les femmes musulmanes à se couvrir les cheveux par un voile, alors que la laïcité française interdit légalement cette recommandation religieuse. La représentation de l'islam en France est fréquemment construite par les médias et reprend généralement une teinte plutôt négative, assez répandue dans le monde occidental depuis les attentats du 11 septembre 2001. L'islam en France en tant qu'objet médiatique est souvent associé à des événements qui n'ont rien à voir avec les musulmans français - attentats à Londres, guerre en Irak, enlèvement de journalistes français - avec l'idée tacite que tous les musulmans se ressemblent et qu'ils partagent de facto les mêmes idées et les mêmes convictions. L'image de l'islam se construit ainsi à travers des crises et des problèmes qui lui sont extérieurs. Certains hommes politiques vont même jusqu'à affirmer que l'islam est incompatible avec la démocratie et les valeurs de la république française. À ce propos le maire de Nice, Christian Estrosi affirmait récemment que : « l'islam et la démocratie ne sont pas compatibles. (...) Moi quand

je vois, au nom de l'islam, ce qui est en train de se passer en Egypte, ce qui est en train de se passer dans un certain nombre de pays du Moyen-Orient ou du Maghreb, je suis particulièrement inquiet et donc pour moi, c'est parfaitement incompatible ». L'islam doit se moderniser pour pouvoir s'intégrer dans la société française. De tels propos peuvent offenser la sensibilité de certains musulmans français, qui, sont le plus souvent en marge du jeu démocratique, et qui, ont le sentiment d'être méprisés et indexés. Les censures auxquelles ils font face dans l'espace public classique ne leur permettent pas de prendre la parole pour donner une image différente de celle véhiculée par les médias et certains hommes politiques. Cette peur de l'islam peut conduire à voir dans chaque musulman ou musulmane voilée un terroriste potentiel, ou une femme soumise et dominée. Se sentant stigmatisés ces utilisateurs musulmans, s'organisent en réseau, très coordonnées entre eux, et ont recours aux différentes fonctionnalités que leur propose Facebook, avec la volonté de promouvoir une image positive et gratifiante de l'islam. Et de ce fait, leurs usages en ligne traduisent une certaine insatisfaction et remettent en cause la manière dont l'islam est représenté en France. Sous cette optique nous pouvons renvoyer à Albert Hirshman (1983 : 31) qui fait remarquer que : « nombre de changements dans les comportements collectifs deviennent mieux intelligible si l'on donne toute sa place au concept de déception », il faut « prendre au sérieux la déception ». Le fait d'investir Facebook apparaît à leurs yeux comme le moyen le plus efficace pour défendre leur religion. Le site constitue pour eux un dispositif alternatif de production d'information. Prétextant de la discrimination dont ils font l'objet dans l'espace public et au sein des médias dominants, ils mettent en place toute une stratégie d'information dans le but de contrebalancer les discours négatifs tenus sur leur religion. Ils se proposent ainsi de produire au sein de ces espaces des discours différents de ceux véhiculés par les médias dominants. C'est une manière pour eux de répondre à la monopolisation de la production de l'information par ces médias. À ce propos, Dominique Cardon et Fabien Granjon (2010 :11) mettent en lumière : « la critique contre- hégémonique qui s'attache à mettre en lumière la fonction propagandiste des médias et appelle à la production d'un contre-pouvoir critique ». Ce qui est intéressant avec Facebook, c'est qu'il permet à la fois la production et la diffusion de l'information à un coût moindre. Dans cette perspective, (Younes), membre de la Islamophobie, racisme, néo-colonialisme, réagissons... affirme :

*« Je suis fier d'être musulman, et Facebook me permet de parler de ma religion sans problème. L'islam n'a pas bonne presse en France, les médias disent du n'importe quoi sur l'islam et le coran. Il faut informer les gens sur la réalité de l'islam. Les médias sont une source de désinformation ».*

Les membres de ces espaces consacrés à l'islam veulent jouer un rôle dans l'élaboration d'une représentativité de l'islam en France. Leurs usages en ligne peuvent être considérés comme un désir de participation politique et démocratique. Car, comme le constate Jacques Rancière, la démocratie devrait être l'affaire de tous et son bon fonctionnement nécessite la plus grande participation de tous les citoyens. À ce propos, il note (2009 : 98) : « Il faut prendre au sérieux l'étymologie grecque du terme qui en fait un pouvoir du peuple, au sens du pouvoir de ceux qui n'ont aucun titre à exercer le pouvoir ». Le citoyen lambda doit pouvoir trouver sa place d'une manière ou d'une autre dans la gestion des affaires publiques, et doit pouvoir s'engager politiquement dans une organisation dont il n'est pas a priori exclu. Au

sens de Jacques Rancière, la démocratie, ce n'est pas seulement une forme de gouvernement, ni une forme de régime politique, mais c'est plutôt une expérience politique que chaque individu doit faire pour participer à la vie publique. L'expérience démocratique implique quelque chose de plus, pour le citoyen, que le droit ou le devoir de voter tous les 5 ans. Et, dans ce sens, l'expérience démocratique ne devrait pas seulement être l'affaire des hommes politiques, des leaders d'opinion et des professionnels, etc. La démocratie doit garantir une égalité des voix en exigeant que le citoyen soit associé à chaque action, à chaque décision du gouvernement. Une visée qui entre en résonance avec le propos de Stanley Cavell (1993 : 232-233) qui note : « dans un monde de fausse » démocratie la mission du perfectionnisme est « de découvrir la possibilité de la démocratie, qui pour exister doit de manière récurrente, être (re)découverte » sic.

Aujourd'hui, certains musulmans français soumis à une quasi-invisibilité au sein de l'espace public classique, considèrent Facebook comme un espace de communication, d'information, et d'échange. Ils s'y engagent afin d'y défendre et d'y construire une image positive de leur religion. Cet engagement revendiqué, sans qu'aucune structure partisane ou syndicale n'y prenne part, peut se caractériser par des niveaux très variables d'implication, d'activité et d'initiative, où chaque utilisateur choisirait ses propres modalités, rythmes, moyens et conditions de participation. C'est ce que le sociologue Jacques Ion nomme l'engagement distancié ou affranchi (Ion, 1997). Dans cette perspective, (Zakaria), membre de la page je suis musulman et fier déclare :

*« Ça ne sert à rien de manifester dans la rue, ou de rentrer dans une logique de confrontation. Les musulmans doivent prendre conscience des opportunités que leur offrent les nouvelles technologies. Je peux être chez moi, et échanger avec d'autres membres de la page. Comme le font les journalistes, nous produisons de l'information sur l'islam ».*

Certains utilisateurs musulmans en y produisant des informations alternatives, y trouvent un espace particulièrement adapté à la mise en place de formes de mobilisation et d'engagement renouvelés et qui rend possible des formes de prise de parole coopérative et co-construite. Au regard de ce qui ce précède, un réseau social comme Facebook peut être considéré comme un média alternatif au sens de Benjamin Ferron qui indique : « on appelle couramment 'médiats alternatifs', les productions militantes d'information ». L'usage de ces musulmans peut être considéré comme une réponse face aux discours tenus sur l'islam. Les espaces qu'ils créent sur Facebook a priori libérés de toute censure constituent pour eux, une tribune de participation étendue dans laquelle les utilisateurs sont à la fois producteurs et diffuseurs d'informations.

### *Voile et visibilité des femmes musulmanes*

En France, la question du voile a suscité beaucoup de réactions, allant jusqu'à la mise en place de lois interdisant le port de signes religieux ostentatoires à l'école (2004) et du voile intégral sur l'espace public (2010). Le voile est souvent considéré dans l'imaginaire collectif comme l'emblème de la privation des droits élémentaires des femmes. Précisons toutefois que le précepte religieux concernant le port du voile chez la femme est bien antérieur à l'islam. Dans l'Egypte antique comme en



Assyrie, le port du voile à l'extérieur était obligatoire pour toute femme adulte, symbolisant la respectabilité et non la soumission. Par exemple, au Livre de la Genèse, il est rapporté cet épisode mettant en scène Jacob et Rebecca : « *Elle dit au serviteur : Qui est cet homme, qui vient dans les champs à notre rencontre? Et le serviteur répondit: C'est mon seigneur. Alors elle prit son voile, et se couvrit.* » (24 : 65). Sans être une obligation coercitive répréhensible, le port du voile est donc une prescription religieuse pour la femme musulmane. Face à l'impossibilité de porter le voile, et face aux discours stigmatisant ou archaïsant tenus sur le voile certaines utilisatrices musulmanes s'organisent en réseau, et se tournent vers Facebook dans le but de défendre leurs identités religieuses. Un espace comme « être belle même avec son voile », leur offre l'opportunité de se mobiliser contre les stéréotypes dont elles sont la cible, et contre les rapports de genre qui leur assignent une place subalterne. Les discours négatifs qu'elles suscitent au sein de la société, occasionnent une contre-réaction qui s'exprime à travers la mise en visibilité du port du voile sur Facebook. Leurs usages en ligne peuvent être considérés comme une résistance contre les lois qui les contraignent à ne pas vivre leur religion comme elles l'entendent. Le port du voile est un moyen d'affirmation de leur identité musulmane en réaction contre les interdits dont elles font l'objet au sein de l'espace public classique. Facebook propose ainsi de nouveaux supports d'expression publique de l'identité musulmane de ces femmes. Elles y réclament le droit à la visibilité et la reconnaissance sociale et publique de leur identité musulmane. Elles l'investissent avec le désir d'affirmer leur identité musulmane, mais aussi avec la volonté de casser avec les clichés qui leur sont accolés. C'est dans ce cadre que s'inscrit le propos de (Yasmina) membre de la page « être belle même avec son voile » lorsqu'elle dit :

*« J'ai décidé de porter le nikab, c'est un choix personnel, c'est un cheminement spirituel. Je suis choquée que le voile puisse poser un problème en France. Les gens doivent respecter notre choix et nos convictions religieuses. Nous sommes des musulmanes, et nous faisons de notre mieux pour nous conformer aux recommandations de l'islam. J'ai fait des études, j'ai mon master, en sociologie, donc ça me fait rire de voir que certains pensent que nous sommes soumises et manipulées. Sur Facebook je peux porter mon voile sans problème »<sup>1</sup>.* À l'instar de Yasmina, les femmes musulmanes interrogées déclarent vouloir se conformer aux enseignements et recommandations de l'islam, c'est pour cette raison qu'elles ont fait le choix volontaire de porter le voile. Porter le voile est un signe de reconnaissance religieuse, et communautaire. Cet investissement pour la cause religieuse, peut constituer à la fois un dévouement que la femme musulmane témoigne à Dieu, mais aussi un espace où chaque signe (messages, commentaires, publication de contenus photo ou vidéo) est considéré comme une marque de confirmation de son identité religieuse. Aussi, il ressort de nos entretiens, que ces femmes voilées se sentent investies de la mission de réhabiliter le voile aux yeux des autres, et de rompre avec les stéréotypes avançant que la femme voilée est soumise et asservie. Sous cette optique (Sonia), membre de la page « être belle même avec son voile » :

---

<sup>1</sup> Extrait d'entretien réalisé le 15 septembre 2013.

« J'ai un DEA en droit, et je porte le voile depuis l'âge de 18 ans, là j'en ai 28. J'ai souvent entendue des commentaires désagréables dans la rue : regarde comment elle est vêtue celle-là ! Je travaille et je ne suis nullement soumise et ignorante... »<sup>2</sup>.

Ces femmes musulmanes considèrent ces espaces de visibilité de leur identité musulmane comme un environnement socialisé, mis en valeur, et représente un chez soi virtuel, qu'elles s'approprient et défendent. D'ailleurs, on peut se rendre compte de la marge de manœuvre que Facebook leur procure, dans le sens où elles peuvent esthétiser ces espaces, en les adaptant à leurs préférences, leurs centres d'intérêts, leurs habitudes, d'une telle façon qu'elles s'y sentent chez eux, et qu'elles y voient un espace de liberté totale.

Ex de page



Ces espaces peuvent être considérés dans une moindre mesure comme une forme d'espace public illégitime par opposition à l'espace public légitime au sens de Zineb Benrahhah Serghini et Céline Matuszak. Dans un article consacré au paradigme de l'espace public habermassien, ils notent : « C'est donc pour éviter l'exclusion de certaines catégories que nous avons instauré les notions d'espace public légitime et illégitime. Aujourd'hui, l'espace public se compose des ayants droits qui disposent d'une reconnaissance et d'un accès à la parole publique, légitimés par le pouvoir et la société. Ce qui serait légitime, ce sont donc les instances, organisations, discours sociaux qui ont un écho dans l'opinion publique et plus encore qui sont reconnus légitimes par les instances, pouvoirs et médias en place, comme par exemple les partis traditionnels, les organisations syndicales, les associations. Par exclusion, ce qui serait illégitime ce serait donc tout le reste et plus précisément ce qui n'emploie pas les canaux habituels de la communication, dont la parole n'a pas accès aux médias de masse, qui n'est pas reconnu par l'État comme organisation ou parole

<sup>2</sup> Extrait d'entretien réalisé le 15 septembre 2013.

digne d'être entendue»<sup>3</sup>. Les actions menées par exemple par les femmes musulmanes, témoignent du rôle que peut jouer un espace virtuel dans l'expression des voix, et dans le transfert des revendications de l'espace public classique à l'espace virtuel. Cette idée d'espace public illégitime semble traduire la volonté de nombre d'utilisateurs musulmans qui investissent le réseau social Facebook dans le but d'y défendre leurs intérêts. Le réseau social offre des cadres de construction et de projection identitaire, et permet un accès à la visibilité en ouvrant une scène, où au sein duquel ces collectifs, qui partagent des systèmes de valeurs et d'intérêts similaires mènent des actions pour la défense de leurs convictions religieuses. Ces espaces sont caractérisés par le principe de publication ouverte (*open publishing*) qui accordent à tous les membres la latitude de publier tous types de contenus en différentes langues et quasi instantanément. Leurs discours s'accompagnent souvent d'une grammaire politico-religieuse, mêlant une dimension créative et satirique (Cf. capture d'écran 2) : la dérision, la parodie, et la glose, constituent autant de manière d'agir au sein de ces espaces. Ils usent de compétences communicationnelles, et de subtils registres de prise de parole n'hésitant pas produire des contenus comparables à ceux de professionnels de la communication. Les administrateurs de ces espaces essaient autant que faire se peut de ne pas exercer un contrôle éditorial.

Image 2



### *Le cas des collectifs homosexuels musulmans*

L'homosexualité peut se définir comme un penchant à éprouver une attirance affective et érotique pour une personne du même sexe, et/ou à avoir des relations sexuelles avec elle, le terme s'appliquant indifféremment aux hommes et aux femmes. Dans le langage familier, la dénomination « gay » désigne un homosexuel ou une lesbienne qui assume le choix de son identité sexuelle. La religion musulmane à l'instar des autres religions condamnent l'homosexualité. Dans le

<sup>3</sup> Zineb Benrahhal Serghini et Céline Matuszak, « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication* [En ligne], 32 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 14 décembre 2013. URL : <http://edc.revues.org/868>

cadre de nos observations sur Facebook, nous avons constaté la présence de collectifs homosexuels se réclamant de l'islam. Le réseau social constitue un espace de rassemblement et d'échange qui permet à ces derniers de former des micro-communautés et d'accéder à une certaine visibilité. Ils s'y organisent afin d'y défendre leur identité sexuelle et religieuse : ils sont musulmans et homosexuels. Ces espaces sont structurés par des organisations formelles, comme par exemple l'association H2MF (Homosexuels Musulmans de France) et informelles qui ont pour rôle de rassembler et de donner une visibilité aux musulmans homosexuels. Ce phénomène semble s'inscrire dans la dynamique ayant conduit à la mise en place de la première mosquée inclusive d'Europe ouverte aux homosexuels musulmans de France. L'objectif principal de leur présence sur Facebook s'inscrit dans un désir de reconnaissance de leur identité homosexuelle et musulmane. Prétextant des difficultés qu'ils rencontrent, et de l'impossibilité d'assumer ouvertement leur homosexualité à cause de leur origine musulmane, Facebook constitue un espace de discussion, d'échange, et de rencontre, au sein duquel ils mènent des actions pour la défense de leurs convictions religieuses et sexuelles. Le site leur offre l'opportunité de lutter contre les discriminations et l'exclusion auxquelles ils se trouvent confrontés. Il est tout à fait possible selon eux de concilier homosexualité et islam, et en ce sens ils souhaitent être reconnus comme des musulmans à part entière. Dans cette perspective (Sacha) membre du groupe « Oui ! L'amour homosexuel est ma nature profonde » déclare :

*« Le problème ce n'est pas l'islam, je n'ai pas choisi de devenir homosexuel, mais c'est la famille. Pour moi, c'est tout à fait possible d'être musulman et homosexuel ».*

Mon expérience sur le terrain m'a permis de constater que ces musulmans distinguent les espaces où ils rendent visible leur identité sexuelle, de ceux où ils choisissent de la dissimuler. L'isolement et le déni de reconnaissance, la peur d'une rupture familiale sont à l'origine de leur présence Facebook. Une peur qui s'explique par l'importance de la famille chez eux. Le réseau social leur permet de sortir du silence et de l'ombre. Dans ce cadre (Kissa), membre du groupe « Oui ! L'amour homosexuel est ma nature profonde » : déclare :

*« J'ai toujours eu peur d'assumer mon orientation sexuelle, et j'ai très peur que mes parents soient au courant. Je suis attaché à ma famille, et je n'ai pas le courage de tout déballer. C'est parce que je n'ai personne à qui parler que j'ai décidé de faire partie de ce groupe ».*

Proposant de multiples fonctionnalités, les réseaux sociaux numériques offrent des espaces d'expressions aux utilisateurs musulmans. L'étude empirique menée dans le cadre dans cette communication, montre indéniablement que les collectifs musulmans investissent un réseau social comme Facebook, dans le but d'y promouvoir leurs actions de types informationnelles et communicationnelles. Ils y expriment des revendications de visibilité, et réclament le droit à l'existence sociale. Facebook fait partie de ces dispositifs que les individus investissent pour sortir de l'ombre, et accéder à une visibilité médiatique et sociale. Certains utilisateurs musulmans l'utilisent pour la défense de leurs choix de vie, et pour la reconnaissance de leurs identités. La nature réticulaire du site confère à ces utilisateurs musulmans la possibilité de produire de l'information et de la diffuser à

tout instant. Facebook leur permet ainsi de contourner les restrictions de prise de parole auxquelles ils pourraient être confrontés dans l'espace public traditionnel. Dès lors, cela expliquerait peut être, faute de ne pouvoir le faire dans l'espace public classique, pourquoi certains musulmans recherchent à travers Facebook à recréer des micro-communautés, bien entendu, sous des prétextes différents. Ce qui nous laisse penser que ce site crée une espèce de communauté imaginée (Anderson, 1991), c'est-à-dire des groupes de personnes qui, quelque fois, sans jamais se rencontrer, partagent, aussi bien dans le virtuel que le réel, des sensibilités et des croyances communes.

## ***Bibliographie***

---

ANDERSON B., 2006 (1983), *Imagined communities – Reflections on the origin and spread of nationalism*, Londres, Verso. 240 pages

BENRAHHAL SERGHINI Z., MATUSZAK C., 2009, « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien », *Études de communication* [En ligne], 32 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 14 décembre 2013. URL : <http://edc.revues.org/868>

CARDON D., GRANJON F., 2010, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po. 147 pages

FERRON B., 2006, « Les médias alternatifs : entre luttes de définition et luttes de (dé)légitimation », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° spécial 8° colloque Brésil-France, Université Stendhal, Grenoble.

HIRSCHMAN A., 1983, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard. 258 pages

ION J., *La fin des militants ?* Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 124 pages

RANCIERE J., 2009 « Les démocraties contre la démocratie », in *Démocratie, dans quel état ?*, Paris, La Fabrique, 160 pages

CAVELL S., 2009, *Conditions Handsome and Unhandsome. The Constitution of Emersonian Perfectionism*, (trad. fr. par C. Fournier et S. Laugier, *Conditions nobles et ignobles. La constitution du perfectionnisme moral émersonien*, dans *Qu'est-ce que la philosophie américaine ?* Paris, Gallimard, 240 pages